

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00395563 0

HANDBOUND
AT THE



UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS



8181
I 39

OEUVRES
COMPLÈTES
DE CONDILLAC.

TOME XIII.

Cet ouvrage se trouve aussi

CHEZ BRIÈRE, LIBRAIRE, RUE DES NOYERS, n° 37.

7455

OEUVRES

COMPLÈTES

DE CONDILLAC.

TOME TREIZIÈME.

HISTOIRE MODERNE.

195319
6.4.25

PARIS,

LECOINTE ET DUREY, LIBRAIRES, QUAI DES AUGUSTINS, N° 49;
TOURNEUX, LIBRAIRE, MÊME QUAI, N° 13.

—
MDCCCXXII.

2007

2007

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

B

1982

A2

1822

t.13

1982
A2
1822
t.13

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE ONZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Des principaux états de l'Europe depuis l'avènement de Charles-Quint à l'empire, jusqu'au concile de Trente.

LES électeurs étaient assemblés à Francfort, et l'Europe, dans une profonde paix, ou plutôt dans un calme trompeur, attendait avec inquiétude quel serait l'empereur élu. Deux concurrens briguaient l'empire, François et Charles, roi d'Espagne; l'un et l'autre en apparence comme deux rivaux généreux qui veulent vaincre sans jalousie et sans haine.

François I et Charles - Quint briguent l'empire.

Charles, maître de l'Espagne, de Naples, des Pays-Bas, de l'Autriche et de plusieurs autres provinces d'Allemagne, paraissait un chef redoutable; mais tous ses états étaient bien séparés; il n'y jouissait que d'un pouvoir limité, et on ne soupçonnait pas encore son ambition.

Celui-ci paraissait un chef moins redoutable.

François, absolu dans un royaume puissant, pouvait vouloir l'être dans l'empire. Son ambition s'était déjà montrée : on connaissait son courage; et la gloire qu'il avait acquise semblait devoir le

rendre plus audacieux , et lui promettre de nouveaux succès.

Il est élu.

Les électeurs , partagés entre ces deux princes , les exclurent d'abord comme étrangers , et se réunirent en faveur de Frédéric , électeur de Saxe , le protecteur de Luther : Frédéric , qu'on surnommait le Sage , refusa , et parla pour Charles , qui fut élu.

Les électeurs
lui font jurer
une capitulation.

Une puissance aussi grande que celle de Charles-Quint , c'est ainsi que nous le nommons , menaçait la liberté du corps germanique. Les électeurs qui lui avaient vendu leurs suffrages , ne l'ignoraient pas ; mais , en lui faisant jurer une capitulation , ils se flattèrent de prévenir le danger auquel ils s'étaient exposés par avarice. Pour vous faire juger si cette confiance était fondée , il suffit de remarquer qu'un des articles de cette capitulation porte que l'empire ne sera pas héréditaire , et cependant il n'est plus sorti de la maison d'Autriche. Chaque empereur a pourtant toujours juré d'en observer tous les articles. Nous aurons occasion de remarquer bientôt les causes qui , malgré la faute des électeurs , maintiendront les princes de l'Allemagne dans leurs droits.

Sujets de
guerre entre
François et
Charles.

Vous pouvez penser si François fut sensible à la préférence donnée à son rival. Ce n'était plus le temps des procédés généreux ; il y avait trop de sujets de guerre entre les deux princes. D'un côté on pouvait demander que la Navarre fût

restituée à la maison d'Albret, et former des prétentions sur le royaume de Naples ; de l'autre, on pouvait réclamer toute la succession de Marie de Bourgogne, et prendre le Milanais sous sa protection.

Léon X avait certainement plus d'esprit que les papes dont on avait jusqu'alors vanté la politique ; mais, trop faible entre François et Charles-Quint, il est dans le cas de n'oser jamais se déclarer, et de céder cependant tour à tour à l'un d'eux. Il voit des dangers de tous côtés, et s'il en évite un, il tombe dans un autre.

Embarras de Léon X entre ces deux princes.

Henri VIII pouvait seul tenir la balance entre ces deux monarques ; aussi le recherchent-ils l'un et l'autre. Le roi de France désire d'avoir avec lui une entrevue près de Calais ; Wolsei, qu'il a gagné, la sollicite ; elle est acceptée, et les deux cours attendent avec impatience le moment où elles vont disputer de magnificence : on ne fera que cela. Cependant l'empereur, qui craint quelque chose de plus, et qui sait mieux que François flatter la vanité de Henri, débarque tout à coup à Douvres, en passant d'Espagne dans les Pays-Bas. Il caresse le roi d'Angleterre, et plus encore Wolsei : il montre la perspective de la tiare à ce cardinal ambitieux ; et il part, bien assuré de l'avoir mis dans ses intérêts.

L'un et l'autre recherchent Henri VIII, qui peut faire pencher la balance.

Une tente, dressée entre Ardres et Guines, fut le lieu où François et Henri s'embrassèrent ; après

Entrevue de François Ier et de Henri VIII.

avoir pris toutes les mesures que demande le cérémonial, c'est-à-dire après avoir réglé le nombre des gardes que chacun conduirait, et avoir si bien mesuré les distances, que l'un ne fit pas plus de pas que l'autre.

Si François voulait faire une visite à la reine d'Angleterre, il fallait que Henri en fit une en même temps à la reine de France; qu'ils partissent de leurs quartiers l'un et l'autre au même instant; qu'ils passassent au même instant la ligne de séparation; et qu'au même instant encore que François entrait dans Guines, Henri entrât dans Ardres : il faut convenir qu'il y a des choses bien difficiles pour les princes.

François, franc et généreux chevalier, dégoûté le premier de ce cérémonial méfiant et barbare, le supprima tout à coup; et sans en avoir prévenu Henri, il se rendit à Guines, accompagné seulement de deux gentilshommes et d'un page. Le monarque anglais, surpris et enchanté, vint le lendemain le voir à Ardres, ayant aussi laissé toute sa suite et ses gardes. Vous voyez que ces rois commençaient à se civiliser. Ils se séparèrent après avoir passé plusieurs jours en fêtes et en tournois, et donné quelques momens aux affaires sérieuses, sur lesquelles on n'arrêta rien.

Henri rendit ensuite une visite à l'empereur à Gravelines, et l'emmena à Calais, où il le garda quelques jours. Charles-Quint acheva de gagner

la confiance du maître et du ministre : du premier, en lui offrant de le prendre pour arbitre de tous les différens qu'il aurait avec la France, et du second, en lui promettant de nouveau le souverain pontificat, et en lui donnant les revenus de quelques évêchés. Wolsei, que Henri et les puissances étrangères enrichissaient à l'envi, avait alors des revenus qui égalaient presque ceux de la couronne.

Pendant que ces choses se passaient, il y eut en Autriche des mouvemens qui, à la vérité, n'eurent pas de suite : l'Espagne se souleva par la crainte qu'elle eût de devenir province de l'empire, et que toutes les grâces ne fussent pour les Allemands ou pour les Flamands; la Basse-Saxe et la Suabe étaient troublées par des guerres civiles; enfin Luther, dont la doctrine se répandait, préparait de nouveaux troubles; et déjà plusieurs princes avaient saisi le prétexte de la réforme pour s'emparer des biens des églises.

Dans la vue d'assurer la paix et l'ordre en Allemagne, l'empereur convoqua une diète à Worms pour le mois de janvier de 1521. Cette assemblée rétablit la chambre impériale, qui n'avait pas subsisté long-temps; elle créa un conseil de régence pour gouverner l'empire en l'absence de Charles-Quint; elle cita Luther, qui comparut, et ne se rétracta pas; elle confirma un pacte que les électeurs avaient fait pour la défense commune de

Troubles dans
les états de
Charles-Quint.

Il tient une
diète à Worms;
il cède l'Autriche à Ferdinand, son frère.

leur dignité et de leurs privilèges; et elle s'engagea à les maintenir dans tous leurs droits. Quelques mois après cette diète, Ferdinand épousa Anne, fille du roi de Hongrie et de Bohême; et Charles-Quint, son frère, lui céda tous les états que la maison d'Autriche avait en Allemagne, n'en se réservant que les Pays-Bas.

Etat des choses en 1524.

La révolte des Espagnols, et les affaires qui occupaient Charles-Quint en Allemagne, facilitèrent au roi de France la conquête de la Navarre. Cette conjoncture paraissant promettre de nouveaux succès, André de Foix, son général, pénétra jusque dans la Castille. Il ne fit que réunir contre lui les forces d'Espagne, où la sédition commençait à s'éteindre. Il fut repoussé, et reperdit le royaume de Navarre. Dans le même temps François soutenait Robert de la Marck, duc de Bouillon et prince de Sedan, qui avait pris les armes contre Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. Cependant il ne se passait rien de bien considérable de ce côté. Le roi se dédommagea de la perte de Tournai par la prise de Hesdin; il laissa échapper l'occasion de défaire l'armée de l'empereur; mais il fut plus malheureux en Italie, car il perdit le Milanais. Telle était la situation des choses à la fin de 1521.

Charles-Quint, occupé de ses affaires pendant que François est à ses plaisirs, forme une ligue

La France avait fait bien des fautes, et elle devait en faire encore; car le roi, qui voulait être conquérant, donnait souvent à ses plaisirs et le

temps et l'argent qu'il aurait dû donner à ses affaires. Cependant Charles-Quint, quoique plus jeune, était occupé des siennes, et les conduisait jusque-là en homme habile.

de toutes les puissances.

Comme il était avantageux pour lui d'avoir un pape dévoué à ses intérêts, il éleva son précepteur Adrien VI sur la chaire de saint Pierre. Il est vrai que, par ce choix, il offensa Wolsey; mais dans un nouveau voyage qu'il fit en Angleterre, il le regagna d'autant plus facilement, que le grand âge d'Adrien ne permettait pas aux espérances du cardinal de s'évanouir tout-à-fait. Il n'eut donc pas de peine à déterminer Henri VIII à déclarer la guerre à la France. Ses négociations réussirent également auprès des Vénitiens, qu'il attira dans son parti; il s'attacha les Italiens, en donnant le duché de Milan à François Sforze, frère de Maximilien, qui était à Paris. En un mot il ménagea si bien toutes les puissances, que son ennemi ne conserva d'alliés que les Suisses, sur lesquels on ne pouvait guère compter. François eut à se défendre contre une ligue dans laquelle entraient le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, Ferdinand, archiduc d'Autriche; le duc de Milan, les Vénitiens, les Florentins et les Génois.

Le roi de France se laissait gouverner par sa mère, Louise de Savoie, duchesse douairière d'Angoulême, femme fausse, intrigante, qui sacrifiait tout à ses passions, et dont l'avarice avait été une

La confiance que François donne à sa mère est funeste à la France.

des causes de la perte du Milanais. Ayant malheureusement conçu de la haine contre le connétable de Bourbon, le plus grand capitaine de son temps, elle ne cessa de le persécuter jusqu'à ce qu'elle en eût causé la ruine entière; en sorte que ce prince, qui jusqu'alors avait bien servi sa patrie, en devint l'ennemi pour se venger. C'est à lui surtout que la France devait le succès de la journée de Marignan; mais il lui fera payer cher cet avantage passager, et trop brillant. Trop brillant, dis-je, parce qu'il entretenait dans François I^{er} une ambition qui ne pouvait qu'être funeste à la France.

Il devait se tenir sur la défensive, dans l'assurance de diviser bientôt ses ennemis.

Par les mesures que le roi de France avait prises, les confédérés ne firent que de vains efforts en Picardie, en Flandre et du côté des Pyrénées. Il paraît donc qu'il fallait continuer à s'en tenir à la défensive, et songer aux moyens de diviser les ennemis. Leur union ne pouvait durer: ils avaient des intérêts trop contraires. Les peuples d'Italie ne devaient pas voir long-temps sans inquiétude la puissance de l'empereur. Les Vénitiens avaient été entraînés dans la ligue malgré eux. Adrien était mort en 1523, et Clément VII, de la famille des Médici, occupait sa place. Était-il impossible de lui faire abandonner les vues de son prédécesseur? Henri VIII, dont les trésors étaient épuisés depuis long-temps, agissait avec lenteur, parce que ses revenus ne pouvaient suf-

fire aux frais de la guerre. Enfin Wolsei, trompé deux fois par Charles-Quint, qui ne l'avait pas fait pape, était facile à gagner. Il y avait donc bien des raisons pour espérer de rompre cette ligue formidable.

Mais François veut conquérir : son armée, mal payée, passe les Alpes : elle est commandée par l'amiral Bonnivet, mauvais général; et Bourbon commande les troupes de l'empereur. Les Français sont défaits; les impériaux pénètrent dans la Provence; Bourbon assiège Marseille. Le roi, qui marche lui-même, fait lever le siège, et les ennemis se retirent, après avoir perdu beaucoup de monde.

François porte encore la guerre en Italie; le pape et les Florentins se déclarent pour lui. Tout cède d'abord sous l'effort de ses armes, jusqu'à l'arrivée de Bourbon, qui était allé lever des troupes, et qui amène douze mille Allemands. Alors le roi, qui assiégeoit Pavie, est vaincu, fait prisonnier, et conduit en Espagne. *Tout est perdu, fors l'honneur*, écrivit-il à sa mère. Il avoit raison, si l'honneur ne consiste que dans le courage; mais le véritable honneur d'un roi demande plus de sagesse. François parlait en gentilhomme.

Pour suffire aux plaisirs du roi, à l'avarice de la duchesse d'Angoulême et à cette guerre malheureuse, on avoit vendu des charges de conseil-

Pour avoir tenu une conduite différente, il est vaincu et fait prisonnier.

1525.

La France se trouvait épuisée.

lers au parlement de Paris; François avoit aliéné ses domaines, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit encore fait; il avoit augmenté les impositions; il avoit fait enlever une grille d'argent massif, dont Louis XI avoit entouré le tombeau de saint Martin; en un mot, on avoit fait de l'argent par tous les moyens qu'on pouvoit imaginer. Où seront donc actuellement les ressources de la France.

Mais l'empereur étoit sans ressources.

Elles seront dans la situation même de l'empereur. Ce prince manquait d'argent, comme Maximilien son grand-père. Si ses états étoient vastes; ses peuples étoient pauvres en général; car il n'y avoit encore de commerce et d'industrie que dans quelques villes des Pays-Bas. D'ailleurs il n'étoit pas assez absolu, pour arracher, par des impôts arbitraires, le peu d'argent qui circuloit mal parmi ses sujets. Il n'avoit pas pu lever une armée pour faire une invasion en France du côté des Pyrénées, ou du côté de la Flandre. Il n'étoit pas même en état de payer les troupes qu'il avoit en Italie, et cependant elles n'excédoient pas vingt mille hommes. Bourbon avoit engagé toutes ses pierreries, pour lever douze mille Allemands, et il ne lui étoit pas possible de les entretenir bien long-temps. Il n'est donc pas douteux que tous ces soldats mercenaires et mal payés ne se fussent bientôt débandés, si François, au lieu de s'obstiner au siège de Pavie, se fût retiré à Milan, et eût

attendu : mais il avait le caractère de ces braves chevaliers pour qui le danger était un attrait, et qui auraient cru se déshonorer par la prudence, parce qu'ils y voient de la timidité. Ce n'est pas là le courage que doit avoir un roi.

La France, sans roi, sans argent, sans armées, sans généraux, était ouverte de toutes parts aux armes de l'Angleterre, de l'empire et de l'Espagne. Cette situation est effrayante. Il semble en effet que Charles-Quint n'avait qu'à marcher pour conquérir. Il ne marcha pas : son impuissance le retenait en Espagne, et on aurait dit qu'il était lui-même prisonnier à Madrid.

Des princes, qui forment de grandes entreprises avec des petits moyens, qui n'ont que des troupes mercenaires, et qui sont toujours sans argent; qui sont épuisés avant d'avoir rien fait, et qui n'ont plus de ressources après les plus grands succès; voilà le spectacle que nous offre le temps où nous sommes, et l'Europe nous donnera souvent de pareilles scènes.

La guerre avec la France n'était pas la seule chose qui demandât de l'argent et des soins. Un ennemi redoutable s'élevait depuis peu contre l'empire : c'était Soliman II, conquérant célèbre, et le plus grand prince qu'aient eu les Turcs. Il avait pris Belgrade en 1521, et enlevé Rhodes, l'année suivante, aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Tout ce que put faire l'empereur fut

Après les plus grands succès, il ne peut rien entreprendre.

Il craignait Soliman II qui avait eu des succès,

de donner à ces moines guerriers un rocher , sur lequel ils sont aujourd'hui , et d'où on les appelle chevaliers de Malte.

Et à qui les troubles de l'Allemagne paraissent en préparer de nouveaux.

Soliman formait de nouveaux projets sur l'Allemagne, où les progrès du luthéranisme, et des sectes qu'il avait produites, causaient les plus grands désordres. Pendant la dernière campagne de Lombardie, tous les paysans s'étaient généralement révoltés dans la Suabe, la Franconie, la Thuringe, et sur le Rhin. Ce soulèvement fut suivi d'une confédération entre les électeurs de Saxe et de Brandebourg, le landgrave de Hesse, le duc de Prusse, et les villes d'Ulm et de Nuremberg, qui avaient embrassé la prétendue réforme, et qui se liguèrent contre quiconque les troublerait dans l'exercice de leur religion, et entreprendrait de les forcer à rentrer dans la communion de l'Église.

Telle était depuis long-temps en Allemagne, la disposition des esprits. On était si près d'y voir naître une guerre civile, que la diète de Spire, tenue au mois de juin 1526, fut obligée de permettre la liberté de religion, en attendant que les matières controversées eussent été jugées dans un concile général.

L'Italie forme une ligue contre lui.

L'Italie, qui ne savait ni obéir, ni se soustraire à l'étranger, donnait à l'empereur d'autres sujets d'inquiétude. La victoire même de Pavie en était le principe : elle le rendait trop puissant pour ne

pas armer contre lui des puissances jalouses. Le pape, les Vénitiens, et Sforze, duc de Milan, se liguèrent pour lui enlever le royaume de Naples, et ils invitèrent la France à entrer dans la confédération. Le secret de cette ligue fut découvert à temps, de sorte que Charles-Quint en arrêta pour cette fois les effets.

Il semble que ce prince devait au moins compter sur l'Angleterre; car certainement les circonstances ne pouvaient pas être plus favorables à l'ambition de Henri. Mais le monarque anglais, effrayé de l'ascendant que prenait l'empereur, crut de sa politique de rétablir l'équilibre. Il était d'ailleurs offensé contre Charles-Quint, qui, ébloui de sa gloire depuis la bataille de Pavie, ne lui écrivait plus de sa main, et qui signait simplement *Charles*, au lieu de signer, comme auparavant, *votre affectionné fils et cousin*. Voilà les minuties, qui règlent quelquefois le sort des états. D'autres minuties concoururent avec celles-là, c'est-à-dire les chagrins de Wolsei, qui s'apercevait tous les jours que l'empereur le caressait moins. Henri, déterminé par tous ces motifs, ne fut plus sensible qu'au dessein généreux de relever un ennemi abattu. Il dissimula cependant, il affecta même d'entendre parler avec plaisir de la journée de Pavie; cependant il négociait avec la duchesse d'Angoulême, à qui François avait donné la régence du royaume. Il s'engagea, non-seule-

Il aliène Henri VIII, qui fait alliance avec la France.

ment à procurer la liberté du roi, mais il exigea encore de cette princesse, que pour l'obtenir, elle ne consentirait au démembrement d'aucune province. La régente, de son côté, reconnut le royaume de France débiteur de Henri, pour la somme d'un million huit cent mille écus, payables en cinquante mille écus tous les six mois; et lui promit de plus, qu'après ce paiement, il conserverait pendant sa vie une pension de cent mille écus. Wolsei ne s'oublia pas dans cette négociation.

Le roi d'Angleterre, cherchant ensuite un prétexte de rompre avec Charles-Quint, lui demanda d'armer pour le mettre en possession de la Guienne, et de lui rembourser les sommes qu'il lui avait prêtées. Il savait bien que l'empereur n'avait ni armée, ni argent, et que d'ailleurs il ne voudrait pas le rendre maître d'une province aussi voisine de l'Espagne.

En jetant donc un coup-d'œil sur l'Europe, on voit que Charles-Quint était bien éloigné d'être aussi puissant qu'il le paraissait; et l'on n'est plus étonné de son inaction. Il est temps de nous transporter à Madrid.

Conduite de
Charles-Quint,
avec son prison-
nier.

A la nouvelle de la victoire de Pavie, l'empereur affecta de cacher sa joie; il plaignit le sort de son captif; et il ne permit point de réjouissances, disant qu'un roi catholique ne devait se réjouir que des victoires remportées sur les infidèles.

Il refusa long-temps, sous différens prétextes, de voir le roi. François en fut d'autant plus fâché, qu'il s'était flatté qu'en traitant avec ce prince, il en obtiendrait des conditions plus douces que celles qu'on lui avait faites. Il est vrai que jusqu'alors l'empereur lui en avait fait faire de bien dures : il exigeait pour lui le duché de Bourgogne, et une renonciation aux états d'Italie : il demandait pour Henri toutes les provinces sur lesquelles l'Angleterre avait des prétentions ; et pour le duc de Bourbon non-seulement la restitution de ses domaines, mais encore le Dauphiné et la Provence, pour les posséder à titre de royaume et sans hommage.

La négociation n'avancait point, et le roi tomba malade. Sa mort eût enlevé à l'empereur le fruit de sa victoire. Il en fut inquiet ; et ne doutant point que le chagrin ne fût une des causes de sa maladie, il l'alla voir pour l'assurer qu'il pourrait retourner en France, quand il le jugerait à propos. Ce langage équivoque parut contribuer au rétablissement de sa santé.

On conclut enfin un long traité, dont le principal article était la cession de la Bourgogne. Le roi partit de Madrid au mois de février, après un an de captivité ; et sur les frontières des deux royaumes, il donna ses deux fils aînés en otage, pour assurer l'exécution du traité.

Les états de Bourgogne ayant été assemblés,

Le roi recouvre la liberté.

1526.

Les états de

Bourgogne ré-
clament contre
l'aliénation de
cette province.

réclamèrent contre l'aliénation de leur province. Ce fut la réponse au ministre qui vint au nom de l'empereur demander la ratification du traité de Madrid. On lui apprit encore la nouvelle de la sainte ligue faite pour abaisser la puissance de l'empereur en Italie. Au mot *sainte*, vous jugez que le pape y entrait. Les autres confédérés étaient les rois de France et d'Angleterre, les Vénitiens, et Sforze, duc de Milan.

La guerre finit
par la désunion
des ligés.

François et Charles-Quint en vinrent aux reproches, se donnèrent des démentis, et se firent mutuellement des défis. Ces puissances formidables en étaient donc réduites à se dire des injures. La sainte ligue continua cependant la guerre, et il en fut de cette ligue comme de toutes les autres : heureusement sa désunion amena la paix.

1520.

Le roi renonça à ses droits sur les états de Milan et de Naples, à toute suzeraineté sur la Flandre et l'Artois, et donna deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses deux fils.

Mort du duc
de Bourbon. Sac
de Rome.

Pendant la sainte ligue, funeste à l'Italie et à la France, le duc de Bourbon, qui commandait les troupes impériales en Lombardie, n'avait point d'argent. Il offrit donc en paie à ses soldats le pillage de Rome, quoique le pape vînt de faire une trêve de quelques mois avec l'empereur. Il marche, il pille en chemin quelques villes, il arrive, il donne l'assaut, il est tué; mais Rome est prise, et les

1527.

ravages que commettent les chrétiens surpassent toutes les horreurs des Barbares.

Clément VII était assiégé dans le château Saint-Ange. L'empereur, affligé de cette nouvelle, prit le deuil, fit faire des processions pour la délivrance du pape; il ne songeait pas qu'il pouvait lui-même le délivrer, et il fallut que les Français forçassent ses propres troupes à lever le siège. Il me semble que depuis la victoire de Pavie, Charles-Quint est moins grand que lorsqu'il négociait pour armer l'Europe contre la France. L'impuissance où il se trouve aurait dû le rendre plus politique que jamais; cependant il aliène l'Angleterre; il impose à son prisonnier des conditions dures, auxquelles il sera obligé de renoncer; et il finit par jouer une comédie ridicule.

Depuis la victoire de Pavie, Charles-Quint est moins grand.

Pendant que les princes troublaient l'Occident par des projets au-dessus de leurs forces, Soliman ravageait la Hongrie, et en conquérait une partie. Louis, roi de Hongrie et de Bohême, ayant perdu la vie dans la bataille qu'il livra aux Turcs, l'archiduc d'Autriche, qui n'avait pas défendu ces royaumes, prétendit qu'ils lui appartenaient, en vertu de quelques traités faits avec les rois précédens. Mais les Hongrois élurent Jean Zapolski, jugeant que la couronne appartenait à la nation, et que leurs souverains n'avaient pu en disposer. Cependant Jean, hors d'état de résister à l'archiduc, demanda des secours à Soliman, qui entra de nou-

La diversion que Soliman II faisait en Hongrie avait forcé Charles-Quint à la paix.

1526.

1529.

veau en Hongrie, se rendit maître de ce royaume, passa dans l'Autriche, et assiégea Vienne. Ce conquérant, forcé de se retirer après avoir perdu à ce siège près de soixante mille hommes, pouvait garder la Hongrie; et il eut la générosité de mettre Jean en possession de cette couronne, sans lui imposer aucune condition. Ces événemens se passaient en Allemagne pendant la guerre de la sainte ligue, et sont au nombre des causes qui forcèrent Charles-Quint à se relâcher.

Les luthériens protestent dans la diète de Spire.

1529.

Après la retraite de Soliman et la conclusion de la paix, il restait les troubles de l'Église. Une diète, qui venait de se tenir à Spire, n'avait fait qu'aigrir les esprits. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg, le landgrave de Hesse, plusieurs autres princes et quatorze villes impériales, avaient protesté contre un décret qui ne laissait pas une entière liberté de religion, et on avait été obligé de les satisfaire. C'est de cette protestation que les luthériens ont pris le nom de protestans.

1530.

Ils présentent leur confession de foi à celle d'Augsbourg.

L'année suivante, dans une autre diète tenue à Augsbourg; et à laquelle l'empereur se trouva, les protestans présentèrent une confession de foi, qu'on nomme pour cette raison, *la confession d'Augsbourg*. On disputa sans rien conclure; Charles-Quint ordonna aux protestans de rentrer dans la communion de l'Église. Il menaça; il voulut employer la violence, et il fut obligé de cé-

der. On arrêta seulement qu'on inviterait le pape à convoquer un concile général, et qu'en attendant, chacun se réglerait sur le culte d'après sa conscience.

Les protestans n'ignoraient pas que l'empereur n'avait cédé qu'à la nécessité. Prévoyant donc les persécutions dont ils étaient menacés, ils travaillèrent à rendre leur union tous les jours plus étroite. Dans cette vue, ils formèrent une confédération à Smalcalde, et ils cherchèrent des secours hors de l'empire. François et Henri accédèrent à cette confédération.

Ils forment la confédération de Smalcalde.

1532.

Il fallut alors le ménager d'autant plus, que Soliman ravageait l'Autriche. On négocia : après bien des conférences, on convint de permettre généralement à tout le monde d'embrasser le luthéranisme, et que si l'empereur ou tout autre inquiétait les protestans, il serait regardé et puni comme infracteur de la paix publique. Ce décret, ayant été publié dans la diète de Ratisbonne, rétablit le calme : l'empereur obtint des secours contre les Turcs, et Soliman fut obligé d'évacuer l'Autriche.

Ils font la loi à Charles-Quint.

Dans les siècles où les peuples s'occupaient séparément chacun de leurs désordres, une famille dans laquelle l'empire se serait conservé, aurait pu profiter des divisions pour subjuguier peu à peu tous les vassaux les uns par les autres : la France en est un exemple. Il n'en est plus de même de

Combien il se trompait, lorsqu'il se flattait de subjuguier les princes de l'empire en semant les divisions.

puis que les puissances, tranquilles ou moins agitées au-dedans, commencent à regarder au-dehors, et à se lier par des négociations et par des ligues. Vouloir dans de pareilles circonstances entretenir les divisions, et se flatter d'élever une monarchie sur les ruines qu'elles laissent, c'est appeler les puissances étrangères au secours du parti le plus faible, et le rendre égal en forces, ou supérieur. C'est ce que Charles-Quint ne paraît pas avoir connu. Rempli du vain projet de soumettre les protestans, auxquels il est obligé de céder, il croit déjà prévoir le moment où les catholiques seront forcés de plier sous son joug. Il aurait mieux prévu, s'il eût jugé que les puissances voisines de l'Allemagne seraient toujours prêtes à se déclarer pour le parti qu'il voudrait opprimer. Voilà ce qui conservera la liberté du corps germanique; mais, parce que la maison d'Autriche n'abandonnera pas sitôt la politique de Charles-Quint, il y aura encore bien du sang de répandu; et malheureusement la religion ne servira que de prétexte à l'ambition des empereurs.

Progrès du
luthéranisme en
France. Cir-
constances qui
lui sont favora-
bles.

Il fallait enfin que l'hérésie infectât la France, pour y préparer de nouvelles guerres et de nouvelles révolutions. Dans un temps où l'Église elle-même avouait ses abus, il n'était pas possible que le bruit d'une réforme, qui se faisait en Allemagne, n'excitât la curiosité des Français. Le public, qui parle, qui juge sans connaître, approu-

vait , condamnait suivant son penchant , ou son éloignement pour les nouveautés. Cependant les progrès du luthéranisme en Allemagne , lui faisaient sourdement des partisans en France , et l'alliance du roi avec les protestans , semblait les enhardir à se montrer. Ils se répandirent bientôt dans le Béarn et dans la Guienne , où ils furent ouvertement protégés par Marguerite , sœur de François et femme d'Albret , roi de Navarre.

Le roi de France , qui crut étouffer le mal dans sa naissance , ordonna que tous ceux qui seraient convaincus d'hérésie , fussent condamnés à mort ; et on brûla six luthériens à Paris , au mois de janvier 1535. Mais , comme on ne pouvait pas les brûler tous , ceux qui restèrent n'en eurent que plus de fanatisme. Jean Calvin , le plus célèbre de ces novateurs , s'échappa. Il se retira à Genève , où il introduisit sa doctrine , et d'où il gouverna les prétendus réformés de France. Cependant le roi , qui brûlait les protestans à Paris , eut bien de la peine à se justifier auprès de ceux qu'il protégeait en Allemagne : ils n'approuvèrent pas non plus l'alliance qu'il projetait avec Soliman. Pourquoi faut-il que les princes , tombant en contradiction avec eux-mêmes , montrent du zèle pour la religion , et la sacrifient en même temps à des vues politiques ? Ne prévoient-ils pas les suites funestes de ces contradictions ? Ce n'est pas que je blâme les alliances avec les hérétiques ou avec les infidèles ,

François I fait brûler en France les protestans , qu'il protège en Allemagne.

1535.

lorsque ce sont celles d'où l'on retire le plus d'avantages. Alors l'intérêt de l'état doit en être l'unique motif : ce n'est pas assez que la religion n'y entre pas, elle doit même ne pas paraître y entrer. Mais, lorsque François I^{er} s'engageait à prendre les armes pour assurer en Allemagne la liberté de conscience aux luthériens, pouvait-on présumer qu'il les ferait brûler en France ? et n'étaient-ils pas en droit de lui reprocher cette conduite contradictoire ?

Le luthéranisme avait aussi des partisans en Angleterre, et l'ouvrage de Henri VIII contre Luther, en augmente le nombre.

Les erreurs de Luther, parvenues de bonne heure en Angleterre, firent bientôt des prosélytes ; surtout parmi les lollards, dont la doctrine avait quelques rapports avec celle de cet hérésiarque, et qui étaient encore en grand nombre dans ce royaume. Henri, alors zélé pour l'église catholique, s'opposa de tout son pouvoir aux progrès de l'hérésie. Comme il se piquait d'être théologien, que saint Thomas était son auteur favori, et que Luther avait mal parlé de ce docteur, il se crut fait pour défendre la foi et le docteur angélique. Il réfuta donc cet hérésiarque, dans un ouvrage qu'il envoya à Léon X. Je ne sais si ce pape le lut : mais il en parla avec estime, et donna à l'auteur le titre de *Défenseur de la foi*. Quant à Luther, il le parcourut au moins ; car il répondit au roi avec la même aigreur qu'il aurait fait à un moine. Le public, dit-on, lui donna la victoire : il est cependant vraisemblable que

la plus saine partie ne lisait guère ni l'un ni l'autre. Quoi qu'il en soit, un champion, tel que Henri, attira l'attention; et sa défaite, vraie ou fausse, fit de nouveaux partisans au luthéranisme. Vous voyez par conséquent, qu'un roi théologien n'est pas ce qu'il faut pour la défense de la religion; mais il est bien dangereux quand il la combat: c'est ce que Henri va faire.

Catherine, fille de Ferdinand et d'Isabelle, tante par conséquent de Charles-Quint, avait épousé Arthur, fils aîné de Henri VII. Ce prince étant mort quelques mois après, le roi d'Angleterre obtint la dispense de Jules II, pour la marier avec son second fils Henri VIII, alors âgé de douze ans. Il les fiança. Il en témoigna à la vérité dans la suite quelque scrupule; néanmoins après sa mort, Henri VIII épousa Catherine solennellement.

Henri VIII
avait épousé
Catherine, veuve
de son frère,
et tante de
Charles-Quint.

1527.

Il vivait avec elle depuis dix-huit ans, et ne laissait voir aucune inquiétude. Cependant la reine, qui avait au moins six ans de plus, se flétrissait; le roi commençait à sentir des dégoûts, et les dégoûts produisirent enfin les scrupules. Malheureusement pour Catherine, il remarqua dans le Lévitique ce qui lui était échappé jusqu'alors, la loi qui défend d'épouser la veuve de son frère. Il vit encore dans saint Thomas que cette loi est naturelle, divine, d'obligation pour tous les hommes, et que le pape n'en peut dispen-

Il a des scrupules sur son mariage.

ser : enfin l'amour acheva de lui ouvrir les yeux.

Il devient amoureux d'Anne de Boulen.

Anne de Boulen, depuis peu fille d'honneur de la reine, était dans la fleur de l'âge et de la beauté. Henri, qui la voyait souvent, en devint amoureux, et connut bientôt qu'elle ne serait jamais sa maîtresse. Il fallait donc rompre son premier mariage, et il ne lui resta d'espérance que dans le Lévitique et dans saint Thomas.

Alors, plus scrupuleux, il sollicite son divorce.

Alors éclatèrent ses scrupules, devenus plus grands par les obstacles que sa passion rencontrait. Peut-être même n'avaient-ils commencé qu'alors ; mais, s'il en faut croire ce qu'il disait lui-même, il en était tourmenté depuis long-temps. Des trois enfans qu'il avait eus de Catherine, il ne lui restait que Marie, que nous verrons sur le trône. Les droits de cette princesse devenaient équivoques, depuis que la conscience timorée de Henri jetait des doutes sur son mariage. Toute la nation, qui craignait que la succession ne fût la cause d'une guerre, désirait impatiemment que le roi prît un parti qui dissipât toute inquiétude. Il songea donc à solliciter son divorce auprès de Clément VII.

Il n'était pas honnête de fonder la nullité du mariage sur l'abus que Jules II avait fait de son autorité en donnant la dispense. Il y avait un moyen pour conserver les droits du saint-siège, et pour laisser à un pape la liberté de casser ce que son prédécesseur avait fait, c'était de déclai-

rer que la bulle avait été accordée sur un faux exposé : c'est ce qu'on fit.

Clément, alors assiégé dans le château Saint-Ange, parut d'abord favorable aux propositions qui lui furent faites ; car il n'attendait de secours que de l'Angleterre et de la France. Mais, lorsqu'il eut recouvré la liberté, on ne trouva plus en lui que les protestations vagues d'un homme qui ne veut qu'éluder.

Ce pontife était dans une situation embarrassante. D'un côté Henri, mécontent, pouvait se déclarer pour la nouvelle réforme, et l'église perdait une de ses plus belles provinces ; de l'autre l'empereur menaçait de convoquer un concile général, pour corriger les abus de la cour de Rome. Clément y pouvait être déposé, soit parce qu'on prétendait avoir contre lui des preuves de simonie, soit parce qu'on ne pouvait douter qu'il ne fût bâtard, puisque Léon X, son oncle avait constaté ce défaut de naissance en le déclarant légitime par une bulle ¹. Enfin Florence où, depuis Charles VIII, il y avait toujours eu des troubles, venait de chasser les Médici ; et cette république

Situation embarrassante de Clément VII.

¹ C'est encore là un droit que les papes s'étaient arrogé. Leur puissance avait une force rétroactive, et pouvait faire que ce qui avait été, n'avait pas été. Au reste, la bâtardise pouvait être un prétexte pour déposer un pape, puisqu'elle est une raison pour ne pas promouvoir aux ordres sacrés.

s'était alliée des Vénitiens, de la France et de l'Angleterre. La famille du pape ne pouvait donc attendre aucun secours de ces puissances : l'empereur était le seul objet de toutes ses espérances et de toutes ses craintes.

Il songe à se faire un mérite de son refus auprès de l'empereur.

Sacrifiant tout à sa sûreté et à l'agrandissement de sa maison, Clément résolut de se refuser à la demande de Henri; mais il voulut ne se déclarer qu'à propos, et faire traîner cette négociation jusqu'à ce qu'il fût assuré de se faire un mérite de son refus auprès de l'empereur, et d'en obtenir ce qu'il désirait.

Pour cela il feint de se prêter au divorce.

Sollicité vivement par les ambassadeurs de Henri, il leur donna une commission pour Wolsey, par laquelle il autorisait ce cardinal, conjointement avec quelques autres évêques, à juger de la validité du mariage de Catherine. Il joignit à cela verbalement toutes les promesses et permissions qu'on exigea de lui. Ce n'était pas assez : comme la cour de Londres n'ignorait pas les ménagemens du pape pour Charles-Quint, on n'eut garde de s'engager plus avant sur de simples paroles qui pouvaient être désavouées. Il fallut donc faire partir de nouveaux ambassadeurs. Il s'agissait de lier le pape, de façon qu'il fût forcé à confirmer la sentence des commissaires, et qu'il ne pût révoquer la commission, ni évoquer l'affaire à Rome.

Il nomma une nouvelle commission, qui joi-

gnait le cardinal Campeggio à Wolsei; il s'engagea par une lettre à ne la pas révoquer; mais en termes équivoques, qui ne liaient point: enfin il donna à Campeggio une bulle qui annulait le mariage, dans le cas où il serait jugé invalide.

Le cardinal italien trouva des prétextes pour différer son départ pendant cinq ou six mois; et quand il fut arrivé, il fit naître des incidens pour retarder le jugement définitif, jusqu'à ce que Clément eût terminé son traité avec Charles-Quint.

Le pape, qui ne voulait pas s'engager trop avant, était néanmoins bien aise de paraître entrer dans les vues du roi d'Angleterre. C'était en effet le moyen d'obtenir de l'empereur ce qu'il pouvait désirer; car ce prince voulait absolument le détacher de la sainte ligue, et il prenait avec chaleur les intérêts de Catherine, sa tante. Par le traité qui fut conclu au mois de juin, le pape devait avoir pour lui Cervia, Ravenne, Modène, Reggio et Rubiera, et pour Alexandre Médici, son petit-neveu, la souveraineté de Florence et Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint. Mais Florence était une conquête à faire. Les Florentins, privés de tout secours, se défendirent comme des citoyens déterminés à s'ensevelir sous les ruines de leur patrie. Trop faibles enfin contre l'empereur et le pape, ils perdirent leur liberté pour toujours; et Alexandre, avec le titre de

Mais il s'y refuse lorsqu'il a obtenu de Charles-Quint tout ce qu'il désire.

1529.

1530.

duc, régna dans un pays ruiné. Aussitôt après la conclusion de ce traité, Clément évoqua l'affaire du divorce.

Henri était accoutumé à vouloir que ses ministres fussent les garans du succès de toutes ses entreprises. Wolsei n'avait pas réussi : il fut donc disgracié. Il mourut quelques mois après, lorsqu'on venait de l'arrêter, comme criminel de haute trahison : toutes les accusations portaient cependant sur des choses vagues ou sans preuves.

Henri consulte
les universités
sur son divorce.

Henri, n'ayant pas négocié heureusement avec le pape, tenta une voie plus facile : il consulta les universités, c'est-à-dire, qu'il leur demanda un avis conforme à son amour. L'empereur n'oublia pas de les solliciter, pour en obtenir une décision favorable à sa tante; et François, qui voulait fomenter la division entre ces deux princes, joignit ses sollicitations à celles du premier. Vous jugez par-là que les universités d'Angleterre et de France se déclarèrent pour la nullité du mariage. Ce ne fut pas cependant sans difficultés, dans quelques-unes au moins. Celles d'Espagne, d'Allemagne et des Pays-Bas, ne furent pas consultées, ou jugèrent différemment. Les protestans même furent contraires aux désirs de Henri; mais Pavie, Ferrare, Padoue et Bologne, quoique dans les états du pape, lui furent tout-à-fait favorables.

opposaient, à la loi du Lévitique, celle du Deutéronome, qui ordonne d'épouser la veuve de son frère. On disputa beaucoup, pour savoir si les lois des Juifs sont faites pour les Anglais, et pour juger laquelle de ces deux lois contraires devait être regardée comme une exception. On cita plus qu'on ne raisonna. Enfin Henri, appuyé des suffrages qu'il avait obtenus, fit casser son mariage, et déclara celui qu'il avait déjà fait secrètement avec Anne de Boulen. Le pape l'excommunia.

mariage, et le pape l'excommunia.

1533.

Il y avait déjà long-temps qu'on se plaignait en Angleterre des abus de la cour de Rome et des désordres du clergé. Les droits du saint-siège et les ecclésiastiques, étaient des sujets ordinaires de conversation : les parlemens tentaient déjà d'introduire quelque réforme ; ils abolissaient les bulles, les dispenses et toutes les impositions de la chambre apostolique ; on prêchait que le pape n'a point d'autorité hors de son diocèse. En un mot, à force de s'entretenir de ces choses, on s'accoutumait à parler avec plus de liberté ; et on applaudissait à tel propos dont on eût été scandalisé quelque temps auparavant. Tout préparait donc une révolution, et l'excommunication ne pouvait que la hâter. En effet un nouveau parlement déclara le roi chef suprême de l'église anglicane, reconnaissant en lui, comme inhérent, le pouvoir d'examiner, de réprimer, de rectifier,

Mais les circonstances sont toutes en sa faveur, et le parlement lui donne une juridiction spirituelle sans bornes.

1534.

de réformer, de punir toutes les hérésies, offenses, abus, profanations, crimes, comme étant du ressort de sa juridiction spirituelle. Il lui donna encore les annates et les décimes, qui se payaient auparavant à la cour de Rome. Ainsi le roi eut dans son royaume une puissance supérieure à celle que l'Église accorde au pape.

On applaudit en général à ce changement ; mais les plus sages en prévoient les conséquences.

L'ivresse de la nation, qui ne songeait qu'à se couer le joug du saint-siège, et le pouvoir absolu de Henri, à qui les parlemens ne pouvaient rien refuser, furent les causes d'une révolution aussi subite. Le clergé même s'y prêtait en général, parce qu'il voyait cesser les exactions, qui le révoltaient depuis long-temps contre la cour de Rome. En un mot tous les ordres, excepté les moines, applaudirent au changement, tant qu'on ne fut occupé que des avantages temporels qu'on en voyait naître. Mais lorsque ce premier enthousiasme fut un peu diminué, et qu'on se demanda avec plus de sang-froid, jusqu'à quel point il fallait se séparer du saint-siège ; ce qu'il fallait croire ; s'il convenait de recevoir indifféremment tous les dogmes de l'église romaine, ou d'en rejeter quelques-uns, on sentit l'embarras où l'on se trouvait, et les plus sages commencèrent à prévoir que le pas qu'on avait fait pouvait conduire à de terribles conséquences. En effet on n'avait point de règles pour juger où l'on devait s'arrêter.

Il était à crain-

Le clergé était dans une profonde ignorance.

Le peuple jusqu'alors avait suivi aveuglément les opinions reçues, les superstitions comme les dogmes. Si on le faisait raisonner, si on le dépouillait une fois de sa prévention pour quelques-unes de ses superstitions, n'était-il pas à craindre, qu'après avoir abandonné des erreurs auxquelles il ne tenait que par habitude, il n'abandonnât bientôt des vérités qu'il adoptait par instinct? Or c'était là l'artifice des protestans qui se répandaient alors en Angleterre. Ils commençaient par combattre les abus les plus grossiers. Le peuple, séduit, s'accoutumait donc à rejeter une partie de ce qu'il avait cru, et se préparait insensiblement à rejeter dans la suite une partie de ce qu'il croyait encore.

Les papes avaient usurpé; ils avaient introduit de nouveaux usages; ils avaient établi de nouvelles maximes. Il y avait donc des abus; mais il y avait aussi des usages et des maximes, qui par la tradition remontaient jusqu'aux apôtres. Il aurait fallu faire la différence de ces choses pour réformer sagement; on n'en savait pas assez. On retrancha d'abord ce qui déplut; faute de savoir où s'arrêter, on retrancha encore. Bientôt ce que la tradition la plus ancienne avait conservé, fut confondu avec ce que les siècles d'ignorance avaient produit. En conséquence, on rejeta toute tradition; on cessa de reconnaître l'autorité de l'Église; on n'eut plus d'autre règle que l'écriture.

Mais, lorsque l'écriture est susceptible de dif-

dre que le peuple séduit n'abandonnât la vérité comme l'erreur.

Les Anglais n'ont point de plande réforme, et s'accordent seulement à rejeter l'autorité de l'Église.

Alors chacun

devient juge de
la doctrine.

férentes interprétations, à qui appartiendra-t-il d'en déterminer le sens? Les réformateurs prétendus niaient que ce fût l'Église. Aucun d'eux cependant n'osait, ni ne pouvait en pareil cas décider souverainement. Ils sentaient bien qu'ils n'avaient pas droit de forcer à voir dans les livres saints ce qu'ils y voyaient, et à n'y voir rien de plus. Ce fut donc une nécessité de dire que chaque particulier peut lire et juger par lui-même. Voilà l'absurdité où l'on fut entraîné de conséquence en conséquence. Je dis *absurdité*, car dans ce système, ceux qui n'ont pas assez d'intelligence ou assez de temps, sont condamnés à ne savoir que penser. C'est néanmoins le plus grand nombre; mais le peuple fut flatté d'être juge de la doctrine.

Chacun se fait
une profession
de foi, ou croit
d'après sa nour-
rice.

Les choses en étant venues à ce point, vous jugez combien la religion sera flottante; elle variera comme les esprits. Sous prétexte d'ôter des préjugés, on niera les dogmes, on substituera des erreurs; les sectes se multiplieront; elles s'armeront les unes contre les autres; et il y aura des troubles jusqu'à ce que chacun, ayant enfin renoncé au droit d'examiner, s'accoutume à croire ce qu'on lui a enseigné dans l'enfance, et à tolérer ceux qui ne pensent pas comme lui. Il arrivera donc que les novateurs n'auront dépouillé l'Église de son autorité, qu'afin qu'on croie un jour sur l'autorité de sa nourrice. Mais ce mo-

ment de calme n'arrivera que quand on sera las de s'égorger.

Henri ne songeait pas à pousser la réforme aussi loin. Quoique séparé du pape, il voulait conserver la foi catholique. Il la regardait comme sa cause, depuis qu'il avait écrit contre Luther. Il était de son amour-propre de penser comme son livre. Il croyait d'ailleurs les protestans toujours prêts à se révolter, parce qu'il en jugeait par la populace, qui s'était soulevée en Allemagne. Il se proposait de sévir contre eux par le fer et par le feu.

C'était une chose assez difficile que de conserver la foi catholique, en se séparant de l'Église romaine. Henri s'était seul mis dans cette position. Aucun de ses ministres ni de ses courtisans ne pensait comme lui; et, peu d'accord entre eux, ils formaient encore différens partis : les uns restaient intérieurement attachés à la communion de Rome, les autres désiraient d'introduire la nouvelle réforme. Tous cependant cachaient au roi leur façon de penser, et cherchaient les moyens de le gagner. Ceux qui voulaient favoriser les luthériens, nourrissaient son ressentiment contre la cour de Rome, tandis que ceux qui désiraient de rétablir la religion catholique, applaudissaient en apparence à sa suprématie, voulant le porter à s'opposer de tout son pouvoir à l'établissement du luthéranisme.

Cependant Henri se proposait de conserver la foi catholique.

Le parti des catholiques et le parti des protestans flattent Henri, chacun dans l'espérance de le gagner.

Plus ils montrent de déférence, plus il accroît son autorité,

C'est ainsi que, pendant tout ce règne, la cour de Londres parut incertaine entre l'ancienne et la nouvelle croyance. Henri, qui tenait la balance entre les deux partis, laissait à l'un et à l'autre l'espérance de le gagner. Ce n'est pas qu'il employât pour cela aucun artifice; au contraire il était franc, on le savait : mais on savait aussi que la fougue de ses passions était d'ordinaire le mobile de ses démarches, et c'est pourquoi chaque parti se flattait de l'attirer à soi. En cela son caractère le servit mieux que la politique la plus profonde, car il lui soumettait également les catholiques et les novateurs. C'est ainsi que tout contribuait à l'accroissement de son autorité.

Et il sévit impunément contre les uns et contre les autres.

Placé entre ces deux partis, qu'il condamnait également, il sévissait indifféremment contre l'un et contre l'autre. Aucun soulèvement n'était à craindre pour lui; parce que les deux partis, séduits par le même espoir, s'empressaient à lui montrer la même soumission; et chacun l'excitait et l'armait tour à tour. Ainsi, pendant que les protestans étaient poursuivis, qu'on était accusé d'hérésie sur les plus légères apparences, et que plusieurs périssaient par le feu, les catholiques qui refusaient de reconnaître la suprématie du roi, perdaient la tête sur un échafaud, comme criminels de haute-trahison. De la sorte périt le chancelier Thomas Morus, connu dans toute l'Europe par sa sagesse, sa vertu et son savoir. Henri,

qui pendant vingt-cinq ans n'avait puni de mort personne pour crime d'état, devint sanguinaire, lorsqu'il fut armé de la puissance spirituelle. Effrayé lui-même du sang qu'il répandait, il prit le deuil pour montrer sa douleur : cependant il continua de sévir. Il portait le deuil quand Thomas Morus fut exécuté.

Il se tramait depuis quelque temps une intrigue, qui mérita d'attirer enfin l'attention du roi. Elisabeth Barton, de la province de Kent, étant sujette à des convulsions qui mettaient autant de désordre dans son esprit que dans son corps, avait paru inspirée au peuple, et croyait l'être sur la parole du peuple même. Jusque-là ce n'était qu'une illusion; mais un prêtre voulant mettre en vogue une chapelle de la vierge, Elisabeth contrefit les convulsions et les extases, et dit que Dieu lui avait promis sa guérison, si on la transportait dans cette chapelle. Le miracle se fit, il fut divulgué : on ne parla plus que de la sainte fille de Kent, c'est ainsi qu'on la nommait.

Alors d'autres ecclésiastiques voulurent tirer un plus grand parti de ces extases. Elisabeth, inspirée par eux, déclama contre les innovations qui se faisaient dans le gouvernement, et contre le divorce de Henri : elle osa prédire que si le roi épousait une autre femme, il perdrait la couronne en moins d'un mois, qu'il serait abandonné de Dieu en moins d'une heure, et qu'il mourrait de

Imposture
d'Elisabeth Bar-
ton, nommée la
sainte fille de
Kent.

Elle fut l'oc-
casion de la
suppression des
ordres monas-
tiques.

la mort des scélérats. Elle fut arrêtée, elle avoua son crime, sans être mise à la question, et tous ses complices furent convaincus. Cet événement fournit au roi l'occasion d'attaquer les moines. Trois monastères furent supprimés; et comme ce coup d'autorité excita peu de murmures, il n'en resta plus quelques années après. Tel était l'état de la religion en Angleterre, vers l'année 1535.

A la naissance
du luthéranis-
me il faut con-
naître les royau-
mes du Nord.

Le luthéranisme demande que nous jetions un coup d'œil sur les royaumes du Nord, parce que leurs intérêts commencent depuis cette révolution à se mêler avec ceux des autres puissances de l'Europe. Si je remontais bien haut, je ne ferais que mettre sous vos yeux des désordres semblables à ceux que vous avez vus ailleurs; car dans ces siècles barbares, l'histoire de tous les peuples se ressemble.

Ils étaient
électifs.
1376.

Waldemar III, roi de Danemarck, étant mort, et n'ayant point laissé de fils, les états mirent sur le trône Olaüs, fils de Haquin, roi de Norwége et de Marguerite fille de Waldemar. Ce prince avait des droits sur la Suède, comme petit-fils de Magnus, que les Suédois avaient déposé; et Albert de Mécklenbourg, qui avait été donné pour successeur à Magnus, avait aussi des droits sur le Danemarck, parce qu'il était fils de la sœur aînée de Marguerite. Cependant ces droits de part et d'autre étaient fort équivoques; car les couronnes de Suède et de Danemarck étaient proprement

électives. Mais les nations sont condamnées à se faire la guerre, pour les droits que les princes se font et qu'elles désavouent.

Olaüs était âgé de douze ans. Marguerite, qui avait eu l'habileté de le faire élire, se fit donner la régence; et son fils étant mort, elle conserva la couronne, quoique les Danois ne fussent pas dans l'usage d'obéir à une femme : elle avait su gagner le clergé et la noblesse.

Marguerite, la Sémiramis du Nord.

1385.

Sollicitée par les peuples à leur donner un roi, mais ambitieuse de gouverner, elle choisit le plus jeune de ses petits-neveux, Eric fils de Wratlas, duc de Poméranie. C'est cette princesse, qu'on nomme la Sémiramis du Nord.

Elle conquiert la Suède. Alors projetant de faire une seule monarchie des trois royaumes, elle en convoqua les états-généraux à Calmar. On pensa, comme elle, que cette réunion devait terminer toutes les guerres qui divisaient ces peuples depuis long-temps. Son projet fut donc unanimement approuvé, et on convint que le roi serait élu tour à tour en Suède, en Danemarck, en Norwége; qu'il ferait aussi tour à tour sa résidence dans chacun des trois royaumes; que chaque nation conserverait ses lois, ses usages ses privilèges, et que les dignités seraient données, dans chaque royaume, aux naturels du pays.

Dans les états de Calmar, elle fait la réunion des trois royaumes.

Ce projet, beau dans la spéculation, réussit tant qu'e vécut l'héroïne qui l'avait formé, parce

Après elle, cette réunion est une source de guerres.

qu'elle sut maintenir l'union. Après elle, ce fut une source de guerres, parce que, bien loin d'observer la loi fondamentale de la réunion, les rois affectèrent de résider en Danemarck, et de traiter la Norwége et la Suède comme des provinces.

La Suède rompt l'union.
1573.

Les troubles ne furent jamais plus grands, que lorsque Christian II monta sur le trône de Danemarck. La Suède, lasse d'être opprimée, s'était séparée depuis quelque temps. Elle n'avait point élu de roi; elle était gouvernée par Steensure, avec le titre d'administrateur.

Léon X l'excommunie.

Troll, archevêque d'Upsal, ayant tramé une conspiration en faveur de Christian, fut découvert, déposé; et s'étant retiré à la cour de Danemarck, il porta ses plaintes à Léon X, qui excommunia la Suède, et invita Christian à y porter ses armes.

Perfidie de Christian II, le Néron du Nord.

Le roi de Danemarck eut d'abord peu de succès. Il vit même périr presque toute son armée, dans la première expédition qu'il fit. Forcé à traiter, il offrit de se rendre à Stockholm, si on lui donnait en otages six personnes de la première distinction, du nombre desquelles était Gustave Ericson Vasa; mais dès qu'il les eut sur son vaisseau, il mit à la voile, manquant à sa parole et au droit des gens.

Après la victoire, il s'autorise de la bulle de Léon pour commettre des cruautés.

Il vainquit enfin. L'administrateur étant mort de ses blessures, la Suède sans chef fut obligée de se soumettre. L'armée victorieuse désola tout

sur son passage. Christian prenait la bulle du pape pour prétexte de ses cruautés, et se disait le ministre des vengeances de Rome.

Reconnu et couronné, il donna dans le château de Stockholm des fêtes auxquelles il invita les principaux du sénat et de la noblesse. Les deux premiers jours se passèrent en jeux, en festins; le roi lui-même ne montra que de la joie, et parut affable à tout le monde : mais le troisième jour, l'archevêque d'Upsal vint demander l'exécution de la bulle du pape, et la réparation de l'injure qui lui avait été faite. Aussitôt des satellites qu'on avait préparés égorgèrent quatre-vingt-quatorze sénateurs ou gentilshommes qui étaient alors dans le château; leurs valets furent pendus, et on livra la ville à la fureur des soldats.

C'est ainsi que Christian devenait l'horreur de ses nouveaux sujets, tandis que Gustave Vasa, échappé de la prison où il avait été renfermé, errait déguisé dans la Dalécarlie, attendant le moment de venger sa patrie, la mort de son père et la captivité de sa famille. Il était fils d'Eric Vasa, un des sénateurs qui venaient d'être égorgés, petit-neveu de Canutson qui avait été roi de Suède, et cousin-germain de l'administrateur Steensture.

Confondu avec des paysans qui travaillaient aux mines, il attendait tout de son courage. Il se fit connaître à eux, se mit à leur tête; et les

Il fait égorger quatre-vingt-quatorze sénateurs ou gentilshommes de Suède.

1420.

Gustave Vasa dans la Dalécarlie.

Il se rend maître de la Suède.

1521.

mécontents ayant grossi sont parti, il se vit bientôt maître d'une partie de la Suède. Le lâche Christian fit mourir la mère, les sœurs de Gustave, et tous les Suédois qu'il avait faits prisonniers.

Les états de Danemarck déposent Christian II.

Ce monstre ne pouvait pas aller en Suède pour s'opposer aux progrès de son ennemi; car il n'osait quitter le Danemarck, où il n'était pas moins odieux. Il convoqua les états pour en obtenir des secours, et il devait s'y rendre avec une troupe de soldats étrangers, se proposant d'user de violence, si l'on résistait à ses volontés. Son dessein fut connu : les Danois s'assemblèrent à Wibourg; ils le déposèrent; et Magnus Munce, chef de la justice du Jutland, osa lui porter l'acte de sa déposition. *Mon nom*, disait ce magistrat, *devrait être écrit sur la porte de tous les méchants princes. J'ajoute qu'il faudrait encore leur faire lire souvent le manifeste que publièrent les états de Danemarck.*

1523.

Ce Néron du Nord, c'est ainsi qu'on le nomme, ne montra que de la faiblesse et de la lâcheté. Son oncle, Frédéric, duc de Holstein, fut élu roi de Danemarck et de Norwége. Gustave eut la couronne de Suède.

Circonstances favorables au luthéranisme.

C'est sous Christian, Gustave et Frédéric, que le luthéranisme fut répandu dans le Nord. Plusieurs causes en rendirent les progrès rapides. Ces peuples s'étaient convertis dans les temps où l'on prêchait les prétentions des prêtres et des papes, confusément avec les articles de foi. Plus ils avaient

eu la simplicité de croire qu'ils ne pouvaient rien refuser de ce qu'on leur demandait au nom de la religion, plus ils avaient été opprimés; et l'oppression étant venue au point qu'ils ne pouvaient plus la supporter, ils ne songeaient qu'à secouer un joug qui les tyrannisait. Chez eux, le clergé jouissait sans contradiction de tous les droits qu'on lui contestait ailleurs. Sa puissance, odieuse à la noblesse, était redoutable aux souverains. Ses biens suffisaient pour enrichir des rois. Les personnes qui commençaient à penser, étaient scandalisées du trafic que le nonce Arcemboldi faisait des indulgences. Enfin les esprits se révoltaient en général contre la cour de Rome, depuis que Christian s'était autorisé d'une bulle de Léon pour massacrer les sénateurs de Suède.

Dans ces circonstances, les rois du Nord étaient vivement sollicités par les princes protestans d'Allemagne. Trop ignorans pour distinguer parmi eux-mêmes l'erreur de la vérité, ils traitaient la religion comme une affaire de politique. Ils ne voyaient que de l'avantage à protéger le luthéranisme, tandis que les ecclésiastiques, qui n'étaient pas mieux instruits, étaient moins capables de défendre le dogme que leur temporel. Ils voulurent soulever le peuple, et ils animèrent davantage les souverains contre eux. Frédéric et Gustave sentirent seulement la nécessité de ne rien précipiter. Ils affectèrent de ne pas laisser paraître

Comment il
s'établit dans le
Nord.

leur sentiment ; mais bien loin de persécuter les luthériens, ils les autorisèrent secrètement à prêcher leur doctrine. Il paraît que les progrès de l'hérésie furent prompts ; car en 1527 les états de Danemarck réglèrent que personne ne pourrait être inquiété pour fait de religion ; ils permirent aux moines et aux religieuses de sortir de leurs cloîtres, et même de se marier ; ils ordonnèrent que désormais les évêques ne s'adresseraient plus à la cour de Rome, mais seulement au roi. Vous voyez que parmi les protestans, le prince devenait partout le chef suprême de la religion. Enfin la Suède, dans l'assemblée même de tout le clergé du royaume, reçut la confession d'Augsbourg comme règle de foi, et abolit le culte de l'église romaine.

Depuis 1535 jusqu'à la mort de François I, la France n'offre rien d'important.

Ce qu'il faut avoir surtout observé pour la suite de l'histoire, c'est l'état de la religion vers l'année 1535, où nous nous sommes arrêtés. Depuis ce temps jusqu'en 1547, que François mourut, il n'y a rien d'important à remarquer pour la France. Ce prince eut encore la guerre avec Charles-Quint ; il l'eut même avec Henri, qui devint allié de l'empereur : il s'occupa davantage des affaires, il protégea les lettres.

Henri VIII fait périr sur l'échafaud Anne de Boulen, et il épouse Jeanne Seymour. 1536.

Henri, accoutumé au sang depuis quelques années, fit périr sur l'échafaud Anne de Boulen, trois à quatre ans après l'avoir épousée. Le crime de cette princesse fut d'être moins aimée depuis

son mariage, et d'avoir une fille d'honneur qui sut plaire. Son enjouement, qui ressemblait assez à la coquetterie, et qui la rendait quelquefois trop peu circonspecte, permit au roi jaloux de la supposer plus criminelle, et d'envelopper dans ses soupçons plusieurs complices prétendus qu'il fit aussi périr. Le roi fit encore casser son mariage avec elle, et déclarer illégitime Élisabeth, qu'il avait eue de cette reine malheureuse. Jeanne Seymour, qu'il épousa, lui donna un fils l'année suivante, et mourut quelques jours après ses couches.

Peu de temps après, Henri, devenu amoureux d'Anne de Clèves, sur un portrait flatté de cette princesse, se maria pour la quatrième fois. Bientôt dégoûté, il fit encore casser ce mariage. Ce divorce souffrit d'autant moins de difficultés, qu'Anne de Clèves y parut peu sensible.

Catherine Howard, qu'il épousa aussitôt après, avait eu une mauvaise conduite avant son mariage. Il en fut instruit : il eut même lieu de croire que ses mœurs n'étaient pas devenues meilleures. Cette malheureuse laissa donc aussi sa tête sur un échafaud.

Catherine Par, la dernière femme de Henri, fut sur le point d'être condamnée comme luthérienne ; parce que dans des conversations avec ce prince, elle avait montré du penchant pour la réforme. L'ordre était donné pour lui faire son procès ; elle para le coup dans un nouvel entretien, où

Il casse son mariage avec Anne de Clèves.

1539.

Il fait périr Catherine Howard.

1540.

1542.

Il épouse Catherine Par.

elle lui fit entendre que si elle paraissait quelquefois le contredire , c'était dans le dessein de tirer des lumières d'un homme fait pour éclairer l'Europe ; l'assurant qu'elle n'avait garde de penser autrement que lui.

Ses décisions capricieuses et changeantes en matière de religion ne trouvent point de résistance.

Henri traitait les affaires de la religion avec le même emportement et le même caprice qu'il en agissait avec ses femmes. Il avait donné, sous le titre d'*Institution du chrétien*, un système d'opinions pour fixer la croyance du peuple. Ce système était déjà bien différent de ce qu'il avait ordonné de croire quelque temps auparavant. Cependant il ne tarda pas d'en publier un nouveau qu'il appelait l'*Érudition du chrétien*, et dans lequel il fit encore des changemens considérables. Il voulait que sa façon de penser fût la règle de la nation ; mais il ne prétendait pas se fixer à une façon de penser , jugeant qu'il ne devait dépendre d'aucune autorité , pas même des réglemens qu'il avait faits. Les parlemens acquiesçaient aveuglément à cette doctrine changeante , déclarant qu'ils reconnaissaient la volonté absolue du roi comme l'unique règle dans les choses spirituelles, ainsi que dans les temporelles. Ils donnèrent force de loi à tous les édits, et à toutes les déclarations qu'il pourrait publier , ou plutôt ils osèrent dire que cette plénitude de puissance , émanée de Dieu, était par elle-même une prérogative de la royauté. C'est ainsi que la servitude donnait une autorité

sans bornes à un prince qui n'avait de règles que ses passions.

Plus Henri fut puissant, et plus il fut jaloux de son pouvoir. Voilà pourquoi il devint injuste, cruel, sanguinaire. Né franc, sincère, généreux, brave, ferme, intrépide, il eut des vertus qui le garantirent de la haine d'un peuple esclave; mais il eut tous les vices, et quoiqu'il n'en ait porté aucun jusqu'aux derniers excès, il doit être mis au nombre des tyrans. Il mourut deux mois avant François I^{er}.

Avec des vertus, il n'a été qu'un tyran.

1547.

Charles-Quint, dans ses vastes états, formait sans doute de grands projets; et cependant celui auquel il devait le plus penser, était celui auquel il pensait le moins : c'était d'établir l'ordre et la tranquillité. Au contraire il était bien aise qu'il y eût des troubles; et, si nous en croyons le père Barre, il affectait quelquefois de négliger l'Italie et l'Allemagne, afin d'enhardir ses ennemis à tenter quelque entreprise, bien assuré d'en tirer avantage : ce serait là une étrange politique. Si c'était ainsi qu'il voulait parvenir à la monarchie universelle, comme on le lui reproche, il se faisait des idées bien confuses; et si ce projet chimérique a fait peur aux autres puissances, elles voyaient tout aussi confusément que lui. Il eut un succès brillant en 1535.

Fausse politique de Charles-Quint.

Horadin Barberousse, fameux pirate, qui avait enlevé le royaume de Tunis à Mullei-Hassem,

Ses succès en Afrique.

ne cessait de ravager les côtes d'Espagne et d'Italie. Charles-Quint passa en Afrique, défit Barberousse, rétablit Hassem, et délivra tous les chrétiens qui étaient captifs à Tunis. Il est vrai cependant qu'il dut la prise de cette ville à six mille prisonniers chrétiens, qui ayant brisé leurs chaînes, se rendirent maîtres de la citadelle.

Ses revers
dans la guerre
qu'il fait à
François I.

1536.

Sur ces entrefaites le duc de Milan étant mort, François demanda l'investiture du Milanais, se fondant sur ce que, par le traité de 1529, il n'en avait fait la cession qu'en faveur de Sforze. On arma. Charles-Quint, comptant, dit-on; sur de grandes conquêtes, menait son historien Paul Jove pour écrire la campagne qu'il allait faire. La voici : trente mille hommes, qui attaquèrent la France du côté des Pays-Bas, ne firent rien. Cinquante mille, que l'empereur conduisit en Provence, y périrent presque tous, après avoir inutilement tenté le siège de Marseille; les débris de cette grande armée repassèrent en Italie avec le général et l'historien. Alors l'empereur consentit à une trêve de dix ans, que le pape avait ménagée.

1539.
Il passe par la
France pour aller
soumettre les
Gantois.

Quelque temps après, Charles-Quint demanda passage par la France, pour aller soumettre les Gantois, qui s'étaient révoltés. Il offrit de donner l'investiture du Milanais au duc d'Orléans, second fils du roi, mais seulement après être sorti du royaume, afin de ne pas paraître y avoir été

forcé. Il passa. François I^{er} n'eut à se reprocher que quelques imprudences, que sa franchise lui fit commettre, en s'ouvrant trop sur ses projets avec un ennemi. On est étonné de la démarche de l'empereur, quand on ne songe pas à la probité du roi de France. Cependant que pouvait faire le roi? forcer ce prince, comme son prisonnier, à s'engager par un traité? mais avec ce traité n'aurait-il pas encore fallu conquérir le Milanais? De toute façon, François fit bien. Ce qui n'étonna personne, c'est que Charles-Quint manqua à sa parole, et abusa de la confiance que François lui avait témoignée.

L'année suivante, l'empereur s'occupa sans succès des moyens de concilier les protestans d'Allemagne avec les catholiques. Il revint ensuite en Italie, d'où il se proposait de passer en Afrique pour faire la conquête d'Alger. Il aurait mieux fait de mener son historien en Hongrie, où Soliman était alors avec toutes ses forces. Il voulut laisser l'honneur de cette expédition à son frère Ferdinand, qui fut défait par les Turcs, pendant qu'il voguait lui-même avec vingt-quatre mille hommes sur une grande flotte dont il ne ramena que les débris.

Ferdinand tint une diète à Spire pour obtenir des secours contre Soliman. Ce fut là qu'on indiqua la ville de Trente pour le lieu d'un concile général. Mais ces deux objets auraient demandé

Il perd une flotte pendant que son frère est défait par les Turcs.

1541.

1542.
Nouvelle guerre bientôt terminée. Convocation du concile de Trente.

que la paix eût été parmi les chrétiens. Cependant le roi de France déclara la guerre à l'empereur, et perdit l'alliance de Henri. Cette guerre fut terminée en 1544, après des succès variés, quoique l'empereur eût d'avance partagé la France avec le roi d'Angleterre. Par le traité de paix que firent Charles-Quint et François, ils convinrent enfin de travailler à la paix de l'Église. C'est ce qui fut cause que Paul III, alors sur le saint-siège, se hâta de publier une bulle, par laquelle il convoqua un concile général à Trente, pour le mois de mars 1545.

CHAPITRE II.

Du luthéranisme vers les temps du concile de Trente.

Il était facile de prévenir les erreurs où Luther n'était pas encore tombé.

Lorsque Luther, respectant le saint-siège, et ne s'élevant que contre les abus des indulgences, n'avait pas encore la témérité de se porter pour juge du dogme, c'était le moment d'étouffer l'hérésie dans sa naissance. Il fallait alors convoquer un concile général, et songer sérieusement à réformer l'Église. Il y avait lieu de croire que les premiers cris contre la cour de Rome n'auraient pas eu de suites dangereuses pour la religion, puisque les esprits n'étaient pas encore aigris par la dispute.

Mais Léon X, qui craignait qu'un concile n'entreprît de le réformer lui et sa cour, voulut imposer silence par sa seule autorité, condamnant Luther, et demandant qu'il fût puni, ou qu'il lui fût livré.

Ce pape ne pouvait pas ignorer que depuis long-temps les puissances d'Allemagne souffraient impatiemment les extorsions de la cour de Rome. Il ne devait donc pas juger qu'elles lui sacrifieraient un homme dont la doctrine, bien loin de scandaliser, était alors conforme aux vœux de tout le monde. Il devait craindre au contraire qu'enhardi par les applaudissemens du public, et par la protection de l'électeur de Saxe, Luther ne formât de nouvelles entreprises, et que, communiquant insensiblement sa hardiesse au peuple ignorant, il ne conduisît les esprits de changement en changement, jusqu'à oser saper les fondemens de la religion.

Ayant été condamné par le pape, Luther répondit d'une manière fort injurieuse : cependant il reconnaissait encore un juge, puisqu'il appelait au futur concile général, auquel il offrait de se soumettre. Érasme et tous les bons esprits pensaient qu'il ne fallait pas pousser les choses à l'extrémité, jugeant que le feu qui consumerait les livres de Luther serait pour l'Allemagne le commencement d'un incendie. Ils demandaient donc un concile. Mais les nonces pressèrent si vivement l'empereur, que les écrits de Luther

Léon devait prévoir que la persécution porterait à tout oser un homme que les diètes approuvaient, et que l'électeur de Saxe protégeait.

Au lieu d'un concile qui pouvait encore étouffer l'hérésie, on fait brûler les livres de Luther.

1520.

furent brûlés dans plusieurs villes. Luther écrivit encore avec plus d'emportement, et fit brûler à Wirtemberg la bulle de Léon avec les décrétales.

C'est alors
qu'il devient hé-
résiarque.

1521.

Sous prétexte de combattre des abus, Luther enseignait déjà plusieurs erreurs. Toujours plus obstiné, à proportion que les contradictions et les applaudissemens croissaient, il comparut à la diète de Worms, où il avait été cité, et il ne rétracta rien. Au contraire il déclara qu'il ne reconnaîtrait ses sentimens pour faux, que lorsqu'on le convaincrait par des passages de l'Écriture; car, ajoutait-il, je ne me crois pas obligé de croire au pape ni aux conciles, puisqu'il est constant qu'ils ont erré plusieurs fois, et qu'ils se sont contredits. Il niait donc déjà la tradition: par conséquent il est évident que la dispute allait multiplier les questions, et produire de nouvelles erreurs. Avant que la diète se séparât, l'empereur fit publier la sentence du banc de l'empire contre Luther et contre tous ses adhérens; mais l'électeur de Saxe, voulant sauver ce novateur, le fit enlever secrètement, et conduire dans un château où il le garda une année entière, inconnu à tout le monde, même à ses gardes.

Le nombre de
ses partisans est
si grand, qu'on
n'ose plus sévir.

Cette condamnation fit de nouveaux partisans à Luther, qui continua d'écrire du fonds de sa retraite; c'est tout l'effet qu'elle produisit. On ne sévit point, soit parce que les puissances n'approuvaient pas toutes cette condamnation, soit

parce que, considérant le nombre des Luthériens, on craignait de causer de nouveaux désordres.

La bulle du pape et la sentence de l'empereur n'ayant pas été exécutées, Adrien VI en porta ses plaintes à la diète de Nuremberg. Persuadé qu'en sévissant on éteindrait l'hérésie, il employa les motifs les plus pressans. Il chargea même son nonce d'avouer que les abus, les excès et les abominations de la cour de Rome, où tout se trouvait perverti, étaient une des causes des maux de l'Église. Il promettait de travailler à une réforme; et il demandait seulement du temps, remarquant que la maladie était si invétérée, qu'en voulant tout réformer à la fois, on s'exposerait à renverser tout.

On pouvait lui répondre qu'en peu de temps l'hérésie s'était si fort invétérée, qu'on n'était pas moins embarrassé à la détruire tout à coup, qu'il le paraissait lui-même à réformer l'Église. En effet c'est sur les inconvéniens de sévir que porta la réponse de la diète. Elle proposa, comme le remède le plus convenable, un concile libre, que le pape convoquerait, avec le consentement de l'empereur, dans quelques villes d'Allemagne. Voulant ensuite concourir à la réforme de la cour de Rome, elle donna ce mémoire dont j'ai parlé, et qui contenait cent griefs; et pour y concourir plus efficacement, elle déclara que si on ne lui

Adrien VI demande que la diète de Nuremberg sévisse contre Luther. Aveux de ce pape.

1522.

La diète répond par un mémoire, qui contient cent griefs contre la cour de Rome.

faisait pas justice, elle ne souffrirait pas plus long-temps les vexations dont elle se plaignait.

Luther se pré-
vaut des aveux
d'Adrien VI.

Adrien VI est le seul qui ait eu véritablement le dessein de réformer la cour de Rome; mais elle ne voulut pas se laisser réformer. Il vit avec chagrin qu'il n'était pas assez puissant pour faire un aussi grand bien. Trop âgé pour achever cet ouvrage, il ne put seulement pas le commencer; et les aveux qu'il fit en cette occasion, fournirent des armes à Luther; il les publia pour faire voir que les papes même reconnaissaient la vérité des reproches qu'il faisait au saint-siège.

Clément VII
et Paul III s'oc-
cupaient peu des
maux de l'Égli-
se.

Clément VII et Paul III furent plus occupés de l'agrandissement de leur famille que des maux de l'Église. Leur ambition n'était pas propre à ramener les peuples qui se soulevaient, car on ne devait pas être trop édifié, quand on considérait qu'ils ne se donnaient des soins que pour assurer des principautés, l'un à son neveu, l'autre à son fils.

Ni le pape, ni
l'empereur, ne
voulèrent sérieusement un
concile.

Il est vrai que les guerres de l'Europe n'étaient pas une conjoncture favorable à la tenue d'un concile général; et il est vrai aussi que ni le pape, ni l'empereur, ne voulaient sérieusement le convoquer; le pape, parce qu'il s'agissait de réformer l'Église dans son chef, comme dans ses membres, et que rien n'était plus contraire aux vues ambitieuses de Léon X, de Clément VII et de Paul III; l'empereur, parce qu'il voulait retenir les papes

dans ses intérêts, en les menaçant d'un concile; et encore parce qu'il s'imaginait que les troubles et les divisions seraient favorables à l'accroissement de sa puissance. Car il se proposait d'abattre les partis les uns par les autres, et de rester seul maître de l'empire, ou du moins de n'y trouver plus de vassaux capables de lui résister.

Pour assurer que Charles-Quint ait eu cette ambition, il n'est pas nécessaire d'avoir son aveu, car les princes n'avouent pas de pareils desseins; mais toute sa conduite en est une preuve. Les princes protestans en étaient bien persuadés, puisqu'ils crurent devoir se liguier pour leur défense commune. Ils firent leur première ligue à Torgau en 1526; ils en firent une autre à Smalcalde en 1530: ils la renouvelèrent dans le même lieu en 1536 et en 1540. L'ambition de Charles-Quint pouvait seule entretenir leur crainte aussi longtemps; il n'aurait tenu qu'à lui de gagner leur confiance, en écartant tout ce qui pouvait leur paraître suspect.

Cependant il devait arriver un temps ou un concile entrerait dans les vues de Charles-Quint: c'est lorsqu'il aurait lieu de juger que les protestans ne se soumettraient pas; et que par conséquent un jugement de l'Église paraîtrait l'autoriser à prendre les armes contre eux. Or dès que l'empereur voudrait un concile, les papes ne

L'ambition de Charles-Quint entretenait tous les désordres.

Temps où Charles-Quint voudrait un concile.

pourraient plus s'y refuser; cependant il survenait d'autres difficultés.

Difficultés
sur le lieu où
se tiendrait le
concile.

Il s'agissait de savoir de quelle manière se tiendrait le concile, et dans quel lieu; car c'est ce dont les protestans et le pape voulaient également décider. Le jugement paraissait dépendre de la méthode qu'on suivrait dans l'examen des questions, et la méthode dépendait du lieu. Si le concile se tenait en Allemagne, les protestans se flattaient d'y avoir plus d'influence; et le pape n'ignorait pas qu'il en aurait davantage lui-même, s'il se tenait en Italie. Il était bien difficile de concilier des vues aussi contraires.

Les protestans
ne veulent pas
qu'il se tienne
en Italie, parce
que le pape se-
rait juge et
partie;

Clément VII, sollicité par l'empereur, consentit, en 1533, à convoquer un concile libre, où tout serait réglé comme dans les premiers conciles de l'Église; et il offrit de le tenir à Mantoue, à Bologne ou à Plaisance, au choix des Allemands. Les protestans, assemblés à Smalcalde, conférèrent sur ces propositions, et déclarèrent que le concile ne pouvait être libre en Italie, parce que le pape y présiderait par lui-même ou par ses nonces, que cependant il n'était pas raisonnable qu'il y eût aucune autorité, puisque, étant partie, il ne pouvait pas être juge; qu'ils demandaient donc que le concile se tint en Allemagne, et que tout y fût décidé, non par les maximes et par les usages de la cour de Rome, mais par l'écriture seule.

Vous voyez que les protestans qui étaient parties voulaient être juges, quoiqu'ils prétendissent que le pape ne pouvait pas être juge, parce qu'il était partie. Cependant il fallait bien que ceux qui entreraient au concile fussent tout à la fois juges et parties, puisqu'ils ne pouvaient être que catholiques ou protestans. Cela suffit pour faire prévoir que les décrets du concile, quelque part qu'on le tienne, ne seront jamais généralement reçus.

Et ils veulent qu'il se tienne en Allemagne, où ils seront juges et parties.

Clément VII étant mort l'année suivante, Paul III proposa, en 1535, la ville de Mantoue pour le lieu du concile; et il l'y convoqua pour le mois de mai 1537, sans avoir égard aux oppositions des protestans. Comme il avait déclaré dans sa bulle qu'il l'assemblait pour extirper l'hérésie luthérienne, ils s'obstinèrent plus que jamais à vouloir un concile qui fût indépendant du pape, et qui se tint en Allemagne. Il me semble que Paul III se serait conduit avec plus de prudence, s'il eût paru suspendre son jugement; car le moment où il convoquait un concile pour juger leur doctrine n'était pas celui qu'il fallait prendre pour les déclarer hérétiques, quoiqu'ils le fussent en effet.

Imprudence de Paul III, qui le convoque à Mantoue.

Les rois de France et d'Écosse n'ayant pas approuvé le lieu qui avait été choisi, et le duc de Mantoue lui-même ayant refusé sa ville, le pape indiqua le concile à Vicence pour l'année 1538.

Il s'ouvre à Trente, mais les protestans ne le reconnaissent pas.

Les légats s'y rendirent pour en faire l'ouverture, et ils ne la firent pas. Comme il n'y vint pas un évêque, on fut obligé de le proroger. Enfin, après avoir été convoqué à Trente pour l'année 1532, il s'ouvrit en 1545; mais les protestans déclarèrent, dans toutes les diètes, qu'ils ne le reconnaissaient point pour légitime.

Si le concile n'extirpe pas l'hérésie, quel parti faudra-t-il prendre ?

Si ce concile, comme il y a lieu de le présumer, n'extirpe pas l'hérésie, quel parti faudra-t-il prendre, Monseigneur? faudra-t-il tolérer, ou sévir par le feu? Tolérer, serait un mal sans doute; car nous devons haïr l'hérésie autant que le mahométisme, autant que l'idolâtrie: cependant il nous est défendu de haïr l'hérétique, le musulman et l'idolâtre, et la charité nous invite à travailler à leur conversion.

Faut-il exterminer les Turcs, les Perses, les Indiens et les Chinois, parce qu'ils ne sont pas chrétiens ?

Si vous étiez souverain quelque part, et qu'un novateur entreprît de répandre une fausse doctrine parmi le peuple, vous le puniriez avec raison, et même du dernier supplice, si la nature de son crime le méritait: la tolérance, en pareil cas, vous rendrait coupable. Mais parce qu'on prêche l'alcoran en Turquie, entreprendrez-vous de faire la guerre aux Turcs jusqu'à ce que vous les ayez convertis ou exterminés? marcherez-vous ensuite avec le même zèle contre les Perses, contre les Indiens, contre les Chinois, dont on vante la sagesse? enfin, toujours vainqueur, parcourrez-vous toute la terre, ne laissant après vous que

des ruines ? Vous serez donc le fléau de tous les peuples qui n'auront pas, comme vous, le bonheur d'être nés dans la vraie religion. Par conséquent on peut vivre en paix avec les Turcs, sans avoir à se reprocher une tolérance coupable.

Or, Monseigneur, vers le milieu du seizième siècle, ce n'était pas un seul novateur qui enseignait l'hérésie ; c'étaient des peuples entiers qui l'avaient embrassée, et qui la professaient sous la protection de leurs souverains. Les hérétiques étaient donc alors en Allemagne, par rapport aux catholiques, comme les Turcs par rapport aux chrétiens : c'étaient des nations.

Cependant on va prendre les armes contre les protestans. Des princes, des factieux feront servir à leur ambition le zèle, la crédulité, le fanatisme des peuples. Vous verrez l'Europe souillée de tous les crimes de la superstition armée, et Henri le Grand tomber sous les coups de ce monstre, lorsqu'il allait faire le bonheur de son peuple. Ce sont vos ancêtres qui, par un zèle aveugle, auront été la première cause de tous les maux, et vous les verrez au moment de perdre leur couronne.

Mais suspendez votre jugement, jusqu'à ce que l'événement vous ait éclairé. Si après des guerres longues et sanglantes, il n'y a plus d'hérésie. . . . Mais cela n'arrivera pas. Au contraire, il faudra finir par tolérer les protestans, comme les Turcs.

Au temps du concile de Trente, les protestans étaient des nations.

On armera contre les protestans, et l'événement fera voir si on a eu raison.

Le nombre en sera même augmenté, car la persécution fera des martyrs, et les martyrs feront des prosélytes. Si la tolérance est un mal, elle est un mal nécessaire, toutes les fois que le sang qu'on répand, au lieu de détruire l'erreur, n'est qu'un mal de plus. Mais venons à ces temps malheureux, et jugez d'après l'événement.

CHAPITRE III.

Depuis l'ouverture du concile de Trente jusqu'à la mort de Henri II, roi de France.

Non-seulement Charles-Quint voyait avec plaisir les troubles qui s'étaient formés; mais encore il n'était pas même fâché de la guerre que les Turcs faisaient à l'Allemagne. Elle lui fournissait des prétextes pour épuiser les puissances de l'empire, auxquelles il ne cessait de demander des secours; et il croyait déjà prévoir le moment où il les écraserait avec les forces qu'il tirerait de ses autres états. Ce projet chimérique n'était pas assez grand pour lui. Il portait encore ses prétentions sur les couronnes du Nord; il en voulait au moins disposer; et dans la dernière guerre qu'il avait faite à François I^{er}, il avait partagé la France avec Henri VIII. Une politique aussi fausse ne

pouvait avoir de plan ; et en effet, Charles-Quint n'en a point. Ses entreprises ne se préparent jamais, elles ne tiennent point ensemble : ses idées paraissent éparses comme ses états ; et ses tentatives sont presque toujours au-dessus de ses forces. C'est surtout l'argent qui lui manquait ; car l'Espagne portait avec peine les impôts dont elle était chargée, et les trésors de l'Amérique s'étaient épuisés sans succès. Sa principale ressource était donc de demander aux Allemands des subsides sous prétexte de la guerre des Turcs ; et il en obtenait en offrant de terminer les disputes de religion dans la première diète, ou en accordant la liberté de conscience jusqu'au futur concile, qu'il promettait de faire tenir en Allemagne.

Le pape, ayant su que Charles-Quint et François I^{er} devaient le presser d'assembler un concile, s'était hâté de le convoquer, afin de ne pas paraître y avoir été forcé. L'empereur fut offensé de cette précipitation, parce qu'il aurait voulu passer pour le seul promoteur du concile, qu'il faisait attendre depuis si long-temps. Voulant au moins faire penser qu'il réglerait lui-même les matières qui seraient traitées, il fit publier trente-deux articles, qui avaient été rédigés par les docteurs de Louvain, et il ordonna de s'y conformer jusqu'à la décision des évêques. C'est à peu près comme s'il eût dit : Je ne sais pas ce qui sera décidé ; je ne sais par conséquent ce qu'il faudra

Charles-Quint
et Paul III ne
pensaient ni
l'un ni l'autre à
donner la paix
à l'Eglise.

croire : cependant voici ce que j'ordonne de croire en attendant. Cette démarche inconséquente était à contre-temps dans le moment où le concile allait s'assembler ; mais il voulait donner de l'inquiétude au pape et des espérances aux protestans. Paul III, qui n'ignorait pas que Charles-Quint désirait moins de terminer les affaires de religion, que de profiter des circonstances qu'elles feraient naître, lui offrait le secours de ses armes spirituelles et temporelles pour soumettre les protestans ; et, comme l'empereur, il songea moins aux moyens de faire cesser les troubles, qu'aux avantages qu'il espérait en retirer.

Mars 1545.

Conduite
équivoque de
Charles-Quint,
avec la diète de
Worms et avec
le concile de
Trente.

Pendant que les nonces attendaient à Trente les évêques pour faire l'ouverture du concile, on tenait à Worms une diète, dans laquelle l'empereur avait promis qu'on traiterait, d'abord et principalement, des moyens de terminer les différens sur le dogme et sur la discipline. Mais, croyant alors devoir laisser au concile la décision de ces choses, ou prenant ce prétexte pour éluder les engagemens qu'il avait pris, il se borna à demander des subsides, après avoir assuré que, si les pères de Trente ne s'occupaient pas sérieusement de la réforme, on serait toujours à temps d'y suppléer dans une autre diète.

Les Protestans déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient pour légitime ni le concile de Trente, ni tout autre qui serait sous la dépendance du pape ;

et ils demandèrent qu'on traitât d'abord les affaires de religion, puisque c'était le principal objet pour lequel ils avaient été convoqués. L'empereur, voyant qu'après de longues contestations il ne gagnait rien sur eux, rompit la diète et en indiqua une autre à Ratisbonne pour le mois de janvier de l'année suivante. Son dessein était de tenir les choses en suspens, et de laisser entrevoir qu'il se déclarerait pour ou contre le concile de Trente, suivant qu'il aurait lieu d'être content ou mécontent de la diète de Ratisbonne. D'un autre côté il ménageait si fort le pape, qu'il paraissait quelquefois regarder comme indifférent que le concile se tint en Allemagne, à Trente, ou même à Rome.

Cependant les évêques de Trente étaient scandalisés que l'empereur, dans la supposition que le concile ne travaillerait pas à la réforme, eût promis d'abandonner à une diète la décision des points controversés. Étonnés que ce prince usurpât sur le sacerdoce, ils l'étaient encore plus du silence du pape, qui auparavant s'était élevé avec courage contre une pareille entreprise ; mais Paul III sentait le besoin de ménager l'empereur, parce qu'il avait un fils auquel il voulait donner les duchés de Parme et de Plaisance.

Quoiqu'alors cet état relevât du saint-siège et fit même partie de son domaine, le pape ne se flattait pas de l'assurer à Pierre-Louis Farnèse,

Les pères de Trente en sont offensés ;

Ma's Paul III dissimule, parce qu'il veut obtenir des principautés pour ses fils.

son fils, s'il n'obtenait auparavant le consentement de Charles - Quint. Car les empereurs, qui avaient des prétentions sur Parme et Plaisance, pouvaient quelque jour les faire valoir, et dépouiller les Farnèses.

Son ambition ne se bornait pas là. Il demandait encore le duché de Milan pour Ottavio, fils de Pierre-Louis, et gendre de l'empereur. Ce prince avait épousé Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre Médici.

Il donne le duché de Parme à Pierre-Louis Farnèse.

Ayant été refusé, il prit sur lui de donner l'investiture de Parme et de Plaisance à Pierre-Louis-Farnèse. Quoiqu'il eût obtenu le consentement des cardinaux, une pareille démarche, dans le temps que les évêques s'assemblaient pour réformer l'Église, prêtait de nouvelles armes aux luthériens, et faisait murmurer les catholiques. Tout le public blâmait l'ambition d'un pape, qui, peu sensible aux maux de la chrétienté, donnait des principautés à son fils, aux dépens même du patrimoine de saint Pierre.

Charles-Quint paraît vouloir que le concile commence par la réforme. 1545.

Enfin le concile s'ouvrit le 13 décembre. Il s'agissait de savoir si l'on commencerait par la réformation. L'empereur le demandait, parce qu'il voulait paraître entrer dans les vues des protestans ; et c'était d'ailleurs le plus sûr moyen de diminuer la prévention où ils étaient contre le concile.

Les pères conviennent de traiter tout à la

Le pape avait d'autres intérêts. Il ne le déclarait pas, mais on le devinait. Il ordonna donc à

ses nonces de faire commencer par la doctrine. Cependant les avis furent d'abord partagés ; et ce n'est qu'après avoir vivement débattu la chose, que les pères convinrent de traiter à la fois du dogme et de la réforme.

fois du dogme et de la réforme.

Le pape, effrayé au seul nom de réforme, ne put contenir sa colère. Il ne cacha point à ses nonces combien il était mécontent de leur condescendance. Il réitéra même les ordres de commencer par la doctrine. Cependant il se radoucit, et donna son consentement à ce qui avait été arrêté. Peut-être songea-t-il que les pères prendraient facilement le change ; et que, quand une fois ils traiteraient du dogme, ils iraient de question en question, et seraient long-temps sans penser à la réforme. C'est ce qui arriva.

Paul III en est effrayé sans fondement.

La diète de Ratisbonne fut renvoyée, sous différens prétextes, jusqu'au mois de juin. L'empereur y parla avec plus de hauteur qu'il n'avait encore fait : il menaça même. Ce n'est pas que par l'intérêt qu'il prenait au concile de Trente il fût offensé de ce que les luthériens refusaient de le reconnaître ; c'est parce qu'il se croyait alors assez puissant pour les accabler. Il avait déjà fait une partie de ses préparatifs ; il était sur le point de conclure un traité avec le pape, afin de tomber sur eux avec toutes ses forces : il avait fait une trêve avec Soliman. Il n'attendait donc plus que l'occasion pour éclater. Il y avait long-temps que

Charles-Quint cesse de dissimuler avec les protestans.

les luthériens se plaignaient de la chambre impériale. L'empereur, qui cherchait à les mécontenter pour les porter à quelque soulèvement, fit dire au président de cette chambre de favoriser toujours les catholiques.

Avant que la diète s'assemblât, le bruit s'était déjà répandu que l'empereur armait à la sollicitation du pape, et les protestans en avaient été alarmés. Cependant Charles-Quint leur avait dit si positivement qu'il ne songeait qu'à la paix, que, trompés par sa dissimulation, ils s'étaient enfin rassurés. Le ton qu'il prit dans la diète, ne leur permit pas d'ignorer ses vrais sentimens.

C'est qu'il venait de faire une ligue avec le pape.

Par le traité fait entre l'empereur et le pape, il était dit que, puisque plusieurs peuples d'Allemagne persévéraient dans l'hérésie, et refusaient de se soumettre au concile, le pape et l'empereur avait jugé nécessaire, pour la gloire de Dieu et le salut de la nation, d'armer contre eux. Le pape s'obligeait à donner à l'empereur deux cent mille écus d'or, et à fournir douze mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux. De plus il lui accordait pour l'année courante la moitié des revenus des églises d'Espagne, avec la permission d'aliéner les biens des monastères de ce royaume, jusqu'à la somme de cinq cent mille écus. De son côté, Charles-Quint promettait de lui céder une certaine partie de ce qu'on prendrait sur les protestans, et de ne faire aucun accord avec eux que

de concert avec lui. Ils convinrent encore que si quelque autre prince catholique voulait entrer dans cette sainte ligue, il y serait admis et aurait part aux acquisitions comme aux frais. Ce traité était pour six mois ; après lequel terme , on devait faire de nouvelles conventions, si la guerre continuait. Par un article secret , l'empereur assurait le duché de Parme à Pierre-Louis Farnèse.

Après avoir souvent promis de n'inquiéter personne au sujet de la religion ; après avoir assuré les luthériens que tous les différens sur le dogme et sur la discipline seraient réglés dans une diète ou dans un concile tenu en Allemagne, l'empereur se fût démenti trop ouvertement, s'il eût déclaré aux hérétiques, qu'il prenait les armes pour leur salut et pour la plus grande gloire de Dieu. Ne pouvant donc plus cacher qu'il armait, il dissimula que la religion en fût le prétexte , et il voulut faire croire que l'ambition n'en était pas le motif.

En 1542, les princes de la ligue de Smalcade avaient porté leurs plaintes à la diète de Spire, contre Henri duc de Brunswick, qui ne cessait de commettre des hostilités sur les terres des protestans. On avait eu égard à leurs remontrances, et il avait été défendu au catholiques de troubler la paix : mais, Henri ayant continué, Jean-Frédéric, électeur de Saxe, et Philippe, landgrave de Hesse, eurent recours aux armes, et le dépouil-

Mais, en armant contre les protestans, il dissimule que la religion en est le prétexte.

Il prend pour prétexte une guerre civile.

lèrent de ses états. L'empereur, alors obligé de ménager les protestans, ne parut pas désapprouver leur conduite. Lors même que le duc de Brunswick vint lui demander d'être rétabli, il répondit que c'était aux princes de la ligue de Smalcalde à voir le parti qu'ils voudraient prendre.

En 1544, il fut réglé que Henri poursuivrait son droit en justice; et que jusqu'au jugement son duché serait en séquestre entre les mains de l'empereur. Cependant il prit les armes l'année suivante, malgré les défenses de Charles-Quint, qui le menaçait de le mettre au ban de l'empire. Il fut fait prisonnier.

Alors le landgrave de Hesse représenta que Henri méritait d'être mis au ban de l'empire, parce qu'il avait désobéi et manqué à tous ses engagemens. L'empereur éluda, exhortant les confédérés à user de la victoire avec modération, et les invitant à congédier leurs troupes, puisqu'ils n'avaient plus rien à craindre du duc de Brunswick. Cependant, quelque adroite que fût sa réponse, elle fit naître des soupçons. En effet il voulait que cette guerre civile lui servît de prétexte pour prendre les armes contre les protestans.

C'est certainement Henri qui avait troublé la paix de l'empire. Néanmoins les princes alliés de la maison de Brunswick ayant réuni leurs forces,

l'empereur approuva non-seulement la ligue qu'ils avaient faite; il promit encore de leur donner des secours et de commander leur armée. Il crut avoir trouvé le moment qu'il attendait; car ses forces lui paraissaient alors bien supérieures à celles de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse. Voulant néanmoins toujours dissimuler, il publia que l'ambition et la religion n'entraient pour rien dans ses vues; qu'il était temps de terminer une guerre civile, qui continuait au mépris de la majesté impériale; et qu'il armait uniquement contre les rebelles, dont le landgrave de Hesse et l'électeur de Saxe étaient les chefs. Mais, quelle que fût sa dissimulation, toute sa conduite parlait trop clairement. Il fut donc facile aux princes qu'il accusait, de faire voir que la religion était le motif ou le prétexte de la guerre, et que l'empereur se proposait d'asservir l'Allemagne.

Il semble qu'en cette occasion Paul III voulût ouvrir les yeux à ceux que la dissimulation de Charles-Quint pouvait tromper encore. Après avoir exposé, dans la bulle du jubilé, sa sollicitude pastorale pour le salut des hommes; après avoir gémi sur l'hérésie et sur la perte des âmes, il dit qu'il venoit de conclure une ligue avec l'empereur, pour forcer par les armes les hérétiques à se soumettre à l'Église; et il exhorta les catholiques à demander au Ciel, par des prières et par des

Cependant une bulle de Paul III, déclare qu'on arme pour soumettre les protestans à l'Église.

jeûnes, le succès de cette guerre sainte. Le cardinal Farnèse, son légat, ayant joint l'armée dans le même esprit, voulut encore publier des indulgences : l'empereur, déjà mécontent de la bulle du pape, s'y opposa. Ce prince, dont tout l'artifice était de nier ce que tout le monde voyait, venait de mettre au ban de l'empire l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse comme rebelles, séditieux, coupables de lèse-majesté, perturbateurs du repos public; et il avait eu soin d'écarter tout prétexte de religion.

Les protestans
laissent échapper
l'occasion
d'écraser l'em-
pereur.

Cependant ses mesures étaient si mal prises, que l'électeur et le landgrave avaient déjà rassemblé quatre-vingt mille hommes, lorsqu'il ne leur en pouvait encore opposer que neuf mille. Mais le défaut de concert affaiblit toujours les puissances liguées, et souvent des intérêts particuliers font abandonner ou trahir la cause commune. C'est pourquoi les protestans laissèrent échapper deux fois l'occasion d'écraser l'empereur : ils ne la trouvèrent plus, lorsque ce prince eut rassemblé toutes ses forces.

Maurice se
rend maître de
la Saxe, que l'é-
lecteur lui avait
confiée.

L'armée de Charles-Quint, mal payée, manquait de vivres et de fourrages; le temps, qui devenait mauvais, commençait à causer des maladies; et on délibérait si on ne licencierait pas les troupes, lorsqu'une diversion prépara de plus grands succès.

En mettant l'électeur et le landgrave au ban

de l'empire, Charles-Quint avait donné leurs états à Maurice de Saxe, duc de Misnie, le menaçant de la même peine, s'il refusait de joindre ses armes aux siennes.

Maurice était protestant, et de la ligue de Smalcalde; mais il avait encore des raisons plus fortes pour se refuser aux offres de l'empereur; car l'électeur de Saxe, son parent et son tuteur, avait gouverné ses biens avec beaucoup de zèle; et le landgrave de Hesse, son beau-père, lui avait conservé la Misnie contre les entreprises de Ferdinand d'Autriche. Cependant il envahit la Saxe, que l'électeur avait confiée à ses soins. Cette nouvelle répandit la consternation parmi les confédérés; et Jean-Frédéric ayant emmené la plus grande partie des troupes pour aller au secours de ses états, on ne songea plus qu'à mettre en quartier d'hiver celles qui restaient. Charles-Quint fit alors des conquêtes; mais le pape rappela ses troupes, sous prétexte que les six mois étaient expirés. Il commençait à craindre la puissance de l'empereur.

Au commencement de l'année suivante, la ligue de Smalcalde ne subsistait presque plus. Elle se trouvait privée de tous secours étrangers par la mort des rois d'Angleterre et de France. Jean-Frédéric avait recouvré ses états, et même conquis la plus grande partie de la Misnie. Mais, resté seul, inférieur en forces, trahi même, il fut

Jean-Frédéric
est fait prison-
nier.

1547.

vaincu et fait prisonnier. Il était fils de Frédéric le Sage.

Et la Saxe est assurée à Maurice.

Sans consulter les états de l'empire, l'empereur condamne à mort Jean-Frédéric, qui apprend son arrêt sans émotion. Bientôt après cependant il lui fit grâce de la vie, à la sollicitation de Maurice, qui craignit que l'horreur de ce jugement, retombant sur lui-même, ne lui suscitât des ennemis, et ne lui fit perdre la Saxe. Jean-Frédéric donna sa renonciation à l'électorat, et Charles-Quint confirma la Saxe à Maurice, afin de faire croire qu'il n'avait pas pris les armes pour la religion.

Le landgrave de Hesse se livre, et Charles-Quint se croit maître dans l'empire.

Le landgrave se livra ensuite lui-même, comptant sur la clémence de l'empereur, dont l'électeur de Brandebourg et Maurice s'étaient rendus cautions. Charles-Quint, contre la foi donnée, le retint prisonnier. Maître alors des deux chefs de la ligue qu'il avait dissipée, il établit des garnisons étrangères dans plusieurs villes; il chargea d'impôts les peuples et surtout les protestans; il crut avoir soumis tout le corps germanique; il se trompa : de pareilles révolutions ne sont pas si promptes. Il faut du temps pour accoutumer au joug, des peuples aguerris qui ne l'ont jamais porté, surtout quand le fanatisme leur donne un nouveau courage.

Le concile était suspendu. L'empereur et

Pendant que ces choses se passaient en Allemagne, le concile s'était transféré à Bologne, ou

plutôt; il était proprement dissous, car une partie des évêques était restée à Trente, et plusieurs s'étaient tout-à-fait retirés. L'empereur, mécontent de cette translation, avait encore un autre sujet de plaintes contre le pape; il le soupçonnait de s'être allié à la France, pour abaisser la maison d'Autriche en Italie. Sur ces entrefaites, Pierre-Louis Farnèse, qui se faisait détester, fut assassiné, l'année de la mort de François I^{er} et de Henri VIII; et Ferdinand de Gonzague, gouverneur du Milanais, se saisit de Plaisance au nom de l'empereur, qu'on soupçonna d'avoir eu part à la conspiration. Ce fut une question de savoir si Plaisance appartenait à l'empire ou au saint-siège.

le pape se désunissaient.

1547.

Comme le concile était suspendu, ou que du moins le pape ne permettait pas aux évêques de revenir à Trente, l'empereur crut devoir prendre des mesures pour suspendre aussi les disputes de religion. Dans cette vue il fit un formulaire, qu'on nomma *interim*, parce qu'il contenait les articles qu'il fallait croire, en attendant les décisions du concile. Cet acte ayant été reçu dans la diète d'Augsbourg, que bloquait l'armée impériale, fut imprimé et publié. Mais, bien loin de terminer les disputes, il en fit naître de nouvelles; car il ne contenta ni les protestans, ni les catholiques. Charles-Quint cependant sévissait contre les villes qui ne le voulaient pas recevoir. Ce n'est pas qu'il

Charles-Quint persécute pour faire recevoir son *interim*.

1548.

fût convaincu que tous les articles de son *interim* fussent autant d'articles de foi, puisqu'on n'y devait croire, qu'en attendant que l'Église eût décidé; mais il ne cherchait qu'un prétexte pour exercer son despotisme. Il le trouva, car il y eut à ce sujet bien des révoltes et bien du sang répandu.

Il met la division dans sa maison, et force les princes de l'empire à se réunir.

Depuis long-temps Charles-Quint avait fait élire roi des Romains Ferdinand son frère. Il se repentait de n'avoir pas conservé cette couronne pour un fils qu'il croyait former dans l'art de gouverner, et dont il concevait les plus grandes espérances, parce qu'il le trouvait plein de dissimulation et d'artifice. Il tenta d'obtenir la renonciation de Ferdinand, qui, bien loin de la donner, prit des mesures pour se maintenir dans ses droits. Maurice et les autres princes protestans, charmés de voir naître la division dans la maison d'Autriche, promirent au roi des Romains de ne pas souffrir que l'empereur le dépouillât. Charles-Quint, qui ignorait les liaisons de son frère, crut, dans l'ivresse de ses succès, que les électeurs n'oseraient se refuser à ses vues. Il présomait trop : plus il se croyait absolu, plus il faisait redouter un fils qui recueillerait toute sa puissance. Le seul fruit de son projet fut de mettre la division dans sa famille et de soulever l'empire.

Les protestans, ayant formé une nouvelle ligue, cherchèrent un appui dans une puissance étran-

1551.

L'Angleterre ne pouvait don-

gère. L'Angleterre n'était pas en état de donner des secours. Henri VIII avait laissé la couronne à Édouard VI, qu'il avait eu de Jeanne Seymour. Accoutumé au pouvoir absolu, ce prince s'était imaginé qu'il le conserverait après sa mort; mais le conseil de régence, qu'il nomma pour gouverner pendant la minorité de son fils, n'eut rien de plus pressé que de s'écarter de ses dernières volontés.

Les membres de ce conseil étaient divisés sur la religion, et les principaux favorisaient le luthéranisme. L'hérésie fit donc de grands progrès. Le peuple embrassa la nouvelle doctrine avec d'autant plus d'ardeur, qu'il avait été plus contenu jusqu'alors; et les grands excitèrent le fanatisme dans l'espérance de s'enrichir des dépouilles du clergé séculier, dont les biens furent en effet envahis, comme ceux des moines l'avaient été.

Partout où prévalaient les protestans, ils portaient la réforme jusqu'aux derniers excès, abolissant tout rit, toute cérémonie, toute pompe, et réduisant la religion à une contemplation spirituelle. Ils croyaient que réformer n'était autre chose que rejeter tout ce que l'église romaine observait. Mais en condamnant tout culte qui parlait aux sens, ils tombaient souvent dans des rêveries semblables à celles des gnostiques. Plusieurs, dans leur enthousiasme, croyaient pouvoir s'élever immédiatement jusqu'à Dieu.

ner des secours aux protestans qui cherchaient l'appui d'une puissance étrangère.

L'hérésie y faisait des progrès pendant la minorité d'Édouard VI.

Sous prétexte de réformer, on y supprimait tout culte extérieur.

La prétendue réforme devenait donc superstitieuse, en croyant éviter la superstition. Cette religion, toute spirituelle, avait encore un autre inconvénient; c'est qu'elle ne pouvait pas durer. Elle n'avait pour elle que les premiers momens de ferveur, et on prévoyait que, lorsque l'enthousiasme serait dissipé, un culte sans cérémonies ne serait plus à la portée du peuple.

La régence, qui voulait prendre un juste milieu, mécontentait toutes les sectes.

Le conseil de régence, qui connut ces inconvéniens, crut tenir un juste milieu entre les catholiques et les luthériens, en conservant des rites de l'église romaine. Il innova même plus lentement sur le dogme; mais ces tempéramens ne se prenaient pas dans des circonstances favorables. Les esprits échauffés trouvaient qu'on faisait trop, ou qu'on ne faisait pas assez. Ils se divisaient, ils disputaient, et les sectes ne cessaient de se multiplier. Dans cette confusion il n'était pas possible de définir l'hérésie, et cependant une loi du royaume condamnait les hérétiques au feu. Si par conséquent toutes les sectes ne s'étaient pas réunies par la haine qu'elles conservaient contre ce qu'elles appelaient le papisme, elles se seraient brûlées les unes à l'envi des autres. Cependant le conseil de régence, parce qu'il pouvait sévir, persécutait ceux qui n'approuvaient pas son rituel. Édouard, plus sage, quoiqu'il n'eût que dix à onze ans, signa, à regret et malgré lui, la sentence qui condamnait une femme au feu.

Les troubles de religion n'étaient pas les seuls. Une guerre avec l'Écosse, une autre avec la France, des révoltes dans plusieurs provinces, et des factions continuelles qui conduisirent sur l'échafaud le chef même de la régence, sont autant de raisons qui ne permettaient pas au roi d'Angleterre de donner des secours aux protestans d'Allemagne.

Il y avait encore bien d'autres troubles.

Henri II, fils de François I^{er}, régnait en France. Il venait de recouvrer Boulogne sur les Anglais, et de faire avec Édouard un traité de paix dans lequel il avait compris l'Écosse. Aussi brave que son père, et moins précipité dans ses démarches, il avait déjà la réputation d'un politique habile et d'un bon capitaine. Jaloux d'abaisser la maison d'Autriche, il entra volontiers dans la ligue des princes Allemands.

1550.
Henri III entre dans la ligue des protestans d'Allemagne.

1551.

Maurice était le chef de cette ligue. Il assiégeait alors la ville de Magdebourg, que Charles-Quint avait mise au ban de l'empire; et il faisait à dessein traîner ce siège, afin d'avoir le temps de rassembler plus de forces et de s'assurer un plus grand nombre d'alliés.

Maurice en était le chef.

L'empereur ne soupçonnait rien de ce qui se tramait. Il craignait même si fort de rompre avec la France, qu'il n'osait armer contre Ottavio Far-nèse, que les troupes de Henri avaient rétabli dans le duché de Parme. Paul III était mort, et cette guerre ne paraissait intéresser que le roi de France qui soutenait Ottavio, et Jules III qui

Sécurité de l'empereur, qui porte la guerre en Italie.

prétendait que Parme appartenait au saint-siège. Charles-Quint ne prévoyait pas qu'elle ferait une diversion dont les protestans d'Allemagne tiraient avantage.

Cependant Henri défendit par un édit d'envoyer de l'argent à Rome pour les bulles, et l'empereur, sollicité par le pape, crut enfin pouvoir faire marcher ses troupes comme auxiliaires, et faire ainsi la guerre au roi de France, sans rompre la paix. Les Français lui enlevèrent plusieurs places. La guerre alors s'alluma de plus en plus. Il fallut envoyer de nouvelles troupes, et dégarnir les places d'Allemagne.

Comme elle durait plus qu'il n'avait pensé, il se trouvait déjà dans l'embarras, parce qu'il manquait encore d'argent. D'un autre côté, les Turcs faisaient des conquêtes dans la Transilvanie et dans la Hongrie. Telle était la position de l'empereur, lorsque Maurice lui déclara la guerre; apportant pour raisons la prison du landgrave contre la foi donnée, et les attentats commis contre la liberté du corps germanique.

Charles-Quint, qui croyait avoir assujetti l'Allemagne, s'enfuit à la hâte d'Inspruck; trop heureux d'échapper, il abandonna tous ses équipages; et la plus grande partie de sa cour le suivit à pied, la nuit, dans de mauvais chemins.

Hors d'état de résister aux princes ligués, il donna plein pouvoir au roi des Romains de trai-

Maurice se déclare.

1552.

Fuite d'Inspruck.

Transaction de Passaw.

ter de la paix. Elle fut faite à Passaw , le 2 août , par une transaction célèbre qui assura la liberté du corps germanique. Les principaux articles étaient que l'*interim* serait supprimé ; que l'empereur assemblerait une diète , pour terminer les disputes de religion ; qu'en attendant , les protestans jouiraient d'une entière liberté de conscience , que les assesseurs de la chambre impériale seraient tirés indifféremment des deux religions ; et que si dans la diète prochaine les esprits ne pouvaient pas se concilier , la transaction présente serait observée comme loi de l'empire.

1552.

Henri II avait conquis Metz , Toul et Verdun , qui sont depuis restés à la France ; mais abandonné par ses confédérés , il ne fut point compris dans le traité de paix. Ainsi , chargé seul de tout le poids de la guerre , il fut obligé de mettre des impôts , et d'aliéner une partie de son domaine.

Henri II avait conquis les trois évêchés.

L'empereur , voulant reprendre les places qui lui avaient été enlevées , vint mettre lui-même le siège devant Metz , avec une armée de cent mille hommes et une artillerie nombreuse. Il le leva le mois de janvier suivant , après avoir perdu plus du tiers de ses troupes. Le duc de Guise commandait dans la place.

L'empereur lève le siège de Metz.

1554.

Charles-Quint se vengea de cet affront sur Térouane , que ses généraux prirent et qu'il fit démolir entièrement. Il n'en reste plus que les ruines. Ils le rendirent aussi maître de Verdun. La guerre

Il continue de faire la guerre à Henri II.

continua dans les Pays-Bas et en Italie , avec des succès variés , cependant avec plus d'avantages du côté des Français. Elle se ralentit enfin en 1555, parce qu'on était épuisé de part et d'autre.

Edouard VI
était mort re-
gretté.

Édouard était mort en 1555, dans la seizième année de son âge, regretté des Anglais , qui aimaient en lui la douceur de son caractère, son application à l'étude et aux affaires, son extrême facilité, la justesse de son esprit, et son amour pour l'équité. Il laissait un royaume épuisé, les finances en mauvais état, et le domaine de la couronne livré au brigandage des courtisans. On espérait que s'il eût vécu, son économie aurait pu réparer ces désordres, qui étaient uniquement l'effet de la régence.

Marie, fille de
Catherine d'A-
ragon, lui avait
succédé.

Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, monta sur le trône malgré les intrigues du duc de Northumberland, qui voulut mettre la couronne sur la tête de Jeanne Gray, sous prétexte que Marie et Élisabeth avaient été déclarées illégitimes. Vous avez vu que Marie, sœur de Henri VIII, avait épousé Louis XII : veuve peu de temps après, elle épousa le duc de Suffôlk. C'est de ce mariage que descendait Jeanne Gray, qui se trouvait, par sa mère, petite-nièce de Henri. Elle perdit la tête sur un échafaud, ainsi que le duc de Northumberland.

Son mariage
avec Philippe.

Aussitôt que Charles-Quint eut appris que Marie était reine d'Angleterre, il projeta de mettre

cette couronne dans sa famille, en mariant Philippe son fils, alors veuf, avec cette princesse. Il s'imaginait sans doute qu'on est d'autant plus puissant, qu'on a un plus grand nombre de royaumes. Marie accepta cette proposition avec joie, et le mariage se fit, après qu'on eut pris toutes les mesures pour assurer les libertés de la nation anglaise, qui n'approuvait point cette alliance.

Mais plus les conditions étaient favorables à l'Angleterre, moins on comptait sur la fidélité de l'empereur à les remplir. On se rappelait le despotisme qu'il avait exercé sur l'empire, malgré la capitulation qu'il avait signée à son avènement. On voyait gémir sous son joug les Pays-Bas, le Milanais et le royaume des Deux-Sicules. Philippe, aussi dissimulé, aussi faux, paraissait encore plus à craindre, parce qu'il montrait un orgueil qui le portait à la tyrannie. On redoutait le tribunal de l'inquisition, que Charles-Quint avait établi, autant qu'il avait pu, dans tous ses états ¹. On

Combien les
Anglais crai-
gnaient la mai-
son d'Autriche.

¹ L'inquisition causa de si grands soulèvemens dans les Pays-Bas, et en fit sortir un si grand nombre de familles, que Charles-Quint fut obligé d'abandonner le dessein de l'y établir. Malgré cette expérience, il voulut, quelque temps après, l'établir encore dans le royaume de Naples. Ferdinand le Catholique l'avait déjà tenté inutilement. Cependant les Napolitains, plus accoutumés qu'aucun autre peuple à souffrir toutes les vexations de la cour de Rome, paraissaient faits

savait les barbaries que les Espagnols avaient commises dans la conquête de l'Amérique. Tout, en un mot, faisait présager que l'Angleterre devenue province d'Espagne, serait réduite à la plus grande servitude.

1554.

Dans le mécontentement général que produisait ce mariage, il ne manquait au peuple qu'un chef. Mais, soit crainte, soit prudence, la noblesse ne remua pas, et une révolte mal concertée ne fit qu'affermir l'autorité de la reine.

Marie entre-
prend de réta-
blir la religion
catholique.

Élevée dans la religion catholique, Marie se hâta de la rétablir. La révolution fut aussi subite qu'elle pouvait l'être. Il eût été plus sage d'user de quelque modération. Comme l'hérésie avait gagné la multitude, et que les esprits étaient dans la chaleur de l'enthousiasme, une persécution

pour se soumettre encore à ce tribunal. Mais ils l'avaient connu sous les princes de la maison d'Anjou; ils le connaissaient encore d'après ce qui se passait en Espagne; et comme les princes d'Aragon n'avaient point reçu les inquisiteurs, ou les avaient toujours contenus, en les soumettant aux magistrats, les Napolitains ne concevaient plus que de l'horreur pour l'inquisition. La noblesse et le peuple, tout le monde prit les armes, et on se battit dans Naples pendant plus de quinze jours. Il se trouva que Charles-Quint n'avait fait que compromettre son autorité.

Ce n'a pas été une leçon pour ses successeurs ni pour les papes, car ils ont continué de faire des tentatives jusqu'en 1709, que l'empereur Charles VI abolit tout-à-fait l'inquisition. Voyez *Giannone*, liv. 32, c. 5.

trop ouverte ne pouvait qu'allumer la haine contre ce qu'on appelait le papisme. Elle devenait d'autant plus odieuse, que la reine s'était rendue odieuse elle-même par sa cruauté contre tous ceux qui paraissaient avoir eu part à la conspiration de Northumberland.

Une seule chose suspendit quelque peu les coups de Marie, c'est que dans l'impatience de l'arrivée de Philippe, il ne lui restait de raison que pour compter les momens. Enflammée pour un époux qu'elle n'avait jamais vu, piquée du silence dédaigneux qu'il gardait avec elle, courroucée contre la nation qui n'approuvait pas son choix, elle était encore inquiète avec fondement, quand elle considérait que ses attraits, qui avaient toujours été médiocres, étaient flétris par l'âge et par la maladie, et que sa passion immodérée ne les rétablissait pas.

Philippe arriva. Il eût fallu d'autres charmes que ceux de la reine, pour faire naître l'amour dans une âme où l'ambition régnait seule. Elle eût voulu, pour lui plaire, mettre la couronne sur sa tête. Elle le tenta vainement. Il ne lui resta d'autres ressources que d'extorquer l'argent de ses sujets, pour assouvir l'avarice de son époux.

On s'occupa des moyens de réconcilier l'Angleterre avec l'Église. Il était difficile de ramener le peuple; mais on composa avec les grands, à qui on abandonna les biens qu'ils avaient enlevés

Sa passion
pour Philippe

• Juillet 1554.
Elle tente inutilement de le faire reconnaître roi d'Angleterre.

Réconciliation trop précipitée de l'Angleterre avec l'Église.

au clergé. Lorsque les membres du parlement virent leur fortune à couvert, ils firent peu de résistance. Les deux chambres supplièrent le roi et la reine de les protéger auprès du saint-siège, pour obtenir l'absolution de leur faute; et le cardinal Pole, légat de Jules III, leva les censures, et reçut les Anglais à la communion de l'Église.

Persécutions
en Angleterre,
dans les Pays-
Bas et en Fran-
ce.

Ce cardinal, plein de zèle pour la vraie religion, croyait, quoique légat, qu'il ne fallait pas employer la violence pour précipiter une révolution qu'on ne pouvait trop désirer. On prétend même que l'empereur donnait le même conseil à Philippe et à Marie, avouant que la persécution n'avait fait que mettre le trouble dans ses états. La reine ne goûta pas cette modération. On a compté que dans le cours de trois ans, deux cent soixante-dix-sept personnes furent brûlées; et qu'un plus grand nombre fut condamné à d'autres peines. Mais ce n'était rien en comparaison de ce que Charles-Quint avait fait dans les Pays-Bas, où l'on assure que cinq mille personnes furent pendues, décapitées, enterrées vives, ou brûlées, pour n'avoir pas voulu recevoir son *interim*. Le nombre de ces exécutions n'avait pas été moindre en France; et on remarque que les progrès de l'hérésie en avaient été plus grands. Toute l'histoire prouve que le fanatisme de la superstition est encore plus difficile à subjuguier que le fanatisme de la liberté; et qu'il faut que le temps,

qui amène le calme, prépare les esprits à la vérité.

Pendant qu'on sévissait en Angleterre, la diète d'Augsbourg, convoquée en conséquence du traité de Passaw, établissait la tolérance en Allemagne. Il fut arrêté que les protestans jouiraient d'une entière liberté de conscience et de tous les droits des catholiques; et on condamna aux peines portées contre les perturbateurs du repos public, ceux qui les inquiéteraient pour la religion.

Charles-Quint était alors à Bruxelles, où il se préparait à renoncer à tous ses états en faveur de Philippe, qu'il avait rappelé auprès de lui. Il lui avait déjà donné le Milanais et le royaume de Naples; il lui céda encore les Pays-Bas, et quelques semaines après, l'Espagne et tout ce qu'il possédait en Amérique. Il ouvrit les yeux en descendant du trône. Si c'était trop tard pour lui, c'était assez tôt pour éclairer son fils. Il lui recommanda de veiller au bonheur des peuples, et de les gouverner par l'amour plutôt que par la crainte; reconnaissant le vide de ses projets ambitieux qui avaient fait le malheur de ses sujets, celui de ses voisins et le sien propre.

Afin que son fils eût le temps de s'affermir dans les états qu'il venait d'abdiquer, il fit une trêve de cinq ans avec la France; et il termina la guerre d'Italie, en donnant à Ottavio Farnèse l'investiture de Parme et de Plaisance. Il aurait encore

1555.
La diète
d'Augsbourg
assure en Alle-
magne la liberté
de conscience.

Charles-Quint
abdique ses é-
tats.

1555.

1556.

Trêve avec la
France. Fin de
la guerre d'Ita-
lie.

voulu laisser l'empire à son fils, et il fit de nouvelles tentatives auprès de Ferdinand : il crut au moins pouvoir obtenir que Philippe serait déclaré vicaire de l'empire en Italie et dans les Pays-Bas. Ferdinand ne voulut rien céder.

Il abdique
l'empire.

Quoique Charles-Quint n'influât plus guère sur la terre, il crut cependant que ce qui arrivait dans les cieux devait encore le regarder : il prit une comète pour le présage de sa mort. Cela le confirma dans le dessein d'abdiquer l'empire; mais il s'imagina avoir besoin du consentement du pape, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il ne l'obtint pas. Il abdiqua cependant, et se retira en Espagne dans l'abbaye de Saint-Just.

1556.

Les intrigues
de Paul IV font
recommencer la
guerre.

Pendant que Charles-Quint renonce au monde à l'âge de cinquante-cinq ans, Paul IV, près de la décrépitude, ne roulait que des projets d'ambition, et voulait procurer des principautés aux Caraffes, ses neveux. Voyant que la trêve qu'on venait de conclure faisait tomber toutes ses espérances, il envoya des ambassadeurs aux rois de France et d'Espagne, sous prétexte d'offrir sa médiation pour une paix solide, et dans le vrai pour allumer la guerre de nouveau. Il y réussit : Henri rompit la trêve.

Mais soit que Philippe II, roi d'Espagne, eût eu des soupçons, soit qu'il voulût profiter d'une circonstance qui privait le pape de tout secours, le duc d'Albe, qui commandait dans le royaume

de Naples, commença les hostilités dans l'état ecclésiastique. Le roi de France fit aussitôt partir des troupes, et la guerre recommença en Italie.

L'Angleterre était épuisée. Cependant Marie, contre l'avis de ses ministres, voulut tout sacrifier à Philippe, qui menaçait de ne la plus revoir, si elle ne prenait les armes pour lui. Après avoir employé toute sorte de moyens pour mettre son peuple à contribution, elle leva dix mille hommes, qui se joignirent à cinquante mille que le roi d'Espagne avait dans les Pays-Bas.

Emmanuel Philibert, duc de Savoie, qui commandait cette armée, mit le siège devant Saint-Quentin. Le connétable de Montmorenci, avec la moitié moins de troupes, s'avança pour faire entrer quelques secours dans la place : il fut vaincu et fait prisonnier. Les ennemis s'étaient ouvert la frontière par cette victoire, et la consternation se répandait dans Paris, lorsque l'amiral de Coligni, qui s'était jeté dans Saint-Quentin, défendit si vaillamment cette place faible et mal pourvue, qu'il suspendit les progrès de l'armée victorieuse. La saison se trouvant trop avancée, elle ne songea plus qu'à prendre ses quartiers d'hiver.

Le duc de Guise, rappelé d'Italie où il commandait, enleva Calais au milieu de l'hiver, place qui passait pour imprenable, et sur laquelle les Français n'avaient jamais osé faire de tentatives. Les Anglais avaient cette place depuis deux cents ans.

1557.

Marie donne
des secours à
Philippe.

Bataille de
Saint-Quentin,
où le connétable
de Montmoren-
ci est fait pri-
sonnier.

Le duc de Gui-
se enlève Calais
aux Anglais.

1558.

Elle était pour eux la clef du royaume : dès qu'ils l'eurent perdue, ils ne conservèrent plus rien en France. Cependant les Français reçurent encore un échec à Gravelines, où le comte d'Egmont les défit pour la seconde fois ; car il avait eu beaucoup de part à la victoire de Saint-Quentin. Sur ces entrefaites, Marie étant morte, Philippe, à qui les intérêts de l'Angleterre devenaient indifférens, se prêta à une négociation de paix.

Prétentions de Paul IV, à l'occasion de la renonciation de Charles-Quint à l'empire.

Ce fut cette année seulement que la renonciation de Charles-Quint à l'empire fut présentée aux électeurs, différentes circonstances n'ayant pas permis d'assembler plus tôt une diète électorale. Paul IV fit encore de nouvelles oppositions. Il prétendait que l'abdication n'avait pu se faire sans son aveu, et que, quand il y aurait ensuite consenti, ce serait encore au saint-siège à désigner un successeur à Charles-Quint. Ce pontife superbe se plaçait au-dessus des rois, et croyait devoir encore disposer des couronnes. Ce n'est pas là le chef qu'il fallait alors à l'Église.

Elles étaient conformes aux préjugés des électeurs ecclésiastiques, et de Ferdinand même.

Il ne faut pas s'étonner de cette façon de penser du pape ; car les électeurs ecclésiastiques paraissaient l'approuver, et Ferdinand lui-même refusait de recevoir l'empire, s'il n'avait auparavant le consentement du saint-siège. Il accepta cependant ; mais ce ne fut qu'après avoir arrêté qu'il enverrait une ambassade à Rome, pour obtenir la confirmation de tout ce qui avait été fait.

Quelques mois après, Charles-Quint fit célébrer ses obsèques la veille de sa mort. Son mausolée fut dressé dans l'église de Saint-Just : il s'étendit dans une bière : on dit sur lui un *De profundis* et un *Libera* ; et il mourut le lendemain, dans sa cinquante-huitième année. L'inquisition voulut faire brûler son testament, où elle crut voir des hérésies.

Charles-Quint
fait ses obsèques
la veille de sa
mort.

Sous le règne de ce prince, les Turcs s'emparèrent de la Hongrie, pillèrent l'Autriche, ravagèrent les côtes de Naples, de Sicile, d'Italie ; les Français enlevèrent à l'empire Metz, Toul et Verdun ; et les protestans, après avoir été persécutés, obtinrent une entière liberté de conscience.

Pertes faites
pendant son
règne.

L'année suivante, la paix fut conclue entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, par le traité fait à Cateau-Cambresis ; et, pour en resserrer les nœuds, Henri donna sa fille Élisabeth à Philippe II : mais ce mariage occasiona des fêtes, qui finirent d'une manière funeste ; car le roi de France mourut d'une blessure qu'il reçut dans un tournoi. Il était dans la treizième année de son règne, et dans la quarante-unième de son âge. Ce prince laissa le royaume dans un état qui présageait les plus grands malheurs.

1559.
Paix de Cateau-
Cambresis. Mort
de Henri II.

CHAPITRE IV.

Des principales puissances de l'Europe pendant le règne de François II, roi de France.

A la fin du quinzième siècle, les puissances de l'Europe ne connaissaient ni leurs intérêts, ni leurs forces.

La conquête du royaume de Naples par Charles VIII changea la face de l'Europe. Les nations s'étaient occupées de leurs troubles séparément : alors l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Espagne commencèrent à s'observer, et à former des ligues contre la puissance qui paraissait plus redoutable. Si dans des circonstances aussi nouvelles les souverains n'ont pas su se conduire, il ne faut pas s'en étonner : aucun ne savait juger ni des forces, ni des intérêts de ses voisins, ni même de ses forces et de ses intérêts propres.

On craignait une puissance, parce qu'elle osait entreprendre;

Charles VIII, Louis XII et François I^{er}, croient que rien ne leur résistera au-dehors, parce que rien ne leur résiste au-dedans. A la tête d'une noblesse courageuse, qui n'ambitionne que de partager avec son roi la gloire d'une conquête, ils marchent comme assurés du succès; et leur confiance mal fondée répand une fausse alarme chez les peuples voisins de la France. Ils osent, donc ils peuvent : c'est ainsi qu'on jugeait de leur puissance, sans considérer quelles seraient leurs ressources pour conquérir et pour conserver.

Si les Italiens avaient eu encore un Laurent Médici, ils en auraient jugé tout autrement. Ce grand homme aurait prévu que les rois de France ne pouvaient avoir que des succès momentanés ; il se serait même flatté de les arrêter par les seules forces réunies de l'Italie, ou du moins il aurait été sûr de ruiner, en temporisant, leurs troupes, dans les champs mêmes de leurs victoires. Peut-être les rois de France n'auraient-ils pas seulement songé à passer les Alpes. Mais leur confiance augmenta en voyant l'effroi et les mouvemens, plus inquiets que raisonnés des princes et des républiques d'Italie : parce que ces peuples craignaient de tomber sous leur domination, ils s'imaginèrent de pouvoir les subjuguier.

Cette confiance, que produit l'ignorance de ses ressources et de celles de l'ennemi, a été le défaut des puissances de l'Europe, depuis Charles VIII jusqu'à la mort de Charles-Quint. Voilà pourquoi elles entreprennent au delà de ce qu'elles peuvent, et que leurs succès ne laissent voir que des efforts inutiles et ruineux. Vous prévoyez que, tant qu'elles ne se conduiront pas mieux, elles ne prendront les armes que pour prendre les armes ; qu'elles les quitteront par épuisement, lorsqu'elles verront leurs espérances trompées ; et que trop faibles pour conserver leurs conquêtes et pour recouvrer ce qu'elles auront perdu, elles seront forcées de finir par se rendre mutuellement ce

Elle osa entreprendre, parce qu'on la craignait.

Dans le seizième siècle, avec la même ignorance, elles n'ont que de l'inquiétude, et ne forment que des entreprises ruineuses.

qu'elles se seront pris. Il est rare qu'une province de plus rende un royaume plus puissant; souvent elle l'affaiblit : que faut-il donc penser de ces guerres, qui après avoir coûté bien des sujets, mettent dans la nécessité de fouler par des impôts ceux qui restent?

On dirait que le hasard dirige toutes leurs démarches.

Comme d'un côté on formait des entreprises au hasard, on cherchait de l'autre, encore au hasard, les moyens de les faire échouer; et la fortune était on ne peut pas plus inconstante, parce qu'il n'y avait pas d'homme assez habile pour la fixer. Les ligues étaient l'unique ressource; mais en les faisant on ne prévoyait jamais rien; et on était bientôt obligé de s'allier avec son ennemi, contre un ami qui commençait à donner de l'ombrage. Les Italiens surtout se sont en cela bien mal conduits; car, incapables d'être unis, comme ils l'étaient sous Laurent Médici, ils ne se sont jamais lassés d'appeler les étrangers, dont ils ne voulaient point; et on voit que, toujours en contradiction avec eux-mêmes, ils seront tôt ou tard la proie de ces barbares, dont ils ne savent pas se passer.

Elles sentent le besoin de faire des alliances, et n'en savent pas faire.

On commençait dans ce siècle à sentir qu'on avait besoin d'acquérir des alliés; et on ne savait ni les choisir, ni se les attacher. L'art de négocier, que Laurent Médici avait créé, s'était perdu avec lui, et était encore à reproduire. Il est surtout bien singulier de voir le pape entreprendre de

tenir la balance entre les grandes puissances, et les mettre pour cela dans la Lombardie et dans le royaume de Naples, comme dans deux bassins.

Tout l'art de négociier consistait alors à se tendre des pièges, à traiter de mauvaise foi, et à former le projet de se servir d'un allié, pour l'abandonner ensuite ou pour l'écraser. La dissimulation et la fausseté étaient le sublime de la politique, au point qu'on tirait vanité d'être dissimulé et faux. Tels étaient surtout Ferdinand le Catholique, Charles-Quint et Philippe II; et il y a des historiens qui les en louent. Vous voyez que si les princes sont quelquefois assez aveugles pour croire qu'un vice est une vertu en eux, les écrivains sont souvent assez sots ou assez bas pour donner à ce vice le nom de vertu. Vous ne pourrez compter sur vos alliés, qu'autant qu'ils auront un intérêt commun avec vous. Or cet intérêt ne peut pas subsister lorsque la bonne foi est bannie. Mais, Monseigneur, me voilà presque au moment de faire encore un écart; car j'aurais bien des choses à vous dire à ce sujet. Heureusement vous les trouverez ailleurs, et vous n'y perdrez pas ¹.

Les siècles les plus florissans et les plus heureux ne sont pas les plus instructifs pour un prince. Quand tout est bien, il paraît si naturel que tout soit bien, qu'on n'est presque pas tenté

L'art de négociier n'est pour elle que dissimulation et fausseté.

Les temps les plus malheureux sont les plus instructifs.

¹ Voyez le Traité des négociations.

d'en rechercher les causes. Il n'en est pas de même quand tout est mal. Instruisez-vous donc, Monseigneur ; nous allons entrer dans des temps qui vous donneront de grandes leçons. Si je n'étais pas si pressé de finir, je m'arrêterais volontiers sur les détails, malgré les dégoûts que j'éprouve à vous en tracer une légère idée.

C'est de Londres qu'il faut considérer les malheurs du reste de l'Europe.

Je me propose de vous faire voir d'un coup d'œil ce qui va se passer en France, dans les Pays-Bas, en Espagne, en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Voilà le théâtre; il ne s'agit plus que de nous bien placer. Or Londres, où tout ne sera pas bien, est le lieu où il faut nous transporter pour voir plus facilement tout ce qui sera mal ailleurs. C'est de là que nous pourrons saisir l'ensemble.

Prison d'Élisabeth.

Élisabeth, fille d'Anne de Boulen, et par conséquent protestante, avait été exposée aux plus grands dangers pendant le règne de sa sœur. Marie pouvait ouvertement sévir contre elle sous le prétexte de la religion; mais elle nourrissait dans le secret de son âme des sentimens dont les effets étaient encore plus à craindre. Courteney, comte de Devonshire, avait dédaigné sa main, et parut préférer l'esprit et la jeunesse d'Élisabeth à la couronne de Marie. La reine se vengea bientôt, et, feignant de les croire suspects, elle enferma sa sœur dans la Tour, et confina le comte dans un château.

Philippe, après son mariage, fit rendre la liberté à l'un et à l'autre, moins par générosité que par politique. Il voulait essayer de gagner l'affection des Anglais; d'ailleurs il craignait que la mort d'Élisabeth ne réunît l'Angleterre à la France; car François, dauphin, fils de Henri II, avait épousé Marie, reine d'Écosse, et cette princesse, qui descendait de Henri VII, était, après les enfans de Henri VIII, l'héritière du royaume d'Angleterre.

Pourquoi Philippe II lui avait fait rendre la liberté.

Sauvée par la politique de Philippe, Élisabeth, avec une conduite toujours prudente, mérita l'estime de sa nation. On avait partagé ses malheurs; on avait tremblé pour elle: on ne fut plus sensible qu'à la joie, quand on la vit survivre à sa sœur. Les transports furent si universels, qu'on oublia quelque temps les disputes de religion.

Amour des Anglais pour elle.

Elle eut la générosité et la sagesse d'oublier les outrages qu'elle avait reçus. Aucun de ceux dont elle pouvait se plaindre n'éprouva jamais les effets de son ressentiment. Tous ceux qui l'approchèrent eurent lieu de s'applaudir de l'accueil qu'elle leur fit. Il n'en faut excepter que le seul Bonner, un barbare qui s'était plu, sous le dernier règne, à se baigner dans le sang. Elle en détourna les yeux avec une sorte d'horreur.

Sa générosité.

Élevée dans la religion protestante, elle ne pouvait pas rentrer dans la communion de l'Église, sans se soumettre à la sentence que le pape avait

Conduite imprudente et orgueilleuse de Paul IV.

portée contre le mariage de Henri VIII et d'Anne de Boulen. Elle se serait donc déclarée illégitime, et elle n'aurait plus eu de droit à la couronne. Cependant elle voulut prévenir Paul IV, afin de le sonder; mais ce pontife orgueilleux était bien éloigné de la prudence que demandait une conjoncture aussi délicate. Il répondit comme si l'Angleterre eût encore été un fief du saint-siège, et qu'Élisabeth eût commis un attentat en montant sur un trône auquel le peuple l'appelait.

Elisabeth trouvait les esprits soumis à ses volontés, et disposés à la réforme.

Sans ressource de ce côté, la reine considéra qu'en général la nation penchait en secret pour la réforme. En effet les efforts de Marie, au lieu de persuader, avaient soulevé les esprits; et les protestans s'étaient multipliés. On avait d'ailleurs vu sous Henri et sous Édouard combien l'ignorance disposait le peuple à se soumettre en tout au souverain dont l'autorité n'avait plus de bornes. Élisabeth jugea donc qu'il lui serait facile de rendre sa religion dominante.

En ne précipitant rien, elle réussit à rendre sa religion dominante.

Mais elle résolut de ne rien précipiter. Contente de laisser transpirer insensiblement ses dessein, elle fit ouvrir les prisons à ceux qu'on y retenait pour cause de religion. Les catholiques et les protestans déclamaient en chaire avec fureur les uns contre les autres; elle défendit à tous de prêcher sans une permission de sa part; et si elle n'accorda cette permission qu'aux protestans, elle eut la prudence de ne l'accorder qu'aux plus modérés.

C'est ainsi qu'au lieu de sévir contre les catholiques, elle entretenait un calme favorable à la doctrine qu'elle voulait répandre. Cependant elle acquérait de l'empire sur les esprits en gagnant les cœurs. Ses manières populaires, son air affable, son attention à se montrer au public, la satisfaction avec laquelle elle en partageait les plaisirs, et les grâces qui l'accompagnaient partout, prévenaient en faveur de sa façon de penser, faisaient juger que ce qu'elle croyait devait être cru, et tenaient lieu de démonstrations. Elle acheva son ouvrage en ne donnant qu'à des protestans les chaires des universités et les dignités ecclésiastiques, et en les préférant dans la distribution des emplois civils et militaires. En un mot elle employa, pour affermir l'erreur, cette sagesse dont il faudrait user pour établir la vérité. Plût à Dieu que les princes de l'Europe eussent été capables de prendre de ses leçons!

Le premier parlement déclara la puissance spirituelle inhérente à la couronne, avec le pouvoir de s'en servir sans le concours d'un parlement ni du clergé. Ainsi, de sa seule autorité, Élisabeth pouvait juger du dogme, des hérésies, de la discipline, des rites et de tout ce qui concerne la religion. Afin même qu'elle pût exercer ce pouvoir, on lui accorda le droit de nommer une commission, composée à son choix d'ecclésiastiques ou de laïques. On statua des peines contre ceux qui

1559.

Le parlement la déclare juge suprême en matière de religion, et elle nomme une commission pour exercer son autorité.

refuseraient de reconnaître sa suprématie. En un mot on lui donna toute la plénitude de puissance dont son père et son frère avaient joui : on prit même encore des mesures pour enrichir le domaine, en achevant de ruiner le clergé. Ces réglemens, qui se firent sans violence et sans tumulte, furent exécutés sans obstacles et sans troubles; et cette révolution subite se fit aussi facilement que si elle avait été préparée depuis long-temps. Rien n'est plus propre à faire voir combien Marie s'était trompée dans le choix des moyens.

Les factions de la cour de Henri II devaient avoir des suites funestes.

Henri II venait de mourir, et les factions, qui divisaient la cour de France annonçaient des troubles d'autant plus funestes que les dernières guerres avaient formé beaucoup de grands capitaines. Mais pour remonter au premier principe des calamités qui se préparent, il faut reprendre les choses de plus haut.

Sous François I les femmes avaient commencé à jouer un rôle à la cour.

C'est sous François I^{er} que les femmes commencèrent à jouer un rôle à la cour. Ce prince, naturellement galant, leur laissa prendre trop d'empire; et comme l'esprit trouve toujours des raisons pour autoriser les goûts du cœur, il crut que ce sexe faible, qui cependant le dominait quelquefois, pourrait adoucir les mœurs de ses courtisans, qui jusqu'alors ne connaissaient guère que la gloire des armes. Mais, Monseigneur, et vous en avez déjà vu des exemples, les femmes aimables sont souvent bien à redouter. Elles n'ont

que trop de pouvoir sur les hommes; leur faiblesse même irrite leur ambition : leur confiance s'appuie sur leurs attraits et leurs grâces; la fausseté souvent achève leurs succès. Bientôt assurées de plaire, elles sont tyrans, si elles veulent l'être, et elles le veulent presque toujours : tyrans d'autant plus dangereux, qu'on aime à porter leurs chaînes.

Pour rendre sa cour plus brillante, François I^{er} y attirera les plus riches prélats. C'est par eux que le luxe avait commencé en France : à cet égard, ils étaient donc propres à rendre aussi les mœurs plus douces. Enfin comme la culture de l'esprit contribue à produire le même effet, ce roi appela encore les gens de lettres auprès de lui. Voyons ce qui doit naître de tout cet assemblage.

Ce prince y avait attiré les prélats et les beaux esprits.

Les femmes voudront plaire au roi, aux ministres et à tous ceux qui auront du crédit; leur coquetterie remplira la cour d'intrigues; elles auront chacune leurs partisans; elles distribueront les places, elles régneront en un mot. L'autorité ne sera donc plus ni entre les mains du roi, ni entre celles des ministres; les femmes s'en saisiront, pour se l'arracher les unes aux autres.

Ce que devait produire cet assemblage.

Au milieu de ces dissensions, où la coquetterie s'arme des grâces de la figure et de l'esprit, les prélats paraîtront avec l'éclat que donnent les richesses. Leurs mœurs étant plus douces que celles des autres courtisans, ils en seront plus aimables.

La réputation d'être encore plus éclairés, autorisera leurs protectrices à parler pour eux. Par conséquent ils ne se contenteront pas d'être un des ornemens de la cour; ils voudront la gouverner, et ils la gouverneront.

Les beaux esprits, voulant pénétrer jusqu'au cabinet d'un seigneur, ou jusqu'à la toilette d'une grande dame, prôneront l'idole du jour, ou qui-conque est à la veille de l'être, ou moins encore. Ils prodigueront, et, si j'ose dire, ils vomiront les flatteries devant des cœurs que rien ne soulève; ils donneront la réputation d'esprit, de talent, de génie, souvent à de sots protecteurs. Ils jouiront bientôt d'une sorte de considération. Ils se rendront nécessaires; il faudra en avoir dans son parti, si on veut être prôné. Chaque femme à la mode aura les siens; un grand se fera honneur d'avoir de pareils protégés; bientôt on verra des espèces qui ne cultiveront les lettres que pour devenir de petits intrigans de cour. Cependant ce mélange de femmes, de prélats, de beaux esprits et de militaires, dont les mœurs sont devenues plus polies, formera ce qu'on appelle une cour brillante et galante.

Les luthériens, qui se piquaient de mœurs austères, se répandirent en France, précisément dans le temps où la cour devenait galante, et que les prélats en faisaient un des ornemens. Ce contraste, trop à l'avantage des hérétiques, était pour

Les mœurs de la cour de François I ont été favorables à la propagation du luthéranisme.

eux un sujet de déclamation, et favorisait la propagation de leur doctrine; car le peuple, à qui son ignorance ne permet pas de raisonner, croyait voir la vérité où il voyait plus de mœurs. Pour sentir combien cette réflexion est vraie, il suffit d'imaginer saint Louis à la place de François I^{er}. Nous aurions alors un roi qui, donnant l'exemple de la vraie piété à ses courtisans et à son clergé, deviendrait le bouclier de la religion, et qui n'aurait pas besoin d'employer le fer et le feu pour écarter l'hérésie de ses états. Aucun Français n'eût mis en question si la religion de son roi était la seule véritable. Saint Louis n'eût pas toléré les hérétiques, parce qu'il les eût combattus par ses mœurs, et c'est ainsi qu'il convient à un prince de ne les pas tolérer. Mais les mœurs de la cour de François I^{er} ouvrirent le royaume aux protestans.

La ruine du clergé dans les provinces protestantes d'Allemagne alarma le clergé de France. Sans doute qu'il y eut des ecclésiastiques qui s'élevèrent contre l'erreur par un zèle aussi pur qu'éclairé; mais on ne fera pas un jugement téméraire, si on soupçonne les prélats de la cour d'avoir pris surtout la défense de leurs mœurs et de leurs richesses. Voilà le motif secret des conseils sanguinaires qu'ils donnèrent à François I^{er}; voilà pourquoi ils ne cessèrent pas d'exalter la religion de ce prince, lorsque du sein des plaisirs il or-

Pourquoi les
prélats de la
cour donnaient
des conseils
sanguinaires à
François I.

donnait la mort des hérétiques. Ils lui persuadaient qu'il se rachetait par-là de tous les péchés qu'il pouvait avoir commis. Ils ne lui disaient pas qu'il perdait le fruit de cette persécution, en protégeant les protestans d'Allemagne, parce qu'il leur importait peu qu'il y eût des protestans ailleurs qu'en France.

Comment le
père Daniel ju-
ge de la religion
de François I.

Telle était la conduite des prélats courtisans ; et pour vous en convaincre, il suffit de vous faire voir que le P. Daniel écrit dans le même esprit ; car la façon de penser des courtisans est souvent contagieuse pour les historiens , parce qu'ils prennent naturellement l'esprit de chaque siècle, surtout lorsque cet esprit est celui des grands. *Nonobstant*, dit Daniel ¹, *la passion de l'amour à laquelle ce prince s'abandonna beaucoup, il conserva toujours un grand fonds de religion, autant par une véritable piété que par une sage politique; il prit toutes les précautions possibles pour empêcher que les nouveautés en matière de religion ne s'introduisissent dans son royaume; il fit de terribles exemples de sévérité.* Faisons quelques réflexions sur ce passage, car à ce *grand fonds de religion*, à cette *véritable piété*, on croirait presque qu'il serait question d'un saint Louis.

Ce jugement
n'est qu'une
prostitution.

S'il n'y a point de religion sans la foi aux dogmes, la foi aux dogmes n'est pas non plus

¹ A la fin de la vie de François I^{er}.

toute la religion : l'exactitude à remplir les devoirs de son état en est certainement une partie essentielle. Louer par conséquent la piété des souverains qui les violent, c'est prostituer la religion pour flatter les vices des grands.

Or, sans parler des amours de François I^{er}, de ces amours qui, selon le P. Daniel, ne l'empêchaient pas d'être véritablement pieux, on peut lui reprocher que, plus occupé des plaisirs que des affaires, il a souvent négligé les soins du gouvernement. Son peu d'économie, sa magnificence, ses fêtes, dissipait ses finances, qui se ruinaient déjà, parce qu'il y mettait si peu d'ordre, qu'il ne savait pas quelquefois l'emploi qu'on en faisait. Il se voyait ensuite dans la nécessité de surcharger son peuple pour soutenir ses guerres; et quelles guerres! étaient-elles entreprises pour l'avantage ou pour la défense de l'état? non, c'est une fausse gloire qui lui faisait prendre les armes, sans avoir rien combiné, sans avoir rien prévu. Que lui en est-il resté? des victoires et des défaites, des conquêtes bientôt perdues, une prison, un traité honteux, violé, un royaume ruiné. Voilà cependant le compte que ce prince religieux aura rendu de son règne. Il a cru aux dogmes, et il a brûlé ceux qui n'y croyaient pas; c'est à quoi se réduit tout son *grand fonds de religion*, toute sa *véritable piété*. On ne dit pas qu'il a rempli tous les devoirs d'un roi; on dit

seulement qu'il a fait de terribles exemples de sévérité; et on ose assurer qu'il a *pris toutes les précautions possibles* pour empêcher l'hérésie de pénétrer dans ses états. Mais saint Louis en aurait trouvé d'autres dans ses mœurs. Voilà cependant, Monseigneur, la morale avec laquelle on empoisonne l'âme des princes. J'ai cru devoir relever cet endroit du P. Daniel, afin de vous prévenir contre cet écrivain et ses pareils.

Henri II a été encore plus sanguinaire que François I.

François I^{er} fit donc de terribles exemples de sévérité. Henri II eut à ce titre encore plus de religion que lui; car ces exemples se multiplièrent beaucoup sous son règne, et furent plus terribles encore. Mais ces moyens étaient si peu ceux qu'il fallait employer, que le nombre des protestans ne fit que s'accroître. Vous en verrez bientôt les effets.

Deux factions principales divisèrent la cour de François I;

Pendant que le luthéranisme se répandait, les femmes, les prélats, les beaux esprits et les grands cabalaient à la cour; et entre plusieurs partis qui se formèrent, il y en eut deux principaux; celui de la duchesse d'Étampes, maîtresse de François I^{er}, et celui de Diane de Poitiers, maîtresse de Henri dauphin.

La cour, remuée par toutes ces cabales, était pour le public un tableau mouvant, qui offrait souvent de nouvelles scènes et de nouveaux sujets de conversation. Si ceux qui s'élevaient et qui se culbutaient avaient été de simples courti-

sans, qui n'auraient eu pour titres que leurs complaisances, leurs flatteries et leur fausseté, leur élévation ou leur chute n'aurait causé aucune commotion dans le royaume; mais il y avait parmi eux des seigneurs qui étaient grands par eux-mêmes, qui avaient été élevés dans le métier des armes, et qui joignaient des talens à la naissance. Ces hommes, dont les mœurs n'étaient pas encore adoucies, pourront être d'autant plus dangereux, qu'ils seront capables de chercher des ressources jusque dans la ruine de l'état.

La disgrâce de la duchesse d'Étampes suivit la mort de François I^{er}. Toute la cour changea. Les créatures que la duchesse ne pouvait plus soutenir tombèrent; et Diane de Poitiers, devenue toute puissante, mit en leur place les personnes qu'elle favorisait.

Deux factions partagèrent la cour de Henri II: celle du connétable de Montmorenci, homme sage et capitaine expérimenté; et celle de François, duc de Guise, ambitieux qui joignait à des talens des qualités brillantes et séduisantes. La prise de Calais et d'autres services rendus à l'état parlaient en sa faveur; il pouvait compter sur quatre frères aussi ambitieux que lui, Claude, duc d'Aumale, Louis, cardinal de Lorraine; François, grand prieur; et René, marquis d'Elbeuf; enfin sa naissance paraissait autoriser toutes ses prétentions, car il était fils de Claude, prince

Deux factions
divisaient aussi
celle de Henri
II.

de la maison de Lorraine, qui s'était établi en France sous François I^{er}.

Sous François II, les Bourbons forment une nouvelle faction.

Après la mort de Henri, les Bourbons, à qui la couronne appartenait au défaut de la branche des Valois, formèrent une nouvelle faction. Les deux chefs de cette maison étaient Antoine, roi de Navarre, par son mariage avec Jeanne d'Albret, et Louis de Condé, son frère.

Depuis la révolte du connétable de Bourbon, on se faisait une loi de ne confier aucune autorité aux princes du sang, comme s'il était plus sage de la donner tout entière à des princes étrangers. Le roi de Navarre et le prince de Condé n'avaient donc aucune part à la faveur. Le premier, faible, et par cette raison modéré, souffrait sans se plaindre, et n'osait rien entreprendre; le second, d'un caractère bien différent, travaillait à former en secret un parti contre les Guises. Il avait de grandes liaisons avec l'amiral de Coligni et son frère Dandelot, deux capitaines distingués; et il pouvait encore s'unir au connétable de Montmorenci, dont il avait épousé la nièce.

Celle des Guises a pour appui Marie Stuart;

Ces factions présageaient des maux d'autant plus grands, que François II, faible de corps et d'esprit, était incapable de prendre aucune résolution par lui-même. Marie Stuart, sa femme, le gouvernait; elle avait de la beauté, des grâces, de l'esprit, et elle soutenait les Guises, dont elle était la nièce.

Cependant Catherine de Médici, mère du roi, ambitionnait d'être à la tête du gouvernement.

Et Catherine de Médici se joint à eux.

Étrangère, il ne lui était pas possible de se faire un parti assez puissant pour abattre tous les autres. Il ne lui restait qu'à se déclarer pour celui qui lui donnerait le plus d'autorité. Elle était dans cette situation embarrassante, lorsque les Guises la prévinrent. Elle accepta leurs offres, à condition qu'on lui abandonnerait sa rivale, Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois; et Diane sacrifiée, quoique les Guises lui dussent leur élévation, se retira de la cour. Alors le duc de Guise et le cardinal de Lorraine se saisirent du gouvernement sans opposition, et le connétable de Montmorenci fut disgracié.

Voilà ce qui se passait à la cour. Mais les disputes de religion avaient divisé tout le royaume. Les protestans, connus en France sous les noms de calvinistes et de huguenots, avaient répandu leur doctrine parmi le peuple, et en avaient séduit une grande partie. Ils avaient des partisans dans le parlement de Paris, dans la cour même, et jusque dans le clergé. Rassurés par leur nombre, ils commençaient à prendre plus de confiance; ils s'observaient moins, ils parlaient avec plus de liberté; ils professaient presque ouvertement leur religion.

Cependant le calvinisme faisait des progrès rapides.

Cependant le parlement se plaignait que les juges ecclésiastiques, sous prétexte d'extirper

Le parlement représentait l'inutilité des supplices.

l'hérésie, usurpaient l'autorité sur les tribunaux laïcs. Il représentait que puisque les supplices avaient eu si peu d'effet, il était inutile de multiplier les édits; que le moyen le plus efficace pour préserver les peuples du poison de l'erreur, était que les évêques et les autres pasteurs des âmes résidassent dans leurs églises plus qu'ils ne faisaient, et que désormais on fit un meilleur choix de ceux qu'on destinait à remplir ces importantes places.

Jugement du P. Daniel sur les remontrances du parlement.

Ces remontrances, ajoute le P. Daniel que je copie en cet endroit, *avaient pour principe, dans la plupart de ceux qui composaient cet illustre corps, la sagesse, la modération et le zèle pour le bien de l'état.* Vous imagineriez peut-être que cet écrivain va conclure, que le roi devait suivre l'esprit de ces remontrances. Non : il ne les appuie sur de bonnes raisons que pour les rendre suspectes; car il dit aussitôt : *mais elles étaient fort intéressées à l'égard de quelques autres, que les livres de Calvin avaient déjà mis dans ses intérêts.* J'avoue que je ne vois pas comment il était de l'intérêt des calvinistes que les évêques résidassent et fussent bien choisis.

Henri II prend ses victimes dans le parlement.

Henri II, considérant que plus on punissait de coupables, plus le nombre en augmentait, et qu'il ne viendrait jamais à bout de les exterminer tous, se repentit de n'avoir encore fait tomber son bras que sur des hommes de néant, et jugea qu'il fal-

lait répandre la terreur par de plus grands exemples. En conséquence il se proposa d'aller choisir ses victimes dans le parlement même. Les Guises et la duchesse de Valentinois, qui pensait comme eux, avaient donné ce conseil au roi, et le président de Thou leur reproche dans cette occasion des vues intéressées. Cependant *il est certain*, dit encore le P. Daniel, *qu'il n'était pas contraire aux règles de la prudence*. Comment donc pouvait-il concilier la prudence qu'il suppose dans ce conseil, avec la sagesse, la modération et le bien de l'état, qu'il reconnaît dans les remontrances? Mais laissons le P. Daniel; car je ne finirais pas, si je voulais m'arrêter à tous les mauvais raisonnemens de ce méchant historien.

Henri se rendit au parlement, fit saisir entre autres et conduire à la Bastille Anne Dubourg, conseiller clerc, et ordonna qu'on lui fit son procès. Étant mort sur ces entrefaites, le duc et le cardinal de Guise suivirent eux-mêmes les conseils qu'ils avaient donnés au feu roi. On ne parla plus en tous lieux que d'emprisonnemens, de confiscations, de supplices, et Dubourg fut pendu et brûlé au mois de décembre 1559. Certainement il n'y avait pas eu de la prudence à faire un exemple sur un magistrat que son intégrité et ses mœurs rendaient respectable, et qui mourut avec la constance d'un martyr. Son supplice alluma donc encore le fanatisme des calvinistes, et

La condamnation d'Anne Dubourg va faire prendre les armes aux huguenots.

leur fit de nouveaux partisans. Jusque-là ils n'avaient pas pris les armes, ils vont les prendre.

Cependant l'Angleterre était tranquille, quoiqu'elle eût changé quatre fois de religion.

L'Angleterre avait changé quatre fois de religion : sous Henri VIII, sous Édouard, sous Marie et sous Élisabeth. Il semble que cela devrait y produire des troubles. Elle est tranquille cependant, et elle continuera de l'être. C'est qu'il n'y a point de factions à la cour : c'est que la reine a toute l'autorité, et qu'elle sait inspirer l'amour et le respect.

Condé, chef des huguenots.

Les huguenots ne se seraient pas révoltés, s'ils n'avaient pas trouvé des chefs dans les factions de la cour, qui n'auraient point produit de guerres civiles, s'il n'y avait pas eu des huguenots. Le roi et la reine de Navarre étaient calvinistes : le prince de Condé le devint, sur les conseils de Coligni, qui l'était lui-même. Il se vit par ce moyen à la tête d'un parti, avec lequel il pouvait se flatter de culbutter les Guises. Si ceux-ci, comme le dit de Thou, persécutaient les huguenots par des motifs intéressés, le prince de Condé, par de pareils motifs, les armait contre les catholiques. La religion n'était que le prétexte, et chaque parti armait le fanatisme pour immoler le peuple à son ambition.

On pouvait déjà prévoir les calamités qui menaçaient la France.

Au milieu des troubles qui vont commencer, représentez-vous François II, incapable de gouverner ; Catherine de Médici, ambitieuse et sans autorité ; toute la puissance confiée à des princes

étrangers; la couronne endettée de quarante-deux millions par Henri II, quoiqu'il eût trouvé dans le trésor dix-sept cents mille écus, enfin un peuple enthousiaste, qu'échauffent des fanatiques, et qui est assez simple pour croire qu'on veut défendre sa religion. Ne prévoyez-vous pas déjà confusément les calamités qui vont désoler la France? Il ne s'agira plus de mettre en question s'il faut tolérer ou persécuter : il y a deux nations ennemies dans le royaume, et la guerre va commencer.

Les calvinistes conspiraient dans toutes les provinces, et le prince de Condé, âme invisible de ce parti, attendait, sans s'éloigner du roi, le moment de se déclarer. De toutes parts, les conjurés devaient, à un jour marqué, se rendre à Blois, où était la cour. Arrivés au lieu du rendez-vous par divers chemins, et en petites troupes, un grand nombre devait aller sans armes présenter une requête au roi, pour demander la liberté de conscience; et, sur le refus auquel on s'attendait, ceux qui étaient armés, se proposaient de chasser ou de tuer les Guises, de se rendre maîtres de François II, et de le forcer à nommer le prince de Condé pour son lieutenant-général.

Ce secret, confié à des milliers de personnes répandues dans toutes les parties du royaume, ne transpirait point, lorsque la Renaudie, chef de la conspiration, en fit la confidence à Avenelles, avocat de Paris, qu'il connaissait pour calviniste

Conspiration
des huguenots
contre les Guises.

Elle est évanouie.

zélé, et qui cependant révéla tout. La cour, alors instruite de ce qui se tramait, quitta Blois, où il n'y avait point de fortifications, et se retira dans le château d'Amboise. Quoiqu'à cette démarche, les huguenots soupçonnassent qu'on les avait découverts, ils voulurent cependant exécuter encore leur entreprise : les mesures du duc de Guise la firent échouer.

1560.

Condé arrêté,
est remis en
liberté.

Le prince de Condé, soupçonné, est arrêté : mais on ne peut le convaincre. Le duc de Guise, embarrassé d'un pareil criminel, et considérant que sa mort souleverait de nouveau les calvinistes et leur donnerait un autre chef, prit le parti de dissimuler, et lui rendit la liberté. Le prince offrit de se justifier les armes à la main, contre qui conque oserait l'accuser ; et le duc, que ce défi regardait, répondit qu'il était si convaincu de l'innocence du prince, qu'il offrait d'être son second. Ils se reconcilièrent donc en apparence : cependant Condé se hâta d'aller trouver son frère en Béarn.

Catherine de
Médici, en
croyant ménager
les deux partis,
déplaît à tous
deux.

Parmi ces dissensions, Catherine de Médici, toujours ambitieuse, et toujours sans autorité, eût voulu chasser les Guises : mais elle redoutait le pouvoir que prendraient alors les princes du sang. Sa politique fut donc de se ménager avec les deux partis, c'est-à-dire de déplaire à tous deux, et d'être toujours dans la dépendance de l'un ou de l'autre.

Henri II avait voulu établir l'inquisition en France, et le cardinal de Lorraine s'obstinait opiniâtrément dans cette résolution. On prétend même que ce fut pour parer ce coup, que le chancelier de l'Hôpital, magistrat célèbre par son intégrité et par sa sagesse; fit donner l'édit de Romorentin, qui attribue aux évêques la connaissance du crime d'hérésie, et l'interdit aux cours de parlement; en effet c'était éviter un plus grand mal. L'Hôpital n'était pas fait pour entrer dans des factions. Tout à la fois modéré et ferme, parce qu'il était éclairé, il savait faire parler les lois, même au milieu des troubles, et il en a fait d'excellentes. Il semblait que la reine mère, qui venait de le faire chancelier, l'eût choisi comme un homme propre à contenir tous les partis. Il eût été en effet une digue au torrent des désordres, si cette princesse eût eu quelque autorité.

Quelque puissans que fussent les Guises, ils n'osaient pas tout prendre sur eux-mêmes; car ils se défiaient de Catherine de Médici, et ils savaient que le chancelier ne sacrifierait pas son devoir à leur ambition. C'est pourquoi le roi convoqua à Fontainebleau les princes du sang, les principaux seigneurs, les ministres et plusieurs évêques, pour délibérer sur les moyens de rétablir le repos dans l'état.

Cette assemblée se tint au mois d'août. On eut la précaution d'augmenter considérablement la

Le chancelier de l'Hôpital empêcha d'établir l'inquisition en France.

Assemblée de Fontainebleau.

garde du roi, et de faire venir des troupes à Fontainebleau et aux environs. Le connétable de Montmorenci y vint accompagné de huit cents chevaux : car alors la magnificence des grands consistait surtout à marcher avec une suite nombreuse de gens armés. Cette magnificence coûtera cher au royaume.

Résultat de
cette assemblée.

Il fallait que les huguenots connussent leurs forces, puisque dans une assemblée qui se tenait comme au milieu d'un camp, Coligni osa présenter une requête pour demander la liberté de conscience, et se plaindre encore des nouvelles précautions qu'on avait prises, comme d'une défiance injurieuse à la nation. Le résultat de toutes les délibérations, fut de suspendre l'exécution des édits sanglans portés contre les calvinistes, de convoquer les états généraux, et de tenir un concile de la nation, si le pape en refusait un général ; car le Concile de Trente, qui avait été rompu lorsque Charles-Quint s'enfuit d'Inspruck, était encore suspendu. Cette résolution des Français fut cause que Pie IV le fit rouvrir au commencement de 1562.

Condé, arrêté
et condamné
dans les états
d'Orléans.

Le prince de Condé, non plus que son frère, n'était point venu à l'assemblée de Fontainebleau. Il avait embrassé ouvertement le calvinisme : on le soupçonnait d'être le chef caché de quelques révoltes qu'il y avait eu, et d'avoir voulu se rendre maître de plusieurs villes. Cependant il osa se

rendre aux états d'Orléans avec la même confiance qu'il avait montrée lors de la conspiration d'Amboise. Il n'eût tenu qu'à lui de venir à la tête d'une armée; il voulut n'être suivi que de ses domestiques, comptant sur la parole du roi, qui l'assurait qu'il aurait toute sa liberté, et qu'il pourrait se retirer quand il le jugerait à propos. Il fut condamné à mort, et le roi de Navarre fut retenu prisonnier. On dressa l'arrêt, mais il n'était pas encore signé lorsque François II tomba malade. Dans cette conjoncture, la reine mère, sur les conseils du chancelier, en suspendit l'exécution, malgré les instances du duc de Guise.

La mort du roi rendit la liberté au prince de Condé. Peu de temps après, un arrêt du conseil le déclara innocent, et le duc de Guise fut obligé de désavouer tout ce qui avait été fait contre lui.

Charles IX, frère de François, monta sur le trône. Il était dans sa onzième année. Après un gouvernement aussi faible que celui du dernier roi, une minorité ne pouvait qu'enhardir encore les factions. Les Guises, à qui leur nièce, Marie Stuart, reine de France et d'Écosse, ne donnait plus de crédit, songeaient à se soutenir par d'autres moyens. Le prince de Condé ne respirait que la vengeance. Le roi de Navarre, par sa faiblesse et son irrésolution, donnait tour à tour de l'espérance et de la méfiance à tous les partis. Catherine de Médici, dont la politique était d'en-

La mort de
François II lui
rend la liberté.
1560.

Le gouverne-
ment, toujours
plus divisé par
les factions,
dégénère en
anarchie.

tretenir les divisions pour commander, produisit les mêmes effets. Enfin le jeune roi n'était entouré que de factieux, et le gouvernement dégénérait en anarchie par les nouvelles mesures que prenait chaque parti.

On n'accorda pas à la reine mère le titre de régente par ménagement pour le roi de Navarre : cependant elle en eut toute l'autorité. Le duc et le cardinal de Guise continuèrent de prendre place au conseil ; à la vérité ils y eurent moins d'influence, parce que les princes du sang y entrèrent comme eux. D'ailleurs le connétable de Montmorenci, que Catherine venait de rappeler, y formait un troisième parti. Je vous laisse à penser ce qu'on doit attendre d'un conseil où les membres ont des intérêts contraires, et où personne excepté le chancelier ne s'intéressait au bien de l'état.

Les baillis
d'épée perdent
l'administration
de la justice.

On commença néanmoins par un acte de modération ; car les prisonniers, pour cause de religion, furent élargis et rétablis dans leurs biens, et on accorda une amnistie générale. Quant aux états d'Orléans, ils produisirent peu d'effet. Je remarquerai seulement qu'ils achevèrent de séparer tout-à-fait la robe et l'épée, car ils ôtèrent l'administration de la justice aux baillis d'épée qui avaient encore des juridictions dans les provinces. Depuis cette époque les magistrats de tous les tribunaux comme ceux des parlemens, ont toujours été des

hommes de robe longue. Ce règlement fut surtout l'ouvrage du chancelier, qui connaissait l'incapacité des gens de robe courte, c'est-à-dire des hommes d'épée. En effet, il fallait que la noblesse militaire fût bien ignorante, pour être dépouillée sous un gouvernement aussi faible.

J'ai dit que les huguenots n'auraient pas eu de chefs, et ne se seraient pas révoltés, s'il n'y avait pas eu des factions à la cour, et que les grands, mécontents du gouvernement, n'auraient pas soulevé le peuple, s'il n'y avait pas eu des huguenots persécutés dans le royaume.

Causes qui
concourent à
produire des
guerres civiles.

En effet les Français n'avaient jamais connu cette liberté pour laquelle les Grecs et les Romains prenaient si facilement les armes. Les seigneurs avaient voulu se maintenir dans l'indépendance des rois, pour être les tyrans du peuple. Ayant été subjugués peu à peu, tout le royaume enfin était soumis; et depuis Louis XI, la puissance royale ne trouvait plus de résistance. Les princes du sang se seraient donc courbés sous le joug des Guises, s'ils n'avaient pas vu, dans les huguenots persécutés, des bras prêts à servir leur ambition. Les hérétiques crurent prendre les armes pour défendre leur religion et leur vie. Ils ne se proposaient point de se rendre indépendans, mais le fanatisme produisit des guerres plus terribles que n'aurait fait l'amour de la liberté. Ainsi il ne faudrait pas chercher la cause des troubles dans les seules fac-

tions de la cour, ou dans l'établissement seul du calvinisme en France: elle est dans ces deux choses à la fois, et encore dans la conduite inconsidérée du gouvernement sous François I^{er} et sous Henri II. Cette observation se confirmera en jetant un coup d'œil sur les Pays-Bas.

Les Pays-Bas, qui avaient fait partie de la France, en avaient été séparés.

Les Pays-Bas avaient fait partie de la France. Les ducs et les comtes profitèrent, comme ailleurs de la faiblesse des rois de la seconde race, pour se rendre indépendans. Sous la troisième, ces provinces parurent étrangères à mesure qu'elles se gouvernèrent, sans prendre part à ce qui se passait dans le reste du royaume. Enfin elles s'en séparèrent tout-à-fait, lorsque, par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, elles passèrent sous la domination de la maison d'Autriche.

Les souverains n'y avaient pas une autorité absolue.

Les souverains n'y jouissaient pas d'une autorité absolue. L'usage de convoquer les états s'y était conservé; et le peuple s'assemblait avec la noblesse pour délibérer sur les principales affaires, et pour régler les subsides. D'ailleurs il y avait des villes qui étaient proprement des républiques sous la protection du prince.

L'interim de Charles-Quint y commença les désordres.

Les Pays-Bas se soulevèrent contre Maximilien. Ils furent soumis sous Philippe le Beau, son fils, parce qu'ils trouvèrent en lui un père qu'ils chérissaient. Charles-Quint lui-même sentit le besoin de les ménager, jusqu'au temps où il se crut

maître en Allemagne. Son *interim* y commença les désordres, et son fils va les achever.

Trois à quatre cents villes, plus de six mille gros bourgs, et une population nombreuse, rendaient les Pays-Bas très-florissans. Les habitans étaient propres à l'agriculture, au commerce, à la navigation; et, pendant les dernières guerres, une partie était devenue d'excellens soldats. Or un peuple laborieux, et qui vit dans l'aisance, aime le gouvernement qui fait sa prospérité; il craint les révolutions; il ne se soulève pas, à moins qu'on ne l'y force. Il n'était donc pas bien difficile de savoir comment il fallait gouverner des Flamands pour en faire de bons sujets; mais Philippe en voulut faire des esclaves.

Tous ces peuples avaient de grands privilèges, et le roi d'Espagne n'avait pas les mêmes droits sur chacun d'eux. Sa souveraineté sur Groningue, par exemple, se bornait à recevoir chaque année un tribut de six mille écus, et à tenir, dans cette province, un lieutenant pour prendre connaissance des causes civiles, laissant d'ailleurs les causes criminelles aux magistrats du pays, sur lesquels il n'avait point d'autorité. Plus ou moins puissant dans les autres provinces, il les possédait à différens titres, et n'était absolu nulle part.

Dans le Brabant, les lois fondamentales étaient que le prince ne pouvait autoriser à juger en matière civile ou criminelle, autrement que par

Le caractère des Flamands ne les portait pas à la révolte.

Ces peuples avaient des privilèges qui bornaient l'autorité du souverain.

les lois et les formes du pays; qu'il ne pouvait mettre aucun nouvel impôt, sous quelque nom, sous quelque prétexte que ce fût, qu'il ne lui était point permis de donner les emplois à des étrangers, d'assembler les états hors du pays, d'augmenter le clergé, ou de lui accorder de nouveaux biens. Enfin il était arrêté que, sur aucune de ces choses, il ne ferait pas le moindre changement sans le consentement de trois ordres des états; et que s'il entreprenait, par artifice ou par violence, d'enfreindre quelques-uns de ces privilèges, le peuple serait délié du serment de fidélité, et pourrait prendre tel parti qu'il jugerait convenable.

Comment
Philippe II eût
pu accroître son
autorité.

Il y avait un moyen lent pour acquérir une plus grande autorité : c'était de respecter les privilèges, de convoquer les états, de ne rien faire qu'avec leur consentement. Par-là Philippe eût gagné la confiance, et obtenu tous les jours de nouveaux droits. Le peuple abandonne volontiers les soins du gouvernement à un souverain qu'il aime. Vous en avez déjà vu la preuve; dans la suite, les Hollandais vous en donneront encore un exemple.

1559.
Il emploie d'au-
tres moyens.

Lorsque Philippe quitta les Pays-Bas, Paul IV venait d'y créer, à sa sollicitation, treize nouveaux évêchés. Ce pape crut que la vigilance d'un plus grand nombre d'évêques, arrêterait les progrès de l'hérésie, et le roi d'Espagne s'imagina que plus il prendrait de moyens pour contenir

les peuples dans l'obéissance à l'Église, plus il les soumettrait à sa propre autorité ; car tout prouve que ce prince ne voulait faire régner tyranniquement la religion, que pour régner tyranniquement lui-même. Mais ses précautions produisirent des effets tout contraires. Ce ne fut pas sans chagrin que l'ancien clergé se vit dépouiller en partie par le nouveau ; le peuple regarda tous ces évêques comme autant d'inquisiteurs ; il craignit au moins qu'on ne voulût par-là prendre des mesures, pour établir ensuite l'inquisition, et ce n'était pas sans fondement. Il est temps de vous donner une idée de ce tribunal ecclésiastique, afin que, jugeant combien il était contraire aux privilèges des Flamands, vous puissiez comprendre pourquoi ils le redoutaient par-dessus tout.

Ce tribunal, comme vous l'avez vu, fut d'abord établi contre les Albigeois. On le nomma inquisition, parce que le devoir des inquisiteurs était de rechercher, de juger et de punir ceux qui étaient coupables ou soupçonnés d'hérésie. Les papes chargèrent de ce *saint office* les frères prêcheurs, qui avaient alors tout le zèle qu'ont toujours les ordres dans leur naissance, et les évêques furent assez faibles ou assez ignorans pour se laisser dépouiller d'un droit qui n'appartenait qu'à eux, s'il est vrai qu'il appartienne à l'Église de brûler les hérétiques.

Etablissement
de l'inquisition.

Dans ce temps-là, toute opinion contraire aux

prétentions du saint-siège était traitée comme hérétique par les papes. Il était donc de leur intérêt d'établir par tout un tribunal aussi redoutable. Ils n'eurent pas beaucoup de peine à le faire reconnaître en Italie; et en 1478, Ferdinand le Catholique l'érigea en Espagne, pour achever d'exterminer les Juifs et les Maures.

Objet de ce tribunal.

L'objet de l'inquisition est déjà odieux par lui-même; car rechercher sur de simples soupçons, c'est répandre les délateurs, confondre l'innocent avec le coupable, et jeter le trouble parmi les familles. Mais la manière dont elle procède est encore plus odieuse. Je n'en parlerai que d'après Mariana, qui, ayant écrit en Espagne, ne peut pas être soupçonné de l'avoir peinte avec des couleurs trop noires.

Comment il procède.

Les inquisiteurs ont, dans les villes et dans les campagnes, des espions pour observer tout ce qui se dit et tout ce qui se fait. Les personnes qui sont arrêtées comme suspectes ou coupables, ne connaissent jamais leurs accusateurs; on ne les confronte pas avec les témoins; souvent elles ne savent pas ce dont on les accuse. Elles n'ont donc aucun moyen de se défendre, ni de repousser la calomnie. Cependant après avoir été tenues long-temps dans une prison, où elles ont beaucoup souffert, elles sont brûlées vives. La confiscation des biens, une prison perpétuelle et une note d'infamie sont les moindres peines auxquelles on puisse être

condamné. Enfin l'inquisition fait porter aux enfans la peine du crime des pères, et ses jugemens flétrissent une famille à perpétuité. Si on vous eût laissé à deviner où se trouve un pareil tribunal vous l'auriez été chercher parmi les nations les plus barbares; et vous ne l'y auriez pas trouvé. Voilà cependant comment les hommes pervertissent une religion qui ne respire que la douceur et l'amour.

Mariana parle de la prudence, de la modération, de la probité et de la solide piété des premiers inquisiteurs. On les choisit tels, selon lui, pour prévenir l'abus que d'autres auraient pu faire de leur pouvoir, et on fit des lois très-sages pour les retenir dans les bornes de la justice et de la raison. On voit bien qu'il est obligé de parler ainsi; car, par sa nature, l'inquisition est nécessairement hors des bornes de la justice et de la raison, et il est bien difficile d'imaginer qu'on ait pu choisir des inquisiteurs tels qu'il les suppose, ou faire des lois pour contenir ceux qui voudraient abuser de leur pouvoir. Ceux qui établissaient ce tribunal en étaient-ils capables?

On vit bientôt ce que c'était que ce choix et ces lois. Les inquisiteurs commencèrent par faire publier une déclaration, par laquelle ils offraient la grâce à tous ceux qui viendraient d'eux-mêmes avouer leur faute. On dit que dix-sept mille personnes vinrent avec confiance dans l'espérance

Ce tribunal est odieux par sa nature.

Premier acte des inquisiteurs.

d'obtenir l'absolution. Deux mille, Monseigneur, furent brûlées, et les autres n'échappèrent que par la fuite. Voilà le premier acte de la prudence, de la modération, de la probité et de la solide piété de ce tribunal, dont la puissance s'accrut encore dans la suite. Certainement les Ithaciens n'avaient jamais été aussi cruels contre les Priscillianistes. Cependant saint Martin et saint Ambroise refusèrent de communiquer avec eux. Le pape Sirice et un concile de Turin les condamnèrent; et Ithace fut lui-même déposé et excommunié par l'Église ¹.

Ce tribunal s'établit sans obstacle, parce qu'il ne sévissait que contre les Juifs et les Maures, que les Espagnols haïssaient; et il fut plus cruel qu'auteurs, parce que le peuple, devenu féroce par des guerres de plusieurs siècles, aimait à se baigner dans le sang des ennemis, qu'il avait eu tant de peine à vaincre. On venait en foule à ces *auto-da-fé*, à ces spectacles religieux et sanguinaires, où l'on livrait aux flammes avec pompe jusqu'à des milliers de victimes. Les Espagnols ne prévoyaient pas que ces feux s'allumeraient un jour pour eux.

Ils s'allumèrent en 1559, par les ordres de Philippe, qui apprit que le calvinisme pénétrait en

Pourquoi ce tribunal s'établit sans obstacle en Espagne.

Vœu de Philippe II.

¹ Voyez Tillemont, tome 8 des Priscillianistes, article 11 et suivans.

Espagne, et s'y faisait des partisans. Il s'y rendit par mer la même année. Mais ayant été assailli par une tempête furieuse, il crut devoir son salut au vœu qu'il fit d'exterminer tous les hérétiques, et il ne douta pas que la Providence n'eût fait un miracle pour un *auto-da-fé*.

Arrivé en Espagne, il s'empessa d'aller à Séville, où les inquisiteurs avaient ramassé des protestans pour lui donner un spectacle digne de lui. On en brûla treize, tant hommes que femmes. Quelques jours après, vingt-huit gentilshommes furent encore brûlés à Valladolid en sa présence. Il voyait de ses fenêtres ces malheureux dévorés par les flammes, il entendait leurs cris; bien loin d'en détourner la vue, ou de montrer quelque reste de pitié, il portait sur eux ses regards avec une sorte de plaisir barbare. Malheur à ceux qui ne le partageaient pas, car des espions, répandus parmi le peuple, avaient ordre de faire arrêter quiconque laisserait échapper quelque signe de compassion. L'humanité était une hérésie aux yeux de ce prince.

Constantin Ponce et Jean Égidius, deux hommes de mérite, étaient morts; le premier pendant qu'on lui faisait son procès, le second après avoir été renvoyé absous. Ponce avait été confesseur et prédicateur de Charles-Quint; Égidius, prédicateur de réputation, avait été nommé par l'empereur à l'évêché de Tortose. Il serait difficile de dire s'ils étaient

Auto-da-fé
dont il goûte le
spectacle.

Jugement
de l'inquisition
contre des per-
sonnes qui a-
vaient été atta-
chées à Charles-
Quint.

coupables, ou si les inquisiteurs voulurent flétrir la mémoire de deux hommes dont le crédit avait excité leur jalousie. Ils en reprirent le procès, et firent brûler deux fantômes de paille habillés en prédicateurs. Enfin on arrêta Barthélemi Caranza, archevêque de Tolède. Il avait assisté Charles-Quint dans les derniers momens de sa vie. Ce fut là tout son crime, car l'empereur était soupçonné d'être mort avec quelque penchant pour la religion protestante. Ce prélat fut tenu en prison long-temps, et on lui confisqua son temporel.

Cruauté de
Philippe, qui
gouverne en
inquisiteur.

Philippe ayant appris qu'il y avait des protestans dans un canton de la Calabre, ordonna au vice-roi de Naples de faire marcher les troupes contre eux; et tous furent passés au fil de l'épée, excepté quatre-vingts, dont une partie fut brûlée et l'autre pendue. Le duc de Savoie avait voulu convertir de la même manière des calvinistes qui habitaient dans ses montagnes, et ses missionnaires avaient été défaits. Le roi d'Espagne donna ordre au gouverneur de Milan de conduire dès secours au duc, écrivant à celui-ci de n'épargner ni le bois ni les cordes. Sa lettre finissait par ces mots : *todos à las fuercas, todos à las fuercas*. Les tentatives qu'il fit plusieurs fois pour introduire l'inquisition dans le royaume de Naples et dans le Milanais ne firent que soulever les peuples; cependant il ne désespéra jamais de l'y éta-

blir un jour. Aussi ne cessa-t-il d'exhorter les papes à conjurer avec tous les princes catholiques l'extinction des hérétiques. J'ai rassemblé toutes ces choses, afin de n'y plus revenir.

Il n'est pas douteux que l'inquisition ne contribuât en Espagne à rendre l'autorité de Philippe plus absolue; voilà pourquoi il voulait l'établir dans tous ses états. Mais il raisonnait mal, parce qu'il ne savait pas remarquer la différence des circonstances. Il aurait dû observer que les Espagnols n'avaient souffert l'érection de ce tribunal que parce qu'ils n'avaient pas prévu qu'il s'érigerait contre eux, et qu'ils n'y restaient soumis, que parce que la terreur des *auto-da-fé* répandait une méfiance générale, qui ne permettait pas de conciter un soulèvement. Il n'en était pas de même des Napolitains, des Milanais et des Flamands; ils ne pouvaient pas s'y méprendre, et le clergé, qui commençait à connaître ses droits, s'opposait à l'inquisition autant que les peuples. Philippe aurait donc dû prévoir que plus il ferait d'efforts, plus on lui résisterait; et que l'ombre même d'un inquisiteur exciterait des tumultes. Mais son despotisme aveugle ne prévint rien.

Le sang-froid cruel du roi d'Espagne était connu dans les Pays-Bas; la renommée l'exagérait, s'il était possible, et les Flamands croyaient, en quelque sorte, apercevoir la fumée des *auto-da-fé*. Marguerite, duchesse de Parme, que ce roi avait

Il aurait dû prévoir la difficulté d'établir l'inquisition hors de l'Espagne.

Le cardinal Granvelle se rend odieux aux Flamands, qui craignaient déjà Philippe et l'inquisition.

nommée gouvernante, était aimée; il ne tenait pas à elle que les peuples ne fussent heureux, et que par conséquent, son frère eût sur eux toute l'autorité que les princes ont toujours sur leurs sujets, lorsqu'ils en font le bonheur. Mais on lui avait donné pour premier ministre Granvelle, alors évêque d'Arras, et quelque temps après cardinal. Cet homme, naturellement dur, le devint encore davantage pour plaire à son maître; et, sans égard pour les lois et pour les privilèges, il voulut gouverner en despote.

Après le traité de Cateau-Cambresis, les Flamands avaient supplié le roi de retirer les troupes espagnoles, que la paix, qu'on venait de faire, rendait inutiles. Philippe les laissa, parce qu'il les jugea nécessaires pour établir son autorité absolue, et ne fit aucune attention aux représentations des états.

Ils demandent qu'on retire les troupes espagnoles.

Cette conduite parut suspecte et aliéna les esprits. On fit encore des représentations à ce sujet, après le départ du roi; et d'autres entreprises du ministère donnèrent lieu à d'autres plaintes. Granvelle affecta de ne pas s'en apercevoir: il éluda toutes les demandes des états; et les peuples se refusèrent aux impositions nécessaires pour l'entretien des troupes. Alors il fallut céder, et les Espagnols partirent au commencement de 1561. Tel est souvent le despotisme; il entreprend plus qu'il ne peut, il se compromet; cependant lorsqu'il

Philippe est forcé à y consentir.

est contraint de s'arrêter, il perd toujours plus qu'il n'a gagné par la violence.

Les Flamands se réjouirent de ne plus voir chez eux de troupes étrangères. Ils s'applaudissaient de la faiblesse que le gouvernement venait de montrer. Ils n'en avaient pas plus de confiance au roi ni au ministre; ils se sentaient seulement plus enhardis; ils continuaient toujours de redouter l'inquisition : les protestans entretenaient parmi eux ces craintes, et la conduite de Granvelle ne les confirmait que trop. Bientôt, regardant la religion prétendue réformée comme un asile contre le despotisme, ils embrassèrent à l'envi la doctrine de Luther. Voilà le fruit des persécutions inconsidérées.

La crainte de l'inquisition fait embrasser le luthéranisme aux Flamands.

La défense de la religion mit dans leur âme un fanatisme qui tiendra lieu de l'amour de la liberté, car ils ne songeaient point encore à se soustraire à tout souverain. Ils prendront de la confiance, en voyant, jusque dans le conseil de la régente, des seigneurs du pays embrasser leurs intérêts. C'est Guillaume de Nassau, prince d'Orange, c'est le comte d'Egmont, le comte de Horn, et plusieurs autres. La mauvaise politique de Philippe a donc été la cause des progrès du luthéranisme dans les Pays-Bas, du mécontentement des peuples, et des factions parmi les ministres. Nous verrons bientôt les guerres qui naîtront de là.

Ils le défendent avec fanatisme.

Pendant le court règne de François II, l'Alle-

En Allema-

gne, Ferdinand
est forcé à con-
firmer la paix
de religion.

magne n'offre rien qui mérite d'être remarqué. On voit seulement les efforts inutiles de l'empereur pour engager les protestans à reconnaître le concile de Trente, qui allait se rouvrir. Ferdinand I^{er} fut contraint d'abandonner ce dessein, et de confirmer la paix de religion en 1555. Il est temps de repasser en Angleterre pour observer Élisabeth, et avec elle les principales puissances de l'Europe.

CHAPITRE V.

Des principales puissances de l'Europe, depuis l'avènement d'Élisabeth au trône d'Angleterre, jusqu'à la paix de Vervins.

La mort de
François II dis-
sipe les projets
du duc de Guise
sur l'Angle-
terre.

Les catholiques, ne reconnaissant point la légitimité d'Élisabeth, lui contestaient tout droit au trône, et le duc de Guise établissait là-dessus ses projets d'ambition, songeant au crédit qu'il acquerrait si sa nièce, qui avait réuni l'Écosse à la France, y réunissait encore l'Angleterre. Il avait en conséquence déterminé Henri II à faire prendre au dauphin et à la dauphine les titres que leur donnaient leurs droits reconnus par les catholiques, et on n'attendait plus que l'occasion pour les faire valoir; mais la mort de François II dis-

sipa tous les projets du duc de Guise, et en même temps toutes les inquiétudes qu'ils avaient pu donner à la reine Élisabeth.

Marie Stuart n'avait presque plus de considération à la cour de France; elle était au contraire exposée aux dégoûts que lui donnait Catherine de Médici. Cette reine se vengeait sur elle du peu d'autorité qu'elle avait eu pendant le règne de François II. Il fallut donc que Marie se préparât à retourner en Écosse. Voyons quel était l'état de ce royaume.

Marie Stuart se prépare à retourner en Écosse.

En 1513, Jacques V monta sur le trône d'Écosse. Il avait à peine deux ans, et la régence qu'un prince du sang contestait à la reine mère, produisit aussitôt deux factions. Les troubles qui en naquirent, durèrent pendant toute la minorité; ils continuèrent même après que le roi eut pris les rênes du gouvernement, et lorsqu'il commençait à se flatter de les voir dissipés, le calvinisme, qui avait pénétré en Écosse, jetait de nouvelles semences de division, et préparait de plus grands maux. Le roi trouva des sujets désobéissans dans les partisans de la nouvelle doctrine; et la noblesse, qui faisait la principale force de ce parti, le traversa presque toujours dans ses desseins. Il mourut en 1542, du chagrin que lui donnaient toutes ces dissensions.

Le calvinisme avait, dès sa naissance, porté de nouveaux troubles en Écosse sous Jacques V, père de Marie.

Marie Stuart, qu'il avait eue de Marie de Lorraine, sœur des Guises, n'avait alors que huit

Après la mort de Jacques, Marie de Lorraine

sa veuve, se saisit de la régence.

jours. Une seconde minorité réveilla toutes les factions et en fit naître de nouvelles. Cependant, après quelques années de troubles, la reine mère se saisit de la régence avec les secours que Henri II lui envoya, et la jeune reine, destinée au dauphin, fut conduite en France en 1548.

Les calvinistes d'Écosse conjurent la ruine des catholiques, lorsqu'ils apprennent les persécutions que Marie, reine d'Angleterre, fait aux protestans.

Lorsque la régente songeait à ramener les novateurs, où du moins à refroidir leur faux zèle, en tenant avec eux une conduite modérée; la mort d'Édouard lui fit espérer qu'étant privés de l'appui que l'Angleterre leur donnait, ils se refroidiraient insensiblement d'eux-mêmes. Elle ne se fût peut-être pas trompée dans son attente, si Marie, fille de Henri VIII, eût été capable de quelque modération. Mais les protestans, que cette reine chassa par la terreur des supplices, ayant cherché un asile en Écosse, portèrent avec eux la haine qu'ils avaient conçue contre les catholiques, et firent craindre aux Écossais des persécutions dont ils n'étaient pas encore menacés. Alors le comte d'Angus, le lord Lorne, son fils, les comte de Morton et de Glencarne, et plusieurs autres formèrent une association, qu'ils nommèrent la congrégation du Seigneur, pour l'opposer à l'église romaine, qu'ils nommaient la congrégation de Satan. La formule de cette association était conçue en ces termes : « Nous apercevant de la rage infernale
« avec laquelle Satan, par l'organe de ses sup-
« pôts, les Antechrist de nos jours, cherche à

« renverser et à détruire l'évangile de Jésus-Christ,
« et l'assemblée de ses fidèles, nous nous sommes
« crus obligés de prendre la défense de la cause
« de notre maître, même jusqu'au péril de notre
« vie, certains de triompher en lui. Nous promet-
« tons donc, en présence de la majesté divine et
« de cette congrégation, qu'avec le secours de la
« grâce, nous consacrerons constamment nos soins,
« notre pouvoir, nos biens et nos jours à conser-
« ver, à étendre, à établir la parole sacrée du
« Très-Haut et sa congrégation. Nous ferons tous
« nos efforts pour rassembler des pasteurs fidèles,
« qui puissent administrer les consolations du saint
« évangile et les sacremens à son peuple dans toute
« leur pureté. Nous nous engageons à soutenir ces
« pasteurs, à pourvoir à leur subsistance, à les
« défendre ainsi que cette congrégation en géné-
« ral et chacun de ses membres en particulier, de
« toute notre puissance, contre Satan et contre
« toute autorité impie, qui entreprendrait de ty-
« ranniser ou de troubler ladite congrégation.
« Nous nous unissons à elle, de même qu'à la pa-
« role divine : nous détestons, nous abandonnons
« la congrégation de Satan, ses superstitions, ses
« abominations et ses pratiques d'idolâtrie. Nous
« nous déclarons ouvertement ses ennemis par
« cette promesse sincère, faite devant Dieu, que
« nous déposons ici, signée de notre main, à Édim-
« bourg le 3 décembre 1557. »

Marie de Lorraine est trop faible pour combattre le fanatisme qui passe d'Angleterre en Ecosse.

Vous voyez que ces enthousiastes ne se bornent pas à demander l'exercice de leur religion, ils conjurent la ruine des catholiques. Ils sont prêts à prendre les armes pour prévenir les persécutions qu'on fait ailleurs contre les protestans, jugeant qu'ils seront exterminés s'ils n'exterminent. Par ce qu'ils disent de la congrégation du Seigneur, ils se croient envoyés de Dieu pour extirper la *congrégation de Satan*. Malheureusement ils se voyaient soutenus par la plus grande partie du peuple, et ils osaient déjà donner des réglemens sur la manière de prier. La régente éprouva que les autres princes avaient donné au fanatisme des forces auxquelles elle ne pouvait plus opposer de barrière. La conduite modérée qu'elle tenait avec ces enthousiastes ne les rassurait pas. Ils n'attribuaient sa modération qu'à son impuissance, et ils jugeaient qu'elle n'attendait que le moment de pouvoir sévir impunément, persuadés qu'elle devait persécuter, puisqu'elle était catholique. Or ce fanatisme devait produire en Écosse des désordres d'autant plus grands, que les peuples y étaient plus féroces qu'ailleurs, et presque encore sauvages.

A l'avènement d'Elisabeth, les protestans écossais se flattent de trouver une protection dans cette reine.

L'avènement d'Élisabeth donna une nouvelle hardiesse aux protestans écossais, car ils se flattèrent que cette reine ne leur refuserait pas des secours. Dans ce siècle, le prince le plus sage avait d'autant plus de peine à se bien conduire,

que tout ce qui se faisait de mal dans les états des autres influait nécessairement dans les siens. La congrégation du Seigneur osa demander à la régente et au parlement l'extinction de l'idolâtrie; c'est ainsi qu'elle désignait l'église romaine.

Marie de Lorraine temporisait, lorsque Jean Knox arriva de Genève avec tout le fanatisme de la secte de Calvin. Aux déclamations de ce forcené; le peuple devint furieux, brisa les images, renversa les autels, enleva les vases sacrés, pilla, détruisit plusieurs monastères. La régente fut obligée de prendre les armes, mais il fallut bientôt négocier, parce que les grands, qui voulaient faire servir l'enthousiasme du peuple à leur ambition, s'étaient mis à la tête des rebelles dont le parti croissait tous les jours.

L'accommodement ne pouvait pas être durable. Les rebelles connaissaient trop les châtimens qu'ils méritaient, pour se reposer sur un traité auquel ils avaient forcé l'autorité légitime. Les chefs prenaient donc de nouvelles mesures. Ils continuaient d'exciter le peuple, ils lui faisaient de nouveaux sujets de crainte; ils lui offraient le pillage des églises et des monastères; et Knox, avec ses déclamations grossières et extravagantes, n'était que trop propre à remuer des esprits ignorans et féroces.

Sur ces entrefaites, le mariage du dauphin avec Marie Stuart, et la mort de Henri II, qui ar-

Jean Knox
allume encore
leur fanatisme.
Il les arme, et
les grands sont
à leur tête.

Ils ont bien
un acte par lequel
ils ont tenté la

régence à Marie de Lorraine, et ordonnent aux troupes françaises de sortir du royaume.

riva l'année suivante, fournirent aux chefs des factieux de nouveaux prétextes pour animer encore le peuple. Ils lui représentèrent la puissance des Guises en France, et l'usage qu'ils en faisaient contre les calvinistes; ils lui firent craindre les secours qu'ils enverraient à la régente; et ils le firent si bien entrer dans toutes leurs vues, qu'ils osèrent, de leur propre autorité, publier un acte par lequel ils ôtaient la régence à Marie de Lorraine, et ordonnaient aux troupes françaises de sortir du royaume.

Elisabeth leur donne des secours.

Leur confiance se fondait principalement sur les secours qu'ils demandaient à la reine d'Angleterre, et qu'ils se flattaient d'obtenir. En effet les intérêts d'Élisabeth ne s'accordaient que trop avec les leurs. Le titre de reine d'Angleterre que Marie Stuart avait pris, découvrait assez les desseins que les Guises se proposaient d'exécuter, après avoir subjugué l'Écosse. Elle voyait que les catholiques, mécontents de son gouvernement, n'attendaient que l'occasion pour se déclarer en faveur de sa rivale. Elle jugea donc qu'elle assurait sa couronne, si elle entretenait les troubles en Écosse; et ses troupes marchèrent. Elles mirent le siège devant Leith, où les Français s'étaient renfermés.

Traité conclu à Edimbourg avec les rebelles.

Dans ces circonstances, la tempête dispersa une flotte qui conduisait le marquis d'Elbœuf, et la régente mourut. Cette princesse, dit M. Hume,

joignait aux talens qui étaient comme héréditaires dans sa maison, une modération et des vertus qu'on ne remarquait pas dans les autres princes de son sang. Après ces deux événemens, les Français ne pouvant plus se maintenir en Écosse, les ministres de France et d'Angleterre signèrent à Édimbourg un traité, qui portait que les troupes françaises évacueraient incessamment l'Écosse, que François et Marie cesseraient de prendre le titre de roi et de reine d'Angleterre; et qu'ils accorderaient une amnistie générale pour tout le passé. Ils réglèrent aussi la part que le parlement aurait au gouvernement. Élisabeth sut si bien se conduire en cette conjoncture, qu'elle conserva plus d'autorité sur les Écossais, qu'elle n'en laissait à Marie même.

Les chefs de la congrégation se trouvaient maîtres du royaume. Ils convoquèrent un parlement, dans lequel on conclut la ruine entière de la religion catholique. Bientôt les protestans sévirent avec fureur; ils abolirent la messe, établirent leurs ministres, pillèrent les monastères et les églises, et se saisirent des biens du clergé. L'avarice jointe au fanatisme produisait partout un brigandage qu'aucune puissance ne pouvait réprimer. Cependant François et Marie refusaient de ratifier le traité d'Édimbourg, et de reconnaître un parlement qui s'était assemblé sans leur aveu. C'est dans ces circonstances que, le roi de France étant mort, Marie se vit forcée à retourner dans

Ils abolissent dans un parlement la religion catholique.

un royaume où ses sujets étaient les ennemis de son autorité et de sa religion. Elle quitta le titre de reine d'Angleterre ; mais, quelques instances que fissent auprès d'elle les ministres d'Élisabeth, elle refusa de renoncer aux droits qu'elle avait à cette couronne.

Marie Stuart arrive en Écosse.

Elle fut conduite en Écosse par ses oncles le duc d'Aumale, le grand-prieur et le marquis d'Elbœuf. Elle avait à peine dix-neuf ans. Si ses grâces séduisantes et les charmes de son esprit étaient sans force dans un climat presque sauvage, l'éclat de sa beauté frappa les yeux de ces peuples brutaux ; et ses manières humaines, affables, bienfaisantes, touchèrent ces âmes féroces : elle eût été adorée par des hommes ; elle captiva quelque temps les Écossais.

Sa présence paraît calmer le fanatisme ; mais ce n'est que pour un moment.

La vue de cette princesse aimable produisit donc au moins un calme passager. Voulant en profiter pour rétablir l'ordre, elle eut la sagesse de donner sa confiance à des ministres agréables à la nation. Mais l'enchantement se dissipa bien vite. Les fanatiques sortirent comme d'un songe : ils se réveillèrent en pensant que la reine était catholique. Ils lui avaient accordé comme une faveur d'avoir une messe dans sa chapelle ; et cependant ils se demandaient : Souffrirons-nous cette idolâtrie ? un idolâtre n'est-il pas digne de mort ? peut-il conserver quelque autorité dans l'état ? Le clergé prétendu réformé osait faire des prières pour sa con-

version. Il lui déclarait ouvertement qu'il espérait de lui voir bientôt abjurer ses erreurs; et il lui demandait de payer ses vœux et ses prières par une augmentation de biens. Elle tenta vainement d'adoucir le caractère brutal de Jean Knox. Elle descendit jusqu'à le prier, s'il trouvait quelque chose à reprendre dans sa conduite, de l'en avertir en particulier, et de ne pas l'avilir dans ses sermons aux yeux du peuple. Il lui répondit que si elle voulait venir à l'église, elle y entendrait l'évangile de la vérité; et il ne cessa jamais d'invectiver contre elle, ni de soulever les esprits par des discours séditieux. Tout était un objet de scandale dans cette jeune princesse, son enjouement, sa parure, ses amusemens les plus innocens. On la contrariait, en un mot, dans tous ses goûts. Quelques ornemens que les femmes portaient sur leurs habits parurent à ces réformateurs, aussi absurdes que rigides, comme une vanité criminelle, qui devait attirer la colère du Ciel sur tout le royaume.

Sans appui, n'ayant que des revenus très-médiocres, entourée de factions, au milieu d'une noblesse séditieuse, d'un peuple superstitieux et d'un clergé insolent, Marie sentit combien il était de son intérêt d'être en bonne intelligence avec Élisabeth, qui avait plus d'autorité qu'elle en Écosse. Mais la politique semblait donner d'autres conseils à la reine d'Angleterre. Pouvait-elle se

Elle recherche l'amitié d'Élisabeth, qui est son ennemie par politique et par jalousie.

lier avec une princesse qui avait des droits sur sa couronne, et qui l'avait déclaré si ouvertement ? ne serait-ce pas enhardir les catholiques, qui la désiraient sur son trône, à tramer quelque conspiration contre le gouvernement présent ; et pouvait-elle contribuer à lui procurer un règne tranquille, sans s'exposer à troubler elle-même son propre repos ? Malheureusement le caractère d'Élisabeth n'entraît que trop dans les vues de sa politique, et sa prudence servait à voiler d'autres motifs qu'elle n'avouait pas, mais qu'elle cachait mal. Avec le génie d'un homme, elle avait toutes les petitesesses d'une femme : elle était artificieuse, fausse, coquette, impérieuse et jalouse. C'est pourquoi, autant elle montrait de courage et de prudence avec les ministres des autres princes, autant elle laissait voir de frivolité avec l'ambassadeur de Marie. Elle lui faisait des questions sur la figure de cette princesse, sur sa taille, sur la couleur de ses cheveux ; elle lui demanda qui des deux jouait mieux du clavecin ; elle poussa même l'indiscrétion jusqu'à lui demander laquelle était la plus belle. Elle paraissait tous les jours avec de nouvelles parures, avec de nouveaux habits ; tantôt vêtue à l'anglaise, tantôt à l'italienne, tantôt à la française : elle semblait vouloir passer pour la plus belle femme de chaque nation, et on eût dit qu'elle ne voyait le ministre écossais que pour traiter avec lui des droits aux grâces et à la beauté. Au

reste, son inquiétude n'était pas sans fondement, car à cet égard Marie avait tout l'avantage. Il était aisé de s'apercevoir qu'indépendamment de toute raison politique, Élisabeth serait toujours l'ennemie de la reine d'Écosse; et que ses démonstrations d'amitié ne seraient jamais que fausseté et dissimulation.

Marie cependant, qui voulait compter sur cette amitié, parce qu'enfin elle en avait besoin, lui fit proposer de la cimenter, en la reconnaissant pour son héritière à la couronne d'Angleterre. Vous pouvez juger si cette proposition fut agréée. Élisabeth répondit que Marie, refusant de ratifier le traité d'Édimbourg, paraissait assez dans le dessein de ne pas attendre que la succession fût ouverte, et que, dans cette conjoncture, elle n'aurait pas l'imprudence de lui donner de nouveaux partisans en Angleterre, en la montrant aux Anglais comme devant être un jour leur reine. Elle ajouta cependant que si Marie voulait ratifier le traité, elle offrait de l'expliquer, et d'ôter tout soupçon qu'elle voulût l'exclure de sa succession. Alors la reine d'Écosse consentit à renoncer à toutes prétentions actuelles sur la couronne d'Angleterre, pourvu qu'Élisabeth lui en assurât l'héritage. Cette dernière proposition était si juste, qu'Élisabeth ne pouvait s'y refuser sans mettre le tort de son côté; elle prit donc le parti de laisser traîner cette affaire, jusqu'à ce qu'enfin on n'en parlât plus.

† Ellenégocie
avec elle sans
succès.

Combien Elisabeth était jalouse de son autorité.

Élisabeth ne craignait rien tant que d'être exposée à partager son autorité, jusque-là qu'elle aurait pris ombrage, non-seulement d'un mari, mais encore de ses propres enfans. Elle paraissait haïr d'avance quiconque pouvait lui succéder; elle paraissait même vouloir empêcher que ceux qui avaient quelque droit au trône pussent avoir des descendans. Le comte Hartfort ayant épousé secrètement Catherine Gray, sœur de l'infortunée Jeanne, elle les fit enfermer dans la tour de Londres, et ne rendit la liberté au comte qu'après la mort de sa femme. Avec ce caractère, elle était bien éloignée de désigner pour son héritière une princesse que beaucoup d'Anglais désiraient de voir sur le trône.

C'est pourquoi elle se résolut à vivre dans le célibat, sans néanmoins ôter toute espérance à ceux qui aspiraient à sa main.

Quoiqu'elle ne paraisse pas avoir été insensible à l'amour, elle se déclara ouvertement pour le célibat, par la crainte de perdre son autorité. Cependant elle n'était pas fâchée qu'on imaginât qu'elle ne persisterait pas dans cette résolution. Elle laissait volontiers concevoir des espérances aux princes étrangers et aux grands du royaume qui aspiraient à sa main; les ménageant toujours, ne s'engageant jamais, et les retenant par ce moyen dans ses intérêts. Sa politique s'accordait en cela parfaitement avec sa coquetterie. Cependant quelles qu'aient été les petitesesses de cette reine, elle ne les eût pas eues si elle n'eût pas été femme; et vous verrez qu'en changeant de sexe, elle eût

été un grand homme. Marie Stuart n'était pas un grand homme; mais elle n'avait pas, comme Élisabeth, toutes les petitesesses de son sexe, peut-être parce qu'elle était plus sûre d'en avoir toutes les grâces.

Les circonstances étaient bien différentes pour ces deux princesses. Tandis que Marie, enveloppée dans une suite d'événemens funestes, n'a rien à se reprocher et s'attend chaque jour à de nouveaux malheurs, tout devient favorable à la reine d'Angleterre. Sa rivale impuissante est au moment d'être opprimée par des sujets rebelles; les Guises qu'elle avait redoutés, ne peuvent plus rien entreprendre depuis qu'ils ont perdu en France une partie de leur autorité. Elle ne voit aucun sujet d'inquiétude ni au dehors ni au dedans; et le calme est dans ses états, pendant que des orages s'élèvent tout autour d'elle. Dans cette situation heureuse elle se fit un plan de ne rien entreprendre témérairement, et de s'occuper du bonheur de ses peuples. « Elle acquitta une partie des dettes im-
 « menses de la couronne; elle fit des réglemens
 « sur la monnaie, que ses prédécesseurs avaient
 « considérablement altérée; elle remplit ses arse-
 « naux d'armes, qu'elle fit venir d'Allemagne et
 « d'autres endroits; elle engagea la noblesse à s'en
 « procurer à son exemple, elle introduisit dans ses
 « états l'art de faire la poudre et de fondre des canons
 « de cuivre; elle fortifia ses frontières du côté de

Dans des cir-
 constances bien
 différentes de
 celles de Marie
 Stuart, elle fait
 de grandes cho-
 ses.

« l'Écosse; fit de fréquentes revues de ses milices,
 « et favorisa l'agriculture en favorisant l'exportation des grains. Elle releva le commerce et la navigation; elle augmenta si considérablement la marine de son royaume par les vaisseaux qu'elle fit construire à ses frais, et par ceux qu'elle engagea les négocians à faire construire à leurs dépens, qu'elle fut regardée à juste titre comme la restauratrice de la puissance et de la gloire maritime de l'Angleterre, et comme la souveraine des mers du Nord. Loin que son économie naturelle fût un obstacle à ses grandes entreprises, elle lui assurait au contraire les moyens de les exécuter avec plus de certitude. Enfin l'Europe entière admira dans la conduite de cette princesse, tout ce que des projets bien conçus, dirigés prudemment et suivis avec constance, peuvent produire d'avantageux à une nation. » Dans ce tableau, que fait M. Hume, Elisabeth n'est plus une petite coquette, occupée de sa personne et de sa parure, c'est un roi digne du trône.

Triumvirat
 en France au
 commencement
 du règne de
 Charles IX.
 1562.

Un triumvirat s'était formé en France. Le duc de Guise, le connétable de Montmorenci, et le maréchal de Saint-André : ces trois hommes, qui avaient fait auparavant à la cour trois partis contraires, jurèrent au commencement du règne de Charles IX, de ne plus séparer leurs intérêts et de s'unir pour la défense de l'ancienne religion.

Ce motif était, dans le connétable seul, l'effet d'un zèle sincère; car autrement il aurait penché à prendre le parti du prince de Condé, dans lequel étaient Coligni et Dandelot, ses neveux.

Catherine de Médici, à qui ce triumvirat donnait de l'inquiétude, craignit que le roi de Navarre ne s'y joignît encore, comme il en était vivement sollicité. Afin de le retenir, elle le flatta de traiter plus favorablement les huguenots. Cependant elle ne tint pas, ou du moins elle ne put tenir sa parole; car, au mois de juillet, il parut un édit qui interdisait toute assemblée aux calvinistes.

Catherine de Médici, qui craint les triumvirs, veut s'attacher le roi de Navarre.

1562.

Voyant alors qu'on tramait pour diminuer son autorité, elle s'attacha le roi de Navarre et l'amiral, en faisant convoquer une assemblée à Poissi, dans laquelle les catholiques et les protestans devaient discuter les points controversés, et chercher les moyens de se réunir. Les plus sages s'opposaient à ce dessein, parce qu'ils en prévoyaient l'événement; mais le cardinal de Lorraine l'approuva, comptant que ce serait une occasion de faire briller son éloquence. Cette assemblée s'ouvrit le 9 de septembre, en présence du roi, de la reine et des princes du sang; c'est ce qu'on nomme *le colloque de Poissi*. Théodore de Bèze y parla pour les huguenots. On disputa, et les deux partis se séparèrent, chacun avec la confiance d'avoir vaincu.

Colloque de Poissi.

1562.

Conversion
du roi de Na-
varre, qui s'unit
aux triumvirs.

Le colloque de Poissi parut avoir converti Antoine de Bourbon. Il est au moins certain que, sollicité par le légat qui le flattait de la restitution du royaume de Navarre, il revint à la communion romaine, et s'unit au triumvirat. Jaloux d'ailleurs du mérite de son frère, il voyait qu'il ne jouerait jamais que le second rôle dans le parti des calvinistes; et il crut qu'en qualité de premier prince du sang, il serait plus considéré dans le parti qui suivait le roi, ou que le roi suivait. Jeanne d'Albret, qui avait souffert impatiemment le huguenotisme de son mari, parce qu'elle ne voulait pas, disait-elle, perdre le peu qui lui restait, se fit huguenote quand le roi de Navarre se fit catholique, et devint huguenote très-opiniâtre.

Alors Cathc-
rine passe dans
le parti des hu-
guenots, et fait
donner un édit
en leur faveur.

La reine vit que l'union du roi de Navarre aux triumvirs allait lui enlever le peu d'autorité qu'elle conservait encore. Elle sacrifia donc sa religion à ses intérêts, et se jetant dans le parti des huguenots, elle fit révoquer l'édit de juillet, et en fit donner un autre qu'on appela l'édit de janvier, et qui leur permettait les assemblées et tous les exercices de leur religion, jusqu'à ce que le concile général eût décidé sur les points contestés.

156a.

Philippe II
désapprouve cet
édit.

Dès que Philippe II eut appris cette nouvelle, il se hâta d'écrire au pape, au roi de Navarre, à Catherine de Médici et à tous les princes catho-

liques, pour témoigner la douleur qu'il en ressentait. Il les exhortait à prendre les armes, afin de porter le dernier coup au parti protestant, et il offrait de sa part tous les secours qu'on jugerait nécessaires.

Antoine de Bourbon, sollicité par le légat et par l'ambassadeur d'Espagne, qui lui offraient toujours l'appât du royaume de Navarre, pressa la reine d'éloigner de la cour les Colignis, à qui elle paraissait donner sa confiance. Elle y consentit, à condition que le cardinal de Lorraine, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André, se retireraient dans leurs terres. La condition fut acceptée, parce que ces seigneurs comptaient trouver l'occasion de revenir, et que d'ailleurs ils laissaient auprès de Charles IX le roi de Navarre et le connétable de Montmorenci, qui veilleraient sur leurs intérêts.

La cour était alors à Monceaux, près de Meaux; et Condé, voyant la retraite de ses ennemis, vint à Paris dans l'espérance de s'en rendre maître. Le roi de Navarre fut effrayé du projet de son frère, et n'osant s'y opposer tout seul, il invita le duc de Guise et le connétable à s'avancer avec des troupes et à se joindre à lui. Le duc étant arrivé à Vassi, petite ville de Champagne, ses gens en vinrent aux mains avec les huguenots, qui tenaient leur prêche dans une grange; il y fut lui-

Les chefs
des deux partis
se retirent de la
cour.

Commence-
ment de la guer-
re civile.

même blessé, et ce fut là le commencement de la guerre civile.

Condé, à la sollicitation de Catherine, arme contre les triumvirs qui se sont saisis de la personne du roi.

Le prince de Condé sortit alors de Paris, et s'empara d'Orléans, dont il fit sa place d'armes; mais les triumvirs se rendirent maîtres de la personne du roi, et le conduisirent à Paris, malgré la résistance de la reine, qui représentait que cette violence autoriserait les rebelles, et romprait toutes les mesures qu'elle avait prises pour ramener les esprits par la douceur. C'est qu'elle se voyait désormais sans autorité; aussi écrivit-elle plusieurs lettres au prince de Condé, pour l'inviter à la délivrer, elle et le roi, de la dépendance où ils étaient. Ce motif fut en effet celui que publia Condé dans ses manifestes, où il représenta le roi et la reine comme en captivité sous la puissance des Guises. Aussitôt les huguenots prirent les armes dans toutes les provinces; ils pillèrent les églises; ils se saisirent de plusieurs villes, et le soulèvement fut général. Il y eut en différentes parties du royaume jusqu'à quatorze armées qui laissaient par tout des traces de leur cruauté. Le sang des citoyens, les autels renversés, les temples ruinés, les villes pillées, les campagnes dévastées étaient les marques auxquelles on reconnaissait les lieux par où elles avaient passé.

Il obtient des secours d'Elisabeth, à qui il livre le Havre.

Cependant les royalistes avaient reçu des secours de troupes et d'argent du roi d'Espagne, du pape, de Côme, duc de Florence, et de la ré-

publique de Venise. Condé, hors d'état de résister à tant de forces, eut recours à la reine d'Angleterre; maître de la plus grande partie de la Normandie, il offrit de lui livrer le Hâvre-de-Grâce, si elle voulait lui donner cent mille écus, et envoyer six mille hommes pour défendre cette place, Dieppe et Rouen. Ces propositions étaient trop avantageuses pour n'être pas acceptées. Le Hâvre dédommageait Élisabeth de la perte de Calais; il lui importait d'ailleurs de s'opposer à l'agrandissement des Guisès, et d'humilier en France les catholiques, afin de s'assurer mieux de leur obéissance en Angleterre.

Les royalistes reprirent plusieurs villes. Rouen, entre autres, fut enlevée d'assaut et coûta la vie au roi de Navarre, qui mourut de ses blessures. Mais Condé, ayant reçu un secours des protestans, que Dandelot lui amena d'Allemagne, s'avança jusqu'à Paris, dont il attaqua les faubourgs. Repoussé par le duc de Guise, il fut suivi par les catholiques, et joint près de Dreux, lorsqu'il allait en Normandie, dans le dessein de s'unir aux Anglais. L'action fut vive, la perte à peu près égale des deux côtés; le champ de bataille resta aux royalistes; le maréchal de Saint-André perdit la vie, et les deux généraux furent faits prisonniers, c'est-à-dire le connétable et le prince de Condé.

Bataille de Dreux, où Condé et le connétable sont faits prisonniers.

L'amiral rassembla les débris de l'armée, trouva

Le duc de

Guise assassiné
par Poltrot,

1563.

de nouvelles ressources, reprit presque toute la Normandie, pourvut à la défense de la ville d'Orléans, dont le duc de Guise forma le siège. La place était fort pressée, lorsqu'un gentilhomme calviniste, nommé Poltrot, crut servir sa religion en assassinant le duc de Guise. On accusa Coligni et Bèze, d'avoir excité la fureur de ce malheureux ; mais ce fut sans preuve. Jamais on n'a rien remarqué dans leur conduite qui puisse les faire soupçonner avec quelque fondement. Il est seulement vrai que cet assassinat trouva, parmi les huguenots, des fanatiques qui l'approuvèrent. Voilà le premier crime de cette espèce, et ce ne sera pas le dernier ¹.

Les deux partis
ayant fait la
dix reprennent
le Havre.

La perte que les catholiques venaient de faire fit penser à la paix. Montmorenci et Condé la dé-

¹ L'année suivante on découvrit à Rome une conjuration qui fait bien voir ce que pouvait alors le fanatisme. Le comte Antoine Canossa et cinq autres personnes de distinction conquirent, par des révélations célestes, que le successeur de Pie IV serait le monarque du monde, et qu'il établirait partout la seule religion catholique. Afin donc de hâter cet événement, ces visionnaires concertèrent l'assassinat du pape, bien persuadés sans doute qu'ils obtiendraient chacun des principautés, comme s'ils eussent été les neveux de celui qui leur était prédit. On les mit à la question; on les interrogea séparément; et ils répondirent tous de la même manière, que le seul motif de leur conjuration avait été le désir de voir une seule religion sous un pape souverain du monde. On ne put pas leur arracher autre chose.

siraient, pour recouvrer la liberté; et Catherine pour reprendre une puissance que les Guises ne paraissaient plus en état de lui disputer. Le traité qui fut fait rendit la liberté aux deux généraux, et permit, avec quelques restrictions, l'exercice de la religion prétendue réformée. Alors les catholiques et les huguenots s'étant réunis sous les ordres du connétable et du prince de Condé, firent le siège du Hâvre, et enlevèrent cette place aux Anglais. Coligni et Dandelot, qui avaient montré de l'éloignement pour la paix, ne prirent point de part à cette entreprise. La tranquillité fut enfin rétablie dans le royaume, malgré les efforts de l'ambassadeur d'Espagne, qui tenta d'exciter de nouveaux troubles.

Le concile de Trente, qui s'était rouvert au mois de janvier 1562, finit cette année le 4 de décembre. On ne le publia pas en France, soit par la crainte de soulever les protestans, soit par d'autres raisons qui subsistent encore, et qui en ont empêché la publication jusqu'à ce jour. Il renferme plusieurs articles de discipline qu'on aurait peine à concilier avec la juridiction des princes et des magistrats, ainsi qu'avec les libertés de l'église gallicane. D'ailleurs il est approuvé pour la doctrine, et reconnu dans toute la catholicité.

Fin du concile
de Trente.

1563.

Le Hâvre avait fait peu de résistance, parce que de plus de six mille hommes, la garnison avait été réduite par la peste à quinze cents en état de

Elisabeth fait
la paix avec la
France.

servir, et que de nouveaux secours partis d'Angleterre, ayant été retenus par les vents, n'arrivèrent que lorsque la place venait de capituler. Pour comble de malheur, les troupes anglaises portèrent la peste à Londres, où elle enleva vingt mille personnes. Élisabeth, dont en cette occasion la prévoyance et l'activité s'étaient démenties, fit sa paix avec la France.

1564.

Elle donne de fausses marques d'amitié à Marie Stuart.

L'Écosse attirait alors son attention. Elle n'ignorait pas que les Guises offraient Marie à tous les princes qui pouvaient servir leur ambition et causer des troubles en Angleterre; c'est pourquoi elle affecta de répondre au désir que Marie avait d'être bien avec elle. Ces deux reines s'écrivaient toutes les semaines avec les plus tendres expressions comme deux sœurs qui s'aiment. Élisabeth répétait souvent à Marie, combien elle désirait de la voir mariée avec un seigneur anglais, parce que c'était le seul moyen de cimenter l'union entre les deux royaumes. Elle offrait même, dans ce cas là, de l'appeler à sa succession; mais ce n'était que dissimulation de sa part. Elle voulait seulement gagner du temps, et elle se rétracta lorsqu'elle vit que ses offres allaient être acceptées.

La reine d'Écosse épouse le lord Darnley.

Marie était depuis deux ans le jouet des artifices de cette reine, lorsqu'elle consentit à prendre pour époux celui que son conseil et les vœux de la nation lui désignaient. C'était le lord Darnley, fils du comte de Lenox. Il était né, et avait été élevé en

Angleterre, où son père s'était fixé depuis qu'une faction l'avait chassé d'Écosse. Proche parent de Marie, il avait, auprès d'elle, plus de droit qu'aucun autre à la couronne d'Angleterre.

Élisabeth eût mieux aimé que Marie fut restée veuve; mais elle se voyait au moins délivrée de l'inquiétude d'une alliance étrangère. C'est pourquoi elle parut d'abord approuver ce mariage. Cependant lorsqu'il fut sur le point d'être conclu, elle envoya ordre à Darnley de revenir en Angleterre sous peine de désobéissance; elle fit mettre à la tour la mère et le frère de ce seigneur; elle fit saisir tous les biens de la maison de Lenox; elle se plaignit, protesta, menaça sans pouvoir donner aucune raison plausible de son mécontentement. En effet elle ne pouvait pas avouer ses petites jalousies, ni le dessein perfide d'enhardir à la révolte les Écossais, qui désapprouveraient ce mariage, et que sa conduite paraissait assurer de sa protection.

Sa politique parut d'abord avoir tout le succès qu'elle en avait espéré. Lenox et d'autres ministres de la réforme prétendue crièrent en chaire que le nouveau roi était catholique, quoiqu'il donnât toutes les démonstrations du contraire. Ils ameutaient déjà la populace d'Édimbourg, lorsque plusieurs des principaux de la noblesse s'étant assemblés à Sterling, sous le prétexte spécieux de la religion, jurèrent de prendre les armes contre leur souveraine, et demandèrent à la reine

Elisabeth, qui avait paru approuver ce mariage, veut l'empêcher.

Sa conduite enhardit les mécontents à se révolter.

1565.

d'Angleterre des secours qu'elle leur promit.

Ilssontforcés
à se retirer en
Angleterre.

Marie, instruite de leur conspiration, les fit sommer de venir rendre compte de leur conduite. Elle avait levé des troupes pour assurer l'exécution de ses ordres. Cependant les rebelles, déjà au nombre de mille chevaux, tentaient de soulever le peuple. Mais la nation n'était pas disposée à la révolte. Elle estimait, elle aimait la reine; et comme le mariage était en général approuvé, elle ne se laissait pas tromper aux vues intéressées des seigneurs mécontents. Poursuivis par l'armée royale, forte de dix-huit mille hommes, ils abandonnèrent l'Écosse, et se réfugièrent en Angleterre.

Elisabeth les
désavoue, quoi-
qu'elle leur eût
promis des se-
cours.

Élisabeth, trompée dans son attente, les désavoua hautement. Elle engagea même les chefs, par des assurances secrètes de sa protection, à convenir devant les ambassadeurs de France et d'Espagne qu'elle n'avait aucune part à leur révolte; et dès qu'elle eut cet aveu, elle les chassa de sa présence, comme des traîtres et des scélérats qu'elle avait en horreur.

Le cardinal
de Lorraine
empêche Marie
de traiter les
rebelles avec
clémence.

Les rebelles fugitifs, bannis et sans appui, eurent recours à la clémence de leur souveraine. Marie naturellement n'était pas portée à la rigueur. Elle croyait même, en pardonnant, s'attacher des sujets dont la religion lui faisait des ennemis. Elle était dans ces dispositions, lorsqu'un ambassadeur qui vint de France lui ap-

porta les conseils violens du cardinal de Lorraine.

La paix accordée aux huguenots ne paraissait à Coligni qu'un piège pour les désarmer, afin de les accabler ensuite plus sûrement. La conduite de Catherine de Médici ne confirmait que trop ces soupçons. Sous prétexte de remédier aux abus causés par les dernières guerres, elle parcourait le royaume avec le roi; mais on conjecturait que son dessein était d'observer dans chaque province les moyens d'exterminer à la fois tout le parti protestant. Ce dessein, aussi extravagant que barbare, parut vraisemblable, lorsqu'on la vit se rendre à Bayonne, où se trouvèrent la reine d'Espagne, sa fille, et le duc d'Albe. On connaissait trop le plan que Philippe s'était fait, et l'âme atroce du duc d'Albe, pour ne pas attendre de cette entrevue les projets les plus sanguinaires; et l'événement prouvera qu'on ne se trompait pas.

Dans de pareilles circonstances, le cardinal de Lorraine était bien éloigné d'approuver le plan de modération que Marie s'était fait; et cette princesse était de son côté d'autant plus portée à se prêter aux vues de son oncle, que la conduite qu'elle avait tenue jusqu'alors n'avait point diminué l'emportement avec lequel les ministres protestans déclamaient contre elle. C'est pourquoi, se déterminant à faire faire le procès aux seigneurs

Alors l'entrevue de Bayonne et d'autres circonstances effrayaient les huguenots de France.

1565.

Marie convoque un parlement pour juger les rebelles.

bannis, elle convoqua le parlement à Édimbourg. Leur crime était manifeste, leur condamnation paraissait inévitable; mais un événement imprévu et terrible les déroba à la rigueur des lois, et causa la perte de Marie.

1565.

Mais elle va
devenir crimi-
nelle.

Un trône est toujours environné de précipices pour une jeune personne qui ne veille pas assez sur ses démarches; il ne faut qu'un faux pas. Combien donc ne devez-vous pas trembler pour Marie, qui règne dans des temps plus difficiles qu'aucun de ceux dont l'histoire ait conservé le souvenir! Cette princesse aimable, pour qui vous vous intéressez, irréprochable jusqu'à ce moment, et même digne d'éloges à bien des égards, va devenir criminelle.

Caractère de
Henri, son ma-
ri.

Henri, c'était le nom que portait Darnley depuis qu'il était sur le trône, Henri, dis-je, avait tous les agrémens extérieurs capables de séduire une jeune personne. Marie, dans les premiers transports de son amour, lui avait donné le titre de roi; elle joignait son nom au sien dans tous les actes publics, et elle ne croyait jamais assez faire pour l'élévation d'un époux qu'elle aimait. C'était une imprudence; elle le sentit lorsqu'elle découvrit dans ce prince un homme insolent, violent, irrésolu, crédule, bas, grossier, brutal dans ses plaisirs, et qui, gouverné par les plus vils flatteurs, croyait toujours mériter au delà de ce qu'on faisait pour lui. Elle voulut alors user

de plus de réserve ; il en fut indigné, et quoique ses vices fussent l'unique raison du refroidissement de la reine, il supposa qu'elle avait d'autres motifs, et il médita sa vengeance.

Il y avait alors à la cour un musicien, nommé David Rizzio. Il était venu à la suite de l'ambassadeur du duc de Savoie, et Marie, qui l'avait d'abord retenu pour compléter sa musique, l'avait fait ensuite secrétaire des dépêches françaises. Cet homme avait la figure contre lui ; mais il avait un esprit au-dessus de sa naissance et de son éducation. Il gagna la confiance de sa maîtresse ; il devint le canal de toutes les grâces. Sa fortune aurait suffi seule pour exciter la jalousie et la haine des grands, et il y ajouta l'insolence et l'avidité. Quoiqu'il fût absurde de reprocher autre chose à la reine que trop de confiance donnée imprudemment à un étranger sans naissance, on supposa des crimes qui n'existaient pas. Rizzio passait pour être pensionnaire du pape, et il invitait à punir sévèrement tous ceux qui avaient eu part à la dernière révolte. C'en fut assez pour réunir contre lui les seigneurs et les ministres protestans. Alors s'accréditèrent toutes les fables qu'on répandait sur la reine et sur le favori ; et Henri jaloux crut avoir trouvé sa victime.

Marie soupaît en particulier avec le comte d'Argile, sa sœur naturelle, Rizzio et quelques autres personnes. Le roi entra tout à coup, suivi

La reine d'Écosse accorde imprudemment trop de confiance à David Rizzio.

Henri fait assassiner Rizzio.

du lord Ruthven, de Georges Douglas, et de plusieurs autres assassins armés. Effrayée à cet aspect, elle veut en vain défendre Rizzio qu'on menace. Il est frappé, lorsqu'il implorait la protection de sa maîtresse, qu'il serrait dans ses bras. On l'arrache, on l'entraîne dans l'antichambre, on le perce de cinquante-six coups. Le choix de ce moment était d'autant plus cruel, qu'il mettait en danger la vie de la reine, qui était dans le septième mois de sa grossesse.

Marie ne respire que la vengeance.

Je ne pleurerai plus, dit Marie, en essuyant promptement ses larmes; je ne songerai qu'à me venger. Cet attentat contre son autorité, contre sa vie, contre son honneur, changea tout à coup son caractère : elle prit une âme artificieuse, fausse et perfide, résolue à s'abandonner aveuglément à tout moyen de vengeance.

Elle pardonne à tous, et regagne la confiance de son mari pour se venger sur lui;

Pendant le roi la retint prisonnière dans son palais, et les seigneurs bannis revinrent. Marie leur pardonna : le dernier outrage qu'elle avait reçu parut avoir effacé le souvenir de leur crime. Ils furent rétablis dans leurs biens et dans leurs dignités; et Murrai, un des principaux, quoique son frère naturel, fut même reçu avec toutes les démonstrations d'une amitié tendre. Mais, lorsque les assassins de Rizzio sollicitèrent aussi leur grâce, elle éluda sur ce qu'étant environnée de gardes, tout ce qu'elle signerait serait nul. Ils furent bientôt contraints de s'enfuir en

Angleterre, où ils vécurent dans l'indigence et dans l'opprobre. Cependant la reine, n'ayant pas tardé à regagner la confiance de son mari, recouvra sa liberté; et quelque temps après, le comte de Bothwel, nouveau favori de cette princesse, sollicita leur retour, et l'obtint. Il voulait fortifier son parti en s'attachant les conjurés; et la reine consentait à pardonner à tout le monde, pourvu qu'elle se vengeât sur Henri.

Personne n'ignorait que le roi n'eût tramé, ordonné et conduit le meurtre de Rizzio : les circonstances de l'assassinat, les suites, et un écrit par lequel il avait autorisé les conjurés, en étaient autant de preuves certaines. La reine l'engagea à faire une déclaration publique, par laquelle il assurait n'avoir eu aucune part à ce crime, et désavouait toute intelligence avec les meurtriers. Lorsque par ce moyen elle lui eut enlevé la confiance de tous les partis, et l'eut rendu l'objet du mépris universel, elle ne cacha plus sa haine ni son indignation; elle se sépara de lui, elle l'humilia, et se fit une joie de le rendre méprisable à la populace même. Elle accoucha sur ces entrefaites, et la naissance d'un fils, objet intéressant pour la nation, devait assurer le sort et l'autorité de Marie.

L'ambassadeur dépêché pour porter cette nouvelle à la cour de Londres, arriva lorsqu'Élisabeth paraissait au milieu d'une fête avec toute sa

Mais lorsqu'elle lui a fait faire des démarches qui le rendent méprisable, elle s'en sépare. Elle accouche d'un fils.

Effet que produit sur Élisabeth la nouvelle de ses couches.

gâité. Frappée tout à coup, elle tomba dans une profonde mélancolie, laissant échapper ces mots : *La reine d'Écosse est mère, et je ne suis qu'une plante stérile!* Mais le lendemain, ayant repris sa dissimulation ordinaire, elle affecta de la joie, et montra l'intérêt le plus tendre pour Marie.

Les Anglais demandent qu'Élisabeth se marie, ou règle la succession.

Il semblait que toute l'Angleterre dût avec Élisabeth : *La reine d'Écosse est mère, et notre reine n'est qu'une plante stérile!* car tout le public demandait qu'elle réglât la succession. Le parlement, qui s'ouvrit alors, allait même délibérer sur cette affaire, lorsqu'elle fit défense d'aller plus avant, assurant qu'elle était dans l'intention de se marier, et que la déclaration d'un successeur entraînerait de trop grands dangers pour sa personne; on compta peu sur des promesses désavouées par l'éloignement qu'elle montrait pour le mariage. On murmura hautement; on demanda si la défense de délibérer sur un objet aussi important ne violait pas les libertés et les privilèges des chambres : quelques-uns, plus emportés, dirent qu'Élisabeth sacrifiait à ses craintes les intérêts de la nation; que son ambition était seulement de gouverner, sans se mettre en peine de ce qui pouvait arriver après elle, et que par ses sentimens elle se montrait plutôt la marâtre que la mère de son peuple. La reine, informée de ce soulèvement, révoqua la défense qu'elle avait faite, et rendit aux cham-

bres la liberté des délibérations. Cette condescendance ayant calmé les esprits, elle se hâta de rompre le parlement.

Elle s'était dérobée aux instances de la nation; mais il n'était pas facile d'éluder toujours une demande aussi bien fondée. Les partisans de Marie se multipliaient, et leur zèle croissait depuis la naissance de son fils. Il y en avait jusque dans la cour même. La plupart des grands seigneurs étaient convaincus de la nécessité de la nommer héritière; les catholiques se déclaraient pour elle, et même les protestans, si on excepte les plus fanatiques. On ne parlait que de la modération et de la bienfaisance de cette princesse; et on ne regardait ses fautes que comme des erreurs de jeunesse et d'inexpérience. Mais toutes ces préventions favorables se dissipèrent par la conduite que tint Marie; car nous sommes au moment de ses crimes.

Bothwel, avec une grande naissance, était sans talens. Il n'avait acquis de la considération qu'en se déclarant ouvertement pour le parti catholique. Sans mœurs, sans conduite, accablé de dettes, les entreprises désespérées paraissaient son unique ressource. Il était digne, en un mot, de la confiance de Marie, puisqu'alors elle méditait les desseins les plus noirs, oubliant son caractère, sa gloire, sa réputation et son honneur.

L'assassinat du roi fut l'effet de sa faiblesse pour

1567.

Les vœux d'un grand nombre se déclaraient pour Marie.

Caractère de Bothwel.

Il assassiné

Henri, et Marie
l'épouse.

ce monstre. On ne douta pas qu'il n'en fût l'auteur; on ne douta pas non plus qu'il ne l'eût commis, après l'avoir projeté avec elle : la combinaison de toutes les circonstances en était la preuve. Elle fit rendre une sentence qui le déclara innocent, mais si à la hâte, si inconsidérément, que la procédure même confirma l'opinion générale. Alors elle affronta le public; elle ne connut plus de pudeur; elle redoubla de confiance pour Bothwel; elle vécut avec lui dans la plus grande familiarité; enfin, ne craignant pas d'exposer sa couronne et sa vie pour un homme à qui elle avait fait le sacrifice de sa réputation, elle l'épousa, et ce mariage, flétrissant par lui-même, le fut encore par toutes les circonstances qui l'accompagnèrent. C'est ainsi que cette malheureuse princesse, d'abord imprudente avec Rizzio, et ensuite criminelle avec Bothwel, se précipite par son inconsidération d'abîme en abîme. En vain les menaces de la nation s'opposaient à ce mariage; en vain Élisabeth et les Guises mêmes avaient fait ce qu'ils avaient pu pour l'empêcher; Marie, dans son ivresse, était devenue insensible à la crainte, aux conseils et au mépris.

Soulèvement
des Écossais.
Marie, prisonnière.

Pendant que cette nouvelle porte chez l'étranger l'horreur qu'elle inspire, l'Écosse se soulève, Bothwel s'enfuit, traînant après lui ses crimes, ses remords, et marchant vers la fin malheureuse

qui l'attend. Marie, sans secours, reste prisonnière. Ses sujets, devenus ses ennemis, sont des âmes féroces, fanatiques, dont l'enthousiasme s'allume encore par le scandale; et cependant elle n'a pour sa défense que sa jeunesse, sa beauté, ses grâces, ses larmes, et je ne puis pas ajouter son innocence.

Après avoir été traînée en prison, à travers les insultes de la populace, elle fut forcée de signer son abdication. Son fils fut proclamé roi, on donna la régence à Murrai, et on résolut de procéder contre elle avec la dernière rigueur.

Elle est forcée à signer son abdication.

Dès qu'Élisabeth cessa de voir une rivale dans cette reine infortunée, sa jalousie fit place à d'autres sentimens. Elle réfléchit sur les revers qui menaçaient les trônes, dans ces temps de troubles et de factions, et elle s'attendrit sur le sort de Marie. Se flattant de trouver les moyens de pacifier l'Écosse, elle offrit sa médiation par son ambassadeur. Elle l'avait chargé de quelques conseils pour Marie, auprès de la quelle il ne put pas avoir d'accès, et de représenter aux confédérés, que, quoiqu'elle désapprouvât la conduite de leur reine, elle jugeait leur révolution inique, et contraire aux principes de tout bon gouvernement; que les prières, les conseils, les remontrances, sont les seules armes dont les sujets puissent légitimement se servir; et que, lorsque ces moyens ne réussissent pas, c'est du Ciel qu'ils doivent at-

Élisabeth s'attendrit sur son sort, et veut lui procurer la liberté.

tendre le retour de leur maître à la justice. Elle oubliait qu'elle-même auparavant les avait encouragés à la révolte. A ces représentations, son ambassadeur avait ordre de joindre les menaces; mais enfin tous ses efforts furent inutiles. Elle ne put rien gagner sur des hommes qui avaient déjà trop fait pour reculer.

Un parti se
forme en faveur
de Marie.

Cependant il était bien difficile que tous les chefs fussent également contents de la forme que prenait le gouvernement, puisqu'ils ne pouvaient pas y avoir tous la même part. La jalousie les divisa donc, et parut pouvoir plus en faveur de la reine que la protection d'Élisabeth. Marie d'ailleurs commençait à paraître moins coupable depuis la fuite de Bothwel, qu'on regardait comme le premier auteur de ses crimes; et ce favori n'étant plus à craindre, les seigneurs mécontents songeaient qu'ils pouvaient s'étayer du nom de cette reine.

Le peuple, après les momens donnés à l'indignation, ne sentait que les infortunes de cette princesse; il gémissait de voir dans les fers celle qu'il avait aimée sur le trône; et les catholiques surtout désiraient une nouvelle révolution en sa faveur. On se plaignait donc assez généralement de la rigueur avec laquelle elle était traitée. Alors plusieurs seigneurs s'assemblèrent pour concerter les moyens de la servir.

Elle est déli-

Sur ces entrefaites, George Douglas la délivra

et la conduisit à Hamilton, où elle eut en peu de jours une armée de six mille hommes. Élisabeth, qui en est instruite, se propose de lui envoyer des secours, mais elle ne le peut pas assez tôt. Les troupes de Marie sont défaites par le régent; elle fuit avec très-peu de suite; arrivée sur les frontières d'Angleterre, elle balance : enfin elle n'a pas d'autre ressource. Comptant donc sur la générosité dont Élisabeth lui a donné des preuves, elle se livre à sa rivale.

Élisabeth ayant Marie en sa puissance, se voyait délivrée de l'inquiétude que lui donnait l'Écosse et les droits de cette princesse. Elle trouvait des inconvénients à prendre les armes pour la rétablir, et elle n'en trouvait point à protéger la régence; car Murrai ne pouvait avoir d'autres intérêts que les siens. Elle jugea donc qu'elle devait s'assurer de Marie, et ne point déclarer encore si elle emploierait ses forces pour ou contre elle. Ainsi se bornant à l'assurer de son amitié, elle refusa de la voir, jusqu'à ce qu'elle se fût justifiée du meurtre de Henri. Marie répondit, les larmes aux yeux, qu'elle la prenait volontiers pour arbitre. Sa situation était embarrassante, elle sentait bien que la raison qu'apportait Élisabeth n'était qu'un prétexte; mais elle sentait aussi qu'en s'y refusant, elle avouait indirectement son crime.

Dès qu'Élisabeth eut le consentement auquel elle s'était attendu, elle dépêcha au régent d'É-

vrée; mais son parti est vaincu, et elle fuit en Angleterre.
1668.

Élisabeth refuse de la voir, jusqu'à ce qu'elle se soit justifiée, à quoi Marie consent.

Murrai, régent d'Écosse, vient à Londres.

cosse, et lui enjoignit d'envoyer quelqu'un à Londres pour rendre compte de sa conduite. Murrai fut choqué d'un ordre donné en souveraine; cependant il vint lui-même avec quelques autres, croyant devoir ménager la reine d'Angleterre. D'ailleurs il jugeait de ses vues, par l'intérêt qu'elle avait à le soutenir; et il prévoyait bien qu'elle ne lui serait pas contraire.

Marie veut
retirer son con-
sentement.

Marie pouvait faire les mêmes réflexions, et son embarras en croissait d'autant plus. Elle voulut alors retirer le consentement qu'elle avait donné, se fondant avec raison sur ce qu'étant reine, des sujets rebelles ne pouvaient pas la citer devant un souverain étranger, et elle demanda qu'Élisabeth la rétablît, ou lui permît de passer en France. Cependant il fallut céder, quoiqu'avec répugnance, car sa situation donnait trop d'avantage à la reine d'Angleterre, qui d'ailleurs colorait ses démarches de tous les dehors de l'amitié.

On confère sur
les accusations.

On produisit donc, d'un côté les accusations; de l'autre on ne répondit pas, ou on répondit mal. Marie était si séduisante, qu'elle avait convaincu de son innocence tous ceux qui l'approchaient; il ne lui était pas aussi facile de se justifier devant un tribunal où elle ne paraissait pas et qui eût été fâché de la trouver innocente.

Les conféren-
ces ayant été
rompues, Marie
demanda inu-
tilement des
secours, ou la

Après que les conférences eurent été rompues, Murrai retourna en Écosse, et Marie demanda encore ou des secours, ou la permission de se retirer

en France. Comme elle était venue en Angleterre de son propre mouvement, elle n'imaginait pas qu'on pût sans injustice lui refuser l'une ou l'autre de ses demandes. Élisabeth lui donna des espérances, usa de dissimulation, gagna du temps, et Marie resta prisonnière.

permission de se retirer en France.

Telle était en 1568 la situation des choses en Angleterre et en Écosse; mais la guerre ayant commencé l'année précédente dans les Pays-Bas et en France, Élisabeth ne pouvait manquer d'y prendre quelque part, quand ce n'eût été que pour écarter l'incendie qui menaçait son royaume.

Alors la guerre avait recommencé en France et dans les Pays-Bas.

Granvelle avait été rappelé en 1564, à la sollicitation de la duchesse de Parme, qui avait représenté combien la conduite de ce ministre soulevait les peuples; cependant le concile de Trente qu'un grand nombre ne voulait pas recevoir; l'inquisition, que tous redoutaient, et les édits rigoureux qui avaient été publiés, étaient toujours autant de semences de révolte. Le comte d'Egmont, chargé d'en instruire le roi d'Espagne, partit au commencement de 1565.

Le comte d'Egmont avait porté au roi d'Espagne les plaintes des Flamands.

Philippe assembla cinquante théologiens, pour savoir ce qu'ils pensaient sur la liberté de conscience que demandaient les Flamands. Ils répondirent qu'on pouvait la leur accorder, parce qu'autrement le roi et l'Église couraient risque de perdre les Pays-Bas. Je ne vous demande pas, dit

Philippe II consulte des théologiens dont il ne suit pas les conseils.

Philippe, si je le puis, mais si j'y suis obligé; et lorsqu'ils eurent répondu qu'ils ne pensaient pas que ce fût une obligation, il se jeta à genoux, et, tendant les mains au ciel : Je vous prie, mon Dieu, dit-il, de m'entretenir dans la résolution où je suis de n'être plus souverain, plutôt que d'avoir des sujets qui vous méconnaissent.

Cependant l'entrevue de Bayonne effrayait les Flamands, que Marguerite cherchait en vain à ramener.

Le voyage du comte d'Egmont fut donc inutile, et cependant l'entrevue de Bayonne répandit la terreur en Flandre comme en France. Marguerite, forcée d'obéir aux ordres de son frère, chercha toutes les voies de douceur; mais il n'y en avait point pour soumettre au despotisme des peuples jaloux de leurs privilèges. Elle n'était point aidée par son conseil; car les seigneurs de la nation que Philippe y avait fait entrer, dans la vue de se les attacher, parlaient ouvertement contre toute entreprise qui tendait à détruire l'ancien gouvernement : tels étaient entre autres, le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Horn.

Ils lui demandent la liberté de conscience.

En 1566, le comte de Bréderode et le comte de Nassau, frère du prince d'Orange, accompagnés de quatre cents hommes, presque tous de la noblesse, se présentèrent devant la régente, et lui demandèrent la liberté de conscience, avec la suppression de l'inquisition. Elle répondit qu'elle en écrivait au roi d'Espagne, et en attendant elle fit suspendre l'exécution des édits, jusqu'à nou-

vel ordre. Elle prit ce parti modéré, malgré les conseils du comte de Barlémont, qui lui disait de ne pas se mettre en peine de ces gueux ameutés.

Ce propos injurieux donna un nom à cette ligue; et un nom est quelque chose, surtout quand il rappelle une offense. Bréderode mit une besace sur ses épaules, et but dans une écuelle de bois. Tous burent à son exemple dans la même écuelle; tous crièrent *vivent les gueux!* tous jurèrent de sacrifier leur vie à la défense de la patrie. Cette ligue devint célèbre; et le devint peut-être plus que si elle eût pris tout autre nom.

Marguerite ne put plus contenir le peuple qui prévoyait trop bien la réponse du conseil d'Espagne. Il se souleva dans plusieurs endroits, pilla les églises, brisa les images et professa publiquement la nouvelle religion. Philippe s'applaudit en quelque sorte de cette révolte, parce qu'il crut avoir un prétexte pour ôter aux Flamands tous leurs privilèges. Il chargea de ses ordres Ferdinand de Tolède, duc d'Albe, auquel il donna un corps de troupes espagnoles. C'était un bon capitaine; mais un homme sanguinaire, qui croyait conduire des peuples comme des soldats. Marguerite fit de vains efforts pour faire tomber le choix de son frère sur un autre.

Arrivé dans les Pays-Bas, le duc d'Albe parut craindre de n'être pas assez redouté. Il prit toutes sortes de mesures pour répandre la terreur. Il

Ligue de
gueux.

Soulevement
des Flamands.
Le duc d'Albe
est envoyé dans
les Pays-Bas.

1567.
Despotisme
du duc d'Albe.
Marguerite se
retire.

rendit publique toute l'étendue des pouvoirs qu'il avait reçus du roi d'Espagne ; il affecta de montrer les troupes qu'il avait amenées ; il déclara qu'il se proposait de bâtir des citadelles, et il fit arrêter le comte d'Egmont et le comte de Horn. Marguerite, voyant qu'elle n'avait pas la puissance d'empêcher les maux qu'elle présageait, demanda et obtint la permission de se retirer. Elle partit ; après avoir tout tenté pour persuader à son frère plus de modération. Elle fut regrettée de tous les Flamands.

Cruautés du
duc d'Albe.

Philippe était bien éloigné de désapprouver la sévérité de son ministre, car il se retrouvait lui-même dans cette âme cruelle. Le duc d'Albe sévit donc avec la dernière rigueur. Sans égard pour les privilèges de la nation, il traita de criminel quiconque osait parler de privilège, et il établit un conseil terrible qu'on nomma pour cette raison *le conseil de sang*. On prétend que dans le cours d'un mois, deux mille personnes furent mises en prison, et trente mille s'enfuirent dans les pays étrangers. Cependant le prince d'Orange, qui s'était retiré en Allemagne, sollicitait les peuples à la révolte, et ramassait des forces pour venir à leur secours.

La terreur
qu'elles répandent
en France, cause le
soulèvement des
huguenots.

Les huguenots de France ne voyaient pas sans inquiétude l'oppression où étaient ceux des Pays-Bas. Ils craignaient pour eux-mêmes un pareil sort ; les soupçons qu'avait fait naître l'entrevue

de Bayonne se renouvelèrent, et la conduite du duc d'Albe dans les Pays-Bas, fut une des causes qui hâta la guerre civile en France.

Le prince de Condé avait alors de nouveaux sujets de mécontentement; car la reine ne lui avait pas donné l'autorité qu'elle lui avait promise, lors de la paix de 1563. Il se ligua donc avec Coligni. Le projet fut formé d'enlever Charles IX, qui était à Monceaux. Il échoua; et le roi, qui n'échappa qu'avec peine, se retira dans sa capitale.

Condé est à leur tête.

Condé s'était rendu maître de plusieurs places aux environs de Paris; mais les troupes qui étaient dans la ville, se trouvant supérieures aux siennes, le connétable sortit, lui présenta la bataille dans la plaine de Saint-Denis, et fut blessé mortellement. Cette action ne fut pas décisive, et chaque parti s'attribua la victoire.

Bataille de Saint-Denis, 1567.

L'année suivante la paix se fit, et fut bientôt rompue. Condé et Coligni, qu'on avait voulu enlever, reprirent les armes. La Rochelle leur ouvrit ses portes, et ils y reçurent un secours de la reine de Navarre, qui leur amena son fils Henri, prince de Béarn, âgé de quinze ans. Cette guerre se fit avec plus de fureur que toutes les précédentes.

La reine de Navarre amène son fils à la Rochelle.

Le prince de Condé perdit la bataille et la vie près de Jarnac, en 1569. Le duc d'Anjou, frère de Charles, commandait l'armée royale. La mort du chef eût dissipé les rebelles, si Coligni n'eût

Condé perd la vie à la bataille de Jarnac.

relevé leur courage. Il mit à leur tête Henri et le fils de Condé.

Bataille de
Moncontour.

Henri, qui ne donnait encore qu'un nom à son parti, se trouva la même année à la bataille de Moncontour, qui fut perdue, et où il fit présager que son nom serait grand un jour.

Paix qui fut
prise pour un
piège.

Coligni, souvent battu, trouvait toujours des ressources. Il reparut avec une nouvelle armée; il fut même en état de menacer Paris. C'est pour-quoi le roi, qui manquait de ressources, fut contraint de faire la paix. On prétend cependant que ce ne fut qu'un piège pour exécuter les projets qu'on soupçonnait avoir été formés à Bayonne. Par ce traité les huguenots obtinrent la liberté de conscience et plusieurs villes pour leur sûreté.

Conduite
de Philippe II,
dans cette der-
nière guerre.

Pendant cette guerre, Élisabeth donna des secours aux huguenots, et Philippe à Charles IX. Le roi d'Espagne regardait les troubles de France comme son affaire, se reposant de la Flandre sur le duc d'Albe, dans lequel il avait mis toute sa confiance. Mais, par ses secours comme par ses conseils, il n'a fait que du mal à la France, sans savoir en tirer aucun avantage. En désapprouvant toujours la paix, et en exhortant toujours à la dernière rigueur, il n'a jamais employé assez de forces, ni pour soutenir le parti qu'il paraissait favoriser, ni pour acquérir quelque chose lui-même. Cependant il me semble qu'en ne faisant que ce qu'il fallait pour faire durer les troubles

en France, il n'en faisait pas assez pour les faire finir dans les Pays-Bas.

Élisabeth se conduisait avec plus de sagesse. Comme un de ses principaux soins était de tenir ses sujets catholiques dans l'impuissance de former quelque conspiration, elle devait prendre des mesures pour leur ôter tout espoir de secours de la part de Philippe et de Charles IX. Il était donc de son intérêt d'entretenir les troubles en France et dans les Pays-Bas, et elle remplissait son objet, en empêchant seulement que les protestans ne fussent tout-à-fait opprimés: elle n'avait donc garde de faire pour eux tout ce qu'ils demandaient. Elle les soutenait en France, parce qu'elle ne craignait pas Charles IX; mais elle se contentait d'observer les Pays-Bas, sans se déclarer encore, parce que les vastes et paisibles états où Philippe était absolu le rendaient redoutable. Elle gagnait cependant à tous ces troubles; car les Flamands, qu'elle accueillait, cherchaient un asile en Angleterre, où ils apportaient les manufactures, le commerce et l'industrie.

Quoiqu'elle fût attentive à ne point fournir de prétexte au roi d'Espagne, elle se permit néanmoins un coup hardi. Des vaisseaux qui avaient été attaqués par des corsaires s'étant réfugiés dans ses ports, elle apprit qu'ils portaient quatre cent mille écus au duc d'Albe, et que cette somme avait été prêtée par les Génois. Elle s'empara de

Conduite
d'Élisabeth avec
les huguenots et
avec les Fla-
mands.

Elle se saisit
d'une somme
que Philippe
envoyait au duc
d'Albe.

cet argent, en déclarant qu'elle l'empruntait elle-même. Le duc d'Albe, qui en avait besoin pour payer ses troupes, fut dans la nécessité de mettre de nouveaux impôts. La tyrannie avec laquelle il les établit souleva le peuple; et il l'irrita encore par la sévérité des châtimens. Il en fut plus odieux et moins puissant : c'est ce qu'Élisabeth avait prévu. Cette affaire fut le sujet d'une négociation, et occasiona seulement quelques hostilités passagères entre l'Angleterre et l'Espagne.

Cependant elle affermissait son autorité.

1561.

Pendant qu'Élisabeth offensait ou ménageait avec adresse les puissances étrangères, et ne se compromettait jamais, tout pliait sous son joug en Angleterre, où elle sentait toute l'étendue de son autorité. Nous allons voir dans un parlement les derniers efforts d'une liberté déjà bien faible.

Elle défend au parlement de délibérer sur les affaires d'état.

Le chancelier Bacon défendit, au nom de la reine, de délibérer sur aucune affaire d'état. Cette défense regardait sans doute l'article du mariage, et celui de la succession; car il y avait long-temps que les parlemens n'osaient toucher aux choses que le souverain s'était réservées, telles que la paix, la guerre, les alliances et les négociations.

Stricland propose un bill pour rectifier la liturgie.

Cependant Stricland, un des membres de la chambre des communes, proposa des bills pour rectifier la liturgie. Il voulait surtout proscrire le signe de la croix dans le baptême. Un autre demanda la suppression des génuflexions, qui

se font en recevant les sacremens. Ils prétendaient que c'était là des cérémonies superstitieuses.

Les courtisans rejetèrent ces bills, disant que le parlement ne pouvoit se mêler des cérémonies de religion, sans entreprendre sur la suprématie de la reine, et sur la prérogative royale dont la suprématie faisait partie. Un nommé Pistor, scandalisé de leur retenue, s'éleva contre eux. Il soutint que ces questions regardaient le salut des âmes, et que par conséquent les prérogatives royales, ainsi que les royaumes n'étaient rien en comparaison. Il fut approuvé de la chambre des communes. Cependant, craignant de se mêler d'une affaire d'état, elle arrêta qu'on présenterait une requête à la reine, pour lui demander la permission d'aller en avant sur ces bills.

Élisabeth, aussi jalouse de la suprématie que des autres droits de sa couronne, manda Stricland, et lui défendit de reparaître à la chambre des communes. Cet acte d'autorité sur le représentant d'une partie des citoyens souleva les esprits. On se plaignit que les libertés étaient violées; on remarqua que si cet exemple n'était pas dangereux sous un gouvernement aussi juste que celui de la reine, il le deviendrait sous ses successeurs, parce qu'ils s'en feraient un droit. On ajouta même que, quels que fussent les privilèges de la couronne, ils n'étaient pas sans limites, et

La chambre des communes demande la permission de délibérer sur ce bill.

Elisabeth défend à Stricland de reparaître au parlement; ce qui soulève les esprits.

que le souverain ne pouvait ni faire ni abroger des lois de sa seule autorité.

Après Lien des contestations, on suspend toute délibération.

La hardiesse de ces discours parut étrange, parce qu'il y avait long-temps que de pareilles vérités ne se faisaient plus entendre. Les courtisans raisonnèrent sur des principes bien différens, et les contestations furent vives; mais parce que plus on s'échauffait, moins il était possible de rien décider, on convint de suspendre quelque temps toutes délibérations.

Elisabeth profite de ce moment pour permettre à Stricland de retourner au parlement.

Élisabeth, en faisant une tentative hardie, ne se compromettait pas, parce qu'elle savait céder à propos, pour reprendre bientôt plus d'autorité. Elle saisit le moment où l'on ne délibérait pas, pour rendre à Stricland la permission de siéger dans le parlement. Elle parut, par cette démarche, regarder le silence des communes, comme un acte d'obéissance dont elle voulait les récompenser. Elle fit dire ensuite par la chambre haute, qui entra dans ses vues, qu'elle avait examiné les articles de réforme; que son intention était de les publier comme chef de l'église anglicane, et qu'elle ne permettait pas de les discuter. Cette conduite adroite et ferme fit insensiblement oublier tous ces bills.

Quelques membres disent que le droit d'accorder des privilèges exclusifs, est une partie de la prérogative.

Robert Bell ayant ensuite ouvert un avis contre un privilège exclusif accordé à une société de marchands, Élisabeth envoya ordre de passer rapidement sur cette matière, et d'éviter les longs

discours. Les membres de la chambre basse comprirent qu'elle trouvait mauvais qu'on eût agité cette question. C'est pourquoi quelques-uns établirent le droit d'accorder des privilèges, comme faisant partie de la prérogative royale. Ils attestèrent pour le prouver, les registres des autres parlemens, c'est-à-dire qu'ils autorisèrent un abus parce qu'il y en avait déjà eu des exemples. Sur de pareils principes trop ordinaires, ils conclurent que demander si la reine pouvait user de ce droit, c'était mettre en doute si elle était reine; et que l'avis de Bell était un attentat contre son autorité. Ils avertirent donc la chambre d'user de plus de circonspection, et de ne pas forcer Élisabeth à déployer toute sa puissance.

Ces discours déplurent; mais, trop intimidée pour les désapprouver hautement, la chambre des communes déclara qu'elle n'avait jamais eu d'autre intention que de faire à ce sujet de très-humbles remontrances à sa majesté. Cependant un des membres eut le courage de représenter ces discours comme le langage d'une lâche adulation; il soutint qu'ils étaient injurieux à la chambre, et il recommanda de songer aux moyens de conserver la liberté de la parole et tous les privilèges du parlement. Alors Bell, qui avait été mandé par le conseil, revint avec une contenance si abattue, qu'il répandit une terreur générale, et on ne parla plus qu'avec beaucoup de réserve.

D'autres traitent ces discours de flatterie; mais enfin tous se soumettent.

Comme il n'était pas possible de voir où finissait la prérogative, qui s'étendait au gré du souverain, on craignait toujours de paraître vouloir lui opposer une digue. On allait comme en tâtonnant dans les ténèbres; on avait peur à chaque question que les moins timides proposaient; on se demandait : Pouvons-nous l'agiter? la reine n'en sera-t-elle pas offensée? On prenait de grands détours; on faisait de longs préambules; on louait surtout le gouvernement, et souvent on ne paraissait parler que pour éviter de dire son avis.

C'est dans ce parlement que la reine achève de rendre son autorité tout-à-fait absolue.

Vous voyez que l'autorité souveraine, parvenue à son comble, était tout-à-fait absolue. Les fonctions des parlemens se bornaient à diriger les manufactures de cuir, et les fabriques de toile; à veiller à la conservation des faisans et des perdrix; à faire réparer les ponts et chaussées; à punir les vagabonds et les mendiants, et à maintenir la police dans la campagne. Leurs plus beaux privilèges étaient d'accorder des subsides, de juger la noblesse, quand il ne plaisait pas à la reine de nommer une commission, et d'être l'instrument dont elle pouvait se servir toutes les fois qu'elle ne voulait pas paraître agir de sa seule autorité.

Élisabeth était si persuadée que sa prérogative n'avait point de bornes, qu'elle traitait d'audacieux et de téméraires ceux qui avaient agité ces questions que j'ai rapportées. Elle menaçait quiconque aurait à l'avenir la même présomption; et

Elle agissait et parlait comme bien convaincue que sa prérogative n'avait pas de bornes.

elle trouvait qu'on manquait d'obéissance et de fidélité, lorsqu'on osait seulement proposer des remontrances. Bien loin de faire un mystère des maximes despotiques qu'elle adoptait, elle les montrait, sans détour et avec hauteur, dans tous ses discours, et dans toutes ses dépêches au parlement.

Cependant elle faisait quelquefois un mauvais usage de son pouvoir. Le privilège qu'elle conserva si despotiquement, avait été accordé en faveur de quatre courtisans, et entraînait la ruine totale de sept ou huit mille sujets industriels. Ce n'était pas même là le seul exemple de cet abus qui se multipliait tous les jours; elle se servait de ce moyen ruineux pour son peuple, parce qu'en vendant ces privilèges, elle évitait de demander trop souvent des subsides qui l'auraient forcée à ménager le parlement. Cependant le despotisme de son gouvernement n'empêchait pas qu'elle ne fût adorée. C'est qu'on s'y était accoutumé peu à peu, et que, ne conservant aucun souvenir du passé, on ne connaissait que l'administration présente. Au reste, aux abus près dont je viens de parler, elle usait sagement de sa puissance; et il me paraît hors de doute, que si elle eût eu moins d'autorité, l'Angleterre aurait été déchirée par des guerres civiles.

Quoiqu'elle abusât quelquefois de son pouvoir, elle était aimée.

Vous avez été étonné, en voyant les matières sur lesquelles ce parlement si soumis a montré

quelques restes de liberté. Il faut vous en faire voir la cause, afin de vous préparer aux révolutions des règnes suivans.

Toute la résistance du dernier parlement venait des puritains, dont le fanatisme sera funeste à l'Angleterre.

Pendant que le luthéranisme s'établissait en Angleterre, il se forma une secte d'enthousiastes, qui trouvaient qu'on ne réformait point assez. Dans leurs ravissemens et dans leurs extases, ils se croyaient seuls capables de purger le culte de tout ce qu'ils nommaient idolâtrie, et ils avaient pris le nom de puritains. Leur principe était de n'avoir rien de commun avec l'église romaine. En conséquence, ils condamnaient toutes les cérémonies en usage, et ils regardaient comme autant d'objets de scandale, la simarre, le rochet, le surplis, l'étole, le bonnet carré, en un mot, tous les vêtemens des prêtres et des évêques. Ils voulaient même encore supprimer tout l'ordre épiscopal. Ils ne pouvaient donc pas approuver Élisabeth, qui, jugeant l'appareil nécessaire pour conserver la religion parmi le peuple, ne s'éloignait du culte de l'Église que le moins qu'il lui était possible. Or ce sont ces Puritains qui proposaient de corriger la liturgie, et c'est leur fanatisme qui donnait au parlement une apparence de liberté. Persuadés que la réforme qu'ils imaginent regarde le salut des âmes, ils sont prêts à sacrifier leur vie pour l'établir. Ils seront par conséquent peu disposés à reconnaître la suprématie des souverains. Ils leur résisteront; ils prêcheront qu'il ne faut

pas leur obéir sur ce qui concerne le culte. Pour appuyer sur des principes leur doctrine séditieuse, ils examineront la prérogative royale; ils chercheront ce qu'elle a été dans différens temps ; ils traiteront d'abus et d'usurpation toute autorité qui les contrariera, et ils réclameront l'ancienne liberté. Nous verrons cette secte changer tout-à-fait le gouvernement de l'Angleterre.

Lorsqu'Élisabeth achevait de vaincre les derniers efforts d'une liberté expirante, il se formait en Italie une ligue contre les Turcs, qui continuaient la guerre contre les chrétiens. Selim II, fils du célèbre Soliman, régnait alors sur eux. L'âme de cette ligue était pie V, pontife altier, ambitieux, remuant, sévère, cruel même. Sous lui, le tribunal de l'inquisition devint en Italie plus sanguinaire qu'il ne l'avait été; il fomenta les troubles en France; il tenta de soulever l'Irlande contre la reine d'Angleterre; il donna la fameuse bulle *In cœna Domini*, qui se publie à Rome tous les ans le jeudi saint, et qui excommunie tout prince qui exige des ecclésiastiques quelque contribution, sous quelque nom que ce puisse être. Bien éloigné de la modération que demandaient les temps malheureux de l'Église, il avait de grandes qualités, qui auraient été mieux sur un trône que sur le saint siège. Riche et puissant par son économie, il pouvait fournir aux grands projets

Alors Pie V formait le projet d'ôter l'empire de la Méditerranée aux Turcs.

qu'il formait, et donner des secours à ses alliés. Il se proposa d'ôter aux Turcs l'empire de la Méditerranée.

Les Vénitiens
Philippe en-
trent dans ses
vues. Bataille
de Lépante.

De toutes les puissances, les Vénitiens et le roi d'Espagne furent les seuls qui entrèrent dans ses vues, parce que c'était celles qui s'intéressaient davantage au succès de ce projet, et Philippe pouvait donner de grands secours. La flotte fut composée de deux cent vingt galères, de six grosses galéasses, de vingt-cinq vaisseaux, et de plusieurs autres navires. D. Juan, ou Jean, fils naturel de Charles-Quint, la commandait. Sous lui était Marc-Antoine Colonne, général nommé par le pape, qui avait fourni la sixième partie de l'armement. Les Vénitiens avaient donné le commandement de leurs forces à Veniero et à Barbarigo. Cette flotte rencontra près du golfe de Lépante celle des ennemis, beaucoup plus considérable. Les généraux turcs n'étaient pas d'accord. Le conseil qu'un d'eux donna d'éviter l'action, eût rendu inutile l'armement des chrétiens. Il ne fut pas suivi; et les Turcs furent entièrement défaits. Leurs forces maritimes ont été si affaiblies, que depuis ils n'ont plus été redoutables sur mer.

D. Juan se fit par cette victoire un nom célèbre dans toute la chrétienté. Il passa, en 1573, en Afrique, et prit Tunis: mais les Espagnols reperdirent cette conquête l'année suivante. Pie V était mort en 1572; la ligue ne subsistait plus, et les

opérations mal concertées ne pouvaient pas avoir les mêmes succès.

L'Angleterre était tranquille, sous l'autorité absolue d'Élisabeth, et les armes des chrétiens venaient d'abattre la puissance maritime des Turcs, lorsque le fanatisme méditait en France des conjurations inouïes, et telles que les langues n'ont pas d'expression pour tracer l'horreur qu'elles inspirent.

La paix de 1570 n'avait pas rassuré les huguenots : plus elle leur était favorable, plus ils craignaient les pièges d'une cour perfide. Henri, Condé, et l'amiral qui servait de père à ces princes, se tenaient éloignés, et veillaient dans la méfiance; mais le conseil du roi ne négligeait rien pour dissiper les soupçons; il observait scrupuleusement la tolérance; il sévissait contre les catholiques qui tentaient de l'enfreindre; il donnait des emplois à la noblesse protestante; il la comblait de grâces, et il déclarait que le roi, convaincu de la difficulté de contraindre les consciences, était déterminé à laisser à chacun le libre exercice de sa religion.

Il ouvrit une négociation avec la reine d'Angleterre, et lui proposa d'épouser le duc d'Anjou. C'était encore un artifice pour persuader aux huguenots qu'il ne conservait plus la même antipathie contre eux. Élisabeth trouvait aussi son intérêt à se prêter à cette négociation, car Philippe ne pouvait être qu'inquiété de la voir au moment

Dans ce même temps la cour de France ne s'appliquait qu'à dissiper les craintes des huguenots.

Elle ouvre une négociation avec Élisabeth.

de s'allier avec la France; et les partisans de Marie, en Écosse et en Angleterre devaient en être intimidés. Les deux cours parurent donc se rapprocher; les difficultés s'applanirent; on offrit on céda de part et d'autre; le mariage parut sur le point de se conclure. Mais on ne s'était si fort avancé, que parce qu'on voyait que l'article de la religion pouvait toujours être un obstacle invincible.

Elle feint de vouloir déclarer la guerre à l'Espagne.

Ces artifices ne furent pas les seuls. Charles dit qu'il voulait déclarer la guerre au roi d'Espagne. Il parut le prouver, en faisant un traité avec Élisabeth; en permettant au comte de Nassau de lever des troupes en France, et en lui promettant de porter ses armes dans les Pays-Bas. Il ajouta même que l'amiral était seul capable de conduire cette guerre; enfin il offrit Marguerite, sa sœur en mariage au prince de Béarn.

Charles IX donne sa sœur Marguerite à Henri, et c'est alors qu'on égorge les huguenots.

1572.

Il n'était plus possible de conserver des soupçons. Pouvait-on croire que Charles, dont on connaissait le caractère emporté, serait capable de dissimuler jusqu'à ce point? La principale noblesse protestante se rendit donc à Paris, pour se trouver aux noces de Henri. Elle se firent le 18 du mois d'août, et la nuit du 23 au 24, jour de saint Barthélemy, les huguenots furent égorgés. On n'épargna ni enfans, ni femmes enceintes. Les catholiques dans ce désordre exercèrent leur vengeance les uns sur les autres. Sept cents maisons

furent pillées. Le massacre dura plusieurs jours, et le roi lui-même, de ses fenêtres tira, dit-on, sur ses sujets. Coligni fut assassiné des premiers. Henri et Condé ne sauvèrent leur vie qu'en faisant abjuration. La reine de Navarre était morte quelque temps auparavant, et on a soupçonné qu'elle avait été empoisonnée.

De pareils ordres sanguinaires avaient été expédiés dans les provinces. On obéit à Meaux, à Rouen, à Orléans, à Troyes, à Bourges, à Lyon, Toulouse et dans d'autres villes. Mais il y eut des gouverneurs qui se refusèrent à cette cruauté. Tels furent les comtes de Tendes et de Charni, le vicomte d'Orte, S. Heran, la Guiche, Tanegui le Veneur, Maudelot, de Gordes, etc.

C'est le duc de Guise, fils du dernier mort, qui fut chargé d'exécuter dans la capitale ce projet que Catherine de Médicis et le conseil avaient formé de sang-froid. Cet événement confirma que dans l'entrevue de Bayonne il avait été résolu d'exterminer les huguenots de façon ou d'autre. Il ne serait pas possible d'assurer le nombre des personnes qui périrent dans le royaume. Les mémoires de Sully le portent à plus de soixante-dix mille, et Péréfixe à cent mille.

Charles, pour se justifier dans les cours étrangères, fit publier qu'il avait voulu prévenir une conjuration des huguenots; comme s'il eût été

Consternation
de la cour de
Londres à cette
nouvelle.

possible que tous ceux qui avaient été massacrés eussent conspiré, et que dans cette supposition absurde les chefs se fussent livrés sans précaution. Fénélon, alors ambassadeur en Angleterre, eut honte d'être Français, quand il se vit forcé de présenter à la reine cette trahison monstrueuse comme un acte de prudence. Lorsqu'il vint à l'audience, il trouva toute la cour vêtue de deuil; le silence et l'obscurité ajoutaient à ce triste appareil; aucun regard ne se tourna sur lui; il parvint jusqu'à la reine, sans qu'on fit aucun mouvement à son approche : Élisabeth montra son étonnement, sans laisser voir toute son indignation, blâma le conseil de France, et plaignit le roi.

Joie de Philippe.

Mais à Madrid, lorsque la nouvelle de ce massacre y fut portée, on connut pour la première fois que Philippe était sensible à la joie. Il n'en avait donné aucun signe en apprenant la victoire de Lépante; mais sa gravité ne put cacher la satisfaction qu'éprouvait son âme, en se représentant le sang répandu de tant de citoyens. Il fit des présens au courrier; il écrivit à Charles pour le féliciter; il se réjouit avec ses courtisans; il se réjouit en public; et il exigea des corps qu'ils vissent lui faire compliment.

A ce massacre, Elisabeth jugeant ce qu'elle doit attendre de Charles et de Philippe, songe

Élisabeth vit alors le fondement qu'elle pouvait faire sur l'alliance de Charles. Elle vit ce qu'elle pouvait attendre de ce prince et de Philippe, si

jamais ils étaient assez maîtres chez eux, pour tenter de protéger les catholiques d'Angleterre. Elle prit donc les mesures les plus sages pour prévenir les attentats dont elle était menacée. Cependant elle feignit de croire aux protestations d'amitié que la France ne cessait de lui faire; elle parut même se prêter à la proposition qu'on lui fit d'épouser le duc d'Alençon, troisième frère de Charles; il n'était plus question du duc d'Anjou. Elle triomphait surtout, lorsque la coquetterie entraînait pour quelque chose dans la politique, et d'ailleurs elle était flattée de penser qu'un prince, plus jeune qu'elle de vingt-cinq ans, soupirait pour ses attraits; car jusque dans sa vieillesse elle eut la manie de se croire belle.

à leur donner de l'occupation chez eux.

Il est bien étrange qu'on ait imaginé d'égorger en une nuit tous les huguenots qui étaient en France; et quand on les eût égorgés, n'en restait-il pas en Allemagne? n'en restait-il pas dans les Pays-Bas et en Angleterre? Que gagnait donc la religion à ce massacre? Mais le fanatisme est toujours aveugle, et ceux qui le dirigent ne songent pas à la religion.

La Saint-Barthélemi, qui ne pouvait être utile à la religion,

La Saint-Barthélemi chassa du royaume une quantité de huguenots, qui se sauvèrent en Angleterre, en Allemagne et dans la Suisse, où ils excitèrent l'indignation des protestans. Ceux qui ne purent pas s'enfuir, cherchèrent un asile dans quelques citadelles. Mautauban, Castres, Nîmes

Rend les huguenots plus puissans que jamais.

et la Rochelle, formèrent une confédération. Ce parti, qu'on croyait avoir exterminé, eut bientôt dix-huit mille hommes sur pied, et se vit maître d'environ cent villes, châteaux ou forteresses. La noblesse d'Angleterre offrit de lever vingt-deux mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux, de les conduire en France, et de les y entretenir pendant six mois. Mais Élisabeth, qui n'approuvait pas cette espèce de croisade, contint cette ardeur indiscrete. En Allemagne, au contraire, les princes protestans permirent de lever des troupes chez eux.

1573.
L'armée du
duc d'Anjou se
ruine devant la
Rochelle, qui
capitule.

La guerre civile recommence pour la quatrième fois. Le duc d'Anjou fait le siège de la Rochelle, mais son armée y périt presque tout entière; car, soit dans les assauts, soit par les maladies, il perdit plus de vingt-quatre mille hommes. La place capitula cependant, parce qu'on fit aux huguenots les propositions les plus avantageuses, et le traité fut tout à leur avantage. Ce prince partit ensuite pour la Pologne; il venait d'en être élu roi.

Catherine de
Médicis s'unit
au duc de Guise
et au cardinal
de Lorraine.

Le duc de Guise, avec les talens de son père, et des manières aussi séduisantes, avait encore plus d'ambition. Son âme, formée parmi les troubles, en était devenue plus audacieuse. La faiblesse qu'il voyait dans le gouvernement, et le sentiment de sa supériorité, semblaient lui aplanir le chemin même du trône. Il s'était fait une grande

réputation dans les dernières guerres , et sa puissance mettait la cour dans la nécessité de le ménager. Catherine de Médicis , qui cherchait toujours des appuis, s'unit avec lui et avec le cardinal de Lorraine, parce qu'elle prévit la mort de Charles, qui était tombé malade.

Cette démarche fit naître un nouveau parti, qu'on nomma *les mécontents* ou *les politiques*; parce qu'il se proposait de réformer l'état, en abattant la puissance des Guises. Le maréchal duc de Montmorenci, qui en était le chef, mit à la tête le duc d'Alençon. Cette conspiration ayant été découverte, les maréchaux de Montmorenci et de Cossé furent mis à la Bastille, et le duc d'Alençon avec le roi de Navarre furent renfermés dans le château de Vincennes. Le prince de Condé, qui s'évada, se retira en Allemagne. La guerre continuait, et les huguenots se battaient en désespérés, lorsque Charles mourut. Ce prince ne manquait pas d'esprit. Amyot, son précepteur, lui avait donné des connaissances et du goût pour les lettres; mais naturellement violent, emporté, féroce même, il ne parut sur le trône que pour être l'instrument de la vengeance et de l'ambition de ceux qui l'entouraient. Il nomma sa mère régente jusqu'au retour du duc d'Anjou, son héritier, car il ne laissa pas d'enfant légitime.

Henri III se repentit alors d'avoir accepté la couronne de Pologne. Il eut quelque peine à s'é-

1574.
Parti des
mécontents ou
des politiques.
Mort de Charles
IX.

1574.

Henri III re-
vient de Polo-
gne. Raisons
qu'il avait d'us

chapper, parce que les Polonais le gardaient à vue. Il revint par Vienne, Venise et Turin. L'empereur Maximilien II, fils de Ferdinand, les Vénitiens et le duc de Savoie, lui conseillèrent d'accorder une amnistie générale, et de ne plus faire la guerre aux huguenots. Cette conduite eût fait espérer un gouvernement tout différent de celui de son frère. Les peuples, qui se flattent sur les plus légères apparences, en auraient auguré d'autant plus favorablement, que ce prince montait sur le trône avec une sorte de réputation, parce qu'il s'était trouvé à la tête des armées qui avaient remporté des victoires. Il y a donc lieu de présumer que la modération eût rétabli le calme. Elle était d'autant plus nécessaire, que les huguenots, dans une assemblée tenue en Rouergue, venaient de reconnaître pour chef Condé qui levait alors des troupes en Allemagne; que le maréchal d'Anville, frère de Montmorenci, s'était déclaré chef des mécontents; qu'il avait pris sur lui de convoquer les états du Languedoc, province dont il était gouverneur, et qu'il traitait pour faire alliance avec les huguenots. Henri avait encore une autre raison : c'est qu'il haïssait secrètement les Guises, et qu'il voulait les abaisser. Il ne fallait donc pas soulever contre lui-même le parti auquel ils étaient odieux.

Le seul acte de modération qu'il se permit, fut de rendre la liberté à son frère, le duc d'Alençon,

ser de modération.

Il fait la guerre aux huguenots.

et au roi de Navarre. D'ailleurs, à peine fut-il arrivé, qu'il fit marcher des troupes contre les huguenots du Dauphiné, du Languedoc, de la Guienne et du Poitou; mais d'Anville recevait des secours du roi d'Espagne et du duc de Savoie, et commençait à devenir redoutable.

Alors Henri fit des propositions de paix qu'on méprisa. Il n'a pas su saisir le moment de s'attaquer les rebelles, et ils veulent actuellement lui donner la loi. Sur ces entrefaites, l'évasion du duc d'Alençon donne un chef aux mécontents, et Condé amène d'Allemagne des secours aux huguenots. Cependant le roi peut à peine rassembler vingt mille hommes. Il fallut rendre la liberté aux maréchaux de Montmorenci et de Cossé, et les prier d'employer le crédit qu'ils avaient sur le duc d'Alençon pour obtenir de lui une trêve de six mois. Le roi la paya cent soixante mille écus, qu'il donna aux Allemands levés par le prince de Condé. Il accorda de plus six villes de sûreté aux huguenots et aux mécontents, et il permit le libre exercice de la religion protestante.

Pendant cette trêve, le roi de Navarre s'échappa de la cour; il déclara que son abjuration avait été forcée, se mit à la tête des huguenots, et eut sur-le-champ une armée de trente mille hommes. Cependant, comme il n'avait point d'argent, il écouta les propositions que la reine lui

1576.
Il demande la
paix, et il ne
l'obtient qu'en
subissant la loi.

1576.
Le roi de Na-
varre se met à
la tête des hu-
guenots, et ob-
tient des con-
ditions encore
plus avantageu-
ses.

fit faire ; il obtint des conditions encore plus avantageuses que celles de la trêve, et ce fut la cinquième paix générale conclue avec les huguenots.

La Ligue se forme.

Les catholiques murmurèrent des privilèges qu'on venait d'accorder aux hérétiques. Le duc de Guise excita ces murmures ; les magistrats de Péronne et la noblesse de Picardie, formèrent une ligue pour la destruction du calvinisme. Cet exemple fut suivi dans plusieurs provinces, et les huguenots furent attaqués dans différentes villes. Le duc de Guise, chef de cette ligue, qu'on nomma sainte, y fit entrer le roi d'Espagne.

Henri, forcé par les états de Blois, devient chef de la ligue.

1577.

Ces troubles se passaient lorsque Henri tint les états à Blois. Tous les députés étaient catholiques, ou même engagés pour la plupart dans la Ligue. Ils demandèrent au roi de ne souffrir qu'une seule religion. Il fut donc arrêté qu'on révoquerait les privilèges accordés aux huguenots, et qu'on leur déclarerait la guerre. Henri, trop faible pour avoir une volonté, fut contraint d'entrer dans la sainte Ligue, et il ne lui resta d'autres ressources que de s'en déclarer le chef, afin que le duc de Guise ne le fût pas, ou ne parût pas l'être.

Nouvelle paix dont les conditions sont moins favorables aux huguenots ;

La guerre recommence donc et finit la même année par une paix moins favorable aux protestans que la précédente. Les catholiques néanmoins se plaignirent encore. Il n'était donc pas possible d'éteindre la haine qui séparait les deux partis,

et la situation du roi se trouvait telle, qu'il n'était plus en son pouvoir ni de tolérer, ni de persécuter.

Les traités, violés si souvent, ne permettaient pas de compter sur une paix durable. L'animosité qui s'était accrue, avait fait des Français deux peuples ennemis. Le fanatisme les armait pour leur ruine réciproque; et, dans le temps même qu'on signait la paix, chaque parti eût cru manquer de prudence s'il ne se fût pas préparé pour une nouvelle guerre.

Entre ces deux partis le roi n'était rien. Pour être quelque chose en apparence, il donnait son nom à la Ligue, et il n'était qu'un instrument du duc de Guise. Cependant il s'endormait dans l'oisiveté, dans les plaisirs, dans la débauche même. Il dissipait ses finances avec ses *mignons*, jeunes débauchés qui le gouvernaient. Il faisait presque regretter les brigandages de la guerre, par les impôts dont il foulait son peuple en temps de paix; il perdait tous les jours l'affection de ses sujets, et se rendait méprisable à toute l'Europe. Catherine de Médicis put voir alors combien il lui était impossible de commander en divisant. Il eût fallu d'autres talens que les siens pour régner sur deux hommes tels que le duc de Guise et le roi de Navarre, qui partageaient toute la France. La paix se rompit encore; elle se renoua, et les troubles subsistèrent toujours quelque part jusqu'en 1584,

Mais les deux partis traitaient de mauvaise foi et avec défiance.

Entre ces deux partis, Henri, qui n'était rien, s'abandonnait à ses plaisirs.

que la guerre recommença avec plus de fureur que jamais.

Elisabeth ménageait la France par de feintes négociations, et donnait des secours aux huguenots.

Élisabeth voyait avec inquiétude l'agrandissement du duc de Guise; elle craignait encore l'alliance qu'il avait faite avec Philippe, qu'elle regardait comme son ennemi. Cependant elle ne voulait pas rompre ouvertement avec la cour de France; elle se prêtait toujours à la négociation de son mariage avec le duc d'Alençon, alors duc d'Anjou; et elle s'y prêtait d'autant plus volontiers que Henri III, jaloux de son frère, aurait été fâché de la voir réussir. Mais en même temps elle ne refusait pas tout secours aux huguenots, car c'était en partie avec son argent que Condé avait levé des troupes en Allemagne.

Le duc d'Albe avait avancé le moment où elle pourrait donner des secours aux Flamands sans se compromettre.

Elle eût voulu secourir encore les protestans des Pays-Bas. Elle les eût secourus, si elle l'eût pu sans se compromettre avec le roi d'Espagne, que l'état de faiblesse où elle voyait ces peuples lui faisait une loi de ménager. Le duc d'Albe cependant avait déjà bien avancé le moment où elle pourrait se conduire avec moins de circonspection. On s'était soulevé de tous côtés; la Hollande et la Zélande avaient secoué le joug; le prince d'Orange avait eu des avantages en plusieurs occasions; et Philippe avait rappelé le duc d'Albe en 1573, rejetant les mauvais succès sur la conduite de ce général. Il ne pouvait pourtant lui reprocher que la sévérité qu'il avait conseillée

lui-même. Le duc d'Albe se vantait d'avoir fait périr, par la main du bourreau, dix-huit mille personnes dans le cours de cinq ans. De ce nombre étaient le comte d'Egmont et le comte de Horn.

Réquesens, d'un caractère modéré, fut envoyé dans les Pays-Bas; mais la modération ne pouvait plus rien sur des peuples qui avaient en horreur la domination espagnole. La guerre continua. Cependant les peuples de Hollande et de Zélande, craignant de succomber, demandèrent des secours à la reine d'Angleterre et lui offrirent la souveraineté de leur pays. Ils suivaient en cela les conseils du prince d'Orange même.

La Hollande et la Zélande lui offrent la souveraineté.

Élisabeth, trop sage pour avoir l'ambition des conquêtes, se contentait de maintenir la tranquillité dans ses états. Elle n'eut garde d'accepter une souveraineté qui l'exposait à une guerre avec l'Espagne, ne pouvant pas d'ailleurs attendre de grands secours de la part de ces deux provinces. Elle répondit avec reconnaissance, elle offrit sa médiation, et ouvrit une négociation avec la cour de Madrid.

Elle la refuse, et offre sa médiation.

Sur ces entrefaites, Réquesens mourut. Alors les troupes espagnoles, sans paie et sans chef, se portèrent aux derniers excès. Anvers et Maastricht ayant été pillées, et les autres villes étant menacées de l'être, toutes les provinces, excepté le Luxembourg, s'unirent pour repousser les vio-

Pacification de Gand, ou traité des provinces qui s'unissent pour la défense de la liberté.

lences, et appelèrent à leur secours le prince d'Orange et les Hollandais. Elle firent un traité connu sous le nom de pacification de Gand, par lequel elles arrêterent l'expulsion des troupes étrangères et le rétablissement de la liberté.

Don Juan viole le traité qu'il a ratifié; et Elisabeth donne des secours aux Flamands.

Don Juan, envoyé par le roi d'Espagne, trouva les états maîtres du gouvernement, et son autorité ne fut reconnue que parce qu'il ratifia le traité de Gand au nom de Philippe, et qu'il renvoya les troupes espagnoles. Il viola bientôt tous ses engagements, se saisit de Namur, et fit revenir les troupes, quoiqu'il fût assez difficile de dompter ces peuples par la force. On prétend qu'il projetait encore d'épouser la reine d'Écosse, et de conquérir l'Angleterre. Mais Elisabeth lui donna de l'occupation dans les Pays-Bas, car, voyant toutes les provinces en état, par leur union, de faire une vigoureuse résistance, elle ne craignit plus de s'allier avec elles, et de leur donner des secours. Elle négocia même en cette occasion si adroitement avec la cour de Madrid, qu'elle mit Philippe dans la nécessité de dissimuler son ressentiment.

1577.
Alexandre
Farnèse, gouverneur des
Pays-Bas.

Don Juan mourut en 1577. On a soupçonné Philippe de l'avoir fait empoisonner, parce qu'il en redoutait l'ambition. On a dit aussi que le prince d'Orange avait eu l'art de le rendre suspect au roi d'Espagne. Quoi qu'il en soit, les Provinces-Unies eurent à se défendre contre un bien

plus grand homme. C'est Alexandre Farnèse, duc de Parme, fils d'Ottavio. Ce prince était dans les Pays-Bas, où il avait amené des troupes d'Italie, et il en prit le gouvernement. Fait pour la guerre, pour le cabinet, pour les négociations, il avait l'art peu connu dans son siècle d'employer la clémence à propos. Il recouvra des provinces; il reprit la supériorité sur les rebelles; mais enfin les choses étaient trop désespérées, et il ne put empêcher l'union d'Utrecht.

Sept provinces, Gueldre et Zutphen, Hollande, Zélande, Utrecht, Frise, Over-Issel et Groningue, signèrent, le 23 janvier 1579, une association qui est l'époque du commencement de la république des Provinces-Unies. Le prince d'Orange en fut déclaré chef, sous le nom de stathouder.

Association de sept provinces.

1579.

Il y avait alors deux princes qui tentaient de se faire des souverainetés dans les Pays-Bas. Le premier était Mathias, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien II. Les seigneurs du Brabant, jaloux du prince d'Orange, l'avaient appelé et lui avaient donné le gouvernement de leur province, mais il n'avait déjà plus d'autorité. Le second était le duc d'Anjou, qui fut proclamé duc de Brabant et comte de Flandre. Il n'eut pas plus de succès. Ambitieux, sans talens, il ne se contenta pas de l'autorité limitée que les états lui avaient confiée, il voulut gouverner en despote des peuples qui s'étaient donnés librement; et il

Mathias et le duc d'Anjou tentent de se faire des souverainetés dans les Pays Bas.

1583.

fut contraint de revenir en France, où il mourut peu de temps après. Le prince d'Orange, dont Philippe avait mis la tête à prix, fut assassiné par Balthasar Gérard, franc-comtois, que le fanatisme arma plutôt que la récompense offerte. Maurice, son fils, âgé de dix-huit ans, lui succéda dans le stathoudérat, et fut grand comme lui. Nulle part la guerre ne se fit avec plus de fureur que dans les Pays-Bas, ni avec plus d'habileté.

1584.

Le prince d'Orange, premier stathouder, est assassiné. Maurice, son fils, lui succède.

Avantageuse situation d'Élisabeth au milieu des troubles de l'Europe.

Pendant que le fanatisme des peuples, l'ambition des grands et l'imprudence des souverains troublaient l'Europe, Élisabeth maintenait la tranquillité dans ses états, par sa prudence et par sa fermeté. Elle ne craignait rien d'aucune puissance étrangère : elle était à l'abri de toute insulte de la part de l'Écosse, où les protestans, qu'elle avait rendus supérieurs, étaient ses alliés. Henri III, trop faible pour régner dans ses propres états, ne pouvait être un ennemi redoutable ; le duc de Guise, qui commandait à ce roi, trouvait dans les huguenots un parti qu'un chef habile rendait puissant. Philippe enfin épuisait ses vastes états pour soumettre des peuples que le désespoir armait ; il devait au moins s'écouler bien du temps avant qu'il pût former quelque entreprise sur l'Angleterre, et encore toute entreprise de cette espèce était bien hasardeuse. Dans le cas d'une guerre, Élisabeth se voyait de grandes ressources dans la confiance et dans l'amour de ses sujets. Par son économie,

elle avait non-seulement remboursé les emprunts qu'elle avait faits au commencement de son règne, elle avait encore acquitté toutes les dettes de la couronne, quoique contractées sous les règnes précédens. Cette conduite établissait si bien son crédit, qu'elle pouvait sans user de violence disposer de la bourse de ses sujets; fonds de richesses bien plus solide que les trésors que Philippe tirait des Indes. Nous en verrons la preuve.

Cependant les haines de religion étaient, en Angleterre comme ailleurs, une semence de désordres. Les excommunications de la cour de Rome, qui relevait les sujets du serment de fidélité, suffisaient pour faire prendre les armes aux catholiques, et des missionnaires enthousiastes leur prêchaient continuellement la révolte en croyant prêcher la religion. Il fallut donc sévir; la multitude des sectes, animées à se détruire, forçait l'autorité, et un souverain qui embrassait un parti était dans la nécessité de déclarer la guerre à l'autre; il fallait obéir au préjugé dominant, qui regardait comme peu attaché à une secte, qui conque ne faisait pas tous ses efforts pour exterminer les sectes contraires.

Élisabeth employa donc les châtimens. Cependant elle eut d'abord la prudence de ne pas porter au désespoir par des persécutions trop violentes. elle n'exigeait de serment de suprématie que de ceux qui devaient y être soumis par leurs places,

Elle est cependant forcée à sévir contre le fanatisme.

Elle use d'abord de modération.

ou par le ministère public dont ils étaient chargés. Elle tolérait même l'exercice de la religion catholique dans les maisons particulières, lorsque ceux qui la professaient ne cherchaient point à troubler l'état. Mais elle traitait les puritains avec plus de rigueur, parce qu'ils s'arrogeaient des droits étranges, tant en matières civiles qu'en matières de religion. En 1581, le parlement voyant les séditions que les catholiques tentaient d'exciter, décerna des peines contre eux. Ces peines néanmoins n'étaient encore que des amendes ou des flétrissures. Mais un autre parlement, tenu en 1584, décerna la peine de mort contre les jésuites et tous les prêtres catholiques qui paraîtraient en Angleterre; la religion catholique ne fut donc plus tolérée, et ce fut le commencement d'une persécution violente. Cependant il n'y eut point de guerres civiles, parce que l'attention et la fermeté d'Élisabeth prévenaient ou faisaient échouer les conspirations. Le parlement, qui voulut se reposer sur elle de la tranquillité du royaume, l'autorisa à nommer des commissaires pour faire le procès à quiconque prétendrait à la couronne, ou tramerait quelque soulèvement. Elle créa aussitôt une commission ecclésiastique, tribunal redoutable, qui ne fut soumis à aucune loi : c'était une vraie inquisition, établie encore plus contre les puritains que contre les catholiques. Tel était le malheur des temps : les protestans avaient en

Le parlement
l'autorise à plus
de violence.

horreur l'inquisition, et ils établissaient parmi eux un tribunal semblable.

Les persécutions, qui bouleversaient les autres états, troublaient si peu le repos de l'Angleterre, qu'Élisabeth osa s'engager dans une guerre ouverte avec le roi d'Espagne; elle trouva même encore des ressources pour donner des secours d'argent aux huguenots de France.

Mais les persécutions ne causent point de séditions.

Les états-généraux, c'est ainsi qu'on nomme la république de Hollande ou des Provinces-Unies, se trouvèrent affaiblis par la seule mort de Guillaume, prince d'Orange. Le duc de Parme avait eu de grands avantages sur eux, et ils se voyaient au moment de retomber sous la domination d'Espagne. Ayant donc besoin d'un secours étranger, ils offrirent la souveraineté de leurs provinces d'abord au roi de France, et ensuite à la reine d'Angleterre.

Les états-généraux offrent la souveraineté de leurs provinces à Henri III, et puis à Elisabeth.

Après avoir vu combien Henri III était éloigné de pouvoir accepter une pareille offre, nous verrons quelle fut la réponse d'Élisabeth, et le parti qu'elle prit.

La mort du duc d'Anjou, arrivée en 1584, laissait le roi de Navarre héritier présomptif de la couronne, parce que Henri n'avait point d'enfant. Le duc de Guise forma le projet de l'exclure du trône, pour s'y placer lui-même. La religion lui servit de prétexte, et il renouvela la Ligue dans laquelle il fit entrer Philippe et le pape Gré-

Le duc de Guise aspire au trône.

goire XIII. Il persuada même au cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, de s'en déclarer le chef, lui offrant la couronne comme à l'héritier légitime. Il y eut alors trois partis : celui des ligueurs, celui des protestans, et celui du roi, le plus faible de tous.

Les prédicateurs déclament contre Henri III, qui se rend tous les jours plus méprisables.

Timide, inappliqué, irrésolu, dissipateur, Henri était méprisé de ses sujets, autant qu'un prince l'ait jamais été. Il eut le secret, dans ces temps superstitieux, de se rendre méprisables, même par les pratiques de dévotion qu'il affectait pour persuader son attachement à la religion : c'est qu'on ne pouvait pas les concilier avec les mœurs dissolues qu'on lui connaissait. Je crois cependant, comme on l'a dit, qu'elles étaient sincères ; mais je crois aussi qu'il n'avait aucune idée de la vraie piété. Il passa donc pour hypocrite ; et comme on le craignait aussi peu qu'on le respectait, les prédicateurs déclamèrent en chaire contre lui, et soulevèrent le peuple.

Henri III est forcé de se joindre aux ligueurs.

Son royaume lui échappait ; car les ligueurs lui faisaient la guerre, ainsi qu'au roi de Navarre. Il se joint à eux en signant le traité de Nemours, par lequel il s'engage à ne souffrir que la religion catholique. En conséquence il ne donne que six mois aux huguenots pour se convertir, ou pour sortir de France. La guerre s'allume dans la plupart des provinces.

La roi de Na.

Sur ces entrefaites, Sixte-Quint, qui succède à

Grégoire XIII, désapprouve la Ligue, et en même temps il la favorise, puisqu'il excommunie le roi de Navarre et le prince de Condé. Le roi de Navarre en appelle au concile général, et fait afficher son acte d'appel aux portes du Vatican.

varre appelle au futur concile d'une bulle de Sixte-Quint.

Trois curés de Paris, quelques docteurs et des bourgeois forment une nouvelle ligue en faveur du duc de Guise. Ils partagent entre eux les seize quartiers de cette capitale, et ils sont au moment de se saisir de la Bastille, de l' Arsenal, du Temple, du palais du Louvre et de la personne du roi. Le duc d'Épernon arrive pour faire échouer leur projet; mais cette ligue subsiste sous le nom de la ligue des Seize.

Ligue des Seize.

1586.

1587.

Le roi de Navarre défait près de Coutras en Saintonge le duc de Joyeuse, qui est assassiné lorsqu'il veut se rendre prisonnier. *Il n'y a que des guerres de religion*, dit M. le président Hénault, où l'on voit de semblables meurtres. *Le duc de Guise périt ainsi devant Orléans, le prince de Condé à Jarnac, le maréchal de Saint-André à Dreux, et le connétable de Montmorenci à Saint-Denis.*

Le roi de Navarre défait les ligueurs à Coutras.

Le duc de Guise défait les Allemands, qui venaient au secours des huguenots, et le roi de Navarre n'a pas pu profiter de la victoire de Coutras. La religion, qui faisait prendre les armes, ne tenait pas lieu de solde; chacun retournait donc chez soi après un certain temps; et le vain-

Mais les Allemands qui viennent à son secours, sont défaits par le duc de Guise, et il ne peut tirer parti de la victoire.

queur, à qui l'argent manquait, était forcé de finir la campagne, lorsqu'il aurait pu compter sur de nouveaux succès. Cette manière de faire la guerre la rendait, à la longue, plus destructive. Ajoutons à cela que Henri III, qui combattait à regret pour les ligueurs, ralentissait à dessein les opérations. Il aurait trop craint le duc de Guise, si le parti des huguenots eût été tout-à-fait ruiné; c'est ainsi que tout contribuait à faire durer les désordres et les calamités.

La ligue des Seize accuse Henri III d'avoir appelé les Allemands au secours des huguenots.

La conduite du roi n'était pas si adroite, qu'on ne démêlât ses vues. La ligue des Seize fit plus : elle l'accusa d'avoir appelé les Allemands au secours du roi de Navarre. A cette occasion, toutes les provinces s'empressèrent de lever de nouvelles troupes pour le duc de Guise.

On l'insulte publiquement.

Le roi revient à Paris après avoir contribué à chasser les Allemands. Il y voit croître le mépris pour sa personne, et l'enthousiasme pour le duc Guise, qu'on regarde comme le sauveur de la France. C'est publiquement, c'est dans les chaires qu'on l'insulte, et la Sorbonne décide qu'on peut ôter le gouvernement aux princes qu'on ne trouve pas tels qu'il faut, comme l'administration au tuteur qu'on a pour suspect. Le roi intimidé osa à peine faire une réprimande à ces prêtres ignorans, fanatiques et rebelles.

1588.
On lui demanda de se déclara-

Toujours plus hardis, le duc de Guise et les principaux chefs de la révolte lui adressèrent un

mémoire, par lequel ils lui demandèrent de se déclarer plus ouvertement pour la Ligue, de publier le concile de Trente, d'établir l'inquisition, et de leur livrer des places de sûreté. On lui enjoignait encore de fournir aux frais de la guerre, et de faire saisir les biens des huguenots. *Beau plan qui mettait la religion catholique en sûreté dans le royaume*, dit le P. Daniel, *et y détruisait l'hérésie*. Il n'est pas vrai que l'hérésie eût été détruite. Mais on parlait ainsi dans les temps de la Ligue, afin de porter les peuples à la révolte. Cependant vous ne seriez rien aujourd'hui, Monseigneur, si l'esprit séditieux qui se trouve dans cette histoire, où les rois sont bassement flattés, n'eût été réprimé par les vertus de Henri IV.

Le roi feint d'approuver tout ce qu'on lui propose. Cependant les insultes continuelles des Seize réveillent un moment son courage timide, ou du moins sa colère, et il menace de les faire pendre; mais il est sur le point lui-même d'être enlevé par cette faction. Peu de temps après, le duc de Guise arrive pour la soutenir, et ose se présenter à Henri III, qui lui avait défendu de venir à Paris.

Henri fait entrer pour sa sûreté des troupes dans la ville, et les distribue dans différens quartiers. Les factieux répandent que c'est un corps de huguenots qui va se rendre maître de la capitale. A ce bruit, les sujets les plus fidèles se

rer ouvertement pour la Ligue.

Il veut montrer de la fermeté, et il est sur le point d'être enlevé ;

Forcé à s'enfuir, il se retire à Chartres, où il signe l'édit de réunion.

joignent à eux ; tout le peuple prend les armes ; on tend les chaînes dans les rues ; des barricades s'élèvent partout ; les soldats renfermés ne peuvent plus se réunir ; on tire sur eux du haut des maisons ; on les assomme avec des pavés ; le roi s'enfuit à Chartres ; le duc de Guise est maître de Paris ; toutes les villes se déclarent pour l'un ou l'autre parti ; on est au moment de voir une guerre civile entre les catholiques mêmes ; enfin, pour la prévenir, Henri est obligé de signer l'édit de réunion. Plus honteux que le traité de Nemours, cet acte tendait surtout à exclure du trône le roi de Navarre. Le prince de Condé était mort de poison à Saint-Jean-d'Angeli : et Charlotte de la Tremouille, sa femme, qui fut accusée de l'avoir empoisonné, accoucha quelques mois après d'un fils, qui sera le père du grand Condé.

Les états se tinrent à Blois. Le roi y fit assassiner le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, son frère ; mais n'ayant pris aucune mesure pour établir son autorité, la Ligue en devient encore plus redoutable. Elle a pour chef le duc de Mayenne, autre frère du duc de Guise. Les prédicateurs déclament contre Henri ; les confesseurs refusent l'absolution à ceux qui le reconnaissent pour souverain ; la Sorbonne délie les sujets du serment de fidélité ; le parlement de Paris, qui reste seul fidèle, est conduit à la Bastille ; les ligueurs forment un autre parlement ; et on fait le procès à

Il fait assassiner, aux états de Blois, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, et il rend les rebelles encore plus audacieux.
1589.

Henri de Valois, ci-devant roi de France et de Pologne.

Le roi, qui dans cette situation n'avait pas seulement une armée, se jette entre les bras du roi de Navarre. Il est bientôt en état de faire le siège de Paris, et cette ville ne paraît pas pouvoir lui résister. Mais Sixte-Quint, à qui il a demandé inutilement l'absolution pour le meurtre du cardinal de Lorraine, l'a excommunié, et le fanatisme, allumé plus que jamais, arme un scélérat qui poignarde Henri. C'est un moine dominicain, nommé Jacques Clément. J'ai passé rapidement sur ces temps d'horreur, puisque enfin j'étais obligé d'en parler, et je reviens à l'Angleterre.

Il est poignardé.

1589.

Les ministres d'Élisabeth furent partagés sur la réponse qu'elle devait faire à la proposition des états-généraux. Les plus circonspects conseillaient de la rejeter. Ils lui représentaient que si jusqu'alors elle avait donné quelques secours aux Flamands, elle avait moins paru vouloir les soustraire à la domination espagnole, que diminuer l'oppression sous laquelle ils gémissaient; et qu'elle s'était assez justifiée auprès de Philippe, en l'invitant à les traiter avec plus de douceur, et en lui faisant voir qu'elle avait dû prendre des mesures contre les projets de don Juan, dont l'ambition avait été suspecte à ce monarque même. Ils remarquaient combien il était dangereux de donner un pareil exemple au roi d'Espagne, qui fomen-

Une partie du conseil d'Élisabeth lui conseillait de refuser la souveraineté des Provinces-Unies, et de ne point se mêler de la guerre des Pays-Bas.

tait déjà sourdement les factions d'Angleterre, et qui désormais serait autorisé à les protéger ouvertement. Ils craignaient enfin sa puissance, qui s'était encore accrue depuis quelques années; car l'acquisition qu'il avait faite du Portugal en 1580 ajoutait à ses anciens états un royaume opulent, plusieurs possessions dans les Indes orientales, de nouvelles forces navales, et toutes les richesses d'un grand commerce.

Une autre partie lui conseillait d'accepter la souveraineté.

Les autres ministres trouvaient au contraire de l'imprudencè à laisser succomber les Pays-Bas. Ils prévoyaient qu'aussitôt que Philippe les aurait subjugués, il tournerait ses armes contre l'Angleterre; le regardant comme l'ennemi caché d'Élisabeth, et jugeant que, quelque ménagement qu'on gardât avec lui, la religion et les mécontentemens qu'il avait reçus lui fourniraient toujours assez de prétextes. Ils conseillaient donc d'accepter les offres des états-généraux.

Elle la refuse, et s'allie des états-généraux.

Élisabeth ne suivit ni l'un ni l'autre de ces conseils opposés, et prit un parti plus sage. Elle refusa la souveraineté, qui aurait pu l'engager à défendre ces provinces de tout son pouvoir, et qui par conséquent pouvait dans la suite porter dommage à son royaume. Mais, ne voulant pas abandonner des peuples dont les intérêts lui paraissaient si liés aux siens, elle fit alliance avec eux. Par ce moyen elle ne fut obligée qu'à remplir les engagemens du traité qu'elle contracta; elle se

réserva de faire à son choix plus ou moins, suivant les conjonctures; elle se fit chérir des Flamands, par l'idée qu'elle leur donna de sa modération; elle fit prendre un nouvel essor à leur amour pour la liberté; elle les força par les secours qu'elle leur accordait, et par ceux qu'elle pouvait ajouter dans la suite, à chercher de nouvelles ressources dans leur courage; et elle put déjà se flatter de trouver un jour en eux des alliés puissans. Si les choses réussissaient ainsi, il est certain que cette alliance, fondée sur l'intérêt commun, valait mieux pour l'Angleterre que l'acquisition de plusieurs provinces.

Cette conduite est on ne peut pas plus sage, mais malheureusement les rois ont quelquefois des favoris, et une reine coquette court bien risque de ne les choisir que sur les agrémens. Or le comte de Leicester, qui eut le commandement des troupes destinées à cette guerre, n'était qu'un favori aimable, dont le courage et la capacité ne répondirent point à la confiance d'Élisabeth. Les Flamands, qui connaissaient la faveur où il était auprès d'elle, le reçurent avec les mêmes respects que s'il eût été leur souverain. Il ne conserva pas long-temps la considération qu'il ne devait qu'à sa qualité de favori. Bientôt, devenu odieux par ses hauteurs, et méprisable par sa conduite, il força la reine d'Angleterre à le rappeler, et les états donnèrent le commandement au jeune

Elle leur
envoie des se-
cours.

Maurice , digne adversaire du duc de Parme.

Elle porte la guerre en Amérique.

Élisabeth porta la guerre en Amérique, parce que c'était le pays où Philippe avait le plus de richesses et le moins de forces. Elle jugea d'ailleurs que, dans l'espoir d'une fortune aussi grande que facile et rapide, les Anglais entreraient volontiers dans ses vues, et feraient les frais des armemens. En effet ils équipèrent une flotte de vingt vaisseaux. François Drake en fut l'amiral, et Christophe Carlisle eut le commandement des troupes de terre. Elle portait deux mille trois cents volontaires sans compter les matelots.

Expérience de Drake, qui a le commandement de la flotte.

Drake était alors le plus grand homme de mer. Il s'était déjà enrichi par ses pirateries, en attaquant les Espagnols dans les places les plus fortes qu'ils eussent au nouveau monde; et en 1577, il avait tenté d'y faire une nouvelle expédition avec le consentement d'Élisabeth. Il partit avec cinq vaisseaux, gagna la mer Pacifique par le détroit de Magellan, et fit de riches prises sur les Espagnols, qui ne l'attendaient pas. Craignant ensuite d'être pris, s'il retournait par le même chemin, il fit voile aux Indes orientales, et revint par le cap de Bonne-Espérance. Il est le premier commandant en chef qui ait fait le tour du globe; car Magellan, dont le vaisseau avait fait le même trajet, mourut dans son passage.

La flotte dont on lui donna le commandement à la fin de 1585, eut encore de grands succès. Il

surprit Saint-Jago près du Cap-Vert; il se rendit maître de Saint-Domingue et de Carthagène, en revenant il brûla quelques villes sur les côtes de la Floride; enfin il rapporta de si grandes richesses, et fit si bien connaître la faiblesse des Espagnols dans ces contrées, qu'il anima la cupidité des Anglais pour ces sortes d'entreprises: C'était donc là une guerre qui se faisait aux frais de Philippe et qui enrichissait l'Angleterre.

de nouvelles
entreprises sur
l'Amérique.

1586.

Les plus grandes inquiétudes d'Élisabeth venaient de Marie Stuart. Elle se sentait souvent chanceler sur son trône depuis qu'elle la retenait prisonnière. Cette princesse, éclairée par ses malheurs, n'avait plus que des vertus. Elle avait étouffé tous ses sentimens criminels, que la jeunesse, l'inexpérience et le concours funeste de plusieurs circonstances avaient mis dans une âme où ils étaient étrangers. Son esprit, sa raison, la dignité de sa conduite et sa modestie permettaient à peine de croire qu'elle eût jamais été coupable. Son crime était devenu un problème, et elle méritait qu'on la crût innocente.

Mais Marie
Stuart donnait
de l'inquiétude
à Elisabeth.

Cette façon de penser, qui gagnait tous les jours, surtout parmi les catholiques, rendait Élisabeth odieuse, et faisait regarder comme une injustice l'oppression de Marie. Toute l'Europe paraissait scandalisée; la France et l'Espagne ne cessaient de demander la délivrance de cette princesse; elles menaçaient même quelquefois. L'espérance

Toute l'Europe
s'intéressait au
sort de cette
princesse, et ce
fut la cause de
plusieurs cons-
pirations.

d'épouser une reine d'Écosse qui avait des droits sur l'Angleterre faisait à Marie de nouveaux partisans parmi les princes étrangers et parmi les grands du royaume; et elle avait tout l'esprit et toute l'adresse nécessaires pour mouvoir de sa prison tous ceux qui voulaient s'intéresser à son sort. Ce furent là les causes de plusieurs conspirations; la première se fit en 1569.

Norfolk, qui aspire à la main de Marie, est enfermé dans la Tour.

Le duc de Norfolk, le plus grand seigneur d'Angleterre par sa naissance, par sa fortune et par son crédit, joignit à ces avantages une conduite sage et généreuse, qui le rendait cher tout à la fois aux catholiques et aux protestans. Comme il était encore d'un âge proportionné à celui de la reine d'Écosse, il parut si convenable de les unir, que ses amis et ceux de Marie pensèrent en même temps à ce mariage. Trop vertueux pour vouloir susciter une révolte, Norfolk ne se prêta d'abord à ces vues que dans l'espérance d'avoir l'agrément d'Élisabeth. C'étaient des choses difficiles à concilier; car il eût fallu que cette reine eût rétabli la réputation de Marie, et lui eût rendu la liberté et la couronne. Si jusqu'alors elle avait montré de la répugnance pour tous les mariages proposés à cette princesse, elle devait en avoir encore davantage. Il crut donc devoir lui faire une sorte de violence, en faisant approuver ses desseins à la plus haute noblesse. Plusieurs grands se déclarèrent pour lui; Leicester, qui fut du nombre,

écrivit lui-même à Marie une lettre qui fut signée des personnes du premier rang. La réponse favorable qu'elle fit donna de nouvelles espérances à Norfolk; et il en conçut de plus grandes encore, lorsque les rois de France et d'Espagne, qu'on avait consultés secrètement, eurent approuvé cette entreprise. On proposa d'enlever Marie; mais Norfolk s'y opposa, soit qu'il ne voulût pas être la cause d'une révolte, soit qu'il craignît que cette princesse devenue libre, ne jetât les yeux sur un autre. L'entreprise dans laquelle il s'était engagé était difficile pour un homme vertueux, car s'il ne pouvait pas renoncer à l'ambition d'épouser la reine d'Écosse, il ne pouvait pas non plus prendre sur lui d'y réussir par toutes sortes de voies. Pendant qu'il hésite, et qu'il ne fait les choses qu'à demi, William Cecil, ministre actif et vigilant, découvre toute la trame de ce complot. Norfolk est enfermé dans la Tour; plusieurs seigneurs sont gardés à vue, ou mis aux arrêts dans leurs maisons; Marie est transférée dans un lieu plus sûr que celui où elle était; et pendant quelque temps on interdit tout accès auprès d'elle.

Sur ces entrefaites, une révolte s'éleva dans le Nord. Les comtes de Northumberland et de Westmoreland, qui en étaient les chefs, avaient communiqué leur plan à Marie; ils étaient soutenus par le duc d'Albe; et les catholiques, qui étaient en grand nombre dans ces provinces, se joignaient

Soulèvement
dans le Nord,
Elisabeth rend
la liberté à
Norfolk.

à eux. Elle fut dissipée; on sévit si cruellement contre les séditeux, qu'au moins huit cents personnes périrent par la main du bourreau. Mais Élisabeth rendit la liberté à Norfolk, qui, du fond de sa prison, avait sollicité ses amis et ses partisans à prendre les armes pour elle. Elle exigea seulement qu'il renonçât au mariage de la reine d'Écosse, et qu'il gardât jusqu'à nouvel ordre les arrêts dans sa maison.

Pour prévenir les conspirations, Elisabeth feignait de vouloir rétablir Marie sur le trône.

Pour prévenir de pareilles conspirations, Élisabeth paraissait s'intéresser au sort de Marie; elle entretenait avec elle une correspondance d'amitié; elle négociait avec les Écossais pour la rétablir sur le trône. Mais ce n'était qu'un artifice, et il ne lui était pas difficile de faire échouer tous les projets qu'elle feignait d'adopter. La reine d'Écosse, forcée à dissimuler avec elle, lui témoignait la plus grande confiance, et entraînait cependant dans tous les desseins que formaient ses partisans pour lui rendre la liberté.

Le duc d'Albe trame une nouvelle conspiration qui coûte la vie à Norfolk.

En 1571, le duc d'Albe ouvrit une négociation avec elle; et, la trouvant bien convaincue de la perfidie d'Élisabeth, il la fit entrer dans une conspiration qu'il tramait par le moyen d'un marchand florentin. Lodolfi, c'est le nom de ce marchand, paraissait avoir tout disposé pour susciter une révolte en Angleterre, et pour faciliter le débarquement des troupes qui devaient être transportées des Pays-Bas. Le pape et le roi d'Espagne

approuvaient ce complot, et le duc de Norfolk consentait à se mettre à la tête des mécontents. Ce seigneur jugeait qu'il avait perdu sans retour la faveur de la reine; il voyait avec chagrin qu'on ne lui laissait qu'une liberté fort restreinte. Le dépit se joignit donc à l'ambition, et il étouffa ses premiers remords, à mesure qu'il ouvrit son âme à de nouveaux sentimens; faisant des efforts pour déguiser son crime, et ne se croyant pas rebelle pour vouloir rendre la liberté à Marie, et l'épouser avec le consentement même d'Élisabeth. Cecil découvrit encore cette conspiration; et Norfolk, quoiqu'il se défendît d'avoir eu l'intention d'attenter à l'autorité de la reine, reconnut l'équité de la sentence qui le condamnait, et mourut avec fermeté. Les communes demandèrent qu'on fit encore le procès à la reine d'Écosse; rien n'eût été plus odieux que d'y consentir; car enfin cette princesse était autorisée à tout entreprendre pour s'affranchir d'une prison où elle était retenue contre toute justice.

Des fanatiques formèrent une autre conspiration quelques années après. Ils se proposaient d'assassiner Élisabeth, et de délivrer la reine d'Écosse. Ils n'avaient point d'homme de nom à leur tête; cependant, pleins de confiance, ils voulurent communiquer leur projet à Marie; mais, leurs lettres ayant été interceptées, on se saisit des chefs et on les exécuta.

1586.
Autre cons-
piration encore
découverte.

Une commis-
sion juge Marie,
et la condamne
à perdre la tête.

Élisabeth n'hésita plus. Comme la demande que les communes lui avaient faite la flattait de l'aveu de la nation, elle nomma quarante commissaires auxquels elle donna le pouvoir d'interroger, de juger Marie, pouvoir qu'elle n'avait pas elle-même. Les révoltes auxquelles les persécutions portaient les catholiques, et la guerre ouverte alors avec l'Espagne, la déterminèrent à fouler toutes les lois de l'équité, plutôt que de laisser vivre une prisonnière qui lui donnait tous les jours de plus grandes inquiétudes. Marie fut condamnée à perdre la tête.

1586.

Un parlement
demande l'exé-
cution de cette
sentence.

Voilà ce qu'Élisabeth attendait; mais elle redoutait le dernier pas qui lui restait à faire, lorsqu'elle considérait la honte dont elle allait se couvrir. Elle se flatta de sauver sa gloire par sa duplicité : elle affecta la plus grande répugnance; elle donna des marques de la compassion la plus tendre; elle rejeta les sollicitations de ses courtisans et de ses ministres. Cependant elle convoqua un parlement, bien assurée que ce corps, qui lui était toujours dévoué, suivrait les impressions des courtisans et des ministres. En effet il demanda l'exécution de la sentence contre Marie.

Elisabeth feint
de s'y refuser,
mais elle dési-
rait qu'on vain-
quit sa répu-
gnance.

Élisabeth feignit encore; elle se plaignait même de la violence qu'on lui faisait. Cependant les courtisans, trop adroits pour ne pas démêler ses vrais sentimens parmi ses plaintes, ne cherchaient qu'à dissiper des scrupules sur lesquels elle ne demandait qu'à s'aveugler. Elle consentit d'abord

à rendre publique la requête que le parlement lui avait présentée.

Le jeune roi d'Écosse sollicitait vivement pour sa mère, et les puissances étrangères se joignaient à lui. Élisabeth, qui voulait paraître mépriser les menaces, montrait alors plus de sincérité, et jurait la perte de Marie. Mais aussitôt que ses ministres la pressaient, elle reprenait sa duplicité et semblait demander qu'on vainquît sa répugnance. Ils ne négligèrent rien pour lui prouver que la tranquillité de l'Angleterre ne pouvait se concilier avec la vie de la reine d'Écosse.

Cependant on dit qu'une flotte espagnole est arrivée au hâvre de Milford; que les Écossais ont fait une irruption; qu'une armée, conduite par le duc de Guise, a débarqué dans la province de Sussex, que le Nord se soulève; que Marie, échappée de sa prison, a rassemblé des troupes; qu'il y a une nouvelle conspiration pour assassiner la reine, et que même elle est assassinée. Ce sont des bruits qu'Élisabeth faisait répandre elle-même, afin que le cri de la nation demandât la mort de la reine d'Écosse. Alors elle signa l'ordre, chargea Davison, secrétaire d'état, d'y faire apposer les sceaux; voulant, disait-elle, qu'il fût prêt, si l'on tentait de délivrer Marie.

Davison avait obéi lorsque le lendemain elle lui ordonna de suspendre, et le réprimanda de sa précipitation. Inquiet sur le parti qu'il devait

Bruit qu'elle fait courir à cet effet.

1587.

Seu ministre; vont en avant.

prendre, il consulta les autres ministres, qui lui conseillèrent d'aller en avant, et qui lui promirent de le justifier et de prendre tout sur eux.

Marie Stuart apprend sa sentence.

Marie apprit sa sentence et n'en fut point troublée. Elle écrivit à la reine d'Angleterre avec autant de modération que de dignité, sans se plaindre, sans se permettre un mot par lequel elle parût vouloir écarter la mort. Elle demandait que son corps fût porté en France; qu'on laissât jouir ses gens de ce qu'elle leur léguerait; qu'on leur permît de se retirer où ils jugeraient à propos; que son exécution fût publique, et qu'elle eût pour témoins ses anciens domestiques, afin qu'on ne noircît pas sa mémoire, en lui supposant des faiblesses dont elle ne se croyait pas capable. Elle voulait obtenir ces grâces d'Élisabeth, et la conjurait de ne la pas renvoyer à ses ministres. Elle n'en reçut point de réponse.

On lui dit de se préparer à la mort pour le lendemain.

Les comtes de Kent et Shrewsbury se transportèrent au château de Fortheringay, dans le comté de Northampton, où était Marie, et lui dirent de se préparer à la mort pour le lendemain matin à huit heures. Elle répondit sans émotion, et même avec un sourire naturel, qu'elle n'aurait pas cru que la reine, sa sœur, eût consenti à l'exécution d'une sentence prononcée contre une personne qui n'était soumise ni aux lois, ni à la juridiction de l'Angleterre; mais qu'enfin elle bénissait le moment qui allait terminer ses malheurs,

Lorsqu'elle se vit libre, elle hâta son souper, et se mit à table avec sa gaîté et sa douceur ordinaires; disant qu'elle avait besoin de prendre un peu de nourriture, de peur que l'accablement du corps n'exposât l'âme à quelque faiblesse; elle but à la santé de tous ses gens, qu'elle avait fait venir, et elle voulut qu'ils bussent avec elle. Ils se précipitèrent à ses genoux, lui demandant pardon des négligences qu'ils avaient commises; elle leur demanda pardon elle-même des mortifications qu'elle avait pu leur donner. Ils fondaient en larmes et elle les consolait.

Sa fermeté et son sang-froid.

Elle fit apporter l'inventaire de son mobilier; elle mit à côté de chaque article le nom de celui pour qui elle en disposait. Elle distribua de l'argent à quelques-uns, proportionnant les récompenses au grade et au mérite; enfin elle écrivit au roi de France et au duc de Guise, son cousin, pour les leur recommander.

Elle se mit ensuite au lit, dormit quelques heures, passa le reste de la nuit en prières, pénétrée des sentimens de sa religion, et heureuse de pouvoir penser qu'on eût été moins ardent à sa perte, si elle n'eût pas été catholique.

Le matin, quand on vint la prendre, le sort de ses gens après elle fut son unique inquiétude. On la rassura à cet égard; mais elle ne put cacher son indignation au refus qu'on lui fit de les avoir pour témoins de ses derniers sentimens. *Je suis*

cousine de votre reine, s'écria-t-elle, *descendue comme elle de Henri VII, veuve d'un roi de France, et reine d'Écosse*. Sa fermeté semblait rendre le refus encore plus odieux. On consentit donc qu'elle fût accompagnée d'un petit nombre de ses domestiques. Elle fit choix de quatre hommes et de deux de ses femmes. « Adieu, mon cher Melvil, dit-elle à un d'eux. Tu vas voir le terme lent et désiré de mes malheurs. Publie que je suis morte inébranlable dans ma religion, et que je demande au Ciel le pardon de ceux qui ont été altérés de mon sang. Dis à mon fils qu'il se souvienne de sa mère. Adieu encore une fois, mon cher Melvil, ajouta-t-elle en l'embrassant; ta maîtresse, ta reine se recommande à tes prières. »

Sa mort.

On la conduisit dans une salle où l'on avait élevé un échafaud tendu de noir. Les spectateurs qui la remplissaient furent frappés en voyant le maintien assuré de cette reine, belle encore. Leur âme, touchée à la vue des charmes, des grâces, et de la douceur de toute sa figure, se pénétrait de respect, en considérant l'air de dignité répandu sur toute sa personne. Ils admiraient le courage intrépide avec lequel elle avançait au supplice; ils se rappelaient l'enchaînement malheureux des circonstances de sa vie; et ce n'était que gémissemens de toutes parts. Elle se tourna du côté de ses domestiques, en mettant le doigt sur la

bouche, pour leur faire signe de garder le silence. Elle leur donna sa bénédiction, leur dit de prier pour elle, et tendit sa tête sans montrer la moindre frayeur. Ainsi mourut Marie Stuart dans la quarante-sixième année de son âge, et dans la dix-neuvième de sa détention en Angleterre.

1587.

A cette nouvelle, Élisabeth frappée de surprise, resta stupide, sans parole, sans mouvement. Après quelque temps vinrent les regrets, les gémissemens, les larmes. Furieuse contre tous ceux de son conseil, elle les chassa de sa présence. Ils étaient coupables, disait-elle, de la mort de sa chère sœur; ils l'avaient fait périr contre son intention, qui leur était bien connue. C'est ainsi qu'avec une dissimulation grossière elle feignait une douleur qui l'accusait elle-même, et la rendait plus odieuse. Davison, victime de cette feinte, fut contraint de se feindre coupable lui-même. Il fut jugé comme tel; il n'osa se défendre, et fut condamné à une amende qui le ruina. Il vécut dans la misère. Élisabeth lui donna dans la suite quelques légers secours, comme par grâce.

Faux regrets
d'Élisabeth.

Philippe projetait alors la conquête de l'Angleterre. Les préparatifs qu'il faisait paraissaient formidables : c'était une flotte composée de cent cinquante vaisseaux, portant seize cents pièces de canon de fonte, et mille cinquante de fer, montée de huit mille matelots et de vingt mille

Philippe fai-
sait alors des
préparatifs con-
tre l'Angleterre.

soldats, sans compter les volontaires. On avait encore préparé des bateaux plats pour transporter trente cinq mille hommes que le duc de Parme avait rassemblés dans les Pays-Bas. Il devait les commander, et c'étaient de vieilles troupes, conduites par d'excellens capitaines. Que pouvait opposer Élisabeth à tant de forces? Une marine bien faible, des soldats qu'une longue paix ne rendait pas propres à la guerre, des capitaines peu expérimentés. Il ne fallait que deux victoires à l'ennemi; une sur mer assurait la descente, une autre sur terre achevait la conquête.

Il ne suit pas les conseils d'Alexandre Farnèse, et sa flotte, qu'il nomme *Invincible*, est ruinée.

Cependant Alexandre Farnèse désapprouvait avec raison le plan du roi d'Espagne. Il voulait qu'avant tout on se rendît maître de quelques places maritimes dans les Pays-Bas; il voyait les risques que courait l'armée navale, si elle était assaillie de la tempête, sans avoir de ports où se retirer. Mais Philippe, au lieu d'écouter des conseils aussi prudents, donna le nom d'*Invincible* à sa flotte, ou s'applaudit de ce qu'on le lui donnait, et fit mettre à la voile.

1588.

Les vents, les flots et les Anglais ruinèrent la plus grande partie de cette flotte; et le reste, en fort mauvais état, revint en Espagne. Presque tout le royaume fut en deuil pour cet armement qui avait épuisé ses revenus et ses forces. Il faut admirer, disent les historiens, la fermeté de Philippe, qui, ayant appris cette nouvelle, dit froi-

dément : *Je ne les avais pas envoyés combattre les vents et les flots.* Je l'admيرerais peut-être, s'il n'avait pas eu l'imprudence de rejeter les conseils du duc de Parme. Je dis *peut-être*, parce que je ne vois pas que le courage d'un souverain consiste à se montrer insensible, lorsque ses sujets périssent pour lui; surtout s'il n'a pas prévu qu'il y a des vents et des flots sur l'Océan. Pendant que ses généraux gagnaient la bataille de Saint-Quentin, il était dans sa tente entre deux moines, avec lesquels il demandait la victoire au Ciel; et il n'en sortit qu'après s'être assuré de l'entière défaite des Français. Un prince qui veille avec tant de prudence sur lui, est volontiers téméraire quand il n'expose que ses soldats; et lorsqu'il fait des pertes, sa fermeté apparente n'est que le masque d'une âme vaine, qui ne veut pas avouer ses torts.

Philippe réussissait mieux dans les tentatives qu'il formait pour soulever l'Irlande. Aussi la chose était-elle facile; car si d'un côté cette province n'avait jamais pu secouer tout-à-fait le joug, de l'autre les rois d'Angleterre n'y avaient jamais eu que peu d'autorité.

L'Irlande, qui cultivait les sciences du temps de Charlemagne, était devenue tout-à-fait barbare pendant que les autres peuples se poliaient. Ce fut l'effet de la conduite que tinrent les Anglais pour y conserver leur domination.

Il réussissait mieux à soulever l'Irlande contre l'Angleterre.

Le gouvernement des Anglais avait rendu barbares les peuples de cette île.

Tant qu'ils furent occupés des guerres de France dont les succès mêmes auraient tourné à leur désavantage, ils négligèrent l'Irlande, province fertile, qui, par sa situation, devait contribuer à leur puissance. Ils la forcèrent même à la révolte par la tyrannie qu'ils ne cessèrent d'y exercer; ayant toujours refusé de l'associer aux lois de l'Angleterre, et ayant donné pour paie aux soldats qu'ils y envoyaient la liberté d'y vivre à discrétion. Les Irlandais, réduits au désespoir, abandonnèrent les villes, cherchèrent dans leurs bois et dans leurs marais un asile contre l'inhumanité de leurs maîtres, et n'en sortirent plus que comme des bêtes féroces, animées par la vengeance à la destruction de leurs ennemis.

L'imprudence des rois d'Angleterre accrut encore ses maux. Trop faibles pour soumettre cette île, ils en abandonnèrent la conquête à tous ceux qui furent en état de lever des troupes. Plusieurs aventuriers s'y formèrent donc des principautés; mais, voulant s'attacher leurs sujets, ils renoncèrent bientôt à tous les usages de leur patrie; ils se firent barbares, et l'Angleterre eut en eux de nouveaux ennemis.

Sans prendre part aux questions qui troublaient l'Eglise, les Irlandais haïssaient la réforme, parce qu'ils haïssaient les Anglais.

Trop ignorans pour être curieux, les Irlandais ne prirent point de part aux questions qui s'agitèrent dans le cours du seizième siècle. Attachés à leur religion, qu'ils nommaient catholique, et qu'ils avaient défigurée par des pratiques bizarres

et superstitieuses, ils craignirent la réforme que le gouvernement d'Angleterre voulait établir, et ils conçurent une nouvelle haine contre les Anglais; haine d'autant plus violente, qu'elle se cachait à eux-mêmes sous le zèle de la religion. Si nous ajoutons que dans leurs révoltes ils ne pouvaient attendre des secours que des papes et des princes catholiques, nous aurons les raisons qui les ont conservés à l'Église, pour être un jour mieux instruits.

Comme l'Irlande coûtait beaucoup plus à l'Angleterre qu'elle ne rapportait, Élisabeth n'y entretenait qu'un corps de mille hommes, qu'elle portait à deux mille dans les cas extraordinaires. Ses revenus et son économie ne lui permettaient peut-être pas d'en faire davantage. Mais de si petites forces ne faisaient qu'irriter les Irlandais et les enhardir à la révolte. Les soulèvements furent continuels pendant tout le règne d'Élisabeth.

En 1580, Philippe fit passer pour la première fois, un corps de troupes en Irlande. C'étaient sept cents Espagnols ou Italiens qui venaient conquérir cette île au nom de Grégoire XIII; et ce pape en voulait faire un royaume pour son neveu Buon-Compagno. Le roi d'Espagne continua d'y fomenter l'esprit de révolte, et cette guerre devint la plus onéreuse pour Élisabeth. Cependant sur la fin de son règne, elle y eut des succès qui firent augurer la fin des troubles.

Élisabeth n'avait pas assez de troupes pour les soumettre.

Philippe leur envoyait des secours pour les entretenir dans la révolte.

Mais sa puissance s'affaiblissait, et cependant il se flattait encore de disposer de la France.

Depuis la défaite de la flotte Invincible, la puissance de Philippe continua de s'affaiblir; il parut n'en conserver que pour épuiser ses ennemis, et pour s'épuiser encore plus lui-même, quoiqu'il eût de plus grandes ressources qu'aucun d'eux. En un mot, il faisait le malheur de l'Europe sans en tirer aucun avantage. Cependant il ne pouvait renoncer aux espérances que les divisions de la France lui avaient fait concevoir. Il regardait déjà ce royaume comme à lui; ou du moins il ne doutait pas qu'il n'amenât les choses au point d'en pouvoir disposer.

Il est vrai que Henri IV trouvait de grands obstacles; mais il les surmonte.

En effet Henri IV avait les plus grands obstacles à surmonter. Son armée ayant été affaiblie par la retraite des seigneurs qui ne voulaient pas reconnaître un roi protestant, il avait été obligé de lever le siège de Paris. Il s'était retiré en Normandie avec sept mille hommes, et le duc de Mayenne l'y avait suivi à la tête de trente mille. Tout paraît donc assurer sa perte, mais son courage lui reste. Les victoires d'Arques et d'Ivry, qui font une révolution dans les esprits, préparent les peuples à reconnaître leur roi. Tous font des vœux pour lui, tous demandent au Ciel de lever les obstacles qui lui ferment le chemin du trône, et c'est dans ces circonstances que Henri couronne ses succès par son abjuration.

1589.

Vainqueur,
il abjure.
1594.

Tout se soumet.

Rome veut encore résister; mais les Français aiment un roi qu'ils estiment. Les villes lui ouvrent

leurs portes; il est maître de Paris sans répandre une goutte de sang; enfin tout se soumet, jusqu'au duc de Mayenne, qui fut depuis un sujet fidèle.

1596.

L'année précédente le roi avait déclaré la guerre à l'Espagne. Le duc de Parme était mort en 1592, la puissance des Provinces-Unies s'était affermie par les succès du comte Maurice; et, devenues redoutables à l'Espagne, elles étaient en état d'y porter la guerre. En effet leur flotte combinée avec celle des Anglais battit la flotte espagnole à la vue de Cadix, et cette place fut prise et pillée. La perte des Espagnols en cette occasion fut estimée à vingt millions de ducats, et la guerre des Pays-Bas en avait consumé cinq cent soixante-quatre millions, de l'aveu de Philippe. Après tant de désastres, ce prince, songeant aux embarras qu'il pouvait laisser à son fils, encore jeune, fit des propositions de paix à Henri.

Perte que font les Espagnols.

1596.

La France avait besoin de repos. La difficulté était de combiner ses intérêts avec ceux de l'Angleterre et des Provinces-Unies, ses alliées; car Philippe refusait de traiter avec la Hollande, comme avec un état indépendant; et Élisabeth ne voulait pas abandonner cette république. Ces deux puissances s'opposaient donc à la paix. Cependant les raisons solides de Henri, et la franchise avec laquelle il les exposait, ayant écarté ou diminué ces obstacles, il conclut à Vervins un traité particulier, par lequel il recouvra toutes les

Paix de Vervins.

1598.

places dont l'Espagne s'était emparée pendant les guerres civiles. Philippe mourut quelques mois après, la même année.

Jugement sur
Philippe.

On a représenté ce prince comme un grand politique, qui, du fond de son cabinet, remuait toute l'Europe; je ne conçois pas pourquoi on lui fait cet honneur. En effet qu'a-t-il remué? la France. Elle se remuait assez toute seule. Il a fomenté les factions, il a surtout voulu soutenir la Ligue; mais sans autorité dans les partis pour lesquels il se déclarait, il croyait les faire mouvoir, et il n'était que l'instrument dont ils se servaient. Il a troublé le Milanais et le royaume de Naples avec l'inquisition, qu'il ne lui a pas été possible d'y établir. Il a remué les Pays-Bas, si maladroitement, qu'il en a perdu plusieurs provinces.. Il a fait passer quelques secours en Irlande, et il a remué des rebelles qui se remuaient sans lui depuis long-temps. Il n'a pas pu causer le moindre soulèvement en Angleterre. Enfin, souvent humilié par des ennemis qu'il paraissait devoir écraser, il n'a remué l'Espagne que pour la ruiner. Elle était la première puissance de l'Europe, lorsque Charles-Quint la lui céda; il ne lui laisse plus que l'ambition de l'être encore, et une politique artificieuse qui troublera ses voisins, et qui ne la relevera pas elle-même. Philippe n'a été qu'une âme cruelle, un esprit faux et brouillon.

LIVRE DOUZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

De Henri IV, jusqu'à la paix de Vervins.

J'AVAIS mérité vos reproches pour n'avoir dit qu'un mot de Philopémen, que vous saviez être un grand homme. Cependant, Monseigneur, j'ai passé rapidement sur Henri IV, dont la mémoire doit vous être chère à bien des titres, et qui est un des princes des plus accomplis qu'il y ait jamais eu. Je ne sais si vous pensez à m'en faire des reproches; mais je dois le supposer. Je vous laisserai néanmoins beaucoup de choses à désirer, afin qu'étant forcé d'étudier un jour par vous-même la vie de ce grand homme, vous soyez, s'il est possible, plus porté à l'imiter. Une curiosité stérile n'est pas ce qu'on exige de vous. Ce serait peu de savoir ce qu'a fait Henri IV: il faut lui ressembler.

La branche des Bourbons remonte à un des plus grands rois; car Antoine, père de Henri, descendait de Robert, comte de Clermont, cinquième fils de saint Louis. Antoine avait épousé Jeanne d'Albret, fille et héritière de Henri d'Al-

Un prince doit étudier la vie de Henri IV, pour apprendre à l'imiter.

Henri, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, descendait de saint Louis.

bret, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois, sœur de François I^{er}. Ce Henri d'Albret était fils de Jean, sur qui Ferdinand le Catholique avait envahi la haute Navarre. Il ne conserva que la basse qui est en de-çà des Pyrénées, petite province peu fertile; mais il avait encore les pays de Béarn, d'Albret, de Foix, d'Armagnac, de Bigorre et plusieurs autres domaines.

Sa naissance.

Antoine commandait en Picardie une armée contre Charles-Quint, et c'est dans son camp que Jeanne sentit, pour la première fois, remuer dans son sein un enfant que le Ciel destinait à bien des traverses, comme pour faire paraître avec plus d'éclat les vertus dont il voulait le combler. Jeanne était au neuvième mois de sa grossesse, lorsqu'elle revint à Pau, auprès de Henri d'Albret, son père, qui voulait recueillir lui-même le fruit qu'elle portait, et en faire l'objet de ses soins. Elle arriva le 4 décembre 1553, et le 13 elle accoucha heureusement d'un fils.

1553.

Son éducation.

Cet enfant ne pouvait pas tomber en de meilleures mains que celles de son grand-père. Henri d'Albret le fit élever dans le château de Courassé, situé dans les montagnes de Béarn. Là, vêtu et nourri comme les enfans du pays, courant dans les montagnes, et grimpant comme eux sur les rochers, il ne voyait rien qui lui fît soupçonner qu'il fût prince, et il se formait pour être un grand roi. La Gaucherie, son premier précepteur

cultiva son esprit par des lectures et par des entretiens. Assez sage pour abandonner ce fatras d'études, imaginé dans des siècles barbares, et plus fait pour dégoûter que pour instruire, il songea surtout à jeter dans l'âme de son élève des semences de vertu. Après la mort de La Gautherie, Henri fut confié à Florent Chrétien. C'était encore un homme de mérite ; mais comme il était huguenot, il entra volontiers dans les vues de la reine de Navarre, qui, ayant embrassé le calvinisme depuis quelques années, voulait que son fils fût élevé dans cette fausse religion.

1566.

Henri n'avait que quinze ans lorsque sa mère le conduisit à la Rochelle, et le mit à la tête des huguenots. A cet âge il remarqua les fautes de Condé et de Coligni; c'étaient cependant deux grands capitaines. A la journée de Jarnac, il jugea imprudent d'engager une action, et quelques jours auparavant il avait conseillé d'attaquer le duc d'Anjou, dans un moment qui en effet eût été favorable. Pendant la bataille de Moncontour, l'amiral ne voulant pas exposer ce jeune prince dont il connaissait l'ardeur, le mit à l'écart sur une colline avec une garde de quatre mille chevaux. L'avant-garde du duc d'Anjou fut enfoncée; et si le corps de réserve eût donné tout à coup, il achevait la victoire. Henri, qui voulait alors fondre sur l'ennemi, et qui en fut empêché, s'écria : *Nous perdons la bataille.* On la perdit, et

A l'âge de quinze ans il voyait en capitaine expérimenté.
1569.

ce ne fut pas la faute de ce nouveau Philopémen, qui voyait en grand capitaine.

Prisonnier à la cour de Charles IX, il est exposé à des périls, et il n'échappe pas à tous.

Les jeux étranges et funestes qui suivirent ses noces, le retinrent en quelque sorte dans les fers, et l'exposèrent à de nouveaux périls, contre lesquels il ne fut jamais bien en garde. Il eut des faiblesses qu'on pardonne à son âge, mais qui ne s'excusent pas quand elles durent au delà; car je ne dois pas vous cacher ses défauts.

Il ne faut pas craindre pour lui ceux qu'on peut éviter avec une conduite prudente et courageuse.

Fait pour échapper à tous les pièges qu'on évite avec de la prudence et du courage, il se conduisit parfaitement bien au milieu des ennemis qu'il savait conjurer sa perte. Cependant il se trouvait dans une situation bien délicate. Il lui importait de conserver l'estime du public, et de montrer tous les jours de nouvelles vertus pour se faire estimer tous les jours davantage. Mais ses vertus étaient injurieuses à une cour corrompue; elles faisaient ombrage à l'ambition des Guises; elles attisaient la haine de Catherine de Médici; elles allumaient la jalousie dans l'âme lâche et fautive du duc d'Alençon, et dans celle du duc d'Anjou, qui, tout aussi faible, n'avait qu'une réputation dérobée; enfin elles excitaient les fureurs d'un roi cruel. Cependant ce n'étaient pas là les ennemis les plus dangereux pour Henri; car il sut se mettre à l'abri de leurs coups. Il eut l'art de ménager tout à la fois la cour et les huguenots; et malgré la haine qui divisait ces deux par-

tis, il continua d'être cher à l'un, sans être suspect à l'autre.

Mais enfin Henri était jeune, et l'appât du plaisir le fit tomber dans des pièges dont il ne connaissait pas encore le danger. Catherine de Médici avait toujours autour d'elle plusieurs demoiselles jeunes, jolies et coquettes. Par leur moyen elle découvrait les secrets que la passion ne sait pas cacher à ce qu'on aime; elle démêlait les pensées et les desseins des courtisans; elle semait parmi eux la défiance, la jalousie, la division; et l'amour préparait, au milieu des fêtes, les guerres qui devaient désoler la France. Tels étaient les ressorts secrets de la politique de cette reine.

Henri aima donc, et quelques années de séjour dans cette cour efféminée lui firent contracter des habitudes qui répandront quelques taches sur sa gloire, et qui feront le malheur de sa vie. Cependant sa première éducation sur les rochers de Béarn lui avait fait un tempérament que l'amour même ne pouvait pas énerver. C'est pourquoi les plaisirs qu'il aimait n'avaient pas assez de prise sur lui pour le fixer; il leur échappait toutes les fois que ses devoirs l'appelaient à la fatigue et aux périls. On l'a vu dans les camps se confondre parmi les soldats, se coucher sur la paille comme eux, fouir avec eux la terre, et se nourrir du même pain. Lorsqu'il assiégeait une place, il visi-

Il faut craindre les plaisirs avec lesquels Catherine de Médici tendait des pièges et tramait des intrigues.

Henri fut donc sensible à l'amour, et le fut pour toute sa vie; mais il aimait toujours ses devoirs, c'est-à-dire les fatigues, les périls et la gloire.

tait les travaux jour et nuit; il disposait lui-même les batteries; il marquait le lieu où l'on devait ouvrir une mine; il traçait les tranchées; et souvent, corrigeant les fautes de ses ingénieurs, il diminuait le péril, abrégeait le travail, et gagnait plusieurs jours. Dans les batailles il s'exposait comme ses soldats; et son panache blanc leur montrait le chemin de l'honneur et de la victoire. Il était toujours au milieu des hasards; mais il y était avec un sang-froid qui faisait son salut et celui de ses troupes. Il voyait tout, il veillait sur tout, et ses ordres venaient toujours à propos, parce qu'il ne s'engageait pas comme un téméraire qui, entraîné par un faux désir de gloire, va devant lui, et ne voit pas à côté. Ses soldats tremblaient souvent pour lui, mais ils ne craignaient jamais pour eux. Il croyait leur devoir donner l'exemple, jugeant que son sort était de vaincre ou de mourir, et qu'il ne pourrait faire un jour le bonheur de la France, qu'après avoir échappé aux plus grands dangers.

Jamais capitaine n'en a donné tant de preuves.

« Il a signalé son courage héroïque, remarque
 « Péréfixe, en quatre ou cinq batailles rangées,
 « en plus de cent combats fort sanglans, et en
 « deux cents sièges de places. Avant que la mort
 « de Henri III l'eût appelé à la couronne, il eut
 « à soutenir sept guerres, qu'il termina heureu-
 « sement par sept traités de paix; et dans ces
 « guerres, il se vit à diverses fois et en divers

« lieux quarante-cinq armées sur les bras, n'ayant
 « rien de bien assuré que sa propre vertu pour
 « supporter un si grand fardeau. » Jamais la va-
 leur et les talens militaires n'ont été mis à tant
 d'épreuves ; et Henri avait encore à combattre
 des troupes aguerries et fanatiques, commandées
 par des capitaines expérimentés.

Cependant, s'il n'avait eu que les qualités d'un
 grand général, peut-être n'eût-il jamais été roi
 de France. Car on dompte difficilement le fana-
 tisme avec des victoires ; et dans ces sortes de
 guerres les chefs peuvent être défaits, mais ils ne
 manquent jamais de soldats. Henri avait encore
 d'autres talens et d'autres vertus.

Cependant il
 ne lui aurait
 pas suffi d'avoir
 tous les talens
 militaires.

D'un jugement sûr, il démêlait les desseins des
 ennemis, il en connaissait le fort et le faible ; il
 prévoyait ce qu'ils devaient faire, ce qu'ils feraient
 et ce qu'ils ne feraient pas ; ils les surprenait, et
 n'était jamais surpris. Il exécutait avec tant de
 promptitude, que le duc de Parme le comparait
 à un aigle qui fond tout à coup où on ne l'attend
 pas. Son activité paraissait le multiplier. C'est lui
 qui concertait ses entreprises ; c'est lui qui les
 conduisait. Il se trouvait partout, il veillait sur
 tout ; et il trouvait peu d'obstacles qu'il n'eût
 prévus, et qu'il ne surmontât. *In via virtuti nulla
 est via*, c'était sa devise.

Son activité et
 sa prévoyance
 pouvaient sans
 doute beaucoup.

Juste, vrai, exact observateur de sa parole,
 franc, d'un accès facile, généreux, bienfaisant,

Mais ses au-
 tres vertus pou-
 vaient davanta-

ge, et il leur
dut la couronne.

clément et père du peuple, il fallait enfin qu'il gagnât le cœur de ses sujets. Il sut même gagner ses ennemis, plus habile à réunir pour lui les esprits divisés, que Catherine de Médici n'était habile à semer les divisions. On a dit qu'il a conquis son royaume; cela est vrai, si on n'a égard qu'aux sièges et aux combats. Ce qui est plus vrai encore, c'est qu'il a dû sa couronne à ses vertus plus qu'à ses armes. Ses talens militaires, qui le mettent à côté des plus grands capitaines, ne sont pas ce qu'il y a de plus grand en lui. Plus vous étudierez la vie de Henri, Monseigneur, plus vous serez convaincu que je n'exagère pas. Mais je ne puis vous en donner qu'une légère esquisse; il faudrait une autre plume pour achever ce tableau. Je vais mettre sous vos yeux les principales circonstances dans lesquelles il s'est trouvé enveloppé; vous verrez par-là comment tout conspirait à sa ruine, et vous jugerez mieux de sa conduite.

Henri aimait
le duc de Guise,
parce qu'il l'esti-
mait.

Henri III étant monté sur le trône en 1574, épousa l'année suivante Louise de Lorraine. La maison de Guise en devint plus puissante. Cependant Henri, c'est ainsi que je nommerai toujours notre Philopémen, notre Aristide, notre Thémistocle, notre Épaminondas, car il est tout cela, Monseigneur; cependant, dis-je, Henri estimait le duc de Guise, et en était estimé. Ce sentiment avait rapproché ces deux rivaux; ils vivaient dans une étroite familiarité, et ils s'aimaient; car si

les grandes âmes peuvent avoir des intérêts contraires, elles ne savent pas haïr.

Henri ne haïssait pas le frère du roi, connu sous les noms de duc d'Alençon et de duc d'Anjou ; mais, comme il ne pouvait pas l'estimer, il se sentait repoussé, et il se trouvait plus à son aise, en s'éloignant de lui. Marguerite, sa femme, cherchait pourtant à le rapprocher de son frère, qu'elle aimait passionnément. Cette reine, qui ne pouvait vivre sans intrigues, voulait par cette union se faire un parti puissant à la cour.

Mais il ne pouvait aimer le duc d'Alençon, qu'il méprisait.

Marguerite, sa femme, tâchait de l'en rapprocher.

Toute union faisait ombrage à Catherine de Médici. Elle travaillait donc à diviser, inspirant de la jalousie au roi contre la reine, et se servant de la coquetterie de ses femmes pour tendre ses filets à de jeunes princes, trop faits pour s'y prendre. C'est ainsi que cette marâtre répandait la discorde, faisait le malheur de ses enfans, celui de la France, et soufflait sur les Valois un poison qui devait les exterminer.

Mais toute union offensait Catherine de Médici.

Sur ces entrefaites, le roi étant tombé dangereusement malade, crut avoir été empoisonné par le duc d'Alençon. Un soupçon de cette espèce était l'effet des défiances que la reine mère donnait à ses fils. Le roi ne douta point. Il fit venir Henri : il lui conseilla, il lui ordonna même de faire périr le duc d'Alençon ; l'assurant que, s'il ne le prévenait, il en serait lui-même la victime. *Les favoris du roi, qui avaient la même opi-*

Générosité de Henri envers le duc d'Alençon.

nion que leur maître, dit Péréfixe, sacrifiaient déjà ce prince à leur vengeance par des regards meurtriers. En effet tout était contre lui, et rien ne le défendait, parce qu'il était généralement haï et méprisé. La vertu de Henri veilla sur ses jours. Cet Aristide eut horreur du forfait qu'on lui commandait; et quoique la mort du duc d'Alençon, lorsque le roi était mourant, parût le placer sur le trône, il ne songea qu'à dissiper les soupçons odieux qu'on avait formés.

1576.
Le duc d'Alençon se met à la tête des mécontents.

Le roi recouvra la santé; mais il conserva toute sa haine contre son frère. Il se fit un plaisir de l'exposer aux mépris des courtisans, ne songeant pas qu'il se rendait méprisable lui-même; et il montra sa haine si ouvertement que les favoris, à ce qu'on prétend, osèrent former le projet d'assassiner le duc d'Alençon. Ce fut dans cette circonstance que ce prince s'évada, et se mit à la tête des mécontents et des huguenots.

Catherine s'en applaudit, et attend avec impatience que Henri quitte aussi la cour.

La reine-mère s'applaudissait des troubles qu'elle faisait naître. Comme elle craignait de perdre toute autorité, parce que son fils paraissait vouloir prendre connaissance des affaires, elle ne cherchait qu'à lui susciter des embarras, afin que ce prince indolent ne pût pas se passer d'elle. Son soin principal était d'animer tous les partis. Avec ce caractère elle était charmée de l'évasion du duc d'Alençon; et elle attendait avec impatience celle du roi de Navarre.

L'amour retenait Henri enchaîné auprès de madame de Sauves; la gloire brisa ses fers. Il était à craindre que les huguenots ne s'accoutumassent à ne voir à leur tête que le prince de Condé ou le duc d'Alençon. Henri s'échappa avant qu'on eût commencé les hostilités. On négociait même alors de part et d'autre, et la paix fut bientôt faite. Le traité fut favorable aux huguenots. Condé eut le gouvernement de Picardie. On donna le duché d'Anjou au duc d'Alençon. Henri, qui n'obtint rien de la cour, acquit l'estime et l'amour des huguenots, qui le reconnurent pour leur chef.

Quoique l'amour le retint, il s'échappe, et les huguenots le reconnaissent pour chef.

1576.

Mais vous ne pourriez pas suivre l'histoire de Henri dans les détails les plus intéressans et les plus instructifs, si je ne vous faisais pas connaître le marquis de Rosny, ami de ce roi.

Pour suivre l'histoire de Henri IV, il faut connaître Rosny.

Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, d'une maison des plus anciennes et des plus illustres, n'avait qu'onze ans, lorsqu'au commencement de 1572, il fut présenté à la reine de Navarre et à Henri. Son père, qui le présenta, lui avait donné une excellente éducation; et, voyant en lui des germes de vertu, il crut faire un vrai présent au roi de Navarre en lui donnant son fils, et assurer une fortune à son fils en lui obtenant la protection de ce prince. Si les huguenots n'évitèrent pas les pièges qu'on leur tendait, ce ne fut pas la faute de cet homme sage. Il ne cessa jusqu'au dernier moment de faire voir combien

Rosny, ayant été présenté à Henri par son père, part pour Paris.

on devait peu compter sur une cour perfide, dont les desseins étaient d'autant plus suspects qu'elle promettait davantage. Mais enfin voyant le départ de Henri, et voulant que son fils courût la même fortune, il le fit aussi partir pour Paris.

Dangers que
court Rosny
pendant le mas-
sacre de la Saint-
Barthélemi.

A trois heures du matin, le jour de Saint-Barthélemi, Rosny ayant été réveillé au bruit des cloches et des cris du peuple, son gouverneur et son valet de chambre sortirent pour apprendre le sujet de cette alarme; ils ne revinrent point, et on n'a jamais su ce qu'ils étaient devenus. Cet enfant, resté seul avec son hôte qui était huguenot, et qui le pressait d'aller à la messe, eut le courage de chercher son salut, en affrontant le danger qui le menaçait. Ayant pris sa robe d'écolier et un gros livre sous son bras, il essaya de se sauver au collège de Bourgogne, dont le principal était son ami. Il trouva trois corps-de-garde sur son chemin. Dès le premier il fut arrêté et rudoyé, et on ne le laissa passer qu'après avoir remarqué le livre qu'il portait; car il se trouva par hasard que c'était des *Heures*. Il passa les deux autres avec le même bonheur. On criait de toutes parts, *tue, tue huguenot*. On enfonçait les portes, on pillait les maisons; on égorgeait hommes, femmes, enfans. Néanmoins, sans se déceler par aucun signe de frayeur, il arriva au collège de Bourgogne, où le principal le tint caché pendant trois jours. Après ce temps, un édit qui défendait de tuer davan-

tage, ayant été publié, le massacre diminua, sans cesser tout-à-fait, et il y eut un peu plus de sûreté pour les huguenots; Rosny put alors donner de ses nouvelles à son père, qui était fort en peine, et, conformément aux ordres qu'il en reçut, il continua ses études à Paris, et s'attacha de plus en plus au roi de Navarre, qu'il n'abandonna jamais dans les plus grandes adversités.

Il quitta Paris pour suivre Henri en 1576. Ce fut alors que la Ligue s'étant formée, força le roi à rompre la paix, et à se déclarer chef de faction. Les huguenots, attaqués tout à la fois en Dauphiné, en Languedoc, en Guienne, en Poitou, firent des pertes considérables. Si les catholiques avaient suivi ces premiers avantages avec vigueur, ils en auraient pu avoir de plus grands encore; mais le roi craignait la trop grande puissance de la Ligue; et la reine mère avait besoin d'une nouvelle paix, pour semer de nouvelles divisions.

L'année d'après que le traité eut été signé, Catherine fit un voyage en Guienne, sous prétexte de conduire sa fille Marguerite au roi de Navarre. Les cours des reines et de Henri s'étant réunies à Auch, il ne fut plus question que de jeux, de plaisirs et d'amours. Rosny, jeune encore, eut comme les autres des faiblesses, qui contribuèrent sans doute à le rendre cher au roi de Navarre. Mais elles ne durèrent pas, et il avait d'ailleurs des qualités que ce prince savait discerner, et

Lorsque Henri s'échappa de la cour, il quitta Paris pour le suivre.

Sensible à l'amour, Rosny plaît à Henri par ce faible : mais il lui plaît encore plus par ses vertus.
1578.

dont il recueillera les fruits : c'étaient un grand jugement, un grand courage et une probité parfaite.

Intrigue de
Catherine et de
Marguerite par-
mi les fêtes.

Les deux reines avaient chacune leur escadron. C'est ainsi que Henri nommait la suite de jolies femmes qu'elles avaient avec elles; et il convenait que ce corps de troupes était bien redoutable. En effet, Catherine sema la division entre lui, le prince de Condé, M. de Turenne, et les principaux chefs huguenots, et Marguerite se servit contre elle des mêmes armes. Non-seulement elle prit dans les filets de ses filles plusieurs des gentilshommes de la cour de sa mère, elle s'avisa encore d'inspirer elle-même de l'amour à Pibrac qui en avait toute la confiance. C'était un magistrat de cinquante ans, qui avait été ambassadeur au concile de Trente, et qui, dans toutes les affaires où il avait été employé, avait montré autant de sagesse que de talent. Marguerite se fit un plaisir malin de faire succomber cet homme grave. Pibrac ne fit plus que ce qu'elle voulut; et Catherine, qui n'avait pas prévu une passion aussi folle dans une tête aussi sage, se laissa conduire par son confident, qui se laissait mener par Marguerite. Sa négociation ne réussit donc pas aussi bien qu'elle se l'était promis; et les deux cours se séparèrent un peu plus aigries qu'auparavant.

Henri n'aimait pas Marguerite. Il la regardait plutôt comme sœur du roi, que comme sa femme;

et il se proposait de faire rompre un jour son mariage, où il y avait des nullités. Marguerite ne l'aimait pas davantage; et si elle l'avait servi, c'était par coquetterie et par goût pour l'intrigue.

Pendant que les cours étaient à Auch, Henri perdit la Réole par une imprudence. Il avait donné le gouvernement de cette place importante à Ussac, gentilhomme fort considéré dans le parti huguenot. Or ce capitaine, quoique vieux et fort laid, devint amoureux d'une des filles de la reine mère. Les jeunes courtisans en firent des plaisanteries; et Henri, jeune aussi, ne le ménagea pas davantage. Ussac, offensé des railleries de son maître, oublia son devoir, et livra la Réole aux catholiques. Voilà une leçon pour les princes, Monseigneur : s'il n'est pas facile d'imiter les vertus de Henri, il faut au moins éviter ses fautes.

Une raillerie
inconsidérée
fait perdre la
Réole à Henri.

Une nouvelle guerre civile, qu'on nomma la guerre des amoureux, fut l'effet des intrigues que l'amour avait conduites, pendant que les cours n'avaient paru occupées que de fêtes. Elle se fit dans le même esprit, et voici comment on se provoquait souvent au combat : *Allons, cavaliers, un coup de pistolet pour l'amour de nos maîtresses. Des hommes qui marchent sous les drapeaux de Mars et de l'Amour pourraient-ils se retirer sans avoir donné un coup d'épée?* L'esprit de ce temps

Guerre des
amoureux.
1579.

n'était qu'un mélange d'hypocrisie, de fanatisme, de galanterie et de cruauté.

Conférences
de Coutras.

Il fallut encore négocier. Coutras ayant été choisi pour le lieu des conférences, Catherine, Marguerite, le duc d'Anjou, Henri et sa sœur la princesse de Navarre, s'y rendirent. Tout s'y passa comme à l'ordinaire, en intrigues galantes; car c'était toujours là le grand ressort de la guerre et de la paix. On avait fait une trêve pour Coutras et une lieue et demie à la ronde. La reine mère n'avait pas voulu l'étendre plus loin; assurant qu'avant qu'une trêve générale eût été publiée dans tout le royaume, elle aurait conclu la paix, ou qu'elle en aurait ôté toute espérance. Il arriva, par cet arrangement, que ceux qui vivaient ensemble à Coutras parmi les plaisirs, s'égorgeaient lorsqu'ils se rencontraient à une lieue et demie de cette ville. On était quelquefois obligé de nommer des experts, et de compter en quelque sorte les pas, pour savoir si les hostilités commises étaient une infraction à la trêve, et si les choses qu'on s'enlevait réciproquement étaient de bonne prise.

On fait la
paix.

Personne ne désirait plus la paix que le duc d'Anjou, parce qu'il avait besoin que les deux partis lui donnassent des secours pour son entreprise des Pays-Bas. Il s'employa donc vivement, et elle se fit en conséquence des conférences qui se tinrent à Fleix. Elle fut presque aussi funeste que la guerre, par les impôts dont le roi char-

geait le peuple, et par la violence avec laquelle il en autorisait la levée.

Elle parut menacer la France d'un plus grand malheur; car Henri commençait à s'endormir dans le repos, et les plaisirs enchaînaient déjà ses vertus. Il avoua lui-même que, s'il n'eût été réveillé au bruit de tant d'ennemis qui conjuraient sa perte, l'oisiveté l'eût peut-être enseveli dans un coin de la Guienne. Combien de circonstances, combien de revers même il faut rassembler pour former un grand homme; puisque Henri, avec toutes les dispositions de l'esprit, de l'âme et du corps, n'était pas grand encore! Je tremble, Monseigneur, quand j'y pense; car des états aussi petits, aussi tranquilles et aussi soumis que ceux de Parme, ne donnent de puissance que ce qu'il en faut précisément pour s'endormir.

Henri se réveilla, lorsqu'après la mort du duc d'Anjou ses ennemis armèrent pour l'exclure du trône. Il ne s'endormira plus. Cinq princes du sang embrassèrent son parti : le duc de Montpensier, gouverneur du Poitou, avec son fils le prince de Dombes; le prince de Condé, qui tenait une partie du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois; le comte de Soissons et le prince de Conti, son frère. Tous ces princes étaient catholiques, excepté le prince de Condé. Le maréchal d'Anville Montmorenci, gouverneur du Languedoc, se déclara encore pour lui, ainsi que Lesdiguières

Pendant cette paix, Henri commençait à s'endormir dans les plaisirs.

Il se réveille au bruit de ses ennemis réunis et se fait un parti puissant.
1585.

qui, de simple gentilhomme, était devenu comme souverain du Dauphiné. Parmi les seigneurs huguenots qui fortifièrent son parti, les principaux étaient Claude de la Trémouille, duc de Thouars, très-puissant en Poitou et en Bretagne; Henri de la Tour, vicomte de Turenne; Chatillon, fils de l'amiral Coligni; René, chef de la maison de Rohan; et Rosny, qu'il ne faut pas oublier, fut des premiers à se rendre auprès de son maître. Il apporta quarante mille francs. Le roi de Navarre et toute sa cour ensemble n'auraient pas pu faire une pareille somme; ce qui prouve bien qu'il avait mal employé les années de paix. D'habiles négociateurs, car il savait choisir ceux qu'il employait, lui obtinrent encore des secours d'Élisabeth et des princes protestans d'Allemagne. En un mot, il se disposa si bien et si promptement à la défense, que la Ligue, qui croyait devoir l'écraser, se trouva trop faible pour exécuter les grands projets qu'elle avait formés. Il ne se fit point d'exploit considérable pendant les années 1585 et 1586.

Suspension
d'armes, pen-
dant laquelle
Catherine
cherche inutile-
ment à semer
la division dans
le parti de
Henri.

La reine mère ayant offert sa médiation, il y eut une suspension d'armes, pendant laquelle cette princesse se rendit à Saint-Brix, près de Cognac, pour conférer avec Henri, ou plutôt pour chercher l'occasion de le désunir d'avec les chefs de son parti. Il démêla ses desseins, et les fit échouer. Mais que demandez-vous, dit la reine,

après bien des conférences inutiles ? Rien de tout cela, répondit Henri, en regardant les filles qu'elle avait à sa suite. Faut-il que la peine que j'ai prise ne produise aucun fruit, dit-elle une autre fois ? et m'en retournerai-je sans avoir obtenu le repos que je désire ? Madame, répliqua le roi de Navarre, je n'en suis pas cause ; ce n'est pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit, c'est vous qui ne voulez pas que je couche dans le mien. La peine que vous prenez vous plaît et vous nourrit ; le repos est le plus grand ennemi de votre vie.

Les cours des deux rois passèrent le reste de l'hiver en festins et en danses. Car la misère publique ne pouvait arrêter ce goût contagieux que Catherine avait répandu, et l'austérité de la prétendue réforme n'en garantissait pas même les huguenots.

Au printemps, la guerre recommença, et devint vive, surtout à la fin de la campagne. Plus de vingt-cinq mille Allemands furent défaits par le duc de Guise, parce que des contre-temps ne leur avaient pas permis de concerter leur marche avec Henri, et qu'ils étaient commandés par des chefs qui ne s'accordaient pas. Joyeuse avait alors perdu la bataille de Coutras. C'était le mignon favori du roi de France. En conséquence on n'avait pas douté à la cour ni à Paris qu'il ne fût le seul homme envoyé du ciel pour la destruction

Bataille de
Coutras.
1587.

des huguenots. Sixte-Quint lui avait donné tous les domaines de Henri, et il croyait lui-même marcher à une conquête assurée, avec des troupes nombreuses que la noblesse la plus brillante embarrassait de sa mollesse et de son luxe, et où chacun voulait commander. Cependant les forces qu'il allait combattre consistaient principalement dans les débris de fer et de soldats échappés aux batailles de Jarnac et de Moncontour.

L'armée victorieuse se sépare.

Henri, sans être ébloui du succès de ses armes, montra autant de générosité après la victoire, qu'il avait montré de courage et de conduite pendant la bataille. Mais cette victoire ne produisit pas les effets qu'on en devait attendre. Les chefs, divisés secrètement par de vieilles jalousies, se séparèrent tout-à-fait, aussitôt que l'ennemi commun parut moins à craindre, et chacun voulut s'occuper de ses intérêts particuliers. Le projet du prince de Condé était d'avoir pour lui l'Anjou, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois, laissant les autres provinces au roi de Navarre; et Turenne, qui portait ses vues sur le Limousin et sur le Périgord, crut avoir trouvé le moment favorable à son ambition. Il fut un de ceux qui hâtèrent le plus la séparation des troupes. Condé s'étant donc retiré à la Rochelle, et Henri en Béarn, l'armée victorieuse se trouva dissipée huit jours après la bataille.

Henri était

Il eût sans doute été difficile à Henri de con-

server toutes les troupes sous ses ordres, mais il n'était pas fâché d'aller voir la comtesse de Guiche, dont il était amoureux. Il était même impatient de mettre à ses pieds les dépouilles des ennemis. Le comte de Soissons l'entretenait encore dans ces dispositions, parce qu'il voulait aussi aller voir la princesse de Navarre, qu'il comptait épouser; et l'amitié que Henri avait pour sa sœur et pour ce prince servit de prétexte au voyage de Béarn.

impatient de mettre ses lauriers aux pieds de la comtesse de Guiche.

Cependant le comte de Soissons n'était pas sincèrement attaché à Henri. Persuadé que ce prince ne pouvait manquer de succomber sous les efforts du pape, du roi d'Espagne et de la Ligue, il ne songeait à s'allier avec lui que dans l'espérance de s'approprier un jour les biens de la maison de Navarre; et il se proposait de se retirer à la cour de France aussitôt que le mariage aurait été conclu. De pareils sentimens brouillèrent bientôt ces deux princes, et le mariage ne se fit pas.

Il se brouille avec le comte de Soissons qui, en recherchant son alliance, ne songeait qu'à l'abandonner.

La mort du prince de Condé, qui arriva l'année suivante, répandit la consternation parmi les huguenots, et les divisa encore, parce qu'elle alluma l'ambition des chefs. Mais les barricades de Paris, la fuite du roi et le meurtre des Guises faisaient voir de plus grands désordres parmi les catholiques. Je passe rapidement sur ces temps malheureux, et sans m'arrêter sur l'attentat qui

1588.
Circonstances qui l'appellent au trône.

trancha les jours du dernier des Valois, je viens au moment où Henri fut appelé au trône.

Il était sans doute avantageux pour Henri d'avoir été appelé au secours du dernier roi, moins parce qu'il se voyait aux portes de Paris, maître de plusieurs places et à la tête d'une armée, que parce qu'il avait eu occasion de se faire connaître davantage des catholiques. Ses vertus lui firent des partisans parmi ceux qui lui auraient été contraires; et il lui eût fallu bien du temps pour se mettre dans une position aussi favorable, si, à la mort du dernier Valois, il se fût trouvé confiné dans le Béarn. Tout était néanmoins dans la confusion la plus grande; il le voyait lui-même, et il sentait qu'il avait besoin de beaucoup de prudence. Il n'en manquera pas.

Obstacles qui l'en éloignaient. Les seigneurs catholiques songeaient à l'abandonner, ou à se vendre cher.

Les huguenots ne balancèrent pas à le reconnaître; mais c'était la moindre partie de ses forces. Cet exemple fut suivi dans le premier moment par un nombre assez considérable de seigneurs et de gentilshommes catholiques. Les uns s'attachèrent à lui sincèrement et sans rien exiger, tels que le maréchal d'Aumont, Givry et Humières; d'autres ne firent cette première démarche que parce qu'ils n'avaient pas eu le temps de concerter encore leurs mesures. Le scrupule qu'ils se faisaient ou voulaient se faire de servir un roi huguenot, leur servait de prétexte pour se vendre cher. Quelques-uns demandaient même des pro-

vinces en souveraineté. Le maréchal de Biron, par exemple, demanda le Périgord.

Un refus devait naturellement l'irriter; et cependant il était dangereux de lui accorder sa demande, puisque c'eût été enhardir les autres seigneurs, et se mettre dans la nécessité de leur en accorder autant. Quel était dans ce siècle le prince qui n'eût pas usé de dissimulation, et tout promis pour ne rien tenir? Henri, franc et de bonne foi, refusa, et sut cependant s'attacher Biron. Ce maréchal jura même de ne pas permettre qu'aucune province fût jamais démembrée. Il fit plus : Sanci avait amené au feu roi des Suisses, qui, étant des cantons catholiques, refusaient de porter les armes pour un prince huguenot; Biron se joignit à lui pour les engager au service de Henri.

J'ai déjà dit que le duc d'Épernon et d'autres seigneurs abandonnèrent le roi. Les princes du sang ne lui donnaient pas moins d'embarras. Il y en avait six alors, un vieux cardinal de Bourbon, le cardinal de Vendôme, le comte de Soissons, le prince de Conti, le duc de Montpensier et le prince de Dombes, son fils. Tous avaient des prétentions. Le comte de Soissons, brouillé avec Henri, intriguait surtout pour empêcher qu'il ne fût reconnu, s'il ne se faisait catholique. La résolution en fut même prise par une partie de la noblesse, et François d'O, surintendant des finances, chez qui elle s'était assemblée, eut la har-

Le comte de Soissons avec les autres princes du sang et une partie de la noblesse, remuent pour empêcher qu'il ne soit reconnu.

diesse de le déclarer au roi. Henri répondit avec autant de fermeté que de douceur, témoignant qu'il désirait de les conserver, mais qu'il ne craignait pas de les perdre. Il fut reconnu dans une assemblée plus nombreuse, qui se tint chez François de Luxembourg, duc de Pinei, et dont le résultat fut que Henri protégerait l'exercice de la religion catholique dans ses terres, qu'il s'en ferait instruire lui-même, et qu'il ne donnerait pas les emplois aux huguenots. Cette assemblée crut devoir députer vers le pape, pour lui faire agréer les motifs de son obéissance à son roi légitime.

Les gouverneurs des provinces songent à se rendre souverains et indépendans.

Il était encore bien difficile au roi de conserver les provinces qui paraissaient soumises, car les gouverneurs, n'imaginant pas comment il se dégagerait de tous les obstacles dont il était enveloppé, croyaient prévoir le moment où la France allait se diviser en une multitude de principautés, et chacun songeait à se rendre souverain dans sa province. Tels étaient le maréchal de Montmorenci en Languedoc, et Lesdiguières en Dauphiné.

Turenne s'applique à le rendre suspect aux huguenots, qu'il flatte du vain projet de se gouverner en république.

Turenne remuait de son côté. Il projetait de faire une seule république de toutes les églises réformées du royaume; il voulait les mettre sous la protection de l'électeur Palatin, pour en obtenir des secours, et il comptait en être le chef, avec le titre de lieutenant-général de cet électeur. Mais il ne montrait en cela que de mauvais dessein et peu de jugement, comme le remarquait

Henri. En effet , rien n'était plus chimérique que de prétendre gouverner par les mêmes lois les églises des huguenots , éparées dans la France , et séparées par des églises catholiques. Le roi n'appréhendait donc pas cette association. Il craignait seulement que les projets chimériques de Turenne ne fissent illusion aux huguenots. En effet ils n'en voyaient pas comme lui l'impossibilité. Les plus ambitieux , qui ne demandaient que des troubles , feignaient d'en croire l'exécution facile ; ils entraînaient les plus simples dans leur sentiment , et ils les portaient à la révolte , en faisant prévoir que Henri se convertirait tôt ou tard , et les abandonnerait. C'est ainsi que tout faisait obstacle au roi de France , jusqu'aux projets chimériques de ses ennemis.

Heureusement ses ennemis n'avaient pas moins de peine à se concilier , tant leurs intérêts se croisaient et se contrariaient. Le pape n'avait garde d'entrer sincèrement dans toutes les vues du roi d'Espagne. Il ne le trouvait déjà que trop puissant ; et il prévoyait bien , disait Rosny , que , si ce prince s'agrandissait encore , il n'en serait bientôt lui-même que le chapelain. Il était donc de son intérêt de reconnaître Henri , s'il se faisait catholique , plutôt que de souffrir que la France tombât sous la domination de la maison d'Autriche.

Le roi d'Espagne , à qui la révolte des Pays-Bas

D'un autre côté, les ennemis de Henri ne pouvaient pas agir de concert. Le pape n'avait garde d'entrer dans toutes les vues du roi d'Espagne.

capable de suivre un plan, se contrariait lui-même dans ses projets.

ne permettait pas d'employer assez de forces pour conquérir la France, n'avait point de dessein arrêté. Se trouvant d'ailleurs mieux dans un cabinet qu'à la tête d'une armée, il attendait beaucoup plus de sa politique artificieuse que du sort des armes, et il se proposait de prendre son parti suivant les conjonctures. S'il ne pouvait pas être roi de France lui-même, il voulait disposer de cette couronne en faveur d'un seigneur qui épouserait sa fille, ou anéantir cette puissance, en partageant le royaume entre tous les grands qui pouvaient former des prétentions; ou enfin s'accommoder avec Henri, si ce roi voulait lui céder quelques provinces. Dans cette vue il entretenait la division parmi les chefs, donnant à tous de grandes espérances et de faibles secours, et se flattant que les désordres viendraient au point qu'il donnerait la loi. Mais en roulant dans sa tête un si grand nombre de projets, les mesures qu'il prenait dans un temps, renversaient celles qu'il avait prises dans un autre, et il ressemblait lui seul à plusieurs alliés qui ne peuvent pas s'accorder. Le grand art de la politique est de savoir d'abord prendre le bon parti, et ensuite de s'y tenir toujours sans jamais s'en écarter. Ce sera l'art de Henri.

Il donnait de la méfiance aux chefs de la Ligue.

Les artifices les plus fins dans les commencemens, deviennent grossiers lorsqu'ils se répètent, parce qu'en trompant, on ouvre enfin les yeux à

ceux qu'on trompe. Le roi d'Espagne ne donna donc que de la méfiance. Les chefs de la Ligue connurent qu'il ne voulait contribuer à affermir aucun d'eux en particulier ; et, de leur côté, ils songèrent à se servir de lui, sans lui laisser prendre trop d'autorité.

Les principaux chefs qui paraîtront à la tête de la Ligue, sont les ducs de Mayenne, de Nemours, son frère utérin, de Lorraine, de Savoie, de Mercœur, de la maison de Lorraine, et de Guise, fils de celui qui avait été assassiné à Blois. Mais ils étaient en général si divisés, qu'on doit moins les regarder comme une ligue, que comme des chefs qui se font chacun des intérêts séparés.

Les gentilshommes qui, sans être assez puissans pour faire un parti, étaient au moins assez nécessaires pour faire valoir leurs services, avaient encore leurs intérêts particuliers, et changeaient de vues suivant les conjonctures. Toujours au moment de quitter un chef pour un autre, chacun d'eux formait les plus grands projets sur les plus petites espérances. Les femmes surtout nourrissaient cette incertitude dans les esprits, car la galanterie continuait toujours, et l'amour, cherchant par des intrigues à fortifier tour à tour chaque parti, semait la méfiance parmi ceux-mêmes qui paraissaient suivre un seul chef.

Les chefs eux-mêmes avaient des intérêts contraires.

Les gentilshommes, aussi désunis, changeaient de vues au gré des conjonctures, et souvent au gré des galanteries.

Si les grands avaient chacun leurs intérêts, les

Les villes

avaient aussi leurs intérêts à par, et pensaient à se gouverner en républiques.

principales villes avaient aussi les leurs. Plusieurs se flattaient de trouver pendant les troubles l'occasion de se gouverner en républiques. C'est le gouvernement que les Seize voulaient établir à Paris ; mais ils n'étaient pas les plus forts, et les autres citoyens demandaient un roi.

En peu d'années Henri rétablira l'ordre et la paix.

Vous n'avez point vu dans l'histoire de situation semblable à celle où vous voyez la France. Quelle que fût l'anarchie des fiefs, il y avait au moins des lois et des droits convenus ; actuellement tout est prévention, méfiance, intérêt contraire. En peu d'années cependant le génie de Henri rétablira l'ordre et la paix. Cela est plus étonnant que les conquêtes de tous les héros de l'antiquité. Tâchons d'en démêler les causes.

Circonstances qui amèneront ce moment désiré.

L'excès même des désordres amènera la paix. Les peuples, accablés de misère, se laisseront enfin d'une guerre civile qui interrompt tout commerce et qui les expose continuellement au pillage des soldats. Ils reviendront de l'erreur où ils étaient, de pouvoir former des républiques ; ils regarderont avec mépris, avec haine, cette multitude de souverains imaginaires, qui, entreprenant d'élever leurs trônes sur les malheurs publics, se renversent mutuellement, et ils chercheront un roi qui puisse enfin leur faire goûter le repos. S'ils le trouvent, les chefs de la Ligue, sortant de leur illusion, connaîtront combien il leur est impossible à tous de se concilier, et à chacun en particulier de domi-

ner ; alors ils ne chercheront plus qu'à se soumettre, et les uns après les autres ils saisiront le moment favorable pour se faire un mérite de leur obéissance, et obtenir de meilleures conditions. C'est ainsi que cette Ligue formidable se dissoudra peu à peu.

La Ligue a de plus grandes forces, si on compte les hommes ; mais ce n'est pas ainsi qu'il faut juger : il ne faut considérer que Henri et Mayenne. Celui qui saura le mieux se concilier les esprits dans son parti, et se faire estimer dans le parti contraire ; celui, en un mot, qui aura le plus de vertus, vaincra infailliblement.

Quoique le duc de Mayenne eût du mérite, il avait un défaut capital pour un capitaine, je veux dire une âme lente dans un corps massif, auquel il fallait beaucoup de nourriture et de sommeil. Cette pesanteur, que ses courtisans appelaient gravité, lui ôtait toutes les grâces de la figure, rendait inutiles les ressources de son esprit, et ne lui permettait pas d'avoir cet extérieur affable qui attache. Sixte-Quint, qui avait trop d'esprit pour faire cas de la Ligue, qu'il protégeait, prédit qu'elle ne manquerait pas de succomber : car, disait-il, le Béarnais, c'est ainsi qu'il nommait Henri, est moins de temps au lit que Mayenne à table.

Ce n'est pas seulement par son activité que Henri devait vaincre, c'est encore par le concours

C'est dans les qualités de Henri et de Mayenne qu'il faut prévoir l'événement.

Mayenne, avec du mérite, avait dans l'âme et dans le corps une pesanteur qui le privait de grâces et de ressorts.

Henri, au contraire, joignait à une activité

surprenante
toutes les qua-
lités qui attirent
l'estime et l'a-
mour.

heureux de plusieurs autres qualités, c'est-à-dire une belle figure, un esprit prompt, agréable et facile; une âme humaine et généreuse, une clémence qui pardonnait sans conserver aucun ressentiment, une estime sincère et tendre pour les hommes de mérite, le don de les récompenser avec un mot ingénieux et flatteur, et surtout une probité à toute épreuve. Il était impossible de ne pas l'aimer quand on avait quelque part à sa familiarité, ou seulement quand on le connaissait. Sa probité était si connue, que, lorsqu'il marchait à Paris avec son prédécesseur, les villes des environs qui capitulèrent, ne voulurent pour sûreté que sa parole, méprisant les écrits, les sermens et les otages du dernier des Valois. Transportez-vous donc aux temps où les peuples seront las de la guerre, et vous jugerez que tous les vœux se tourneront sur Henri. Si, comme votre philosophie vous l'apprend, les effets sont contenus dans les causes, je viens de vous faire en abrégé l'histoire de ce grand prince jusqu'à la paix de Ver vins. Après cette exposition, nous pourrons passer rapidement sur les événemens principaux.

Mayenne fait
proclamer roi
le vieux cardin-
al de Bour-
bon.

Après la mort du dernier Valois, le duc de Mayenne fit proclamer roi, sous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, que Henri tenait prisonnier à Tours. Il se réserva la qualité de lieutenant-général du royaume, n'osant prendre la couronne lui-même, car le roi d'Espagne

et les autres chefs de la Ligue s'accordaient à ne la pas mettre sur sa tête, quoiqu'ils ne sussent pas trop ce qu'ils en voulaient faire; le peuple, en général, voulait un Bourbon.

L'année suivante, Mayenne marcha au secours de Rouen, que le roi menaçait; et Henri, forcé de se retirer à Dieppe, se vit enveloppé d'une armée trois fois plus nombreuse que la sienne. Déjà les chefs de la Ligue se disputaient d'un œil jaloux les dépouilles de ce prince, et publiaient qu'il ne pouvait leur échapper qu'en sautant dans la mer. En effet, on lui conseillait de s'embarquer, pour se retirer à la Rochelle, ou pour aller demander des secours à la reine Élisabeth. Cette démarche eût porté coup à sa réputation, et par conséquent à ses affaires. Henri ne suivit donc que les conseils de son courage, et vainquit.

Il reçut alors un renfort de quatre mille hommes, qu'Élisabeth lui envoya, avec vingt-deux mille livres sterling, pour prévenir la désertion des troupes suisses et allemandes. Cette somme était si considérable pour lui, remarque M. Hume, qu'il avoua ne s'être jamais vu autant d'argent. Ainsi, pendant que la Ligue avait presque toujours des troupes entretenues par l'Espagne et par le pape, Henri était hors d'état de soudoyer les siennes. Souvent il se voyait obligé d'en licencier une partie, et de congédier les gentilshommes qui avaient besoin de retourner chez eux pour

1590.
Situation difficile d'où Henri sort par une retraite.

Il reçoit d'Élisabeth un secours d'hommes et d'argent.

amasser quelque argent. Mais il était sûr de les voir revenir aussitôt qu'ils le pouvaient, car ils sacrifiaient volontiers pour lui leur fortune et leur vie.

Il n'avait que peu de troupes qu'il ne pouvait pas même solder.

C'est ainsi qu'il fit la guerre pendant trois ou quatre ans, n'ayant jamais que dix, douze ou quinze mille hommes de troupes, et n'étant pas encore assez riche pour les tenir toujours sous ses drapeaux. Mais son activité se communiquait à ses capitaines et à ses soldats, tandis que la lenteur de Mayenne était contagieuse dans le parti contraire. Or, il est naturel qu'une petite armée qui vole, pour ainsi dire, fasse plus qu'une grande qui se meut pesamment.

Sa prévoyance et sa franchise.

La connaissance des hommes et des affaires donnait encore un grand avantage à Henri. Il connaissait parfaitement le caractère de tous les chefs de la Ligue; il n'ignorait pas les obstacles qu'ils se faisaient mutuellement, il jugeait de leurs projets et de leurs moyens; et, en leur faisant la guerre, il négociait avec eux, mais en grand homme, sans artifice et sans finesse.

Sa générosité après la victoire.

Dans la journée d'Ivry, où la déroute des ligueurs fut complète, son cri de victoire fut : *Épargnez, sauvez les Français!* Il arrêta la fureur des soldats; il traita les prisonniers avec humanité, non-seulement il fit quartier aux Suisses, qu'il pouvait tailler en pièces, mais il leur rendit leurs enseignes, et les renvoya chez eux, où ces braves

gens allèrent célébrer la générosité de leur vainqueur. Cette action lui attacha les cantons catholiques.

Henri fit ensuite le siège de Paris. Bientôt maître des faubourgs, il pouvait réduire par famine cette ville, où il y avait deux cent trente mille habitans. La misère y était si grande, que plusieurs, sautant par-dessus les murailles, préféraient de mourir par le fer des assiégés. Mais le roi, qu'ils avaient offensé, veillait sur leurs jours; quoi qu'on pût lui représenter, il ne pouvait refuser de tendre les bras à ceux qui avaient recours à sa clémence. Il permettait même de donner quelques secours de vivres aux assiégés. Les soldats leur en vendaient, et les capitaines en envoyaient à leurs amis et aux dames. Un assaut eût vraisemblablement emporté cette place : Henri ne voulut pas le donner. C'eût été livrer le peuple à la fureur des soldats, et il aimait mieux vaincre par son humanité que par des armes ensanglantées du sang de ses sujets. Il prévoyait que tôt ou tard il vaincrait par cette voie, et c'est le fanatisme des moines qui retardait ce moment.

Siège de Paris.

Cependant le duc de Parme vient au secours des assiégés, et le roi lève le siège pour marcher à lui avec toutes ses forces. Mais Farnèse prend si bien ses mesures, qu'il évite le combat, se rend maître de Lagni-sur-Marne, fait descendre

Le duc de
Parme le fait
lever.

des vivres par la rivière, met l'abondance dans Paris, et se retire. Ce fut la fin de la campagne.

1590.

L'année suivante n'offre pas d'événemens considérables. Comme on manquait de fonds de part et d'autre, on pouvait rarement former de grandes entreprises. Les armées qui entraient en campagne se séparaient au bout de deux ou trois mois pour se rassembler quelque temps après, et la guerre ne se faisait que par intervalles.

Siège de
Rouen : retraite
de Henri.

En 1592, le roi fut obligé de lever le siège de Rouen. Forcé de marcher contre le duc de Parme, qui l'arrête toujours au milieu de ses succès, il alla lui-même avec quatre ou cinq cents chevaux pour reconnaître l'armée ennemie; il l'arrêta long-temps par deux ou trois charges vigoureuses, et il fit une belle retraite. Cependant il eut besoin de sa présence d'esprit et de sa valeur, pour sortir du mauvais pas où il s'était engagé trop témérairement. Curieux de savoir ce qu'en pensait Farnèse, il lui écrivit. La retraite est belle en effet, répondit le duc; mais pour moi, je ne me mets jamais en lieu d'où je sois obligé de me retirer. La critique est d'un homme d'esprit: il fut pourtant lui-même bientôt dans la nécessité de faire une belle retraite. Il la fit, et mérita l'admiration de Henri. Au reste, il est vraisemblable qu'il eût été battu, si Biron eût fait son devoir. Il ne le fit pas à dessein, parce qu'il croyait trouver son intérêt à faire durer la guerre. Si en temps

Retraite du
duc de Parme.

de paix, les rois donnaient aux grands généraux de la considération à proportion des services qu'ils auraient rendus, ils préviendraient souvent ces sortes d'infidélités.

Le cardinal de Bourbon était mort en 1590, et, depuis ce temps, la jalousie avait multiplié de plus en plus les divisions parmi les ligueurs. Il s'en était aussi formé dans le parti du roi, et elles auraient été funestes, si ce prince ne les eût étouffées dans leur naissance, et n'en eût au moins arrêté les progrès.

Au milieu de ce chaos d'intérêts qui se croisaient et se heurtaient confusément, il se forme un tiers-parti qui se proposait de pacifier le royaume, et de contenter tout le monde, c'est-à-dire, le pape, le roi d'Espagne, le comte de Soissons, les ducs de Savoie, de Lorraine, de Mayenne, de Guise, de Mercœur, d'Aumale, d'Elbœuf, de Nemours, de Nevers, des gouverneurs, des généraux, des évêques, en un mot, tous ceux qui étaient assez puissans pour former des prétentions. Le cardinal de Vendôme, alors nommé cardinal de Bourbon, était un des chefs de ce parti, composé tout à la fois de ligueurs et de royalistes, au nombre de près de cent personnes, qui, sans pouvoir s'accorder entre elles, entreprenaient follement de tout concilier. Tant de pacificateurs étaient si différens par le caractère, par l'esprit, par les connaissances, par les vues, par les inté-

Les divisions se multiplient après la mort du cardinal de Bourbon.

Tiers-parti, qui prétend tout concilier.

rêts et par la religion, qu'il eût été difficile d'en trouver deux qui eussent entièrement adopté le même plan. Tout ce qu'on pouvait juger, c'est que leurs projets ne tendaient qu'à partager le royaume entre plusieurs puissances, et à ne laisser à Henri que le nom de roi avec fort peu d'autorité.

Henri refuse d'entrer en négociation avec ce tiers-parti.

Henri était bien éloigné d'entrer en négociation avec ceux du tiers-parti. Il jugeait que ce serait les forcer à se réunir pour adopter un plan, leur donner de la considération, et fomenter une faction qui pourrait se fortifier tous les jours. D'ailleurs il ne voyait dans leurs desseins que des chimères contraires à sa puissance et à sa gloire. Cependant, fatigué des projets qu'on ne cessait de publier ou de lui présenter, il consulta Rosny, sans s'ouvrir encore sur ce qu'il pensait lui-même.

Plan sage de Henri et de Rosny.

Rosny avait déjà fait les mêmes réflexions. Ils convinrent donc qu'il fallait temporiser, user de prudence, gagner les moins obstinés, entretenir la division parmi les autres, et surtout continuer d'avoir des succès à la guerre. Ils considéraient les villes qui avaient conservé la liberté de disposer d'elles-mêmes, telles que Paris, Toulouse, Aix, Arles, Lyon, Riom, Poitiers, Orléans, Troyes, Reims, Amiens, Abbeville et autres, où l'autorité des chefs était limitée par des factions puissantes; ils jugèrent qu'il ne serait pas impos-

sible de les gagner, et que la chose deviendrait plus facile à mesure que les armes du roi prendraient plus d'ascendant. Ils conclurent enfin qu'en négociant avec chacun en particulier, ils viendraient à bout de dissoudre la Ligue et le tiers-parti. En effet cette conduite devait augmenter la méfiance et la jalousie qui divisaient déjà les ligueurs. On pouvait donc prévoir que les choses viendraient au point que plusieurs ne croiraient pouvoir s'assurer une fortune qu'en se jetant entre les bras du roi, et que les plus ambitieux, pour peu qu'ils fussent habiles, seraient les premiers à traiter, puisque ce serait le moyen d'obtenir de meilleures conditions.

Mayenne, déconcerté par la conduite sage du roi, voyait qu'il lui devenait tous les jours plus difficile de mouvoir à son gré le vaste et monstrueux corps de la Ligue. Poussé comme par des vents contraires, auxquels il cédaient tour à tour, il ne pouvait tenir de route certaine. Il découvrait des écueils de toutes parts, il se voyait près du naufrage, et il sentait le gouvernail lui échapper des mains.

Les ligueurs ne s'accordaient que sur une seule chose : ils demandaient tous un roi. Il fallut donc obéir à cette impulsion, et Mayenne convoqua les états à Paris. Jamais assemblée ne fut plus tumultueuse. Les avis, les projets, les délibérations ressemblaient à ceux qui la composaient :

Impuissance
de Mayenne.

Etat de Paris
où tout se passe
en tumulte.

ils étaient contraires, absurdes, ridicules. Le roi d'Espagne, qui se proposait de donner sa fille Isabelle au roi qui serait élu, offrait aux états de grands secours d'hommes et d'argent. Mais il promettait beaucoup et pouvait peu. Il n'avait plus de grands capitaines. Le duc de Parme était mort, et Maurice de Nassau, qui défendait la liberté des Provinces-Unies, faisait une diversion favorable à Henri. D'ailleurs Philippe, en projetant le mariage de sa fille avec le nouveau roi, se faisait un ennemi de Mayenne, qui, étant marié, se serait vu exclu du trône.

Un roi qu'ils
auraient élu
pouvait devenir
redoutable.

Cependant, si les états élisaient un roi avec l'aveu du pape, de Philippe et des puissances étrangères, il était à craindre que les peuples ne le reconnussent, dans l'espérance de trouver le repos sous ce nouveau chef. Dès lors ce prince paraissait avoir des droits légitimes; il devenait redoutable; il préparait au moins de nouveaux troubles; et on ne voyait plus quelle serait la fin de la guerre.

Il était difficile
qu'ils s'accor-
dassent sur le
choix.

Il était difficile, à la vérité, que tant de chefs, qui voulaient au moins partager le royaume entre eux, s'accordassent sur le choix d'un maître; et quand enfin le plus grand nombre des suffrages se serait réuni sur un sujet, il y a lieu de croire que le nouveau roi aurait été bien faible.

Pour embar-
rasser encore
leurs délibéra-

Dans cette confusion des choses, Henri ne voulait que gagner du temps pour exécuter à propos

un projet qu'il méditait, et qui devait donner le repos à la France. Il voulut donc embarrasser par de nouveaux obstacles les délibérations des états, et dans cette vue il leur fit proposer de lui envoyer des députés pour conférer avec lui.

Mayenne y donna les mains, parce que cette proposition suspendait l'effet des projets du roi d'Espagne. D'un autre côté, comme il redoutait le génie du roi, il voulut empêcher qu'on ne conférât avec lui, et il suscita des docteurs qui assurèrent qu'on ne pouvait pas conférer avec un hérétique. Il fut donc arrêté que les catholiques des deux partis conféreraient ensemble; les conférences se tinrent à Surenne, malgré le légat, qui n'y voyait rien d'avantageux pour la Ligue.

Cependant, à Paris et dans les principales villes, les peuples demandaient en tumulte la liberté du commerce, et les chefs furent forcés à députer à Henri pour l'obtenir. Nous voici donc au temps où les Français sont las de la guerre. L'assemblée des états la leur rend encore plus insupportable, parce qu'elle les flatte de la paix. Il n'est donc pas douteux que Henri, dont ils estiment le courage et dont ils aiment les vertus, ne réunisse tous les vœux s'il se convertit. Tout se dispose en sa faveur : le fanatisme qui séduit les esprits est le seul obstacle qui lui reste.

Il y avait déjà quelque temps que ce prince songeait à se convertir; car, au milieu de ses

tions, Henri leur propose de conférer avec eux.

Les conférences se tiennent à Surenne, entre les catholiques des deux partis.

Les peuples sont las de la guerre, et leurs vœux se portent sur Henri.

Ils désirent sa conversion, et les huguenots

même la jugent
nécessaire.

occupations, il avait trouvé des momens de loisir pour s'instruire. Mais il s'agissait de faire cette démarche à propos, parce qu'un changement de religion, s'il paraissait suspect, aliénait les huguenots sans lui attacher les catholiques. Si c'était assez pour lui que sa conversion fût sincère, il fallait, pour le repos de la France, qu'on n'en doutât pas. Jusqu'alors il avait eu bien de la peine à se ménager entre les deux partis, dont l'un le sollicitait continuellement à changer, et l'autre craignait toujours qu'il ne changeât. Heureusement les calamités publiques avaient presque réuni à cet égard tous les esprits dans une même façon de penser, et il n'y avait plus que les chefs de la Ligue qui craignissent de le voir rentrer dans le sein de l'Église. D'ailleurs tous les catholiques le désiraient : ils attendaient ce moment avec impatience; et les huguenots même, si l'on en excepte les plus enthousiastes, jugeant sa conversion nécessaire et raisonnable, reconnaissaient qu'on peut se sauver dans la communion romaine. La profession de la religion catholique, lui disait Rosny, ferait bien à vos affaires, et si vous alliez à la messe, vous porteriez à la Ligue un coup dont elle ne se releverait pas. Cependant vous vous attendez bien que moi, qui suis huguenot, je ne vous conseillerai pas de changer de religion : c'est à vous à suivre là-dessus les mouvemens de votre conscience. Mais que feriez-vous si vous étiez à ma

place? lui demanda le roi. La question eût été embarrassante pour un homme de moins d'esprit que Rosny. Sire, répondit-il, votre majesté sait bien que je ne lui donne jamais de conseil que sur les choses que j'ai méditées long-temps. Or je n'ai jamais pensé à ce que je ferais pour devenir roi de France.

Le roi, ayant pris sa résolution, se hâta de la faire connaître aux députés de la Ligue, qui conféraient à Surenne. Aussitôt quantité d'ecclésiastiques vinrent le trouver à l'envi, pour avoir part à la gloire de sa conversion déjà faite. Il voulut pour la forme, qu'ils s'assemblassent avec des ministres protestans. Ils discutèrent en sa présence les points controversés; et, comme il lui importait de se les attacher, il souffrit volontiers qu'ils s'attribuassent tout le mérite de sa conversion. Il abjura dans l'église de Saint-Denis, au mois de juillet. Tout le peuple de Paris, qui était venu en foule à cette cérémonie, rapporta la joie dans la capitale.

Cependant, à la première nouvelle du dessein de Henri, les Espagnols et le légat avaient pressé l'élection d'un roi; et ils proposaient de nommer un seigneur français, qui épouserait l'infante Isabelle. Le parlement fit à ce sujet des remontrances, et déclara nul tout ce qui serait fait contre les lois du royaume. Cependant on insista, on proposa le duc de Guise; mais Mayenne, qui

Il abjure.

1593.

Mayenne
rompt les états.

aurait mieux aimé faire sa paix avec le roi que d'obéir à son neveu, rompit les états peu après que Henri eut fait son abjuration. Il sembla que les députés n'étaient venus à Paris que pour être plus à portée de connaître leur légitime souverain, et pour répandre ensuite dans les provinces l'estime qu'ils avaient conçue de sa personne.

Le pape refuse d'absoudre Henri.

La Ligue n'avait plus de prétexte que dans le refus que le pape faisait de l'absolution ; motif qui fit peu d'impression sur les peuples, parce que la bonne foi connue de Henri ne permettait pas de former le moindre soupçon sur aucune de ses démarches. Rome fut donc forcée à céder quand elle vit la Ligue tendre à sa fin, c'est-à-dire en 1595.

Les villes rentrent sous l'obéissance du roi.

1594.

Meaux, Aix, Lyon, Orléans et Bourges furent les premières villes qui rentrèrent sous l'obéissance du roi. Paris suivit cet exemple le 22 de mars. Brissac, qui en était gouverneur, et Belin, à qui Mayenne venait d'ôter ce gouvernement, en ouvrirent les portes. Henri, à la tête de sept mille hommes, fit son entrée avec la même tranquillité que s'il en eût toujours été le maître. Il y avait cependant encore quatre ou cinq mille Espagnols de garnison, et dix à douze mille factieux ; mais le calme et la paix régnait partout ; les boutiques étaient ouvertes, et les artisans se mêlaient familièrement avec les soldats. Cette confiance du peuple était le triomphe des vertus de Henri.

Les troupes espagnoles sortirent le jour même. Le roi, qui leur avait donné un sauf-conduit, les regardait passer d'une fenêtre, leur rendait le salut et leur disait : *Recommandez-moi bien à votre maître ; allez-vous-en, à la bonne heure, mais n'y revenez plus.* Rosny avait alors déjà négocié pour la réduction de la ville de Rouen. Villars-Brancas, brave capitaine, qui l'avait défendue contre Henri, la lui remit. Bientôt toutes les villes et tous les gouverneurs se hâtèrent de conclure leurs traités, et à la fin de l'année il ne resta plus de la Ligue que Mayenne, qui s'était retiré dans son gouvernement de Bourgogne, et Mercœur, qui était toujours cantonné dans celui de Bretagne. Toute l'Europe fut étonnée de cette prompte révolution; cependant Henri et Rosny l'avaient prévue.

Les Espagnols, qui avaient donné des secours à la Ligue, continuaient de soutenir le duc de Mayenne; ils armaient même des assassins contre la vie du roi. Turenne, alors duc de Bouillon par son mariage avec Charlotte de la Marck, héritière de Bouillon et de Sedan, proposa de déclarer la guerre à Philippe. La chose fut débattue long-temps dans les conseils, et parut si problématique, que le roi fut plusieurs mois avant de se décider: Rosny s'opposa toujours à cette déclaration. Il jugeait sans doute que dans la situation où était encore le royaume, il ne fallait pas mettre Philippe dans

Il ne resté plus à soumettre que Mayenne dans le gouvernement de Bourgogne, et Mercœur dans celui de Bretagne.

1594.

Henri déclare la guerre à l'Espagne. C'était une démarche trop précipitée.

la nécessité d'employer toutes ses forces ; que lorsqu'il se serait ruiné insensiblement par les secours qu'il donnait au duc de Mayenne, on serait toujours à temps de lui déclarer la guerre ; et que par conséquent il était plus sage de temporiser, et d'attendre que la fin de la guerre civile, qui soumettait toutes les provinces, fermât toute entrée aux troupes d'Espagne. Le roi approuvait ce conseil prudent. Mais il fut entraîné malgré lui, comptant sur les grandes diversions que promettaient l'Angleterre et la Hollande ; sur les projets du duc de Bouillon, qui devait infailliblement se rendre maître de Luxembourg et des principales villes de cette province, et sur ceux de Sanci, qui se faisait fort d'engager les Suisses à conquérir la Franche-Comté. La guerre fut donc déclarée

1595. au mois janvier 1595. L'événement prouva que Rosny avait raison. En général, il est imprudent de s'engager dans une entreprise, lorsqu'on peut moins la soutenir par ses propres forces, que par les secours que promettent et que ne donnent pas toujours les puissances étrangères. Il fallait surtout considérer que l'Angleterre et la Hollande, en conseillant cette guerre, ne songeaient qu'à leurs propres intérêts. Aussi ne firent-elles pas autant qu'elles avaient promis.

Préparatifs de
Philippe.

Velasco, connétable de Castille, levait des troupes dans la Lombardie, et le comte de Fuentes, gouvernateur des Pays-Bas, rassemblait aussi

toutes ses forces. Quand je devrais perdre la Flandre et le Milanais, marchez, leur écrivait Philippe, et réprimez la témérité du prince de Béarn. C'est ainsi qu'il parlait.

Le connétable de Montmorenci était en Dauphiné avec quatre à cinq mille hommes, et il en avait chassé toutes les troupes du duc de Savoie, qui avait profité des troubles de la Ligue pour s'agrandir aux dépens de la France. Le maréchal de Biron, fils de celui dont j'ai déjà parlé, ayant soumis plusieurs villes en Bourgogne, faisait le siège du château de Dijon et de celui de Talan, peu distant de cette ville. Or ces deux généraux, informés des préparatifs du connétable de Castille, pressaient le roi de venir à leur secours; le premier, parce qu'en effet il se trouvait trop faible pour résister seul aux Espagnols; et le second, parce qu'il aurait été contraint de lever ces deux sièges; ce qu'il regardait comme un flétrissure à sa gloire.

Henri avait pris à son service six mille hommes, que le duc de Lorraine avait licenciés. Ce corps s'était rendu maître de Vesoul, et courait la Franche-Comté. Le roi considéra donc que s'il réunissait toutes ces troupes à celles qu'il mènerait avec lui, il aurait une armée assez forte pour faire des conquêtes de ce côté-là. Mais il fallait s'éloigner de la Picardie et de la Champagne; ce que Rosny n'approuvait pas, et à quoi le roi ne se déterminait lui-même qu'avec répugnance. En effet

On invite
Henri à porter
ses armes du
côté de la Fran-
che-Comté.

Rosny n'est
pas de cet avis :
Henri a peine à
le suivre.

il importait bien plus de défendre ces provinces, que de conquérir dans d'autres. Cependant Sanci, qui avait alors beaucoup de crédit, joignit ses instances à celles de Biron, et le chancelier de Chiverni fit agir Gabrielle d'Étrées qui était aimée. Vous voyez que l'amour va faire une faute.

Mais la belle Gabrielle l'y détermine.

Henri vit pour la première fois, en 1590, la belle Gabrielle, c'est ainsi qu'on l'appelait¹. Mais alors, tout entier à ses affaires, qui ne permettaient point de distractions, il préféra la gloire, sans renoncer à l'amour; et bientôt l'amour saisit les premiers momens de repos que la gloire lui avait procurés. Ce fut donc la belle Gabrielle qui détermina le roi. On lui avait persuadé qu'il serait facile de conquérir la Franche-Comté pour César, son fils, qu'elle avait eu de Henri, ou que Henri croyait avoir eu d'elle.

Avant de partir pour la Bourgogne, le roi pourvoit à la défense de la Picardie et à l'administration des affaires.

Avant de partir, le roi chargea de la défense des frontières de Picardie, Nevers, Saint-Pol, Bouillon et Villars, donnant le commandement en chef à Nevers, dans le cas où ils réuniraient leurs forces. Il établit encore un conseil à Paris pour l'administration des affaires et des finances, pour l'instruire de tout ce qui se passerait, et pour

¹ Dès le commencement de ses amours avec le roi, elle fut mariée à M. de Liancourt. Ce mariage ayant été déclaré nul, elle porta le nom de marquise de Monceaux, et ensuite celui de duchesse de Beaufort. Mais on lui a conservé celui de belle Gabrielle.

recevoir et faire exécuter ses ordres : il fit entrer Rosny, sous prétexte qu'ayant la confiance du prince de Conti, chef du conseil, il serait propre à faire agréer à ce prince les résolutions qu'on prendrait. Henri, forcé à ménager la jalousie des ministres qu'il avait trouvés en place, et l'inquiétude des Catholiques, qui auraient craint de voir les affaires entre les mains d'un huguenot, n'osait presque employer Rosny, que les lumières et la probité lui rendaient nécessaire ; et lorsqu'il voulait le consulter, il était obligé de se cacher de sa cour.

Le connétable de Castille était descendu en Franche-Comté, où il avait repris Vesoul et quelques autres petites places ; il avait ensuite passé la Saône à Gray, et il continuait de s'avancer ; mais avec tant de lenteur, qu'il semblait que l'approche du roi lui fit craindre de s'engager trop avant.

Les ennemis
avaient passé la
Saône.

Henri étant arrivé à Dijon, visita les ouvrages, fit de nouvelles dispositions pour hâter la prise des deux châteaux ; et marchant ensuite avec trois cents chevaux ou environ, afin de reconnaître lui-même l'ennemi, il donna rendez-vous à ses troupes à Fontaine-Française.

Henri marche,
avec trois cents
chevaux, pour
les reconnaître.

Il avait passé la rivière de Vigenne, et il étudiait le pays pour y prendre ses avantages, lorsque le marquis de Mirebeau, qu'il avait envoyé en avant avec cinquante ou soixante cavaliers,

Action de
Fontaine-Fran-
çaise.

revint en désordre. Il avait été chargé brusquement par un gros de trois ou quatre cents chevaux, et il ne lui avait pas été possible de reconnaître l'armée ennemie. Biron qui venait d'arriver, se chargea d'en apporter des nouvelles. A peine eut-il fait mille pas avec trois cents chevaux, qu'il en aperçut environ soixante sur une colline. Il les chassa, et découvrit toute l'armée marchant en ordre de bataille, et précédée de quatre cents chevaux, que six cents suivaient de près. Toute cette cavalerie, au lieu de charger Biron, se sépara en deux corps, se portant sur sa droite et sur sa gauche, pour reconnaître ce qui était derrière lui. Le maréchal, qui pénétra leur dessein, partagea sa petite troupe en trois; et faisant ferme au lieu où il était, il envoya Mirebeau sur sa droite, et le baron de Lux sur sa gauche. Le combat s'engagea; mais il fallut céder au nombre. La retraite se fit en désordre : cent chevaux envoyés pour la faciliter, furent encore culbutés; et tous furent ensemble poussés jusqu'au roi, qui n'avait que trois cents chevaux. Cependant dix-huit cents, encouragés par le succès, tombaient sur lui.

Henri donna la moitié de sa troupe au duc de la Trémouille; et se mettant à la tête de l'autre, il appela les principaux officiers, et leur cria : *à moi, Messieurs, et faites comme vous m'allez voir faire.* Si sa harangue fut courte, son action fut

aussi prompte que la parole, et les ennemis furent renversés. Biron, qui quoique blessé d'un coup de sabre à la tête, et d'un coup de lance dans le bas-ventre, avait rallié cent vingt chevaux, survint pour achever la déroute.

Sur ces entrefaites, huit cents chevaux étant arrivés au roi, l'Espagnol étonné crut voir toute l'armée française, et ne songea plus qu'à la retraite. Il était singulier de voir un petit corps de cavalerie poursuivre cette grosse armée, la harceler, et la forcer à repasser la Saône. Cette action se passa à Fontaine-Française. Je m'y suis arrêté parce qu'il fallait bien vous donner au moins un exemple de la valeur et du sang-froid du prince de Béarn, pour parler comme Philippe.

Jusqu'ici vous ne voyez pas que l'amour ait de grands torts. Mais, Monseigneur, c'est que Henri ne se trouvait pas où il était plus nécessaire; et malgré la gloire dont il venait de se couvrir, il reconnut lui-même qu'il avait fait une faute. Tout allait mal dans le conseil. Rosny avait été obligé de se retirer, car on ne lui communiquait rien d'important, et on lui cachait tout parce qu'on se méfiait de lui, à cause de ses lumières, de son zèle et de sa probité. En Picardie, Nevers et Bouillon ne purent jamais s'accorder; et il en coûta au roi le Catelet, Dourlens, Cambray, Ardres, Calais, et beaucoup de braves gens, entre autres Humières et Villars.

Cependant toute la Bourgogne était soumise,

1595.

Cependant Henri manquait en Picardie, où il faisait des pertes; et dans son conseil qui se conduisit mal.

Mayenne se soumet.

et Mayenne , désespéré , songeait à se retirer en pays étranger ; lorsque le roi lui tendit les bras , et lui offrit des conditions très-avantageuses. Il se conduisait ainsi contre l'avis de son conseil , persuadé qu'avec de la générosité on s'attache tous les sujets , et on gagne jusqu'aux plus rebelles. Mayenne ayant accepté , vint à Monceaux saluer le roi. Henri , qui était dans le parc , le reçut avec sa franchise , l'embrassa , le prit par la main , et le promena à grands pas , lui montrant tout , et l'entretenant des embellissemens qu'il voulait faire à cette maison. Puis s'adressant à Rosny : Si je le promène long-temps , lui dit-il , me voilà vengé de tous les maux qu'il nous a faits : car Mayenne traînait difficilement son corps lourd , dont une attaque de sciatique retardait encore les mouvemens. Convenez , lui dit le roi , que je vais un peu trop vite. Il est vrai , Sire , que je suis tout hors d'haleine , et j'ai cru que votre majesté allait me tuer sans y penser. Touchez là , reprit Henri d'un air ouvert et riant , et souvenez-vous que c'est tout le mal que vous recevrez de moi. Allez vous reposer ; et il l'embrassa. Mayenne eut besoin d'un cheval pour retourner au château.

La soumission du chef de la ligue pouvait excuser le roi d'avoir porté ses principales forces en Bourgogne. Cependant lui-même il ne se croyait pas justifié. Mais si , pour défendre la Picardie et la Champagne , il eût négligé de donner des secours

au connétable de Montmorenci et au maréchal de Biron, Velasco et Mayenne réunis auraient pu le jeter dans de nouveaux embarras. La grande faute était d'avoir déclaré la guerre, lorsqu'il ne paraissait pas possible de faire face de tous côtés.

Il y avait une si grande dissipation des deniers de l'état, qu'à la mort du dernier roi, la couronne devait près de trois cents millions. Les surintendans, habiles seulement dans l'art d'embrouiller les finances, s'en étaient rendus maîtres, et s'enrichissaient en pillant le peuple et volant le roi. Tel était François d'O, que Henri trouva en place, et qu'il fut contraint d'y laisser, pour ménager un parti considérable qui le soutenait.

Mauvais état
des finances.

Après la mort de ce surintendant, il forma un conseil des finances; parce qu'il jugea qu'il serait mieux servi par plusieurs personnes, qui veilleraient les unes sur les autres. On prétend que Gabrielle lui fit prendre ce parti, afin d'écartier de la surintendance Sanci, qu'elle n'aimait pas. Il y eut tout à la fois huit intendans et neuf surintendans des finances, et les choses en allèrent encore plus mal: car chacun d'eux s'en reposant sur ses collègues, aucun ne faisait sa charge; ou s'ils travaillaient, ils n'avançaient point, parce qu'ils ne pouvaient s'accorder: tous ne paraissaient occupés que du soin de grossir leurs appointemens. Si Henri avait besoin d'argent pour quelque entreprise, il ne recevait que des réponses

Henri forme
un conseil de
finances, et n'en
est pas mieux
servi.

embarrassées et contradictoires, dans lesquelles il ne démêlait que la difficulté ou même l'impossibilité de trouver des fonds. Cependant il avait de violens soupçons des dissipations qui se faisaient. Voulant donc savoir si la diminution de ses revenus venait de la pauvreté du peuple, ou de la mauvaise foi des gens de finance, ou enfin de leur ignorance, il résolut de convoquer les trois ordres de l'état, et de mettre dans son conseil un honnête homme éclairé, qui prît une connaissance exacte des finances, et qui l'avertît de tout ce qui se passerait.

Il projette de mettre Rosny à la tête des finances.

Il jeta pour cela les yeux sur Rosny. Cependant parce qu'il craignait d'offenser ceux du conseil, s'il leur montrait sa méfiance, il voulait le charger successivement de plusieurs affaires auprès d'eux, afin qu'il pût se ménager leur amitié, croyant qu'ils ne manqueraient pas de lui donner quelques louanges, et se proposant de saisir cette occasion pour le faire entrer dans le conseil sans qu'ils osassent s'y opposer. Rosny, qui trouvait de la fausseté dans le personnage qu'il fallait jouer, refusa de se déclarer ouvertement ami, avec le dessein d'espionner et de desservir en secret. Voulez-vous donc que je donne des batailles pour vous, lui dit Henri ? Hé bien ! n'en parlons plus ; je vous employerai à autre chose.

Le roi presque en colère vint chez Gabrielle, à laquelle il conta cette conversation. Il faut ren-

dre justice à cette belle : elle lui dit qu'il avait tort, et approuva les scrupules de Rosny. Henri prit donc son parti, et mit Rosny dans les finances. Pour vous faire juger combien il avait besoin de la probité et des lumières de cet homme, il faut que je vous rapporte ce qu'il lui écrivait d'Amiens, le 15 avril 1596.

« Je vous veux bien dire l'état où je me trouve
 « réduit, qui est tel que je suis fort proche des
 « ennemis, et n'ai quasi pas un cheval sur lequel
 « je puisse combattre, ni un harnois complet
 « que je puisse endosser. Mes chemises sont toutes
 « déchirées ; mes pourpoints troués au coude ; ma
 « marmite est souvent renversée ; et depuis deux
 « jours je dîne et je soupe chez les uns et les
 « autres : mes pourvoyeurs disent n'avoir plus
 « moyen de rien fournir pour ma table, d'autant
 « qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu
 « d'argent. Partant, jugez si je mérite d'être ainsi
 « traité, et si je dois plus long-temps souffrir que
 « les financiers et trésoriers me fassent mourir de
 « faim, et qu'eux tiennent des tables friandes et
 « bien servies ; que ma maison soit pleine de né-
 « cessités, et les leurs de richesses et d'opulence. »

Rosny désirait de visiter, avant la tenue des états, cinq ou six généralités, afin de connaître plus particulièrement la nature des revenus dans chacune, les améliorations qui se pouvaient faire, l'ordre qu'on avait suivi jusqu'alors, et les abus

Pour prendre connaissance des abus des finances, Rosny désire de visiter quelques généralités.

qu'il fallait corriger. Ces connaissances étaient nécessaires pour traiter avec les états des moyens de fournir aux besoins du royaume. Il demandait encore le pouvoir de suspendre les officiers dans chaque lieu, et d'en commettre d'autres en leur place, parce qu'il était nécessaire qu'il pût récompenser ceux qui lui découvriraient les monopoles, et punir ceux qui les voudraient cacher. Le roi, qui approuva beaucoup ce projet, lui défendit d'en parler à personne; et lui dit qu'il voulait s'en ouvrir avec les principaux du conseil, comme d'un dessein auquel il avait pensé de lui-même; ajoutant que dans l'espérance d'être choisis pour cette commission, ils ne manqueraient pas d'y donner les mains.

Henri nommé
des commis-
sions à cet effet.

La chose réussit comme il l'avait prévu. Aussitôt dix commissions en blanc furent dressées par ceux-mêmes qui se flattaient d'être employés. Ainsi ils n'avaient rien oublié, et les pouvoirs étaient les plus amples. De tous ceux-là néanmoins un seul fut choisi. Quatre commissions pour quatre généralités, furent remplies du nom de Rosny, et les autres furent données à quatre autres personnes. Malgré les obstacles de toute espèce qu'on mit dans les provinces aux recherches de Rosny, et les calomnies dont, en son absence, on voulut le noircir auprès du roi, il découvrit bien des abus, et par l'ordre qu'il mit, il rapporta cinq cent mille écus. Les autres commissaires

firent des voyages inutiles, excepté Caumartin qui revint avec deux cent mille livres.

L'assemblée projetée se tint à Rouen, et le roi y prononça un discours qu'il avait sûrement fait : car on y voit son âme, son esprit et ses expressions. Je ne puis rien ajouter à cet éloge ; lisez-le, Monseigneur, dans Péréfixe, et méditez-le.

Comme on n'avait pas eu le temps de convoquer tous ceux qui étaient dans l'usage de venir aux états, il ne s'y trouva que des ecclésiastiques, des magistrats, des gens de finances et peu de noblesse. Les députés ne voulurent pas être distingués en trois ordres ; ce qui fit que les gentilshommes, en petit nombre et confondus, eurent peu d'autorité. Cette assemblée prit le titre d'assemblée de notables.

Les notables se proposant, conformément aux vues du roi, de remédier aux désordres des finances, imaginèrent un conseil de raison, dont les membres seraient nommés par l'assemblée, et dans la suite, par les cours souveraines. Ils estimèrent les revenus de l'état à trente millions, et ils en offraient la moitié au roi pour l'entretien de sa maison, des places, des troupes, des ambassadeurs, et de tout ce qui est relatif à la guerre et aux négociations ; réservant l'autre moitié au conseil de raison, pour le paiement des pensions, des rentes et des dettes de l'état, sans que ce conseil fût obligé de rendre aucun compte. Mais

1596.
Assemblée des notables tenue à Rouen, pour remédier aux désordres des finances.

Conseil de raison imaginé par les notables.

on ne porta les revenus à trente millions, que parce que l'on comptait beaucoup sur un impôt d'un sou pour livre, qu'on mit sur toutes les marchandises et denrées, le blé seul excepté.

Leurs propositions scandalisent tout le conseil du roi.

Ces propositions révoltèrent tout le conseil du roi. Il n'eut qu'un cri contre ce partage, par lequel le conseil de raison paraissait vouloir s'arroger une partie de la souveraineté. Rosny qui écoutait les déclamations des autres, et qui admirait la chaleur de leur zèle, dit avec un froid ironique, qu'il était de leur avis, et que tout le monde avait apporté de si bonnes raisons, qu'il n'y pouvait rien ajouter. Sur cela le roi congédia son conseil, avec ordre de se rassembler le lendemain, disant que la chose était assez importante pour mériter d'être méditée plus longtemps.

Rosny conseille à Henri de les accepter.

Ayant ensuite fait venir Rosny : Pourquoi, lui demanda-t-il, n'êtes-vous pas de l'avis des autres ? C'est, répondit ce ministre, que les prétentions des notables sont chimériques, et que par conséquent rien n'est plus ridicule que le ton avec lequel votre conseil les rejette. Il lui conseilla de les agréer, soit pour tenir la parole qu'il avait donnée à l'ouverture de l'assemblée, soit pour se faire un mérite auprès des notables, qui n'ignoraient pas qu'il avait cette condescendance contre l'avis de tout son conseil. Il jugeait que ce conseil de raison ne subsisterait pas trois mois, parce

qu'il prévoyait l'ignorance et les divisions de ceux qui le composeraient. En effet chacun se piquerait de soutenir ses intérêts et ceux de sa province, et cependant il n'y aurait parmi eux personne qui eût ni assez d'autorité, ni assez de connaissances pour concilier les esprits et les desseins, surtout dans des temps aussi difficiles que ceux où l'on se trouvait. Il remarquait qu'il leur serait impossible d'évaluer les revenus du royaume, sans tomber dans beaucoup d'erreurs; que cependant ce serait à eux à faire cette estimation, et par conséquent au roi à choisir les parties qui lui conviendraient, pour faire les quinze millions qu'on lui destinait. Il assurait que les recherches, qu'il avait faites dans quatre généralités, le mettaient en état de donner au roi des éclaircissements pour bien faire son choix; que les revenus qu'il lui conseillerait de choisir, augmenteraient d'un tiers avant qu'il fût peu; que la levée en serait facile sans oppression, et qu'au contraire ceux qui resteraient au conseil de raison iraient toujours en diminuant, seraient difficiles à percevoir, et attireraient les plaintes du peuple.

Henri était trop éclairé pour ne pas sentir la justesse de toutes ces réflexions. Le conseil de raison fut donc établi. Mais à peine subsista-t-il trois mois. Ceux qui le composaient, connurent à l'épreuve combien ils s'étaient trompés; et se trouvant dans des embarras d'où ils ne pouvaient

Succès de cet avis.

sortir, ils vinrent supplier le roi de se charger lui-même de tous ses revenus.

1597.
Amiens sur-
pris par les Es-
pagnols, Henri
le reprend.

L'année suivante les Espagnols surprirent Amiens. Quelque importante que fût cette place, il n'y avait point de garnison ; c'est une condescendance que le roi avait eue pour les bourgeois qui croyaient pouvoir se défendre eux-mêmes. La grande difficulté était de trouver des fonds, pour faire le siège de cette ville. Rosny les trouva malgré les traverses du conseil des finances. Les troupes furent toujours bien payées, et l'armée ne manqua de rien. Le reste dépendait de la conduite et du courage du roi. Amiens fut donc repris. Henri montrant Biron qui s'était signalé à ce siège, disait : Messieurs, voilà le maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes amis et à mes ennemis.

Mercœur se
soumet, Edit de
Nantes. Paix de
Vervins.

1598.

Mercœur, qui était encore cantonné en Bretagne, se soumit enfin, et obtint des conditions avantageuses, en donnant sa fille unique à César, fils de Gabrielle et de Henri. La même année, le roi voulant établir la paix dans le royaume, donna l'édit de Nantes, par lequel il accorda la liberté de conscience aux huguenots, les déclara capables de tout emploi, charge et dignité. Il faut lire le discours qu'il fit aux députés du parlement qui refusait de vérifier cet édit. Vous le trouverez dans le père Daniel, et vous verrez plus de sagesse dans la seule tête de Henri, que dans

tous les parlemens ensemble. Vous apprendrez en même temps comment un roi peut parler tout à la fois avec bonté et avec fermeté; et comment, en protégeant la religion qu'il professe et qu'il chérit, il sait encore être le père de ceux de ses sujets qui la méconnaissent. Le traité de Vervins suivit de près l'édit de Nantes.

CHAPITRE II.

De Henri IV, depuis la paix de Vervins jusqu'à sa mort

Henri IV mérite bien de nous faire oublier le reste de l'Europe. Il s'est élevé au-dessus des factions; il a pour ainsi dire enchaîné les vents; mais les temps sont orageux encore. Voyons comment il achevera d'assurer le calme, quel ordre il établira dans la paix, quels seront ses desseins, avec quelles mesures il en préparera le succès. Cette partie de son histoire n'est pas la moins intéressante, ni la moins instructive. Si jusqu'ici il n'avait été qu'un grand capitaine, il pourrait vous rester quelque inquiétude sur la conduite qu'il va tenir; mais vous vous rassurerez, si vous considérez la politique franche, sage, éclairée, avec laquelle il a manié les esprits.

Il faut considérer Henri dans la paix.

Je ne suis pas en peine d'arracher toutes

Il eût préféré

les hasards de la guerre, comme plus conformes aux habitudes qu'il avait contractées.

semences de guerre, disait-il à Rosny; mais désormais il me faudra vaquer à la justice, aux lois, à la discipline, à l'agriculture, au commerce, aux finances, au soulagement des peuples, et à tout ce qui fait fleurir les états. Je l'avoue, accoutumé dès l'enfance aux fatigues, je me sens quelque éloignement pour ces occupations sédentaires; j'aimerais mieux vêtir un harnais, et me voir encore parmi les hasards des combats; et je me trouverais plus mal à mon aise en temps de paix, qu'en temps de guerre si je ne comptais pas sur vous et sur quelques autres, tels que Bellièvre, Villeroy, Silleri, etc.

Comment Henri formait des désirs, et se proposait d'en former un jour des desseins.

Ambitieux de la vraie gloire, il voulait, malgré sa répugnance pour les occupations sédentaires, être grand dans la paix; chose plus difficile que de l'être dans la guerre, surtout quand la paix, sans avoir encore étouffé tout esprit de dissensions, ne laisse voir de toutes parts que confusion, désordres et ruines. Lorsqu'il était le plus loin du trône, il ne désirait d'y monter, que parce qu'il désirait de faire le bonheur des peuples; et parmi ses méditations, il formait les idées les plus relevées. Rosny, avec lequel il s'entretenait à ce sujet, deux jours après la bataille d'Ivry, fut étonné, et parut désapprouver des pensées dont le succès était bien au-dessus des moyens de Henri. O mon ami! lui dit le roi, je vois bien que vous confondez mes désirs avec mes desseins: il ne faut pas

cependant les confondre. On peut désirer et désirer sans bornes, pourvu qu'on n'entreprenne rien témérairement. Je puis donc vous répondre que mes désirs ne deviendront des desseins, que lorsque je pourrai me flatter de réussir. J'attendrai les circonstances, je les ferai naître, si je puis; je méditerai, je consulterai, je prendrai toutes les mesures nécessaires, j'étudierai les obstacles, je chercherai les moyens de les surmonter, je ne hasarderai rien; et consultant toujours les rapports de ma position avec tout ce qui m'environne, je n'entreprendrai jamais au delà de mes forces. Il y a lieu de présumer que, si je me conduis avec circonspection, sans rien précipiter, et sans trop entreprendre à la fois, je pourrai aller de projets en projets, quoique, jusqu'à présent, je n'aie encore été que de désirs en désirs.

Il ne faut pas perdre de vue cette différence entre les désirs et les desseins de Henri : car autrement on serait exposé à le critiquer, comme un homme qui se repaît de projets chimériques.

La paix avec l'Espagne le mettait dans une situation à pouvoir former des desseins. Il en avait plusieurs.

1° Faire fleurir l'agriculture, les manufactures, et le commerce. Pour cela, il fallait que les laboureurs, les artisans et les commerçans pussent se flatter de jouir avec sécurité des fruits de leurs travaux et de leur industrie. Il se proposait donc

Ses desseins
sur l'agricul-
ture et sur le com-
merce;

de leur ôter l'appréhension, où ils sont en général, de voir augmenter les impôts à proportion de leur aisance. Il voulait les défendre contre les soldats, trop accoutumés depuis tant de guerres à piller les bourgeois des villes et les gens de la campagne; il voulait les garantir des extorsions et des violences de ceux qui seraient capables d'abusre de son nom, il voulait enfin les protéger contre les seigneurs puissans qui les avaient vexés jusqu'alors.

Sur l'admini-
stration de la
justice;

2° Faire des réglemens pour l'administration de la justice, afin qu'elle se rendît également à tous, sans être dispendieuse pour l'état, ni pour les particuliers.

Sur la subor-
dination des ci-
toyens;

3° Marquer la subordination, en fixant les distinctions et les honneurs suivant la naissance et le mérite; en sorte que chaque condition fût considérée à porportion de son utilité; que tous les citoyens, les plus petits comme les plus grands, fussent également protégés par les lois; et que n'entreprenant point les uns sur les autres, chacun se tînt à sa place.

Sur les gens de
guerre;

4° Accoutumer les gens de guerre à une discipline exacte; et afin de leur ôter tout prétexte d'user de violence, et tout sujet de mécontentement, ne leur faire jamais attendre la paie, et les récompenser chacun suivant ses services.

Sur les moyens
de défendre le
royaume;

5° Rétablir les fortifications des places frontières, et remplir les arsenaux d'armes de toute espèce.

6° Soumettre les ecclésiastiques à l'observation des canons, mettre un frein à leur avidité, détruire leur luxe, éteindre parmi eux tout faux zèle, tout fanatisme, et les forcer à prêcher d'exemple. Sur le clergé;

7° Achever d'arracher jusqu'au germe des dissensions. Car les ligueurs étaient plutôt domptés que dissipés. Les Français accoutumés à voir des révolutions, ne les craignaient plus; beaucoup même en désiraient dans, l'espérance de changer leur fortune; et la tranquillité publique leur était odieuse. Ainsi, quoique personne n'osât remuer ouvertement, plusieurs étaient impatiens de remuer, et n'attendaient que des nouveautés. Sur les moyens d'éteindre l'esprit de faction;

8° Enfin corriger tous les abus en matière de finances, recouvrer les fermes et les domaines aliénés, les mettre en bon ordre, les ménager, et mesurer la dépense sur la recette; non-seulement afin de ne se trouver jamais dans la nécessité de mettre de nouveaux impôts, mais encore afin de pouvoir décharger les peuples des tailles et de toute imposition personnelle. Sur les finances.

C'est ainsi que les desseins du roi embrassaient la justice, la milice, la police et les finances. Il est évident que l'exécution aurait établi la tranquillité dans l'état, fait fleurir tous les arts utiles, et assuré le bonheur des peuples sur de solides fondemens. Mais il fallait encore affaiblir les ennemis du royaume, afin de leur ôter la puissance Il désirait de former une ligue pour abaisser la maison d'Autriche.

et la volonté d'en troubler le repos par leurs intrigues. Dans cette vue, Henri méditait de former une ligue avec les puissances qui appréhendaient de tomber sous la tyrannie de la maison d'Autriche, ou qui pouvaient s'élever en l'abaissant.

Précautions qu'il fallait prendre à cet effet.

Ce dessein demandait de grands préparatifs ; par conséquent beaucoup de temps, et encore plus de prudence. Il n'y aurait eu que du danger à se hâter, avant d'avoir pris toutes ses mesures. Il fallait donc que le royaume, devenu tranquille et florissant, mît le roi en état d'agir avec toutes ses forces, sans craindre de s'épuiser, et que des négociations dirigées par les intérêts de toutes les puissances, l'assurassent de pouvoir régler tous les mouvemens du corps des ligués.

Il désirait de former une république de toutes les puissances de l'Europe.

L'état des choses, en 1598, ne laissait voir que des difficultés dans l'exécution de ce projet. Cependant ce n'était pas là le terme des désirs de Henri. Voulant assurer la tranquillité en Europe, comme dans ses propres états, il ne croyait pas faire assez en abaissant la maison d'Autriche, s'il ne prenait des mesures pour l'agrandissement de toute autre puissance, et il désirait de faire une république de tous les peuples chrétiens de l'Europe.

Au premier coup d'œil, ce désir ne paraissait pas pouvoir devenir un dessein.

Au premier coup d'œil, il paraît chimérique de penser que ce désir puisse jamais devenir un dessein. Comment concilier tant d'intérêts contraires ? Comment étouffer des haines nourries

par plusieurs siècles de guerre? La différence des religions, que le fanatisme armait les unes contre les autres, était seule un obstacle qu'il ne paraissait pas possible de surmonter. Mais, Monseigneur, ne nous hâtons pas de juger. Voyons quelle idée Henri se formait de cette république, les mesures qu'il se proposait pour la former, et par quels degrés il devait en amener à peu près l'exécution.

Il divisait l'Europe en quinze dominations : cinq électives, les états du pape, l'Empire, la Pologne, la Bohême et la Hongrie : six héréditaires, la France, l'Espagne, l'Angleterre, le Danemarck, la Suède et la Lombardie, dont on devait faire un royaume pour la maison de Savoie : et quatre républiques, Venise avec le titre de seigneurie ; une autre qu'il nommait ducale, composée des états de Gênes, de Mantoue, de Parme, de Modène, de Luques, de la Mirandole, de Final, de Monaco, etc. : la confédérée, qui était celle des Suisses, et la provinciale, formée des dix-sept provinces des Pays-Bas.

Il divisait l'Europe en quinze dominations.

Bien convaincu que la puissance ne croît pas à proportion de l'étendue des états, et qu'on s'épuise en voulant conserver des provinces éloignées, toujours difficiles à défendre, Henri renonçait à tous les droits de sa maison sur l'Italie, à toutes conquêtes nouvelles ; et, ne songeant point à reculer les bornes de ses états, il ne voulait

Il renonçait à tout agrandissement.

avoir, dans la république, que l'autorité que les confédérés lui accorderaient à la pluralité des voix. Or il ne craignait pas que ses vues pussent paraître suspectes, car sa franchise et sa probité étaient reconnues.

Il forçait toutes les puissances héréditaires à y renoncer.

Comme les puissances héréditaires sont celles qui peuvent suivre avec plus de facilité des projets d'agrandissement, il était important de les contenir, afin qu'aucune d'elles ne pût s'élever au-dessus des autres. Il devait donc être arrêté qu'on n'ajouterait rien à leurs états, et qu'elles resteraient telles qu'elles étaient. L'exemple de modération que leur donnait Henri, soutenu de l'intérêt commun de toutes les autres puissances, paraissait mettre un frein suffisant à leur avidité.

Il dépouilla la maison d'Autriche, pour former les dominations électives et les républiques.

Mais on projetait de grands changemens, par rapport aux dominations électives, et aux républiques : car, soit pour les former, soit pour les accroître, la maison d'Autriche devait être dépouillée de tout ce qu'elle possédait hors de l'Espagne. Elle devait l'être du royaume de Naples, en faveur du pape ; de la Sicile, destinée aux Vénitiens ; de la Lombardie, dont on faisait un nouveau royaume héréditaire pour les ducs de Savoie ; de la Hongrie et de la Bohême, auxquelles on devait ajouter l'Autriche, la Carinthie, la Croatie, la Carniole, etc., pour en faire deux états puissans ; du Tyrol, de l'Alsace et de la Franche-

Comté, qu'on se proposait de joindre à la république confédérée des Suisses et des dix provinces qu'Alexandre Farnèse avait conservées aux Espagnols dans les Pays-Bas, et qu'on projetait d'unir aux états-généraux.

Ces états électifs et républicains, assez puissans par leur union pour empêcher l'agrandissement des autres, étaient tous de nature à ne pouvoir jamais s'agrandir. Des limites certaines, marquées entre les quinze dominations, paraissaient devoir prévenir tout sujet de guerre; et s'il naissait encore quelques différens, ils devaient être jugés dans des conseils établis à cette fin.

Quant à ce qui regarde le culte, Henri eût voulu que la république chrétienne n'eût professé que la religion catholique. Mais considérant les progrès du luthéranisme et de la prétendue réforme, il les trouvait si bien établis, qu'il ne croyait pas pouvoir tenter de les détruire sans exposer l'état et l'Église même à de grands maux; et il se proposait de chercher quelque tempérament, pour porter ces trois religions principales à se tolérer. Dans les pays où elles formaient trois partis puissans, il voulait qu'elles fussent toutes trois également permises : mais de ceux où il n'y en avait alors qu'une, il excluait absolument les deux autres. Le luthéranisme et le calvinisme, par exemple, n'auraient pu être introduits ni en Espagne ni en Italie.

Ces puissances une fois formées ne pourraient plus rien acquérir.

Il voulait porter les trois religions à se tolérer.

Ces désirs devaient porter Henri à de grandes choses, surtout aidé de Rosny, qu'il faut connaître plus particulièrement.

Vous concevez qu'en 1598, la plupart de ces projets n'étaient encore que des désirs, et c'est ainsi que nous les devons considérer nous-mêmes, tant que Henri n'en pourra pas tenter l'exécution. Nous prévoyons cependant que, s'il ne fait pas tout ce qu'il désire, il fera certainement de grandes choses : car ses désirs le mettent au moins dans le bon chemin. Peu capable de s'égarer dans la route qu'il voulait s'ouvrir, il fut encore assez heureux pour trouver un excellent guide dans Rosny. Il faut que je vous fasse connaître plus particulièrement ce grand ministre : car vous jugeriez mal des projets que je viens d'exposer, si vous ne connaissiez pas également le caractère et l'esprit des deux hommes qui les méditaient ensemble.

Education de Rosny.

Henri, ayant découvert de bonne heure des dispositions dans le jeune Rosny, lui fit abandonner toutes ses études de collège; et, voulant qu'il fût élevé comme lui-même, il chargea Chrétien de l'instruire dans l'histoire et dans les mathématiques. Depuis douze ans jusqu'à seize, Rosny apprit sous ce maître à lire avec réflexion, à faire des extraits de ses lectures, et à contracter toutes les bonnes habitudes de l'âme et de l'esprit. Chrétien a donc eu la gloire de former deux grands hommes. C'est qu'il a eu du mérite lui-même : mais vous conviendrez aussi qu'il a eu du bonheur.

A l'âge de seize ans, Rosny prit le parti des armes; et quoique d'une ancienne famille, alliée même de la maison des Bourbons, il ne servit d'abord qu'en qualité de soldat, apprenant à obéir pour commander un jour. Il faisait alors un journal des choses qu'il observait, il y joignait des réflexions de Henri et de quelques autres personnes instruites; il continuait ses extraits dans les momens qu'il pouvait donner à la lecture, et il se formait insensiblement à la guerre et à toutes les parties du gouvernement.

A seize ans, il prend le parti des armes, et achève lui-même son éducation.

Depuis 1577 jusqu'en 1596, il servit le roi sans recevoir aucune récompense, soit parce que, dans cet intervalle, Henri pouvait peu par lui-même, soit parce qu'il n'osait pas faire pour Rosny tout ce qu'il aurait désiré. Dans la suite, il le fit surintendant des finances, grand voyer particulier de France, voyer de Paris, grand-maître de l'artillerie, gouverneur du Poitou, surintendant des fortifications et bâtimens, gouverneur de Mantes et de Jargeau, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, gouverneur de la Bastille, duc et pair, son principal ministre, et il l'enrichit. Mais pour juger Rosny, il faut moins considérer les places qu'il a remplies, que la manière dont il s'est élevé.

Fortune que Henry lui fait.

Sous les rois Charles VIII, Louis XII, François I^{er}, Henri II, François II, Charles IX, et Henri III, les emplois et les dignités s'acqué-

Sagesse avec laquelle Henri se conduisit à cet égard.

raient par l'intrigue : quelquefois on les accumulait tout à coup sur un homme qui n'avait d'autre titre que trop de complaisance pour les vices du prince ; et un courtisan pouvait aspirer à la plus grande fortune, pourvu qu'il *n'eût ni honneur ni humeur*. A mesure que Henri IV fut plus maître de dispenser les charges de l'état, il se fit une loi de les donner au mérite, qu'il savait discerner. Il n'avança donc Rosny que parce qu'il le connaissait. Il l'éprouvait avant de l'employer ; et quoiqu'il le comblât de confiance et de faveurs, sa confiance et ses faveurs ne furent jamais précipitées. Aussi trouva-t-il toujours en lui un ministre qui remplit toute son attente.

Les mémoires de Rosny, sont rédigés d'après les conversations qu'il avait eues avec le roi.

Nous avons des mémoires de Rosny sur les desseins de Henri. Il les avait rédigés d'après ses conversations avec le roi, et il y avait joint ses propres réflexions. Rien n'est plus sage. Tout est prévu, tout est préparé ; de sorte que des entreprises qui paraissaient chimériques deviennent simples et faciles. Je serais trop long, si je voulais entrer dans des détails ; mais pour vous faire voir dans quel esprit Rosny traitait les affaires de gouvernement, je vais rapporter quelques-unes de ses maximes. Je les choisirai parmi un grand nombre toutes excellentes, que vous trouverez dans ses mémoires.

I.

Quelque habile qu'on soit, on aura difficilement des succès, si on ne rapporte pas toutes ses opérations à un but fixe et déterminé, si on ne sait pas les conduire sans précipitation et par degrés jusqu'au terme qu'on médite, et si on ne sait pas prévoir et saisir le moment d'agir à propos.

Maximes qu'on y trouve.

II.

Il est très-dangereux de juger vaguement de l'avenir; car s'il arrive dans les entreprises des cas inopinés, on pourra bien n'avoir pas la liberté d'agir, ni même le pouvoir de délibérer.

III.

Il faut bien connaître les lieux, les temps, les personnes, les caractères, les esprits; et on doit moins considérer ce que feront les hommes, en supposant qu'ils se conduiront bien, que ce qu'ils feront, en supposant en eux les passions qu'on leur connaît.

IV.

L'ambition conseille mal sur toutes ces choses. Comme elle nous cache les obstacles, elle nous engage témérairement; et il arrive que nous échouons, ou que nous sommes dans l'impuissance de soutenir nos premiers succès. Charles VIII, Louis XII, François I^{er}, Charles-Quint, Phillippe II, en sont des exemples.

V.

Mais trop de circonspection ne conseille pas mieux. Alors on ne voit que les inconvéniens dont on est menacé; on redoute jusqu'aux plus petits; on ne porte pas la vue plus loin; on s'aveugle sur les moyens de les éviter. En un mot, on ne voit que le présent, et on ne se prépare pas des avantages dans l'avenir.

VI.

Lorsqu'on forme des projets, il ne faut donc ni trop se flatter, ni trop désespérer. Le succès en paraît-il assuré, il y faut chercher et trouver des difficultés, afin de n'être pas arrêté par des cas inopinés. Paraît-il incertain, il faut employer toutes les ressources de son esprit, pour aplanir d'avance les obstacles. Car l'homme prudent ne se décourage jamais; et ne laisse jamais rien au hasard, lorsqu'il a le temps de concerter ses démarches.

VII.

L'ignorance, la vanité, la prospérité, la pusillanimité, la paresse, les dissipations, les plaisirs sont les écueils des entreprises. Voilà où vont échouer d'âge en âge ceux qui gouvernent; ils ne songent point à s'instruire par les naufrages des autres : ils se brisent tous au même écueil et par la même imprudence, et nous voyons des débris de toute part. Que leurs fautes soient donc des

leçons pour nous; et que les expériences du passé nous apprennent à nous conduire dans l'avenir. Mais observons surtout la différence des circonstances; car il n'est pas toujours sûr que ce qui a réussi doive réussir encore.

VIII.

L'administration est toujours mauvaise, lorsque les affaires sont examinées tumultuairement, conduites inconsidérément, entreprises sans avoir pourvu à tout.

IX.

Mais de quelque précaution qu'il faille user, pour ne rien précipiter, il est certain que la pire de toutes les résolutions est de n'en prendre aucune. Il est donc quelquefois nécessaire de laisser quelque chose au hasard.

X.

Que vos ennemis ne vous préviennent jamais. Tout le péril est souvent dans le retardement. Quand les conjonctures sont pressantes, ce n'est pas le moment de délibérer; il faut agir, et s'attendre à trouver dans son courage de quoi surmonter les obstacles qu'on n'a pas eu le temps de prévoir.

XI.

Que vos alliés, sans méfiance, comptent toujours sur vous; et que vos ennemis ne puissent pas vous refuser leur estime.

XII.

Soyez donc franc, vrai, sincère. Que vos engagements soient inviolables. Exercez-vous à toutes les vertus; ayez l'ambition d'être aimé et considéré. Que ce sentiment se montre dans vos actions, dans vos discours, dans votre contenance et jusque dans les mouvemens qui vous échappent; car les hommes se hâtent de juger sur l'extérieur : ils se préviennent favorablement ou défavorablement, et les premiers jugemens font souvent la réputation.

XIII.

Ne comptez sur vos alliés que lorsqu'ils ont des intérêts communs avec vous; et jugez de ce qu'ils feront, moins par les choses qu'ils promettent, que par la connaissance de ce qu'ils peuvent.

XIV.

Ne vous engagez donc pas dans une entreprise où vous ne pourriez réussir sans leurs secours, et où ils vous abandonneraient par impuissance.

Henri avait péché contre cette maxime, en déclarant la guerre à l'Espagne; et l'aveu qu'il en faisait ne permet pas de croire qu'il fût capable de retomber dans une pareille faute. Il avait d'ailleurs fait cette démarche comme malgré lui, et pour céder aux conseils de ceux qui l'impor-

tunaient. Mais cela même donna lieu à une nouvelle maxime. C'est :

XV.

Que la raison, la prudence, la capacité et le mérite des personnes doivent seuls présider aux délibérations, et qu'on n'y doit faire entrer pour rien la faveur, la haine, l'envie, la complaisance et l'importunité.

XVI.

Aimez les intérêts de vos alliés comme les vôtres; et par conséquent, avant de contracter des alliances, voyez quelles sont les puissances dont vous pouvez embrasser les intérêts sans vous nuire à vous-même; ou, si vous devez faire des sacrifices, considérez si vous y trouverez des avantages qui vous dédommagent suffisamment.

XVII.

Étudiez donc les états de vos voisins; connaissez-en le gouvernement, la situation, les forces, les richesses, la faiblesse, les intrigues, les factions, les vues, le caractère de ceux qui ont le plus d'influence, leur esprit, leurs talens, leurs desseins, leurs jalousies, etc. Sachez comment on y délibère, comment on prend des résolutions, comment on est capable de les soutenir. D'après cela vous choisirez vos alliés, et vous saurez de quelle manière vous pouvez négocier avec eux.

XVIII.

Mais si vous voulez donner du prix à votre alliance, il faut valoir par vous-même; et il faut savoir ce que vous pouvez tout seul, si vous voulez juger de ce que vous pourrez avec le secours de vos alliés.

XIX.

Étudiez donc vos provinces. Voyez à quoi elles sont propres par le sol, par la situation, par l'industrie des habitans. Connaissez le caractère de vos sujets, leurs mœurs, leurs vertus, leurs vices. Démêlez les particuliers qui se distinguent dans les différentes classes. Punissez, récompensez. Employez, après avoir éprouvé. Encouragez les talens, le mérite, la naissance; distribuez les emplois avec discernement. Faites le cens de votre peuple.

XX.

Pour avoir observé une fois, on ne peut pas se flatter d'avoir tout vu. Tout change d'ailleurs; et, quand on supposerait que rien n'eût échappé, il faudrait, par conséquent, observer encore. Quelque sage que soit le plan que vous vous serez fait, il sera dangereux de s'obstiner à le suivre, lorsque les circonstances ne seront plus entièrement les mêmes. Changez-le donc, ou modifiez-le, à mesure que vous observerez des change-

mens; dussiez-vous abandonner tous vos anciens projets, pour en former de nouveaux.

XXI.

Ne changez cependant qu'avec raison. Ne passez pas légèrement de dessein en dessein. Souvent ce qui paraît difficile, et qu'on abandonne, devient facile avec le temps; et on se trouve des ressources qu'on n'avait pas prévues.

XXII.

C'est surtout l'état mobile des choses qu'il faut étudier, afin de n'être jamais surpris lorsque les changemens surviennent: alors, soit que le temps amène des avantages ou des abus, vous pourrez recueillir les uns et remédier aux autres.

XXIII.

Il est beau de se faire le plan le plus parfait, pourvu qu'on mette une différence, comme Henri, entre les désirs et les desseins. Désirez donc le plus grand bien; mais ne tentez que ce que vous pouvez exécuter. Car plus les entreprises sont grandes, plus il est honteux de s'y être engagé inconsidérément. En se compromettant de la sorte on ruine sa réputation; on perd par conséquent de son autorité, et il arrive qu'on trouve, jusque dans les plus petits projets, des difficultés qu'on ne peut vaincre.

XXIV.

Quand la corruption est parvenue à un certain point, la vie d'un homme, quelque habile qu'il soit, ne suffit pas pour corriger tous les abus. Considérez donc ce que vous pouvez; faites-le, et mettez vos successeurs en état de faire davantage.

XXV.

Le gouvernement est bon, lorsqu'il n'y a point d'hommes ni de champs inutiles : il est moins bon, à proportion qu'il y a plus d'hommes désœuvrés, et de champs incultes.

Ces maximes font connaître comment Henri se proposait d'arriver à son but.

Ces maximes, Monseigneur, ne sont pas dans les mémoires de Rosny avec les mêmes expressions ni avec le même ordre; mais l'esprit s'y trouve, et il se trouve encore dans sa conduite et dans celle de Henri. Vous pouvez juger par-là qu'ils ont prévu l'un et l'autre les difficultés que nous pourrions faire contre les grands projets de Henri; et que ce n'est pas sans fondement, qu'ils ont eu quelque espérance de réussir. Connaissant donc le but auquel ils ont rapporté toutes leurs opérations, il ne le faut pas perdre de vue, si vous voulez bien juger des dernières années de ce règne. C'est une chose qui mérite d'être observée, qu'un plan d'administration bien fait et bien suivi : les exemples n'en sont pas communs dans l'histoire.

Conversation

Il n'y a qu'un défaut dans nos desseins, disait

le roi, en causant sur ce sujet avec Rosny, et je perds courage quand j'y pense. C'est que je ne sais pas quel sera mon successeur. Je crains qu'au lieu de m'imiter, il ne ruine tout ce que j'aurai fait. Je vois déjà les prétentions des princes du sang, et les factions qui renaissent. Des enfans m'ôteraient toutes ces craintes. Je pourrais former des élèves dignes du trône : je m'en flatterais au moins. Mais je n'en ai point, et j'ai une femme qui ne m'en donnera pas. Il est vrai que mon mariage est nul : il sera bientôt déclaré tel. Cependant je ne serai guère plus avancé : car je tomberai dans l'embarras d'avoir à choisir une autre femme. Si j'en prends une qui ne soit pas féconde, je me serai marié inutilement, et si elle n'est pas aimable, je me serai marié pour mon malheur. Je voudrais sept choses dans une femme : de la beauté, de la chasteté, de la complaisance, de l'esprit, de la fécondité, de la naissance et de grands états. Mais, mon ami, je crois que cette femme n'est pas encore née : voyons ce qui peut me convenir, parcourons ensemble toute l'Europe, ou plutôt je vais la parcourir tout seul, car j'y ai plus pensé que vous. Il parcourut donc, et le résultat fut que sa femme n'était pas encore née.

Sire, répondit Rosny, tout ce que je puis conclure de vos discours, c'est que vous ne trouvez point de femme, et que cependant vous voulez vous marier : deux choses assez difficiles à con-

de Henri avec
Rosny, sur le
choix de sa fem-
me.

cilier. Mais, puisque parmi ce que vous connaissez, vous ne trouvez rien qui vous puisse convenir, je vous conseillerais de faire publier que toutes les jolies filles de votre royaume eussent à se rendre à Paris. Vous mettriez à part celles dont la figure vous plairait davantage. Vous les confieriez à des femmes prudentes, qui observeraient leur humeur, leur caractère, leur esprit ; et sur leur rapport vous en choisiriez une. Car pour moi je ne vois pas qu'il soit bien nécessaire que votre femme ait de la naissance et des états ; et je crois que vous devez être content, si elle est belle, aimable et féconde.

Or, dit le roi, puisque vous ne demandez que ces trois conditions, laissons votre assemblée de filles, qui me fait rire, et qui en ferait rire d'autres. J'ai trouvé ce qu'il me faut. Je connais une personne belle, aimable et féconde ; et vous la connaissez aussi. *Il faut que je ne la connaisse pas aussi bien que votre majesté ; car je ne la devine pas.* Rosny soupçonnait bien cependant que c'était Gabrielle. Vous la devineriez, si vous vouliez, reprit Henri ; et vous faites l'imbécile, parce que vous voulez que je la nomme. Hé bien ! c'est ma maîtresse. Ce n'est pas que je pense à l'épouser, mais je voudrais savoir ce que vous en diriez. *Je dirais, Sire, que vous auriez peu d'égard à ce que vous devez à votre personne et à votre état.* Mais encore, quels sont les inconvéniens qui sui-

vraient ce mariage ? car je veux que vous me parliez librement, puisque je vous ai choisi pour me dire mes vérités.

Outre que vous vous exposeriez à être blâmé de tout le monde, répondit Rosny, et à vous repentir vous-même, lorsque l'illusion dissipée vous laisserait voir votre honte, je ne vois pas comment vous régleriez les droits de vos enfans. Le premier, quoique né dans un double adultère, pensera devoir être votre successeur, parce qu'il est l'aîné. Le second, qui va naître dans un simple adultère, se croira plus légitime, et voudra se placer lui-même sur le trône. Cependant l'un et l'autre seront traités de bâtards par les enfans qui naîtront après votre mariage. Or je n'imagine pas comment vous préviendrez les troubles que produiront de pareilles prétentions; et je vous y laisserai penser, avant de vous en dire davantage. Ce ne sera pas trop mal fait, repartit le roi; car vous en avez assez dit pour la première fois. Je vous promets de ne point faire part de notre conversation à ma maîtresse, de peur de vous mettre mal avec elle. Quoiqu'elle vous aime et vous estime encore davantage, elle a toujours quelque scrupule sur le traitement que vous me conseilleriez de faire à ses enfans. Elle me dit quelquefois que vous préférez mes états et ma gloire, à mes plaisirs et à ma personne même : en quoi elle a raison et vous aussi.

Si cette conversation laisse entrevoir dans Henri des faiblesses qui contribuèrent à ses malheurs, et qui par conséquent doivent être mises sous vos yeux, elle fait respecter en lui l'amour qu'il montre pour la vérité. Il remporte au moins une sorte de victoire sur ses passions, puisqu'il permet à un ministre fidèle de les combattre, et qu'il l'en chérit davantage.

Il fait une promesse de mariage à Henriette d'Entragues, et il épouse Marie de Médicis.

1599.

Cependant Gabrielle parlait et se conduisait, comme si elle eût été assurée d'être bientôt reine, lorsque sa mort dissipa les appréhensions de ceux qui s'intéressaient véritablement au roi. Henri eut à peine recouvré sa liberté, qu'il s'engagea de nouveau; et Henriette d'Entragues, dont il devint amoureux, lui arracha une promesse de mariage. Honteux de montrer cette nouvelle faiblesse à Rosny, il ne put jamais prendre sur lui de la cacher à un homme vrai, dont les conseils lui étaient nécessaires. Il la lui montra donc avec une sorte de confusion, et Rosny lui parla avec franchise. Sur ces entrefaites, son mariage avec Margueritte de Valois ayant été déclaré nul, il épousa Marie de Médicis. Nous n'aurons que trop occasion de parler de cette femme et de cette maîtresse, et Henri nous prouvera que, plus on a de passion pour ce sexe dangereux, moins on est heureux dans le choix. Passons aux affaires d'état.

1600.

Il voulait ac-

Il est impossible à un prince d'exécuter de

grandes choses, lorsqu'il doit plusieurs fois ses revenus, et que ses sujets sont accablés sous le faix des impôts. Alors l'agriculture est à peine cultivée, le commerce languit, l'industrie est éteinte; et le prince est d'autant plus impuissant, que ses peuples sont plus misérables. Il faut donc commencer par acquitter les dettes de l'état, et par soulager les peuples.

quitter les dettes de l'état, et soulager les peuples.

Les dettes avaient plusieurs causes. Henri en avait lui-même contracté avec les puissances étrangères, qui lui avaient donné des secours; et avec les principaux chefs de la Ligue, qu'il avait achetés chèrement. Ses prédécesseurs en avaient fait de plus grandes à force de profusions; et le désordre des finances avait mis au pillage les revenus de la couronne et les biens des sujets. Comme cette dernière cause est celle qui fait principalement la misère des peuples, et par conséquent la misère des souverains, il est nécessaire de vous en donner quelque idée.

Les dettes de l'état avaient plusieurs causes.

Il y a quatre choses à considérer dans les finances. 1^o Jusqu'où le peuple peut contribuer aux besoins de l'état; car il ne doit pas payer au delà de ses facultés. 2^o Quelles sortes d'impositions on doit préférer : doit-on les mettre sur les terres, sur les personnes, sur l'industrie, sur les consommations, etc.? car le choix n'est pas indifférent. 3^o Comment la levée des impôts doit se faire, afin que la perception soit la moins dispendieuse;

Quatre choses à considérer dans les finances.

car ce que la perception coûte de trop n'enrichit pas le souverain, et cependant les sujets se ruinent. 4° L'usage qu'on doit faire des sommes qui restent, les frais de perception ayant été prélevés : car, si on les dépense sans économie, elles ne suffiront pas aux besoins de l'état, et il faudra charger encore les peuples.

Et auxquelles les prédécesseurs de Henri n'avaient pas pensé.

Voilà quatre choses auxquelles on n'avait eu aucun égard sous les prédécesseurs de Henri IV. Les peuples payaient plus qu'ils ne pouvaient ; on les surchargeait indifféremment de toutes sortes d'impositions, sans considérer combien elles étaient onéreuses. La perception des deniers était très-dispendieuse ; et les revenus de l'état étaient dissipés.

Premier revenu des rois de France.

Pendant long-temps les rois de France ont été bornés au seul revenu de leur domaine, qui consistait en fonds de terre et en droits seigneuriaux. Seulement dans des cas extraordinaires, la nation leur accordait des subsides, et leur permettait pour un temps limité de lever un certain impôt sur les denrées et marchandises, sur les fonds de terre, ou sur les feux, etc.

La taille était devenue perpétuelle sous Charles VII ; depuis elle avait augmenté d'un royaume à l'autre, les impositions s'étaient multipliées, et les rois n'en étaient pas plus riches.

Charles VII, qui imposa le premier la taille, la rendit perpétuelle après avoir chassé les Anglais, c'est-à-dire lorsque la paix rendait cet impôt moins nécessaire, et qu'on devait s'attendre à le voir supprimé. Cependant il ne trouva point d'opposition dans le peuple, que la taille chargeait

peu; en effet elle ne produisait alors que dix-huit cent mille livres. Mais Louis XI la porta jusqu'à quatre millions sept cent quarante mille livres; Charles VIII à cinq millions huit cent trente mille; Louis XII à sept millions six cent cinquante mille; et François I^{er} à quinze millions sept cent trente mille. Ce que ce dernier roi fit de plus mal, remarque Rosny, qui désapprouvait cet impôt, c'est qu'il donna l'exemple à ses successeurs de charger les peuples, sans alléguer d'autre raison que *tel est notre bon plaisir*. En effet depuis on a toujours augmenté les anciennes impositions, et on en a imaginé de nouvelles. Vous croiriez peut-être que les revenus nets de la couronne s'en sont accrus. Il est cependant certain qu'ils ont été en diminuant d'un règne à l'autre, depuis François I^{er} jusqu'à Henri III inclusive-ment. C'est que, *plus les potentats s'arrogent d'autorité, et entreprennent de faire des levées tortionnaires sur leurs sujets, plus ont-ils de désirs déréglés, et par conséquent s'engagent à des dépenses excessives*, ruineuses pour eux, comme pour leurs sujets. C'est une observation que Rosny faisait faire à Henri.

Il y a deux sortes de tailles, en France : l'une réelle, l'autre personnelle. La première se lève dans les généralités dont on a fait le cadastre; et chacun sait ce qu'il doit, parce que les fonds de terre paient au prorata les uns des autres. Il n'en

Deux sortes de tailles, dont l'une est une source d'injustices.

est pas de même dans les généralités où il n'y a point de cadastre : rien n'y est réglé, et ceux qui sont chargés de la perception taxent arbitrairement chaque particulier. C'est pourquoi cette taille se nomme personnelle. Si vous considérez combien cet impôt doit occasioner d'injustices, de fraudes et de vexations, vous comprendrez pourquoi un des désirs de Henri était de le supprimer entièrement.

Abus dans les impôts.

Outre les tailles, il y avait encore d'autres impôts, nommés aides, gabelle, entrées, etc. Plusieurs gouverneurs et plusieurs grands en levaient eux-mêmes à leur profit. Quelquefois ils le faisaient de leur propre autorité, d'autres fois en vertu des édits qu'ils avaient surpris par intrigue. Il ne dépendit pas d'eux que cet abus ne subsistât sous l'administration de Rosny. Le comte de Soissons tenta d'obtenir du roi une imposition de quinze sous sur chaque ballot de toile qui entrait dans le royaume, ou qui en sortait; disant qu'il n'en tirerait que dix mille écus, quoique Rosny pensât qu'elle en produirait près de trois cent mille. Dans le même temps, des courtisans sollicitaient pour obtenir plus de vingt autres édits, tous à charge au peuple. Rosny allait sortir pour faire des remontrances sur de pareilles vexations, lorsqu'il vit arriver chez lui mademoiselle d'Enragues, alors marquise de Verneuil, qui était du nombre des intéressés. Comme il ne

lui cacha point son dessein : En vérité, lui dit-elle, le roi serait bien bon, s'il mécontentait tant de gens de qualité pour satisfaire vos fantaisies ! Et à qui, ajouta-t-elle, voudriez-vous que le roi fit du bien, si ce n'est à ses parens, à ses courtisans et à ses maîtresses ? Madame, vous auriez raison, répondit Rosny, si le roi prenait cet argent dans sa bourse ; mais il n'y a nulle apparence qu'il veuille le prendre dans celle des marchands, des artisans, des laboureurs et des pasteurs. Ces gens-là, qui le font vivre et nous tous, ont assez d'un seul maître, et n'ont pas besoin de tant de courtisans, de princes et de maîtresses.

Il y avait bien d'autres abus dans les impositions. Nous nous bornerons pour le présent au peu que je viens de dire, parce que nous pourrions traiter quelque jour cette matière. Passons aux abus qui se commettaient dans la levée des impôts.

Quand on n'y emploierait que des personnes fidèles, le trop grand nombre est un abus, parce qu'il multiplie les frais sans nécessité ; mais cette supposition n'est pas dans la nature. Il est au contraire certain que, plus il y aura de gens de finance, plus il y aura d'hommes avides de s'enrichir. Ils s'enhardiront dans les malversations par l'impuissance où sera le gouvernement de veiller sur un si grand nombre ; et l'exemple entraînera même peu à peu ceux qui se seraient

Abus dans la
levée des im-
pôts.

contentés d'un gain légitime. Chacun fera ce qu'il verra faire. L'usage de piller deviendra insensiblement un droit, parce qu'on raisonnera sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, et l'honnête homme ne passera que pour une dupe.

Les fermes, par exemple, ne rapportaient pas au roi la moitié de ce qu'elles coûtaient au peuple. Il y en avait plusieurs raisons : la première, c'est que les fermiers, au lieu de percevoir par eux-mêmes les impôts, les affermaient à un grand nombre de sous-fermiers, qui gagnaient sur eux, comme ils gagnaient eux-mêmes sur le prince ; la seconde, c'est que les fermes étaient toujours adjudgées à la compagnie qui donnait le plus aux courtisans, et par conséquent le moins au roi. Les grands, ceux-mêmes qui entraient au conseil, étaient intéressés dans les fermes ; ils en partageaient les profits ; tous étaient financiers ? La troisième, qui est une conséquence de la seconde, c'est que les fermiers du roi pouvaient commettre impunément toutes sortes de vexations, toujours sûrs de trouver des protecteurs, et d'avoir pour eux le conseil des finances. Ils obtenaient même des édits pour s'autoriser à commettre impunément des extorsions. Enfin ils étaient obligés d'entretenir des milliers d'hommes aux portes des villes, afin qu'on ne fraudât pas leurs droits, et un plus grand nombre dans les campagnes, afin d'empêcher la contrebande.

Alors il n'y avait point d'emploi dans les finances qui ne pût enrichir celui qui l'obtenait. Chacun en briguaît; le courtisan faisait un trafic de son crédit; il ne s'en cachait seulement pas; et cela s'appelait faire des affaires.

Rosny ayant fait défense aux sous-fermiers de payer aux fermiers, leur ordonna de lui communiquer les sous-baux, et d'en faire voiturer le montant au trésor de l'épargne. Par ce moyen il connut le produit des fermes, les profits des fermiers et ceux des courtisans. Il mit ensuite les fermes à l'enchère, et elles furent presque doublées.

Il nous reste à considérer les abus dans la dernière partie des finances, c'est-à-dire dans l'usage des revenus de l'état.

Non-seulement les rois avaient aliéné presque tout leur domaine, ils avaient encore engagé une partie des tailles, aides, gabelles et autres impositions. C'étaient les grands du royaume, et des princes étrangers, qui jouissaient de ces revenus. Chacun d'eux affermaît sa partie à des compagnies différentes; ce qui multipliait les régisseurs et les vexations.

Les dettes de cette espèce que l'état avait contractées montaient à cent cinquante millions, et en y joignant les autres, il devait deux cent quatre-vingt-seize millions six cent vingt mille deux cent cinquante-deux livres. Cependant les

Avant Henri IV, la dissipation des revenus était l'effet de plusieurs abus, et en produisait d'autres.

revenus de Henri en 1585, n'étaient que de vingt-trois à vingt-quatre millions. Cet exposé fait voir combien les deniers publics avaient été mal administrés.

Il est vrai que les besoins de l'état avaient mis dans la nécessité de contracter des dettes : il est vrai aussi que la plus grande partie provenait du peu d'économie des prédécesseurs de Henri, de la prodigalité surtout du dernier roi, des malversations du surintendant François d'O, et, après lui, de celles du conseil des finances. Les choses étaient au point que l'état devait beaucoup plus qu'il n'avait emprunté. Car, parmi les créanciers, les uns n'avaient prêté qu'une partie de la somme qu'ils prétendaient leur être due ; et d'autres n'avaient rien prêté. Chacun, profitant de la licence des temps, se portait pour créancier sur de faux titres ou sur les plus légers. S'il était rejeté, il vendait sa créance à vil prix à un membre du conseil, ou à un seigneur accredité ; et dès lors la dette était reconnue, et l'état payait.

Il était d'autant plus difficile de remonter à la source de ces abus, et de remédier à tous, que le conseil s'était appliqué à mettre beaucoup de confusion dans les finances. C'était un vrai chaos. On ne voyait point le rapport de la dépense à la recette. Les revenus paraissaient toujours engagés d'avance ; et, pour le courant d'une année, on anticipait sur une autre ou sur plusieurs. Par ce

moyen les auteurs de ce désordre détournaient à leur profit une partie des deniers publics, et il fallait continuellement faire de nouveaux emprunts.

La misère publique, qui croissait avec ce désordre, devenait un Pérou pour les gens de finance. Il est certain que le peuple, appauvri par les guerres et par les impôts, était souvent dans l'impuissance de payer entièrement la taille. Il y avait donc des non-valeurs inévitables. Mais, sous ce prétexte les receveurs, chargés de lever cette imposition faisaient passer pour non-valeur des sommes qu'ils ne recevaient pas dans le temps, et dont ils se faisaient payer ensuite à leur profit. En 1598, il était dû vingt millions d'arrérages sur les tailles de 1594, 1595, 1596. Le roi en fit une remise entière à ses sujets. Par cette générosité, il leur donna beaucoup plus de vingt millions; car il les délivra des frais qu'on n'aurait pas manqué de leur faire pour les forcer à payer.

Pour corriger les abus que je viens d'exposer, et beaucoup d'autres dont je ne parle pas, le plan de Rosny fut, 1^o de faire une recherche exacte de tous les revenus du royaume; d'en découvrir l'origine et la nature, les frais qu'il en coûte pour la perception, la charge dont ils sont au peuple, l'utilité dont ils sont à l'état, et de faire ensuite des réglemens en conséquence.

Plan de Rosny
pour remédier à
ces abus.

2° De faire un état bien circonstancié des domaines aliénés, des revenus engagés, des rentes constituées sur les tailles, gabelles, aides, etc., des gages et droits affectés aux offices de toute espèce, en un mot, de toutes les dettes, pour connaître ce qu'il convenait de régler, de diminuer ou d'acquitter peu à peu suivant les circonstances.

3° Enfin de faire un dénombrement de tous les officiers employés dans la maison du roi, dans le militaire, dans l'administration de la justice, dans la police et dans les finances; en remarquant ceux qui sont nécessaires, et ceux qu'on peut retrancher comme inutiles. Ce dernier objet n'était pas un des moins importans : car depuis François I^{er}, les rois, pour trouver promptement des fonds, avaient créé et vendu un grand nombre d'offices. La justice, la police et les finances n'en étaient pas mieux administrées; au contraire. Cependant tous ces nouveaux officiers étaient à charge à l'état, par les gages qu'on leur payait, par les droits qu'ils exigeaient en exerçant leurs offices, enfin par les exemptions dont ils jouissaient, et dont le faix retombait sur le peuple.

Difficultés
dans l'exécution
de son plan.

Pour exécuter ce plan, Rosny fut obligé de voir presque tout par lui-même, trouvant trop peu d'intelligence ou trop peu de probité dans ceux qu'il pouvait employer. Engagé dans un tra-

vail immense, il avait encore à vaincre les difficultés que faisaient naître ceux qui s'intéressaient aux désordres. Les princes, les ministres, les courtisans, les financiers, les gens de robe, toutes les sangsues du peuple s'élevaient contre son administration. Il fallait qu'il fût sourd à tous ces cris : il fallait que Henri le fût lui-même. Si le roi eût molli, Rosny n'eût fait que de vains efforts.

Dans ses mémoires, que les hommes d'état ne sauraient trop étudier, vous verrez les opérations qu'il a faites d'année en année. Vous en trouverez un exposé plus abrégé dans les *Recherches et considérations sur les finances de France*. C'est l'ouvrage d'un homme connu par plusieurs autres, et qui me paraît fort instruit dans ces matières. Pour moi, je me bornerai à vous faire voir quel a été le fruit des travaux de Rosny dans le cours de près de quinze ans, c'est-à-dire depuis 1595, qu'il fut chargé des finances, jusqu'en 1610.

On voit dans ses mémoires les opérations qu'il a faites d'année en année.

On est étonné des ressources qu'il se procura, en rétablissant l'ordre : jugez-en par les effets. Il employa douze millions pour remplir les arsenaux de munitions, d'artillerie et d'armes de toute espèce; cinq et davantage, pour les fortifications des places frontières; autant pour les ponts, chemins, chaussées, rivières, etc.; six en bâtimens et en églises; deux en meubles, et six en

Effet de l'ordre rétabli dans les finances.

divers dons faits par le roi. Cependant il diminua les tailles de cinq millions, réduisit plusieurs autres impôts à la moitié, augmenta les revenus de la couronne de quatre millions, acquitta des dettes pour cent, racheta des domaines aliénés pour trente-cinq, et il se trouva dans les coffres du roi, soit en réalité, soit en crédit, quarante et un millions soixante-quatre mille livres.

Puisque Rosny, en corrigeant les abus, soulageait les peuples, payait les dettes, fournissait à plusieurs dépenses extraordinaires, augmentait les revenus de la couronne, et amassait encore plus de quarante millions, vous pouvez juger combien les deniers publics avaient été dissipés auparavant, et combien ils le seront toutes les fois qu'on les abandonnera aux courtisans qui font des affaires. Mais c'en est assez sur ce sujet.

Le traité de Vervins ayant assuré la paix, on fit une réforme des troupes. Elle ne fut pas aussi considérable que l'économie de Rosny l'eût désiré, parce que les militaires, qu'on avait besoin de ménager, voulant tous avoir des places et des gouvernemens, on fut obligé, par égard pour eux, de conserver bien des garnisons inutiles.

Sentimens du
roi dans une ma-
ladie qui faisait
craindre pour sa
vie.

Vers ce temps, le roi étant tombé dangereusement malade, disait souvent à Rosny : *Mon ami, je n'apprehende nullement la mort : vous le savez mieux que personne, m'ayant vu en tant de périls, dont je me fusse bien pu exempter. Mais je*

ne nierai pas que je n'aie regret de sortir de cette vie, sans avoir remis le royaume dans la splendeur que je m'étais proposée, et sans avoir témoigné à mes peuples, en les gouvernant bien et soulageant de tant de subsides, que je les aimais comme mes propres enfans.

L'ambition aveugle souvent les princes sur leurs vrais intérêts. Au lieu de désirer la paix pour faire fleurir leurs états, ils ne la font d'ordinaire que forcés. En la signant, ils méditent une nouvelle guerre; et s'ils ont inséré dans le traité quelque article qui puisse un jour leur en fournir le prétexte, ils s'applaudissent. Depuis que cette politique règne en Europe, les différentes puissances n'ont travaillé qu'à s'épuiser réciproquement : toutes ont fait des pertes, et elles ne se sont pas dédommagées par les avantages alternatifs qu'elles ont eus les unes sur les autres. Car en acquérant une nouvelle province, on ne recouvre pas les anciennes, qui sont véritablement perdues, si elles sont dépeuplées par la guerre, et par la misère qui la suit, et qui dure. Le traité de Vervins ne permit pas une longue paix.

Pendant les troubles de la Ligue, le duc de Savoie s'était emparé du marquisat de Saluces. Il eût été facile aux députés du roi à Vervins d'obtenir la restitution de ce marquisat : mais ils n'insistèrent pas, soit par négligence, soit par

Les politiques d'Europe insèrent dans les traités de pacification, des articles qui laissent subsister des prétextes de guerre.

Le traité de Vervins avait été fait dans cet esprit.

des motifs qu'il serait plus odieux de leur imputer, et dont on les a cependant soupçonnés, parce qu'ils avaient été ligueurs eux-mêmes, et attachés à la maison de Savoie. Cet article fut remis par le traité à l'arbitrage du pape.

Le duc de Savoie négocie pour ne pas rendre le marquisat de Saluces.

L'entremise du pape ayant été inutile, le duc de Savoie, qui se voyait pressé, vint en France, sous prétexte de traiter lui-même avec le roi, et, dans le vrai, pour gagner du temps et pour intriguer : car il y avait encore des ligueurs à la cour, quoiqu'il n'y eût plus de Ligue. Il paraît qu'il mit plusieurs personnes dans ses intérêts, et que dès lors il débaucha le maréchal de Biron. Cependant il fut obligé de promettre qu'il restituerait dans trois mois le marquisat de Saluces, ou qu'il donnerait en échange la Bresse et quelques autres terres.

Henri lui fait la guerre, quoique toute sa cour, Rosny excepté, s'opposât à cette entreprise.

1600.

Les trois mois étant expirés, le duc de Savoie prit de nouveaux délais, pour manquer encore à sa parole, et le roi lui déclara la guerre. Rosny, qui avait tout préparé, pressait, et ne voulait point perdre de temps : cependant toute la cour, pleine d'intrigans, s'opposait à cette entreprise. Les uns étaient vendus au duc de Savoie et à l'Espagne : d'autres craignaient de nouveaux succès, qui devaient rendre l'autorité du roi plus absolue : quelques - uns étaient jaloux de Rosny, qui, comme grand - maître de l'artillerie, aurait la principale conduite de cette guerre, parce qu'il

était très - vraisemblable que tout s'y passerait en sièges : un grand nombre enfin voulait la paix , parce qu'ils préféreraient les plaisirs aux fatigues. Tout le monde chercha donc à dissuader le roi. La marquise de Verneuil fit encore plus d'instances que les autres : Henri n'écouta que Rosny, et marcha.

On était au mois d'août. Il importait au duc de Savoie de gagner l'hiver, afin que l'Espagne, dont les résolutions sont toujours lentes, eût le temps de lui envoyer des secours. Le retardement était au contraire ce qui pouvait nuire le plus à la France : et il valait mieux alors attaquer avec quatre mille hommes, que l'année suivante avec trente mille.

Il importait au duc de Savoie de temporiser et à Henri de hâter.

Rosny fut obligé de revenir de Lyon à Paris, pour faire de nouveaux fonds, et pour hâter l'artillerie. Mais le roi continua sa marche, malgré les artifices dont on usa pour le retarder. Il donna une partie de ses troupes au maréchal de Biron , qu'il envoya dans la Bresse. Avec l'autre, il entra dans la Savoie. Chambéry lui ouvrit ses portes ; et Lesdiguières et Créqui soumirent toute cette province, à la réserve du château de Montmélian, de Charbonnière et du fort de Sainte - Catherine. La Bresse ne fit pas plus de résistance.

Conquête dans la Savoie.

Alors le duc de Savoie redoubla les négociations , ou plutôt les intrigues. Il offrit l'échange ou la restitution : tout parut d'accord : les otages

Le duc de Savoie intrigue pour retarder Henri.

furent envoyés de part et d'autre ; et le roi dépêcha courrier sur courrier, pour avertir Rosny de suspendre. *Sire*, lui répondit Rosny, *je supplie votre majesté de m'excuser, si je n'obéis pas à ses ordres : car je sais, à n'en pouvoir douter, que M. de Savoie ne veut que vous tromper, à quoi beaucoup de ceux qui sont auprès de vous ne lui nuisent pas.* En effet peu de jours après il reçut cette lettre du roi : *Mon ami, vous avez bien deviné : car M. de Savoie se moque de nous. Partant, venez en diligence, et n'oubliez rien de ce qui est nécessaire pour lui faire sentir sa perfidie. Adieu.*

Prise de Mont-
mélian.

Quand Rosny fut arrivé, on agita dans le conseil si on ferait le siège de Montmélian et des autres forts. C'était le sentiment de Rosny, de Lesdiguières et de Créqui, qui les connaissaient bien. Tous les autres s'y opposèrent, assurant que la saison était trop avancée, et qu'il ne serait pas possible de s'en rendre maître avant l'hiver. Je vois bien qu'on veut en effet gagner l'hiver, répondit Rosny : mais je les aurai plus tôt pris que je ne vous aurais accordés. Voilà le plan de Montmélian, voilà par où et comment je veux l'attaquer : disputez là - dessus : je vais tout disposer pour le siège. Le roi le laissa faire, et tout réussit, malgré la résistance des fortifications, des garnisons et du conseil.

La paix se fait.

Le duc de Savoie fut forcé de penser sérieuse-

ment à la paix; et la médiation du pape ayant été acceptée, les députés se rendirent à Lyon, où ils traitèrent avec le légat. La négociation traîna : elle se rompit même au moment qu'on paraissait d'accord. Enfin Rosny la reprit lui-même, conclut le traité, et la paix se fit par un échange qu'on jugea avantageux à la France et au duc de Savoie. Elle fut signée au mois de janvier. Les traverses qu'essuie ce ministre en toute occasion vous font voir combien les meilleurs sujets ont de peine à bien servir les meilleurs rois. Jugez donc à quoi sont exposés les peuples, quand un prince faible n'est entouré que de courtisans sans mérite et sans vertus.

1601.

Sans être profond en politique, on peut, avec un peu de géographie, juger si deux puissances sont faites pour être amies ou ennemies. Il est, par exemple, bien évident, qu'indépendamment des guerres qui avaient semé la méfiance et la haine entre la France et l'Espagne, ces deux puissances, par la seule position de leurs états, ne pouvaient contracter d'alliance solide. Autant l'une ambitionnait de subjuguier les Provinces-Unies, autant il importait à l'autre d'en défendre la liberté. Réciproquement suspects par des intérêts aussi contraires, elles auraient donc vainement tenté de s'unir : jamais elles n'auraient agi de concert, parce que chacune aurait toujours craint l'agrandissement de son allié. C'était le sen-

L'Espagne et la France ne peuvent être amies.

timent de Rosny. Mais Villeroi et Silléri ne cessaient de le combattre, trop prévenus peut-être pour l'Espagne, dont ils n'avaient que trop approuvé l'alliance dans les temps de la Ligue. De ce que ces deux couronnes ont été ennemies, disaient-ils, ce n'est pas une raison pour qu'elles le soient encore. Qu'elles unissent leurs forces, elles donneront la loi à l'Europe. Il est donc de leur intérêt de les unir.

Les Espagnols
intriguaient
pour soulever
les grands du
Royaume.

Cependant depuis que Villeroi et Silléri répétaient ce mauvais raisonnement, qui n'était pas fait pour tromper Henri, les Espagnols n'avaient cessé d'agir sourdement, pour soulever les grands du royaume. C'est qu'en effet de ce qu'ils avaient été ennemis de la France, c'était une raison pour qu'ils le fussent encore. On découvrit leurs intrigues avec le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, le comte d'Auvergne, le prince de Joinville, etc. Ils firent l'impossible pour empêcher la conclusion du traité avec le duc de Savoie; et, n'ayant pas réussi, ils formèrent sur Marseille une entreprise, dont ils n'eurent que la honte. Henri dissimula : mais je jure, disait-il, que si j'ai une fois rétabli l'ordre dans mon royaume, je leur ferai une guerre si terrible, qu'ils se repentiront de m'avoir mis les armes à la main.

1601.

Dans un voyage en Picardie, Henri apprend qu'Elisabeth a les mêmes des-

Le roi, veillant à tout par lui-même, voulut visiter sa frontière de Picardie : car il était surtout important de n'avoir rien à craindre de ce

côté. Lorsqu'il était à Calais, Élisabeth se rendit à Douvres. Tous deux auraient fort désiré de se voir ; et ils ne purent, par les difficultés que les ministres, de part et d'autre, trouvèrent dans le cérémonial. Ils se visitèrent par leurs ambassadeurs.

seins que lui,
pour abaisser la
maison d'Au-
triche.

Rosny passa sans titre en Angleterre , comme par curiosité. Son voyage cependant avait un motif secret. Il s'agissait d'avoir des éclaircissemens sur une lettre, dans laquelle Élisabeth parlait de quelque grand dessein , qu'elle ne pouvait communiquer qu'au roi. Cette reine ne cacha pas à Rosny qu'elle voulait parler d'une ligue contre la maison d'Autriche, comme elle en avait déjà fait quelque ouverture en 1598 , et elle lui demanda si les affaires du roi lui permettaient de s'engager dans une pareille entreprise. Rosny lui répondit qu'il y avait encore bien des mesures à prendre ; et ils concertèrent ensemble le grand projet dont j'ai parlé. Henri fut enchanté d'apprendre qu'Élisabeth entraînait tout-à-fait dans ses vues. Elle était absolue chez elle ; elle avait eu de grands succès sur l'Espagne : aucune puissance n'était donc plus capable de seconder le roi.

Peu après le retour de Henri, la reine accoucha d'un fils à Fontainebleau. Le roi , qui se proposait de lui donner une bonne éducation et de bons exemples , eût la faiblesse d'en faire tirer l'horoscope par la Rivière, son médecin. Les temps

Henri a la faiblesse de faire tirer l'horoscope de son fils.

de troubles sont favorables à ce préjugé; comme alors toutes les fortunes sont chancelantes, chacun craint, chacun espère, et ces deux sentimens rendent crédule. Il arrive encore que ceux qui abusent de la crédulité des peuples, peuvent souvent rencontrer, autant par raison que par hasard : car il suffit de juger de l'avenir d'après les circonstances présentes, et les caractères connus. L'astrologue gagne à tout cela. On ne hasardait pas beaucoup de prédire que le dauphin serait d'un caractère tout différent de celui de son père, qu'il aimerait ses opinions, et qu'il s'abandonnerait aussi à celles des autres, puisqu'il paraissait devoir monter jeune sur le trône; que sous son règne les huguenots, qui n'avaient de protecteurs que Henri, seraient persécutés; qu'il aurait des guerres; que tous les bons établissemens seraient détruits; et que Louis, c'était le nom du dauphin, ferait beaucoup parler de lui dans la chrétienté. Donnant ensuite quelque chose au hasard, on pouvait bien ajouter qu'il vivrait âgé d'homme, qu'il régnerait plus long-temps que Henri, qu'il ferait de grandes choses, qu'il aurait de grands succès, qu'il aurait des enfans, et qu'après lui les choses empireraient encore. Voilà tout ce qui fut prédit. Henri en eut de l'inquiétude : cependant il aurait pu deviner tout cela aussi bien que son astrologue.

On découvrit l'année suivante une conspiration qu'on prévoyait depuis quelque temps, sans

l'avoir lue dans le ciel. Rosny en avait eu de violens soupçons pendant les guerres de Savoie. Les principaux auteurs étaient le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, et le comte d'Auvergne, frère utérin de la marquise de Verneuil.

Biron, brave, grand homme de guerre, comblé des bienfaits du roi, et toujours mécontent, avait l'ambition d'être souverain, la folie de s'abandonner aux projets les plus chimériques, et l'imprudence de cacher mal ses desseins et ses intrigues. Il devait épouser une fille du duc de Savoie, à laquelle le roi d'Espagne offrait de céder toutes ses prétentions sur la Bourgogne; et, comptant sur les armées que ces deux princes lui promettaient, et sur les grands, dont il connaissait l'inquiétude, il ne se proposait pas moins que de diviser la France en une multitude de souverainetés. C'est pendant la guerre de Savoie qu'il tramait cette conspiration. Déconcerté par le traité de paix, il en eut quelque repentir; et il en avoua quelque chose au roi, qui lui pardonna.

Il renoua cependant, ou plutôt il continua ses intrigues. Le roi sut qu'il jetait des semences de sédition dans quelques provinces, et qu'il avait pour complices le duc de Bouillon et le comte d'Auvergne : il en eut des preuves de la main même de Biron.

Ce maréchal était dans son gouvernement de

Bourgogne , que Rosny avait adroitement dégarni d'artillerie, d'armes et de munitions. Se voyant donc sans défense, et comptant qu'on n'avait pas de quoi le convaincre, il obéit aux ordres qui le pressaient de se rendre auprès du roi.

Henri, sans lui montrer combien il était instruit, ne lui cacha pas qu'il avait des soupçons; il lui offrit d'oublier tout, s'il voulait lui-même ne rien cacher. N'ayant rien obtenu, il fit venir Rosny. Mon ami, lui dit-il, ce malheureux maréchal veut se perdre; je voudrais cependant lui pardonner, et lui faire autant de bien que jamais. Il me fait pitié; et mon cœur ne peut se résoudre à faire du mal à un homme qui a du courage, qui m'a bien servi, et avec qui j'ai vécu familièrement. Voyez-le donc, arrachez-lui l'aveu de ses intrigues, et faites que je lui puisse pardonner.

Les efforts de Rosny ayant été inutiles, le roi en fit encore lui-même, tout aussi inutilement. Biron fut donc livré à la justice, et perdit la tête. Le comte d'Auvergne, qui avait été arrêté, obtint sa grâce. Il offrit de découvrir les desseins des Espagnols, et de continuer ses intelligences avec eux, afin d'avertir de tout ce qu'ils pourraient entreprendre. D'ailleurs la marquise de Verneuil intercéda pour lui. Le duc de Bouillon s'échappa, et ne revint point. Quant aux autres

complices, le roi feignit de ne les pas connaître : porté à la clémence, il se flatta que le supplice du maréchal de Biron les contiendrait.

Peu de jours après l'exécution de ce maréchal, le roi étant venu trouver Rosny à l'Arsenal : Vous voyez, lui dit-il, l'ingratitude de ceux à qui j'ai prodigué des honneurs et des richesses. Que n'ai-je pas fait pour le maréchal, pour le comte d'Auvergne et pour le duc de Botillon ? Cependant ils n'ont cessé de remuer, jusque-là qu'ils se sont abandonnés aux projets les plus extravagans. Faut-il donc qu'il y ait des âmes que les bienfaits mêmes ne puissent attacher à leurs devoirs ? Si je vous parle ainsi, ce n'est pas que je pense que vous avez besoin d'une leçon. Nous nous sommes assez éprouvés l'un et l'autre. Mais j'aurais des reproches à me faire, si je ne vous déclarais pas quelles sont mes intentions à votre égard, et je veux que vous me déclariez les vôtres avec la même franchise. Je vous estime, je vous aime, j'ai pour vous la plus grande confiance, je vous conserverai ces sentimens, je vous distinguerai en cela de tout autre, comme vous le méritez. Je veux vous élever à tous les honneurs ; mais je veux aussi que votre fortune dépende de ma bienveillance ; que vous soyez par moi tout ce que vous serez, et que vous ne désiriez rien au delà de ce que le bien de mon royaume, ma gloire et ma sûreté me permettront de faire. Né

Franchise de
Henri avec Ros-
ny.

vous attendez donc pas que je vous confie de fortes places, où vous pourriez être quelque chose sans moi, et vous rendre redoutable en vous joignant aux huguenots, ou à quelque autre faction. Vous n'êtes pas capable, je le sais, de former aucun désir qui puisse me faire prendre la moindre inquiétude. Mais un roi, par son inconsideration, fait naître quelquefois une ambition déréglée dans l'âme des meilleurs sujets; et il est lui-même la première cause des crimes dont il les punit. Vous le savez; j'ai toujours été entouré d'ennemis, d'ingrats, d'amis infidèles; je le suis encore: cependant je deviens vieux, et ma défiance croît avec l'âge. Voilà mon âme: je vous la découvre avec franchise, afin de concerter ensemble une conduite qui écarte de nous tout ombrage et toute inquiétude. Dites-moi donc librement si vous approuvez ma façon de penser.

Réponse de
Rosny.

Rosny ne put qu'applaudir, et applaudit sincèrement à la sagesse, à la prudence et à la franchise de Henri. Il lui témoigna combien il était sensible à sa confiance et à ses bienfaits. Il le supplia seulement de n'ajouter jamais foi aux calomnies et aux faux rapports. Ce n'est pas, ajouta-t-il, que je redoute les accusations, ni que je désire que votre majesté les rejette; car un prince sage ne doit pas mettre toute sa confiance dans un seul homme, et fermer absolument ses oreilles à tous les autres. Ce que je souhaite, c'est que

vous me communiquiez les inquiétudes qu'on vous donnera contre moi, et que vous me jugiez toujours d'après ma conduite.

Henri rétablit les jésuites, qui avaient été bannis à l'occasion de Jean Chatel, fanatique qui avait attenté à la vie du roi en 1594. On accusait leur doctrine d'avoir armé ce misérable. Si c'est avec fondement, ce qui est aujourd'hui une question fort indifférente, on peut dire, pour leur excuse, que leur doctrine était celle de beaucoup d'autres; et qu'en ce cas, ils n'étaient pas les seuls qu'il aurait fallu bannir. Henri leur pardonna, comme on pardonne à des ennemis qu'on redoute, et qu'on se flatte de gagner : mais ces corps ont un esprit qu'on ne gagne pas, ou qu'on ne gagne que pour le temps où l'on ne contrarie pas leurs intérêts.

En 1593, Pierre Barrière avait été exécuté pour le même crime. Il est vraisemblable que ces deux hommes étaient, sans le savoir, l'instrument des conspirations qui se tramaient.

La même année du rétablissement des jésuites, le roi fit une grande perte par la mort d'Élisabeth. Il la regretta sincèrement, et parce qu'il lui avait des obligations, et parce qu'il comptait sur elle pour ses grands desseins. Jacques, fils de

1605.
Henri rétablit
les jésuites qui
avaient été ban-
nis.

Jean Chatel
et Pierre Barrière
ont été les
instrumens des
conspirations
qui se tramaient.

A la mort d'É-
lisabeth, Rosny
passe à Londres
sous prétexte de
complimenter
Jacques.
1603.

Marie Stuart , venait de monter sur le trône sans obstacles. Le prétexte de le complimenter sur son avènement fournissait une occasion de sonder son caractère, son esprit et ses vues ; et de négocier en même temps avec les autres puissances , dont les ambassadeurs se trouveraient à Londres. Rosny , plus capable qu'aucun autre de remplir cet objet , et seul confident des desseins du roi , fut choisi : il partit , malgré les affaires dont il était chargé , et qui paraissaient devoir souffrir de son absence. Il faut voir , dans ses mémoires , les instructions qui lui furent données , la conduite qu'il tint , et ses dépêches. Cela seul suffirait pour donner une grande idée du roi et du ministre. Le fruit de cette négociation fut un traité d'alliance entre la France et l'Angleterre , tendant surtout à protéger les états-généraux , et des ouvertures faites avec plusieurs puissances pour l'abaissement de la maison d'Autriche.

La France devenait tous les jours plus calme et plus florissante. Le roi , adoré de ses peuples , était respecté et recherché par les puissances étrangères. Tout paraissait répondre à ses desirs , et conspirer pour l'exécution de ses grands desseins. Mais pendant que ses vertus répandaient le bonheur autour de lui , et devenaient le plus solide appui de la tranquillité de l'Europe , il était malheureux lui-même dans son domestique.

La marquise de Verneuil l'amusait quelquefois

Le roi , dans son domestique , ne jouissait pas du repos qu'il procurait à ses sujets.

par son esprit : d'ailleurs elle était d'un caractère à lui donner bien des chagrins. Fièrè, haute, insolente, elle parlait de Marie de Médicis avec les termes les plus injurieux. Sous prétexte de la promesse de mariage dont j'ai parlé, elle se croyait reine elle-même avec bien plus de droit, et regardait ses enfans comme seuls légitimes.

Marie ne cessait de se plaindre. Elle pouvait se venger de sa rivale, en lui enlevant le cœur du roi. Henri eût renoncé à toutes ses amours, s'il eût trouvé quelques douceurs auprès de sa femme. Mais, lorsqu'il voulait s'en rapprocher, il en était toujours repoussé par l'humeur qu'elle lui montrait, et par une froideur plus offensante encore.

S'il retournait à la marquise, il éprouvait d'autres peines. Le mépris qu'elle affectait pour la reine n'était pas la seule chose qui l'offensait. Cette femme n'avait pas même la complaisance d'écartier de chez elle des personnes suspectes, que le roi n'aimait pas, et dont il savait n'être pas aimé. Elle paraissait dédaigner un cœur dont elle était assurée. Elle le dédaignait : elle était infidèle, et elle entretenait, par d'Entragues et par le comte d'Auvergne, des intelligences avec l'Espagne. Tout cela était vrai, et Henri n'en avait que trop de violens soupçons.

Marie avait amené avec elle une Léonora Galigai, fille de sa nourrice, et un Baptiste Concini, petit-fils d'un secrétaire du duc de Toscane : deux

La Galigai et Concini entretenaient ces troubles domestiques.

espèces également nées pour l'intrigue. Comme Léonora gouvernait entièrement l'esprit de sa maîtresse, Concini l'épousa; et ils songèrent à s'élever à la plus grande fortune, sans être difficiles sur les moyens. N'ignorant pas qu'ils étaient désagréables au roi, ils s'appliquèrent uniquement à gagner toute la confiance de la reine. Ils flattèrent sa jalousie, ils entretenirent son aigreur, ils lui inspirèrent tous les jours un nouvel éloignement pour son époux. Soutenus par la faveur de Marié, il semble que leur ambition devait être satisfaite; cependant ils cherchèrent à se faire encore de nouveaux appuis, par des intelligences avec l'Espagne. Le roi, qui n'ignorait pas toutes ces intrigues, souffrait ces deux créatures par égard pour sa femme, désirant, mais inutilement, qu'elle les renvoyât elle-même.

Ce prince, dont la sagesse et le courage avaient dissipé toutes les factions, les voit donc renaître dans son domestique. Qu'il aille chez sa femme ou chez sa maîtresse, il est entouré d'espions, qui ont intelligence avec ses ennemis; et il ne peut trouver le repos qu'il fait goûter à ses sujets. C'était sa faute, Monseigneur, s'il eût su vaincre ses passions, il eût été plus heureux; mais tous les partis que ses amours font naître et fomentent, troublent ses jours, et les abrègeront peut-être.

remuaient sourdement, et la marquise de Verneuil méditait de se retirer en Espagne avec ses enfans. Les Espagnols continuaient sur le plan de Philippe II, c'est-à-dire qu'ils saisissaient toutes les occasions de troubler, sans avoir de but fixe, sans prévoir s'ils en retireraient quelques avantages, et sans avoir même de moyens pour assurer leurs entreprises. Avec une conduite aussi inconsidérée, ils entraient au hasard dans tous les projets, quelque absurdes qu'ils fussent. Or ils s'imaginaient qu'ayant les enfans de la marquise, ils pourraient se prévaloir de la promesse de mariage, pour élever des prétendans contre les fils légitimes du roi.

Conspiration
où entre l'Espa-
gne.

Leurs mesures, mal prises, furent bientôt déconcertées. D'Entraques, le comte d'Auvergne, et la marquise ayant été arrêtés, Henri les remit au parlement, avec un Anglais nommé Morgan, qui avait été l'agent de la négociation. Comme les preuves ne parurent pas suffisantes contre la marquise, elle fut reléguée dans un couvent, avec un plus amplement informé; et le parlement condamna les autres à perdre la tête. Le roi, trop faible ou trop indulgent, commua la peine de mort du comte d'Auvergne et du père de la marquise, en une prison perpétuelle, et celle de Morgan, en un bannissement perpétuel. Peu de temps après il permit à d'Entraques de se retirer dans

Trop grande
clémence
de
Henri.

1605.

une de ses terres. Enfin il rappela la marquise , et la fit déclarer innocente.

Le duc de Bouillon remuait sourdement pour soulever les huguenots.

Toutes les conspirations n'étaient pas encore éteintes. Le duc de Bouillon, qui professait toujours la religion prétendue réformée, n'avait jamais renoncé au projet de se rendre chef des huguenots. Il avait trempé dans la conspiration du maréchal de Biron, et dans celle du comte d'Auvergne; il entretenait des correspondances avec l'Espagne, et il répandait dans les provinces des hommes à lui, afin de porter les esprits à la révolte. Mais la circonspection avec laquelle il se conduisait n'avait pas permis de se saisir d'aucun écrit de sa main, et il était difficile de le convaincre.

Pendant les huguenots prenaient l'alarme dans la Guienne, le Querci, le Limousin, la Saintonge, l'Anjou, le Poitou et les autres provinces méridionales. Persuadés, par les émissaires du duc de Bouillon, que le roi voulait les exterminer insensiblement, ils s'assemblaient, ils cabalaient, ils faisaient des brigues, on n'entendait que des murmures et des plaintes; les plus modérés faisaient tous les jours de nouvelles demandes pour leur sûreté, et présentaient continuellement des requêtes au roi.

Le roi les rassura en donnant le gouverne-

Pour les rassurer, Henri avait donné le gouvernement de Poitou à Rosny. En effet il ne

pouvait pas trouver un meilleur garant de la bonne volonté qu'il conservait pour eux. Ce ministre, huguenot lui-même, devenant le dispensateur des grâces que le roi aurait occasion de leur accorder, devait gagner de plus en plus leur confiance. Henri n'était pas capable d'oublier les obligations qu'il avait aux huguenots; et quand il les aurait oubliées, il était trop sage, pour vouloir renouveler les désordres qu'il avait dissipés. Rosny pouvait donc facilement faire évanouir leurs craintes, et leur persuader qu'ils n'avaient d'autre intérêt, que de rester inviolablement attachés à leur roi, de ne chercher d'autre protection que la sienne, et de mettre toute leur sûreté dans sa bienveillance et dans sa parole.

ment de Poitou à Rosny.

Les huguenots avaient des députés à la cour pour y veiller à leurs intérêts. Voulant les changer, ils demandèrent la permission de s'assembler. Le roi la leur accorda, à condition que l'assemblée se tiendrait à Châtellerault; qu'un homme de qualité de leur religion y assisterait en son nom; que les provinces n'y députeraient chacune que deux personnes; et qu'il ne s'y traiterait que de la nomination des députés pour résider à la cour.

Il leur permet de s'assembler à Châtellerault.

Par l'édit de Nantes, les huguenots avaient obtenu des places de sûreté. Ils paraissaient vouloir en obtenir de nouvelles, ils paraissaient même vouloir former une république. Ces bruits faisaient craindre cette assemblée. Mais cette république

Ils montraient du mécontentement et de la défiance.

était une chimère, et un plus grand nombre de places de sûreté n'aurait fait que diviser leurs forces et les affaiblir; car il n'auraient eu ni assez de troupes ni assez d'armes pour les défendre. Cependant ces projets, qui montraient leur défiance et leur mécontentement, méritaient par cette seule raison l'attention du roi. D'ailleurs Henri n'en prenait point d'inquiétude; il lui aurait été trop facile de les soumettre, s'il eût été forcé d'armer contre eux.

1605.

Rosny qui se trouve à l'assemblée dissipe leurs soupçons et les ramène à leur devoir.

Rosny fut choisi pour se trouver à l'assemblée de Châtellerault. Son adresse à manier les esprits regagna tous les cœurs. Les choses se passèrent comme on l'avait désiré. Il ne resta plus de soupçons. Les huguenots rentrèrent entièrement dans le devoir; et le roi, qui leur laissa les places de sûreté pour quatre nouvelles années, parut leur accorder cette grâce à la considération de Rosny. Par-là il augmenta leur confiance pour son ministre, et il s'assurait lui-même de leur fidélité.

Factieux punis.

Pendant cette assemblée, le duc de Bouillon continuait toujours ses pratiques. Le roi sut que les factieux avaient traité avec les Espagnols pour leur livrer Marseille, Toulon, Béziers, Narbonne et Leucate. Il marcha lui-même; tout fut déconcerté. Les plus coupables perdirent la tête, et les autres se soumirent.

Rosny fait duc et pair.

Il ne restait plus à réduire que le duc de Bouillon. Le roi arma, résolu de l'aller chercher à

Sedan. Cependant il voulut auparavant, conformément au dessein qu'il formait depuis longtemps, faire Rosny duc et pair ; et, saisissant cette occasion, afin de faire voir aux huguenots que, s'il attaquait le duc de Bouillon, c'était uniquement pour punir un rebelle, il érigea la terre de Sully en duché-pairie. C'est ainsi que, par sa sagesse, ses bienfaits étaient tout à la fois une récompense et un acte de politique. Quoiqu'il ait comblé le duc de Sully de confiance, d'honneurs et de richesses, rien n'est plus admirable que la prudence avec laquelle il a su lui donner à propos.

Bouillon, voyant avancer le roi, se hâta de négocier. Il s'humilia devant lui ; il le reçut dans Sedan, et il lui remit le château, pour le tenir avec une garnison pendant quatre ans. Tels furent les articles qu'on rendit publics ; mais on était convenu que le roi rendrait le tout en peu de jours. Le duc soumis et rentré en grâce, vint à la cour quelque temps après, et fut reçu avec distinction ; l'âme de Henri ayant toujours pour maxime de gagner ses ennemis à force de bontés.

Un roi qui veut gouverner lui-même se tromperait bien, s'il comptait, comme Pyrrhus, sur un temps où il pourra dans le repos ne s'occuper que de ses plaisirs. Il faut n'être rien dans ce monde, et ne se mêler de rien, pour jouir de ce bonheur stupide ; encore en sommes-nous retirés.

1605.

Le duc de Bouillon est forcé à se soumettre.

Henri n'imaginait pas qu'il fût fait pour se reposer un jour.

malgré nous-mêmes, par le choc et le frottement de tout ce qui se meut autour de nous; et ce sont les momens les moins malheureux. Faits pour tenir plus ou moins à ce qui nous environne, nous ne trouverions que de l'ennui, si nous ne cherchions les plaisirs que dans un repos qui nous séparerait de tout.

Au contraire, les projets qui s'offraient toujours à son âme active, lui préparaient toujours de nouvelles occupations.

Henri était trop convaincu de cette vérité, pour s'abandonner aux illusions de Pyrrhus. Jeté dès sa jeunesse dans un chaos de tourbillons, heurté, poussé dans tous les sens, ce n'est qu'à force d'activité et de prudence, qu'il avait peu à peu rétabli l'ordre et le calme. Tout était donc dans le repos; mais Henri ne se reposait pas lui-même. Il savait que les affaires surviennent continuellement les unes après les autres; et toute son attention était seulement qu'elles ne s'accumulassent pas. Ainsi bien loin d'envisager un temps où il serait sans occupation, il s'en formait toujours d'avance de nouvelles et de plus grandes; cependant avec la précaution sage d'aller par degrés, et de ne jamais trop entreprendre à la fois. Voilà le repos des grands hommes: de nouveaux projets sont le délassement de ceux qu'ils ont exécutés: l'action leur est nécessaire.

Il pensait que pour étouffer jusqu'au germe des factions, il suffisait de faire aimer le gouvernement.

Ayant enfin réduit tous les factieux par sa prudence, par son activité et par ses bienfaits, il ne voyait plus qu'un reste d'humeur, qu'il pouvait se flatter de détruire. Il comparait les mauvais

sujets à ces poisons que la médecine peut employer avec succès, et toute son application était de les rendre utiles. Il pensait surtout que le plus sûr moyen de rendre les peuples meilleurs, c'est de leur faire aimer le gouvernement, en les rendant heureux. C'est pourquoi, dans les temps de tranquillité, il s'appliquait plus que jamais à la police de son royaume.

Il faisait fleurir l'agriculture, il favorisait les arts et les lettres; il établissait des manufactures. Sa marine, qu'il avait rétablie, protégeait les vaisseaux marchands; et le commerce intérieur devenait tous les jours plus facile, parce que Henri rendait les rivières navigables, qu'il bâtissait des ponts et qu'il réparait les chemins. Il commença le canal de Briare, pour communiquer de la Seine dans la Loire; et il en voulait faire un autre de l'Aude à la Garonne, pour joindre en quelque sorte les deux mers. Rien ne me paraît plus sage que les réglemens qu'il projetait, pour corriger les longueurs, les formalités, les frais et tous les abus dans l'administration de la justice. Vous les trouverez dans les mémoires de Sully.

On eût dit que l'âme de Henri se multipliait dans ses sujets. L'activité se répandait partout : les peuples devenaient insensiblement appliqués, laborieux, industrieux. Les Français étaient enfin des citoyens, eux qui, quelques années aupara-

Il s'appliquait donc à faire fleurir l'agriculture et les arts ;

Et les Français devenaient citoyens.

vant, sans mœurs, sans patrie, vivaient de brigandages; tout le royaume bénissait la main qui le gouvernait

S'il avait quelquefois des vicissitudes avec Sully, qui contrariait ses goûts, il l'en aimait davantage.

Cependant les courtisans et tous les intrigans de cour ne cessaient de calomnier le ministre qui l'aidait presque seul dans ses projets et dans ses établissemens. Le roi, que les calomnies ne ménageaient pas, consolait Sully, en lui rapportant les propos auxquels il était exposé lui-même, et le rassurait par la confiance qu'il lui avait donnée, et qu'il lui conservait. Il naissait pourtant quelquefois entre eux de petites altercations : mais elles se dissipaient facilement, parce qu'elles n'avaient pour causes que les oppositions que Henri trouvait dans son ministre. Sully lui faisait des remontrances assez vives, lorsqu'il n'approuvait pas ses goûts. Le roi l'ayant un jour quitté avec humeur, parce qu'il avait été contredit, vint le lendemain pour lui proposer des choses sur lesquelles il s'attendait encore à de nouvelles contradictions. Sire, lui dit Sully, apparemment que votre majesté a bien pensé à ce qu'elle veut, et je n'ai qu'à obéir. Je vois bien, reprit le roi, que vous êtes encore fâché d'hier : mais je ne le suis pas, moi. Embrassons-nous. Je veux me fâcher, je veux que vous le souffriez; et je veux que vous me contrariez, pour me fâcher encore. Car, si vous aviez plus de complaisance, vous me seriez peu attaché, et vous ne m'aimeriez guère. Nos dé-

pits, lui disait-il quelquefois, ne doivent jamais passer les vingt-quatre heures.

Les jésuites voyaient avec chagrin à la tête des affaires un huguenot zélé pour le service du roi ; ils auraient mieux aimé un catholique intrigant. Il y avait plusieurs provinces qui refusaient de le recevoir, et la ville de Poitiers avait surtout fait de grandes difficultés. Le père Cotton, que le roi avait pris pour confesseur, voulut lui faire entendre que toutes ces oppositions étaient l'ouvrage de Sully, gouverneur de Poitou. Henri, ayant rejeté cette calomnie, qu'il reprochait à ce jésuite de croire trop facilement, Dieu me garde, dit Cotton, de parler mal de ceux à qui votre majesté donne sa confiance. Mais enfin je suis en état de justifier ce que j'avance. Je le prouverai par des lettres de M. de Sully. Je les ai vues, et je les ferai voir à votre majesté. Il fut pris au mot, et il promit de les apporter : il voulait cependant être cru sur sa parole ; mais le roi demandait les lettres, et Cotton vint le lendemain lui dire qu'elles avaient été brûlées par mégarde.

C'est ainsi qu'on hasardait souvent des calomnies contre ce sage ministre, et quelques-unes laissaient quelquefois des nuages, qui duraient vingt-quatre heures. On imagina de nouveaux artifices.

Les princes, les jésuites, les ministres, les financiers, les brouillons, tous les courtisans en

Calomnie du jésuite Cotton, contre ce ministre.

Artifice qu'on emploie pour rendre Sully sus-

pect au roi, et
qui eut quelque
effet.

1604.

un mot, qui s'étaient toujours appliqués à le noircir, commencèrent à ne parler de lui qu'avec de grands éloges. Jusqu'alors il avait paru sévère, dur, brutal même : tout à coup il était devenu doux, honnête, prévenant. On ne parlait plus que du grand nombre d'amis qu'il acquérait tous les jours, de sa considération chez l'étranger, de son crédit parmi les huguenots, de son courage, de son esprit, de ses talens, de ses ressources, etc. Le roi, qui n'était pas en garde contre cet artifice, fut étonné de ce concert de louanges. Il ne comprenait pas comment Sully pouvait avoir acquis tant de personnes de différens caractères, auparavant ses ennemis déclarés; il appréhenda d'avoir fait naître, par trop de faveur, l'ambition dans l'âme de son ministre; et il montra quelque inquiétude. Aussitôt on lui communiqua des libelles contre Sully : c'étaient des calomnies hors de toute vraisemblance, et qui n'auraient fait aucune impression, si l'esprit du roi n'eût été préoccupé.

1605.

Sully désirant d'éclaircir cette intrigue, écrivit au roi, et en reçut une réponse, qui désavouait toute inquiétude, et qui cependant en laissait soupçonner. Mais, comme on lui promettait un éclaircissement à la première entrevue, il résolut d'attendre, et il attendit inutilement : car on ne lui parla de rien. Cependant Henri se trouvait le plus embarrassé : il aurait voulu que Sully eût

parlé le premier, et Sully s'obstinait à se taire. Enfin le roi rompit le silence. Un jour que le surintendant le quittait : vous n'avez rien de plus à me dire, lui dit-il; mais moi, il faut que je vous parle. Je ne puis souffrir le froid avec lequel nous vivons depuis un mois. Je vois que je me suis laissé prendre aux artifices de vos ennemis, qui sont les miens. Je vais donc vous ouvrir mon cœur, ouvrez-moi le vôtre. Honteux d'avoir été trop crédule, il lui rendit toute sa confiance, et il ne fut plus possible aux courtisans de l'altérer. Il est difficile de choisir ses ministres; et quand on a bien choisi, il l'est encore plus de s'en tenir à son choix. Réfléchissez là-dessus, Monseigneur, et tenez-vous en garde contre les intrigues.

Plus tout florissait au dedans du royaume, plus le roi portait son attention au dehors. Il ménageait ses anciens alliés, il en acquérait de nouveaux, il maintenait la paix entre eux : devenu l'arbitre de leurs différens, il les unissait de plus en plus; et, préparant de loin les conjonctures favorables à ses desseins, il avançait insensiblement les temps qu'il désirait. Une lettre que Sully, étant à l'assemblée de Chatellerault, écrivait au roi au mois d'août, nous apprend où en étaient alors toutes ces négociations, dont le but était toujours le désir de former la république chrétienne. Il rappelle au roi les conversations qu'il

Henri avançait par des négociations la révolution qu'il désirait.

avait eues à ce sujet avec Élisabeth, lorsqu'il passa par ses ordres à Douvres. Il lui rappelle encore, qu'ayant été envoyé ambassadeur en Angleterre, il communiqua les intentions de sa majesté au roi Jacques, ainsi qu'aux députés du roi de Danemarck, de celui de Suède, des Vénitiens, du comte Maurice et des états-généraux; que long-temps après son retour, il en fit part au landgrave de Hesse et au prince d'Anhalt, envoyés des protestans d'Allemagne auprès du roi; que dans la suite, il s'en ouvrit encore avec le député du duc de Savoie, et qu'il en dit même quelque chose au nonce. Or toutes ces puissances approuvaient les vues de Henri, et offraient de les favoriser.

Avec quelle sagesse il conduisait ces négociations.

Pendant les années 1605 et les suivantes, les négociations continuèrent, toujours par l'entremise de Sully : car les autres ministres n'étaient pas dans l'entière confiance du roi. Elles se faisaient avec beaucoup de précautions. Henri, qui ne s'ouvrait pas de tous ses desseins avec Villeroi et Silléri, n'avait garde de les communiquer indifféremment à toutes les puissances, avec lesquelles il traitait. Son plan de conduite était de ne les leur déclarer que les uns après les autres, et qu'autant que les circonstances seraient favorables à l'exécution. Il voulait que le succès du premier dessein préparât le succès du second, et ainsi de suite; en sorte qu'il fût toujours le maî-

tre de temporiser, ou même de s'arrêter, si des obstacles imprévus ne lui permettaient pas de continuer sans exposer son royaume : car il avait pour maxime que les plus grands projets déshonorent un prince, s'ils deviennent ruineux pour son peuple.

Ainsi, quoique la république chrétienne fût le premier désir du roi, elle était cependant le dernier dessein qu'il devait former. Il fallait bien des mesures et bien des préparatifs avant d'oser l'entreprendre : il fallait surtout que les puissances qui se seraient unies, sans porter leur vue si loin, se trouvassent trop engagées pour reculer. Mais, quel que fût l'événement, il est au moins certain que Henri ne risquait rien ; et que la circonspection avec laquelle il se conduisait devait produire quelque chose d'utile et de grand. Il faut bien se souvenir qu'en se préparant à tout, on ne devait tenter un dessein, qu'autant que celui qui le devait précéder se trouverait exécuté, ou serait sur le point de l'être.

Vous trouverez dans les mémoires de Sully les instructions données aux ambassadeurs qui furent envoyés aux états-généraux et aux princes d'Allemagne. Ce sont des modèles. Ces ministres, avant de partir, conférèrent ensemble pour en bien saisir l'esprit, et reçurent du roi et de Sully tous les éclaircissemens dont ils pouvaient avoir besoin. Rendus dans les cours où ils devaient

Elles devaient nécessairement produire quelque grande révolution.

Instructions données aux ambassadeurs.

négociier , ils se communiquaient réciproquement leurs observations ; et chacun d'eux rendait un compte au roi de ce qu'il avait fait. Par ce concert, un même esprit dirigeait toutes leurs opérations.

Paraissant n'avoir d'autre objet que de renouveler les anciennes amitiés, alliances et confédérations ; et s'en tenant d'abord à des propositions générales, sans montrer aucun dessein particulier, ils devaient ensuite, comme d'eux-mêmes, jeter dans la conversation quelques propos pour sonder l'esprit et les intentions des différens princes : s'ouvrant plus ou moins, suivant qu'ils leur trouveraient des dispositions plus ou moins favorables, et ne hasardant rien sans de nouveaux ordres, lorsqu'ils les soupçonneraient tout-à-fait contraires aux vues du roi.

L'Angleterre, les Pays-Bas et l'Allemagne avaient en général trop d'intérêt à l'abaissement de la maison d'Autriche, pour se refuser aux desseins de Henri. Les Vénitiens et le duc de Savoie s'étaient déclarés. Les propositions qu'on voulait faire aux Suisses étaient si avantageuses, qu'on ne pouvait présumer aucune résistance de leur part. Le pape, qui ne se déclarait pas encore ouvertement, laissait voir qu'il se joindrait à la ligue, aussitôt qu'il en verrait les premiers succès. Les rois de Danemarck et de Suède y étaient entrés. Enfin les peuples de Hongrie, de Bohême,

Dispositions
où étaient les
puissances de
l'Europe.

de Moravie, et autres, las du joug de la maison d'Autriche, attendaient avec impatience les effets de cette association.

Quelque bon ordre que le roi eût mis dans ses états, il eût été trop faible pour une si grande entreprise, s'il eût été privé de tout secours étranger : mais aussi, avec un grand nombre d'alliés, il eût été faible encore, si son royaume n'eût pas été tranquille et puissant. Ce qui paraissait lui répondre du succès, c'est que par les mesures qu'il avait prises, tout au dehors et au dedans, concourait à ses desseins : il avait d'ailleurs de grands fonds amassés dans le cours de plusieurs années, une grande provision d'armes et de munitions, d'excellens soldats, son nom, son courage et ses talens.

Toutes ces négociations, qui auraient réussi par la seule sagesse avec laquelle elles étaient conduites, devinrent encore plus faciles par des circonstances, qui furent pour le roi l'occasion d'une nouvelle gloire.

Le sénat de Venise avait porté des décrets pour empêcher que les ecclésiastiques n'acquissent peu à peu tous les biens de la république, et ne remplissent les villes et la campagne d'églises et de monastères. Dans le même temps on avait arrêté deux scélérats, l'un chanoine, l'autre abbé ; et on les avait remis au juge laïc, pour leur faire leurs procès. Paul V, qui raisonnait sur les prin-

Au de hors
comme au de-
dans du royau-
me, tout paraiss-
sait préparer
l'exécution des
grands projets
de Henri.

1606.

Henri média-
teur entre la ré-
publique de Ve-
nise et le pape.

1607.

cipes de ses prédécesseurs, fulmina une excommunication contre le sénat, qui refusait de révoquer ses décrets, et de remettre les deux prisonniers entre les mains du nonce. On arma de part et d'autre, et toute l'Italie attendait avec inquiétude la résolution que prendraient la France et l'Espagne. Philippe III eût voulu entretenir ou même accroître ces troubles : mais Henri, s'étant porté pour médiateur, fit sentir au pape qu'il avait été trop vite et trop loin, et termina tout différent. Le sénat applaudit à la sagesse du roi, toute l'Italie crut lui devoir son repos ; et le pape fut bien aise de pouvoir, en sauvant l'honneur du saint-siège, lever une excommunication dont il était plus embarrassé que les Vénitiens.

Arbitre entre les états-généraux et le roi d'Espagne, il fait conclure une treve de douze ans.

Cette affaire était à peine finie, que les états-généraux et le roi d'Espagne eurent aussi besoin de la médiation de Henri.

L'archiduc Albert d'Autriche, successeur d'Alexandre Farnèse au gouvernement des Pays-Bas, avait épousé Isabelle, fille de Philippe II, et en avait eu pour dot la Bourgogne et les Pays-Bas, à condition que ces provinces retourneraient à l'Espagne, s'il n'avait point d'enfans de sa femme. Comme les Hollandais ne craignaient rien tant que la domination espagnole, ce mariage fut pour eux une nouvelle raison de défendre courageusement leur liberté contre l'archiduc. Cette guerre, qui durait encore, est surtout célèbre par la ré-

sistance d'Ostende, dont Albert ne se rendit maître qu'après trois ans de siège. Mais cette perte coûta moins aux Hollandais qu'aux Espagnols, qui en firent d'ailleurs beaucoup d'autres. On prévoyait dès lors qu'ils seraient bientôt contraints les uns et les autres de mettre bas les armes par épuisement, et que le roi de France deviendrait leur arbitre.

Henri, qui ne perdait pas de vue ses desseins, et qui voulait rendre les Espagnols moins difficiles, commença par faire une ligue offensive et défensive avec les états-généraux, pour assurer le traité de paix qu'on méditait. La négociation traîna. Le prince Maurice s'opposait à la paix, parce qu'il prévoyait qu'il perdrait de sa considération et de son autorité. Le roi d'Espagne voulait traiter avec les Hollandais comme avec des sujets, et les Hollandais voulaient être reconnus pour libres et indépendans. Ces difficultés furent vaincues. On fit une trêve de douze ans, et l'Espagne reconnut les Provinces-Unies pour libres et indépendantes.

Jean-Guillaume, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, étant mort peu de temps après la conclusion de ce traité, plusieurs princes prétendirent à sa succession. L'empereur Rodolphe II, qui évoqua la chose à son tribunal, fit mettre ces trois duchés en séquestre, en attendant un jugement définitif. Comme on avait lieu de craindre qu'il ne voulût s'en saisir pour quelqu'un de sa

1609.

Il avait tout préparé pour ses grands desseins, lorsque la succession aux duchés de Clèves et de Juliers lui fournit l'occasion d'agir.

maison, l'électeur de Brandebourg et le comte Palatin de Neubourg, dont les droits paraissaient les mieux fondés, implorèrent la protection du roi.

Henri n'attendait alors qu'une occasion pour entamer ses grands desseins. Assuré de beaucoup d'alliés, il avait des fonds pour soutenir la guerre pendant trois ou quatre ans, sans mettre d'impôt; et si elle durait davantage, ce qui n'était pas à présumer, Sully répondait de trouver des fonds extraordinaires, qui ne chargeraient point le peuple. Il employa donc tout l'hiver à ses préparatifs; et il pourvut au gouvernement du royaume, pour le temps qu'il serait absent. Son dessein était de donner le titre de régente à la reine, et de former un conseil auquel il laisserait ses instructions, et qui attendrait ses ordres dans les cas extraordinaires.

1610.
Plan de ses
opérations.

Il allait ouvrir la campagne au printemps. Pendant que Lesdiguières, avec douze mille hommes de pied et deux mille chevaux, se serait joint aux troupes du pape et des Vénitiens et du duc de Savoie, il devait lui-même, avec trente-six mille hommes de pied, et huit mille chevaux, marcher au secours des héritiers légitimes du duc de Clèves, qui avaient quarante mille hommes de pied et douze mille chevaux, et à qui le comte Maurice amenait quinze mille hommes de pied et deux mille chevaux.

Les trois duchés ayant été remis à l'électeur de Brandebourg et au comte de Neubourg, les princes d'Allemagne, comme on en était convenu, devaient supplier le roi d'appuyer la requête qu'ils voulaient présenter à l'empereur, et par laquelle ils demandaient que l'élection du roi des Romains fût libre, et que les états et villes de l'empire rentrassent dans toutes leurs immunités. L'électeur de Bavière aurait été élu roi des Romains, et on aurait arrêté qu'à l'avenir la couronne impériale n'aurait jamais passé successivement sur deux têtes d'une même maison.

Lorsque toutes ces choses auraient été terminées, les états de Bohême et de Hongrie devaient aussi se mettre sous la protection du roi, et présenter une requête à l'empereur, afin de recouvrer la liberté d'élire eux-mêmes leurs souverains, et d'obtenir qu'il réunît à ces deux royaumes les provinces qui en avaient autrefois fait partie.

Le roi ayant appuyé toutes ces demandes, par sa présence et par ses armées, serait revenu du côté de Bâle et de Strasbourg, où les Suisses devaient le supplier de joindre à leur association toutes les provinces qui le désireraient, et particulièrement le Tirol, l'Alsace et la Franche-Comté

Henri se rendait ensuite dans le Piémont, où, après avoir assuré la Lombardie au duc de Savoie, il céda au pape et aux Vénitiens ses droits

sur les royaumes de Naples et de Sicile. Enfin il formait de la même manière la république provinciale, composée de dix-sept provinces et de quelques autres états.

Toutes ces mesures avaient été concertées d'avance avec les puissances intéressées. Cependant la maison d'Autriche était hors d'état de résister à cette ligue. Sans armées, elle n'avait point de ressource en elle-même. Philippe III, inappliqué, se livrait à tous ceux qui le gouvernaient, et leur abandonnait un soin dont ils s'acquittaient mal, pour s'oublier lui-même dans des plaisirs et dans des frivolités. Rodolphe II se piquait d'être astronome, chimiste, soufflait, et voulait faire de l'or. L'archiduc Albert, son frère, avait quelque avantage sur eux; parce qu'il était au moins un prince médiocre.

Il y a donc tout lieu de présumer que la maison d'Autriche aurait été réduite à l'Espagne, comme on l'avait projeté. Mais, lorsque Henri allait commencer cette grande entreprise, la république chrétienne ne pouvait être encore qu'un de ses désirs. Je doute qu'il en eût jamais pu former le dessein avec quelque apparence de succès. Il paraît que le conseil qu'il voulait établir aurait été peu propre à maintenir la paix dans la chrétienté; car des puissances armées peuvent soutenir leurs prétentions par les armes; et par conséquent elles seront peu capables de se sou-

La maison d'Autriche était sans force contre la ligue qui venait de se former.

Cependant la république chrétienne ne pouvait être encore qu'un des désirs de Henri.

mettre au jugement d'un tribunal. Il faudrait que la plus grande partie des ligués fût toujours disposée à protéger les arrêts qui seraient rendus. Il faudrait donc qu'il n'y eût jamais entre eux ni division, ni jalousie, ni ambition. Si Henri eût formé cette république, il est au moins certain qu'elle n'aurait pas subsisté après lui.

Il faut que les négociations eussent été conduites avec bien du secret; car lorsque la campagne allait s'ouvrir, le public ne formait encore que des conjectures sur les desseins de Henri. Les grands de la cour, quoique les plus curieux, n'en pénétraient pas davantage. Ils voyaient confusément que la maison d'Autriche était menacée, mais ils ne pouvaient deviner ni le but que le roi se proposait, ni les moyens qu'il s'était préparés; et, dans cette incertitude, ils paraissaient plutôt craindre que désirer des succès.

Ce n'était pas assez d'avoir acquis des alliés puissans, et d'avoir arraché toute semence de guerres civiles; le roi, pour être heureux, comme le lui disait Sully, et pour n'être point traversé dans ses entreprises, avait encore besoin de n'être pas troublé par des dissensions domestiques. Car les petites tracasseries, d'abord concentrées dans le palais, sont le germe de factions qui tôt ou tard déchirent un royaume. Cependant la reine et la marquise de Verneuil, toujours animées l'une contre l'autre, continuaient de diviser la

Le public ne devinait point les desseins de Henri.

Le roi ne trouvait plus d'obstacles que dans les intrigues de sa maîtresse et de sa femme, et des créatures qui leur étaient dévouées.

cour ; et Henri ne savait comment se démêler des querelles de ces deux femmes. S'il en eût été aimé, il eût eu de l'empire sur elles ; mais l'ambition était le seul principe de leur jalousie et de leurs intrigues.

Non-seulement la marquise de Verneuil n'aimait pas le roi, elle en parlait même souvent avec peu d'égards. Ménageant encore moins la reine, elle en méprisait les enfans , et elle mettait les siens bien au-dessus. Enfin elle cherchait un appui dans la maison de Lorraine, dans les Guises, et dans d'autres qui avaient été long-temps les ennemis déclarés de l'état.

La reine, qui fatiguait le roi de ses plaintes, et qui ne cherchait pas à lui plaire, se livrait tous les jours davantage à Concini et à Léonora. Ces deux domestiques, insolens par l'empire qu'ils avaient sur leur maîtresse, osaient menacer, si le roi usait de violence pour les chasser de la cour et du royaume.

Henri, qui s'entretenait de ces choses avec Sully, confident de tous ses secrets, eût voulu que cet homme eût persuadé à la marquise de Verneuil de prendre un autre ton et une autre conduite. Il eût désiré surtout que Sully eût engagé la reine à montrer plus de douceur et de complaisance, et à renvoyer ce couple qui lui était désagréable. J'ai un pressentiment, disait-il, que cet homme et cette femme causeront un jour de grands maux ;

car ils montrent des desseins bien au-dessus de leur condition. Cependant je ne veux pas user moi-même d'autorité contre eux, parce que je me verrais bientôt forcé à les traiter avec la dernière rigueur, ou condamné à vivre dans des appréhensions que je vous laisse à conjecturer.

Sully se promettait peu de succès dans cette négociation, dont le roi le chargeait auprès de la reine et de la marquise de Verneuil. En effet elle n'était pas de nature à réussir. Au contraire les esprits s'aigrirent encore; et les brouilleries allèrent en croissant pendant les années 1608, 1609, et le commencement de 1610.

En 1609, l'ambassadeur de France à Madrid se plaignit du peu de confiance que le roi montrait à son égard. Il avait découvert qu'on traitait d'une alliance entre les deux cours, par l'entremise de l'ambassadeur de Toscane, qui était à ce sujet en correspondance avec Concini et Léonora. Il parlait aussi d'autres personnes qui se mêlaient de cette négociation, et qu'il ne nommait pas, parce qu'il n'en avait pas encore assez de certitude. Cependant aux propositions qu'elles faisaient et à leur assurance, il ne pouvait douter qu'elles ne fussent autorisées par le roi.

En cherchant les personnes que l'ambassadeur ne nommait pas, Henri ne put s'empêcher de soupçonner la reine et Villeroy, qu'il savait désirer l'alliance avec l'Espagne et désapprouver toutes

Il découvre
une négociation
avec l'Espagne.

les autres. Cependant il ne comprenait pas comment on osait traiter ainsi avec confiance, sans son aveu, et contre sa volonté connue. On compte apparemment, disait-il, qu'il me reste peu de jours à vivre. En effet le bruit court que je ne passerai pas ma cinquante-huitième année. C'est la prédiction, dit-on, d'une dévote qui était en France il y a peu de temps, et qui, par cette raison, conseillait à ma femme de se faire couronner. La reine veut faire revenir cette dévote : mais je ne le souffrirai point, non plus que ce couronnement, auquel je vois qu'elle s'opiniâtrera à la sollicitation des Concini.

* Il consent au couronnement de la reine, lorsque tout lui donne de l'inquiétude pour ses jours.

Les troupes étaient au rendez-vous sur la frontière de la Champagne. Cependant Henri, cédant à l'obstination de la reine, consentit au couronnement, et retarda son départ. Ce fut à regret. Ce sacre, disait-il à Sully, sera cause de ma mort. Ils me tueront ; ils n'ont plus d'autre ressource, et je ne sortirai jamais de cette ville. En effet il n'avait que trop éprouvé de quoi étaient capables l'Espagne et sa faction. Il voyait des partis et des intrigues jusque dans son domestique. Il y avait déjà eu plus de cinquante conspirations contre sa vie. Enfin on lui donnait avis qu'il s'en tramait une nouvelle. Ce n'est pas qu'on puisse accuser nommément qui que ce soit. L'horreur croîtrait encore, si on pensait à ceux sur qui les soupçons tomberaient. Mais au moins tout prouve

que les inquiétudes du roi n'étaient pas sans fondement.

Le jeudi 13 mai, le couronnement de la reine s'était fait à Saint-Denis, et son entrée solennelle devait se faire le dimanche suivant. Le vendredi, Henri sortit pour aller à l'Arsenal voir Sully, qui était indisposé, et pour jeter en passant un coup d'œil sur les apprêts qui se faisaient pour l'entrée. Il avait à côté de lui le duc d'Épernon. Sur le devant du carrosse étaient Liancourt et Mirebeau; et aux portières, Lavardin, Roquelaure, Montbasen et La Force. Le carrosse ayant été arrêté dans la rue de la Ferronnerie par un embarras de charrettes, les valets de pieds prirent par le charnier des Innocens; et François Ravailac, qui le suivait, saisissant le moment où personne ne l'empêchait d'approcher, monta sur les rayons de la roue, et frappa le roi de deux coups de poignard, dont le second fut mortel. Il en porta encore un troisième, que Montbasen reçut dans sa manche. Ainsi périt le meilleur des rois, pour qui tous les bons Français auraient voulu répandre leur sang.

Sully ne doutait pas que cet assassinat ne fût l'effet d'une conspiration. Péréfixe dit qu'elle se tramait depuis long-temps dans les pays étrangers; et ce qui paraît une preuve, c'est le soin qu'on a eu de faire disparaître l'original des interrogatoires. Cependant quelques-uns croient que Ravailac

1610.
Il est assassiné.

Cet attentat a
été l'effet d'une
conspiration.

n'avait point de complices, parce qu'ils prétendent qu'il l'a déclaré lui-même sans varier. Quand cela serait, ce ne serait pas une preuve qu'il n'y a pas eu de conspiration. Il faudrait seulement conclure que les conspirateurs n'ont pas été assez maladroits pour lui conseiller d'assassiner; et que, connaissant à quoi son fanatisme le pouvait porter, ils se sont bornés à lui persuader que le roi armait pour détruire la religion catholique. Or c'est le bruit qu'on faisait courir. Au reste quels ont été ces conspirateurs? On l'ignore.

Eloge de Henri IV.

Combien de traverses, combien d'obstacles, combien de périls j'ai mis sous vos yeux, Monseigneur! mais aussi quel courage, quelle prudence, quelle sagesse! Il fallait toutes les vertus de Henri. Voyez les factions qui l'enveloppent dès son enfance. Tout est parti, et chez les hugenots et chez les catholiques. Il faut vaincre ses ennemis; et, ce qui est plus difficile, il faut conserver des amis que l'ambition divise, et s'attacher des chefs qui craignent ses succès et son agrandissement. Il est appelé au trône; mais ses sujets le méconnaissent. Son courage, sa générosité, sa franchise les soumettent à sa grande âme; mais le royaume est ruiné; les factions durent encore, et les périls les suivent. Cependant tout fleurit bientôt, et Henri est au moment de donner la loi à l'Europe.

Forcé de bonne heure, par les circonstances, à ne jamais rien négliger, il s'était fait une habitude de tout prévoir, de tout observer, d'être à tout. Le moment favorable ne pouvait lui échapper, et son expérience lui avait appris à se préparer de loin des succès. Sa vigilance rendait ses ministres fidèles, exacts, actifs. Il leur donnait ses ordres, et il les éclairait. Il les suivait dans les opérations, et il les dirigeait. Les affaires qui se succédaient avec rapidité, se terminaient de même. Rien ne languissait; et les entreprises, qui se préparaient successivement par l'ordre avec lequel il savait les conduire, devenaient plus faciles, lors même que, devenant plus grandes, elles paraissaient devoir trouver plus d'obstacles. Quelles qu'aient été ses faiblesses, il faut lui rendre justice: jamais l'amour ne lui a fait négliger les soins du gouvernement. Encore faut-il convenir qu'après avoir été vingt-huit ans sans avoir de femme, il en prit une qu'il n'a pu aimer. Si Marie de Médicis eût été d'un autre caractère, Henri eût renoncé à toutes ses amours. Il l'assurait et il le pensait au moins: car il était vrai. Ajoutons à ces éloges une observation de Péréfixe: c'est que la douceur avec laquelle il traita les huguenots en convertit plus de soixante mille. Il mourut dans la cinquante-huitième année de son âge, et dans la vingt et unième de son règne.

Je ne dois pas finir, Monseigneur, sans vous

On a douté

sans fondement
des desseins de
Henri.

avertir que les desseins de Henri paraissent si chimériques, que les meilleurs écrivains modernes les regardent comme des idées vaines, qui ne sont jamais entrées dans la tête de ce prince. J'ai peur qu'ils n'en jugent eux-mêmes sur des notions trop vagues, et qu'ils ne se soient pas donné la peine d'étudier le plan que Henri s'était fait. Il faut ou que Henri ait eu ces desseins, où que Sully les lui ait attribués faussement, ou que les compilateurs des mémoires les aient imaginés. Il n'y a que la lecture des mémoires, et une lecture faite de suite et avec attention, qui puisse lever ces doutes. Mais les meilleurs écrivains se contentent quelquefois de parcourir. Comme ils aiment mieux écrire que lire, ils jugent avant d'avoir lu, et leur jugement n'en est pas plus sûr. Il me semble que les desseins de Henri n'ont rien de chimérique dans l'exposition que j'en ai faite. Cependant je n'ai rien dit que d'après Sully, et je suis bien assuré de n'avoir pas parlé d'après ses seuls compilateurs ¹.

¹ On pourrait soupçonner que c'est après la bataille d'Ivry, en 1590, que Henri communiqua, pour la première fois, des projets au duc de Sully. Il fallait bien qu'il parlât de choses qui parussent chimériques, puisque, pour se justifier, il distingua entre ses désirs et ses desseins : mais les compilateurs des mémoires ne disent point quel était alors le sujet de la conversation. Ils disent au contraire qu'autant qu'ils peuvent le savoir, le roi ne s'ouvrit sur ses grands desseins qu'à son retour de la guerre de Savoie. En effet c'est depuis ce temps

qu'il paraît s'en être occupé plus sérieusement; et tous les mémoires où Sully les expose sont postérieurs à l'année 1600. Lorsque Henri avait eu sur ce sujet une conversation avec Sully, il le chargeait de faire un mémoire où le plan de ses projets fût exposé dans tous ses détails. Nous en avons au moins huit, en forme de lettres adressées au roi par Sully. On y trouve beaucoup de répétitions : mais on y voit aussi le développement et le progrès des idées et des négociations. Dans tous, la république chrétienne est le premier désir en intention et le dernier dessein en exécution. C'est le but auquel on rapportait tout : mais Sully remarque souvent que, par les mesures que le roi prenait, il serait toujours le maître de s'arrêter où il voudrait, et de n'aller d'entreprises en entreprises qu'autant que les circonstances lui seraient favorables. Quand on doit se conduire avec autant de sagesse, il est permis de former des desseins même chimériques, à plus forte raison, est-il permis d'avoir pour but de tous ses désirs un bien qu'on ne pourra peut-être jamais faire.

Henri rejeta lui-même l'idée de sa république chrétienne, la première fois qu'elle s'offrit à son esprit. Cependant il s'y arrêta dans la suite, persuadé que ses désirs devaient le mener à quelque chose de grand. Mais les premières personnes auxquelles il s'en ouvrit crurent qu'il badinait, ne pouvant imaginer qu'il eût véritablement de pareilles vues. Sully, qui lui rappelle ces choses dans un de ses mémoires, convient en effet que les desseins de Henri doivent paraître extraordinaires ou même extravagans; et il dit souvent que, pour en juger, il faut bien méditer la manière dont ils devaient être conduits. Le roi était si éloigné de rien précipiter, qu'en 1603 ses desseins n'étaient encore pour lui que des désirs; et jusqu'alors, il n'en avait fait des ouvertures à quelques puissances, que dans la seule vue de sonder les esprits.

Outre les mémoires dont j'ai parlé, il y a encore plusieurs conversations de Sully avec le roi, celles qu'eut ce ministre avec la reine Élisabeth, les instructions qui lui furent données

pour son ambassade auprès du roi Jacques, et les instructions des ambassadeurs envoyés depuis en Allemagne. Les desseins que j'ai attribués à Henri, sont encore répétés et développés dans toutes ces pièces. Je ne vois donc pas comment il pouvait rester quelque doute.

LIVRE TREIZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

De la France jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu.

JE vais continuer l'histoire de France, Monseigneur, parce qu'elle nous fournira assez d'occasions de jeter un coup d'œil sur les principales puissances de l'Europe.

Marie de Médicis est déclarée régente par un arrêt du parlement, qui est confirmé dans un lit de justice.

Le même jour de la mort de Henri IV, le duc d'Épernon, ayant fait prendre les armes aux gardes françaises, et aux gardes suisses se rendit au parlement pour assurer la régence à Marie de Médicis. *Elle est encore dans le fourreau, dit-il, en montrant son épée; mais il faudra qu'elle en sorte, si on n'accorde pas dans l'instant à la reine-mère, un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature et de la justice.*

On aurait pu demander par quelle loi, sept présidens et cinquante-cinq conseillers, qui composaient cette assemblée, pouvaient être autorisés à disposer de la régence. Jusqu'alors le parlement n'avait point joui d'un pareil droit. Pouvait-il le refuser, lorsque l'épée du duc d'Épernon

le forçait à l'accepter? Il donna donc, sans délibérer, un arrêt, par lequel la reine fut déclarée régente. Pour donner plus de poids à cette première démarche, Louis XIII, qui n'avait pas encore neuf ans accomplis, vint le lendemain au parlement, accompagné des princes, des pairs et des grands du royaume, et l'arrêt de la veille fut confirmé dans un lit de justice. On ne s'était si fort pressé qu'afin de profiter de l'absence du prince de Condé, et du comte de Soissons, qui auraient pu prétendre à la régence, ou entreprendre au moins de partager l'autorité avec la reine.

L'esprit de faction, qui avait été contenu, va reprendre un nouvel essor, et les troubles vont renaître. Car les factieux ont survécu à Henri.

Elle ne laissa aucune autorité au conseil, où elle admet tous ceux qu'elle n'ose refuser.

De crainte de faire des mécontents, la régente admit dans le conseil presque tous les grands qui prétendaient y devoir entrer; de sorte qu'elle en fit une cohue plutôt qu'une assemblée. Ce conseil, au reste, n'était que pour la forme; on n'y portait aucune affaire importante, ou du moins on se mettait peu en peine des résolutions qui s'y prenaient. Tout était décidé dans le travail particulier, que la reine faisait avec chacun des ministres.

Concini, à qui elle donne sa confiance, fait une fortune rapide.

Concini avait la plus grande part à sa confiance. Ambitieux, avide, il s'élève, il s'enrichit, et se hâte de susciter contre lui la jalousie et la haine.

Dès le commencement de la régence, il acheta le marquisat d'Ancre, la lieutenance-générale de Picardie, une charge de premier gentilhomme de la chambre. Il obtint le gouvernement de Péronne, de Mont-Didier et de Roye; trois ou quatre ans après, il fut fait maréchal de France, quoiqu'il n'eût jamais tiré l'épée.

Le faste régnait à la cour. Les gratifications et les pensions étaient prodiguées aux courtisans que la reine voulait s'attacher. Les trésors amassés par Henri se dissipaient. On travaillait à remettre dans les finances les abus dont Sully les avait purgées; et le peuple applaudissait à la magnificence de Marie, trop simple pour prévoir qu'il en porterait tôt ou tard les frais.

Elle ruine les finances.

On pouvait licencier l'armée de Champagne; car Juliers était au moment de se rendre au comte Maurice et aux princes confédérés, qui en formaient le siège. C'était l'avis de Sully. Il jugeait inutile de continuer une dépense d'où l'on ne tirerait ni gloire, ni avantage: comme son avis ne devait pas prévaloir, le maréchal de la Châtre eut ordre de marcher, et les troupes arrivèrent pour être témoins de la prise de Juliers.

Les princes confédérés prennent Juliers.

Sully conseillait de donner des secours au duc de Savoie, qui s'était engagé sur la foi d'un traité. On n'eut encore aucun égard à cet avis; et le duc, abandonné, fut obligé d'envoyer son fils en Espagne, pour s'humilier aux pieds de Philippe III.

Marie abandonne le duc de Savoie.

Ce procédé de la France était d'autant plus odieux, que la régente avait elle-même donné parole au duc de Savoie, de remplir les engagements que le feu roi avait contractés avec lui.

Double alliance
avec l'Espagne.

Cette princesse avait d'abord voulu persuader qu'elle conserverait toutes les alliances que Henri avait faites ; mais elle ne voulait que se faire rechercher par l'Espagne, avec qui elle projetait de s'allier par un double mariage. La négociation ayant souffert peu de difficultés, il fut arrêté que Louis épouserait Anne d'Autriche, et qu'Élisabeth de France serait donnée au fils de Philippe. Ces deux mariages furent déclarés en 1615. L'échange des deux princesses se fit en 1612, et le roi alla au-devant de l'Infante jusqu'à Bordeaux, où les deux époux reçurent la bénédiction nuptiale. Sully, qui n'aurait pas conseillé cette alliance, n'était plus dans le ministère. Dès la seconde année de la régence, il avait prévenu sa disgrâce par sa retraite ; on ne cherchait qu'à l'éloigner.

Les huguenots
en prennent l'alarme : mais Marie les divise en gagnant quelques-uns des chefs.

Quoiqu'une des premières démarches de la régente eût été de donner une déclaration qui confirmait l'édit de Nantes, les huguenots prirent l'alarme aussitôt qu'ils apprirent qu'on négociait avec l'Espagne. Ils ne doutèrent pas qu'une pareille alliance n'eût pour objet de les détruire. C'est pourquoi, ayant obtenu la permission de s'assembler à Saumur pour la nomination des députés qu'ils tenaient à la cour, ils saisirent cette

occasion de faire beaucoup de plaintes et de demandes. La reine, qui ne pouvait ni ne voulait les satisfaire sur tous les points, répandit de l'argent et des grâces, afin de gagner les principaux. Cette politique, qui sema la division parmi eux, et qui par-là prépara leur ruine, n'est pas cependant la plus sage ; car en achetant des mécontents qu'on craint, on en invite d'autres à se faire craindre pour se faire acheter. Il en doit donc nécessairement résulter des troubles. Les huguenots obtinrent qu'on leur laisserait encore les places de sûreté pour cinq ans.

La cour était dans la plus grande confusion. Les grands ne s'accordaient que sur une chose, c'est qu'ils étaient tous mécontents du gouvernement, parce qu'à leur gré ils n'y avaient point assez de part. D'ailleurs, conduits chacun par des vues particulières, ils ne savaient point se réunir. Les princes du sang étaient contre les princes du sang, les Guises contre les Guises ; il semblait qu'on eût perdu le secret de former des partis, et on ne faisait plus que des cabales. Comme ces divisions assuraient le crédit du marquis d'Ancre, il s'appliquait à les fomenter ; prenant toutes les mesures possibles pour empêcher qu'une faction trop puissante ne s'élevât contre lui.

Les huguenots étaient divisés en deux factions principales. L'une, toujours prête à prendre les armes, avait pour chef le duc de Rohan ; l'autre,

Les grands se font des intérêts contraires, et ne savent plus former des partis.

Les huguenots étaient divisés en deux partis.

plus tranquille ou moins remuante, se laissait conduire par le maréchal de Bouillon. Ces deux seigneurs s'étant trouvés à l'assemblée de Saumur, le premier avait appuyé les demandes de son parti, tandis que le second s'était prêté aux vues de la cour.

Bouillon se joint au prince de Condé.

Le maréchal de Bouillon fut récompensé, et ne fut pas content. Il voulait, pour prix de ses services, entrer dans le ministère, et gouverner le royaume : chose à laquelle le marquis d'Ancre ne voulait pas consentir, et que par conséquent la reine-mère ne pouvait accorder. Le maréchal, qui se repentit, s'attacha au prince de Condé, afin de faire un parti contre le gouvernement.

Marie négocie pour abandonner Saint-Jean-d'Angéli au duc de Rohan, qui s'en est rendu maître.

1612.

Sur ces entrefaites, le duc de Rohan se rendit maître de Saint-Jean-d'Angéli, dont le commandant, quoique huguenot, était dévoué à la cour. La régente, au lieu d'armer, négocia, parce qu'elle craignait de faire prendre les armes aux huguenots. Tout le fruit de la négociation fut d'abandonner Saint-Jean-d'Angéli au duc de Rohan.

1613.

Condé arme.

Cette affaire était à peine terminée, que le prince de Condé fit éclater son mécontentement ; sur le refus qu'on lui fit du gouvernement de Château-Trompette, principale forteresse de Bordeaux. Il se retira de la cour, et fut suivi des ducs de Nevers, gouverneur de Champagne; de Mayenne, fils du chef de la ligue, gouverneur de l'île de France; de Longueville, gouverneur de Picardie;

1614.

de Vendôme, fils naturel de Henri IV, gouverneur de Bretagne; d'Alexandre, grand-prieur de France, autre fils naturel de Henri; de Luxembourg, de la Tremouille et de plusieurs autres seigneurs. Le maréchal de Bouillon était le premier mobile de tous ces mouvemens : mais, ayant eu l'adresse de ne pas paraître suspect à la cour, il devint le médiateur entre les deux partis, dans l'espérance de les sacrifier l'un et l'autre à ses intérêts.

Le duc d'Épernon conseillait de faire marcher le roi à la tête de sa maison, et de se hâter, avant que les princes eussent rassemblé leurs troupes. Si l'on eût suivi ce conseil, le parti des rebelles eût été dissipé : le gouvernement, toujours faible, envoya des députés, et proposa un accommodement.

Marie propose un accommodement.

Cependant le prince de Condé avait publié un manifeste, par lequel il déclarait n'avoir d'autre dessein que de procurer le bien de l'état. Ses plaintes roulaient sur la dissipation des trésors de Henri, sur la mauvaise administration des finances, sur l'abandon des anciens alliés du royaume, sur l'alliance de l'Espagne, et en général sur ce que la reine, préoccupée par deux ou trois personnes, réglait tout sans consulter les princes, ni même le conseil, qu'on n'assemblait que pour la forme.

Condé avait publié un manifeste.

Il voulut ensuite attirer les huguenots dans son

Le duc de Ro-

han refuse de se joindre à cette ligue.

parti : mais le duc de Rohan, qui regardait cette ligue comme une émeute dont les parties étaient mal liées, prévint l'événement, et se refusa à toutes les sollicitations. Il écrivit même à la reine que si elle voulait contenter les huguenots, dont il ne se séparerait jamais, elle aurait bientôt réduit les princes mécontents.

Les mécontents obtiennent ce qu'ils demandent.

On négocia. Le bien public, dont on s'était fait un prétexte, fut bientôt oublié, et chacun ne songea qu'à ses intérêts. Les mécontents demandaient la convocation des états-généraux, et qu'on désarmât de part et d'autre. On leur accorda ces deux articles. Ils demandaient encore que le double mariage avec l'Espagne fût sursis; et la reine l'accorda, à condition que cette surséance ne durerait que jusqu'à la majorité du roi. Venant ensuite aux articles qui concernaient les intérêts de chacun en particulier, la ville d'Amboise fut mise en dépôt entre les mains du prince de Condé, jusqu'après la tenue des états-généraux, on donna Sainte-Menehould au duc de Nevers, ou du moins on l'assura de la survivance du gouvernement de Champagne pour son fils; on accorda à ceux de ce parti quatre cent cinquante mille francs, afin de les indemniser des frais qu'ils pouvaient avoir faits; le roi promit de déclarer que le prince de Condé et ceux qui l'avaient suivi n'avaient eu aucun mauvais dessein, et qu'il était convaincu de leur innocence. En un mot; par ce traité, qui

fut signé à Sainte-Menehould, les mécontents obtinrent tout ce qu'ils demandèrent. Le gouvernement les traita comme s'il en avait reçu de grands services. On peut donc juger qu'il y aura des révoltes, tant qu'il y aura de l'argent, des villes et des charges à donner.

Le 28 septembre, le roi étant entré dans sa quatorzième année, tint son lit de justice, et fut déclaré majeur. Il pria cependant sa mère de continuer ses soins au gouvernement; et la confiance entière qu'il lui témoigna parut donner une nouvelle puissance à cette princesse et au maréchal d'Ancre.

1614.
Louis XIII
déclaré majeur.

Les états-généraux s'ouvrirent à Paris le 2 octobre. Les trois ordres ne s'accordèrent point. Chacun fit séparément des demandes opposées aux intérêts des autres, et il y eut de longues contestations. Le clergé et la noblesse demandèrent la publication du concile de Trente, l'entier rétablissement de la religion catholique dans le Béarn, la suppression de la vénalité et de l'hérédité des charges, tant civiles que militaires, et l'accomplissement des mariages conclus entre la France et l'Espagne. Ce dernier article fut ajouté malgré le prince de Condé, qui s'était flatté que les états-généraux s'opposeraient à cette alliance: mais les sollicitations de la reine avaient prévalu sur les députés. Armand-Jean du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, assura, pour faire sa cour

1614.
Derniers états-
généraux.

et vraisemblablement contre sa pensée, que ces mariages établiraient à jamais la paix entre les deux royaumes.

Le tiers-état demanda une diminution des tailles, le retranchement des pensions et des gratifications, et la suppression de quelques droits, qui nuisaient beaucoup au commerce intérieur du royaume. Les trois ordres, de concert, proposèrent la création d'une chambre de justice, pour rechercher les malversations des financiers. Enfin ils présentèrent de gros cahiers, qui contenaient beaucoup d'autres articles.

Le roi oublie ce qu'il leur a promis.

Le roi, disant n'avoir pas le temps d'examiner toutes les demandes, promit de satisfaire du moins aux principales, entre autres d'abolir la vénalité et l'hérédité des charges, de supprimer les pensions, et de créer une chambre de justice. Là-dessus, il rompit les états, et oublia toutes ses promesses. Cette assemblée ne produisit donc aucun effet. Ces états-généraux ont été les derniers.

Condé met le parlement dans son parti.

Le prince de Condé aurait bien pu prévoir qu'il aurait peu de crédit dans les états, puisqu'il n'avait pas la distribution des grâces. Il fit auprès du parlement une autre tentative, dont il crut d'abord se promettre plus de succès, et qui pourtant n'en eut pas davantage.

1615.
Arrêté du parlement.

Le 28 mars, ce corps arrêta *que, sous le bon plaisir du roi, les princes, ducs, pairs et officiers*

de la couronne, ayant séance et voix de délibération en la cour, et qui se trouveraient alors à Paris, seraient invités de venir en ladite cour, pour, avec monsieur le chancelier, toutes les chambres assemblées, aviser sur les propositions qui seraient faites pour le service du roi, le soulagement de ses sujets et le bien de l'état.

Cet arrêté souleva le conseil : on en parla comme d'un attentat contre l'autorité royale ; la reine, qui le regardait comme une critique de son administration, en fut offensée. On défendit donc au parlement de passer outre, et aux grands de se rendre à l'invitation qui leur avait été faite.

Cependant le parlement fit des remontrances, dans lesquelles, après avoir entrepris de prouver qu'il avait droit de prendre connaissance des affaires d'état, il proposait des réformes dans toutes les parties du gouvernement, parce qu'il voyait des abus dans toutes. Il disait au roi qu'il ne devait pas commencer la première année de sa majorité par des commandemens absolus, dont les bons rois, comme lui, n'usaient que fort rarement. Il protestait que, dans le cas où sa majesté, mal conseillée, recevrait mal ses remontrances, il nommerait les auteurs des désordres, et ferait connaître au public leurs malversations, afin qu'il y fût pourvu en temps et lieu. Il indiquait d'ailleurs assez clairement le maréchal d'Ancre ; et il appuyait entre autres choses sur la

Le roi lui défend de passer outre.

Remontrances du parlement.

nécessité d'entretenir les alliances faites par le feu roi, par où il condamnait indirectement le double mariage conclu avec l'Espagne.

Elles entretiennent le mécontentement au peuple.

Cette affaire dura plus de deux mois. Enfin le roi imposa silence au parlement par un *je le veux et la reine aussi*. Bien loin donc de produire un bon effet, ces remontrances entretinrent ou augmentèrent le mécontentement du peuple, qu'elles éclairaient davantage sur quantité d'abus. On parla plus hardiment contre l'administration, dès qu'on la vit condamnée par des magistrats qu'on respectait. C'est pourquoi le prince de Condé se hâta de prendre les armes. Il parut défendre la cause du parlement, et il compta d'avoir pour lui ce corps que la cour venait d'aliéner.

Les huguenots se joignent à Condé.

Les huguenots qui auraient voulu empêcher le double mariage, entrèrent dans les vues du prince de Condé. Rohan et Soubise, son frère, parurent chacun à la tête d'un corps de troupes, pendant que Vendôme armait aussi en Bretagne. Le roi eut besoin d'une armée pour aller à Bordeaux, et il en fallut une autre pour conduire Élisabeth de France jusqu'aux frontières, et pour amener Anne d'Autriche.

Les mécontents font la loi.

Les forces des rebelles n'étaient pas encore bien considérables, mais elles le pouvaient devenir : car les huguenots tenaient alors une assemblée générale qui fut transportée à la Rochelle. La reine-mère jugea donc à propos d'entamer une

négociation. Il fallut traiter avec des sujets que le roi venait de déclarer criminels de lèse-majesté, et on en reçut la loi. Il était d'autant plus facile de conclure la paix en cédant, que toutes les parties de cette ligue étaient fort mal assorties.

Quoique le maréchal de Bouillon fût, par ses intrigues, le principal auteur de la guerre civile, il ne s'était joint au prince de Condé, que pour se faire rechercher par la cour; et il n'attendait que l'occasion de sacrifier à ses intérêts le parti qu'il paraissait avoir embrassé. Le duc de Mayenne était dans les mêmes dispositions. Nevers avait armé sans se déclarer, comptant, dit-on, se porter pour médiateur, et menaçant de ses armes celui des deux partis qui refuserait sa médiation: dessein ridicule pour un gouverneur de Champagne. Vendôme ne se déclara que lorsqu'on eut fait une trêve pour faciliter la négociation; de sorte qu'il rendit meilleure la condition du prince de Condé, sans en tirer aucun avantage pour lui. Enfin Rohan, Soubise et l'assemblée de la Rochelle comptaient trop peu sur de pareils confédérés, pour désirer la continuation de la guerre. Par le traité conclu à Loudun, le prince de Condé fut fait chef du conseil: on lui donna quinze cent mille livres pour les frais de la guerre: on confirma tous les édits donnés en faveur des huguenots: on accorda une amnistie générale, et plusieurs autres choses que les mécontents exigèrent.

Les récompenses que Marie donne aux rebelles, invitent à de nouvelles révoltes.

Des rebelles qu'on récompense ne sont jamais satisfaits. Les uns n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandaient; ceux à qui l'on n'a rien refusé veulent demander encore; et tous s'accordent à causer de nouveaux troubles. Le traité de Loudun ne fit qu'accroître le mécontentement.

Bouillon ne songe qu'à troubler.

Bouillon surtout ne pouvait rester tranquille. Son plan était d'exciter des troubles pour avoir le mérite de les apaiser. Il se flattait de se rendre par là nécessaire à la cour, et d'entrer dans le ministère.

Le maréchal d'Ancre fait arrêter Condé. Récompenses prodiguées.

Le maréchal d'Ancre, toujours en butte aux mécontents, découvrit une conspiration contre sa vie. Il sut ceux qui la tramaient, il en fit part à la reine-mère, et l'ordre fut donné d'arrêter le prince de Condé. Les ducs de Bouillon, de Mayenne, de Vendôme, de Guise, de Longueville, et d'autres qui avaient conspiré, ou qui craignaient d'en être soupçonnés, échappèrent par la fuite. Thémines, qui avait arrêté le prince, eut pour récompense cent mille écus et le bâton de maréchal. La Grange-Montigni, ayant dit partout qu'il méritait mieux le bâton, on le lui donna pour le contenter. On ne savait pas qu'il avait donné ses chevaux pour hâter la fuite du duc de Vendôme. On promit encore le même honneur à Saint-Géran, qui criait contre l'ingratitude de la cour, voyant qu'il n'y avait qu'à crier pour obtenir des grâces. C'est ainsi qu'on prodiguait les plus grandes faveurs.

Le maréchal d'Ancre, se croyant plus affermi que jamais, changea tout le ministère. Le chancelier Silléri avait déjà été disgracié, le garde-des-sceaux du Vair, Jeannin et Villeroi le furent encore. L'évêque de Luçon fut fait secrétaire d'état, avec les départemens de la guerre et des affaires étrangères. Il dut sa fortune au maréchal, qui bientôt après voulut le perdre, et qui n'en eut pas le temps.

Le maréchal d'Ancre change tout le ministère.

Pendant le duc de Nevers avait armé pour le prince de Condé, et la guerre civile recommençait. Mais le gouvernement paraissait déjà plus ferme, depuis que l'évêque de Luçon était dans le ministère. Les opérations, mieux concertées et mieux conduites, rompaient toutes les mesures des mécontents. On ne songeait plus à négocier avec eux, et ils étaient pressés de toutes parts, lorsque tout changea par une révolution qu'on n'avait pas prévue.

Les mécontents arment encore ; mais l'évêque de Luçon donne de la fermeté au gouvernement.

Charles d'Albert de Luines, qui avait été placé de bonne heure auprès de Louis Dauphin, s'était fait une étude d'amuser ce prince, et par conséquent il en avait gagné la confiance. Sa faveur s'accrut, lorsque Louis monta sur le trône. Elle s'accrut encore lorsqu'il fut majeur ; le maréchal d'Ancre prit ombrage d'un favori dont l'ambition pouvait conseiller au roi de gouverner ; et la reine-mère, qui partageait ces inquiétudes, tenta

Faveur d'Albert de Luines, qui est d'intelligence avec les mécontents.

de se l'attacher par des bienfaits. Luines en attendait de plus grands du roi.

Il songe à éloigner Marie de Médici.

Ce favori avait depuis long-temps préparé l'esprit du roi à secouer l'autorité de sa mère. La nouvelle guerre civile lui parut une occasion propre à porter les derniers coups. Il y était excité par les mécontents, avec qui il était d'intelligence; mais, naturellement timide et soupçonneux, il n'osait rien précipiter; et cependant les princes ligués se voyaient dans la nécessité de sortir du royaume, ou de se mettre à la discrétion de la reine-mère.

Il obtient l'ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre.

Luines obtient enfin un ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre, et même de le tuer en cas de résistance. Son dessein n'était pas de laisser vivre un ennemi aussi puissant; mais il craignait qu'après la mort du maréchal, la reine n'eût assez d'empire sur son fils pour punir les auteurs du meurtre; il fallait donc l'éloigner de la cour; et on employa toute sorte de moyens pour vaincre la répugnance du roi. On rejeta les malheurs de l'état sur l'incapacité de cette princesse, et sur sa prévention pour le maréchal d'Ancre. On alla jusqu'à dire qu'elle serait capable de faire empoisonner le roi, pour mettre la couronne sur la tête du duc d'Anjou, son second fils, qu'elle aimait davantage.

D'Ancre est Le maréchal fut arrêté et tué par Vitri, capi-

taine des gardes, auquel on donna le bâton de maréchal. Le chancelier Silléri, du Vair, Jeannin et Villeroi furent rappelés. La reine-mère fut reléguée à Blois, où l'évêque de Luçon la suivit : et le roi, paraissant vouloir remédier aux abus, fit tenir à Rouen une assemblée des notables. Il lui demanda des conseils, elle en donna de bons, et il ne les suivit pas. Cette révolution dans le gouvernement termina la guerre civile. On posa les armes de part et d'autres, sans faire aucun traité. Vendôme, Nevers et Mayenne, quoiqu'ils eussent été déclarés criminels de lèse-majesté, vinrent à la cour avant d'avoir pris des lettres d'abolition : et le roi donna une déclaration qui parut l'apologie de leur conduite.

On fit le procès à la mémoire de Concini et à la Galigai. Il parut plus d'animosité que d'équité dans cette poursuite, et plus de sottise encore : on accusa la Galigai d'être sorcière. Lorsqu'on lui demanda de quel charme elle s'était servie pour conduire à son gré la reine, on prétend qu'elle répondit que son charme était le pouvoir des âmes fortes sur les esprits faibles. Elle eût la tête tranchée ; Luines eut la confiscation des biens du maréchal et de la maréchale ; et peu de temps après, la terre de Maillé fut érigée en duché-pairie, sous le nom de Luines.

Marie de Médici, qui cherchait à s'échapper de sa prison de Blois, eut recours au duc d'Épernon,

tué. Marie est reléguée à Blois. Les mécontents reviennent à la cour.

On fait le procès à la mémoire de Concini et de Galigai.

Marie échappée de sa prison, menace, et puis

se prête à un accommodement.

alors mécontent de la cour, et ce seigneur la conduisit à Angoulême. A cette nouvelle, on se crut encore menacé d'une guerre civile : car la reine ne voulait se prêter à aucun accommodement. Toutes les tentatives de la cour furent inutiles, jusqu'à ce qu'on eût rappelé d'Avignon l'évêque de Luçon, qui eut seul assez de crédit sur elle pour la résoudre à la paix. Par le traité, elle obtint le gouvernement d'Anjou, de la ville et du château d'Angers, de Chinon et du pont de Cé, et la liberté de se retirer où elle jugerait à propos. Son entrevue, en Touraine, avec son fils, fut fort tendre : mais elle se sépara, bien déterminée à se venger du duc de Luines, qui empêcha son retour à la cour.

Elle se joint aux mécontents qui prennent les armes.

La même année, Luines fit rendre la liberté au prince de Condé, dont il voulait se faire un appui; et le roi publia une déclaration par laquelle il justifiait ce prince, et le louait même de s'être élevé contre ceux qui avaient abusé de son nom et de son autorité. Cette apologie, injurieuse à la reine-mère, fut pour elle un nouveau motif de vengeance. Elle ne songea plus qu'à se faire un parti, et elle le trouva tout formé dans les ennemis qu'une fortune trop rapide avait faits au duc de Luines. Les ducs de Vendôme, de Mayenne, de Longueville et d'Épernon, prirent les armes pour elle. Le duc de Rohan entra aussi dans cette ligue, et les huguenots parurent la vouloir soutenir de

toutes leurs forces. Lorsque Henri IV avait permis dans le Béarn l'exercice de la religion catholique, il avait laissé aux prétendus réformés tous les biens qu'ils avaient enlevés aux églises de cette province. Or Louis XIII venait de leur ordonner de les restituer : c'est ce qui fit le sujet de leur mécontentement.

Cette guerre ne fut pas longue. Louis marcha, et la reine-mère fut obligée bientôt de négocier. Le raccommodement se fit encore par l'entremise de l'évêque de Luçon, pour qui le roi promit de demander le chapeau de cardinal. Cette ligue avait été mal concertée : car les différentes parties ne purent pas se réunir, et les places se trouvèrent dépourvues de munitions. Marie de Médicis revint à la cour.

Elle revient à la cour.

Louis se transporta ensuite dans le Béarn, où il soumit les huguenots, qui étaient déchirés par des factions. Cette époque est le commencement d'une guerre qui durera jusqu'à leur ruine.

Guerre avec les huguenots.

Dès l'année suivante, ils reprirent les armes dans le Béarn, le Poitou, la Saintonge et la Guienne. Ils en revenaient encore au projet de leur république ; projet plus chimérique que jamais, parce qu'ils n'avaient jamais été moins unis. Cependant la première campagne fut heureuse pour eux ; car si Louis eut d'abord des succès, il échoua devant Montauban : ou plutôt Luines, à qui il avait donné le commandement, parce qu'il

1621.

l'avait fait connétable, fut obligé de lever le siège, après avoir perdu bien du monde ; et les huguenots reprirent Montpellier et plusieurs autres places. Le duc de Luines étant mort peu de temps après, le fameux Lesdiguières fut fait connétable, et fit abjuration.

1622.

Les succès furent variés la campagne suivante, quoique plus grands du côté du roi, qui donna plusieurs fois des preuves de valeur. Plusieurs seigneurs se soumirent les uns après les autres, et furent récompensés. Le marquis de la Force obtint le bâton de maréchal avec deux cent mille écus, et on lui conserva ses charges et ses gouvernemens. Les huguenots, se voyant insensiblement abandonnés par leurs chefs, demandèrent le paix : on la leur accorda, en confirmant l'édit de Nantes. Il se commit bien des cruautés pendant cette guerre.

Marie entre au conseil.

Après la mort du connétable de Luines, toute l'autorité se trouva entre les mains du cardinal de Retz, du comte de Schomberg, et du marquis de Puisieux, fils du chancelier Silléri. Ces ministres, qui craignaient que la reine-mère ne rentrât dans le conseil, firent l'impossible pour l'exclure : mais cette princesse, conseillée par l'évêque de Luçon, eut une conversation avec le roi, et obtint la place qu'elle demandait. Elle se conduisit d'abord avec beaucoup de circonspection cherchant moins à dominer, qu'à se con-

former à ce qu'elle jugeait agréable à son fils.

Quelques ministres moururent, d'autres furent disgraciés, et les factions de la cour produisaient souvent des changemens dans le conseil. Le chancelier Silléri et le marquis de Puisieux voulaient éloigner la reine-mère, en la rendant suspecte; et ils furent chassés par cette princesse, qui fit entrer dans ses vues le marquis de la Vieuville, alors surintendant des finances. Elle trouva de plus grandes difficultés, lorsqu'elle voulut mettre dans le ministère l'évêque de Luçon, qui venait d'être fait cardinal. Elle croyait assurer son crédit en donnant de l'autorité à un homme en qui elle mettait toute sa confiance : mais le roi était fort prévenu contre lui. Je le connais mieux que vous, disait-il à sa mère, c'est un homme d'une ambition démesurée. Le marquis de la Vieuville, qui avait alors toute la faveur, le redoutait comme un rival dangereux, qui n'entrerait dans le conseil que pour l'en chasser. Cependant il eut la complaisance de céder aux pressantes sollicitations de la reine. Richelieu entra donc enfin au conseil à la fin d'avril, et la Vieuville en sortit au mois d'août de la même année.

La Vieuville était le seul qui pût balancer le crédit du cardinal. Les autres ministres, sans ambition, sans génie ou sans fermeté, n'étaient pas redoutables. Richelieu réunit donc bientôt en lui seul toute l'autorité du ministère.

Elle y fait entrer l'évêque de Luçon, qui se saisit bientôt de toute l'autorité.

1622,

1624,

CHAPITRE II.

De la France et de l'Angleterre, jusqu'à la prise de la Rochelle.

La conduite de la régente divisait les partis, et les faisait renaître.

Depuis que Louis XIII est sur le trône, les grands n'ont songé qu'à se relever de l'abaissement où Henri IV les avait réduits; et les huguenots, qui prévoyaient combien le gouvernement leur serait contraire, ont tenté de se soutenir par eux-mêmes, et de se faire redouter. Mais comme, d'un côté, les grands avaient été plusieurs années sans oser remuer, et que de l'autre les huguenots avaient vécu dans une sécurité entière, tout le monde fut mis au dépourvu par la mort subite de Henri, et il ne se trouva point de parti formé. Dans cette conjoncture, chacun ne songea qu'à soi : les factions, à peine ébauchées, furent dissipées par les trésors que Marie prodigua; et il ne put jamais y avoir assez d'union parmi les grands ni parmi les huguenots. Voilà tout le bien que produisit la conduite de la régente.

Richelieu se propose d'abattre les grands;

Une pareille politique ne peut pas être employée long-temps : car les trésors s'épuisent, les factieux restent, et on ne peut plus diviser, parce qu'on craint davantage. Richelieu jugea donc qu'il était temps d'user de fermeté.

Ce ministre prévient bien qu'on serait jaloux de son crédit, comme on l'avait été de la faveur de ceux qui l'avaient précédé. Les cabales allaient renaître, et les désordres auraient continué, s'il eût été d'un caractère faible, ou s'il eût manqué de vues et de prudence. Mais il ne fera pas des traités honteux : il n'achètera pas l'obéissance des rebelles : c'est par le supplice des chefs qu'il terminera les guerres civiles. Cette sévérité, devenue nécessaire, ne laissera plus aux grands le pouvoir, ni même l'envie, de troubler le royaume.

Vous voyez qu'un de ses desseins est de réduire les grands : or, pour l'exécuter, il faut absolument ruiner les huguenots, qui peuvent les soutenir, ou qui par des diversions peuvent partager les forces du gouvernement. La guerre est ouverte avec eux. Il les faut pousser avec vigueur. Si on peut tolérer leur religion, on ne leur doit plus laisser de place de sûreté, ni le pouvoir de reprendre les armes.

Et de mettre les huguenots hors d'état de se soulever.

A ces deux desseins, le cardinal en joignait un troisième : il voulait diminuer la puissance de la maison d'Autriche ; mais avant d'entreprendre une guerre au dehors, il fallait que tout fût tranquille au dedans. Ce projet devait donc être tenté le dernier. Telles ont été les vues de ce ministre.

Il se proposait encore d'humilier la maison d'Autriche.

Pour concevoir de pareils desseins, il semble qu'il fallait être maître absolu, ou gouverner sous

Obstacles à ses desseins.

un prince capable par sa fermeté de soutenir les entreprises de son ministre. Or Louis, jaloux de son autorité, la voulait toujours ôter à ceux à qui il l'avait donnée ; et cependant il la laissait toujours aller à d'autres, parce qu'il ne la savait jamais garder. Quand on réfléchit sur le caractère du roi et sur les intrigues des grands, on croirait que Richelieu ne pouvait former que des désirs. En effet il n'était pas possible de rencontrer plus d'obstacles. C'est dans la cour qu'il trouvait les plus grands. C'est là qu'il aura pour ennemis ; non-seulement les courtisans jaloux, mais les princes du sang, mais les deux reines, mais le roi même. Il appesantira son joug sur tous.

Guerre avec les huguenots.

1625.

La Valteline était entre la France et l'Espagne le sujet d'une guerre dont je parlerai quand je traiterai des affaires étrangères : car je continue, comme j'ai fait jusqu'ici, à préférer l'ordre des choses à celui des temps. Les huguenots, qui jugeaient cette circonstance favorable pour une révolte, prirent les armes, sous prétexte de l'inexécution du dernier traité. Rohan et Soubise étaient toujours leurs chefs, et les Rochellois, qui formaient une espèce de république, les favorisaient sans oser encore se déclarer.

Le roi fit de nouvelles recrues, et entretint cette année soixante-six mille hommes de troupes réglées : c'étaient des forces considérables dans ce temps-là. Plusieurs villes des huguenots en eurent

de la frayeur, et désavouèrent Soubise, qui avait fait les premières hostilités. Cependant, comme l'Italie faisait une diversion, la guerre s'alluma dans le Vivarais, dans la Guienne, dans le Languedoc, et la Rochelle ne balança plus à prendre les armes. Les religionnaires eurent des succès : mais les généraux du roi remportèrent de plus grands avantages; Thémines sur Rohan, et Thoiras sur Soubise, qui se retira en Angleterre.

Le roi d'Angleterre, sollicité par Soubise, engagea les états-généraux à redemander les vaisseaux qu'ils avaient prêtés au roi de France, et il redemanda lui-même les siens, prenant la Rochelle sous sa protection. Il fallait donc renoncer au dessein de forcer cette ville, qui était la principale du parti, et songer à donner la paix aux huguenots. Richelieu sentait combien cette démarche paraîtrait scandaleuse de la part d'un cardinal; mais enfin il fallait une marine pour forcer la Rochelle, et on n'en avait point.

Lorsque tous les articles furent arrêtés, et qu'il ne s'agissait plus que de les signer, les cardinaux de la Rochefoucault et de Richelieu sortirent du conseil, pour avoir l'air de désapprouver qu'on fit la paix avec des hérétiques. Le zèle des catholiques ne se laissa pas tromper à cet artifice; et il courut bientôt des libelles, dans lesquels Richelieu était appelé *le cardinal de la Rochelle, le patriarche des athées, le pontife des calvinistes*. La

1626.

Les catholiques ne pardonnent pas au cardinal la paix à laquelle le roi est forcé.

jalousie qu'on avait de ce ministre contribuait beaucoup à ce zèle et à ces injures.

Richelieu se ménage tout à la fois dans l'esprit du roi et dans l'esprit de la reine-mère.

Richelieu avait alors toute la confiance du roi et de la reine. Tout se faisait par lui, et il s'affermait d'autant plus qu'il cachait son ambition, ne paraissant point impatient d'obtenir de grâces, ni d'avancer sa famille. Il faisait assez la cour à la reine-mère pour la ménager, et pas assez pour donner de l'ombrage au roi, auquel il avait l'adresse de persuader qu'il ne voulait dépendre d'aucun autre, et pour lequel il montrait beaucoup de complaisance. Dans ces circonstances il s'éleva un orage contre lui.

Marie propose le mariage de Gaston avec l'héritière de Montpensier.

Marie de Médicis proposa de marier Gaston, duc d'Anjou, avec l'héritière de Montpensier. Elle sollicitait vivement ce mariage, et le roi ne s'y prêtait pas. Comme il n'avait point d'enfans, et qu'il craignait de n'en pas avoir, il appréhendait que son frère n'en eût, et n'attirât dès lors tous les respects. Le cardinal, qui ne voulait déplaire ni à l'un ni à l'autre, paraissait n'avoir point d'avis : il se contentait de montrer les avantages et les inconvéniens. Mais, lorsque la reine-mère eut enfin déterminé le roi, il se déclara, et pressa la conclusion de ce mariage.

Ce projet partage toute la cour.

Ce dessein partagea toute la cour. Chacun cabala suivant ses intérêts. La maison de Condé ne désirait pas qu'on se hâtât si fort de marier le frère du roi. Le duc de Vendôme voulait lui don-

ner sa sœur, et la reine Anne songeait avec jalousie à une belle-sœur, qui pourrait donner un héritier au trône. La princesse de Condé gagna le maréchal d'Ornano, gouverneur du duc d'Anjou, et ce prince fit voir un éloignement marqué pour ce mariage.

Les grands, croyant avoir trouvé un chef dans le duc d'Anjou, se réunirent pour perdre le cardinal : ils voyaient les desseins de ce ministre, ils voulaient prévenir leur chute. On parla de le faire chasser, de l'assassiner. On parla même d'enfermer le roi dans un cloître, et de mettre le duc d'Anjou sur le trône. On voulait au moins que ce duc épousât une princesse étrangère, afin de devenir plus indépendant.

Complot des
grands contre
Richelieu.

Richelieu, instruit de ces complots, fit arrêter d'Ornano, ses deux frères, Chaudebonne, Modène et Deagent. Les uns furent conduits à Vincennes, les autres à la Bastille. Mais, afin de ne pas donner l'épouvante au reste des conjurés, le roi écrivit à tous les gouverneurs que cette affaire n'aurait point de suite, parce qu'il savait que d'Ornano n'avait pour complices que les personnes qu'on avait arrêtées : il s'agissait d'attirer à la cour le duc de Vendôme, qui était alors dans son gouvernement de Bretagne.

Il est éventé.

Les conjurés ne furent pas rassurés. On commençait à craindre une fermeté, qui n'était pas naturelle au roi ; et on voulut se défaire de celui

Autre complot
qui ne leur réus-
sit pas mieux.

qui la lui inspirait. Le dessein fut pris de se saisir du cardinal, lorsqu'il serait à sa campagne. Le duc d'Anjou devait même autoriser cette entreprise par sa présence. Mais le bonheur de Richelieu ayant permis qu'une indiscretion fit éventer ce complot, le roi se hâta d'envoyer trente gendarmes et trente cheveau-légers, pour mettre son ministre en sûreté, et la reine-mère lui envoya tous les gentilshommes qu'elle avait auprès d'elle.

Richelieu feint de vouloir se retirer, et obtient une garde.

Le cardinal saisit cette occasion pour demander sa retraite, bien assuré de ne pas l'obtenir, et de s'affermir au contraire davantage. Il supplia la reine-mère d'appuyer sa demande auprès du roi. C'était encore un moyen d'obtenir plus sûrement un refus : car cette princesse, qui comptait sur lui, et qui en avait besoin, n'avait garde de consentir à son éloignement. On lui répondit que l'état ne pouvait se passer de ses services, et qu'on voulait qu'il eût désormais une garde. Il en eut une. Il fit cependant de nouvelles instances; soit pour montrer que sa démarche avait été sincère, soit pour se faire rechercher d'autant plus, qu'il paraissait davantage vouloir s'éloigner. Il donnait pour prétexte sa mauvaise santé, le besoin de s'absenter souvent de la cour pour prendre du repos, et les calomnies auxquelles il était exposé pendant son absence. Il eut une réponse telle qu'il l'avait prévue, et qu'il la désirait.

Le roi était allé à Blois, où il se proposait de faire arrêter le duc de Vendôme et le grand-prieur son frère; ce qu'il exécuta. Ces deux princes furent conduits au château d'Amboise. Le cardinal avait affecté de ne pas suivre la cour, craignant que dans les premiers momens d'un coup d'autorité de cette espèce, sa présence n'excitât encore davantage les murmures des grands. Il s'y rendit bientôt après.

Fin des intrigues occasionnées par le projet du mariage de Gaston.

Le duc d'Anjou, sollicité par sa mère, consentit enfin à se soumettre aux volontés du roi, et à se réconcilier avec Richelieu. Si cette démarche fut d'abord sincère, on lui fit bientôt prendre d'autres sentimens : car il voulut quitter la cour, et fit sonder des gouverneurs pour avoir une retraite. Le comte de Chalais, qui conduisait cette intrigue, et qui avait été des autres conspirations, fut arrêté. Alors le prince cessa de résister, et son mariage se fit à Nantes, où le roi était allé pour assister aux états de Bretagne. Mademoiselle de Montpensier lui apporta les principautés de Dombes et de la Roche-sur-Yon, les duchés de Montargis, de Châtellerauld et de Saint-Fargeau. Il eut lui-même pour apanage les duchés d'Orléans et de Chartres, et le comté de Blois. Ayant alors renoncé à ses premiers projets, il découvrit tout ce qu'il savait des intrigues de Chalais, à qui on fit son procès, et qui eut la tête tranchée. Bien des personnes se trouvèrent impliquées dans

toutes ces conspirations. La reine régnante fut elle-même du nombre. On allait faire le procès à d'Ornano, lorsqu'il mourut : alors toute cette faction fut éteinte : mais on répandit bien des calomnies sur le cardinal.

Assuré de son crédit Riche-lieu écarte tout ce qui peut faire obstacle à son ambition.

Le crédit de ce ministre croissait néanmoins. Il fut fait chef et surintendant de la navigation et du commerce. Il fit supprimer la charge de grand amiral et celle de connétable, parce qu'elles donnaient une autorité, qui pouvait être un obstacle à ses desseins. Enfin, pour s'autoriser à faire d'autres changemens, il fit tenir aux Tuileries une assemblée de notables, dont la plupart des députés lui étaient dévoués. Il y fut arrêté, entre autres choses, qu'on diminueraient les pensions et qu'on démolirait les places fortes de l'intérieur du royaume, parce qu'elles coûtaient beaucoup à l'état, et qu'elles servaient de retraite aux rebelles. C'est ainsi qu'il écartait peu à peu tout ce qui pouvait faire obstacle à l'autorité qu'il voulait s'arroger.

1627.

Les Anglais prennent part à la guerre des huguenots.

La guerre recommença l'année suivante avec les calvinistes. Mais comme les Anglais y prirent part, il est à propos, pour se rendre raison des événemens, de savoir comment l'Angleterre était alors gouvernée.

Jacques I s'imaginait que sa prérogative lui donnait une autorité sans bornes.

Élisabeth était morte en 1603, après avoir fait plier les Anglais sous une autorité absolue, que les circonstances rendaient nécessaire, que sa

fermeté fit respecter, et que ses autres vertus firent aimer. Jacques, qui lui succéda, crut que la prérogative royale donnait, par sa nature, une puissance aussi étendue; et que si les peuples avaient quelques privilèges, ils n'en jouissaient que par la faveur des rois. N'imaginant pas seulement qu'on pût lui contester de pareilles maximes, il laissait voir sans précaution cette façon de penser dans ses discours particuliers, et jusque dans ses harangues au parlement. C'était plus simplicité que tyrannie de sa part : car autant il tendait au despotisme dans la spéculation, autant son caractère l'en écartait dans la pratique.

Il n'est pas étonnant qu'un roi d'Angleterre se fût fait cette idée de la monarchie, puisqu'en général le peuple même ne s'en faisait pas d'autre. Comme l'usage est la règle des jugemens de la multitude, cette opinion s'était insensiblement établie sous les rois de la maison de Tudor, et le règne d'Élisabeth y avait mis le sceau. Depuis long-temps, les parlemens, toujours soumis, paraissaient n'être convoqués que pour imposer des subsides. Ils n'osaient se mêler d'aucune affaire d'état : ils appréhendaient continuellement de toucher à la prérogative, et ils s'en tenaient d'autant plus éloignés, qu'ils n'en apercevaient pas les limites. Les souverains, de leur seule autorité, exigeaient des prêts forcés, des bienveillances

Les Anglais, accoutumés à obéir, paraissaient avoir la même idée de la prérogative;

ou dons gratuits : ils levaient des droits d'entrée : ils donnaient des privilèges exclusifs : ils punissaient par la prison , comme rebelles , les membres même du parlement, qui n'avaient pas été assez dociles : ils envoyaient leurs ordres à ce corps, ils le menaçaient, ils le châtiaient par des réprimandes sévères. Cependant le parlement respectait, comme partie de la prérogative, tous les droits que le monarque s'arrogeait ; il osait à peine faire des remontrances. Vous avez vu l'autorité que la cour de haute commission donnait à la reine Élisabeth dans les affaires ecclésiastiques. Une autre juridiction, qui était fort ancienne, ne lui en donnait pas moins en matière civile. On la nommait la chambre étoilée. Au-dessus de toutes les lois, cette cour n'avait de règles que la volonté du prince.

Et ne contes-
taient rien.

L'Angleterre se soumit insensiblement à cette puissance illimitée, parce que, depuis Henri VII, les arts de paix, tous les jours plus cultivés et plus goûtés, ne permettaient pas de reprendre les armes qu'on avait quittées par épuisement. Les Anglais s'adonnèrent à l'agriculture ; les manufactures s'établirent parmi eux : ils devinrent commerçans, et ils commencèrent à s'appliquer aux sciences.

Ainsi, bien loin de contester l'autorité dont le monarque était en possession, les peuples, sans remonter plus haut, jugeaient qu'il avait

droit d'en jouir, par la seule raison qu'il en jouissait. On ignorait trop l'histoire pour combattre les exemples qu'on voyait, par des exemples plus anciens. Tout paraissait donc favorable à l'idée que Jacques I^{er} se faisait de sa prérogative. Mais remarquez que ce prince n'a ni argent ni troupes. Toute sa puissance est donc appuyée sur l'opinion. Elle s'évanouira par conséquent, si le peuple s'éclaire, et si quelque intérêt l'invite à secouer le joug.

Supposons donc qu'une faction soit intéressée à diminuer l'autorité du roi; elle formera d'abord des doutes, et elle acquerra bientôt des lumières qu'elle répandra. Si dans de pareilles conjonctures, le monarque laisse échapper adroitement quelques parties de sa prérogative, il en conservera plus sûrement les autres. En cédant les droits qui effarouchent davantage la liberté, il écartera toute inquiétude; il gagnera la confiance; il obtiendra des subsides; il donnera le temps de s'éteindre aux factions qui s'allument par la résistance, et il pourra recouvrer un jour tout ce qu'il a cédé. Il faut surtout qu'il paraisse d'autant plus respecter les privilèges du peuple, qu'on s'appliquera davantage à vouloir limiter sa prérogative. Voilà l'histoire de que les Stuarts n'ont pas fait.

Jacques et son fils, Charles I^{er}, ne se contenteront pas de défendre opiniâtrément la préroga-

Conduite qu'auraient dû tenir les rois d'Angleterre pour conserver cette puissance qui n'était fondée que sur l'opinion.

Comment une conduite différente la ruinera tout-à-fait.

tive. Plus on voudra la limiter, plus ils voudront l'étendre. Si le parlement refuse des subsides, ils mettront des impôts de leur seule autorité : ils châtieront si on leur résiste, ou si on crie à la tyrannie : en un mot ils parleront et ils agiront toujours plus en maîtres. Cependant l'opinion, qui faisait l'appui du trône, passera peu à peu : la violence, sans armées, trouvera tous les jours plus de résistance : ce sera une nécessité d'avoir recours au parlement, qu'on projetait de ne plus convoquer : ce corps se plaindra et refusera des subsides. Il faudra donc revenir à des moyens violens, avec aussi peu de succès que la première fois, pour revenir ensuite au parlement, qui sera plus fondé que jamais à se plaindre et à refuser. Ainsi les rois, montrant tour à tour de la fermeté et de la faiblesse, élèveront insensiblement un parti contre eux, et enfin ils se verront à la discrétion des sujets armés. Cette conduite, qu'on ne conçoit pas dans un souverain qui n'a point de troupes, et qui même n'a point de gardes, causera de grandes guerres et d'étranges révolutions.

Après avoir indiqué les causes des principaux événemens des deux premiers règnes de la maison de Stuart, je me dispenserai de m'arrêter sur des détails que vous trouverez parfaitement développés dans la nouvelle histoire d'Angleterre¹.

¹ Par M. Hume.

Le gouvernement féodal pénétra en Écosse pour y devenir plus absurde qu'ailleurs. Il en fut de même du calvinisme. Vous avez vu les troubles qu'il produisit pendant le règne de Marie. Les Écossais, parce qu'ils étaient ignorans, ont toujours été fort attachés à leurs anciens usages ; et par cette même raison, ils ne devaient point changer, ou ils devaient devenir pires. Fanatiques par stupidité, ils devaient se porter aux derniers excès, aussitôt qu'ils seraient persécutés, ou qu'ils s'en croiraient menacés.

Combien le fanatisme des Écossais était à redouter.

Jacques cependant avait maintenu la paix parmi ces peuples indociles, et son autorité en était mieux affermie. Connaissant combien il était chancelant sur ce trône, il s'était conduit d'après son caractère plutôt que d'après ses préjugés, et il en avait montré plus de prudence. Mais en devenant roi d'Angleterre, il crut succéder à toute l'autorité d'Élisabeth ; il prit donc pour règle unique les droits qu'il jugeait appartenir à la royauté.

Jacques cependant se croit absolu en Écosse, depuis qu'il est roi d'Angleterre.

Comme il se piquait d'être théologien, il en fut plus jaloux de sa suprématie. Il se flatta de faire servir la religion à sa puissance, parce qu'il en connaissait l'influence sur l'esprit humain.

Ily avait trois sectes principales dans la Grande-Bretagne. La religion anglicane, c'est-à-dire, la réforme que Henri VIII avait introduite : ceux qui la professent se nomment épiscopaux, parce

Trois sectes dans la Grande-Bretagne.

qu'ils ont conservé la hiérarchie de l'Église. Les deux autres sectes étaient les calvinistes d'Écosse et les puritains d'Angleterre. Ils rejetaient toute hiérarchie, et ne reconnaissaient point d'évêques. On les nomme par cette raison presbytériens.

Autant les épiscopaux étaient favorables aux prétentions de Jacques, autant les calvinistes d'Écosse et les puritains d'Angleterre y étaient contraires.

Vous avez vu combien ces deux dernières sectes étaient portées à se soulever contre toute autorité. Les épiscopaux, au contraire, adoptaient toutes les maximes de Jacques, et donnaient la même étendue à la prérogative royale. Jacques projeta de l'établir dans ses trois royaumes. Ce dessein demandait beaucoup de prudence, parce que les moyens violens allumeraient le fanatisme, qui s'éteindrait de lui-même, si on ne le persécutait pas. Il est surtout à craindre que ces deux sectes fanatiques ne raisonnent. Car avec des raisonnemens bons ou mauvais, elles doivent à la longue vaincre une puissance qui n'est fondée qu'en opinion. Si l'opinion perd tous les jours de ses partisans, les raisonnemens en auront tous les jours plus de force. Alors on armera pour les soutenir. Jacques n'ignorait pas que les presbytériens d'Écosse, ennemis de la monarchie par inclination, l'étaient encore par principes; et il connaissait leur pouvoir sur le peuple. Forcé néanmoins à dissimuler avec eux, il ne les avait pas persécutés; au contraire, il avait recherché leur faveur, en paraissant adopter leur doctrine. Les puritains, qui jugeaient de ses sentimens par sa conduite passée,

se félicitèrent en le voyant monter sur le trône d'Angleterre. Persuadés qu'ayant été favorables à leurs frères d'Écosse, il les traiterait eux-mêmes avec bonté, ils se hâtèrent de lui présenter un mémoire que sept cent cinquante ecclésiastiques de leur secte avaient signé, et dont beaucoup d'autres appuyaient encore les demandes; mais Jacques ne croyait plus devoir dissimuler.

Il ne suffisait pas de méditer la ruine des puritains d'Angleterre et des presbytériens d'Écosse, il fallait choisir les moyens. Jacques, se flattant de concilier les puritains avec les anglicans, se pressa de convoquer des docteurs des deux partis. Il se crut fait pour les éclairer : car étant un docteur lui-même, il mettait toute sa confiance dans l'étude qu'il avait faite de la théologie; étude au moins inutile à un roi, qui ne doit apprendre la religion qu'en étudiant le catéchisme et l'histoire. Vous compterez peu sur la théologie de Jacques, si vous considérez que, depuis Constantin, tous les princes qui se sont crus théologiens ont fait du mal à l'état et à la religion. En effet il ne fit que donner de l'importance à des questions frivoles, qui seraient tombées dans l'oubli s'il les avait su mépriser. On raisonna mal, à la vérité; mais il ne fallait pas donner lieu à ces raisonnemens, parce qu'ils attaquaient indirectement la puissance royale. Le grand principe que Jacques répéta souvent, était *point d'évêques, point de roi.*

Jacques sou-
lève les partis,
en croyant les
concilier.

C'était dire aux puritains : Soumettez-vous aux évêques, ou détronéz-moi. Les puritains se plainquirent qu'il y avait de la partialité dans la dispute : il y en avait en effet, parce qu'en pareil cas il n'est pas possible que la chose soit autrement, puisque ceux qui disputent sont parties. Pour exclure toute partialité, il faudrait n'assembler que des gens neutres, et des gens neutres ne disputeraient pas. Le malheur de ces disputes, c'est que chacun est nécessairement juge et partie.

1604.

Les parlemens timides et respectueux cherchaient à composer avec le roi pour mettre des bornes à la prérogative.

Il se tint un parlement bientôt après cette assemblée ecclésiastique. Il était naturel que sous un nouveau règne, ce corps tentât d'acquérir quelque autorité; c'était une conjoncture favorable, qu'un roi étranger, qu'on présumait ignorer une partie des usages. Mais d'un côté, le temps, qui avait confondu tous les droits, ne permettait pas au parlement de connaître ses privilèges; et de l'autre, l'obéissance, dont il s'était fait une habitude, lui laissait à peine la hardiesse de former des prétentions. Cependant le roi parlait, comme un monarque absolu, qui peut demander des conseils, mais qui ne veut pas recevoir la loi. Vous jugez par-là que le parlement dut d'abord être timide et respectueux. Il le fut en effet pendant la plus grande partie du règne de Jacques I^{er}. Ordinairement il ne paraissait faire que des remontrances; et lorsqu'il demandait que le roi cédât quelques parties de sa prérogative, c'était

moins pour lui contester ses droits, que pour remédier à des abus; et il offrait volontiers des dédommagemens.

Dans cette disposition des esprits, il eût été facile de composer avec le peuple, et de conserver encore la plus grande autorité. On pouvait se relâcher sur les choses raisonnables, sans montrer de faiblesse, et défendre les autres avec une fermeté qui aurait maintenu la timidité et le respect. Mais il fallait renoncer à tous les principes du despotisme. Jacques n'en était pas capable. Quoiqu'il ne voulût pas abuser du pouvoir absolu, son imagination ne souffrait pas qu'on le lui contestât. Il n'a pas été tyran; son fils ne l'a pas été non plus; ils ont usé l'un et l'autre de leur prérogative avec plus de modération que les princes de la maison de Tudor; les peuples ont été moins foulés sous leur gouvernement que sous celui d'Élisabeth; mais tous deux ont dit, *je suis absolu*: le parlement a répondu, *vous ne l'êtes pas*; et cette dispute de pure spéculation produira des guerres civiles.

Si l'amour seul de la liberté eût animé les Anglais, il n'y aurait rien eu à craindre pour ces deux rois; car ces peuples avaient si peu d'idée de liberté, qu'ils croyaient avoir été libres sous Élisabeth. A plus forte raison, auraient-ils cru l'être sous un gouvernement plus doux; mais les puritains, que ce gouvernement persécutait, ne pouvaient pas se faire la même illusion. Inté-

Mais Jacques et Charles I ne pensaient pas que la prérogative pût être limitée.

Les puritains combattront le despotisme de ces deux rois.

ressés à limiter la prérogative, ils ouvrirent les yeux à leurs concitoyens : ils acquerront tous les jours de nouveaux partisans ; leur fanatisme deviendra contagieux, et tiendra lieu d'amour de la liberté.

Les communes
avaient acquis
beaucoup d'au-
torité.

Lorsque les grands appelèrent les communes au parlement, vous jugez bien qu'ils leur donnèrent d'abord fort peu d'autorité. Ils avaient eu peu de puissance eux-mêmes sous les premiers princes normands. Ils en acquirent ensuite, et principalement sous les Plantagenets. Ils s'épuisèrent dans les guerres civiles des maisons d'York et de Lancastre ; et ils se trouvèrent sans forces et sans autorité sous Henri VII, premier roi de la maison de Tudor. Voilà l'époque où la chambre des communes étant plus nombreuse, et contribuant davantage aux charges de l'état, acquit insensiblement assez de puissance pour dominer enfin sur la chambre haute. Elle accordait, réglait ou refusait les subsides ; et cela seul lui donnait un grand poids. Cependant ses privilèges, ouvrage du temps, n'étaient point déterminés ; et les rois, profitant de cette confusion, avaient introduit un usage, qui pouvait les rendre maîtres de cette chambre.

Mais un usage
donnait au roi
le pouvoir de
changer à son
choix les mem-
bres de cette
chambre.

Lorsque les parlemens étaient prolongés au-delà du terme ordinaire, le chancelier pouvait appeler de nouveaux membres, pour remplacer ceux qu'il jugeait incapables de service, ou parce

que leurs emplois les appelaient ailleurs, ou parce qu'ils étaient indisposés, ou par d'autres raisons. Élisabeth regardait cet usage comme une partie de sa prérogative, et à peine a-t-on réclamé quelquefois. Elle pouvait donc composer la chambre des communes à son gré.

Dans le premier parlement que Jacques convoqua, les communes s'élevèrent contre une pareille entreprise du chancelier. Le roi parla d'abord en monarque absolu, les communes insistèrent avec respect. Il examina; il parut reconnaître que son droit n'était pas fondé, et il céda. Les communes constatèrent donc un privilège, qui jusques alors avait été incertain, et qui était bien essentiel pour elles.

Cet usage est aboli.

Elles tentèrent ensuite inutilement d'abolir des droits d'entrée et d'autres, onéreux au peuple et nuisibles au commerce. Elles refusèrent les subsides, que quelques membres attachés à la cour proposaient comme nécessaires aux besoins de l'état; et ce qui chagrina davantage le roi, c'est qu'elles ne voulurent pas consentir à la réunion des deux royaumes: chose qu'il désirait vivement, et qui était avantageuse à l'Angleterre encore plus qu'à l'Écosse. Il ne put s'empêcher de témoigner quelque mécontentement, et de se plaindre de la mauvaise volonté que l'esprit puritain communiquait aux communes.

Les communes se refusent à la réunion des deux royaumes.

L'année suivante, on découvrit une conspira-

Conspiration
des poudres.
Effet qu'elle
produit sur les
esprits.

tion, dont on accusa les catholiques. Les conjurés avaient résolu de faire sauter, avec de la poudre, la salle où le parlement s'assemblait, et d'exterminer tout à la fois les grands, les communes, le roi et la famille royale. Les auteurs de cet horrible complot, ayant été saisis, avouèrent leur attentat et furent punis. Cet événement fit croire que Jacques était haï des catholiques; et cette haine étant un mérite aux yeux des Anglais, le parlement lui accorda des subsides pour quatre cent mille livres sterling. Les communes montrèrent du respect, et même de la condescendance: mais elles parurent donner beaucoup d'attention à tout ce qui concernait la liberté nationale. Elles portèrent quelque atteinte à la juridiction ecclésiastique du roi, et elles se refusèrent obstinément à la réunion des deux royaumes.

1606.

Jacques casse
le parlement,
qui tentait de
mettre des bor-
nes à la préro-
gative.

Les revenus de la couronne ne suffisaient pas aux charges de l'état. Ils n'étaient pas plus grands que sous les règnes précédens; cependant l'argent devenu plus commun, portait les denrées à un plus haut prix. Le luxe, qui s'introduisait, jetait dans de nouvelles dépenses: et Jacques, pour vouloir être généreux, se dérangeait par des profusions. Il fut donc dans la nécessité d'avoir encore recours au parlement: mais, bien loin d'accorder des subsides, les communes firent un bill pour abolir quelques-uns des impôts que le roi levait, et un autre pour lui ôter le pouvoir de porter

1610.

aucune loi ecclésiastique sans le consentement des deux chambres. Ces deux bills ne passèrent pas, parce que la chambre haute, qui était dans les intérêts de la cour, les rejeta. Les communes firent ensuite des remontrances contre les procédures de la haute commission. En un mot, elles attaquèrent la prérogative plus vivement qu'elles n'avaient encore fait; elles parurent vouloir, surtout, porter les derniers coups à la suprématie. Le roi, offensé de ces entreprises, cassa ce parlement, le premier qu'il eût convoqué. Il dura depuis sept ans.

Quelques années après il en rassembla un autre, qu'il ne trouva pas plus docile. L'esprit de liberté parut même faire des progrès; car pendant que quelques membres s'échappaient en propos hardis et violens, les communes paraissaient applaudir en silence. Ce parlement ne dura pas : le roi le cassa, et fit mettre en prison les membres qui lui avaient été le plus opposés; violence autorisée par l'exemple d'Élisabeth, et qu'on blâmait alors, comme étant contraire à la liberté du parlement et de la nation.

Jacques, préoccupé de son pouvoir absolu, ne se faisait qu'une idée fort confuse de l'autorité qui devait appartenir au parlement. Il le convoquait, il lui faisait des demandes; il ne lui refusait pas, comme Élisabeth, la liberté de délibérer. Il reconnaissait donc que ce corps pouvait s'arroger quelque part dans le gouvernement. Dans le fait cependant, il ne lui voulait accorder au-

1614.

Autre parlement, moins docile que le premier, et que le roi casse encore.

On n'avait que des idées confuses de la prérogative royale et des privilèges du parlement.

cune influence, et il souffrait impatiemment que le parlement eût une volonté qui contrariait son pouvoir absolu. Mais le parlement ne souffrait pas moins impariement un pouvoir absolu, qui ne lui laissait aucune liberté. Or les choses ne peuvent pas toujours subsister dans un état aussi contradictoire, il faut nécessairement qu'il naisse des disputes. Elles seront sanglantes, et il en coûtera beaucoup à l'Angleterre, avant que le parlement et le souverain se soient fait une idée nette de la constitution du gouvernement.

Jacques rend
aux États Géné-
raux des places
qu'ils avaient
cédées en ga-
rantie.

Lorsqu'Élisabeth donna des secours d'argent aux Provinces-Unies, les états-généraux lui donnèrent en garantie les villes de la Brille, de Flessingue et le fort de Rammekins. Les garnisons que Jacques tenait dans ces places, achevaient d'épuiser son revenu modique : elles lui coûtaient plus de trois cent mille livres sterling, depuis son avènement au trône d'Angleterre. Il les remit aux Hollandais pour un peu plus du tiers de la somme qu'ils lui devaient. Il gagnait à ce marché. Il est vrai qu'il perdait l'avantage de se rendre redoutable aux états-généraux, puisqu'il abandonnait des villes avec lesquelles il pouvait les tenir dans quelque sujétion. C'était peut-être encore un gain : mais les Anglais n'en jugèrent pas ainsi : ils ne virent que de la honte à céder des places qui les rendaient puissans au-dehors.

1616.

Il conservait

Malgré ces contradictions, l'autorité de Jacques

se soutenait encore en Angleterre. Les communes ne s'échappaient pas jusqu'à manquer ouvertement de respect : la chambre haute embrassait d'ordinaire ses intérêts ; et il jouissait d'une considération qu'il devait à ses connaissances , à son esprit et même à ses profusions, que ses courtisans nommaient générosité. Son autorité était plus grande en Écosse : elle s'était accrue depuis son absence ; car on le craignait , parce qu'on le jugeait puissant ; et on l'aimait , parce qu'il montrait une affection singulière pour ses anciens sujets. Il avait déjà pris des mesures pour réconcilier les Écossais avec les évêques , pour les préparer à recevoir les rites de l'église anglicane , et pour leur faire reconnaître sa suprématie. Il avait même créé une cour de haute commission. Si tous les changemens qu'il avait faits n'étaient pas agréables à la nation, elle paraissait au moins les tolérer. Ayant commencé cet ouvrage, qu'il avait si fort à cœur, il voulut y mettre la dernière main. Il fit donc un voyage en Écosse, dans le dessein d'y régler en pontife toutes les cérémonies religieuses.

encore de l'autorité en Angleterre et surtout en Écosse.

1617.

Le parlement donna son consentement à toutes les cérémonies qu'il proposa ; mais avec une répugnance qui ne permettait pas de compter sur la durée de ces innovations. On pouvait juger au contraire que plus le fanatisme était d'abord contenu par la force, plus il s'échapperait ensuite avec violence.

Il change en Écosse les cérémonies religieuses, sans qu'on paraisse lui résister.

En Angleterre les puritains le rendent suspect et odieux.

Cependant les puritains regardèrent comme autant de pas vers l'idolâtrie, ces changemens introduits en Écosse, et les soins du roi pour établir en Angleterre l'église anglicane à l'exclusion de toute autre. On lui fit un crime d'avoir adouci la rigueur des lois contre les catholiques, et de leur donner quelque part à sa confiance et à ses bienfaits : on le soupçonna de vouloir se réunir à l'église romaine; et ce soupçon, que les puritains affectaient de répandre, était seul capable de le rendre odieux. Telle était la disposition des esprits, lorsqu'un nouveau parlement fut convoqué.

1621.

Avant Henri VII, le gouvernement de l'Angleterre tendait à l'anarchie.

Dans les temps du gouvernement féodal, le parlement n'était qu'une assemblée tumultueuse, où la liberté n'était pas connue, et où l'autorité luttait continuellement contre l'anarchie. Si un prince se faisait aimer, tous les suffrages étaient pour lui : quelques membres n'auraient osé lui résister, parce qu'après la dissolution du parlement, ils se seraient vus sans protection, livrés à la vengeance du souverain. Quand au contraire un roi était généralement haï ou méprisé, il se trouvait bientôt abandonné, et il succombait sous l'audace d'un chef de parti. Enfin, lorsque la nation paraissait se partager, les dissensions ne finissaient plus qu'après des guerres longues et sanglantes. Il serait inutile d'entreprendre de déterminer quels pouvaient être dans ces temps les droits du parlement et ceux du monarque. La force réglait tout, et les

usages variaient au gré des hasards. Chercher des lois dans ces siècles barbares, c'est supposer que les peuples avaient quelques idées exactes d'administration; qu'ils s'assemblaient parce qu'ils voulaient le bien public; qu'ils le cherchaient, parce qu'ils avaient assez de lumières pour le trouver ou pour en approcher; et qu'enfin ils étaient capables de se proposer un but et de se conduire avec quelque méthode.

Or le défaut de lois est la principale cause des révolutions de l'Angleterre jusqu'à l'avènement de la maison de Tudor. Alors l'anarchie cessa par l'affaiblissement des grands et par la lassitude des peuples. La monarchie, qui trouva tous les jours moins d'obstacles, s'établit peu à peu; et les choses vinrent au point qu'on se familiarisa avec les idées d'un pouvoir absolu d'une part, et de l'autre d'une soumission entière. C'est le dernier période de la monarchie. Elle s'y est élevée sous Élisabeth: par conséquent il faut qu'après cette reine elle commence à tomber.

Si sous Jacques I^{er} le parlement eût été composé de barons puissans, il eût soutenu ses prétentions par les armes, et l'anarchie eût recommencé. Mais les communes ne pouvaient armer: accoutumées d'ailleurs au respect et à l'obéissance, elles ne formaient pas encore le projet d'une révolte: elles ne prévoyaient pas même les troubles qu'elles préparaient. Elles furent donc obligées

La monarchie commence sous ce prince, et les Anglais se familiarisent avec l'idée d'une autorité absolue et sans bornes.

Sous Jacques, les communes commencent à raisonner sur cette autorité.

de raisonner, lorsqu'elles voulurent revendiquer des droits et limiter la prérogative royale. Or voilà l'époque où la nation anglaise commence à se faire des idées d'administration.

Les juriconsultes, le clergé et les courtisans, la défendaient par de mauvais raisonnemens.

Les juriconsultes raisonnèrent suivant leur usage, d'après des exemples. Ils en trouvèrent sous les derniers règnes : ils en trouvèrent dans d'autres monarchies de l'Europe : ils en trouvèrent dans le Bas - Empire, etc., et concluant le droit du fait, ils ne virent plus de bornes dans la prérogative royale. Le clergé anglican tira la même conséquence. Il avait pour principe, que les rois sont l'image de Dieu, et que, comme David, ils tiennent immédiatement de lui toute leur puissance. Enfin les courtisans, par flatterie et par intérêt, grossirent ce parti, parce qu'il fallait que le roi pût tout afin qu'il pût donner davantage.

Les puritains l'attaquaient par des raisonnemens aussi mauvais.

Les puritains, voulant opposer des exemples à des exemples, fouillèrent dans des temps d'anarchie ; et ils en trouvèrent qui ne prouvaient pas plus que ceux qu'on avait remarqués dans les temps de despotisme. Ils triomphaient surtout, lorsqu'ils remontaient aux peuples libres de l'antiquité. Jusque-là on raisonnait assez mal de part et d'autre : mais si on ne prouvait pas, on persuadait, et on faisait des partisans.

Quelles idées on se fera à ce sujet.

Il n'est pas naturel qu'on ne fasse jamais que des raisonnemens qui ne concluent rien. On considéra donc que le gouvernement, par sa consti-

tution, avait un roi et un parlement, qui devaient concourir l'un et l'autre au bien public. Or, si le parlement est dans la servitude, il n'est plus rien, et la monarchie pourra devenir arbitraire, ou même tyrannique. Ce principe conduit à chercher quelle est l'autorité nécessaire à ce corps, pour empêcher ou prévenir les abus du pouvoir absolu. Cette autorité connue détermine les privilèges du parlement et du peuple ; et ces privilèges, une fois fixés, renferment la prérogative royale dans certaines limites. Ce sont à peu près là les idées qu'on se fera parmi beaucoup de mauvais raisonnemens et beaucoup de sang répandu.

Il se formait donc deux partis, auxquels on donnera dans la suite les noms de torys, parti de la cour, et de whigs, parti de la patrie. On les voit commencer dans le parlement qui s'assembla en 1621.

Par des complaisances forcées, Jacques enhardit les communes, et voit commencer le parti des whigs, opposé à celui des torys.

Pendant les communes montrèrent d'abord du respect et de la soumission. Elles se hâtèrent d'accorder des subsides : elles ne permirent pas de parler des matières, qui avaient aigri le roi contre le dernier parlement : elles voulurent laisser tomber dans l'oubli l'emprisonnement des membres, et elles se contentèrent de faire des remontrances sur quelques abus. Le roi y mit ordre, après les avoir remerciées de les lui avoir fait connaître.

Enhardies par cette condescendance, et se regardant comme les protectrices du peuple, elles

prêtèrent l'oreille à toutes les plaintes ; et recherchèrent jusqu'aux désordres les plus légers. De la sorte elles entraient insensiblement dans toutes les parties de l'administration. Jacques, qui vit ses prérogatives attaquées de toutes parts, suspendit les assemblées jusqu'à l'hiver suivant. En attendant, il se rendit populaire, et remédia à la plupart des choses dont on se plaignait. Tant de complaisance n'apaisa pas les communes, que la séparation de l'assemblée avait offensées. Comme elles n'ignoraient pas la persuasion où il était de son pouvoir absolu, elles ne lui tenaient point compte d'une condescendance forcée ; et elles jugeaient que plus il les ménageait, plus il fallait le mettre dans la nécessité de les ménager encore.

1620.
Sujets de mé-
contentement
qu'il donne aux
communes.

L'année précédente l'electeur Palatin, gendre du roi d'Angleterre, avait été dépouillé de ses états par l'empereur. A cette nouvelle, tous les Anglais auraient voulu prendre les armes, pour rétablir un prince protestant. Cette entreprise eût été fort dispendieuse et sans espérance de succès. Cependant ils blâmaient hautement l'inaction de Jacques. Ils avaient encore un autre grief contre lui : c'est qu'il négociait le mariage du prince de Galles avec l'infante d'Espagne. Enfin, il avait fait arrêter deux membres de la chambre basse. Les mécontentemens éclatèrent à l'ouverture de la nouvelle assemblée.

Elles font des
remontrances.

Les communes firent des remontrances sur

l'accroissement de la maison d'Autriche, sur les progrès des catholiques en Angleterre, sur l'indulgence du roi pour eux, et sur le mariage de son fils avec l'infante; le suppliant de prendre la défense de l'électeur Palatin, de tourner ses armes contre l'Espagne, de marier son fils avec une princesse protestante, et de sévir contre les catholiques.

Jacques, offensé de cette démarche, qui était sans exemple, défendit à la chambre de prendre connaissance des choses de cette espèce, menaça de châtier tout membre qui aurait l'insolence de les mettre en délibération. Les communes répliquèrent, quoique avec un ton respectueux, qu'elles avaient droit d'entrer, par leurs conseils, dans toutes les affaires du gouvernement, et que, si quelqu'un des membres abusait de cette liberté, il n'appartenait qu'à la chambre de le punir : à quoi le roi répartit que, dans les points qui concernaient ses prérogatives, le parlement ne devait donner des avis que quand il lui plaisait d'en demander; que les privilèges des communes étaient des grâces des rois ses prédécesseurs, et qu'il ne les leur conserverait qu'autant qu'elles se contiendraient dans les bornes du devoir. Les communes protestèrent, en soutenant tout ce qu'elles avaient avancé. Le roi se fit apporter leurs registres, arracha lui-même la protestation, et congédia le parlement.

Jacques, qui en est offensé, raisonne, menace et casse le parlement.

Cet événement devint le sujet de toutes les

Ou raisonne

dans tout le royaume sur cet événement; et chacun devient Whig ou Tory.

P

Elèves que Jacques forma.

conversations. Tout le monde raisonna sur les prérogatives royales et sur les privilèges du peuple. Les deux partis qui s'étaient formés dans le parlement se répandirent, et partagèrent tout le royaume. Le roi défendit à ses sujets de parler des affaires d'état : ils en parlèrent un peu plus.

Jacques s'attachait quelquefois à des jeunes gens, si simples et si ignorans, qu'il y avait tout à créer dans leur âme comme dans leur fortune. Il devenait leur précepteur; et lorsqu'il leur apprenait des élémens de grammaire, il pensait, avec une sorte de complaisance, qu'il allait former des ministres profonds dans l'art de gouverner. Malheureusement les progrès du disciple ne pouvaient pas répondre aux progrès de la confiance du maître. Les pénitences étaient rares; les bienfaits s'accumulaient, et l'élève tournait fort mal. Robert Carre, sur qui le roi fit le premier essai de sa méthode, fut fait chevalier, vicomte de Rochester, comte de Sommerset, reçut l'ordre de la Jarretière, fut admis au conseil privé, eut la principale direction des affaires d'état, et devint un monstre. Cette éducation fut l'ouvrage de peu d'années.

Après ce premier essai, Jacques en fit un second sur George Villiers. Il le créa successivement et rapidement vicomte, comte, marquis et duc de Buckingham, chevalier de la Jarretière, grand-écuyer, gouverneur des cinq ports, président de

la cour du banc du roi, grand-maître de Westminster, connétable de Windsor et grand-amiral d'Angleterre; mais en le chargeant d'honneurs, il le rendit présomptueux, téméraire, insolent, et lui laissa cependant toute son ignorance et toute son incapacité.

La négociation pour le mariage du prince de Galles réussissait au gré du roi, lorsque Buckingham, abusant de l'empire qu'il avait sur son précepteur, le fit consentir à une démarche romanesque, prise dans l'esprit de l'ancienne chevalerie. Il emmena le prince Charles en Espagne; persuadé que cette galanterie inattendue serait tout-à-fait du goût des Espagnols; et que l'infante serait tout à coup éprise à la vue du brave aventurier à qui l'impatience de l'amour n'avait pas permis d'attendre au delà des mers. Tout réussit d'abord; la modestie du prince Charles, sa douceur et sa confiance, enchantèrent les Espagnols. Mais Buckingham se rendit si méprisable et si odieux, que la négociation fut bientôt rompue. Il s'occupa même à dessein des moyens de rompre ce mariage, parce qu'il prévit que l'infante, devenue reine d'Angleterre, ne lui serait pas favorable; et Charles, peu après son retour, épousa Henriette, sœur de Louis XIII.

Buckingham conduit en Espagne Charles, qui épouse ensuite Henriette, sœur de Louis XIII.

La rupture avec l'Espagne paraissait devoir rendre les communes moins difficiles; et Jacques avait besoin de subsides, parce qu'il avait donné

Un nouveau parlement que le roi veut gagner par des complaisances, fait un bill qui

sera le fonde-
ment de la li-
berté.

des secours d'argent à l'électeur Palatin. Il convoqua donc un parlement. Bien loin de soutenir ses prérogatives avec hauteur, il demanda des conseils sur la conduite qu'il devait tenir avec l'Espagne. Il eut même l'imprudence d'offrir que les sommes qui lui seraient accordées fussent délivrées à des commissaires du parlement, qui seraient chargés d'en faire l'emploi. Les communes lui accordèrent près de trois cent mille livres sterling. Elles firent ensuite passer un bill contre les monopoles; et par cet acte, elles supposaient que chaque particulier avait une entière liberté de disposer de ses actions, pourvu qu'elles ne fissent tort à personne, et que ni les prérogatives royales, ni le pouvoir d'aucun magistrat, en un mot, nulle autre autorité que celle des lois, ne pouvaient donner atteinte à ce droit. Cette loi sera le fondement de la liberté. Vous voyez que les communes entreprennent davantage, à mesure que le roi mollit.

Intrigues de
Buckingham,
qui fait déclarer
la guerre à l'Es-
pagne.

Jacques fut encore entraîné malgré lui dans une démarche, qu'il n'approuvait pas, et qui en effet n'était pas prudente. Buckingham, voulant se venger du mépris des Espagnols, fit des cabales dans le parlement. Après s'être attaché les puritains, en favorisant des projets qui tendaient à l'abolition de l'épiscopat, il engagea les communes à proposer la guerre contre l'Espagne, et à lever des troupes pour reconquérir les états du

Palatin. Il entraîna même le prince de Galles dans ses vues.

Jacques ne put résister à une ligue aussi puissante. Six mille hommes furent levés pour servir en Hollande sous les ordres du comte Maurice; et douze mille furent embarqués pour la conquête du Palatinat. Comme on avait compté trop légèrement que la France accorderait le passage aux troupes anglaises, elles firent voile vers Calais, où le gouverneur ne les reçut pas, parce qu'il n'avait point d'ordre. Obligées de prendre une autre route, elles arrivèrent sur les côtes de Zélande; mais elles n'y étaient pas attendues, et les États-Généraux, faute de provisions, faisaient difficulté de les recevoir. Dans cet intervalle, elles furent attaquées d'un mal contagieux qui en fit périr la moitié, et le reste regagna l'Angleterre. Jacques survécut peu à cette expédition mal concertée. Il mourut après vingt-deux ans de règne sur l'Angleterre, et dans la cinquante-neuvième année de son âge.

Charles I^{er} avait vu que, plus son père voulait étendre la prérogative royale, plus les communes faisaient d'efforts pour la limiter. Il semble donc qu'on devrait attendre de lui une conduite différente. Mais l'éducation lui avait donné les mêmes idées: la flatterie les entretenait, et le clergé anglican les lui représentait comme autant de vérités reconnues. Il était si convaincu de la plé-

Expédition
mal concertée.
Mort de Jacques.

1625.

Charles, dans les mêmes préjugés que son père, n'imagine pas qu'on puisse résister à son pouvoir absolu.

nitude de sa puissance, que, bien loin de prévoir une conspiration, il n'imaginait pas seulement qu'elle fût possible. Cependant il aurait pu remarquer que la nation commençait à former des doutes, et cela seul demandait beaucoup de précaution. Il fallait ou beaucoup de soldats pour convaincre, ou beaucoup de prudence pour empêcher de raisonner. Il manqua de l'un et de l'autre.

Il demande avec confiance les subsides nécessaires pour soutenir la guerre contre l'Espagne.

Persuadé qu'il était agréable au peuple, parce qu'il avait conseillé la guerre contre l'Espagne, et en effet il avait paru lui être cher, il convoqua le parlement, dans l'espérance d'obtenir de gros subsides. La circonstance paraissait favorable, puisque c'était la guerre de la nation, et que les revenus de la couronne ne suffisaient seulement pas au courant des dépenses.

Mais les communes veulent profiter d'une circonstance qui les mette dans la dépendance du parlement.

Mais il était difficile que les Anglais, alors peu accoutumés à porter des taxes, voulussent donner assez pour soutenir une entreprise aussi dispendieuse. D'ailleurs la secte des puritains avait, depuis quelque-temps, fait de nouveaux progrès. Ennemie de la monarchie, elle voulait humilier le monarque. Enfin il y avait dans les communes des membres capables de se faire un plan, et de le suivre. Un pouvoir sans bornes les choquait. Bien loin d'entrer dans les besoins du prince, ils le voyaient avec joie engagé dans une guerre, qui le mettait plus que jamais dans la dépendance du parlement, et ils projetaient de n'accorder

des subsides qu'en échange de quelques parties de la prérogative.

Charles n'obtint que cent douze mille livres sterling. C'était se moquer cruellement que de lui offrir une somme aussi modique dans la circonstance où il se trouvait. Il en fut d'autant plus étonné, que, comptant sur d'autres preuves de l'amour de ses sujets, il s'était défendu toute démarche qui aurait pu être prise pour une marque de défiance : il fallut renoncer à tant de délicatesse. Il entra donc dans le détail de ses revenus, de ses dettes, de ses alliances, des opérations qu'il méditait, et il conclut qu'il ne pouvait soutenir la guerre à moins de sept cent mille livres sterling. Les communes furent inexorables. Elles n'avaient garde de céder ; car elles venaient de faire une découverte qui les irritait contre Buckingham et contre Charles.

Dans la négociation du mariage de Charles avec Henriette, ce ministre avait promis des vaisseaux à Louis XIII, pour être employés contre la Rochelle. L'escadre était partie : mais lorsque les matelots connurent où on les menait, ils refusèrent d'obéir, et le commandant lui-même déclara qu'il aimait mieux se faire pendre en Angleterre que de combattre contre ses frères les protestans de France. Les communes applaudirent à cette désobéissance religieuse, et, s'abandonnant à leur fanatisme, elles faisaient des plaintes et des de-

Il n'obtient que 12000 livres sterling.

Il casse le parlement lorsque les communes désapprouvaient les secours qu'il avait voulu donner à Louis XIII contre les huguenots.

mandes, lorsque Charles cassa le parlement.

Autre parlement plus hardi que les précédens, Il est encore cassé, et on écrit de part et d'autre pour se justifier.

1626.

Un emprunt, qui fit murmurer, ne suppléa pas au refus des communes. A peine put-il suffire à mettre en mer une flotte qui revint sans succès, et qui fit murmurer encore. Cependant le roi, sans ressource, fut contraint de convoquer un nouveau parlement.

Les communes promirent une somme double de la précédente. Mais c'était peu pour les entreprises qu'on méditait, et il y avait encore une circonstance désagréable: c'est que le bill pour le paiement des subsides ne devait passer en loi qu'à la fin de la session. Ainsi Charles se voyait obligé de satisfaire les communes sur leurs demandes, ou de renoncer aux subsides.

Leur première démarche fut d'accuser de haute trahison le duc de Buckingham. Le roi, persuadé que sa faveur faisait tout le crime de ce ministre, leur ordonna de cesser cette poursuite; et les menaça, si elles ne terminaient l'article des subsides, de prendre d'autres mesures. C'était leur faire entendre qu'il lèverait des impôts sans leur aveu; et les communes comprirent qu'il voulait leur en faire la peur. Cependant, bien loin de s'effrayer, elles commencèrent à faire des recherches sur différentes parties de l'administration. Charles se hâta de rompre le parlement: on voulut ensuite se justifier des deux côtés, et on répandit des écrits dans le public. Ainsi l'impru-

dence du roi invita tout le royaume à prendre part dans des disputes qu'il fallait étouffer.

N'ayant plus pour ressource que des moyens violens qui soulevaient la nation, et embarrassé dans la guerre d'Espagne, sans espérance de succès, Charles prit encore les armes contre la France. On attribue cette guerre à Buckingham. On prétend que, lorsqu'il vint à Paris pour conduire la princesse Henriette en Angleterre, il se jeta dans des intrigues qui occasionèrent son ressentiment contre la France. Il semble que, si ce ministre eût voyagé davantage, il aurait armé son maître contre toutes les puissances de l'Europe.

Contre un article formel du traité de mariage, on chassa tous les Français qui étaient auprès de la reine d'Angleterre : les armateurs anglais enlevèrent plusieurs navires aux marchands de France ; et, à la sollicitation particulière de Soubise, on équipa une flotte qui portait aux Rochellois, à leur insu, sept à huit mille hommes de troupes réglées. Buckingham, qui ne connaissait le service militaire ni sur terre ni sur mer, prit le commandement de ces forces. Il parut à la vue de la Rochelle, qui ne l'attendait pas ; et il offrit aux habitans de les soutenir dans une révolte à laquelle ils n'étaient pas encore résolus. Ainsi ses mesures avaient été si mal prises, que la première difficulté fut de faire agréer des secours qu'on n'avait pas demandés.

Charles déclare la guerre à la France.

1627.

Buckingham paraît à la vue de la Rochelle, et invite les Rochellois à la révolte.

Il est forcé à se retirer lorsque la Rochelle est assiégée par Louis XIII.

Au lieu de s'établir d'abord dans l'île d'Oleron; dont il pouvait facilement se rendre maître, il débarqua dans celle de Ré, qui était bien fortifiée et défendue par une bonne garnison. Son irrésolution donna le temps à Thoiras de se fournir des provisions qui lui manquaient; et il fit tant de fautes, que, quoique la France pût à peine ramasser quelques bateaux et quelques chaloupes pour porter des secours dans l'île, il fut forcé de renoncer à ses desseins, et fit une retraite qui pouvait passer pour une vraie déroute. Cependant les Rochellois, qui avaient enfin pris les armes à la sollicitation des Anglais, se voyaient assiégés par Louis XIII.

Après avoir usé de violence pour lever des impôts arbitraires, Charles convoque un parlement.

Charles avait exigé des prêts forcés, des bienveillances et d'autres taxes arbitraires. La résistance avait été punie par la prison; et on avait commis toutes ces violences pour soutenir deux guerres qui déshonoraient l'Angleterre, et qui ruinaient le commerce. On gémissait surtout de se voir sacrifié aux caprices de Buckingham, et les esprits se soulevaient contre l'usage que le roi prétendait faire de sa prérogative. Cependant les sommes levées ou extorquées étaient dissipées, et le mécontentement général ne permettait pas de recourir aux mêmes moyens. Dans des circonstances aussi critiques, le roi voulut se persuader que les besoins de l'état feraient oublier les injures passées; et qu'ayant éprouvé les

fâcheux effets de l'obstination, les communes montreraient plus de complaisance. Il convoqua donc le parlement. Mais comment pouvait-on compter sur des complaisances? Il aurait fallu choisir, une bonne fois, entre l'autorité absolue et l'autorité limitée par les privilèges de la nation : car le passage alternatif de l'une à l'autre n'était propre qu'à faire connaître l'impuissance du despotisme, et enhardissait par conséquent les communes.

Les membres de la chambre basse représentaient les bourgs et les comtés qui avaient été vexés par des impositions arbitraires. Au ressentiment des provinces ils joignaient encore le leur : car plusieurs avaient été jetés dans les prisons. Cependant les communes montrèrent d'abord de la modération et du respect. On voit qu'elles étaient conduites par des hommes sages, qui, sans se trop hâter et sans se désister, suivaient un plan qu'ils s'étaient fait.

Le roi ne faisait pas voir la même prudence. La convocation du parlement paraissait un aveu tacite de son impuissance à lever des impôts sans le consentement de cette assemblée ; et cependant il menaçait de se passer de ce consentement, si elle refusait de contribuer aux besoins de l'état. Par cette contradiction de son langage avec sa conduite, il laissait voir tout à la fois sa faiblesse et ses prétentions, et il avertissait de prendre des mesures contre le pouvoir qu'il voulait s'ar-

1628.

Le nouveau parlement se conduit avec plus de prudence que le roi.

roger. On se proposa donc d'assurer la liberté, en faisant une nouvelle loi.

Pétition de droit qui assure la liberté des citoyens.

Ceux qui conduisaient cette entreprise, affectèrent autant de décence que de fermeté, afin d'ôter au roi tout prétexte de désapprouver leur démarche. Ils parurent surtout respecter la prérogative. Ils ne voulaient pas empiéter sur les droits du trône, en faisant de nouvelles lois; ils voulaient seulement conserver les droits de la nation, en réclamant des lois anciennes, qui pouvaient être tombées dans l'oubli par abus, mais qui ne pouvaient jamais être abrogées. Le titre même de *pétition* ou *requête de droit* qu'ils donnèrent à leur acte, annonçait ce dessein, et faisait connaître que la loi qu'ils proposaient n'était qu'une confirmation de l'ancienne constitution, sans aucun préjudice de la prérogative, et sans aucun projet d'acquérir de nouvelles libertés. Tous les articles qu'elle renfermait étaient des lois, qui avaient été faites et reconnues sous d'autres règnes.

Charles est forcé à confirmer ce bill.

Malgré tous les efforts de Charles pour éluder la pétition de droit, le bill ayant été arrêté par les communes, fut envoyé, et il n'y manquait plus que le consentement du roi, pour lui donner force de loi. Il fallait, ou le rejeter courageusement, ou le confirmer sans montrer de répugnance. Charles eut recours à l'artifice; et au lieu d'employer la forme ordinaire, il se servit de termes vagues, qui ne l'obligeaient à rien.

Les communes, offensées de cette mauvaise foi, firent tomber leur indignation sur un docteur, et le condamnèrent à une prison, à une amende et à d'autres peines, pour avoir dit dans un sermon, que si la propriété des biens réside ordinairement dans le sujet, elle passe néanmoins tout entière au monarque, lorsque les conjonctures exigent des subsides; que l'aveu du parlement n'est pas nécessaire pour l'imposition des taxes; et que la loi divine oblige à la soumission pour toutes les demandes, même irrégulières, que le souverain peut faire.

L'humeur, aigrie par ce premier acte de vengeance, voulut s'assouvir sur Buckingham. Le roi défendit toute poursuite à ce sujet; on n'y eut point d'égard, et, pour écarter l'orage prêt à fondre sur la tête de son ministre, Charles fut obligé de se rendre au parlement, et de confirmer le bill, en prononçant la formule usitée. La chambre retentit d'acclamations, qui se répétèrent dans tout le royaume. Les principaux articles de cette loi portaient que personne ne pourrait être forcé d'accorder aucun don, prêt, bienveillance, taxe, ou autres charges semblables, sans le consentement du parlement, ni être emprisonné ou autrement molesté pour cause de refus.

Pour montrer leur contentement, les communes passèrent alors le bill des subsides, qu'elles

En reconnaissance, les communes lui ac-

cordent des subsides.

avaient déjà dressé, mais qu'elles avaient suspendu à dessein. Cependant un consentement arraché leur laissait un reste d'humeur; et bientôt elles revinrent encore au ministre qu'elles haïssaient; alors le roi rompit toutes ces délibérations: en prorogeant le parlement.

1628.

La flotte anglaise est témoin de la prise de la Rochelle qu'elle veut secourir.

Les subsides furent prodigués inutilement pour secourir la Rochelle. Une première flotte alla et revint sans avoir rien entrepris. Une seconde était prête à mettre à la voile sous les ordres de Buckingham, lorsque ce ministre fut assassiné par un fanatique, qui crut servir la patrie; et le comte de Lindesey, ayant eu le commandement de la flotte, arriva pour être témoin de la prise de la Rochelle.

Comment cette ville fut prise.

Le cardinal de Richelieu, considérant que cette ville était l'asile de mécontents, jugea que le roi pourrait être mal servi, si on l'assiégeait dans les formes; car il y avait dans l'armée bien des grands, qui ne désiraient pas la ruine des huguenots. Il résolut donc de prendre cette place par famine; mais s'il était facile de la bloquer du côté de terre, était-il possible d'en fermer le port aux Anglais? avait-on assez de vaisseaux? et quand on en aurait eu davantage, des coups de vent ne pouvaient-ils pas favoriser l'entrée et la sortie, sans qu'on pût l'empêcher? Il osa donc tenter de jeter une digue de plus de sept cents toises de long, d'un côté à l'autre du canal qui commu-

nique dans le port. L'ouvrage réussit, et fut assez solide pour résister à la violence des flots et des plus fortes marées.

Les Rochellois se rendirent après avoir souffert une famine, qui fit périr plus de quinze mille personnes. Le roi leur accorda l'exercice de leur religion. On démolit les fortifications de leur ville; celles de plusieurs autres places furent encore rasées, et cet événement, qui fut la ruine des huguenots, avança celle des grands du royaume.

Charles montra plus de modération, depuis qu'il cessait d'être poussé par le violent caractère de Buckingham; mais les communes devinrent plus entreprenantes que jamais. Attentives à tirer des conséquences de la pétition de droit, elles faisaient des recherches sur tous les impôts que le roi levait à l'exemple de ses prédécesseurs; et elles allaient peu à peu le dépouiller de la plus grande partie de ses revenus, lorsqu'il cassa le parlement, bien résolu de n'en plus convoquer, s'il ne voyait la nation mieux disposée à son égard. Alors il fit la paix avec la France et avec l'Espagne; la raison le lui conseillait, et son impuissance lui en faisait une nécessité.

1628.

Charles casse le parlement, qui tendait à le dépouiller de ses revenus. Il fait la paix avec la France et avec l'Espagne.

1629.

LIVRE QUATORZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Exposition préliminaire à la guerre qui fut terminée par le traité de Westphalie.

Scène compliquée qui se prépare.

VOICI, Monseigneur, une époque où il est nécessaire de porter en même temps votre vue sur toutes les parties de l'Europe. Je voudrais pouvoir vous donner le coup d'œil de Richelieu : car la scène est bien vaste pour vos yeux et pour les miens. C'est une guerre où toutes les puissances de l'Europe sont armées. La religion, l'ambition, la politique, mille intérêts en un mot, les divisent, les unissent et les font mouvoir. Les incidents naissent continuellement les uns des autres. Ils sont préparés, et tout à la fois inattendus. L'intrigue se renoue à chaque instant, et le dénouement s'éloigne, au moment qu'on croit y toucher.

Quels en sont les acteurs.

Les acteurs qui paraissent d'abord sur la scène sont les plus grands capitaines. La fortune, rarement capricieuse avec eux, les suit : elle passe et repasse d'un parti dans un autre, toujours fidèle aux généraux les plus habiles. Cependant les puis-

sances changent insensiblement de vues, abandonnant ou formant des prétentions, suivant les craintes ou les espérances qui naissent des revers ou des succès : mais l'objet général de l'Europe reste toujours le même, et l'action en quelque sorte paraît une.

De grands négociateurs surviennent, et les négociations se mêlent avec les armes. Toutes les cours intriguent. De nouveaux mouvemens agitent toutes les puissances. Les intérêts se rapprochent et se séparent tour à tour. Les vues se croisent de mille manières. On désire, on projette, on espère, on craint, on se rassure. Cependant la politique déploie peu à peu toutes ses ressources, et la paix est enfin rendue à l'Europe.

Ce tableau est aussi instructif qu'il est vaste et curieux. Quelles leçons ne vous donnerait pas un Polybe, qui vous ferait l'histoire de ces guerres; et un Tacite qui fouillerait dans le sein de la politique, pour vous montrer tous les ressorts qu'elle a fait jouer ! Mais, Monseigneur, vous savez que l'exposition est la partie essentielle d'une bonne tragédie. Quand elle est bien faite, l'action

Il faut commencer par une exposition générale.

Le père Bougeant n'est pas un Tacite : cependant son ouvrage, dont je me suis beaucoup servi, est bon, à quelques endroits près, qui sentent la robe que ce jésuite portait. Par exemple, il dit dès le commencement : *Plusieurs princes que de prétendues exactions de la cour de Rome irritaient depuis long-temps.... prétendues!*

se développe d'elle-même, et avance sans obstacles jusqu'au dénouement. C'est donc par une exposition que je vais commencer. Je ferai ensuite l'esquisse des scènes principales; et ce sera assez pour moi, si je puis vous préparer à faire un jour, avec fruit, l'étude de cette partie de l'histoire. Obligé de remonter au delà du seizième siècle, je passerai rapidement sur les choses que j'ai déjà dites, et je me contenterai de vous les rappeler.

L'ambition
des papes avait
troublé l'Europe.

L'ambition exorbitante des papes, enhardie par l'aveuglement des peuples, avait troublé l'Europe pendant plusieurs siècles. Le grand schisme ouvrit enfin les yeux, lorsqu'on vit ces pontifes, qui s'excommuniaient, mendier la protection des princes qu'ils avaient voulu voir à leurs pieds. On osa mettre en question leurs prétentions et leurs droits : l'église s'assembla pour les juger; et s'ils ne se soumirent pas, ils purent prévoir leur décadence, puisqu'on pensait à leur résister.

De là les sectes
luthériennes.

Comme les disputes naissent des passions plus que de l'amour du vrai, on va d'une extrémité à l'autre; et on est long-temps avant de saisir le milieu, où la vérité se trouve. Ainsi naquit le luthéranisme et toutes les sectes qu'il a produites.

L'Europe commençait à s'éclairer. Si personne n'en savait encore assez pour démontrer son sentiment, chacun en savait assez au moins pour combattre celui des autres. Faibles lorsqu'il fal-

lait se défendre, tous les partis étaient forts, lorsqu'ils osaient attaquer; mais malheureusement pour Rome, elle ne pouvait combattre sans perdre.

On cultivait les lettres. Les papes, ces grands politiques, formaient des bibliothèques; protégeaient les arts, accueillaienent les savans; et l'imprimerie, inventée depuis plus d'un demi-siècle, répandait les connaissances et plus encore les opinions et les disputes. Les erreurs en étaient donc plus contagieuses.

L'imprimerie rendait les erreurs contagieuses.

A peine Luther écrit, que toute l'Europe raisonne. L'opinion, ce fondement de la puissance usurpée des papes, s'ébranle. L'intérêt tient lieu d'argumens. Les peuples se partagent, et l'Église perd des provinces entières.

Progrès rapides du luthéranisme.

Le luthéranisme, par ses progrès rapides, se dérobe aux feux de l'inquisition, et se défend contre les armées que les indulgences ou l'ambition font marcher. Des villes, des princes, des rois, des nations entières l'embrassent. Ici, les peuples veulent se soustraire aux souverains qui les oppriment: là, les souverains eux-mêmes veulent s'affermir par la ruine d'un clergé dont ils redoutent la puissance. Partout enfin on veut se couer le joug de la cour de Rome, et s'enrichir des dépouilles des ecclésiastiques. Ainsi le luthéranisme s'établit presque en même temps en Suède, sous Gustave Wasa; en Danemarck et en

Norwége, sous Frédéric I^{er}; dans les états d'Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teuto-nique; dans ceux de Frédéric, électeur de Saxe; de Philippe, landgrave de Hesse-Cassel; des ducs de Poméranie, de Lunebourg, de Meklenbourg; des princes d'Anhalt; des comtes de Mansfeld; dans plusieurs villes impériales et dans une partie des cantons Suisses.

Charles-Quint croyait que l'hé-résie lui prépa-rait des conquê-tes.

Charles-Quint, qui voit commencer l'orage, le laisse grossir à dessein. Il semble attendre que l'hérésie se répande encore, et prépare de plus grandes conquêtes aux armes qu'il doit prendre sous le prétexte de la religion : mais les princes protestans ont fait une ligue à Smalcalde. Cepen-dant l'empereur, partagé entre ses desseins comme entre ses états, ne sait faire ni suivre aucun plan. Il combat, il négocie, il commande, il mol-lit, et l'hérésie fait tous les jours de nouveaux progrès.

Première cause de jalousie entre la maison d'Au-triche et la mai-son de France.

Les Anglais avaient été chassés de France vers le milieu du quinzième siècle; et le royaume, affermi au-dedans, n'avait point d'ennemis re-doutables au-dehors, lorsque Louis XI monta sur le trône. Il accrut sa puissance, en abaissant les grands, et en acquérant de nouvelles provinces. Mais le mariage de Marie, héritière des ducs de Bourgogne, porte à Maximilien des droits qui seront une source de guerres entre la maison d'Autriche et la maison de France.

Il semble que la rivalité commence entre ces deux maisons, lorsque Charles VIII alarme l'Italie par des projets mal concertés, la trouble et la laisse. Bientôt on voit sous Louis XII que ces deux maisons ne savent pas ce qu'elles doivent être l'une à l'autre. Elles croient former des ligues, lorsqu'elles mêlent confusément les puissances. Elles ignorent leurs vrais intérêts, et elles ne connaissent ni la politique, ni l'art de négocier.

Leur rivalité ne produit que des projets mal concertés.

Le règne de François I^{er} est l'époque de leur rivalité : rivalité de courage, d'ambition et d'imprudence. Ou elles manquent de vues, ou elles ne savent pas préparer les moyens : elles ne montrent que de l'inquiétude ; et si l'empereur passe pour politique, parce qu'il est faux et dissimulé, le roi de France, en cela plus estimable, était bien éloigné de l'être. Son courage fut du moins un grand obstacle à l'ambition de Charles-Quint.

Henri VIII gouvernait alors l'Angleterre en maître absolu. Recherché par François I^{er} et par Charles-Quint, il était dans la position la plus avantageuse pour tenir la balance entre ces deux princes, et il eût joui en Europe de la considération la plus grande, si, jugeant mieux de ses intérêts, il eût su rapporter toutes ses démarches à un but déterminé. Mais l'autorité absolue qui lui permit de se conduire dans ses états au gré de ses passions, le rendit d'autant plus capricieux

Henri VIII était entre elles dans une position dont il ne savait pas tirer avantage.

que son caractère était plus mêlé de qualités contraires. Il pouvait être un grand roi, et il fut théologien, hérétique; pontife, défenseur de la foi. Il laissa du moins ce dernier titre à son successeur, et c'est la seule chose qu'il ait acquise à la couronne d'Angleterre.

On sentait qu'il fallait tenir la balance entre elles.

Tout le fruit de la politique de ces temps-là a été de connaître qu'il fallait tenir la balance entre la France et l'Autriche: mais ceux qui étaient assez puissans, comme Henri VIII, ne la savaient pas manier; et ceux qui étaient trop faibles, comme le pape, la laissaient continuellement échapper. On se conduira moins mal dans la suite. Pendant que chacune de ces deux puissances tentera de s'élever sur les ruines de sa rivale, l'intérêt général de l'Europe donnera des alliés à la plus faible. Mais il arrivera quelquefois que, jugeant mal du moment de leur élévation et de celui de leur déclin, on chargera trop le bassin qu'on avait jugé trop vide. La puissance qu'on craignait cessera donc d'être à redouter: cependant on la redoutera par habitude, et on sera long-temps avant de s'apercevoir que sa rivale est devenue plus redoutable. Cette méprise causera des guerres qui épuiseront l'Europe, et cependant aucune puissance n'en retirera d'avantages.

Elisabeth est la première qui ait connu la politique.

Élisabeth est la première tête couronnée qui ait connu la politique. Ferme au-dedans, prudente au-dehors, elle ne fait point de démarches

inconsidérées. Elle sait choisir ses alliés; elles les soutient sans se compromettre; elle a de grands succès avec de petits moyens, et son royaume devient florissant, pendant que toute l'Europe s'épuise.

Les Provinces-Unies secouent des fers, qu'elles ne paraissent pas devoir jamais briser. La haine de la domination espagnole les arme : leur unique vue est de s'y soustraire. D'ailleurs, sans objet fixe, elles se conduisent encore au hasard. Cependant le courage les soutient : les succès leur font des alliés; de nouvelles circonstances leur donnent de nouvelles vues : tous leurs efforts tendent vers un but mieux déterminé. Mais le gouvernement qui s'achève parmi les alarmes d'une guerre de quarante ans, se ressent de cette inquiétude qui faisait toujours craindre pour la liberté : cependant elles sont libres. Ces provinces autrefois pauvres, et dont une partie était noyée dans les eaux, vous les avez vu traiter, comme puissance indépendante, avec le roi d'Espagne : vous les verrez encore s'accroître, jusqu'à pouvoir altérer ou maintenir l'équilibre de l'Europe. La défiance qu'on remarque dans sa politique est un défaut dont les républiques se garantissent difficilement, tant qu'elles ont des ennemis qu'elles redoutent : comme aussi elles s'endorment dans une sécurité dangereuse, aussitôt qu'elles cessent de craindre.

Les Provinces-Unies avaient secoué le joug de l'Espagne, et se gouvernaient avec défiance.

Henri IV avait porté la politique à sa perfection.

C'est la franchise éclairée, ferme et généreuse de Henri IV, qui porta la politique à sa perfection. La politique de Philippe II ne fut qu'ambition, orgueil, ignorance, bigoterie, hypocrisie, fausseté. Ses successeurs l'adoptèrent et achevèrent la ruine de leur monarchie.

Celle de Charles-Quint avait produit un effet contraire à celui qu'il en avait attendu.

Charles-Quint avait tenté de détruire les protestans par les catholiques, dans l'espérance de changer le gouvernement de l'Empire en une monarchie, et il voulait exécuter ce projet, dans un temps où François I^{er} et Henri II pouvaient donner des secours aux protestans, comme en effet ils leur en donnèrent. Tous ces grands desseins s'évanouirent. Il se vit à chaque diète forcé de céder des avantages, qui, sans satisfaire entièrement ses ennemis, les autorisaient à demander encore, et leur faisaient tous les jours craindre moins ses refus. Cependant il se crut maître; lorsque la victoire et la mauvaise foi eurent mis dans ses fers l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse. En effet tout s'humilia devant lui : mais sa puissance ne fit que passer. Échappé au duc Maurice par une fuite précipitée, il traite à Passaw d'égal à égal, avec ceux qu'il avait crus ses sujets, et quelque temps après la diète d'Augsbourg conclut la paix de religion, traité par lequel les protestans furent confirmés dans le libre exercice du luthéranisme. Par ce traité, les catholiques obtinrent que les bénéficiers, qui re-

nonceraient à la communion de l'Église, seraient privés de tous leurs bénéfices. Cet article qu'on nomma *le réservat ecclésiastique*, étant mal observé, sera une des causes de la guerre.

Il semble que toute la politique de Charles-Quint fût passée en Espagne avec Philippe II. Ferdinand I suivit d'autres principes. Quoique les protestans ne pussent plus recevoir aucun secours, il ne songea point à les inquiéter; et la religion permit à l'Allemagne de goûter la paix, lorsqu'elle déchirait cruellement la France. Ce prince fit quelques tentatives pour engager les luthériens à reconnaître le concile de Trente : il les abandonna bientôt, voyant des obstacles qu'il n'était pas possible de vaincre. Il travaillait cependant à réunir les deux religions, lorsqu'il mourut en 1564.

Maximilien II, son fils, entreprit d'exécuter le même projet. Dans cette vue il pressa le saint-siège de permettre le mariage des prêtres. Pie V le menaça de ses anathèmes, s'il se mêlait davantage des affaires de religion. Il ne s'en mêla plus que pour accorder aux protestans d'Autriche le libre exercice du luthéranisme. Cette conduite modérée de Ferdinand et de Maximilien les a rendus fort suspects; car c'est l'usage de soupçonner d'hérésie les princes qui ne persécutent pas les hérétiques. Maximilien mourut

Ferdinand I se déclara pour la tolérance.

Ainsi que Maximilien II.

en 1576, et eut pour successeur à l'empire Rodolphe II, son fils aîné.

La mort de Henri IV avait rompu les mesures prises pour l'abaissement de la maison d'Autriche.

Les protestans se plaignaient de la chambre impériale, du conseil aulique et des désordres que commettaient les troupes espagnoles; ils montraient de l'inquiétude aux moindres mouvemens que les catholiques pouvaient faire: ils renouvelaient souvent leur ligue; en un mot, leur mécontentement croissait et se manifestait tous les jours davantage, lorsque la succession du duc de Clèves acheva de le faire éclater, et menaça l'Allemagne d'une guerre générale. Mais la mort de Henri IV rompit les mesures du parti qui s'était formé contre la maison d'Autriche; les protestans et les catholiques parurent se craindre réciproquement, et les hostilités cessèrent après la prise de Juliers.

Mais il restait deux partis, l'union évangélique et la ligue catholique.

L'Allemagne cependant resta divisée en deux partis. Le premier, qu'on nommait *l'union évangélique*, avait pour chef l'électeur Palatin, et réunissait presque tous les princes protestans et la plupart des villes impériales. Le duc de Bavière fut le chef du second, qu'on nomma la *ligue catholique*, et auquel le pape et le roi d'Espagne se joignirent. L'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse-Darmstadt le fortifièrent encore: le premier, parce qu'il était jaloux de l'électeur Palatin, et que Rodolphe lui faisait espérer les

duchés de Clèves et de Juliers; le second avait aussi des raisons particulières pour ménager l'empereur. L'électeur de Brandebourg resta neutre.

Cependant ces troubles n'étaient pas les seuls; car la Hongrie, la Bohême et l'Autriche se soulevaient contre Rodolphe; et son frère, l'archiduc Mathias, le même que nous avons vu passer dans les Pays-Bas, lui enlevait ces provinces, et lui laissait à peine de quoi subsister.

Rodolphe II avait été dépouillé par Mathias,

Rodolphe étant mort en 1612, les électeurs, après quelques mois d'interrègne, donnèrent encore l'empire à Mathias. Ce prince était monté sur les trônes de Hongrie et de Bohême, parce qu'il avait paru protéger les protestans contre son frère. Cessant de dissimuler aussitôt qu'il fut empereur, il recueillit bientôt les fruits de sa fausseté; car, lorsqu'il demanda des secours contre les Turcs ou contre le prince de Transylvanie, qui faisait des irruptions fréquentes dans la Hongrie, les protestans les lui firent refuser, et ne répondirent que par des plaintes sur les entreprises du conseil aulique, et sur la partialité de la chambre impériale, où les catholiques étaient en plus grand nombre qu'eux.

Qui souleve les protestans.

Cependant, n'ayant point d'enfans, il songe à se nommer un successeur. Il choisit, à la recommandation de l'Espagne, Ferdinand, fils de Charles, duc de Stirie et petit-fils de Ferdinand I^{er}, et il le fait successivement couronner roi de Bohême et

La Bohême se révolte contre Mathias.

roi de Hongrie. Mais les troubles commencent dans le premier de ces deux royaumes. Les protestans se soulèvent; le comte de la Tour est à leur tête; la Moravie, la Silésie et la haute Autriche se joignent aux Bohémiens; et l'union envoie à leur secours le comte de Mansfeld avec un corps de troupes. Cette révolte, qui éclata l'année 1618, fut le commencement d'une guerre à laquelle toute l'Europe prendra part, et qui durera trente ans.

Les duchés de Clèves et de Juliers avaient déjà armé l'union évangélique et la ligue catholique.

La guerre avait déjà commencé dans un coin de l'Allemagne. L'électeur de Brandebourg et le duc de Neubourg étaient convenus de gouverner conjointement les duchés de Clèves et de Juliers; mais cet accord ne dura pas long-temps, et bientôt leurs hostilités engagèrent d'autres puissances dans leur querelle. Les Provinces-Unies, qui se joignirent à l'union évangélique, se déclarèrent pour l'électeur de Brandebourg; voulant se saisir des places fortes des duchés de Clèves et de Juliers, afin d'élever de ce côté-là une barrière contre la maison d'Autriche. Mais le duc de Neubourg s'assura les secours de l'Espagne et de la ligue catholique, en rentrant dans la communion de l'Église. Alors le marquis de Spinola d'un côté à la tête des troupes espagnoles, et de l'autre le prince d'Orange avec les forces de la république, se saisirent de plusieurs places. Les deux princes se virent donc dépouillés par les puis-

sances dont ils avaient imploré la protection.

Cependant les troubles de Bohême attiraient la principale attention; car, les protestans ayant armé pour les rebelles, les catholiques armèrent pour l'empereur. Mathias eût vraisemblablement dissipé cette révolte, s'il se fût hâté d'assembler toutes ses troupes : il se contenta d'exhorter, de menacer, et il donna le temps au comte de la Tour de se mettre en état de défense. Lorsque ses armées marchèrent sous les ordres du comte de Dompierre et du comte de Bucquoi, les ennemis étaient maîtres des principales places, et pouvaient tenir la campagne. La Tour fit même une irruption dans l'Autriche; et portant ses armes jusqu'à neuf milles de Vienne, il y répandit la terreur. Telle était la situation des choses en 1619, lorsque Mathias mourut.

Il semblait que Ferdinand ne succédât qu'à des titres; car l'esprit de révolte s'était répandu dans tous les états héréditaires. La Bohême, la Silésie, la Moravie, la Lusace, la Hongrie et l'Autriche étaient à conquérir, du moins à peu de chose près. Dans cette position, Ferdinand brigua l'empire, et l'obtint malgré l'électeur Palatin, qui n'osa pas s'y opposer ouvertement. Tout lui fut favorable. L'état de faiblesse où on le voyait le faisait peu redouter; la cour de Rome et Philippe III intriguaient pour lui; et la France, incapable alors de connaître ses vrais intérêts,

Mathias meurt, et ne laisse presque que des titres à Ferdinand II.

s'occupait uniquement des querelles du duc de Luines avec Marie de Médicis, ou du raccommodement de cette reine avec Louis XIII.

Alors les électeurs s'étaient rendus les législateurs de l'empire.

Vous vous souvenez que les électeurs prescrivirent une capitulation à Charles-Quint, afin de mettre quelques bornes à la puissance qui menaçait le corps germanique. Ils ont aussi soumis à la même capitulation les empereurs suivans, et même quelquefois ils y ont ajouté de nouveaux articles, afin de lier davantage le chef de l'empire. La capitulation de Maximilien II renferma quelques articles de plus que celle de Charles-Quint. On en inséra encore quelques-uns dans celle de Mathias; et on en ajouta un plus grand nombre à celle de Ferdinand II. Par-là les électeurs étaient devenus les législateurs de l'empire; ils n'oubliaient pas d'acquérir, lorsqu'ils le pouvaient, quelques nouvelles prérogatives. Dans la suite, toutes les puissances de l'Europe contribueront à former le droit public du corps germanique.

Vous voyez que Ferdinand II, déjà affaibli par la révolte des états héréditaires, l'est encore par les nouvelles lois qu'on lui a prescrites: mais quand il aura soumis les rebelles, il ne se mettra plus en peine de sa capitulation.

CHAPITRE II.

État des principales puissances au commencement de la guerre.

Si on veut remonter de cause en cause jusqu'au premier principe des guerres du dix-septième siècle, il faut, comme je viens de faire, reprendre les choses au commencement du seizième : car la naissance du luthéranisme et l'avènement de Charles-Quint à l'empire sont une époque où commence une nouvelle révolution. Les principaux événemens qui la précèdent doivent être connus pour la faire connaître : d'ailleurs ils cessent d'avoir une influence sensible sur ceux qui la suivent. L'état où se trouve alors l'Europe est un nouveau germe qui vient de se former après un long chaos, et qui va se développer pour produire un nouvel ordre de choses.

La puissance du luthéranisme et l'avènement de Charles-Quint, sont une époque où commence un nouvel ordre de choses.

A cette époque, les différentes parties de l'Europe commencent à se combiner. Il semble qu'elles cherchent chacune à se mettre à leur place ; et que, prenant peu à peu de plus justes proportions, elles tendent à former un seul tout. Mais elles ont éprouvé de terribles convulsions, elles en éprouveront encore ; et, après de vio-

lentes secousses, elles conserveront une inquiétude qui les agitera sans qu'elles sachent pour quoi, et qui ne leur permettra le repos que par intervalles.

Puisque la guerre, qui vient de s'allumer dans la Bohême, embrasera toute l'Allemagne, vous prévoyez que l'incendie s'étendra encore plus loin. Il est donc nécessaire de connaître quel était au commencement du dix-septième siècle l'état des puissances voisines de l'empire.

DES ROYAUMES DU NORD.

L'ÉPOQUE pour les royaumes de Suède et de Danemarck est la révolution arrivée en 1523, lorsque Gustave Wasa et Frédéric I dépouillèrent Christian II. Nous avons déjà vu qu'ils établirent le luthéranisme, afin de s'enrichir des biens du clergé dont ils redoutaient la puissance.

Gustave vécut jusqu'en 1560, et Christian III, ayant succédé en 1535 à Frédéric son père, mourut en 1559. Dans tout cet intervalle, les rois de Suède et de Danemarck veillèrent à leur défense réciproque, parce qu'il était de leur intérêt de se soutenir contre Christian II, qui demandait des secours à Charles-Quint son beau-frère, et contre la république de Lubeck, qui prétendait à l'em-

Gustave Wasa avait toujours conservé l'alliance de Frédéric I et de Christian III.

pire du Nord. D'ailleurs Gustave et Christian III, quoique tous deux braves et bons capitaines, préférèrent le bonheur des peuples à la gloire des armes.

Gustave avait été lui-même son ministre et son général. Éric XIV, son fils, ne fut qu'un furieux, qui, se livrant à des flatteurs, et se laissant gouverner par un scélérat, commit des cruautés, souleva les peuples, et fut détrôné par son frère Jean III.

Éric XIV, son fils aîné, perdit la couronne.

Jean fut un prince faible, soupçonneux et dissimulé. Il voulut rétablir la religion catholique, parce que c'était celle de sa femme; et, se flattant d'y parvenir en faisant adopter peu à peu de nouveaux articles, il fit dresser un formulaire qui ne contenta pas les protestans, et que le pape Grégoire XIII désapprouva. Il employa la violence pour le faire recevoir: il causa des troubles dans son royaume. Sa femme mourut: il épousa une protestante; et, paraissant alors changer de sentimens, il cessa de protéger les catholiques. Mais il voulait toujours qu'on reçût son formulaire.

Jean III, qui avait détrôné son frère, troubla la Suede,

En Danemarck, Frédéric II avait succédé à son père, Christian III. Pendant son règne, les deux royaumes se firent la guerre; mais je n'entrerais à ce sujet dans aucun détail. Pour vous faire juger de quel côté furent les avantages, il suffit de vous dire que Frédéric avait les qualités qui font les bons capitaines et les bons rois. Il

Eut la guerre avec Frédéric II, fils de Christian III et père de Christian IV.

mourut en 1588, laissant la couronne à Christian IV, son fils, dont nous aurons occasion de parler.

Sigismond son
fils fut élu roi
de Pologne.

Jean III, roi de Suède, vivait encore, et son fils Sigismond venait d'être élu roi de Pologne. Les disputes de religion continuaient encore, parce que Jean les entretenait. Ce prince mourut en 1592.

Mais les états
de Suède donnè-
rent la couronne
au duc Charles
son frère;

Sigismond, déjà roi de Pologne, fut encore roi de Suède. Il en eut le titre au moins : mais le duc Charles, son oncle et frère de Jean, eut toute l'autorité, et quelques années après, il enleva jusqu'au titre. Les états lui donnèrent la couronne de Suède en 1604. Ils craignaient que Sigismond ne voulût rétablir la religion catholique, dans laquelle il avait été élevé. D'ailleurs, avant que ce prince partît pour la Pologne, ils lui avaient prescrit une capitulation pour la sûreté de leurs privilèges; et ils lui avaient déclaré que, s'il n'en remplissait pas tous les articles, ils se tenaient déliés du serment de fidélité.

Et l'assurèrent
à Gustave-Adol-
phe, fils de
Charles.

Charles IX s'éleva sur le trône en dissimulant son ambition, en maniant les esprits avec adresse, et surtout en ne précipitant point ses démarches. Il mourut en 1611, et laissa pour fils et pour successeur un héros, Gustave-Adolphe. Les états, en donnant la couronne à Charles, l'avaient assurée à son fils.

Les royaumes

Les royaumes de Suède et de Danemarck étaient

électifs. De tous temps les états s'étaient conservé une grande partie de l'autorité souveraine, et ne laissaient au roi qu'un pouvoir limité. Ils le choisissaient d'ordinaire dans la famille qui occupait le trône; ils avaient même quelque égard au droit d'aînesse: mais ils se croyaient autorisés à lui faire rendre compte de sa conduite, et à le déposer lorsqu'il ne respectait pas les privilèges de la nation. Cette forme de gouvernement entretenait cet esprit de liberté ou de licence, que donne au peuple le pouvoir de choisir ses maîtres.

du Nord étaient électifs.

C'est du Danemarck que sont sortis les Cimbres et les Teutons. La Suède est l'ancienne Scandinavie, la patrie des Goths, qui, donnant leur nom à plusieurs autres peuples, se répandirent dans l'empire d'Occident. La Norwège a principalement produit des peuplades qui, depuis le neuvième siècle, ont fait des irruptions si fréquentes, et se sont établies en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie. L'histoire de ces peuples n'offre qu'une longue suite de guerres. Sobres, robustes, accoutumés à la fatigue, ils sont naturellement soldats; ils ne connaissent que la gloire des armes; et le plus grand roi est pour eux le général qui les conduit à des conquêtes. Tel était Gustave-Adolphe. Sous ce prince par conséquent, la Suède, déjà féconde en soldats, doit produire encore de grands capitaines.

Peuplades qui en sont sorties.

DES PROVINCES - UNIES.

Les provinces-Unies sont une association de plusieurs républiques indépendantes.

CES provinces sont la Gueldre, la Hollande, la Zélande, Utrecht, la Frise, l'Over-Issel et Groningue,

Par l'union d'Utrecht, conclue en 1579, ces provinces forment moins une seule république qu'une association de plusieurs républiques, qui conservent chacune sa souveraineté. Jalouses de leurs anciens usages, si elles se sont unies pour l'intérêt commun, elles ont voulu, dans tout le reste, être indépendantes les unes des autres. Chacune assemble ses états particuliers, fait ses lois, dispose de ses finances, est seule juge en matière de religion, et se gouverne. Elles ne peuvent se contraindre mutuellement sur aucune de ces choses.

Bien plus: il y a encore la même indépendance entre toutes les villes qui ont droit de députer aux états de leur province, et chacune se gouverne par les lois qu'elle se fait. Voilà par conséquent bien des républiques souveraines.

Ce gouvernement a sans doute des défauts. Mais les circonstances où les provinces se sont unies ne leur ont pas permis de choisir un plan plus régulier. Si on eût entrepris de ne former qu'une seule souveraineté, chaque province et chaque ville auraient cru perdre dans la révolution; et dès lors la jalousie et la méfiance les

auraient mises hors d'état de se défendre contre l'Espagne.

Mais parce que l'indépendance dont chaque ville est jalouse, serait aussi par elle-même un obstacle à la réunion des forces, et un principe continuel de divisions, il y a dans chaque province un conseil toujours subsistant, qui, veillant aux intérêts de toutes les villes, sert de lien à leur confédération. C'est ce conseil qui propose aux états-provinciaux les matières sur lesquelles il est à propos de délibérer.

Il y a dans chaque province un conseil toujours subsistant.

Les affaires générales, qui intéressent toutes les provinces, sont traitées et arrêtées dans les états-généraux, qui sont composés des députés des états particuliers. Ainsi les états-généraux ne sont pas souverains : ils ne sont que le corps des députés de sept souverains confédérés. Il en est de même des états-provinciaux. La souveraineté réside toujours dans les villes ; et leurs députés aux états ne sont que leurs ministres. Depuis la fin du seizième siècle, les états-généraux sont toujours assemblés à la Haye. Auparavant ils ne s'assemblaient que par intervalles, et lorsqu'ils étaient convoqués par le conseil d'état, qui veillait alors aux intérêts des sept provinces.

Les états-généraux sont composés des députés des sept provinces.

Chaque province y peut envoyer autant de députés qu'elle en veut entretenir ; et l'assemblée est ordinairement composée d'environ cinquante personnes : mais il n'y a jamais que sept voix ;

parce que le nombre des suffrages est comme celui des provinces, et non pas comme celui des députés.

Les députés ne peuvent rien prendre sur eux; et l'unanimité est nécessaire en affaires majeures.

Les députés ne peuvent rien prendre sur eux : il faut que chacun se renferme dans les instructions qu'il a reçues. Ce qui borne encore l'autorité des états - généraux, c'est qu'ils ne peuvent ni faire la paix, ni déclarer la guerre, ni contracter des alliances, ni lever des troupes, ni mettre des impositions, ni faire des lois, ni rien changer aux anciens réglemens, sans le consentement unanime des sept provinces.

Ils prennent les ordres des états - provinciaux, où l'unanimité est encore une condition essentielle.

Si sur quelques-uns de ces articles les députés n'ont pas d'instructions, les états - généraux ne peuvent rien décider qu'après avoir reçu les ordres des provinces. Il faut même encore, avant de pouvoir arrêter quelque chose, que les états particuliers soient assemblés dans chacune, et que l'unanimité des suffrages concoure à la même résolution. Enfin, dans ces assemblées particulières, comme dans l'assemblée générale, les députés ne peuvent opiner que conformément à leurs instructions; et s'il survient quelque difficulté qui n'ait pas été prévue, tout est suspendu, jusqu'à ce qu'ils aient pris les ordres de leur souverain.

Au reste, le consentement unanime n'est nécessaire que dans les affaires majeures dont je viens de parler. Les autres se décident à la pluralité des suffrages.

En temps de guerre, les états-généraux et le conseil d'état envoient des députés à l'armée; et le général ne peut, sans leur consentement, ni livrer une bataille, ni former un siège, ni faire aucune entreprise considérable.

Députés préposés à l'armée.

Il y a, sans compter les corps de la noblesse, cinquante-six villes, dont le consentement est nécessaire en affaires majeures. On délibère d'abord dans les états particuliers; le résultat des délibérations est ensuite communiqué aux villes et aux nobles; et ceux-ci, après avoir débattu séparément la question proposée, envoient leurs ordres aux états de la province, qui les font passer aux états-généraux. Ce n'est qu'après ce long circuit qu'on parvient à prendre une résolution. Vous voyez par-là combien toutes ces petites républiques craignent de perdre leur liberté; et vous voyez aussi, qu'en voulant prendre trop de précautions pour la conserver, elles ne tendent qu'à s'embarrasser mutuellement. Il semble qu'elles aient cherché à se mettre des entraves. En effet cette forme de gouvernement ralentit toutes les opérations. Elle peut même arrêter tout-à-fait le mouvement; car si une puissance ennemie s'assure d'un suffrage, elle mettra la république hors d'état d'agir.

Combien ce gouvernement ralentit les opérations de toutes ces républiques.

L'union de ces provinces et de ces villes n'aurait pas subsisté long-temps, si elles n'avaient trouvé dans le stathoudérat un principe qui leur

Le stathoudérat a paré à cet inconvénient.

a donné de l'activité, et qui les a fait mouvoir de concert malgré elles.

Puissance du
stathouder.

Le stathouder commande toutes les forces de terre et de mer. Il dispose de tous les emplois militaires. Il préside dans toutes les cours de justice. Les sentences y sont rendues en son nom. Il nomme les magistrats des villes sur la présentation qu'elles lui font d'un certain nombre de sujets. Il donne audience aux ministres étrangers. Il est chargé de l'exécution des décrets que portent les états-provinciaux. Enfin il est l'arbitre des différens qui surviennent entre les provinces, entre les villes et les autres membres de l'état ; or un arbitre qui commande les armées est proprement un juge sans appel.

Cette puissance
a sauvé la répu-
blique, et peut
lui être funeste.

Cette puissance illimitée a été le salut des Provinces-Unies, parce qu'elle a été confiée successivement à Guillaume et à Maurice de Nassau. Il fallait les talens de ces deux grands hommes, et il fallait encore qu'ils fussent moins ambitieux que citoyens, ou que du moins, cachant leur ambition, les coups d'autorité même qu'ils se permettaient ne laissassent pas soupçonner qu'ils pensaient à la souveraineté. Heureusement ils étaient trop éclairés pour songer à devenir les tyrans de leur patrie, et surtout pour y aspirer ouvertement. Ils ont vu qu'en formant un pareil projet, ils serviraient l'Espagne sans en tirer aucun avantage ; car il est bien évident qu'ils

n'auraient fait que mettre la division dans la république, qui, encore mal affermie, avait bien de la peine à se défendre contre l'ennemi commun. L'usage le plus prudent qu'ils pouvaient faire de leur autorité était donc de maintenir l'union, de ne faire qu'un corps de tous ces membres mal assortis, et de les faire agir de concert. C'est ainsi que dans ces premiers temps le stathouder, n'ayant d'autres intérêts que ceux des Provinces-Unies, en est devenu le lien et le principal ressort. Mais si les circonstances changent, la république se trouvera entre l'anarchie, qui peut naître des différentes vues d'une multitude de souverains, et le despotisme, dont elle sera menacée si le stathoudérat perpétuel tombe dans une famille ambitieuse.

Vous trouverez ailleurs de plus grands détails sur le gouvernement des Provinces-Unies; mais ce que je viens de dire vous le fait assez connaître pour l'objet que je me propose. Il nous reste seulement à voir ce qui s'y est passé depuis la trêve de 1609.

Ces peuples, qui s'étaient si fort soulevés contre l'inquisition, jouissaient à peine de la paix, que la religion suscita des disputes, et fit couler le sang. La controverse avait pour objet la prédestination, la grâce et la liberté; grandes questions, agitées depuis long-temps, et sur lesquelles les

A peine les Provinces-Unies goûtent la paix qu'elles sont troublées par des disputes de religion.

sentimens paraissent se multiplier d'autant plus qu'on s'entend moins.

On agitant des questions sur des choses dont nous ne pouvons pas même parler.

Dieu a tout prévu, il a tout arrêté, il a destiné chaque chose à sa fin. Or on demande s'il prédestine à la vie éternelle, parce qu'il a prévu les actions méritoires; ou si, faisant abstraction de ce qu'il prévoit, il prédestine gratuitement, et par la seule raison qu'il le veut. Pour résoudre cette question, il faudrait pouvoir nous faire une idée de la pensée de Dieu. Car si nous jugeons comment il pense, en considérant comment nous pensons nous-mêmes, nous serons des aveugles qui parlent des couleurs. Les théologiens veulent toujours faire raisonner Dieu, et cependant il est certain que Dieu ne raisonne pas, puisqu'il ne peut pas aller d'une idée à une autre. Parce qu'ils font des abstractions, ils veulent lui en faire faire, comme s'il était possible à Dieu de ne pas tout voir à la fois, et qu'abstraire ne fût pas en nous une imperfection. Les jugemens divins sont justes; voilà ce que nous savons: mais nous ne pouvons pas comprendre comment ils se forment; pouvons-nous dire même qu'ils se forment? Pouvons-nous dire que Dieu juge, lui qui n'a pas besoin de comparer les choses pour les connaître? Voilà certainement des expressions bien impropres. Nous ne pouvons donc pas seulement parler de ces choses, et c'est précisément pourquoi nous en disputons davantage.

Une autre question aussi difficile que la prédestination, c'est de savoir comment la grâce agit, et comment elle se concilie avec la liberté. Or on pourrait encore demander aux théologiens de se faire des idées, ou de se taire, s'ils n'en ont pas, et de s'en tenir au dogme. Mais il veulent disputer.

En 1608, Arminius, professeur dans l'université de Leyde, enseigna publiquement que la grâce est de telle nature que non-seulement nous pouvons résister, mais que même nous résistons souvent; et que Dieu ne nous a prédestinés ou réprouvés, que parce qu'il a prévu si nous serions dociles ou rebelles à sa grâce.

Arminius dit que nous pouvons résister à la grâce.

Comme cette doctrine était contraire à celle de Calvin, Gomar, autre professeur, la dénonça au synode de Rotterdam, et soutint que Dieu a prédestiné les uns à la vie éternelle, et les autres à la mort éternelle, sans avoir égard à leurs actions; et que la grâce, donnée aux élus, est si puissante qu'ils n'y peuvent pas résister.

Gomar le dénonce au synode de Rotterdam.

Arminius, jugeant que les magistrats lui seraient plus favorables, présenta une requête aux états de Hollande, pour demander que le grand-conseil prît connaissance de cette dispute. La requête fut admise: le grand-conseil jugea que toutes ces questions étaient bien obscures, et les disputes continuèrent.

Arminius prend pour juge le grand conseil.

Peu de temps après, en 1611, les états de Hol-

Les deux par-

ils disputent en présence des états de Hollande.

lande ordonnèrent aux arminiens et aux gomaristes de comparaître devant eux; et, après les avoir entendu disputer, sans y rien comprendre, ils les invitèrent à se tolérer mutuellement. Il ne fallait donc pas les faire disputer sur un aussi grand théâtre : que ne les laissait-on dans leurs écoles.

Il se calomnie.

Les deux partis s'échauffèrent, comme on aurait pu le prévoir : ils se calomnièrent, ils se reprochèrent des sentimens qu'ils n'avaient pas. Pour se justifier, les arminiens firent des remontrances aux états de Hollande, et les gomaristes des contre-remontrances. Mais tout ce que cela produisit, c'est qu'on donna aux uns le nom de remontrans et aux autres celui de contre-remontrans.

Les états de Hollande ordonnent la tolérance.

Plus les disputes s'allumaient, plus les états s'en occupaient; et elles s'allumaient encore davantage. Ils demandèrent aux théologiens comment il serait possible de les faire finir. Les remontrans proposèrent la tolérance, parce qu'ils étaient les plus faibles; et les contre-remontrans un synode national, parce qu'ils savaient qu'ils y seraient les plus forts. Les états de Hollande ordonnèrent la tolérance : c'était se déclarer pour les arminiens.

Les deux partis s'excommunient, et les séditions commencent.

Alors une nouvelle dispute s'élève, et on demande si c'est aux magistrats, ou aux ecclésiastiques, à se porter pour juges dans les controverses de

religion. Cette question anime encore plus les deux partis. Les arminiens ont pour eux les états; les gomaristes ont le peuple. Ils s'excommunient réciproquement : ils s'enlèvent les églises avec violence, et les séditions commencent avec le schisme. Pour ajouter encore au désordre, Dordrecht, Amsterdam et quelques autres villes désapprouvaient les états de leur province, et favorisaient les contre-remonstrans.

Les états de Hollande ayant, en 1617, ordonné aux magistrats de lever des troupes pour réprimer les séditeux, le comte Maurice regarda cette résolution comme une entreprise sur ses droits. Il condamna tout ce que les états avaient fait jusqu'alors : il se déclara publiquement pour les gomaristes : il défendit aux soldats nouvellement levés d'obéir aux magistrats. Voilà donc une dispute de religion, qui produit deux factions dans la république. Il est à craindre que le stathouder, devenant chef de parti, ne fasse sentir aux provinces qu'elles ne sont pas aussi souveraines qu'elles le pensent. Dans une affaire purement politique, il n'eût osé agir ni parler en maître. Il est plus hardi, lorsqu'il s'élève une dispute sur la religion, parce qu'il sait bien que le fanatisme lui fera des partisans; et que son ambition, qu'il voilera d'un faux zèle, passera pour amour de la vérité.

Les états de Hollande sont pour les arminiens ou remonstrans, et le stathouder Maurice est pour les gomaristes ou contre-remonstrans.

Barnevelt était depuis près de quarante ans Maurice, prince

d'Orange, mé-
dite la perte de
Barneveldt.

grand-pensionnaire de Hollande. Cette place lui donnait beaucoup de crédit dans les états : il en était l'âme en quelque sorte, et il méritait de l'être par ses lumières autant que par son amour pour la patrie. Si les princes de Nassau avaient servi la république par leurs armes, il ne l'avait pas moins servie par ses conseils.

Le comte Maurice jura la perte de ce grand homme, qu'il regarda comme l'auteur des résolutions qui avaient été prises. Il lui devait le stathoudérat : mais son âme ingrate ne pardonnait pas à Barneveldt d'avoir fait conclure la trêve de 1609, et peut-être encore d'être un obstacle à son ambition.

Il arme.

Les états-généraux, qui lui étaient dévoués, convoquèrent un synode national. En vain plusieurs provinces protestèrent contre cette convocation. Les états firent plus : ils ordonnèrent aux magistrats de casser les nouvelles milices. On n'eut aucun égard à ces ordres, parce qu'en effet les états-généraux s'arrogeaient une autorité qu'ils n'avaient pas, et qui était contraire aux privilèges des états particuliers. Maurice, traitant cette désobéissance de rébellion, arma et marcha contre les villes. Il se montra partout en souverain, chassant les remontrants, cassant les soldats, emprisonnant les magistrats, les déposant ou les bannissant.

Et fait arrê-

Cette première démarche n'était qu'un essai

de son pouvoir. Ne trouvant point de résistance, il fit arrêter Barneveldt et deux autres citoyens zélés, amis du grand-pensionnaire. C'étaient le savant Grotius, pensionnaire de Rotterdam, et Hoogerbetz, pensionnaire de Leyde. Il s'était fait autoriser par un décret des états-généraux, ou plutôt de quelques personnes qui en avaient pris le nom. Aucun de ses magistrats vendus n'avait même osé signer le placard qui fut affiché.

ter Barneveldt et deux autres pensionnaires.

Cependant le synode national s'ouvrit à Dordrecht au mois de novembre 1618. Les remontrances récusèrent un tribunal où leurs parties étaient leurs juges; et on remarque qu'ils se servirent précisément des mêmes raisons, dont les protestans s'étaient servis contre le concile de Trente : c'est qu'en effet ils n'en avaient pas d'autres. Ils furent condamnés. On déposa leurs ministres : on confisqua les biens de plusieurs; on en mit en prison; on en bannit.

Il fait condamner les remontrances dans le synode de Dordrecht.

Le prince d'Orange, c'est ainsi qu'on nommait alors le comte Maurice, voulut enfin assouvir sa vengeance sur les trois pensionnaires. Leur emprisonnement était un attentat contre la souveraineté des états de Hollande. Cette province les réclama : elle représenta que, s'ils étaient coupables, elle pouvait seule les juger : et elle protesta contre tout ce qui pourrait être fait. Les états-généraux, sans être arrêtés par ses oppositions, nommèrent vingt-six commissaires pour faire

Barneveldt a la tête tranchée.

les procès aux criminels prétendus. Barnevelt, âgé de quatre-vingt-dix ans, eut la tête tranchée à La Haie, en 1619. Ce fut la récompense des services qu'il avait rendus à la république et au prince d'Orange même. Le cruel duc d'Albe n'avait rien fait de plus odieux, ni de plus inique. Grotius et Hoogerbetz furent condamnés à une prison perpétuelle : environ dix-huit mois après, le premier s'échappa de sa prison par l'adresse de sa femme, et se retira en France.

La trêve de 1609 étant expirée en 1621, la guerre qui recommença dans les Pays-Bas fit cesser les disputes de religion. Le prince d'Orange eut à se défendre contre un grand capitaine, Spinola, général des troupes d'Espagne : ce n'était pas une conjoncture favorable pour usurper sur la souveraineté des provinces.

Les villes de Flandre avaient été florissantes par le commerce.

C'est sur le commerce qu'est principalement fondée la puissance des Provinces-Unies. Lorsque les républiques d'Italie faisaient celui du Midi, les villes anséatiques, situées sur la mer Baltique, ou sur les rivières qui s'y rendent, faisaient seules celui du Nord. Les villes de Flandre s'enrichissaient alors par leurs manufactures. Au commencement du quinzième siècle, l'art de saler le hareng pour le conserver ayant été découvert, elles s'adonnèrent à cette pêche, et la navigation, qu'elles cultivèrent, les rendit tous les jours plus commerçantes.

Les Pays-Bas furent très-florissans sous les ducs de Bourgogne. Ils le furent encore davantage pendant la plus grande partie du règne de Charles-Quint, parce qu'ils devinrent l'asile de ceux que cet empereur persécutait en Allemagne, Henri II en France, et Marie en Angleterre. Anvers était alors un des grands magasins de l'Europe.

Le despotisme, qui fit perdre sept provinces à Philippe II, ruina les dix qu'il avait conservées. Les artisans et les commerçans, qui portent les richesses partout où ils trouvent la liberté, se réfugièrent dans des marais, qui jusqu'alors n'avaient été habités que par de misérables pêcheurs. Les guerres civiles de France, et les troubles qui recommencèrent après la mort de Henri IV, contribuèrent encore à peupler davantage cette république naissante; et vous verrez que le dix-septième siècle ne sera pas moins favorable à sa population : car elle fera seule le commerce, pendant que l'Angleterre, la France et l'Allemagne seront le théâtre d'une longue guerre.

Les Provinces-Unies étaient devenues l'asile de ceux qui fuyaient la persécution.

Dès les commencemens, les habitans se trouvèrent en trop grand nombre pour un pays peu étendu, et naturellement peu fertile. Le sol ne suffisait pas à leur subsistance, et cependant il fallait fournir aux frais d'une guerre dispendieuse. L'industrie, leur unique ressource, suppléa à tout. Leur commerce, qui s'était établi pendant la guerre même, s'accrut pendant la paix. En 1621,

L'industrie les avait rendues puissantes.

il s'étendait dans le Nord, dans la mer Méditerranée, dans les Indes orientales, en un mot, dans tout le vieux monde, excepté la Chine. Les Hollandais commençaient même à commercer en Amérique. Alors ils étaient puissans, parce qu'ils étaient sobres, libres et industrieux. Cependant vous jugerez qu'ils ne pouvaient pas être encore bien riches, si vous considérez les dépenses immenses qu'ils ont dû faire pour affermir la république : mais la sobriété et l'industrie sont un Pérou qui les enrichira nécessairement.

DE LA FRANCE.

Sous quel point de vue il faut considérer la France.

LORSQUE les entreprises excèdent les forces, on fait de vains efforts ; ou si on réussit, on s'épuise avec des succès. Or les forces d'un état ne consistent pas seulement dans l'étendue des terres et dans le nombre des habitans ; mais bien plus dans la culture des terres et dans l'industrie des habitans. La puissance ou la faiblesse est donc principalement dans le gouvernement, suivant que dirigeant bien ou mal toutes les forces, il les augmente ou les diminue.

Un prince n'est pas puissant, parce qu'il peut mettre tous les jours de nouvelles impositions ; car cette méthode aura nécessairement un terme dans la pauvreté des peuples. Afin d'augmenter

les revenus du souverain, il faut donc commencer par augmenter ceux des sujets, c'est-à-dire qu'il faut faire fleurir l'agriculture, les arts et le commerce. C'est sous ce point de vue qu'il nous reste à considérer la France depuis la mort de Henri IV. Pour juger de ce qu'elle peut entreprendre au-dehors, il faut savoir quelles étaient ses forces au-dedans.

Or, depuis 1610 jusqu'en 1629, l'agriculture, les arts et le commerce ont dépéri, bien loin de faire des progrès. Néanmoins, sans acquérir de nouvelles forces, le royaume est devenu plus puissant au-dehors, lorsque les factions des grands et des huguenots ont cessé de le diviser. Mais il serait difficile de se faire une idée de l'épuisement où il avait été réduit par les dissipations de Marie de Médicis, et par la mauvaise administration des finances.

Toutes les pensions avaient été triplées, et cette générosité ne se borna pas aux princes et aux grands de la cour, elle se répandit encore dans les provinces sur les gentilshommes les plus qualifiés. Cette augmentation de dépense fut pour l'état une nouvelle charge de quatre millions : somme considérable, puisque les revenus du roi ne passaient pas vingt-six, desquels encore il en fallait retrancher six d'anciennes charges. Il ne lui en restait donc plus que seize ; et cependant vingt suffisaient à peine à la dépense courante.

Les dissipations de Marie de Médicis, et le désordre des finances avaient ruiné le royaume.

On avait cru s'assurer de l'obéissance par des bienfaits, et dans sept ans il y eut trois guerres civiles. Alors les dépenses de l'état montèrent tout à coup de vingt millions à cinquante. On ne sait pas ce que ces troubles coûtèrent aux peuples : mais on sait que les rebelles levèrent des tailles et des subsides pour faire subsister leurs armées ; qu'ils obtinrent à différentes reprises près de dix-sept millions de gratifications extraordinaires ; que Concini en retira onze ou douze du trésor public, pour lui ou pour sa femme, et qu'il créa plusieurs offices à son profit. Ajoutons à cela le dégât que les troupes faisaient dans les campagnes.

A la mort de Concini, c'est-à-dire en 1617, l'augmentation des impôts avait porté les revenus à trente-un millions : mais en même temps on avait augmenté de plus de trois les charges qui étaient déjà de dix au commencement du règne de Louis XIII. Le roi n'avait donc que dix-huit millions de rente et dépensait au delà.

Un ministre aussi avide que Concini, n'était pas capable d'arrêter l'avidité des autres. Si les directeurs des finances ne pillèrent pas, ils n'eurent pas le courage d'empêcher de piller. Tous les trafics en usage avant Sully recommencèrent ; et la Galigai vendait sa protection à qui en avait besoin. Quelques gens d'affaires étant poursuivis pour leurs malversations, elle s'engagea, par con-

tratpublic à les faire déclarer innocens, moyennant trois cents mille livres.

Les finances restèrent dans ce désordre jusqu'en 1626, qu'elles furent confiées au marquis d'Effiat. Ce surintendant joignait les lumières à l'intégrité : mais les malheurs des temps ne lui permirent pas de faire tout le bien dont il était capable. Il comparait les trésoriers à la sèche, qui trouble l'eau pour tromper les yeux des pêcheurs ; et il leur reprochait d'avoir tout brouillé, au point qu'il n'était plus possible de se faire une idée de la dépense ni même de la recette.

Depuis que François I^{er} imagina de créer de nouveaux offices, cette méthode a paru si commode, qu'elle a été la grande ressource des surintendans. Il n'y en a pas de plus ruineuse.

Les nouveaux offices, qu'on créait à l'exemple de François I, y avaient contribué.

On n'achète pas des offices pour le seul honneur de les posséder : on en veut retirer à peu près l'intérêt de son argent. Le roi est donc obligé, pour se procurer un secours passager, d'aliéner à perpétuité une partie de ses revenus. Il faut qu'il assigne les gages de ses officiers sur les tailles, sur les gabelles ou sur d'autres impôts.

Il vend des offices, parce que les revenus ne suffisent pas à la dépense : l'année d'après ils suffiraient encore moins, s'il ne remplaçait pas les fonds aliénés, en augmentant les impositions. Le peuple en paiera donc une taille plus forte.

Mais ces officiers sont exemptés de la taille. Ce

qu'ils ne paient plus, il faut donc que le peuple le paie. Accroissement d'impôts.

Ce n'est pas tout : il est nécessaire d'attribuer des fonctions à ces offices. Or ces fonctions ont des droits que le peuple paie encore. En les multipliant, on met donc charges sur charges, et cependant le roi n'en retire pas tout le secours momentané qu'il en attendait. Supposons qu'il en crée pour trente millions, il ne peut pas les vendre lui-même en détail : il les vendra donc à une compagnie de financiers, qui lui en donnera vingt-cinq, ou moins encore. Je pourrais ajouter à ces réflexions que les officiers qui sont utiles ont été trop multipliés, et que ceux qui sont inutiles ont encore l'inconvénient de mettre des entraves à l'industrie : mais ces détails nous meneraient trop loin. Il suffit de remarquer qu'en créant continuellement de nouveaux offices, on aliène continuellement les revenus de l'état ; et qu'il doit arriver un temps où on ne pourra pas remplacer les aliénations, parce que le peuple ne pourra pas porter une augmentation d'impôts.

Compte que le marquis d'Effiat rend des finances.

Sous Louis XIII cependant, ces créations d'offices étaient l'unique ressource des surintendants. Les effets de cette mauvaise administration ne tardèrent pas à se faire sentir : on le voit par le compte que le marquis d'Effiat rendit de l'état des finances à l'assemblée des notables, en 1626. Le roi ne retirait plus rien de ses domaines : de dix-

neuf millions de tailles qu'on levait sur les peuples, il n'en venait que six au trésor de l'épargne : tout le reste se trouvait aliéné. La ferme générale des gabelles était de sept millions quatre cent mille livres, en rabattant tous les frais des fermiers qui revenaient à deux millions ; et de ces sept millions quatre cent mille livres, il y en avait six millions trois cent mille livres d'aliénés, de sorte qu'il ne restait au roi que onze cent mille livres qu'on venait d'engager encore. La perte était à peu près la même sur tous les autres revenus de l'état.

Ce qui contribuait encore à la ruine du royaume, c'est la multitude de personnes qu'on employait pour la recette et pour la dépense. Les tailles passaient par les mains de vingt-deux mille collecteurs, qui les portaient à cent soixante receveurs particuliers, d'où elles passaient à vingt-un receveurs généraux pour les voiturer à l'épargne. L'argent était-il tiré de l'épargne pour être employé à sa destination ; il n'y arrivait pas, ou du moins des millions se réduisaient à peu de chose, parce que les trésoriers et les autres officiers par les mains de qui on les faisait passer, prélevaient des gages, des taxations, des droits, des ports et des voitures. Les revenus des rois sont grands comme le Rhin, et se perdent de même.

Abus dans la
recette et dans
la dépense.

Quand le marquis d'Effiat fut chargé des finan-

Les revenus se

trouvent dissipés d'avance.

ces, au commencement de juin 1626, il voulut savoir quelle était la recette sur laquelle il pouvait compter pendant le reste de l'année, et quelles étaient les dépenses auxquelles il serait obligé de faire face. Je trouvai, dit-il, toute la recette faite et toute la dépense à faire : c'est qu'on avait dissipé d'avance tous les revenus de 1626, et même une partie de ceux de 1627. Cependant le roi devait vingt-deux millions de paie aux troupes, trois millions de gratifications, et plus de deux millions de pensions et d'appointemens. Il s'en fallait donc de vingt-sept à vingt-huit millions qu'il eût quelque chose, et il fallait fournir au courant, sans rien recevoir de dix à douze mois.

Cependant la guerre de la Valteline et le siège de la Rochelle coûtaient encore plusieurs millions.

La guerre de la Valteline continuait, et celle des huguenots, qui recommença en 1627, fut un nouveau surcroît de dépenses. Le siège de la Rochelle coûta seul quarante millions. Les armées néanmoins ne manquèrent jamais de rien. Le bon ordre du surintendant fut la ressource de l'état. Il gagna la confiance, et il rétablit si bien le crédit, que les financiers lui prêtèrent à dix pour cent, quoique jusqu'alors ils eussent toujours retiré vingt ou vingt-cinq pour cent de leurs avances. Mais ce ministre, qui mourut en 1632, ne put pas corriger les abus : c'était assez, dans les conjonctures où il se trouvait, d'en suspendre les progrès.

Enfin, pour anticiper sur l'avenir comme les surintendans, je mettrai ici l'état des revenus de l'année 1639, celui des charges et celui de la recette au trésor de l'épargne.

Augmentation des impositions, des charges et de la recette dans l'espace de 30 ans.

Revenus. 80,210,185.

Charges. 46,819,665.

Parties de l'épargne. . . . 33,390,520.

En comparant cet état à celui de 1609, on trouve que, dans l'espace de trente ans, les impositions ont été augmentées de cinquante-quatre millions, les charges de quarante, et la recette seulement de treize. Les abus s'étaient accrus depuis la mort du marquis d'Effiat, et le royaume s'épuisait tous les jours davantage. Mais les temps n'étaient pas favorables à une réforme.

DE L'ESPAGNE.

JE VEUX qu'un jour, disait Henri IV, mes paysans puissent mettre la poule au pot tous les dimanches. C'était là un des désirs de ce père du peuple; et je ne doute pas qu'avec le temps ce désir n'eût été un dessein exécuté.

Quelles sont les vraies richesses d'un état.

Représentez - vous donc, Monseigneur, un royaume peuplé de laboureurs aisés : il-se peuplera tous les jours davantage. Car plus le paysan peut nourrir d'enfans, moins il craint d'en avoir; au contraire plus il en a, plus il se trouve riche,

parce qu'ils font valoir son champ. D'ailleurs sa famille, ne souffrant pas de la misère, en sera plus saine et plus féconde. La poule au pot tous les dimanches doit donc augmenter la population.

Une grande population fleurit par l'agriculture. Toutes les campagnes seront cultivées, et le seront bien, parce qu'elles seront habitées par des paysans à leur aise.

A mesure que les terres seront mieux cultivées, les denrées seront plus abondantes. Le royaume, déjà riche par lui-même, s'enrichira encore par l'échange de son superflu, et le commerce croîtra tous les jours.

Lorsque le travail fait l'aisance d'un peuple nombreux, tout le monde travaille à l'envi, l'industrie naît de l'émulation, tous les arts fleurissent.

Voilà donc, dans le royaume, une grande population, une grande culture, un grand commerce, une grande industrie. Ce sont là les vraies richesses d'un état.

Vous demanderez peut-être quels seront les revenus du souverain : immenses, Monseigneur, sans fouler le peuple. Plus les sujets seront riches, plus ils pourront donner. Il suffira seulement de mettre les impôts de manière qu'ils ne nuisent ni à l'agriculture ni à la consommation. C'est l'unique règle à suivre : si on ne s'en écarte pas, les impôts ne seront point onéreux.

Dans un royaume qui serait aussi florissant , une grande quantité d'argent ne serait pas un avantage, mais bien plutôt un embarras. En effet à quoi sert l'argent ? A rendre les échanges plus faciles. Or, il ne les rend plus faciles qu'autant qu'il circule plus facilement. Lycurgue ne donna qu'une monnaie de fer aux Spartiates, parce qu'il voulait qu'ils fussent pauvres ; et nous qui voulons être riches, nous voudrions que l'argent fût commun comme le fer. Si cependant nous en avions cent fois moins, nous ne porterions qu'un écu où nous sommes obligés d'en porter aujourd'hui cent. Moins d'argent rendrait donc le commerce plus facile, et nous enrichirait par conséquent ; comme plus d'argent détruirait tout le commerce, et nous rendrait aussi pauvres que les Spartiates. L'Espagne a été gouvernée sur d'autres principes : voyons le fruit qu'elle en a retiré.

Elles ne se trouvent pas dans une plus grande quantité d'argent.

Lorsque les Espagnols se sont vus en possession des trésors du nouveau monde, ils ont eu la simplicité de se croire devenus riches ; mais ils ne le furent qu'un moment.

Les trésors de l'Amérique n'enrichissent l'Espagne que pour un moment.

Les denrées se balancent naturellement avec la quantité de l'argent, et se mettent à peu près au niveau ; en sorte que s'il est rare, avec peu on achète beaucoup ; et s'il est commun, avec beaucoup on achète peu. Or il était rare partout, lorsque les Espagnols se trouvèrent tout à coup des

millions. Ils parurent donc d'abord assez riches pour acheter, en quelque sorte, l'Europe entière. Mais, à mesure qu'ils versaient l'argent au dehors, ils faisaient hausser partout le prix des denrées ; et il fallait qu'elles devinssent enfin aussi chères pour eux que pour les autres peuples. Cette révolution fut hâtée par les entreprises de Charles-Quint et de Philippe son fils ; car elles leur firent certainement répandre plus deux mille millions ¹. Aussi le prix des denrées paraît-il avoir quadruplé dans l'espace environ d'un siècle.

Il y passent
pour ruiner l'in-
dustrie.

Les trésors du Nouveau-Monde, transportés en Espagne, accrurent le luxe. Ils firent encore un plus grand mal, ils ruinèrent l'industrie. La raison en est simple. Puisque l'argent y était plus commun qu'ailleurs, tout y était à plus haut prix. On achetait donc par préférence de l'étranger. Les artisans par conséquent ne pouvaient plus vivre de leurs métiers ; ils sortaient du royaume, et les manufactures tombaient.

¹ Philippe II dit, dans son testament, que ses desseins lui ont coûté plus de six cents millions de ducats en dépenses extraordinaires. Ce testament est dans les mémoires de Sully. Je ne sais cependant si c'est une pièce bien authentique. Mais je ne crois pas hasarder, en disant que Charles-Quint et Philippe II ont dépensé deux mille millions, somme qui est bien au-dessous de six cents millions de ducats. il faut remarquer que Charles-Quint est parvenu à l'empire en 1519, et que Philippe II n'est mort qu'en 1598.

L'or et l'argent ne faisaient donc que passer en Espagne. En effet on a remarqué qu'il y était entré plus de quatre mille millions depuis la découverte de l'Amérique en 1492 jusqu'en 1595; et cependant il n'y restait pas deux cents millions, en y comprenant la vaisselle et tout ce qui était fait avec de l'or ou avec de l'argent.

ils n'y restent pas.

A la fin du seizième siècle le royaume d'Espagne était donc un des moins riches. Il est vrai qu'il y arrivait toujours de nouveaux trésors; mais ils continuaient aussi toujours à en sortir, parce que l'argent va nécessairement où sont les vraies richesses, c'est-à-dire les choses qui se consomment et se reproduisent pour se consommer encore. Il devait même sortir d'une année à l'autre en plus grande abondance; car, à mesure que les Espagnols le rendaient plus commun, ils faisaient eux-mêmes renchérir les denrées. En effet quoique depuis 1595 il soit arrivé en Espagne chaque année l'une dans l'autre au moins douze à quinze millions, il n'y en restait pas cent en 1724, et encore, pour les trouver, fallait-il compter toutes les richesses des églises ¹.

Voici donc l'état de l'Espagne au commencement du dix-septième siècle. Les peuples étaient pauvres, parce qu'il n'y avait plus ni commerce

Etat de l'Espagne au commencement du dix - septième siècle.

¹ Théorie et pratique du commerce et de la marine de D. Geronymo de Ustariz. Ch. 3.

ni manufactures, et que l'agriculture dépérissait. Cependant on continuait de mettre les mêmes impôts, parce qu'on les avait toujours mis : le recouvrement se faisait avec d'autant plus de violence, qu'il était plus difficile de faire payer ; et la misère croissait tous les jours. On voyait dans les campagnes quantité de paysans qui, sans vêtements, sans lits, exposés à toutes les injures de l'air, n'avaient pour toute nourriture que de l'eau et de mauvais pain.

Ceux qui avaient encore quelque industrie, et qui pouvaient gagner quelque chose, portaient seuls tout le poids des impositions, et se dégoûtaient insensiblement d'un travail dont on leur enlevait tous les profits. La mendicité devenait un état. On trouvait doux de vivre aux dépens du public et de n'avoir rien à faire ni rien à payer. Enfin les moines invitaient à la fainéantise, en distribuant de la soupe à tous les gueux. La misère dépeuplait insensiblement les campagnes : car les familles pauvres s'éteignaient, et d'autres s'appauvrissaient pour s'éteindre encore.

Pendant que le gouvernement permettait à peine de vivre, l'inquisition ôtait le pouvoir de penser. Ceux qui avaient encore une âme sortaient du royaume pour échapper à cette double tyrannie. Les inquisiteurs soulevaient ceux qui étaient restés, et le roi les chassait de ses états. En 1610, Philippe III bannit plus de neuf cent

mille Morisques, et on employa les moyens les plus violens pour exécuter ses ordres.

Tout contribuait donc à dépeupler l'Espagne : cependant les impôts qu'on s'obstinait à vouloir toujours lever sur le même pied augmentaient encore la misère et la dépopulation.

Si on voulait sortir dans l'espérance de vivre et de penser ailleurs, des ordonnances le défendaient; mais elles ne donnaient pas de pain. Les Espagnols s'échappaient donc. Ils allaient surtout en Amérique, où ils croyaient trouver de l'or; et la plupart trouvaient leur tombeau dans un pays où le climat n'était pas fait pour eux, et où leurs pères avaient égorgé tous les habitans.

C'est ainsi que les Indes occidentales, sans enrichir l'Europe, ont appauvri l'Espagne, parce qu'elles ont ruiné l'agriculture, les manufactures et le commerce, et qu'elles ont encore contribué à la dépopulation, par les nombreuses colonies qui s'y sont transportées.

Des nations entières chassées par Ferdinand-le-Catholique et par Philippe III, des colonies fréquentes envoyées en Amérique, et des millions d'hommes que Philippe II a fait périr pour donner la liberté aux Provinces-Unies, sont de grandes pertes qu'un bon gouvernement aurait pu réparer, parce qu'après quelques générations, un pays se repeuple quand il est bien gouverné; mais le mal était sans remèdes. En effet, lorsque

Combien il est difficile à cette monarchie de se relever.

les peuples ont une fois perdu toute émulation et toute industrie, ils se font une habitude de leur ignorance et de leur misère; alors rien ne les encourage; les pertes qu'a faites l'état ne se réparent plus : au contraire, tout s'oppose aux progrès de la population; et il semble que le pays se repeuplerait plus facilement, s'il était réduit à un seul homme et à une seule femme. Les choses en étaient donc au point que la multitude des familles paraissait un obstacle à la population.

Vous voyez que Philippe II et Philippe III pensaient bien différemment de Henri IV; ils semblaient ne pas vouloir que leurs paysans eussent du pain. Vous conclurez sans doute que, malgré les trésors de l'Amérique, ces deux rois devaient être bien pauvres. Vous aurez raison. Je veux cependant vous en donner une preuve, qui levera tous les doutes, et qui vous fera voir que jusqu'ici je n'ai rien exagéré. Ce sont les états-généraux d'Espagne, tenus en 1719. Les cahiers en furent imprimés. On y voit que tous les revenus de la couronne étaient aliénés, que le labourage était déserté, que l'industrie était anéantie, que la maison du roi ne subsistait qu'au moyen de six millions quatre cent mille livres qu'on levait sur le clergé, et qu'il ne restait pas la plus petite somme pour les dépenses du gouvernement.

DE L'ALLEMAGNE.

Jusqu'au seizième siècle, l'empire d'Allemagne se ressent des vices du gouvernement féodal. La bulle d'or et d'autres réglemens ne sont que des monumens qui prouvent combien il était difficile de remédier aux désordres. Que pouvaient les lois contre des princes toujours armés, lorsqu'elles n'étaient pas protégées par une puissance capable de les faire respecter?

Les lois de l'empire étaient sans force.

Mille intérêts divisaient l'Allemagne, et la remuaient confusément; lorsque, à la naissance du luthéranisme, deux religions ennemies parurent faire oublier tout autre intérêt. Alors deux partis se forment; ils ont l'un et l'autre un but mieux déterminé, et ils commencent à concerter leurs desseins.

Deux religions ennemies donnaient au corps germanique des vues mieux déterminées.

Charles-Quint était assez puissant pour faire régner les lois, s'il eût voulu régner par elles. Mais il se flatte de dominer en ruinant les deux partis; en effet il est un moment le despote de l'empire.

Charles-Quint avait accru leur haine réciproque.

Les deux religions n'en deviennent que plus ennemies. Les catholiques, qui sont en plus grand nombre dans la chambre impériale, saisissent toutes les occasions d'humilier les protestans, qui de leur côté forment des ligues, et sont toujours au moment de prendre les armes.

L'union évangélique était formée de deux sectes ennemies.

Mais les protestans se divisent eux-mêmes. Fidèles à la confession d'Augsbourg, leur haine est égale contre les calvinistes et contre les catholiques. Cependant l'électeur Palatin, pour se faire un parti en France, avait embrassé le calvinisme. Ainsi l'union évangélique était formée de deux sectes ennemies. La mésintelligence affaiblira donc ses forces.

L'électeur de Saxe était peu fait pour fortifier le parti auquel il s'attachait.

Jean - George, électeur de Saxe, joignait à peu de talens une âme mercenaire. L'intérêt momentané, qui le réglait, le rendait incertain dans ses démarches. Il en faisait trop ou pas assez. Moins fait pour fortifier le parti qu'il embrassait, que pour affaiblir le parti contraire, il n'était propre qu'à faire durer les troubles. Tel était l'état de l'Allemagne, lorsque Ferdinand II parvint à l'empire.

Les peuples de l'empire étaient moins foulés que les autres.

Vous connaissez suffisamment les vices généraux du corps germanique. Quant à ceux qui sont particuliers aux différentes parties, ils demanderaient des recherches que je n'ai pas faites; et je n'imagine pas que nous y trouvassions des choses bien nécessaires à savoir, pour rendre raison des guerres et des négociations. Il faut seulement remarquer que les princes d'Allemagne étant moins puissans que les rois de France ou d'Espagne, les abus du gouvernement étaient aussi moins grands chez eux. En général, le souverain d'un grand état se permet d'autant plus

qu'il peut davantage; il n'imagine pas que ses ressources puissent jamais s'épuiser; et il est tenté d'abuser de son autorité, parce qu'il trouve peu de résistance dans un peuple accoutumé à une plus grande dépendance. Au contraire, le souverain d'un petit état est obligé de se conduire avec plus de prudence ou plus de timidité. S'il veut se livrer à toutes ses fantaisies, il s'aperçoit bientôt que les ressources vont lui manquer; et il sent le besoin de ménager des sujets qui peuvent se soulever plus facilement, et auxquels un voisin pourrait donner des secours.

Le corps germanique a une lenteur et une pesanteur qui se communiquent naturellement à toutes ses parties. Les peuples s'en sont fait une habitude, que le climat entretient; et le physique y contribue, comme le moral. Forts et robustes, ils sont bons soldats et bons laboureurs; mais ils sont peu propres aux arts, qui ne fleurissent guère que dans les grandes capitales. Le gouvernement ne permet pas à l'industrie de prendre un grand essor, et le commerce se fait difficilement dans un pays où il faut à tout moment passer d'une domination dans une autre. L'or et l'argent sont donc rares en Allemagne. Vous voyez que l'Europe était bien pauvre dans un temps où toutes les puissances allaient prendre les armes, et où l'argent était le nerf de la guerre. Les calamités en seront plus grandes et plus longues.

Mais ils étaient
pauvres parce
qu'ils avaient
peu d'industrie.

OBJETS DES PRINCIPALES PUISSANCES DE L'EUROPE.

Ambition de
la maison d'Autriche.

Philippe II prit peu de part aux affaires de l'Allemagne. Occupé à troubler le reste de l'Europe, il abandonna son oncle Ferdinand, à qui vraisemblablement il ne pardonnait pas de n'avoir pas voulu lui céder l'empire. D'ailleurs il ne pouvait guère faire entrer dans ses vues la modération de Ferdinand, celle de Maximilien II, et l'incapacité de Rodolphe II; mais lorsque Ferdinand II parvint à l'empire, les deux branches de la maison d'Autriche s'étaient déjà unies, et elles fondaient sur leur union le succès des projets qu'elles méditaient. Cet empereur voulait, comme Charles-Quint, élever une monarchie, en ruinant les protestans et les catholiques, les uns par les autres; et le conseil de Madrid concourait à ses vues, dans l'espérance de recouvrer les Pays-Bas, et de faire encore d'autres conquêtes.

L'Europe veut
l'humilier.

Les Provinces-Unies voulaient acquérir de nouvelles places, afin de couvrir leurs frontières. La France ambitionnait d'étendre sa domination jusqu'au Rhin, jusqu'aux Pyrénées et dans les Pays-Bas. Le roi de Danemarck, celui de Suède et tous les princes d'Allemagne eurent chacun différens desseins, suivant les conjonctures. Mais le projet général de toute l'Europe fut enfin de diminuer la puissance de la maison d'Autriche, et

d'assurer la liberté et les privilèges du corps germanique.

CHAPITRE III.

De la guerre de l'empire jusqu'à l'année 1635.

Les états de Bohême offrirent la couronne à Frédéric V, électeur Palatin. Comme il était chef de l'union évangélique, gendre du roi d'Angleterre et neveu du comte Maurice, ils crurent trouver en lui un prince assez puissant pour les défendre contre l'empereur. Il aurait pu lui-même juger mieux de ses forces, et compter moins sur des titres, qui trompaient un peuple ignorant. Il parut d'abord hésiter : bientôt l'ambition le rassura, et il accepta malgré les remontrances du roi d'Angleterre, du prince d'Orange et de tous les électeurs. Ces remontrances néanmoins ne paraissaient pas promettre de grands secours.

Alors Betlem Gabor, prince de Transilvanie, allié des états de Bohême, venait de faire une irruption dans les états héréditaires. Il était maître de la haute Hongrie, il menaçait la basse et l'Autriche même.

Ces premiers mouvemens, qui ébranlaient toute l'Allemagne, commençaient à donner une

1619.

Frédéric V, électeur Palatin, accepte la couronne de Bohême.

Le prince de Transilvanie faisait une diversion en sa faveur.

Ferdinand II avait pour lui le roi de Pologne,

l'électeur de
Saxe et le duc
de Bavière.

impulsion aux princes de l'union et à ceux de la ligue. Cependant Ferdinand faisait ses préparatifs. Sigismond, roi de Pologne, l'électeur de Saxe, et Maximilien, duc de Bavière, armaient pour lui. Le pape lui avait accordé de grandes sommes sur le clergé : l'Espagne lui promettait onze mille hommes pour la guerre d'Autriche et de Bohême, et s'engageait à faire une diversion dans le Palatinat. Quoique son parti fût déjà beaucoup plus fort, il demanda encore des secours à la France.

Frédéric est
abandonné par
l'union évangé-
lique

1620.

Le duc de Luines, qui gouvernait alors Louis XIII, envoya des ambassadeurs en Allemagne, pour ménager un accommodement entre les deux partis. Ils se rendirent à Ulm, où les princes protestans étaient assemblés, et où le duc de Bavière envoya ses députés. Cette ambassade valut des armées à Ferdinand : car on conclut un traité, par lequel l'union et la ligue promirent de poser les armes, et de laisser Ferdinand et Frédéric terminer leur querelle avec leurs propres forces. Or les princes protestans licencièrent en conséquence leurs troupes : mais le duc de Bavière et les autres princes du même parti, continuèrent de donner des secours à l'empereur. C'est ainsi que la France, alors faible, négociait pour l'agrandissement de la maison d'Autriche.

Il perd la ba-
taille de Prague
et la Bohême.

Pendant que le nord de la Bohême était menacé par l'électeur de Saxe, l'armée impériale, composée de cinquante mille hommes, entra dans

ce royaume par le côté méridional. Le duc de Bavière et le comte de Bucquoi la commandaient en chefs, et avaient sous eux les comtes de Tilly et Walstein, noms qui deviendront célèbres.

Frédéric n'avait que trente mille hommes. Avec de pareilles forces il ne pouvait pas défendre ses frontières, et l'intérieur du royaume lui donnait d'autres soins et d'autres inquiétudes. Un peuple qui se révolte n'est jamais aussi puissant qu'on l'imagine. Jouet des ambitieux, qui entretiennent les troubles, il se divise en factions : il se conduit au hasard, toujours mécontent du chef qu'il a choisi, et toujours incertain du parti qu'il doit prendre. De pareilles conjonctures demandaient que Frédéric eût eu de grands talens. Il n'en avait point. Il aliéna les luthériens par une préférence marquée pour le calvinisme. Il se rendit méprisable, en abandonnant les affaires à ses généraux, tandis qu'il se livrait lui-même aux plaisirs, ou même à la crapule. Il ne monta donc sur le trône que pour en descendre ; et il s'enfuit après avoir perdu la bataille de Prague. L'année suivante, Betlem Gabor fit la paix.

1620.

Ferdinand avait reconquis les états héréditaires. Il pouvait donner la paix à l'empire : il voulut encore le conquérir, ou se rendre assez puissant pour le gouverner en monarque. Croyant déjà l'être, il proscrit l'électeur Palatin, et ceux qui l'ont soutenu, et le déclare déchu de ses états et

Ferdinand
met Frédéric au
ban de l'empire.

1621.

de la dignité électorale. On demandait de quel droit, sans consulter les électeurs, il portait de son chef une pareille sentence, et si un prince mérite d'être mis au ban de l'empire pour un démêlé avec la maison d'Autriche. Car enfin Frédéric n'était coupable qu'envers le roi de Bohême : il ne l'était point envers l'empire, ni même envers Ferdinand comme empereur. Mais Spinola exécutait cette sentence de proscription dans le bas Palatinat : il s'en rendait maître, tandis que les princes de l'union fatiguaient leurs troupes, qu'ils ne savaient pas conduire ; et que, se faisant des reproches les uns aux autres, ils abandonnaient le pays après l'avoir ruiné.

Mansfeld, qui défendait le haut Palatinat, feint de traiter avec les impériaux et leur échappa.

Le haut Palatinat était défendu par le comte de Mansfeld : grand capitaine, plein de courage, de ressources et d'activité, il était endurci au travail, aux veilles, au froid, à la faim. Il faisait la guerre avec avantage contre une armée supérieure, commandée par le duc de Bavière et le comte de Tilly. Mais les villes ayant prêté serment de fidélité à l'empereur, il se vit sans secours, sans vivres, sans retraite, dans un pays devenu tout à coup ennemi. Il feignit de vouloir traiter ; et il donna une si grande sécurité aux impériaux, qu'il en obtint de l'argent et des vivres, et il leur échappa. Il porta ses armes dans le bas Palatinat, mettant à contribution et pillant tous les lieux par où il passait : car il n'avait pas d'autre paye à donner

à ses troupes. Spinola était alors en Flandre , où la guerre venait de recommencer entre l'Espagne et les Provinces-Unies.

Frédéric, qui s'était retiré à la Haye , reparait et vient rejoindre Mansfeld. Christian, duc de Brunswick et le marquis de Bade-Durlach arment pour sa défense , et sont défaits l'un après l'autre par Tilly : mais Mansfeld met en déroute l'armée de l'archiduc Léopold. Cependant Frédéric, forcé de céder, se retire dans la basse Alsace avec Mansfeld et le duc Christian, et les impériaux achèvent la conquête du Palatinat.

1622.
Les impériaux
achevaient la
conquête du Pa-
latinat.

Alors les rois d'Angleterre et de Danemarck, qui négociaient pour l'électeur, lui conseillèrent de congédier ces deux généraux sur la promesse que Ferdinand leur avait faite , de le rétablir à cette condition ; Frédéric, trop crédule, fut sans armées comme sans états.

Frédéric congé-
die Mansfeld
et le duc de
Brunswick.

Vous verrez dans l'histoire les ravages que faisaient cinq ou six armées, mal payées, qui parcouraient l'Allemagne pour s'enlever tour-à-tour les mêmes provinces. On n'imagine pas les horreurs que commettaient les troupes du duc de Brunswick , enhardies par l'impunité et par l'exemple de leur chef.

Les provinces
de l'empire sont
dévastées.

Il prit sa route par la Lorraine avec Mansfeld. Ces deux capitaines avaient alors dix mille hommes de pied, huit mille chevaux, quatorze pièces d'artillerie, et point d'argent. Ils marchaient

Mansfeld et le
duc de Brun-
swick menacent
la Champagne.

sans trop savoir où ils allaient, paraissant n'avoir d'autre dessein que de changer de lieu pour subsister par le pillage. Cette horde, conduite par un grand capitaine et par un brigand, car Brunswick n'était rien autre, répandait au loin une épouvante générale. Elle menaçait la Champagne, elle pouvait errer librement dans la France, qui lui était ouverte, et le duc de Bouillon invitait Mansfeld à marcher au secours des huguenots, qui occupaient alors, dans le bas Languedoc, Louis XIII avec toutes ses forces.

Mansfeld préfère le service des états-généraux aux offres des autres puissances.

Toutes les puissances voulaient acquérir un général aussi habile que Mansfeld. L'empereur, l'Espagne et la république de Venise lui faisaient des offres à l'envi, pendant que la cour de France négociait pour le gagner, ou pour l'éloigner de ses frontières. Ainsi ce capitaine, qui n'avait ni feu ni lieu, se faisait tout à la fois redouter et rechercher. Au reste, il paraît que son dessein était d'entrer au service des états-généraux; et il feignait de goûter les propositions du maréchal de Bouillon, afin de forcer Louis XIII à lui donner de quoi payer ses troupes et les mener en Hollande.

Il joint le prince d'Orange, et fait lever le siège de Berg-op-zoom.

Le duc de Nevers, qui s'était rendu dans son gouvernement de Champagne, lui envoya un gentilhomme nommé Montereau, et lui fit offrir de servir dans les armées du roi, ou de se contenter de l'argent dont il pouvait avoir besoin pour

se rendre dans les Provinces-Unies. Mansfeld suspendit sa marche : mais pendant que la négociation traînait, on fortifiait les garnisons, on ramassait des troupes, et son armée diminuait de jour en jour par les maladies et par la désertion. Il fut donc obligé de se retirer, après avoir reçu beaucoup moins d'argent qu'on ne lui en avait promis, si même on lui en donna. Il fit une longue marche au travers d'un pays ennemi : il s'ouvrit un passage en livrant bataille à D. Gonzales, qui vint au-devant de lui à Fleurus dans le comté de Namur : et ayant joint ses forces à celles du prince d'Orange, il fit lever le siège de Berg-op-zoom, que Spinola poussait vivement. Cependant les Hollandais ne s'accommodant point de la licence de ses troupes, il repassa bientôt en Allemagne.

L'union évangélique ne subsistait plus. Cette ligue, qui avait paru formidable s'était dissipée par la mésintelligence des chefs. Mansfeld et Christian de Brunswick continuaient seuls la guerre, pour le Palatin : ou plutôt ils la continuaient, parce qu'ils n'avaient pas d'autres moyens de faire subsister leurs troupes. Ils ravageaient ensemble la Frise et la Westphalie, lorsque les états de la basse Saxe, ayant pris les armes, invitèrent Christian à prendre le commandement de leurs troupes. Mais bientôt, intimidés à l'approche de l'armée impériale, ils congédièrent ce général. Forcé à se retirer, il traversa la Westphalie, où il fut en-

L'union évangélique ne subsistait plus. Le duc de Brunswick avait été défait, et Mansfeld était hors d'état de rien entreprendre.

1623.

tièrement défait par Tilly, et il perdit plus de huit mille hommes. Alors, n'étant plus en état de tenir la campagne, il s'enfuit dans les Provinces-Unies avec le reste de ses troupes. Cette perte réduisit Mansfeld à se cantonner dans la Frise, et peu après à se retirer aussi en Hollande.

1623.

Ferdinand II, ne trouvant plus d'obstacles, donne le Palatinat à Maximilien de Bavière.

L'empereur ne trouvait donc plus d'opposition à ses ordres absolus. Il venait de tenir la diète de Ratisbonne, où il avait déclaré qu'étant maître de disposer des états et des dignités de Frédéric, il les transportait à Maximilien, duc de Bavière. Cette diète n'était pas générale : Ferdinand n'y avait appelé que les électeurs et quelques princes dévoués à ses volontés. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg, qui commençaient à être mécontents, refusèrent même de s'y rendre. Cependant Maximilien fut solennellement investi de la dignité électorale, malgré les vaines représentations des princes protestans.

Ferdinand croyait assurer sa puissance en semant des divisions ;

Ferdinand s'applaudissait d'avoir mis un sujet éternel de division dans la maison palatine, dont celle de Bavière était une branche. Il regardait ce coup comme un raffinement de politique, sur le grand principe, qu'il faut diviser pour commander. Cependant s'il eût réfléchi sur les circonstances où il se trouvait, il aurait pu voir que ce n'était pas le principe qu'il devait suivre. Il n'était point prudent de semer de nouveaux sujets de division dans un temps où les prin-

cipales puissances de l'Europe prenaient part à tous les mouvemens de l'empire; car c'était les inviter à prendre la défense du parti qu'il voulait opprimer.

Ferdinand, ainsi que Charles-Quint, se hâta trop de montrer sa toute-puissance. Qu'avait-il besoin d'agir en maître, puisqu'il l'était? Il devait, au contraire, paraître ignorer l'autorité qu'il avait acquise, et penser qu'elle n'était pas encore assez affermie pour braver des princes qui pouvaient former une nouvelle ligue. L'exemple de Charles-Quint eût été une leçon pour lui, s'il eût étudié l'histoire pour prendre des leçons.

Et se hâta trop de la montrer.

Plus les princes de l'empire paraissaient asservis, plus la puissance de Ferdinand donnait d'ombrage à toute l'Europe. Le Danemarck, les Provinces-Unies, la France, l'Angleterre, la Savoie et la république de Venise, connurent qu'il était temps de se réunir, et on forma le projet d'une ligue générale, dont l'objet était l'abaissement de la maison d'Autriche, le rétablissement du Palatin et la restitution de la Valteline. Si vous vous rappelez quel était alors l'état de l'Europe, vous jugerez que cette union n'était pas encore bien redoutable.

1624.

Ligue qui se forma contre lui.

Le cardinal de Richelieu venait d'entrer dans le ministère. L'épuisement de la France, les factions des grands et les guerres des huguenots ne lui permettaient pas de faire encore de grandes

Richelieu se borna à faire restituer la Valteline aux Grisons.

entreprises au dehors. Il borna ses vues à la restitution de la Valteline. C'était un objet important, qui préparait à de nouveaux succès, et qui était plus proportionné aux efforts qu'il pouvait faire.

En 1620, les Valtelins s'étaient révoltés contre les Grisons, dont ils étaient les sujets; et le duc de Féria, gouverneur de Milan, feignant de leur donner des secours, les avait fait passer sous la domination espagnole; divers forts qu'il avait fait construire le rendaient maître du pays. La maison d'Autriche s'assurait par-là une communication libre entre l'Italie et les pays héréditaires, et les deux branches pouvaient facilement réunir leurs forces pour assujettir l'Allemagne et l'Italie.

On avait inutilement négocié à cet effet.

Cette usurpation sur les Grisons alarma la république de Venise, la Savoie et la France. Louis XIII négocia. En 1621, le maréchal de Bassompierre conclut à Madrid un traité par lequel Philippe IV, fils et successeur de Philippe III, qui venait de mourir, promit de retirer toutes les troupes qu'il avait dans la Valteline, et de raser tous les forts que Féria avait fait construire. Il n'en fit rien. Cette conduite devait certainement dégoûter de négocier avec l'Espagne. On entama néanmoins une nouvelle négociation à Rome, croyant que le pape pourrait porter Philippe à remplir ses engagements; mais, après

être convenu que les forts seraient remis à sa sainteté pour être rasés, et après qu'elle eut envoyé sur les lieux un commissaire, auquel elle parut donner des ordres à cet effet, on fut fort étonné de voir qu'elle conservait la Valteline pour les Espagnols.

Richelieu, qui n'approuvait pas qu'on employât les négociations, lorsqu'on pouvait agir par la voie des armes, fit une ligue avec la république de Venise et le duc de Savoie. Le marquis de Cœuvres leva des troupes en Suisse, entra dans la Valteline à la tête de dix mille hommes, et s'en rendit maître. Cette affaire fut enfin terminée en 1626, par un traité qui contenta les Valtelins et les Grisons. Mais les Hollandais, qui venaient de perdre Breda, auraient voulu que la France eût continué de faire une diversion en Italie; les troubles que causaient les huguenots ne le permettaient pas.

Une nouvelle ligue se forme contre l'empereur. Dès l'année 1623, lorsque le Palatinat fut conféré au duc de Bavière, Christian IV, roi de Danemarck, qui avait des griefs particuliers, forma le dessein de prendre les armes pour la défense de la religion protestante et pour le rétablissement de l'électeur Palatin. Il était brave, actif, entreprenant; mais, plus soldat que capitaine, il ne savait pas profiter de ses avantages, ni des fautes de ses ennemis. C'est ce dont on avait déjà pu

Il arma, et la Valteline fut enlevée aux Espagnols.

1625.

Christian IV forme une ligue contre l'empereur.

s'apercevoir dans une guerre qu'il avait faite à la Suède, et dans laquelle il avait eu contre Charles IX des succès qu'il ne soutint pas contre Gustave-Adolphe.

Trop faible par lui-même, il fit naître des troubles dans la basse Saxe; et, comme il était membre de ce cercle, en qualité de duc de Holstein, il fut déclaré général de toutes les troupes. Il s'allia encore de la Hollande, de l'Angleterre et de la France, qui lui promirent des secours d'hommes et d'argent. Pour peu qu'il eût pris la précaution d'étudier l'état de ces puissances, il aurait vu qu'il hasardait beaucoup de compter alors sur tout ce qu'elles lui promettaient. Vous voyez qu'il n'était pas grand politique. Il avait cependant de l'esprit, des connaissances, des dispositions heureuses pour tout, et cultivées de bonne heure par des hommes célèbres, qu'on avait fait venir de France, d'Angleterre et des Pays-Bas. Mais, Monseigneur, il faut tant de choses pour faire un grand prince! Ce fut à l'occasion de cette guerre que Jacques I^{er} fit embarquer ces quinze mille hommes, qui virent le port de Calais et les côtes de Zélande.

Après de mauvais succès, les circonstances lui procurent des conditions de paix plus avantageuses qu'il ne devait espérer.

Mansfeld fut un des généraux du roi de Danemarck : mais ce prince eut toujours à combattre contre des forces supérieures, et contre Tilly et Walstein, deux grands capitaines. Après beaucoup de mauvais succès et bien des pertes, il se

crut encore heureux de trouver ses ennemis disposés à un accommodement. La paix était à désirer pour l'empereur, qui voulait employer ses forces en Italie, où commençait une nouvelle guerre; pour toute l'Allemagne, qui souffrait impatiemment les désordres des troupes impériales; pour Walstein, qui ne savait plus comment contenir dans la discipline des soldats à qui la licence servait souvent de paie; et qui d'ailleurs croyait que le roi de Danemarck pouvait contribuer à le maintenir dans le duché de Mecklenbourg, que l'empereur lui avait donné. Toutes ces circonstances procurèrent à ce prince des conditions plus avantageuses qu'il ne devait espérer dans le mauvais état de ses affaires. Mansfeld et le duc de Brunswick moururent la seconde année de cette guerre.

1629.

La succession de Vincent II, dernier duc de Mantoue, était la cause de la guerre d'Italie. Le duc de Nevers, que Vincent avait déclaré son héritier, et dont le fils avait épousé sa nièce, joignait à ces titres celui d'être encore plus proche parent; et il avait pris possession de Mantoue au commencement de 1628. La maison d'Autriche, ne voulant point en Italie d'un prince dévoué à la cour de France, soutenait les droits du duc de Guastalle, qui était aussi de la maison de Gonzague, et les prétentions que le duc de Savoie formait sur le Montferrat.

Alors la maison d'Autriche voulait enlever Mantoue au duc de Nevers.

Le cardinal voulait, malgré Marie de Médicis, le maintenir dans la possession de ce duché.

La guerre des huguenots n'avait pas permis à la France de donner des secours au duc de Nevers: mais aussitôt après la prise de la Rochelle, le cardinal tourna tous ses soins de côté-là. Ce fut à cette occasion qu'il aliéna la reine-mère, avec laquelle il avait paru vivre jusqu'alors dans la plus grande intelligence. Cette princesse ne pouvait approuver une guerre qui rompait l'alliance qu'elle s'applaudissait d'avoir faite avec l'Espagne; et d'ailleurs elle croyait qu'on devait sacrifier toute raison d'état à la haine qu'elle portait au duc de Nevers.

Ligue en faveur du duc de Nevers.

1626.

Richelieu n'était plus cet évêque de Luçon, qui avait donné des louanges au double mariage: c'était un ministre éclairé et affermi par ses derniers succès. Il ne pensait pas qu'il fallût abandonner le duc de Nevers, pour contribuer à l'agrandissement du roi d'Espagne. Il résolut donc la guerre. A la fin de février, Louis XIII partit de Grenoble avec lui pour passer les Alpes. Il força le pas de Suze, fit lever aux Espagnols le siège de Casal, et obligea le duc de Savoie à entrer dans une ligue qui s'engageait à maintenir le duc de Mantoue dans la possession de ses états. Les autres puissances étaient la république de Venise et le pape. Dès le mois de mai, le roi reparut dans le Languedoc à la tête de ses troupes, et acheva de dompter les huguenots. Il faut convenir que s'il n'était pas capable de prendre des résolutions

par lui-même, son courage secondait au besoin l'activité du cardinal.

Cependant on apprit que l'empereur faisait marcher une armée en Italie, que les Espagnols avaient repris les armes, et que le duc de Savoie était d'intelligence avec eux. Il fallait donc repasser les Alpes. Le cardinal, chargé du soin de cette guerre, partit de Paris au mois de décembre avec le titre de *lieutenant-général représentant la personne du roi*. Louis XIII retarda son départ, parce qu'il travaillait à faire revenir le duc d'Orléans, qui s'était retiré en Lorraine, mécontent de ce qu'on ne lui donnait pas tous les gouvernemens qu'il demandait. Il partit aussitôt que ce prince fut de retour.

Le cardinal prend, dans cette guerre, la qualité de lieutenant-général.

Cette campagne mit fin à la guerre. Le duc de Mantoue fut reconnu, les Espagnols et les Impériaux évacuèrent toutes les places, et Ferdinand promit de donner l'investiture. Le traité qui fut conclu fut surtout l'ouvrage de l'adresse de Mazarini, que le pape avait chargé de cette négociation.

1630.
Mazarini négocie la paix et la fait.

Le roi ne put pas passer en Italie, parce qu'une maladie dangereuse dont il fut attaqué, lorsqu'il faisait la conquête de la Savoie, l'obligea de se faire transporter à Lyon. Les deux reines, qui étaient auprès de lui, saisirent les momens où il s'attendrissait pour elles, et lui firent promettre de renvoyer le cardinal, aussitôt que l'affaire de

Richelieu dissipe une intrigue, qui se tramait contre lui.

Mantoue serait finie. Mais dès que ce ministre eut vu le roi, il recouvra tout son crédit, et n'en fut même que plus puissant. Marie de Médicis, arrêtée à Compiègne pour avoir conspiré contre le cardinal, entraîna dans sa disgrâce tous ceux qui lui étaient attachés. Le maréchal de Marillac eut la tête tranchée, le duc de Guise fut obligé de sortir du royaume, et le maréchal de Bassompierre fut mis à la Bastille. On prétend qu'ils subirent chacun la peine qu'ils avaient projeté de faire souffrir au cardinal. Quelque temps après, la reine-mère s'échappa de sa prison, pour se retirer à Bruxelles. Elle n'eut plus la permission de revenir en France. Elle manqua souvent du nécessaire, et mourut dans l'indigence en 1642.

Combien il
était nécessaire
à Louis XIII.

Louis XIII n'aimait pas le cardinal. Il lui avait à la vérité de grandes obligations, il le sentait : mais ce motif eût peut-être été faible contre les cris d'une mère, s'il n'eût pas connu l'impuissance où il était de remplacer ce ministre. Il ne pouvait pas prendre sur lui de s'en rapporter au choix de Marie de Médicis : l'expérience du passé ne lui permettait pas d'avoir tant de confiance pour elle; et il ne voyait que de l'incapacité dans ceux qu'elle lui proposait, quand il les comparait à Richelieu, toujours plein de ressources. Cependant la France venait de s'engager dans une ligue contre Ferdinand. Une pareille entreprise contre un prince devenu si puissant pouvait avoir les

suites les plus funestes, si elle n'était pas conduite par celui qui avait le secret de la négociation ; et qui ayant médité les avantages et les inconvéniens, connaissait seul les moyens de réussir, ou pouvait seul, par son génie, parer aux accidens qu'on n'avait pas prévu. Ainsi le cardinal assurait son autorité sur le besoin qu'on avait de lui : les grands restaient abattus, quand ils pensaient à la reine-mère, qui était bannie, à qui on refusait le nécessaire, et dont les partisans étaient traités en criminels d'état ; et le roi, lui-même dans la dépendance, s'y trouvait tous les jours engagé de plus en plus par la suite des événemens.

Depuis la paix faite avec le Danemarck, Ferdinand, plus puissant que n'avait jamais été Charles-Quint, ne trouvait plus à ses ordres absolus que de faibles oppositions qu'il méprisait. La paix se négociait encore, et le traité n'était pas signé, lorsqu'il publia un édit, par lequel il ordonnait aux protestans de restituer tous les biens ecclésiastiques qu'ils s'étaient appropriés depuis la transaction de Passaw de 1552, condamnant au ban de l'empire ceux qui désobéiraient, et permettant aux princes catholiques de chasser de leurs terres tous les protestans. Il fondait la justice de cet édit sur ce que plusieurs laïcs avaient usurpé des évéchés, des abbayes, des monastères ; et sur ce que, contre un article que j'ai rapporté du

Edit de restitution donné par Ferdinand.

traité de Passaw, les catholiques, qui avaient embrassé le luthéranisme, n'avaient pas abandonné les biens ecclésiastiques qu'ils possédaient.

Tous les protestans obéissent, excepté les électeurs de Saxe et de Brandebourg.

Cependant l'empereur ne pouvait pas, de sa seule autorité, déposséder des princes. Une pareille sentence devait être portée par une diète générale ; et on lui reprochait encore qu'en prenant le prétexte de la religion, il n'oubliait pas les intérêts de sa famille : en effet il avait fait nommer son fils l'archiduc Léopold à l'archevêché de Magdebourg, au préjudice du fils de l'électeur de Saxe, qui était pourvu du titre de coadjuteur. Mais ce n'était là que des plaintes. Des commissaires portèrent les ordres impériaux ; et tous les protestans obéirent, excepté les électeurs de Saxe et de Brandebourg.

Ferdinand se conduit en despote.

Ferdinand imposait des taxes à volonté sur les états de l'empire. En moins de quatre ans, le seul margraviat de Brandebourg avait payé plus de soixante millions. Ses troupes, qui montaient à plus de cent soixante mille hommes, étaient dispersées dans toute l'Allemagne. Elles l'épuisèrent par des exactions infinies : et Walstein, qui en autorisait la licence, disait hautement qu'il fallait mettre les électeurs sur le pied des grands d'Espagne, et réduire les évêques à n'être que les chapelains de la cour impériale.

Mais la diète de Ratisbonne, qui le force à licencier une par-

Ce despotisme ouvrit les yeux aux catholiques même. On murmurait ; et les plaintes, qui n'o-

saient encore s'élever contre l'empereur, tombaient sans ménagement sur les troupes et sur Walstein. Telle était la situation des choses, lorsque la diète fut assemblée à Ratisbonne. Avant de répondre aux demandes de Ferdinand, on exigea de lui le licenciement d'une partie des armées, et surtout la déposition de Walstein. Il se soumit à ces conditions, dans l'espérance d'obtenir plus facilement ce qu'il demandait. Il se trompa. Le sacrifice de Walstein rendit la diète plus hardie. Elle commençait d'ailleurs à voir des mouvemens qui pouvaient amener une révolution; et les ambassadeurs de France l'invitaient à des refus. L'empereur ne put ni faire élire roi des Romains son fils Ferdinand, ni obtenir des secours contre le duc de Mantoue, contre les Hollandais et contre le roi de Suède, qui venait de commencer la guerre. Cependant si ces assemblées paraissaient mettre quelques limites à son pouvoir, il pouvait tout lorsqu'elles s'étaient séparées.

L'électeur de Saxe, à qui les protestans reprochaient depuis long-temps de trahir la cause commune, sentit qu'il devenait en effet la victime du parti qu'il avait suivi. L'édit de restitution tendait à le dépouiller lui-même de plusieurs terres, et il le voyait déjà exécuté sur son fils, auquel on enlevait l'archevêché de Magdebourg. Il convoqua donc une assemblée générale à Leipsick,

tie de ses troupes et à déposer Walstein, ne lui accorde aucune de ses demandes.

1630.

Les protestans, assemblés à Leipsick, demandent l'abolition de l'édit de restitution et la liberté des princes de l'empire.

1631.

où tous les protestans convinrent de demander, les armes à la main, l'abolition de l'édit et la liberté des princes de l'empire.

Mais ils avaient besoin de trouver des secours dans les puissances étrangères.

Cette nouvelle ligue ne paraissait pas bien effrayante. L'électeur, qui en était le chef, pouvait difficilement gagner la confiance d'un parti qu'il avait jusqu'alors sacrifié à ses intérêts, et qu'il pouvait sacrifier encore; et l'empereur, qui se flatta de semer la division parmi des chefs méfiants et jaloux, s'applaudit d'avoir un prétexte pour achever d'abattre les protestans. L'empire paraissait donc subjugué; mais Richelieu gouvernait la France, qui commençait à pouvoir agir au-dehors; et nous avons laissé un héros en Suède.

Gustave-Adolphe faisait fleurir ses états.

Après avoir fait la paix avec le Danemarck, Gustave-Adolphe, voulant remédier aux désordres qu'une longue suite de troubles avait causés, convoqua les états, et fit des lois pour assurer la tranquillité publique, pour protéger le commerce, et pour faire fleurir tout ce qui contribue à la prospérité d'un royaume. La Suède lui doit en partie ses meilleurs réglemens.

Il avait fait une paix glorieuse avec la Russie;

Dans le même temps qu'il montrait à ses sujets les talens d'un roi pacifique, ses ennemis éprouvaient ce que peut le courage d'un général éclairé. Il était alors en guerre avec les Moscovites. Cependant l'épuisement de ses finances lui faisant désirer la paix, il la négociait à la tête de ses armées.

Ses succès la lui procurèrent en 1617, et elle fut glorieuse. La Russie ne conserva rien sur la mer Baltique.

Sigismond, roi de Pologne, ne pouvait renoncer à la couronne de Suède. Il y avait alors une trêve entre les deux royaumes : elle était près d'expirer ; et Gustave demandait qu'elle fût renouvelée. Ce fut inutilement. Il eut donc recours aux armes. La guerre recommença en 1620, et la même année le roi de Pologne fut obligé de demander lui-même une nouvelle trêve de deux ans. Elle lui fut accordée, et on convint que, pendant cet intervalle, on travaillerait à la paix.

Sigismond ayant rejeté tout accommodement, Gustave porta ses armes dans la Livonie, dans la Lithuanie et dans la Prusse, partout vainqueur sans cesser néanmoins de négocier et d'offrir la paix. Le roi de Pologne la refusait, parce qu'il comptait sur des secours que Ferdinand lui promettait et qui n'arrivaient pas. Il en reçut enfin en 1629, et la guerre continuait depuis 1625. Son armée, alors bien supérieure, fut battue près de Stum, et il fallut accepter une trêve de six ans.

Cette trêve avait été l'ouvrage des ministres de France, d'Angleterre, de Hollande et de Brandebourg. Toutes ces puissances, qui fondaient sur Gustave l'abaissement de la maison d'Autriche, voulaient l'engager à déclarer la guerre à l'empereur. Il en avait déjà sans doute formé le pro-

Et forcé à une trêve Sigismond, roi de Pologne.

Sollicité à déclarer la guerre à Ferdinand, il avait plusieurs motifs pour s'y déterminer.

jet : car il ne voyait pas sans inquiétude ou sans jalousie, que la domination de Ferdinand commençait à menacer la mer Baltique, Il avait plusieurs griefs, qui pouvaient lui servir de prétexte: d'ailleurs la gloire de rendre la liberté à l'empire, ou peut-être l'ambition de le conquérir, étaient des motifs assez puissans pour le déterminer.

Caractère de ce héros, que Ferdinand osait mépriser.

A l'intrépidité avec laquelle Gustave-Adolphe cherchait le danger, on eût cru qu'il n'était que soldat; mais si sa valeur l'exposait trop lui-même, sa prudence veillait toujours pour ses troupes. Rien n'était hasardé, tous les mouvemens étaient médités, toutes les mesures étaient prises d'avance, et jusqu'aux accidens, tout paraissait prévu. Il semble que cette sagesse aurait dû ralentir ses opérations; et cependant elle donnait plus d'essor à l'activité qu'elle réglait. Au génie, ce héros joignait toutes les qualités du corps. Infatigable dans les travaux, il les partageait avec le soldat, ainsi que les dangers. Il commandait à la tête de ses armées, comme il donnait des lois à son peuple assemblé, c'est-à-dire, en inspirant la confiance, l'amour et le respect. Aussi ses troupes affrontaient les périls avec l'intrépidité de leur chef, observant cependant une exacte discipline, et ne commettant jamais de violences. Les Allemands étaient tout étonnés, en voyant Gustave conduire ses armées dans l'empire comme un roi qui ménage ses provinces et ses sujets, tandis

que les armées impériales paraissaient toujours marcher dans des pays ennemis. Tel est le héros qui menaçait Ferdinand, et que cet empereur, dans la prospérité qui l'aveuglait, osait mépriser.

Le roi de Suède connaissait toute la difficulté de son entreprise. Il savait qu'il allait combattre des troupes aguerries, enhardies par une longue suite de succès, et commandées par de grands généraux. Elles étaient encore bien supérieures en nombre à toutes celles qu'il pouvait armer : mais un grand capitaine compte toujours le nombre pour peu de chose. Les autres considérations étaient celles qui demandaient surtout de la prudence; et il ne négligea aucune des mesures qui lui pouvaient assurer des succès. Il prit à son service les troupes que les rois de Danemarck et de Pologne venaient de licencier; il en fit lever d'autres en Angleterre, en Hollande et dans l'empire, et il négocia avec toutes les puissances, qui s'intéressaient à la liberté germanique.

Connaisant le vœu général de l'Europe, il ne douta pas qu'il ne fît bientôt des alliés : il savait aussi que la crainte, qu'inspirait la maison d'Autriche, pouvait empêcher plusieurs princes de se déclarer pour lui. Afin donc de hâter ses négociations, il jugea devoir se rendre formidable lui-même; et il commença la guerre, quoiqu'il n'eût encore que quinze mille hommes.

Au mois de juin il s'assura de l'île de Ruden,

Il prend ses mesures pour surmonter les difficultés qu'il prévoit.

Il commence la guerre avec quinze mille hommes.

Succès de sa
première cam-
pagne.

lorsqu'un de ses lieutenans venait de s'emparer de celle de Rugen. Il entra dans l'embouchure de l'Oder, il débarqua dans l'île d'Usedom, et se saisit ensuite de celle de Wollin et de la ville de Camin, que les Impériaux lui abandonnèrent. Comme il avait déjà la ville de Stralsund, il se trouvait maître de l'embouchure de l'Oder; et il commençait à s'ouvrir l'Allemagne, en se conservant une communication avec la Suède. Alors il fit alliance avec le duc de Poméranie, qui reçut garnison dans Stetin, place importante, qui, étant plus avancée dans les terres, facilitait de nouvelles conquêtes.

Au bruit de ces premiers succès, la ville de Magdebourg, qui ne voulait point pour archevêque l'archiduc Léopold, se mit sous la protection du roi de Suède. Bientôt après, Gustave rétablit dans Mecklenbourg les princes que l'empereur avait dépouillés, lorsqu'il donna ce duché à Walstein; et il les mit en état de chasser entièrement les Impériaux l'année suivante. Voulant attirer les protestans dans son parti, il n'oublia pas de publier qu'il n'avait pris les armes que pour la défense de la religion et de l'empire; et il se conduisit comme s'ils étaient ses alliés, quoiqu'ils ne se fussent pas encore déclarés pour lui. Enfin il poussa les armées de l'empereur jusqu'à Francfort sur l'Oder, et se rendit maître de la Poméranie. Tels furent les succès de sa première cam-

pagne, pendant que Ferdinand essayait des refus à la diète de Ratisbonne, et se voyait contraint de donner la paix à l'Italie pour rassembler toutes ses forces en Allemagne.

Gustave jugeait bien qu'il ne pourrait pas porter seul le poids de la guerre contre tout l'empire. Il s'agissait d'armer les uns contre les autres les membres déjà divisés. Il avait compté sur les princes mécontents; mais si tous faisaient des vœux pour lui, la plupart n'osaient se déclarer encore. L'incertitude des événemens les arrêtaient. Un député qu'il avait envoyé à l'assemblée de Leipsick pour conclure une alliance avec les protestans, ne lui avait rapporté que les réponses vagues de gens qui flottent entre le désir et la crainte. D'ailleurs l'électeur de Saxe conseillait aux protestans de rester neutres, dans l'espérance de donner la loi lorsque les deux partis se seraient ruinés. Gustave sentit donc qu'il avait besoin de quelque action d'éclat pour forcer de s'unir à lui ceux même qui désiraient l'humiliation de Ferdinand. Sa situation vous rappelle celle d'Annibal après le passage des Alpes.

Richelieu, jugeant que le moment était venu d'abattre la puissance de la maison d'Autriche, fit alliance avec le roi de Suède. Le traité fut conclu au mois de janvier. On s'y proposait de faire cesser l'oppression des états de l'empire, de rendre aux protestans leurs anciens privilèges,

1631.

Il a besoin de quelque action d'éclat, pour enhardir les ennemis de Ferdinand à s'unir à lui.

Il fait alliance avec la France.

1631.

et de rétablir la liberté du commerce dans l'Océan et dans la mer Baltique. Pour cela Louis XIII promit de payer tous les ans douze cent mille livres à Gustave, qui s'engageait à entretenir en Allemagne une armée de trente-six mille hommes.

Par le traité il offrait la neutralité aux princes catholiques, et s'engageait à ne rien changer à la religion.

Le cardinal regardait avec raison cette guerre comme purement politique. Le préjugé général ne l'envisageait pas de même, et la religion semblait faire un reproche à la France de s'allier avec un prince protestant contre l'empereur. Afin d'écartier de pareils scrupules, il fut arrêté que Gustave accorderait la neutralité aux princes catholiques, pourvu qu'ils voulussent aussi la garder eux-mêmes, et qu'il ne ferait aucun changement à la religion dans les villes dont il se rendrait maître. Cet article était d'autant plus adroit, qu'il pouvait enlever à l'empereur les secours des princes qui craindraient pour leurs états; ou du moins si les catholiques s'obstinaient à le défendre, on ne pouvait pas reprocher au cardinal de les avoir voulu sacrifier aux protestans. Voilà la négociation qui rendit Richelieu nécessaire, dans le temps que Marie de Médicis se flattait de le perdre.

Au commencement de la campagne, Gustave s'ouvre la Silésie.

L'empereur s'était imaginé que le défaut d'argent ferait repasser la mer aux Suédois: cette alliance lui donna d'autres pensées. En effet, Gustave paya ses troupes, en leva de nouvelles,

et ouvrit la campagne par la prise de plusieurs places.

Il était temps d'opposer à ce prince un des meilleurs généraux. Tilly, qui prit alors le commandement de l'armée, commença par le siège de Neu - Brandebourg, où la fortune le servit si bien qu'il s'en rendit maître lorsqu'il songeait à se retirer. Mais Gustave emporta d'assaut Francfort sur l'Oder, quoique la garnison fût de sept mille hommes; et bientôt après Landsberg capitula. Cependant il avait marché avec moins de troupes qu'il n'y en avait dans la place. Alors la Silésie lui était ouverte.

Pour empêcher, par une diversion, les Suédois d'entrer dans cette province, Tilly mit le siège devant Magdebourg. Il importait à l'électeur de Saxe de conserver à son fils cet archevêché, et néanmoins il n'osait encore se déclarer ouvertement. Cependant Gustave ne pouvait, sans imprudence, marcher contre Tilly, et laisser derrière lui l'électeur de Brandebourg, qui pouvait lui couper la retraite. Il négocia avec ce prince; et ayant chassé tous les Impériaux de ses états, il l'obligea de recevoir garnison suédoise: mais, pendant cette négociation, Magdebourg succomba. Cette ville, une des plus belles de l'Allemagne, fut ruinée par le fer et par le feu: il n'en resta presque que les cendres. Trente mille habitans de tout sexe et de tout âge y perdirent la vie, et

Tilly prend
et ruine Magd-
bourg.

Tilly en devint odieux aux catholiques mêmes. Cette perte pouvait faire tort à la réputation de Gustave. Il se justifia en rejetant la faute sur les électeurs de Saxe et de Brandebourg : bientôt ses armes le justifieront encore mieux.

Ferdinand, pour forcer les protestans à prendre les armes pour lui, porte la guerre dans leurs états.

Les princes de la ligue de Leipsick, toujours irrésolus, observaient encore, sans oser se déclarer. Le cercle de Franconie, les villes de Suabe et le duc de Wirtemberg s'étaient soumis aux armées de l'empereur, parce que l'éloignement où ils étaient des Suédois ne permettait pas d'en recevoir des secours. Mais Ferdinand n'était pas sans inquiétude, lorsqu'il considérait que cette soumission n'était pas volontaire, et que les chefs de la confédération affectaient toujours la neutralité. Il craignait qu'ils ne prissent ouvertement le parti du roi de Suède, ou qu'ils ne s'y laissassent engager en apparence malgré eux, comme l'électeur de Brandebourg. Il voulut donc les forcer à renoncer à leur union, et à prendre les armes pour lui. Or le moyen qu'il employa est tout-à-fait extraordinaire : car il ordonna à Tilly de porter la guerre dans leurs états. Il était cependant facile de prévoir qu'il les forçait à devenir ses ennemis, dès que lui-même il déclarait être le leur.

Gustave, fortifié de plusieurs alliés, marche contre Tilly.

Le landgrave de Hesse se joignit le premier au roi de Suède, à qui le duc de Saxe demanda bientôt des secours. Tilly s'était emparé de Leipsick,

et faisait le dégât dans les campagnes. C'était la fin de ses exploits, et l'abaissement de la maison d'Autriche allait commencer.

Jusqu'alors Gustave s'était conduit avec beaucoup de circonspection. Sa prudence modérait son courage; et, malgré les progrès qu'il avait faits, souvent il paraissait n'être que sur la défensive. Alors maître, en quelque sorte, du Brandebourg, comme il l'était déjà de la Poméranie, appelé dans la Saxe, et fortifié des troupes de plusieurs alliés, il ne regardait plus l'armée impériale que comme une faible digue qu'il allait rompre pour se répandre dans le cœur de l'Allemagne, et jusque dans les états héréditaires. Il marcha contre Tilly.

Ce général pouvait attendre l'ennemi dans ses retranchemens. Il balança d'abord: enfin, entraîné comme malgré lui par Pappenheim et d'autres officiers pleins de confiance, il avança dans une grande plaine, à un mille de Leipsick. Arrivé le premier, il se ménagea les avantages du lieu, du soleil, du vent, de la poussière. Il pâlit cependant à l'approche des troupes suédoises; qui s'avançaient avec l'intrépidité de Gustave.

Les deux armées étaient chacune à peu près de quarante mille hommes de troupes, toutes aguerries, excepté celles de l'électeur de Saxe, qui n'était pas trop aguerri lui-même. Le roi de Suède commandait son aile droite avec Banier; Gustave

Bataille de
Leipsick.
1631.

Horn commandait le corps de bataille, et l'électeur, l'aile gauche, composée de ses troupes. Tilly, qui était au centre de son armée, avait donné ses deux ailes aux comtes de Furstemberg et de Pappenheim.

Le roi de Suède ayant fait un mouvement vers sa gauche, pour n'avoir pas la poussière et la fumée dans les yeux, Tilly, qui voulait conserver son avantage, s'étendit sur la droite, et se sépara de sa gauche qui resta dégarnie. Gustave, saisissant ce moment, tomba sur cette aile, et la dissipa. C'est Pappenheim qui la commandait.

Dans le même temps, Tilly, paraissant d'abord marcher au corps de bataille des Suédois, tourna tout à coup, et tomba sur les Saxons, qui ne résistèrent pas. L'électeur s'enfuit, jugeant que tout était perdu, parce que l'aile qu'il commandait avait été défaite. Tilly, qui en jugea de même, avait déjà dépêché des courriers, pour porter à l'empereur la nouvelle d'une victoire. Cette erreur parut même gagner généralement toute l'armée impériale; car, au lieu de tomber sur le corps de bataille des Suédois, qui se trouvait dégarni de ses ailes, la cavalerie se débanda, croyant n'avoir plus qu'à poursuivre les fuyards et qu'à piller les bagages. Cependant Gustave, alors vainqueur de Pappenheim, ayant joint son aile victorieuse au corps de bataille, qui n'avait pas encore donné, chargea les Impériaux et les défit entièrement. La

résistance fut grande. Ce dernier combat dura cinq heures. Tilly, blessé, fut sur le point d'être fait prisonnier. Les Impériaux perdirent huit mille hommes, avec leur artillerie; l'électeur de Saxe, trois mille; les Suédois, deux mille et plusieurs officiers de marque.

La renommée porte cette victoire et la terreur jusqu'aux extrémités de l'Allemagne, et Gustave, qu'elle devance à peine, est déjà maître de la Franconie, du Palatinat, de tout le pays, en un mot, depuis l'Elbe jusqu'au Rhin, qu'il passe à la vue des troupes espagnoles, pour pousser ses conquêtes dans l'Alsace. Cependant ces provinces étaient remplies de places fortes: mais Gustave acquiert des forces en avançant, les protestans se joignent à lui, et ses armées sont accrues du double.

D'un autre côté, l'électeur de Saxe avait conquis la Lusace, et ayant pénétré dans la Bohême, pris Prague, Égra, il pouvait achever, envahir ce royaume, dénué de troupes, et marcher jusqu'à Vienne, lorsqu'il s'arrêta. On ne sait s'il commençait à craindre la trop grande puissance de Gustave, ou s'il était trahi par son général Arnheim, qu'on disait être d'intelligence avec l'empereur. Tel était l'état des choses, trois mois après la bataille de Leipsick.

Les Suédois menaçaient la Bavière; Tilly, qui appartenait à Maximilien, allait être occupé à la

Gustave soumet tout, depuis l'Elbe jusqu'au Rhin, qu'il passe.

L'électeur de Saxe, au lieu de le seconder, s'arrête tout à coup.

Walstein fait la loi à l'empereur, qui le recherche.

défendre, et ne pouvait plus se porter ailleurs. Walstein devenait donc l'unique ressource de Ferdinand. Ce général, retiré dans la Moravie, voyait avec quelque plaisir des revers qui le vengeaient de sa disgrâce. Il ne répondit que par des reproches aux premières propositions qu'on lui fit. L'empereur réitéra, s'humilia, reçut la loi; et Walstein accepta le commandement des armées, à condition qu'ayant seul la direction de la guerre, il formerait les entreprises qu'il jugerait à propos; qu'il pourrait établir partout des contributions à son choix; qu'on lui garantirait le Mecklenbourg, ou qu'on lui donnerait un établissement semblable dans les états héréditaires. Il obtint tout ce qu'il exigeait, et il leva quarante mille hommes.

Alors Marie de Médicis, d'abord prisonnière à Compiègne, pour avoir incité la perte du cardinal,

Pendant cette campagne du roi de Suède, la cour de France était troublée par les factions qui conspiraient la ruine du cardinal, et qui auraient pu causer une guerre civile, si ce ministre eût été moins habile ou moins ferme. Les deux reines, comme je l'ai dit, s'étaient vainement flattées, sur la promesse que Louis XIII avait faite, de le renvoyer. Marie de Médicis ne dissimula plus. Quoi que pût faire son fils pour la réconcilier avec Richelieu, elle voulut absolument qu'il fût sacrifié à sa haine. Elle forma des liaisons secrètes avec l'ambassadeur d'Espagne, avec Gaston, duc d'Orléans, et avec tous ceux qui partageaient ses ressentimens, ou qui croyaient

trouver quelque avantage dans un changement de ministre. Le résultat de toutes ces intrigues fut que Gaston se retira dans son apanage. On lui faisait croire qu'étant l'héritier présomptif de la couronne, les peuples prendraient les armes pour sa défense; et que, pour prévenir une guerre civile, le roi serait forcé d'abandonner le cardinal. L'ambassadeur d'Espagne offrait de l'argent pour lever des troupes. Ce fut à cette occasion que Marié de Médicis fut arrêtée : le roi, qu'elle avait suivi à Compiègne, en partit tout à coup, et laissa une garde pour l'y retenir. Ces choses se passèrent dans les mois de janvier et de février, lorsqu'on venait de conclure cette ligue avec le roi Suède.

Cependant Gaston invitait les seigneurs mécontents à se joindre à lui, refusant de revenir à la cour, tant que sa mère serait prisonnière et que le cardinal serait ministre. Mais, à l'approche du roi, qui marchait à la tête de ses troupes, il se retira en Lorraine. Tous ceux de son parti furent déclarés criminels de lèse-majesté, et de ce nombre était le comte de Moret, fils naturel de Henri IV. Peu de temps après, le cardinal facilita lui-même l'évasion de la reine-mère. Le royaume, comme il le disait, s'était purgé par la sortie de cette princesse et de Gaston. Le duc de Lorraine, à qui le roi déclara la guerre, parce qu'il avait donné retraite au duc d'Orléans, né-

1631,

S'était ensuite retirée dans les Pays-Bas, ou Gaston d'Orléans la suivit.

1632.

gocia bientôt pour avoir la paix; et par le traité qui fut conclu au mois de janvier de l'année suivante, Gaston fut obligé d'aller chercher un asile dans les Pays-Bas auprès de sa mère. Comme ils entretenaient l'un et l'autre des intelligences avec l'Espagne, qui leur faisait espérer des secours, le cardinal fit ses préparatifs pour faire échouer leurs entreprises, et publia qu'il armait contre les protestans. Il faisait courir ce bruit, parce qu'on ne cessait de dire qu'il conspirait avec Gustave la ruine de la religion catholique en Allemagne; et parce qu'un pareil artifice ne pouvait pas tromper long-temps, il ne cessait d'offrir la neutralité aux princes catholiques. S'il réussissait à la leur faire accepter, il avançait l'abaissement de la maison d'Autriche; et cependant les ambassadeurs faisaient valoir, dans toutes les cours, le zèle de la France pour la religion.

Gustave accorde la neutralité à l'électeur de Trèves, et la refuse à d'autres princes, qui ne la demandaient pas sincèrement.

Lorsque les Suédois menaçaient la Bavière, Maximilien parut vouloir se prêter à la neutralité. Les électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves, et le duc de Neubourg, la demandèrent aussi. C'était un peu tard, puisque l'ennemi était déjà dans leurs états; cependant la France sollicita pour la leur obtenir. Elle ne fut accordée qu'à l'électeur de Trèves, qui seul la demandait sincèrement. Les autres ne voulaient qu'avoir du temps devant eux, pour être plus en état de se défendre. Ces petits artifices ne pouvaient pas tromper Gus-

tave: car sa manière de traiter ne permettait pas aux négociations de tirer en longueur.

Quoiqu'on fût encore au milieu de l'hiver, il marcha pour entrer dans la Bavière. Le Lech, rivière large, profonde, et défendue par une armée retranchée à l'autre bord, et par Tilly, ne l'arrêta pas. Ce général bavarois fut blessé, et mourut peu de jours après à Ingolstadt. Rien ne résista plus. La Bavière, jusqu'alors en paix, fut conquise, et Gustave vengea les protestans des maux que Maximilien leur avait faits. Pendant ce temps-là, Banier, Horn, Bernard, duc de Saxe-Weimar, et le landgrave de Hesse, faisaient la guerre dans d'autres provinces. Mais Walstein chassait de la Bohême les Saxons, qui se jetèrent sur la Silésie, et Pappenheim faisait des progrès dans la Basse-Saxe. Ainsi les armées se répandaient de toutes parts, et se poussaient comme des vagues.

Walstein marchait au secours de Maximilien. Gustave, n'ayant pu empêcher la jonction de leurs armées, se retrancha sous le canon de Nuremberg, où son armée souffrit une grande disette. Lorsqu'elle eut été renforcée par l'arrivée de Banier, du landgrave et de Bernard, il présenta la bataille aux Impériaux, qui se trouvèrent alors trop faibles pour l'accepter. Il tenta de les forcer dans leur camp: mais, n'ayant fait que de vains efforts, il se retira, honteux de n'avoir pu vaincre. Wals-

1632.

Gustave se rend maître de la Bavière; mais les Impériaux reprennent la Bohême, et font des progrès dans la Basse-Saxe.

Gustave ne peut forcer les Impériaux dans leur camp.

tein s'applaudit comme d'une victoire, et n'osa cependant le suivre.

Bataille de
Lutzen, où il
perd la vie.

1632.

La guerre se faisait dans plusieurs provinces, lorsque l'électeur de Saxe appela le roi de Suède à son secours. Gustave quitte la Bavière, joint Walstein dans la Haute-Saxe, et l'attaque le 16 novembre près de Lutzen. Il est tué dès le commencement du combat. On ne sait si ce fut en trahison : il est certain qu'il s'exposa trop. Si cette mort répandit la consternation parmi les Suédois, elle ne les découragea pas : elle les anima au contraire à la vengeance, et ils vainquirent. Bernard de Saxe-Weimar, lieutenant-général du roi de Suède, eut tout l'honneur de cette victoire. Il fallut vaincre deux fois : car lorsque les Impériaux pliaient de toutes parts, et commençaient à fuir, le comte de Pappenheim survint avec un renfort de cavalerie. Ce capitaine, un des plus vaillans hommes de son temps, rétablit le combat, et faisait balancer la victoire, lorsqu'une blessure mortelle l'arrêta tout à coup. Les Suédois restèrent maître du champ de bataille, couvert de plus de neuf mille morts. La perte fut à peu près égale des deux côtés. Walstein se retira dans la Bohême : Bernard chassa les Impériaux de toute la Saxe. D'ailleurs la saison trop avancée, et l'affaiblissement où se trouvaient les deux armées, suspendirent quelque temps les opérations militaires.

En France les troubles continuaient toujours. Le duc de Lorraine, qui n'avait point désarmé, soutenoit le duc d'Orléans, qui se préparait à rentrer dans le royaume avec un petit corps de troupes. Mais, après avoir perdu Pont-à-Mousson, Bar-le-Duc et Saint-Michel, il fut obligé de se soumettre une seconde fois; et il conclut le traité de Liverdun, le 26 juin, par lequel il remit en dépôt à Louis XIII, Jamets et Stenay, céda en propriété la forteresse de Clermont, et promit de rendre hommage pour le duché de Bar.

1632.

Pendant que la guerre de Lorraine occupait le roi, Gaston, qui traversait la France sans obstacles, pénétra jusqu'en Languedoc, où le duc de Montmorenci, gouverneur de cette province, s'était déclaré pour lui. Il avait d'abord publié un manifeste dans l'espérance de soulever les peuples contre le gouvernement; il ne sentait pas combien il est difficile d'exciter des révoltes, quand l'autorité se fait respecter. Toutes les villes fermèrent leurs portes à Gaston; et dans son passage, il n'eut d'autre moyen de faire subsister sa petite armée, que de piller les campagnes d'un royaume dont il était l'héritier présomptif. Il n'avait pris aucune mesure. Il était même arrivé beaucoup plus tôt qu'on ne l'avait attendu; et Montmorenci, qui n'avait pas eu le temps de former un parti, se repentit plus d'une fois de s'être engagé avec un prince aussi imprudent.

Pendant ce temps-là, le duc de Montmorenci, qui avait armé pour Gaston,

Laisait la tête sur un échafaud, et Gaston se retirait dans les Pays-Bas.

Cette guerre ne fut pas longue. Gaston, obligé d'avoir recours à la clémence du roi, fit son accommodement, et Montmorenci, qui avait été fait prisonnier, perdit la tête sur un échafaud. Le duc d'Orléans s'était flatté d'obtenir la grâce de ce duc; il ne devait pas croire cependant d'avoir, sous le cardinal, assez de crédit pour sauver la vie à un homme qui s'était révolté pour lui : mécontent, il sortit pour la troisième fois du royaume, et se retira encore auprès de sa mère.

1633.

La mort du roi de Suède divisait les ennemis de Ferdinand.

La mort de Gustave fut une source de divisions dans le parti qu'il avait soutenu par ses victoires. Les protestans, qui prétendaient avoir désormais la direction des affaires, ne voulaient plus reconnaître les Suédois que comme alliés. Tous s'accordaient sur ce point; d'ailleurs peu d'accord entre eux, le duc de Brunswick commençait à lever en son nom des troupes dans le cercle de la Basse-Saxe, et l'électeur de Saxe aspirait à se rendre chef de la confédération, pendant que d'autres princes plus faibles demandaient la paix.

Il ne paraissait pas que la Suède pût conserver la supériorité.

Cependant les Suédois songeaient à garder la supériorité, qu'ils avaient eue jusqu'alors, projet qui paraissait tout-à-fait impossible. Abandonnés à leurs propres forces, comment pouvaient-ils conserver les conquêtes qu'ils avaient faites dans l'Empire, et contraindre les protestans à rester dans leur dépendance? N'était-il pas déjà assez

difficile d'empêcher les membres de la ligue de se séparer? Il y a plus : ils n'avaient alors pour souverain qu'un enfant de six ans, Christine, fille de Gustave; et Ladislas, fils de Sigismond, roi de Pologne, pensait à faire valoir ses droits sur la Suède; il avait des partisans dans ce royaume, il pouvait au moins y susciter des factions.

Toutes ces considérations rendaient la confiance à l'empereur. Sa hauteur s'était accrue par ses humiliations : il méditait les moyens de se venger; il en attendait le moment avec impatience; et la mort de Gustave lui paraissait une victoire, qui ne lui promettait plus que d'heureux succès. On en fit des réjouissances à Vienne et à Madrid : jeux funèbres bien glorieux pour le roi de Suède.

Si les Suédois n'avaient pensé qu'à faire une paix moins désavantageuse, pendant qu'ils conservaient la principale autorité, personne n'oserait les blâmer. Ils osèrent aspirer à donner encore la loi à l'Allemagne, et ils la donnèrent. S'ils avaient échoué, nous ne saurions comment justifier leur témérité: c'est que nous jugeons souvent mal de la possibilité des choses.

Après avoir nommé des régens pour gouverner pendant la minorité de Christine, les états de Suède chargèrent le chancelier Oxenstiern des intérêts de la couronne en Allemagne, et le génie de ce grand homme maintint la supériorité

L'empereur n'attendait plus que le moment de se venger.

Il semble que la Suède ne pouvait penser qu'à faire une paix moins désavantageuse.

Mais Oxenstiern, dans l'assemblée des protestans à Halbron, les engage à se réunir le nouveau, et conserve la supériorité aux Suédois.

des Suédois. Son premier soin fut de rompre les mesures du duc de Brunswick et de l'électeur dans les cercles de la haute et de la basse Saxe. Il tint ensuite à Hailbron une assemblée des protestans des cercles de Suabe, de Franconie, du haut et du bas Rhin. Il rassura les plus timides, en faisant connaître toutes les forces de la ligue : il rapprocha les plus jaloux, en montrant le danger de se désunir pour traiter séparément avec l'empereur; il indiqua des expédiens pour concilier les intérêts, et pour prévenir les défections; il aplanit les difficultés qu'on avait à traiter avec la Suède, et il ménagea cependant les avantages de cette couronne; en un mot, il resserra les nœuds qui se relâchaient. On convint que la guerre serait continuée jusqu'à ce qu'on eût assuré la liberté du corps germanique; que les confédérés se donneraient tous les secours nécessaires; qu'aucun ne pourrait traiter de la paix, sans le consentement des autres; que tout prince protestant qui ne se joindrait pas à eux serait regardé comme ennemi; que la Suède conserverait les places qu'elle occupait, jusqu'à ce qu'on lui eût accordé une satisfaction suffisante; et qu'Oxenstiern aurait la direction générale des affaires.

Dans le dessein de faire voir que la Suède s'intéressait sincèrement au rétablissement des princes de l'Empire, et qu'elle préférerait la cause commune à ses avantages particuliers, le chan-

Oxenstiern
restitue aux en-
fais de Frédéric
les conquêtes
que Gustave a-
vait faites dans
le Palatinat.

celier restitua aux enfans de Frédéric, mort depuis peu, tout ce que Gustave avait conquis dans le Palatinat, et leur promit toutes les conquêtes qu'on y ferait encore. Ce procédé attachait à la couronne de Suède la maison Palatine, le duc de Brandebourg, le roi d'Angleterre et les États-Généraux.

On renouvela dans cette assemblée le traité avec la France, sans oublier d'offrir la neutralité aux princes catholiques. Plusieurs des protestans, qui n'y vinrent pas, ratifièrent tout ce qui s'y était fait. L'électeur de Saxe protesta seul contre l'autorité donnée à Oxenstiern, et contre la restitution faite aux enfans de Frédéric. Il promit cependant de ne pas abandonner la cause commune; mais il négociait secrètement avec l'empereur. Il est vrai qu'il lui faisait des propositions qu'on jugeait bien ne devoir pas être acceptées.

Les succès, à peu près égaux des deux côtés, rendirent la guerre encore plus ruineuse pour l'Empire. Peu de provinces furent à l'abri des ravages, et elles achevaient de s'épuiser par les contributions que levaient tour à tour les Impériaux et les protestans.

Walstein balançait les avantages des Suédois, et paraissait le seul boulevard de l'Empire; mais sa hauteur faisait oublier ses services, ou les rendait même odieux au prince qu'ils humiliaient. Il paraissait ignorer qu'il eût un maître, dispen-

Il renouvelle l'alliance avec la France, et on offre encore la neutralité aux princes catholiques.

Les provinces de l'Empire sont dévastées par les armées.

Cependant Walstein humiliait Ferdinand, autant par ses services que par ses hauteurs.

sant en souverain les emplois, les grâces, les peines, et permettant tout au plus à l'empereur de lui donner des conseils. Il les méprisait quelquefois : il dédaignait de lui donner avis des projets qu'il méditait; et, sans le consulter, il faisait des traités de suspension d'armes avec les ennemis.

Ferdinand, honteux de sa servitude, céda à la nécessité; mais son âme humiliée s'ouvrait aux soupçons que soufflait la jalousie adroite des courtisans. Walstein voulut prévenir une seconde disgrâce par une trahison. Il tenta de corrompre les troupes : il négocia avec les Suédois ; il voulait, dit-on, mettre la couronne de Bohême sur sa tête. L'empereur, averti de ses complots, le fit assassiner dans Égra.

.634.

Les Suédois se soutenaient, et faisaient même encore des conquêtes, lorsque l'armée impériale enleva Ratisbonne, chassa de la Bavière les garnisons suédoises, et mit le siège devant Nordlingue. L'empereur en avait donné le commandement à Ferdinand son fils aîné, roi de Bohême et de Hongrie : composée d'abord de vingt-cinq mille hommes, elle venait presque d'être doublée par la jonction de vingt mille Espagnols, qui allaient dans les Pays-Bas; enfin elle était conduite par quatre habiles généraux, Piccolomini, Léganez, Gallas et Jean de Werth.

Les Suédois

Les Suédois, quoique inférieurs, tentèrent de

Il se rend suspect, et Ferdinand le fait assassiner.

Les Impériaux chassent les Suédois de la Bavière et mettent le siège devant Nordlingue.

faire lever le siège de Nordlingue, et furent entièrement défaits. Ce fut la faute du duc Bernard, qui, contre l'avis du maréchal Horn, engagea le combat dans un lieu désavantageux. Des accidens, qu'on ne pouvait pas prévoir, contribuèrent encore à la perte de la bataille. Horn fut fait prisonnier, et les Impériaux reprirent la plupart des villes de Suabe et de Franconie. De si grandes pertes ne furent pas réparées par les avantages que les Suédois et leurs alliés remportèrent presque en même temps dans la Westphalie et dans d'autres provinces. Elles eurent des suites encore plus funestes pour la Suède : car les forces de l'empereur commençant à être redoutables, on crut prévoir la ruine des Suédois, et on la hâta par la crainte d'y être enveloppé. On ne les regardait plus comme les vengeurs, mais plutôt comme les ennemis de l'Empire : on se reprochait d'être entré dans leur alliance; plusieurs songeaient à traiter séparément : l'électeur de Saxe négociait lui-même; et les articles de son traité préliminaire avec l'empereur furent signés à Pirna le 13 novembre. Cependant Oxenstiern travaillait à relever son parti. Il traitait avec la France; et pour s'attacher les protestans, il avait nommé le duc Bernard, général en chef de toutes les troupes. Il est vrai que ce choix aliénait encore davantage l'électeur de Saxe, qui ne voyait pas sans inquiétude ce commandement dans un prince de sa

perdent la bataille de Nordlingue, et leur parti paraît ruiné.

maison, et de la branche dépouillée par Charles-Quint. Mais il était inutile de ménager un homme sur lequel on avait toujours peu compté, et qu'il n'était plus possible de retenir.

CHAPITRE IV.

Depuis que la France prit les armes contre la maison d'Autriche, jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu.

Pourquoi la France n'avait donné que peu de secours aux Suédois.

Louis XIII avait donné des subsides aux États-Généraux et au roi de Suède. L'épuisement et les troubles de la France ne permettaient pas de faire davantage; c'était assez dans cette situation d'occuper la maison d'Autriche, et de l'empêcher d'envoyer des secours aux rebelles. On crut devoir faire encore moins d'efforts pendant les conquêtes rapides de Gustave : car l'ambition de ce prince commençait à donner de l'ombrage à ses alliés, qu'il étonnait; et on l'eût redouté plus que Ferdinand, s'il fût devenu chef de l'Empire.

Il importait à la France que la Suède eût des succès : mais il n'était pas moins de son intérêt, qu'une nouvelle puissance ne prît pas la place de la maison d'Autriche. Elle parut donc plus réservée; elle paya les subsides avec moins d'exacti-

tude, et Gustave s'en plaignit plus d'une fois. En effet trop de circonspection de la part de la France pouvait faire échouer le roi de Suède.

Tout changea par la mort de ce conquérant. On devait craindre alors pour les Suédois. S'ils succombaient, l'empereur pouvait se venger sur la France des secours qu'elle avait donnés. C'est pourquoi l'alliance fut renouvelée à Hailbron. Louis, à la vérité, ne promettait qu'un million par an, au lieu de douze cent mille livres : mais il paya plus exactement, et il entretint dans l'électorat de Trèves un armée qui inquiétait les Impériaux de ce côté-là.

Le cardinal ne voulait s'engager qu'à propos. Il lui suffisait, pour affaiblir la maison d'Autriche, de soutenir les Suédois et les Hollandais. Cependant la France prenait des forces : il ne s'agissait plus que d'observer et de saisir le moment d'agir.

Un des objets de ce ministre était de reculer les frontières de la France. Il formait des projets de conquêtes sur les Pays-Bas : il pensait à repousser les Espagnols au delà des Pyrénées, en leur enlevant le Roussillon : et il se proposait d'acquérir Philisbourg, l'Alsace et toutes les places que les Suédois avaient sur le Rhin. Il aurait élevé par-là une barrière contre l'empire, et il se serait ouvert l'Allemagne : position d'autant plus avantageuse, que Pignerol, dont Louis XIII était alors maître, donnait une entrée libre en Italie.

Après la mort du roi de Suède, elle se propose de faire de plus grands efforts.

Mais Richelieu attend le moment d'agir à propos.

Objets que ce ministre se proposait.

D'autant plus avantageuse, dis-je, si en effet il est avantageux pour un peuple que son roi puisse porter facilement la guerre chez ses voisins.

Dès le temps de l'assemblée d'Hailbron, le cardinal avait fait proposer à Oxenstiern de mettre les places du Rhin en dépôt entre les mains du roi, sous prétexte que la Suède, n'ayant plus à les garder, pourrait agir ailleurs avec plus de forces. Le chancelier vit où tendait cette proposition; et le cardinal attendit le moment où les Suédois, plus affaiblis, seraient moins difficiles. Il ne voulait pas les laisser tomber : mais en les soutenant, il voulait tout à la fois élever la maison de Bourbon et abaisser la maison d'Autriche. Il s'y prenait parfaitement bien pour parvenir à ses vues : mais, en louant sa politique, il faut gémir sur le sang qu'elle va faire couler, sur les malheurs des peuples, sur l'ambition des souverains, et sur les projets même des grands ministres.

Accord entre
la France et la
Suède.

Après la bataille de Nordlingue, il était temps que la France donnât de plus grands secours à la Suède, et que la Suède cédât davantage à la France. On se hâta de conclure. Les Suédois remirent Philisbourg et l'Alsace, pour être occupés par des garnisons françaises jusqu'à la paix, et Louis promit de continuer les anciens subsides, et d'envoyer une armée en Allemagne.

La France par-

Jugeant les conquêtes plus faciles dans les

Pays-Bas, le cardinal en fit un traité de partage avec les Provinces-Unies, et la guerre fut déclarée à l'Espagne. Cette diversion fut utile aux Suédois, parce qu'elle ne permit plus à Philippe IV de donner les mêmes secours à Ferdinand. Cependant le États-Généraux n'entrèrent pas dans toutes les vues de Richelieu : la seule idée d'être un jour frontière de France les fit renoncer au projet de conquérir; et ils ne regardèrent l'alliance de cette couronne, que comme un moyen de se défendre avec plus de succès contre les Espagnols. Ils n'agirent donc pas de concert avec la France, puisqu'ils ont des intérêts contraires. C'est une occasion où le cardinal se trompa.

La France était alors dans un état assez tranquille. Elle s'était emparée de la Lorraine en 1639; et peu de temps après le duc d'Orléans s'était réconcilié avec le roi. Il n'était donc plus aussi facile à la cour de Madrid de causer des troubles dans le royaume. Cependant on blâmait le cardinal d'avoir déclaré la guerre au roi d'Espagne, et de l'avoir entreprise contre l'empereur, auquel il ne la déclarait pas encore : on jugeait qu'il n'était pas possible de choisir une conjoncture moins favorable. Lorsque les Suédois étaient puissans, disait-on, nous les avons à peine secourus, et nous avons attendu le moment de leur décadence pour nous joindre à eux. Est-ce donc sur la faiblesse de nos alliés que nous comptons assurer nos

tage les Pays-Bas avec les Provinces-Unies.

1635.

Raisonnemens de ceux qui blâmaient le cardinal de s'être engagé dans la guerre contre la maison d'Autriche.

1635.

succès ? Ceux qui faisaient ce raisonnement eurent lieu de s'applaudir, car la Suède s'affaiblit encore. L'électeur de Saxe, qui chancelait depuis long-temps, se déclara contre elle, et conclut à Prague, le 31 mai, le traité dont les préliminaires avaient été signés à Pirna. Cette défection en entraîna d'autres. Il est vrai que les protestans se soulevèrent d'abord contre les articles de cette pacification, parce que sans les consulter on y décidait de leurs intérêts, de ceux de leurs alliés, de ceux de la religion et de ceux de l'Empire : il n'y eut qu'un cri contre l'électeur de Saxe, qui, prenant sur lui de traiter au nom de tous les confédérés, disposait des biens ecclésiastiques, du Palatinat et des enfans de Frédéric. Enfin on fut offensé du ton despotique de l'empereur, qui parlait de pardonner, de châtier, et d'armer tout l'Empire pour chasser d'Allemagne les Suédois et les Français. Mais, quoique cet acte irrégulier parût un attentat contre la liberté du corps germanique, les protestans découragés se détachèrent de la confédération les uns après les autres, et accédèrent successivement à ce traité, qu'on nomma la paix de Prague. Il n'y eut que le landgrave de Hesse-Cassel, qui resta constamment attaché à la Suède. Cette puissance se trouvait donc affaiblie doublement, puisque les troupes dont elle était abandonnée grossissaient les armées de l'empereur.

Comme ceux qui blâmaient le cardinal ne manquaient pas d'exagérer les secours que la paix de Prague paraissait donner à Ferdinand, ils représentaient encore la puissance de Philippe IV avec de semblables exagérations. L'Espagne, disaient-ils, est la monarchie la plus florissante. Elle possède des terres immenses et des trésors inépuisables dans le Nouveau-Monde, et nulle autre domination n'est aussi étendue en Europe. Les Pyrénées, l'Océan et la Méditerranée, ne la bordent pas : elle compte parmi ses provinces le royaume de Naples, le Milanais, la Sicile, la Sardaigne; et, maîtresse du Roussillon, de la Franche-Comté et de la plus grande partie des Pays-Bas, elle presse la France de toutes parts, et semble à peine lui laisser la liberté de quelques mouvemens. Voilà donc les ennemis que nous allons combattre, et nous avons pour alliés, d'un côté, les Suédois, défaits à Nordlingue, et abandonnés des protestans, et de l'autre, une république épuisée par une longue guerre, et qui ne s'est défendue jusqu'ici qu'avec les secours de nos subsides. Cependant nous sentons encore les plaies que les guerres civiles nous ont faites : l'hérésie, qui a causé nos troubles n'est pas éteinte, et les factions continuent à diviser la cour.

Philippe et Ferdinand pensaient comme les censeurs de Richelieu. La guerre avec la France ne leur offrait que de nouveaux triomphes. Ils

faisaient avec confiance les derniers efforts pour accabler à la fois tous leurs ennemis, et ils s'attendaient à voir arriver le moment où ils les réduiraient à demander la paix, à telles conditions qu'ils voudraient imposer.

Raisons qui
faisaient aug-
menter des suc-
cès pour la France
et pour ses al-
liés.

Cependant, à considérer les choses de plus près, les avantages devaient être pour la France. Ce royaume, il est vrai, n'était pas aussi florissant qu'à la mort de Henri IV : mais, depuis le ministère du cardinal, l'autorité était respectée; et si l'esprit de faction subsistait encore, il ne pouvait plus causer de grands troubles. La France commençait à se rétablir, peu par rapport à elle-même, mais beaucoup par rapport aux autres puissances qui s'affaiblissaient continuellement. Si vous considérez l'état où vous avez vu l'Espagne en 1629, et les guerres dispendieuses qu'elle a soutenues depuis cette époque, vous ne jugerez pas de sa puissance par le nombre de ses provinces, ni par les trésors de l'Amérique.

Quant à l'Allemagne, elle est épuisée; et les forces de l'empereur ne se sont pas accrues comme le nombre de ses alliés. Il ne faut pas craindre que des princes qui n'ont cédé qu'à la nécessité combattent pour lui comme ils combattaient pour les Suédois; ils craindraient de se donner un maître, et auparavant ils défendaient leur liberté. Cette ligue n'est donc pas ce qu'elle paraît : elle est peut-être moins forte, depuis

qu'elle est composée de protestans et de catholiques; car les membres agiront avec des intérêts contraires.

La force d'un état est surtout dans ceux qui le gouvernent: point de vue sous lequel il nous reste à considérer les puissances belligérantes.

Phillippe IV, qui n'était rien par lui-même, abandonnait toute l'autorité au comte, duc d'Olivarez, homme plein de confiance et dépourvu de talens. Ferdinand II avait de grandes qualités, mais il était peu propre à faire un seul corps de toutes les puissances dont il croyait devoir disposer; son ambition, qu'il ne cachait pas, faisait redouter son despotisme aux catholiques mêmes.

La France au contraire était gouvernée par Richelieu, et Louis XIII avait assez de fermeté pour soutenir un ministre dont il sentait le besoin. Oxenstiern dirigeait les affaires des Suédois en Allemagne; et les Provinces-Unies avaient un grand homme dans Frédéric-Henri, qui avait succédé à Maurice son frère, en 1626. Ces trois puissances peuvent donc compter sur des succès; autant du moins que la prudence humaine, qui ne prévoit pas tout, permet de juger de l'avenir. Mais parce qu'elles se trouvent affaiblies par des troubles antérieurs, les progrès seront lents et la guerre sera longue.

Cependant la trêve que Gustave avait faite avec la Pologne allait expirer; et la Suède, me-

La trêve est renouvelée entre la Suède et la Pologne.

née d'un nouvel ennemi; se voyait dans la nécessité d'abandonner l'Allemagne. Dans cette conjoncture, la nouvelle confédération aurait été rompue aussitôt que formée, et tout le poids de la guerre serait retombé sur la France. On eût donc été fondé à taxer d'imprudence la conduite de Richelieu : il sut prévenir ce contre-temps. Il s'agissait de ménager une continuation de trêve entre la Suède et la Pologne; négociation d'autant plus difficile, que les Polonais, qui avaient bien des raisons pour reprendre les armes, y étaient vivement sollicités par le pape et par l'empereur, qui leur faisaient les offres les plus spécieuses. Mais Oxenstiern, soutenu par l'habileté du comte d'Avaux, ministre de France, surmonta toutes les difficultés, et la trêve fut conclue pour vingt-six ans. La confédération resta donc dans toute sa force; cependant les succès ne répondirent pas d'abord aux espérances qu'elle paraissait donner: car les deux premières campagnes furent malheureuses, surtout pour la France.

Préparatifs de
la France.

Le cardinal avait fait les plus grands préparatifs. Pendant qu'il se tenait sur la défensive du côté des Pyrénées, et que deux flottes croisaient sur les deux mers, une armée, commandée par les maréchaux de Châtillon et Brézé, marchait dans les Pays-Bas. Deux autres passaient les Alpes: l'une sous le maréchal de Créqui, portait la guerre dans le Milanais, et l'autre, sous le duc de Rohan,

là portait dans la Valteline, afin d'empêcher la communication de l'Allemagne avec l'Italie. Enfin le cardinal de la Valette, fils du duc d'Épernon, en conduisait une quatrième sur le bord du Rhin. Alors les Impériaux s'étaient rendus maîtres de Philisbourg, et les Espagnols avaient surpris Trèves, et emmené l'électeur prisonnier. Comme cet électorat, qui avait accepté la neutralité, était sous la protection de la France, cet acte d'hostilité fut le prétexte qu'elle prit pour déclarer à l'Espagne la guerre qu'elle avait déjà résolue.

Dans les Pays-Bas, les Français commencèrent la campagne par la victoire d'Avein. Ayant ensuite réuni leurs forces à celles des Etats-Généraux, les deux armées, qui faisaient plus de cinquante mille hommes, paraissaient pouvoir se promettre les plus grands succès. Elles mirent le siège devant Louvain. Mais bientôt le prince d'Orange fut obligé de se retirer, pour aller reprendre le fort de Skenck, que les Espagnols avaient surpris; et les Français, en proie à la famine et aux maladies, furent réduits en si petit nombre, qu'ils n'osèrent revenir par terre. Après s'être embarqués dans un port de Hollande, ils débarquèrent à Calais, d'où ils revinrent en demandant l'aumône.

Le cardinal de la Valette et le duc Bernard, s'étant réunis, firent lever le siège des Deux-Ponts et celui de Mayence, passèrent le Rhin,

1635.

Ses mauvais
succès dans les
Pays-Bas,

Sur le Rhin,

s'avancèrent jusqu'à Francfort, et parurent maîtres de la campagne. Gallas, qui ne voulait pas hasarder une bataille, leur coupa les vivres pour les forcer à se retirer. Harcelés dans leur retraite par ce général habile, qui se campait toujours avantageusement, ils furent réduits à une disette qui faisait périr l'armée sans combattre. Ils n'eurent plus d'autres ressources pour échapper à la faim et à l'ennemi, que de laisser tout ce qui retardait leur marche. Il brûlèrent donc leurs équipages et enterrèrent leurs canons. Cette résolution sauva l'armée. Après treize jours d'une marche forcée, sans vivres et sans bagage, elle arriva en lieu de sûreté, avec la gloire d'avoir battu deux fois la cavalerie ennemie, qui la poursuivait. Cette retraite fit honneur au duc Bernard. Les Français en furent pour les frais de cette expédition; et les Impériaux prirent Franckendal et Mayence.

En Italie.

Le maréchal de Créqui, soutenu du duc de Savoie et du duc de Parme, alors alliés de la France, ne réussit pas mieux en Italie, parce que la mésintelligence des chefs nuisit à toutes les opérations.

Enfin le duc de Rohan eut seul des succès. Avec un petit corps de troupes, il se maintint dans la Valteline, et fit face tout à la fois aux armées qu'on envoyait contre lui d'Italie et d'Allemagne. Cette seule campagne le fit regarder

Le duc de Rohan se maintient dans la Valteline.

comme un des plus grands capitaines de son siècle.

Les Espagnols se rendirent maîtres des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, et firent une descente en Provence, d'où ils furent repoussés. Mais ayant conservé ces deux îles, ils fermaient presque la Méditerranée aux Français.

Les Espagnols ferment la Méditerranée aux Français.

Le pape Urbain VIII, qui pressait la France de se réconcilier avec la maison d'Autriche, offrit sa médiation, et nomma Cologne pour le lieu du congrès. Philippe et Ferdinand se hâtèrent d'y envoyer leurs plénipotentiaires, afin de faire voir que si la paix ne se faisait pas, c'étoit uniquement la faute de la France. Voyant que les peuples étoient las de la guerre, ils mettaient toute leur politique à persuader qu'il ne tenait pas à eux de la faire cesser; la Hollande cependant et la Suède ne voulaient ni de la médiation du pape, ni de la ville de Cologne, qui étoit ennemie déclarée des protestans. En acceptant l'une et l'autre, Louis XIII se fût donc séparé de ses alliés, et les eût mis dans la nécessité de traiter aussi séparément. C'est ce que demandait la maison d'Autriche, bien assurée qu'elle négocierait avec plus d'avantages si elle réussissait à diviser ses ennemis. Aussi l'empereur essayait-il de détacher la Suède de la France, tandis que le roi d'Espagne faisait, dans la même vue, des tentatives auprès des États-Généraux. Vous voyez

1636.

La maison d'Autriche faisait ses efforts pour diviser ses ennemis, et traiter de la paix séparément avec chacun d'eux.

qu'ils avaient le même principe que Henri IV ; mais il fallait savoir employer les mêmes moyens, et avoir comme lui la réputation de traiter de bonne foi. Cette politique ne leur réussira pas, parce que les Hollandais et les Suédois ont une méfiance dont Richelieu saura profiter.

Richelieu vou-
lait que la paix
se fit par un
traité général ;
mais la Suède
paraissait se
prêter aux vues
de la maison
d'Autriche.

Ce ministre ne montrait pas d'éloignement pour la paix. Il paraissait la désirer ; mais il voulait qu'elle se fit par un traité général. Tous ses efforts tendaient à faire adopter ce plan aux alliés de la France. Assuré des États-Généraux, il ne l'était pas de même de la Suède. Cette couronne, craignant que les Français ne devinssent trop puissans dans l'Empire, négociait secrètement avec l'empereur, et songeait à faire la paix si elle y trouvait son avantage, ou à s'unir plus étroitement avec la France, si la négociation ne réussissait pas. Elle était donc incertaine sur le parti qu'elle devait prendre. Quelquefois elle se flattait de la paix, parce qu'elle la désirait, et bientôt elle ne trouvait pas de sûreté à traiter séparément avec la maison d'Autriche. Cette incertitude la conduisit jusqu'à l'ouverture de la campagne ; et la guerre recommença en Allemagne, en Italie et en France.

La France avait
cédé l'Alsace au
duc Bernard.

A la fin de l'année précédente, Louis XIII, voulant s'attacher le duc Bernard, qui se plaignait des Suédois, et qui aurait pu se joindre à l'empereur, lui avait cédé l'Alsace, et s'était en-

gagé par un traité à lui payer une pension de quinze cent mille livres, et quatre millions par an pour l'entretien d'une armée de dix-huit mille hommes. C'était un moyen de plus de faire la guerre à Ferdinand, à qui on ne l'avait pas encore déclarée.

Le cardinal, croyant pouvoir se rendre facilement maître de la Franche-Comté, voulut que l'armée destinée pour l'Italie prît Dole en passant. Il ne comptait pas que cette place tint plus de huit jours, et il n'avait fait de provisions que pour quinze, le mauvais état des finances n'ayant pas permis de faire des dépenses superflues. Cette entreprise échoua, parce que les Comtois, qui en avaient eu quelque soupçons, se préparèrent à une vigoureuse résistance, pendant que d'un autre côté les ennemis se disposaient à pénétrer dans le royaume. Le prince de condé assiégeait Dole depuis quinze jours, et la poudre commençait à lui manquer, lorsqu'il fallut lever le siège pour voler à la défense de Paris.

Les Espagnols, sous les ordres du prince Thomas de Savoie, de Jean Werth et de Piccolomini, avaient fait une irruption en Picardie, c'est-à-dire, dans une province dont les places, n'ayant que des gouverneurs sans expérience, étaient encore dépourvues de troupes et de munitions. On peut conjecturer qu'elles étaient si dégarnies, moins par l'imprudence du cardinal, que par

Siège de Dole.

Irruption des
Espagnols en
Picardie.

l'impuissance où il était de faire mieux. Quoi qu'il en soit, les ennemis prirent la Capelle, le Catelet, passèrent la Somme, enlevèrent Roye, ensuite Corbie, et firent des courses jusqu'à Pontoise. Dans le même temps, Gallas entra dans la Bourgogne.

Ils se retirent.

L'alarme était dans la capitale : une partie des habitans fuyait, pour se réfugier dans les provinces; l'autre partie s'agitait en tumulte et au hasard, et tous maudissaient le cardinal. On s'attendait à un soulèvement contre lui, s'il osait y paraître. Il y vint. Sa fermeté le fit respecter, sa présence rassura le peuple : il fit travailler aux fortifications; il appela toute la noblesse du royaume; il arma les bourgeois, qui, oubliant leur mécontentement et leur terreur, s'ornèrent de plumes et de rubans; et le roi s'avança jusqu'à Compiègne à la tête d'une armée de cinquante mille hommes. Les ennemis se retirèrent, et on reprit Roye et Corbie.

L'armée que Gallas avait conduite en Bourgogne, est ruinée. Victoire de Wistock.

Saint-Jean-de-Lône, petite place mal fortifiée, arrêta Gallas, qui comptait venir à Paris partager le pillage de cette capitale avec les Espagnols. Une tempête furieuse, suivie du débordement de la Saône, le força de lever le siège, en abandonnant son artillerie et une partie de ses bagages. Quantité de soldats se noyèrent dans les chemins; quantité furent assommés par les paysans; l'arrière-garde fut défaite par le comte de

Rantzau : de trente mille hommes qu'était composée son armée, il en ramena douze mille aux environs de Besançon; et le duc Bernard le repoussa au delà du Rhin. Pendant ce temps-là, l'empereur faisait de grandes pertes en Allemagne, et le parti des Suédois se relevait. Leurs armes reprirent leur premier éclat par une victoire célèbre, que Banier, leur général, remporta dans la Haute-Saxe à Wistock.

L'empereur mourut au mois de février de l'année suivante, et laissa l'empire à Ferdinand, son fils, qui avait été élu roi des Romains quelques mois auparavant. Cependant l'électeur Palatin et l'électeur de Trèves protestaient contre une élection à laquelle ils n'avaient pas été appelés, et qui était encore irrégulière pour plusieurs autres raisons. C'est pourquoi la France refusa de reconnaître Ferdinand III.

L'hiver fut encore un temps de négociation; mais la Suède montrait toujours la même incertitude, et la France, qui ne voulait s'engager que de concert avec ses alliés, prenait ses mesures afin qu'ils ne conclussent rien sans elle. Alors la principale difficulté était de choisir pour le congrès un lieu qui convînt également à toutes les puissances; et cette difficulté faisait presque une nécessité de traiter séparément. La maison d'Autriche, qui s'en prévalait, ne cessait de solliciter la France d'envoyer des plénipotentiaires à Cologne.

1637.

La France refuse de reconnaître Ferdinand III.

La maison d'Autriche seint de vouloir la paix.

La France ne
veut pas paraître
s'y refuser.

Se refuser à ces sollicitations, c'était s'exposer aux reproches de toute l'Europe, qui demandait la paix; y céder, c'était donner dans un piège, puisque la France, en traitant sans ses alliés, les eût invités à traiter sans elle, à quoi la Suède ne paraissait que trop portée. Il importait donc tout à la fois à Louis XIII de paraître vouloir la paix, et néanmoins de ne pas faire partir ses plénipotentiaires : cette position était assez embarrassante.

Elle demande
des sauf-conduits.

Dès le mois de mars de l'année précédente 1636, le marquis de Saint-Chaumont et le chancelier Oxenstiern avaient fait un traité, par lequel les deux couronnes s'engageaient à ne traiter que conjointement; et parce que la ville proposée n'agréait pas à la Suède, on lui offrait d'en choisir une autre, où ses plénipotentiaires agiraient de concert avec ceux que la France enverrait à Cologne. Mais comme l'empereur faisait espérer de meilleures conditions aux Suédois, s'ils traitaient séparément, la régence du royaume n'avait pas encore ratifié le traité; et ce retardement qui empêchait Louis XIII de prendre un parti, lui faisait chercher des prétextes pour gagner du temps. Néanmoins comme il importait de feindre au moins de l'empressement pour la paix, le cardinal fit demander des sauf-conduits pour les plénipotentiaires de France, de Suède, des états d'Allemagne, et des Provinces-Unies.

Tout paraissait donc d'accord entre les principales puissances; puisque si la cour de Vienne invitait les plénipotentiaires à se rendre à Cologne, la cour de Paris y consentait, et n'attendait plus que les sauf-conduits. Le public, qui juge toujours sur les apparences, crut toucher au moment de la paix. Il semble en effet que l'épuisement général où se trouvait l'Europe ne permettait pas de douter que ces premières démarches ne fussent sincères. Les ressources commençaient à manquer en France, où il y en avait plus que partout ailleurs : on avait créé de nouveaux offices; on avait fait de l'argent par toute sorte de moyens, et cependant les troupes étaient mal payées. Comment donc continuer la guerre, surtout dans la nécessité où était Louis XIII de donner des subsides à ses alliés.

Mais, si chaque puissance connaissait sa faiblesse, elle s'exagérerait celle de ses ennemis; et parce qu'aucune n'avait alors des avantages assez marqués pour se promettre des conditions avantageuses, aucune aussi ne voulait sincèrement la paix. Richelieu, qui n'ignorait pas le peu de sincérité des avances de la cour de Vienne, prévoyait sans doute qu'elle n'accorderait pas les sauf conduits, sans faire quelques difficultés; et au pis aller, il était toujours le maître d'en faire lui-même sur la forme qu'il conviendrait de donner à ces actes.

L'épuisement général rendait la paix nécessaire.

Mais chaque puissance l'éloignait, parce qu'aucune ne pouvait s'assurer encore des conditions assez avantageuses.

Difficultés de la maison d'Autriche sur les sauf-conduits.

La chose arriva comme il l'avait prévu. Le roi d'Espagne, qui offrait un sauf-conduit aux Suédois, refusait d'en donner aux Hollandais; l'empereur, au contraire, en offrait aux Hollandais et en refusait aux Suédois, et surtout aux alliés que la France avait en Allemagne. Il n'était donc plus possible de réunir les plénipotentiaires de toutes les puissances belligérantes, et c'était une nécessité de traiter séparément, ou de renoncer à la paix.

Ces difficultés font tomber sur elle le reproche qu'elle faisait à la France de s'opposer à la paix.

Richelieu fut charmé de ce refus, soit parce qu'il lui permettait d'attendre la ratification du traité fait avec la Suède, soit parce qu'il faisait retomber sur la maison d'Autriche les reproches qu'elle faisait à la France de mettre obstacle à la paix. Il s'en prévalut d'autant plus, que les motifs de Ferdinand et de Philippe n'étaient que des prétextes frivoles. Il les réfuta solidement, bien assuré qu'il ne persuaderait ni à l'un ni à l'autre de donner des sauf-conduits, tels qu'on les demandait. Ces difficultés durèrent plusieurs années. Dans l'espérance de suspendre au moins les hostilités, le pape proposa une trêve, en attendant qu'on terminât ces contestations : les conditions de cette trêve ne furent pas plus faciles que celles d'une paix, et la guerre continua.

Événemens des campagnes de 1637 et 1638.

Cette campagne fut heureuse pour la France. Elle fit des conquêtes dans les Pays-Bas, enleva quelques places dans la Franche-Comté, reprit

les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, défit les Espagnols en Languedoc, et les chassa de cette province, où ils avaient porté leurs armes. Mais elle perdit la Valteline, parce que le cardinal cessa de payer aux Grisons les subsides qui leur avaient été promis ; et cependant il n'était pas possible au duc de Rohan de s'y maintenir sans leur secours.

Les Espagnols perdirent Bréda, qu'ils avaient enlevé au prince Maurice : ils se dédommagèrent par la prise de Ruremonde et de Venloo. Banier, forcé de lever le siège de Leipsick, fit, à la vue de plus de quarante mille Impériaux, une retraite admirable, n'ayant que quatorze mille hommes.

Le duc Bernard ne se signala pas cette année : il commença même l'année suivante par être défait, ou du moins par une action où les Impériaux eurent quelque avantage : mais ensuite il les vainquit huit fois. Il se rendit maître des villes frontières dans la Suabe, et de Brisach, qui assurait la possession de l'Alsace, et qui donnait un passage sur le Rhin. Ce que la seconde victoire eut de singulier, c'est qu'il fit prisonnier, non-seulement un grand nombre d'officiers de marque, mais encore quatre généraux, du nombre desquels était le fameux Jean de Werth. Tant de succès étaient nécessaires, car partout ailleurs les ennemis de la maison d'Autriche échouèrent dans leurs entreprises.

1638.

La France et la Suède s'engagent à ne pas traiter séparément.

Au mois de mars de cette année, le comte d'Avaux, ministre de France, et Adler Salvius, ministre de Suède, conclurent à Hambourg une nouvelle alliance, par laquelle les deux couronnes s'engagèrent à ne traiter avec l'empereur que d'un commun consentement; et on prit toutes les mesures nécessaires pour maintenir cette union, soit que les deux puissances traitassent avec la maison d'Autriche dans un même lieu, soit, comme on le présumait, qu'elles dussent traiter dans des lieux différens.

Cependant la Suède négociait secrètement; mais, trompée par l'empereur, elle cessa de tromper la France, et s'unit sincèrement à cette couronne.

Voilà ce que le cardinal désirait depuis longtemps: mais les Suédois, qui comptaient obtenir séparément des conditions avantageuses, amusaient la France pendant qu'ils négociaient secrètement avec la cour de Vienne. Ils trompaient, et ils étaient trompés: car l'empereur, qui les amusait aussi par des propositions frivoles, rassemblait toutes ses forces; et ils auraient été chassés d'Allemagne, si Banier eût été moins habile. Cependant, agissant plus sincèrement avec eux, la maison d'Autriche les eût détachés de leurs alliés. Elle devait leur accorder quelque avantage, afin de pouvoir tourner toutes ses forces contre la France et la Hollande: elle devait, en un mot, savoir perdre d'un côté, pour ne pas se mettre au hasard de perdre des deux. C'est une politique qu'elle ne connaissait pas. Si elle a senti le besoin de diviser ses ennemis, elle en a

si peu connu les moyens, qu'elle paraît n'avoir négocié que pour les unir davantage. Les Suédois, après avoir été trompés pendant deux ans, ouvrirent enfin les yeux; et, ne pouvant plus compter sur les promesses de la cour de Vienne, ils s'unirent sincèrement avec la France. Pour contraindre l'empereur à une paix générale, ces deux puissances résolurent de porter leurs armes dans les états héréditaires; et la France déclara nommément la guerre à Ferdinand; formalité superflue que la Suède exigea.

Charles I^{er}, roi d'Angleterre, voulut prendre part aux grands intérêts qui remuaient l'Europe, et les deux partis parurent d'abord rechercher son alliance à l'envi. Son objet était de rétablir l'électeur Palatin. Sans argent, sans troupes, sans autorité dans ses états, et menacé d'une guerre civile, il se flatta de réussir par la voie des négociations. Il recherchait à la fois toutes les puissances, la France, l'Espagne, la cour de Vienne, la Suède, le Danemarck et les États-Généraux. Par cette conduite, il ne gagna la confiance d'aucune; il fit seulement connaître toute son impuissance. On le méprisa, et le cardinal de Richelieu, qui voulait l'éloigner tout-à-fait des affaires d'Allemagne, fomenta secrètement les troubles qui commençaient en Écosse.

Dans le même temps, Ragotski, prince de Transilvanie, offrit de s'unir avec les deux cou-

1639.
Charles I veut
entrer en négocia-
tion avec les
puissances de
l'Europe, et Ri-
cheliu fomenta
les troubles de
l'Écosse.

Négociation
sans effet avec
le prince de
Transilvanie.

ronnes. Cette alliance leur était avantageuse par la diversion que ce prince pouvait faire dans la Hongrie. Mais elles voulaient que les États-Généraux entrassent dans le traité, et payassent une partie des subsides. Richelieu le désirait surtout, parce que la Hollande, par une pareille démarche, aurait rompu la neutralité qu'elle observait avec l'empereur; et qu'en s'unissant par un traité à la France et à la Suède, elle aurait servi de lien à ces deux puissances. Cette république se refusa à toutes les sollicitations, parce qu'elle n'avait besoin ni de déclarer la guerre à Ferdinand, ni de payer des subsides au prince de Transilvanie. Cette négociation demeura donc sans effet. On fut plus heureux dans une autre négociation; car les ducs de Brunswick et de Lunebourg, avec les états de la Basse-Saxe, qui avaient tous accédé à la paix de Prague, prirent le parti de la neutralité, malgré les menaces de l'empereur.

Artifices de la cour de Vienne pour séparer la Suède de la France.

La perte de ces alliés inquiéta moins Ferdinand que la nouvelle alliance entre la France et la Suède. Comme il avait tout tenté pour la faire échouer, il tenta tout pour la rompre. Ses ministres firent des propositions séduisantes aux Suédois; ils essayèrent de leur donner de la méfiance, en répandant que Louis XIII négociait en secret pour traiter séparément; et ils leur reprochèrent d'avoir mis un obstacle à la paix, au

moment que l'empereur était prêt à les satisfaire. Tous ces artifices furent inutiles.

Cependant les ministres, qui étaient à Hambourg, travaillaient aux préliminaires d'un traité de paix. Leur objet était de nommer le lieu où il s'ouvrirait, et de convenir de la forme des sauf-conduits. Ce dernier article suffisait seul pour suspendre un événement que toute l'Europe attendait avec impatience. La maison d'Autriche continuait de faire des difficultés, et le cardinal, qui les combattait, eût été fâché qu'elle ne les eût pas faites, car aucun des deux partis ne voulait encore sincèrement la paix. Si l'un se relâchait sur quelque point, l'autre en devenait plus difficile. Ils ne songeaient qu'à se reprocher mutuellement leur obstination, et à rejeter l'un sur l'autre la continuation de la guerre. Mais la France se conduisit avec plus d'adresse; elle fit des propositions si raisonnables, que le pape, le roi de Pologne, la république de Venise et le grand-duc de Toscane joignirent leurs instances, pour engager la maison d'Autriche à les accepter. Ce fut inutilement. On ne se prêta pas davantage à une nouvelle trêve, que le pape proposa. Ferdinand et Philippe la refusèrent absolument. Le cardinal y consentait, parce qu'elle le rendait presque aussi nécessaire que la guerre; et que, par conséquent, elle le défendait contre les intrigues d'une cour où l'on travaillait continuel-

Négociations
sans effet.

lement à le perdre. Il était d'ailleurs pressé par les besoins de l'état, par les murmures du peuple et par les cris du clergé. Enfin il y trouvait un avantage pour la France, parce que pendant la trêve le roi aurait joui de la Lorraine, de l'Alsace et de toutes les places conquises.

Pendant ces négociations, la guerre continuait.

1639.
Événemens de
la guerre pen-
dant les négocia-
tions.

La France avait six armées sur pied. Celle du marquis de Feuquières, qui faisait le siège de Thionville, fut entièrement défaite par Piccolomini. D'ailleurs le roi eut des succès dans les Pays-Bas et en Italie. Banier reprit la Poméranie, ravagea la Misnie, conquit une partie de la Bohême, et porta ses armes dans la Silésie, battant partout les Saxons et les Impériaux. Une grande flotte espagnole fut défaite dans la Manche par Martin Tromp, célèbre amiral hollandais. Une partie se réfugia dans les ports d'Angleterre, une autre s'échoua sur les côtes de France, et le reste fut pris, brûlé, ou coulé à fond. Le comte-duc d'Olivarez l'avait équipée, comptant porter la guerre dans la Suède, et s'emparer de tout le commerce des mers du Nord.

La France ac-
quiert les places
qu'occupait le
duc Bernard.

La mort du duc Bernard donna lieu à une négociation, qui valut à la France des victoires et des conquêtes; car elle traita avec les troupes, qui entrèrent à son service, et qui lui remirent toutes les places. Elle eut cependant pour concurrents les ducs de Bavière, de Lawembourg, et

de Lunebourg, le duc de Saxe, frère de Bernard, le prince Palatin et l'empereur; mais elle était seule en état d'acheter.

La campagne suivante fut plus heureuse pour la France, qu'aucune autre n'avait encore été. Le duc d'Harcourt fit des prodiges en Italie, pendant qu'Arras, ville imprenable et secourue par des armées auxquelles il fallait continuellement livrer des combats, succombait sous les efforts des maréchaux de Châtillon, de Chaulne et de la Milleraie. Le premier de ces généraux était un élève de Maurice et de Frédéric-Henri. En Allemagne, les armées furent toujours en mouvement. Cependant il ne se fit rien de considérable de part ni d'autre, et les Suédois se maintinrent dans les provinces où ils avaient pénétré l'année précédente. Enfin le roi d'Espagne, qui s'affaiblissait par les troubles qu'il entretenait au dehors de son royaume, s'affaiblit encore par ceux qu'il fit naître au dedans.

Le comte-duc d'Olivarez gouvernait l'Espagne en despote qui pense que l'autorité du souverain croît à proportion de la faiblesse des provinces, jugeant que la misère rend les peuples impuissans, et que l'impuissance les soumet. Comme il n'était pas l'auteur de ces grands principes, il n'est pas non plus le seul qui les ait suivis. On voit encore des restes de cette cruelle politique dans plusieurs états de l'Europe. Si l'on a dit si

1640.

Elle a de grands succès pendant que les Suédois se maintiennent.

Politique du duc d'Olivarez.

souvent, *Divisez et commandez*, il semble qu'on ait dit aussi, *Exterminez, faites des déserts et commandez*.

Elle force les Catalans à la révolte;

Les Catalans avaient porté plusieurs fois leurs plaintes à la cour : c'était se plaindre à l'auteur des maux qu'ils souffraient impatiemment. D'Olivarez les opprima davantage. Il leur retrancha leurs privilèges : il envoya chez eux des troupes : le pays fut livré à la licence des soldats : on ne vit que meurtres, que violences, que sacrilèges, et on eût dit que l'impunité avait été assurée à qui commettrait ces horreurs.

L'évêque de Gironne excommunia les ministres de la politique d'Olivarez : ce fut le signal de la révolte. Barcelone se souleva la première : toutes les autres villes suivirent cet exemple : les soldats castillans furent assommés, et ce qui put échapper se retira dans le Roussillon.

Et fait perdre le Portugal à la couronne d'Espagne.

Peu après, le Portugal fut le théâtre d'une autre révolution. Philippe II, après avoir usurpé ce royaume sur la maison de Bragançe en 1580, tenta d'y assurer son autorité par la douceur de son gouvernement. Comme il connaissait la haine des Portugais pour les Castillans, il sentit la nécessité de les ménager; et cette conduite lui réussit. Ses successeurs, qui paraissaient l'avoir pris pour modèle en tout, ne l'imitèrent pas dans la seule chose où il était à imiter. Ils virent avec jalousie que les privilèges de la nation mettaient

des bornes à leur puissance. Ils entreprirent de les abolir; et afin d'écartier tout obstacle, ils imaginèrent d'épuiser peu à peu le royaume d'hommes et d'argent, c'est-à-dire d'exterminer pour commander. D'Olivarez, qui connaissait tous les ressorts usés de la politique, adopta ce projet, et se flatta d'en rendre encore l'exécution plus facile, en semant la division parmi les grands. Un plan si bien conçu produisit l'effet qu'on devait en attendre. Les Portugais se soulevèrent, et mirent le duc de Bragance sur le trône. Cette conjuration, méditée depuis long-temps, fut conduite avec tant d'art et de secret, qu'en huit jours tous les Castillans furent chassés du Portugal, et cependant on ne fit périr que deux ou trois personnes. Le nouveau roi, nommé Jean IV, envoya des ambassadeurs en France, en Angleterre, en Hollande, en Suède, et s'allia l'année suivante avec toutes ces puissances, qui avaient un intérêt sensible à le soutenir. Le 23 janvier de la même année, les Catalans s'étaient donnés à Louis XIII. Jean ne pouvait donc pas désirer des circonstances plus favorables, puisque les ennemis de la maison d'Autriche en occupaient alors toutes les forces dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Catalogne. Ce fut un royaume perdu pour la monarchie d'Espagne.

Tels ont été les principaux événemens de la guerre pendant l'année 1640, lorsque l'on con-

1640.

Il s'agissait
alors de renou-
veler le traité.

entre la France
et la Suède.

tinuait de négocier à Hambourg. Le temps marqué pour la durée du dernier traité entre la France et la Suède, devait expirer le 15 mars 1641. Une alliance qu'il fallait renouveler si souvent laissait toujours aux Impériaux l'espérance de diviser les alliés, et c'étaient chaque fois les mêmes difficultés à vaincre. Il eût été plus avantageux de n'y mettre d'autre terme que la paix générale : car alors, sans craindre d'être abandonnée de la Suède, la France pouvait prolonger les négociations avec la maison d'Autriche, jusqu'à ce qu'elle eût obtenu tout ce qu'elle souhaitait.

Instructions
que ces deux
couronnes don-
nent à leurs mi-
nistres.

Les instructions, envoyées au comte d'Avaux, furent faites dans cet esprit. Mais de peur que les Suédois ne se prévalussent de l'empressement de Louis XIII, ce ministre avait ordre de paraître indifférent à renouveler le dernier traité ; et néanmoins on voulait qu'il fit les premières avances, parce qu'on était pressé de se rassurer de ce côté-là. Il fallait négocier de manière que la Suède n'eût pas occasion d'insister sur de nouvelles demandes, ou que du moins la France pût s'y refuser, sans nuire au projet de prolonger l'alliance jusqu'à la paix générale.

Le comte d'Avaux devait donc être empressé, sans le paraître. Salvius avait un rôle plus facile à jouer. La régence de Suède lui recommandait de traîner la négociation, afin que, se faisant rechercher pendant l'intervalle par la cour de

France et par la cour de Vienne, il les mît dans la nécessité d'offrir à l'envi de meilleures conditions, et qu'on pût se décider pour celle des deux qui ferait des offres plus avantageuses. Il avait ordre d'obliger la France à porter les armes dans la Suabe, la Bavière et l'Autriche; de se plaindre qu'elle ne l'eût pas encore fait, quoiqu'elle l'eût promis; d'exiger de plus grands subsides parce que la guerre devenait tous les jours plus dispendieuse dans des pays ruinés, qui ne pouvaient plus payer les mêmes contributions; de demander une satisfaction au sujet des conquêtes et des troupes du duc Bernard, que la France s'était appropriées, sans aucun égard pour les intérêts de la Suède; d'obtenir d'elle qu'elle déclarerait, sous le secret, les demandes qu'elle se proposait de faire dans le traité de la paix générale; enfin de lui faire promettre qu'elle ne ferait aucune trêve, ni avec l'empereur, ni avec le roi d'Espagne, soit en Italie, soit en Flandre, ainsi qu'en Allemagne.

La Suède voulait donc faire la loi. Quoiqu'elle eût dans le fond le même intérêt que la France à renouveler le traité, elle exigeait de nouvelles conditions; et cependant elle ne prétendait s'engager à rien de plus qu'à ce qu'elle avait fait jusqu'alors. Elle était jalouse de la supériorité que prenaient les Français, et elle songeait à trouver de nouveaux dédommagemens dans une

guerre qui l'épuisait, ou à faire une paix particulière, si l'empereur lui offrait des avantages solides.

Ferdinand, qui les veut diviser, ne sait pas profiter des dispositions où se trouve la Suède.

Telles étaient les dispositions de la Suède. Si la cour de Vienne en eût su profiter, elle eût divisé ses ennemis. Elle faisait des propositions dans cette vue, elle les renouvelait sans cesse; mais ses négociations échouaient toujours; par le peu de sûreté que la Suède trouvait à traiter séparément. Ne pouvant compter sur la foi d'un traité particulier, les Suédois avaient besoin de la garantie de la France et de celle des états protestans d'Allemagne, ce qu'ils ne pouvaient obtenir que par un traité général. Ils le reconnaissaient eux-mêmes. Cependant ils étaient toujours prêts à écouter les propositions de la maison d'Autriche, dont tout l'artifice consistait à leur donner de l'inquiétude, en leur persuadant que la France les trahissait. Ce sont là les causes qui suspendaient la négociation dont étaient chargés Salvius et le comte d'Avaux.

Artifices de Ferdinand, pour persuader qu'il ne s'oppose pas à la paix que tout l'Empire demande.

Pendant que ces choses se passaient à Hambourg, tout parut promettre la paix à l'Europe: on eût dit qu'elle allait se faire, si on en eût jugé par les apparences. Il semblait que Ferdinand ne pût plus s'y refuser; car dans tout l'Empire, les princes et les états la demandaient avec des cris redoublés. Forcé à céder, il avait consenti à réformer les sauf-conduits, qui étaient le plus

grand obstacle aux négociations; et il avait convoqué une diète générale à Ratisbonne, afin d'y délibérer sur les moyens de mettre fin à la guerre. Par cette conduite, il songeait moins à faire la paix, qu'à rendre la France seule coupable des troubles de l'Europe; et il se flattait de soulever tous les peuples contre elle.

A ces artifices le cardinal en opposait de semblables. On louait des maisons à Cologne pour les plénipotentiaires; leurs équipages se préparaient à Paris; on marquait le jour de leur départ; enfin on ne savait point encore que l'empereur avait résolu de changer les sauf-conduits, et le comte d'Avaux avait ordre d'accepter ceux qui avaient été offerts, en se contentant de protester, pour mettre à couvert les droits des puissances intéressées.

Artifices de Richelieu.

Les démarches des principales puissances paraissaient donc s'accorder avec les vœux de l'Europe. On n'ignorait pas que Louis XIII désirait surtout la paix, parce que la guerre le mettait dans la dépendance d'un ministre, dont son amour-propre et les courtisans le dégoûtaient. Par ces mêmes raisons, Richelieu voulait la guerre. S'il faisait voir de l'empressement pour la paix, c'était afin que la cour de Vienne ne pût pas se prévaloir des dispositions qu'elle affectait de montrer; c'est qu'il pensait à rendre les Suédois moins difficiles, en leur persuadant qu'on pourrait se passer d'eux; enfin c'est que la paix, dont

Les avances qu'ils se faisaient l'un à l'autre, n'étaient que pour tromper le public.

il flattait la France, faisait prévoir le moment où il deviendrait moins nécessaire, et pouvait, par conséquent, suspendre les cabales qui se faisaient contre lui. Or, dès que Ferdinand et Richelieu voulaient véritablement la guerre, ils ne couraient aucun risque à faire des avances pour la paix; car ils étaient toujours assurés de trouver des prétextes pour mettre des obstacles aux négociations : le public seul était trompé. En effet la diète de Ratisbonne ne régla rien. Elle parut entrer dans les vues de l'empereur, parce que la plupart des membres lui étaient dévoués. Ceux qui lui étaient opposés, protestèrent inutilement. Tout se passa dans la plus grande confusion; et l'unique démarche que cette assemblée fit pour la paix, fut d'écrire au roi de France, au roi d'Espagne, à la reine Christine, et de les inviter à envoyer au plus tôt leurs plénipotentiaires à Cologne. Elle parut surtout solliciter un accommodement entre la Suède et l'empereur, ce qui retarda la négociation du comte d'Avaux.

1641.
L'empereur et la diète de Ratisbonne sont au moment d'être surpris par Banier et Guébriant.

Cependant Banier, qui n'était pas loin de Ratisbonne, forma le projet de surprendre cette place. Le comte de Guébriant, qui commandait l'armée française, se joignit à lui. Ils s'approchèrent de la ville jusqu'à la portée du canon. Un corps de troupes passa le Danube sur la glace. Il enleva l'équipage de chasse de l'empereur, qui eût été pris lui-même, s'il fût sorti un peu plus tôt.

D'autres troupes passèrent encore. Les confédérés étaient maîtres de la campagne. Ratisbonne se trouvait sans défense, sans provisions, remplie d'étrangers, de gens suspects ou mécontents. Les confédérés croyaient voir le moment où ils allaient s'en rendre maîtres, et avoir pour prisonniers la diète et l'empereur. La guerre eût été finie; mais, comme le temps commençait à se radoucir, les généraux furent obligés de repasser le Danube, avant qu'il fût dégelé; et ils se retirèrent, après avoir salué Ferdinand de cinq cents volées de canon, qu'ils firent tirer contre la ville. Le comte de Guébriant se sépara des Suédois, pour se rapprocher du Rhin; et Banier mourut peu de temps après. Ce général paraît avoir égalé Gustave, dont il était l'élève. Une chose suffit à son éloge : c'est que par sa mort, la Suède devint plus traitable, parce qu'elle sentit mieux que jamais combien elle avait besoin des secours de la France. Elle fut cependant assez heureuse pour trouver bientôt un capitaine digne de succéder à Banier. Mais, dans l'intervalle, elle se vit au moment de n'avoir plus d'armée en Allemagne. Les troupes, sans subordination, faisaient éclater leur mécontentement : les officiers, comme les soldats, songeaient à changer de parti; ils ne s'en cachaient pas; et la France eût pu facilement les débaucher, comme le comte d'Avaux en fit la peur à Salvius.

La Suède fait
une grande per-
te dans Banier.

Elle en devient plus traitable, et conclut le nouveau traité, tel que la France le désirait.

1651.

Une pareille conjoncture mettait les Suédois dans la nécessité de conclure : ils ne pouvaient plus attendre l'effet des dispositions que l'empereur affectait de montrer, ni compter sur les propositions qu'il leur avait faites tant de fois et si inutilement. Ils consentirent donc au renouvellement du traité, et cette affaire fut enfin terminée à Hambourg, le 30 juin, un mois après la mort de Banier. Ce traité n'eut d'autre terme que la conclusion de la paix générale : Louis XIII promit douze cent mille livres, au lieu d'un million ; on nomma les villes où se tiendrait le congrès ; et il fut réglé que la France enverrait ses plénipotentiaires à Munster, et que la Suède enverrait les siens à Osnabruck.

Situation de l'électeur de Brandebourg entre les Suédois et les Impériaux. Il abandonne l'empereur, avec qui les ducs de Lunébourg font la paix.

George-Guillaume, électeur de Brandebourg, était mort l'année précédente. Entre les Suédois et les Impériaux, qui dévastaient tour à tour ses états, il s'était vu dans une position d'autant plus embarrassante, qu'il ne lui avait pas été possible de se déclarer pour l'un des deux partis, sans agir contre lui-même. Quoiqu'il eût quitté l'alliance de la Suède pour accéder à la paix de Prague, il ne pouvait pas s'intéresser vivement aux succès de l'empereur, dont il connaissait l'ambition ; et il ne pouvait pas non plus renouer avec la Suède, parce qu'elle formait des prétentions sur la Poméranie, à laquelle il avait lui-même des droits. Sa faiblesse ne lui permettait

pas même de délibérer sur le choix de ses alliés, et la fortune l'entraînait, suivant qu'elle se déclarait pour les Suédois ou pour les Impériaux. Vous pouvez juger par cet exemple quelle était la situation malheureuse de tous les princes, qui se trouvaient trop faibles pour faire pencher la balance. L'électorat de Brandebourg n'était qu'un désert, dont les Suédois occupaient une partie, lorsque Frédéric-Guillaume succéda à George-Guillaume son père. Ce nouvel électeur parut vouloir se rapprocher des alliés. Il chassa le comte de Schwartzemberg, qui était vendu à la cour de Vienne, et auquel George-Guillaume avait donné toute sa confiance. Il conclut une trêve avec les Suédois, qui évacuèrent la plus grande partie des Marches de Brandebourg. Il désira même que cette trêve fût changée en une paix solide. Outre les avantages présens qu'il retirait de cette conduite, il se flattait d'épouser la jeune Christine, et de monter sur le trône de Suède; mais ce projet devait trouver bien des obstacles. Pendant que l'électeur de Brandebourg abandonnait l'empereur, les ducs de Lunébourg cherchaient à s'en rapprocher; et quelque temps après, ils firent une paix particulière avec lui. C'est ainsi que les deux partis s'affaiblissaient et se fortifiaient tour à tour, pour faire durer la guerre.

La maison d'Autriche comptait alors sur une

en France. Elle
fini bientôt par
la mort du com-
te de Soissons.

1641.

guerre civile qui menaçait la France et le cardinal de Richelieu. Le comte de Soissons, ennemi déclaré de ce ministre, était le chef de la révolte. Il avait fait un traité avec l'Espagne; le duc de Bouillon s'était joint à lui; Lamboi, général de l'empereur, lui avait amené des secours; enfin il avait défait près de Sedan le maréchal de Châtillon; mais ayant été tué sans qu'on ait su comment, son parti fut bientôt dissipé. Le duc de Bouillon, assiégé par le roi en personne, fut contraint de se soumettre, et de renoncer à toute intelligence avec la maison d'Autriche.

Toute l'Europe
demandait la
paix.

La France avait eu assez de succès pour se promettre une paix glorieuse; et la maison d'Autriche, épuisée par tant de pertes, devait craindre d'en faire encore; car le traité renouvelé entre la France et la Suède la menaçait de toutes les forces de ses ennemis. A ces dispositions, qui promettaient la paix, se joignaient les cris de l'Europe, qui la demandait, et les instances des alliés mêmes, qui se plaignaient de la lenteur des négociations. Aucune puissance n'osait donc s'y refuser ouvertement.

Le traité pré-
liminaire pa-
rissait au mo-
ment d'être cou-
clu.

Les obstacles, qui avaient jusqu'alors retardé la conclusion du traité préliminaire se réduisaient aux sauf-conduits, au lieu du congrès, et au jour où les conférences devaient commencer. Les deux premiers avaient été levés: car l'empereur acceptait Munster et Osnabruck; il offrait

des sauf-conduits tels qu'on les demandait; et il en promettait de semblables au nom de roi d'Espagne. Il ne s'agissait donc plus que de fixer un jour pour commencer le traité. C'était alors l'objet des conférences que tenaient à Hambourg le comte d'Avaux, Salvius et Lutzau, ministre de l'empereur. Un si faible obstacle ne paraissait pas devoir apporter du retardement.

Mais la cour de France ne voulait pas s'arrêter au milieu de ses conquêtes; le roi d'Espagne se flattait toujours de recouvrer au moins une partie de ce qu'il avait perdu; et le cardinal se croyait mieux assuré, si la guerre continuait. Elle paraissait même lui promettre la régence du royaume: car il portait ses vues jusque-là, et la santé du roi, qui s'affaiblissait de plus en plus, devait hâter ce moment, que son ambition attendait.

Philippe et Ferdinand jugeaient aussi devoir suspendre les négociations, parce qu'une minorité présageait des troubles dont ils pouvaient profiter. Ainsi, quoique de part et d'autre on voulût paraître vouloir la paix, on ne la voulait point en effet. C'est dans cet esprit que Lutzau et le comte d'Avaux traitaient. Ils se proposaient, non de conclure, mais de retarder la conclusion; et chacun des deux mettait toute son habileté à ne pas paraître coupable des retardemens, et à rejeter au contraire toute la faute sur l'autre.

Dans une position aussi délicate, les négocia-

Mais de part et d'autre on voulait éloigner la conclusion, quoiqu'on feignit de vouloir conclure.

Cependant à

force de feindre
Lutzau et le
comte d'Avaux
concluent mal-
gré eux.

teurs, qui se pénétraient mutuellement, ne cherchèrent qu'à s'embarrasser. L'un, pour montrer sa sincérité, faisait des offres plausibles, parce qu'il comptait qu'elles ne seraient pas acceptées : l'autre, qui ne voulait pas paraître moins sincère, les acceptait, ou en faisait de plus plausibles encore, afin de forcer à un refus. C'était un combat plein d'artifices, où, des deux côtés, on se montrait sans défense, et où chacun portait des coups sans pouvoir se garantir. Il arriva qu'ils tombèrent ensemble dans les pièges qu'ils se tendaient mutuellement. Ils s'avancèrent insensiblement, ils s'engagèrent, ils ne purent plus reculer, et ils conclurent malgré eux.

Conditions du
traité prélimi-
naire qu'ils si-
gnent.

On convint que les alliés de la France et de la Suède enverraient leurs députés au congrès, ainsi que les alliés de l'empereur et du roi d'Espagne; que, deux mois après la signature du traité, on échangerait à Hambourg les sauf-conduits, qui devaient être livrés de part et d'autre; qu'un mois après cet échange, les conférences commenceraient à Munster et à Osnabruck, et que les deux congrès seraient regardés comme un seul, parce qu'on ne réglerait rien dans l'un, que de concert avec l'autre. Le traité préliminaire ayant été signé le 25 décembre 1641, le congrès devait, par conséquent, s'ouvrir le 25 mars 1642.

L'empereur dé-
savoue Lutzau,
et s'expose aux
reproches de

La France approuva la conduite du comte d'Avaux, et se hâta d'envoyer la ratification du traité.

L'empereur, au contraire, refusa de le ratifier toute l'Europe. sous des prétextes dont on montra le peu de solidité. Il blâma hautement Lutzau, il le rappela, et le remplaça par le comte d'Aversberg, qui fit de vains efforts pour détacher les Suédois de la France. Il fut donc prouvé que la maison d'Autriche ne voulait pas la paix : reproche qu'on ne pouvait plus faire à la France. C'est tout le fruit que le cardinal avait prétendu retirer de cette négociation. -

La paix ne dépendait plus que du sort des armes. Il fallait, comme Gustave, vaincre pour hâter les négociations. Or la France et la Suède vainquirent. Torstenson, alors général des Suédois, signala sa première campagne, par la conquête d'une partie de la Silésie et de la Moravie, par la prise de Leipsick, et par deux victoires. Il remporta la première auprès de Schweidnitz, sur le duc de Lawembourg, qui, ayant été fait prisonnier, mourut peu de temps après de ses blessures. Le théâtre de la seconde fut cette plaine de Leipsick, déjà célèbre par les armes de Gustave. L'archiduc Léopold et Piccolomini, qui commandaient les Impériaux, perdirent plus de dix mille hommes. D'un autre côté, le comte de Guébriant vainquit les Impériaux à Kempten, fit prisonniers les généraux Lamboi, Merci et Laudron, se rendit maître de tout le Haut-Rhin, et alla se joindre à Torstenson pour hâter la prise

1642.

Pertes que fait la maison d'Autriche qui compte sur une révolution en France.

de Leipsick. A ces succès, joignons la conquête du Roussillon, plusieurs places prises en Italie, et la victoire de Lérída, remportée par le maréchal de la Mothe-Houdancourt sur le marquis de Léganez, dont l'armée était bien supérieure. Les Français ne reçurent d'échec que dans les Pays-Bas. Le maréchal de la Guiche fut défait à Honnecourt. Les Espagnols se rendirent maîtres de Lens et de la Bassée; et si Francisco de Mello, leur général, avait su profiter de la victoire, elle aurait encore eu d'autres suites. Ces avantages néanmoins ne balançaient pas les pertes que la maison d'Autriche avait faites : elle n'en était même que plus affaiblie. Épuisée par ses succès comme par ses revers, il semble donc qu'elle aurait dû penser à la paix : mais elle croyait prévoir une révolution en France.

Louis XIII
ayant besoin
d'un favori, le
cardinal lui a-
vait donné
Cinqmars.

Il fallait un favori à Louis XIII. Si ce prince se reposait sur son ministre des soins du gouvernement, c'est qu'il y était forcé; son inclination ne l'y portait pas. Incapable de les partager, il était humilié de la dépendance où il se voyait; cette humiliation ne lui permettait pas de vivre familièrement avec Richelieu, comme Henri IV vivait avec Sully. Il n'aurait pas même trouvé le même agrément dans le caractère impérieux du cardinal, dont l'ambition était de conquérir, pour ainsi dire, le royaume, et de faire du roi son premier sujet. Louis avait donc besoin d'un con-

fidement, qui lui dît du mal de Richelieu, et avec lequel il pût s'en plaindre. Cet épanchement faisait une diversion à ses chagrins : c'était quelque chose pour lui de parler en secret et en liberté d'un maître qu'il n'aurait pas voulu, et dont il ne pouvait se passer.

Il importait au cardinal que le favori fût un homme à lui. Il jeta les yeux sur Cinqmars, second fils du maréchal d'Effiat, surintendant des finances. L'amitié qu'il avait eue pour le père l'attachait aux enfans; et il comptait sur la reconnaissance d'un homme dont il aurait fait la fortune. Il lui traça lui-même la conduite qu'il devait tenir pour plaire.

Un favori, donné par le ministre, n'était pas fait pour gagner la confiance. Le roi parut froid, et persista dans sa froideur pendant une année entière, donnant pour prétexte de son éloignement le goût que Cinqmars montrait pour la dépense. Cependant il laissa peu à peu vaincre sa répugnance. Le jeune courtisan réussit, moins sans doute par les éloges que Richelieu ne cessait d'en faire, que par l'adresse avec laquelle il sut se conduire. A la fin de 1639, il était en faveur, au point qu'il donnait de l'ombrage au cardinal. Il obtint la charge de grand-écuyer, malgré ce ministre, qui, désapprouvant intérieurement une élévation si subite, n'osa pas s'y opposer ouvertement.

Le favori réussit, et donne de l'ombrage à Richelieu.

Il cherche à le perdre dans l'esprit du roi.

L'ambition de Cinquars croissait avec sa faveur. La reconnaissance fit place à l'ingratitude ; et bientôt il voulut perdre le cardinal , qui était un obstacle à ses projets. Il jetait sur lui des ridicules par des plaisanteries , que le roi écoutait , ou répétait même avec complaisance. Il en critiquait la conduite : il le rendait odieux par les impôts dont il foulait le peuple , par la guerre qu'il entretenait pour se rendre nécessaire , et par la servitude dans laquelle il tenait le roi. Cependant , lorsqu'il parlait de le renvoyer , Louis prenait son air froid et réservé. Il l'avertissait quelquefois de ne pas se déclarer ouvertement l'ennemi du cardinal : car , ajoutait-il , je ne pourrais m'empêcher de vous abandonner.

Il forme un parti.

Dans le cas où la disgrâce du cardinal serait impossible , Cinquars avait résolu de l'assassiner ; mais il voulait auparavant former un parti , et s'assurer une retraite. Il suivait ces trois projets à la fois , se persuadant que si deux venaient à manquer , le troisième au moins réussirait. Le duc d'Épernon , qui mourut pendant ces intrigues , n'attendait rien de l'imprudenc de ce jeune homme , et plaignait ceux qui avaient la témérité de s'engager dans une pareille entreprise.

La cour d'Espagne promet des secours.

1642.

Le duc d'Orléans et le duc de Bouillon entrèrent dans les desseins de Cinquars , et Fontrailles se rendit à la cour de Madrid pour en obtenir des secours. Le 13 mars , il conclut , au nom du duc

d'Orléans, un traité par lequel le comte-duc promit douze mille hommes de pied, cinq mille chevaux, de l'artillerie, des munitions, de l'argent, en un mot, tout ce qu'on lui demandait, ou à peu près. Mais il ne comptait pas remplir ces engagements, puisqu'il n'était pas en état de défendre le Roussillon et la Catalogne. Il voulait seulement ne pas laisser échapper l'occasion de susciter des factions en France. Comme le roi et le cardinal étaient alors mourans, la maison d'Autriche pouvait tirer avantage d'une guerre civile, qui s'allumait à la veille d'une minorité et d'un changement de ministre. Cependant les factieux étaient bien imprudens de compter sur l'Espagne.

Richelieu, alors malade à Narbonne, éprouvait les plus vives inquiétudes; pendant que Cinqmars, qui avait suivi le roi au siège de Perpignan, jouissait de toute la faveur. Il triomphait : il ne cachait plus ses desseins : toute l'armée se divisait même, et il se formait deux partis sous les noms de cardinalistes et de royalistes. Le roi fomentait cet esprit de faction; car non-seulement il montrait combien il était dégoûté du cardinal, il témoignait encore de l'aversion ou de la froideur à ceux qu'il savait lui être attachés.

La perte de la bataille d'Honnecourt changea toutes ces dispositions. Louis se reprocha sa faiblesse pour un favori dont il sentait toute l'inca-

Inquiétude de Richelieu : confiance inconsidérée de Cinqmars.

Mais Louis, qui se reprocha sa faiblesse, écrivit au cardinal.

pacité; il s'en éloigna, il le traita durement; et connaissant combien il avait besoin des conseils de Richelieu, il lui écrivit qu'il l'aimait plus que jamais, quels que fussent les faux bruits qui avaient couru.

Il a cependant de la peine à se persuader que Cinqmars soit coupable.

Le cardinal, rassuré par cette lettre, n'était pas tout-à-fait sans inquiétude. Il pensait que les dégoûts du roi pour Cinqmars pourraient n'être que passagers, et il songeait aux moyens de s'affermir, lorsqu'il fit la découverte du traité de Madrid. Le roi, auquel il se hâta d'en donner connaissance, crut d'abord voir dans cette occasion un artifice pour perdre un homme qu'il ne voulait pas sacrifier. On eut bien de la peine à lui donner des soupçons : il fallut faire agir son confesseur pour le convaincre que cette affaire était de nature à devoir être éclaircie; et il montra bien de la répugnance, avant de donner des ordres pour arrêter Cinqmars, le duc de Bouillon, et de Thou, qui avait été le confident de toute cette intrigue. Il rendit ensuite une visite au cardinal, qui s'était retiré à Tarascon, soit pour changer d'air, soit pour montrer son mécontentement en s'éloignant de la cour, soit pour être plus à l'abri des embûches du grand-écuyer.

Punition de Cinqmars: mort du cardinal.

Cependant le cardinal aurait eu de la peine à trouver des preuves suffisantes si le duc d'Orléans, qui voulait rentrer en grâce, n'eût tout révélé. Cinqmars eut la tête tranchée le 12 septembre :

De Thou, fils de l'historien, subit la même peine : le duc de Bouillon perdit la souveraineté de Sedan, pour laquelle on lui donna un dédommagement quelques années après. Fontrailles et les autres complices se retirèrent en pays étranger. Le cardinal survécut peu au grand-écuyer : il mourut le 4 décembre, et le roi dit froidement : *Voilà un grand politique mort.* Marie de Médicis était morte à Cologne dans le mois de juillet.

1643.

A la première nouvelle de la mort du cardinal de Richelieu, toutes les puissances de l'Europe furent agitées de nouveaux sentimens de crainte ou d'espérance. Cet événement paraissait devoir tout changer, ou du moins tout suspendre. Les Français ne pouvaient prévoir quelle serait la conduite du ministère sous un roi faible, mourant, qui ne pouvait agir par lui-même, et qui cessait d'être mû par l'âme de Richelieu. La Suède ne savait si désormais elle devait compter sur la France ; et la maison d'Autriche, qui mettait ses ressources dans la mort des hommes qu'elle redoutait, se livrait à la joie, et croyait toucher à une révolution qui devait diviser ses ennemis.

Cette mort donne de la confiance aux ennemis de la France et de l'inquiétude à ses alliés.

CHAPITRE V.

Jusqu'à l'ouverture du congrès pour la paix générale.

Louis XIII se conforme au plan que le cardinal avait laissé.

Richelieu, qui avait gouverné le royaume pendant dix-huit ans, le gouverna encore après sa mort. Quoique Louis XIII ne parût pas fâché d'être délivré de ce ministre impérieux, il en suivit les conseils comme des ordres. Ces conseils étaient principalement de ne point faire de changement dans le ministère, de confier le soin des affaires au cardinal Mazarin, qui s'était attaché à la France, et de ne pas s'écarter du plan qu'on avait suivi jusqu'alors. Le roi ayant eu la sagesse de se conformer à ces vues, tout continua au-dedans et au-dehors du royaume, comme si Richelieu eût encore vécu. La maison d'Autriche vit donc évanouir les espérances qu'elle avait fondées sur cette mort; et il ne lui restait plus de ressources que dans une minorité. Elle avait si bien compté sur une révolution, qu'elle cessa de solliciter la Suède, bien persuadée que cette couronne serait obligée de solliciter elle-même pour obtenir la paix. Quand ensuite elle tenta de lui rendre la France suspecte, et de l'engager à faire une paix particulière, elle reconnut qu'il n'était plus temps. Un

des premiers soins de Louis XIII avait été d'assurer les Suédois qu'il observerait fidèlement les traités : ils sentaient eux-mêmes qu'ils devaient la prospérité de leurs armes à leur union avec la France, et que cette union pouvait seule leur assurer de nouveaux succès, et terminer la guerre par une paix avantageuse et solide.

Alors l'empereur, désespérant de diviser les alliés, consentit à ratifier le dernier traité de Hambourg, et à donner des sauf-conduits dans la forme dont on était convenu. Mais les irrégularités qu'on trouva dans la ratification et dans les sauf-conduits du roi d'Espagne auraient encore retardé la négociation, si Louis XIII, qui voulait absolument la paix, n'eût ordonné à son ministre de négliger les formalités, et de se contenter d'obtenir les points essentiels. On fit donc l'échange des sauf-conduits, et on fixa l'ouverture du congrès au mois de juillet de la même année 1643.

Le 14 mai, peu après la conclusion de ce traité préliminaire, mourut Louis XIII, qui languissait depuis long-temps. Il n'avait pu voir, sans beaucoup d'inquiétude, qu'il laissait le royaume sous une longue minorité. Son fils aîné n'avait pas encore cinq ans accomplis. La reine, qu'il jugeait incapable de gouverner, et qu'il croyait attachée à l'Espagne, et le duc d'Orléans, qui s'était révolté tant de fois, et qui avait toujours eu des liaisons

1643.
L'ouverture du
congrès est fi-
xée.

Mort de Louis
XIII. Ses dispo-
sitions. Le par-
lement défère
la régence à la
reine.

avec les ennemis de l'état, pouvaient seuls prétendre à la régence, et Louis XIII aurait voulu ne la confier ni à l'un, ni à l'autre. Le cardinal Mazarin lui fit espérer qu'il prévendrait les inconvéniens qu'on pouvait craindre, si, donnant à la reine le titre de régente, il créait un conseil auquel il confierait l'autorité. Il adopta ce projet, qui dissipait au moins ses inquiétudes; et il prit toutes les précautions possibles, pour assurer l'exécution de ses dernières volontés. La déclaration qu'il en fit fut enregistrée au parlement, après avoir été signée de la reine et du duc d'Orléans, avec serment d'en observer inviolablement tous les articles. Mais le roi n'était pas encore mort, et on désapprouvait déjà universellement ses dispositions. Comme il n'y a point de loi qui fixe les prérogatives de la qualité de régent, chacun raisonna d'après ses passions, et se fit des principes à son gré. Le 18 mai, le parlement, sans égard pour l'enregistrement de la déclaration, déféra la régence à la reine, avec une autorité indépendante et absolue, et confirma à Gaston, duc d'Orléans, la qualité de lieutenant-général du royaume.

Mazarin, premier ministre.

Le cardinal Mazarin, que la régente choisit pour premier ministre, avait une grande connaissance des affaires, beaucoup de ressources dans l'esprit, de la netteté, des vues fines, de l'adresse, de la dissimulation et de l'artifice: mais

il n'était ni aussi ferme que Richelieu, ni aussi vindicatif, ni aussi profond.

Un premier ministre étranger, et une régente de la maison d'Autriche, donnaient autant d'inquiétude aux alliés de la France, que de confiance à ses ennemis. Salvius, prompt à s'alarmer, voulait se hâter de traiter avec l'empereur : heureusement les régens de Suède jugèrent à propos de ne rien précipiter. Ils eurent bientôt lieu de s'affermir dans cette résolution : car les Français ne tardèrent pas à prouver qu'ils continuaient d'être amis des Suédois et ennemis de la maison d'Autriche. Le 19 mai, cinq jours après la mort de Louis XIII, le duc d'Enghien, ce prince de Condé que vous avez vu dans les lettres de M^{me} de Sévigné, remporta une victoire célèbre sur Francisco de Mello, qui assiégeait Rocroi, et qui se flattait de pénétrer dans le cœur du royaume. Les Espagnols perdirent quinze mille hommes, dont huit mille restèrent sur la place, et sept mille furent faits prisonniers. Leur meilleure infanterie fut si fort ruinée, qu'ils n'ont jamais pu réparer cette perte. Cette bataille ne coûta que deux mille hommes aux Français. Elle fut suivie de la prise de Thionville et de plusieurs autres places. Le mois suivant, la France et la Suède confirmèrent leur alliance par un nouveau traité.

Cependant on faisait à Munster et à Osnabruck les préparatifs pour recevoir les plénipotentiaires

Victoire de Rocroi. La France confirme son alliance avec la Suède.

Les plénipotentiaires de l'empereur et du roi d'Espa-

gne, arrivent à Munster. qui se disposaient à partir. Ceux de l'empereur arrivèrent les premiers, un mois après le terme écoulé, et ceux du roi d'Espagne les suivirent de près. Ces deux puissances ne s'étaient plus hâtées que les autres, que parce qu'elles voulaient paraître plus disposées à la paix : ce n'était qu'un jeu ; car leurs ministres n'avaient encore ni instructions, ni pouvoirs. Salvius, ayant appris que les plénipotentiaires de France étaient partis de Paris, se rendit à Osnabruck, afin de se mettre à l'abri des reproches des Impériaux : mais le baron Oxenstiern, fils du chancelier, et nommé premier plénipotentiaire de Suède, ne devait s'y rendre qu'avec les plénipotentiaires des autres princes. Si les Suédois, qui désiraient sincèrement la paix, voulaient montrer leur empressement, ils ne voulaient pas donner occasion de penser qu'ils fussent capables de traiter sans la France.

La Suède avait intérêt à ne pas traiter sans la France. Il n'en était pas de même des États-Généraux.

Les plénipotentiaires de Louis XIV ne pouvaient pas arriver si tôt. Avant de commencer le congrès, le cardinal Mazarin voulait s'assurer que tous les alliés de la France en soutiendraient les prétentions, comme elle soutiendrait les leurs. Il comptait sur la Suède, non-seulement par les traités faits avec elle, mais encore parce qu'elle avait besoin des Français pour exécuter ses projets sur la Poméranie, comme les Français avaient besoin d'elle pour enlever l'Alsace à la maison

d'Autriche. Il ne pouvait pas également compter sur les États-Généraux, quoique le traité d'alliance eût été renouvelé en 1635, et confirmé depuis quelques mois. Car si la Suède ne devait pas craindre de contribuer à l'agrandissement de la maison de Bourbon, il n'était pas naturel de porter le même jugement des Provinces-Unies. Le dessein de cette république, en s'alliant avec la France, avait été de se défendre contre l'Espagne : cet objet une fois rempli, pouvait-elle fermer les yeux sur le danger d'accroître une puissance voisine? Il est certain que les conquêtes des Français dans les Pays-Bas lui donnaient de la jalousie et de l'inquiétude.

Il y avait donc de nouvelles précautions à prendre avec les États-Généraux. C'est pourquoi le comte d'Avaux et Abel Servien, plénipotentiaires nommés pour Munster, eurent ordre de passer à la Haye, et de négocier un nouveau traité, conjointement avec M. de la Thuillerie, ministre de France auprès de la république de Hollande. La négociation fut longue, et souffrit bien des difficultés; elle ne finit qu'au mois de mars 1644. Mais enfin le traité d'alliance fut renouvelé dans la forme que le cardinal désirait. Les deux puissances convinrent qu'elles soutiendraient également leurs intérêts réciproques; qu'elles traiteraient ensemble avec l'Espagne, en sorte que l'une ne se hâterait pas plus que l'autre;

C'est pourquoi les plénipotentiaires de la France passent par la Haye, pour s'assurer que la Hollande ne traitera de la paix que conjointement avec la France.

qu'elles ne concluraient que d'un commun consentement, et qu'elles s'aideraient pour conserver chacune toutes les conquêtes qu'elles avaient faites. Dès que ce traité eut été conclu, les plénipotentiaires se disposèrent à se rendre à Munster.

Mort de Guébriant. Défaite des Français à Dutlingen.
1643.

Pendant cette négociation, la France fit une perte par la mort du maréchal de Guébriant. Elle en ressentit même bientôt les effets; car le lendemain, 25 novembre, l'armée fut entièrement défaite à Dutlingen par les Bavaois, qui restèrent maîtres de la campagne.

Les Suédois déclarent la guerre au roi de Danemarck.

Un autre événement donna plus d'inquiétude encore. Les Suédois déclarèrent la guerre au roi de Danemarck, qui avait fait arrêter quelques-uns de leurs vaisseaux, et qu'ils accusaient depuis long-temps d'être leur ennemi secret, quoiqu'il eût été le médiateur du traité préliminaire. En effet, ce prince ne pouvait pas s'intéresser à leur agrandissement.

Les Impériaux fondent de nouvelles espérances sur ces événements.

Les Impériaux saisirent cette occasion d'accuser les alliés de mettre obstacle à la paix. Mais parce qu'ils ne la voulaient pas eux-mêmes, ils regardaient cette nouvelle guerre comme une diversion en leur faveur; la déroute de Dutlingen augmentait leurs espérances; ils s'attendaient à voir naître quelques troubles pendant la minorité de Louis XIV; et ils se croyaient dans des circonstances si heureuses, que le comte d'Aversberg conseillait à l'empereur de rompre la négoc-

ciation, en prenant pour prétexte le retardement des plénipotentiaires français.

Ces idées, qui flattaient Ferdinand, inquiétaient la reine et le cardinal Mazarin. Ils craignaient que la Suède, dans l'impuissance de résister à tous ses ennemis, ne négligeât la guerre d'Allemagne, ou ne s'accommodât avec l'empereur. Le comte d'Avaux en jugea tout autrement. Il assura que cette guerre ne serait pas longue; qu'elle n'aurait point de suites fâcheuses pour la France; qu'elle serait au contraire avantageuse à la cause commune, parce que les Suédois seraient débarrassés d'un médiateur, auquel ils n'avaient point de confiance; et que Torstenson, qui était entré dans le Holsteint, y rétablirait son armée aux dépens de Christian IV, et serait plus en état d'agir l'été suivant. Il ne se trompa point dans ses conjectures.

Cependant le roi de Danemarck sollicitait les Polonais de se joindre à lui, pressait l'empereur de lui envoyer des secours, et promettait de ne pas quitter les armes que les Suédois n'eussent été chassés d'Allemagne. La France, de son côté, ne négligeait rien pour éteindre cette guerre dès les commencemens. Elle employait sa médiation entre la Suède et le Danemarck; elle envoyait un ambassadeur à Ladislas, roi de Pologne, pour l'empêcher de se rendre aux sollicitations de Christian; enfin elle faisait de nouveaux efforts pour

Le comte d'Avaux dissipe les inquiétudes que la reine et Mazarin ont à ce sujet.

La guerre de la Suède avec le Danemarck n'a pas de suite.

réparer l'échec reçu à Dutlingen. Tout lui réussit, Le roi de Danemarck ne trouva pas, dans les états de son royaume, des dispositions à faire la guerre à la Suède. Ferdinand lui donna peu de secours. Il ne lui fut pas même possible de partager ses forces : les succès des Français et des Suédois en Allemagne ne le lui permirent pas.

Turenne ne peut empêcher que Fribourg ne soit pris par le général Merci. 1643.

Le vicomte de Turenne, second fils du duc de Bouillon, succéda au maréchal de Guébriant; il venait d'être fait maréchal lui-même, quoiqu'il n'eût que trente-deux ans. Après avoir rassemblé les débris de l'armée, et fait de nouvelles levées, il ouvrit la campagne par la défaite de deux régimens bavarois, qu'il surprit auprès de Hohenviel. D'ailleurs trop faible contre les ennemis, il les laissa maîtres de la campagne, se proposant de les observer, et de chercher l'occasion de les attaquer avec avantage, lorsqu'ils auraient formé quelque entreprise. Elle ne se présenta pas; car Merci, qui les commandait, joignait l'habileté à la supériorité des forces. Ce général mit le siège devant Fribourg, et Turenne fit de vains efforts pour le faire lever. La place ouvrit ses portes.

Le duc d'Enghien et ce maréchal ne peuvent forcer Merci dans ses lignes : mais ils se rendent maîtres du cours du Rhin depuis Bâle jusqu'à Cologne. 1644.

Alors le duc d'Enghien arrivait au secours du maréchal. Ces deux grands capitaines, supérieurs en forces, auraient pu se promettre une prompte victoire, si Merci eût été moins habile. Mais ce général avait profité de tous les avantages du terrain; il s'était fortifié avec toutes les ressources

de l'art, et il paraissait impossible de le forcer dans ses lignes. L'attaque fut cependant résolue. Le 3 du mois d'août, les Français se rendirent maîtres d'une hauteur, et s'ouvrirent un passage par un vallon, après un combat opiniâtre que la nuit seule termina.

Le lendemain, le duc vit que l'ennemi lui était échappé, Merci s'étant retiré au delà de Fribourg sur une montagne, où il avait fait de nouveaux retranchemens. Il commanda une nouvelle attaque le 5. Cette action plus longue, plus sanglante que la première, ne fut point décisive; et le prince voyant l'impossibilité de forcer les lignes de l'ennemi, forma le projet de l'affamer. Merci décampa. On ne put le couper dans sa marche, et quoiqu'il eût perdu son artillerie et son bagage, on admira sa retraite. Les Bavaois qui avaient perdu neuf mille hommes, n'osèrent plus paraître; et les Français conquièrent rapidement tout le cours du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Cologne.

Dans les Pays-Bas, le prince d'Orange enlevait le Sas-de-Gand aux Espagnols; lorsque le duc d'Orléans, qui avait sous lui les maréchaux de la Meilleraie et de Gassion, s'était rendu maître de Gravelines, place importante qui préparait la conquête de Dunkerque et de plusieurs autres villes maritimes. Pendant le cours de ces succès, on apprit que les Espagnols avaient battu le maréchal de la Mothe, pris Lérida, et fait lever le

Autres événemens de la campagne de 1674.

siège de Tarragone. Mais les Portugais remportèrent une grande victoire sur les frontières de Castille, et l'empereur avait fait de grandes pertes.

Gallas ayant marché contre les Suédois, qui étaient encore dans le Holstein, entreprit de les enfermer dans le Jutland, où il se proposait de les affamer. Torstenson, plus habile, s'ouvrit un passage, et rentra dans la Saxe, ne laissant après lui que des pays qu'il avait ruinés. Gallas, alors abandonné par les Danois, fut hors d'état de le poursuivre. Il se vit au contraire obligé de fuir devant l'ennemi : son armée, après plusieurs pertes, fut taillée en pièces à Niemech ; et le peu de troupes qu'il avait conservées périt par la famine. D'un autre côté, Ragotski, devenu allié de la France et de la Suède, avait fait une irruption en Hongrie ; et l'armée de l'empereur, commandée par Goetz, après s'être affaiblie à poursuivre les Transylvains dans un pays dépourvu de vivres, acheva de se ruiner au siège de Cassovie, sans pouvoir prendre cette place.

1644.
La diète de
Francfort est
contraire aux
vues de l'empereur.

Plus Ferdinand faisait de pertes, plus le corps de l'Empire se montrait contraire à ses vues. Alors se tenait à Francfort une diète qui s'était assemblée en 1643, et que les contestations firent durer jusqu'en 1645. Sur ce qu'elle demanda qu'on délibérât d'abord sur les moyens de terminer la guerre, l'empereur proposa de commencer par rétablir la paix au-dedans de l'Empire : c'est qu'il

voulait une paix qui , comme celle de Prague , tendît à réunir tout le corps germanique contre les ennemis de la maison d'Autriche. Cette proposition fut rejetée tout d'une voix. On reconnut que la paix au-dedans de l'Empire devait être un effet de la paix assurée au-dehors; et on conclut de délibérer sur la manière de traiter avec les puissances étrangères.

Le congrès pour la paix générale était une occasion que toutes les puissances d'Allemagne voulaient saisir pour recouvrer leurs privilèges, et faire valoir leurs droits : c'est pourquoi , malgré l'empereur , le collège des princes et celui des villes résolurent d'y envoyer leurs députés. Le collège électoral tenta vainement de leur faire abandonner cette résolution. On agita même s'il ne conviendrait pas de transporter la diète entière au lieu du congrès. Enfin l'empereur eut encore la mortification de ne pas obtenir les contributions qu'il demandait pour soutenir la guerre. Ces contradictions, jointes aux mauvais succès des armes, forcèrent la maison d'Autriche à consentir que les plénipotentiaires, qui s'étaient rendus à Munster et à Osnabruck, commençassent les conférences; et le congrès s'ouvrit le premier décembre 1644.

Le collège des princes et celui des villes, prennent la résolution d'envoyer leurs députés au congrès qui s'ouvre.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE ONZIÈME.

CHAP. 1^{er}. — *Des principaux états de l'Europe depuis l'avènement de Charles-Quint à l'empire jusqu'au concile de Trente.* Page 1.

FRANÇOIS I^{er} et Charles-Quint briguent l'empire. Celui-ci paraissait un chef moins redoutable. Il est élu. Les électeurs lui font jurer une capitulation. Sujets de guerre entre François et Charles. Embarras de Léon X entre ces deux princes. L'un et l'autre recherchent Henri VIII qui peut faire pencher la balance. Entrevue de François I et de Henri VIII. Charles-Quint gagne la confiance de Henri et de Wolsei. Troubles dans les états de Charles-Quint. Il tient une diète à Worms; il cède l'Autriche à Ferdinand son frère. État des choses en 1524. Charles-Quint, occupé de ses affaires pendant que François est à ses plaisirs, forme une ligue de toutes les puissances. La confiance que François donne à sa mère est funeste à la France. Il devait se tenir sur la défensive dans l'assurance de diviser bientôt ses ennemis. Pour avoir tenu une conduite différente, il est vaincu et fait prisonnier. La France se trouvait épuisée. Mais l'empereur était sans ressources. Après les plus grands succès, il ne peut rien entreprendre. Il craignait Soliman II, qui avait eu des succès, et à qui les troubles de l'Allemagne paraissaient en préparer de nouveaux. L'Italie forme une ligue contre lui. Il aliène

Henri VIII, qui fait alliance avec la France. Conduite de Charles-Quint avec son prisonnier. Le roi recouvre la liberté. Les états de Bourgogne réclament contre l'aliénation de cette province. La guerre finit par la désunion des ligués. Mort du duc de Bourbon. Sac de Rome. Depuis la victoire de Pavie, Charles-Quint est moins grand. La diversion que Soliman II faisait en Hongrie avait forcé Charles-Quint à la paix. Les luthériens protestent dans la diète de Spire. Ils présentent leur confession de foi à celle d'Augsbourg. Ils forment la confédération de Smalcade. Ils font la loi à Charles-Quint. Combien il se trompait, lorsqu'il se flattait de subjuguier les princes de l'empire en semant les divisions. Progrès du luthéranisme en France. Circonstances qui lui sont favorables. François I fait brûler en France les protestans, qu'il protège en Allemagne. Le luthéranisme avait aussi des partisans en Angleterre, et l'ouvrage de Henri VIII contre Luther en augmente le nombre. Henri VIII avait épousé Catherine, veuve de son frère et tante de Charles-Quint. Il a des scrupules sur son mariage. Il devient amoureux d'Anne de Boulen. Alors plus scrupuleux, il sollicite son divorce. Situation embarrassante de Clément VII. Il songe à se faire un mérite de son refus auprès de l'empereur. Pour cela il feint de se prêter au divorce. Mais il s'y refuse, lorsqu'il a obtenu de Charles-Quint tout ce qu'il désire. Henri consulte les universités sur son divorce. Il casse son mariage, et le pape l'excommunie. Mais les circonstances sont toutes en sa faveur, et le parlement lui donne une juridiction spirituelle sans bornes. On applaudit en général à ce changement; mais les plus sages en prévoient les conséquences. Il était à craindre que le peuple séduit n'abandonnât la vérité comme l'erreur. Les Anglais n'ont point de plan de réforme, et s'accordent seulement à rejeter l'autorité de l'Église. Alors chacun devient juge de la doctrine. Chacun se fait une profession de foi, ou croit d'après sa nourrice. Cependant Henri se proposait

de conserver la foi catholique. Le parti des catholiques et le parti des protestans flattent Henri, chacun dans l'espérance de le gagner. Plus ils montrent de déférence, plus il accroit son autorité, et il sévit impunément contre les uns et contre les autres. Imposture d'Élisabeth Barton, nommée la sainte fille de Kent. Elle fut l'occasion de la suppression des ordres monastiques. A la naissance du luthéranisme, il faut connaître les royaumes du Nord. Ils étaient électifs. Marguerite, la Sémiramis du Nord. Dans les états de Calmar, elle fait la réunion des trois royaumes. Après elle, cette réunion est une source de guerres. La Suède rompt l'union. Léon X l'excommunie. Perfidie de Christian II, le Néron du Nord. Après la victoire, il s'autorise de la bulle de Léon pour commettre des cruautés. Il fait égorger quatre-vingt-quatorze sénateurs ou gentilshommes de Suède. Gustave Wasa dans la Dalécarlie. Il se rend maître de la Suède. Les états de Danemarck déposent Christian II. Circonstances favorables au luthéranisme. Comment il s'établit dans le Nord. Depuis 1535 jusqu'à la mort de François I, la France n'offre rien d'important. Henri VIII fait périr sur l'échafaud Anne de Boulen, et il épouse Jeanne Seymour. Il casse son mariage avec Anne de Clèves. Il fait périr Catherine Howard. Il épouse Catherine Par. Ses décisions capricieuses et changeantes en matière de religion ne trouvent point de résistance. Avec des vertus, il n'a été qu'un tyran. Fausse politique de Charles-Quint. Ses succès en Afrique. Ses revers dans la guerre qu'il fait à François I^{er}. Il passe par la France pour aller soumettre les Gantois. Il perd une flotte, pendant que son frère est défait par les Turcs. Nouvelle guerre bientôt terminée. Convocation du concile de Trente.

CHAP. II. — *Du luthéranisme vers les temps du concile de Trente.* Page 48.

Il était facile de prévenir les erreurs où Luther n'était pas encore tombé. Léon devait prévoir que la persécution porterait à tout oser un homme que les diètes approuvaient et l'électeur de Saxe protégeait. Au lieu d'un concile, qui pouvait encore étouffer l'hérésie, on fait brûler les livres de Luther. C'est alors qu'il devient hérésiarque. Le nombre de ses partisans est si grand qu'on n'ose plus sévir. Adrien VI demande que la diète de Nuremberg sévisse contre Luther. Aveux de ce pape. La diète répond par un mémoire qui contient cent griefs contre la cour de Rome. Luther se prévaut des aveux d'Adrien VI. Clément VII et Paul III s'occupaient peu des maux de l'Église. Ni le pape ni l'empereur ne voulaient sérieusement un concile. L'ambition de Charles-Quint entretenait tous les désordres. Temps où Charles-Quint voudrait un concile. Difficultés sur le lieu où se tiendrait le concile. Les protestans ne veulent pas qu'il se tienne en Italie, parce que le pape y serait juge et partie ; et ils veulent qu'il se tienne en Allemagne, où ils seront juges et parties. Imprudence de Paul III, qui le convoque à Mantoue. Il s'ouvre à Trente ; mais les protestans ne le reconnaissent pas. Si le concile n'extirpe pas l'hérésie, quel parti faudra-t-il prendre ? Faut-il exterminer les Turcs, les Perses, les Indiens et les Chinois, parce qu'ils ne sont pas Chrétiens ? Au temps du concile de Trente les protestans étaient des nations. On armera contre les protestans, l'événement fera voir si l'on a eu raison.

CHAP. III — *Depuis l'ouverture du concile de Trente jusqu'à la mort de Henri II, roi de France.* Page 58.

Ambition peu raisonnée de Charles-Quint. Charles-Quint et Paul III ne pensaient ni l'un ni l'autre à donner la paix à

l'Église. Conduite équivoque de Charles-Quint, avec la diète de Worms et avec le concile de Trente. Les pères de Trente en sont offensés. Mais Paul III dissimule, parce qu'il veut obtenir des principautés pour ses fils. Il donne le duché de Parme à Pierre-Louis Farnèse. Charles-Quint paraît vouloir que le concile commence par la réforme. Les pères conviennent de traiter tout à la fois du dogme et de la réforme. Paul III en est effrayé sans fondement. Charles-Quint cesse de dissimuler avec les protestans. C'est qu'il venait de faire une ligue avec le pape. Mais en armant contre les protestans, il dissimule que la religion en est le prétexte. Il prend pour prétexte une guerre civile. Cependant une bulle de Paul III déclare qu'on arme pour soumettre les protestans à l'Église. Les protestans laissent échapper l'occasion d'écraser l'empereur. Maurice se rend maître de la Saxe que l'électeur lui avait confiée. Jean-Frédéric est fait prisonnier ; et la Saxe est assurée à Maurice. Le landgrave de Hesse se livre, et Charles-Quint se croit maître dans l'Empire. Le concile était suspendu. L'empereur et le pape se désunissaient. Charles-Quint persécute pour faire recevoir son *interim*. Il met la division dans sa maison et force les princes à se réunir. L'Angleterre ne pouvait donner des secours aux protestans qui cherchaient l'appui d'une puissance étrangère. L'hérésie y faisait des progrès pendant la minorité d'Edouard VI. Sous prétexte de réformer, on y supprimait tout culte extérieur. La régence qui voulait prendre un juste milieu, mécontentait toutes les sectes. Il y avait encore bien d'autres troubles. Henri II entre dans la ligue des protestans d'Allemagne. Maurice en était le chef. Sécurité de l'empereur qui porte la guerre en Italie. Maurice se déclare. Fuite d'Inspruck. Transaction de Passaw. Henri II avait conquis les trois évêchés. L'empereur lève le siège de Metz. Il continue de faire la guerre à Henri II. Edouard VI était mort regretté. Marie, fille de Catherine d'Aragon, lui avait succédé. Son mariage avec Philippe-

Combien les Anglais craignaient la maison d'Autriche. Marie entreprend de rétablir la religion catholique. Sa passion pour Philippe. Elle tente inutilement de le faire reconnaître roi d'Angleterre. Réconciliation trop précipitée de l'Angleterre avec l'Église. Persécutions en Angleterre, dans les Pays-Bas et en France. La diète d'Ausbourg assure en Allemagne la liberté de conscience. Charles-Quint abdique ses états. Trêve avec la France. Fin de la guerre d'Italie. Il abdique l'empire. Les intrigues de Paul IV font recommencer la guerre. Marie donne des secours à Philippe. Bataille de Saint-Quentin, où le connétable de Montmorenci est fait prisonnier. Le duc de Guise enlève Calais aux Anglais. Prétentions de Paul IV, à l'occasion de l'abdication de Charles-Quint à l'empire. Elles étaient conformes aux préjugés des électeurs ecclésiastiques, et de Ferdinand même. Charles-Quint fait ses obsèques la veille de sa mort. Pertes faites pendant son règne. Paix de Cateau-Cambrésis. Mort de Henri II.

CHAPITRE IV. — *Des principales puissances de l'Europe pendant le règne de François II, roi de France.* Page 88

A la fin du quinzième siècle les puissances de l'Europe ne connaissaient ni leurs intérêts ni leurs forces. On craignait une puissance, parce qu'elle osait entreprendre. Elle osait entreprendre, parce qu'on la craignait. Dans le seizième siècle, avec la même ignorance, elles n'ont que de l'inquiétude, et ne forment que des entreprises ruineuses. On dirait que le hasard dirige toutes leurs démarches. Elles sentent le besoin de faire des alliances, et n'en savent pas faire. L'art de négocier n'est pour elles que dissimulation et fausseté. Les temps les plus malheureux sont les plus instructifs. C'est de Londres qu'il faut considérer les malheurs du reste de l'Europe. Prison d'Élisabeth. Pourquoi Philippe II lui avait fait rendre la liberté. Amour des Anglais pour elle. Sa géné-

rosité. Conduite imprudente et orgueilleuse de Paul IV. Élisabeth trouvait les esprits soumis à ses volontés, et disposés à la réforme. Et ne précipitant rien, elle réussit à rendre sa religion dominante. Le parlement la déclare juge suprême en matière de religion, et elle nomme une commission pour exercer son autorité. Les factions de la cour de Henri II devaient avoir des suites funestes. Sous François I, les femmes avaient commencé à jouer un rôle à la cour. Ce prince y avait attiré les prélats et les beaux esprits. Ce que devait produire cet assemblage. Les mœurs de la cour de François I ont été favorables à la propagation du luthéranisme. Pourquoi les prélats de la cour donnaient des conseils sanguinaires à François I. Comment le père Daniel juge de la religion de François I. Ce jugement n'est qu'une prostitution. Henri II a été encore plus sanguinaire que François I. Deux factions principales divisaient la cour de François I. Deux factions divisaient aussi celle de Henri II. Sous François II les Bourbons forment une nouvelle faction. Celle des Guises a pour appui Marie Stuart, et Catherine de Médicis se joint à eux. Cependant le calvinisme faisait des progrès rapides. Le parlement représentait l'inutilité des supplices. Jugement du père Daniel sur les remontrances du parlement. Henri II prend ses victimes dans le parlement. La condamnation d'Anne Dubourg va faire prendre les armes aux huguenots. Cependant l'Angleterre était tranquille, quoiqu'elle eût changé quatre fois de religion. Condé, chef des huguenots. On pouvait déjà prévoir les calamités, qui menaçaient la France. Conspiration des huguenots contre les Guises. Elle est éventée. Condé arrêté, est remis en liberté. Catherine de Médicis, en croyant ménager les deux partis, déplaît à tous deux. Le chancelier de l'Hôpital empêche d'établir l'inquisition en France. Assemblée de Fontainebleau. Résultat de cette assemblée. Condé arrêté et condamné dans les états d'Orléans. La mort de

François II lui rend la liberté. Le gouvernement, toujours plus divisé par les factions, dégénère en anarchie. Les baillis d'épée perdent l'administration de la justice. Causes qui concouraient à produire des guerres civiles. Les Pays-Bas qui avaient fait partie de la France, en avaient été séparés. Les souverains n'y avaient pas une autorité absolue. L'*interim* de Charles-Quint y commence les désordres. Le caractère des Flamands ne les portait pas à la révolte. Ces peuples avaient des privilèges, qui bornaient l'autorité du souverain. Comment Philippe II eût pu accroître son autorité. Il emploie d'autres moyens. Établissement de l'inquisition. Objet de ce tribunal. Comment il procède. Ce tribunal est odieux par sa nature. Premier acte des inquisiteurs. Pourquoi ce tribunal s'établit sans obstacle en Espagne. Vœu de Philippe II. *Auto-da-fé* dont il goûte le spectacle. Jugement de l'inquisition contre des personnes qui avaient été attachées à Charles-Quint. Cruauté de Philippe, qui gouverne en inquisiteur. Il aurait dû prévoir la difficulté d'établir l'inquisition hors de l'Espagne. Le cardinal Granvelle se rend odieux aux Flamands, qui craignaient déjà Philippe et l'inquisition. Ils demandent qu'on retire les troupes espagnoles. Philippe est forcé à y consentir. La crainte de l'inquisition fait embrasser le luthéranisme aux Flamands. Ils le défendent avec fanatisme. En Allemagne Ferdinand est forcé à confirmer la paix de religion.

CHAP. V. — *Des principales puissances de l'Europe depuis l'avènement d'Élisabeth au trône d'Angleterre jusqu'à la paix de Vervins.* Page 128.

La mort de François II dissipe les projets du duc de Guise sur l'Angleterre. Marie Stuart se prépare à retourner en Écosse. Le calvinisme avait dès sa naissance porté de nouveaux troubles en Écosse sous Jacques V père de Marie.

Après la mort de Jacques, Marie de Lorraine sa veuve se saisit de la régence. Les calvinistes d'Écosse conjurent la ruine des catholiques, lorsqu'ils apprennent les persécutions que Marie, reine d'Angleterre, fait aux protestans. Marie de Lorraine est trop faible pour combattre le fanatisme qui passe d'Angleterre en Écosse. A l'avènement d'Élisabeth les protestans écossais se flattent de trouver une protection dans cette reine. Jean Knox allume encore leur fanatisme. Il les arme, et les grands sont à leur tête. Ils publient un acte, par lequel ils ôtent la régence à Marie de Lorraine, et ordonnent aux troupes françaises de sortir du royaume. Élisabeth leur donne des secours. Traité conclu à Édimbourg avec les rebelles. Ils abolissent dans un parlement la religion catholique. Marie Stuart arrive en Écosse. Sa présence paraît calmer le fanatisme; mais ce n'est que pour un moment. Elle recherche l'amitié d'Élisabeth, qui est son ennemie par politique et par jalousie. Elle négocie avec elle sans succès. Combien Élisabeth était jalouse de son autorité. C'est pourquoi elle se résolut à vivre dans le célibat, sans néanmoins ôter toute espérance à ceux qui aspiraient à sa main. Dans des circonstances bien différentes de celle de Marie Stuart, elle fait de grandes choses. Triumvirat en France au commencement du règne de Charles IX. Catherine de Médicis, qui craint les triumvirs, veut s'attacher le roi de Navarre. Colloque de Poissy. Conversion du roi de Navarre, qui s'unit aux triumvirs. Alors Catherine passe dans le parti des huguenots et fait donner un édit en leur faveur. Philippe II désapprouve cet édit. Les chefs des deux partis se retirent de la cour. Commencement de la guerre civile. Condé, à la sollicitation de Catherine, arme contre les triumvirs, qui se sont saisis de la personne du roi. Il obtient des secours d'Élisabeth, à qui il livre le Havre. Bataille de Dreux, où Condé et le connétable sont faits prisonniers. Le duc de Guise assassiné par Poltrot. Les deux partis, ayant fait la

paix, reprennent le Havre. Fin du concile de Trente. Élisabeth fait la paix avec la France. Elle donne de fausses marques d'amitié à Marie Stuart. La reine d'Écosse épouse le lord Darnley. Élisabeth, qui avait paru approuver ce mariage, veut l'empêcher. Sa conduite enhardit les mécontents à se révolter. Ils sont forcés à se retirer en Angleterre. Élisabeth les désavoue, quoiqu'elle leur eût promis des secours. Le cardinal de Lorraine empêche Marie de traiter les rebelles avec clémence. Alors l'entrevue de Bayonne et d'autres circonstances effrayaient les huguenots de France. Marie convoque un parlement pour juger les rebelles. Mais elle va devenir criminelle. Caractère de Henri son mari. La reine d'Écosse accorde imprudemment trop de confiance à David Rizzio. Henri fait assassiner Rizzio. Marie ne respire que la vengeance. Elle pardonne à tous, et regagne la confiance de son mari pour se venger sur lui. Mais lorsqu'elle lui a fait faire des démarches qui le rendent méprisable, elle s'en sépare. Elle accouche d'un fils. Effet que produit sur Élisabeth la nouvelle de ces couches. Les Anglais demandent qu'Élisabeth se marie ou règle la succession. Les vœux d'un grand nombre se déclaraient pour Marie. Caractère de Bothwel. Il assassine Henri, et Marie l'épouse. Soulèvement des Écossais. Marie prisonnière. Elle est forcée à signer son abdication. Élisabeth s'attendrit sur son sort, et veut lui procurer la liberté. Un parti se forme en faveur de Marie. Elle est délivrée; mais son parti est vaincu, et elle fuit en Angleterre. Élisabeth refuse de la voir, jusqu'à ce qu'elle se soit justifiée, à quoi Marie consent. Murrain, régent d'Écosse, vient à Londres. Marie veut retirer son consentement. On confère sur les accusations. Les conférences ayant été rompues, Marie demande inutilement des secours, ou la permission de se retirer en France. Alors la guerre avait recommencé en France et dans les Pays-Bas. Le comte d'Egmont avait porté au roi d'Espagne les plaintes des Flamands. Philippe II

consulte des théologiens, dont il ne suit pas les conseils. Cependant l'entrevue de Bayonne effrayait les Flamands, que Marguerite cherchait en vain à ramener. Ils lui demandent la liberté de conscience. Ligue des gueux. Soulèvement de Flamands. Le duc d'Albe est envoyé dans les Pays-Bas. Despotisme du duc d'Albe. Marguerite se retire. Cruautés du duc d'Albe. La terreur qu'elles répandaient en France cause le soulèvement des huguenots. Condé est à leur tête. Bataille de Saint-Denis. La reine de Navarre amène son fils à la Rochelle. Condé perd la vie à la bataille de Jarnac. Bataille de Montcontour. Paix qui fut prise pour un piège. Conduite de Philippe II dans cette dernière guerre. Conduite d'Élisabeth avec les huguenots et avec les Flamands. Elle se saisit d'une somme que Philippe envoyait au duc d'Albe. Cependant elle affermissait son autorité. Elle défend au parlement de délibérer sur les affaires d'état. Stricland propose un bill pour rectifier la liturgie. La chambre des communes demande la permission de délibérer sur ce bill. Élisabeth défend à Stricland de reparaitre au parlement; ce qui soulève les esprits. Après bien des contestations, on suspend toute délibération. Élisabeth profite de ce moment pour permettre à Stricland de retourner au parlement. Quelques membres disent que le droit d'accorder des privilèges exclusifs est une partie de la prérogative : d'autres traitent ces discours de flatterie; mais enfin tous se soumettent. C'est dans ce parlement que la reine achève de rendre son autorité tout-à-fait absolue. Elle agissait et parlait, comme bien convaincue que sa prérogative n'avait pas de bornes. Quoiqu'elle abusât quelquefois de son pouvoir, elle était aimée. Toute la résistance du dernier parlement venait des puritains, dont le fanatisme sera funeste à l'Angleterre. Alors Pie V formait le projet d'ôter l'empire de la Méditerranée aux Turcs. Les Vénitiens et Philippe entrent dans ses vues. Bataille de Lépante. Dans ce même temps la cour de France ne s'appliquait qu'à

dissiper les craintes des huguenots. Elle ouvre une négociation avec Élisabeth. Elle feint de vouloir déclarer la guerre à l'Espagne. Charles IX donne sa sœur Marguerite à Henri, et c'est alors qu'on égorge les huguenots. Consternation de la cour de Londres à cette nouvelle. Joie de Philippe. A ce massacre Élisabeth juge ce qu'elle doit attendre de Charles et de Philippe, et songe à leur donner de l'occupation chez eux. La Saint-Barthélemi, qui ne pouvait être utile à la religion, rend les huguenots plus puissans que jamais. L'armée du duc d'Anjou se ruine devant la Rochelle, qui néanmoins capitule. Catherine de Médicis s'unit au duc de Guise et au cardinal de Lorraine. Parti des mécontents ou des politiques. Mort de Charles IX. Henri III revient de Pologne. Raisons qu'il avait d'user de modération. Il fait la guerre aux huguenots. Il demande la paix, il ne l'obtient qu'en subissant la loi. Le roi de Navarre se met à la tête des huguenots, et obtient des conditions encore plus avantageuses. La Ligue se forme. Henri, forcé par les états de Blois, devient chef de la Ligue. Nouvelle paix dont les conditions sont moins favorables aux huguenots. Mais les deux partis traitaient de mauvaise foi et avec défiance. Entre ces deux partis, Henri, qui n'était rien, s'abandonnait à ses plaisirs. Élisabeth ménageait la France par de feintes négociations, et donnait des secours aux huguenots. Le duc d'Albe avait avancé le moment où elle pourrait en donner aux Flamands sans se compromettre. La Hollande et la Zélande lui offrent la souveraineté. Elle la refuse, et offre sa médiation. Pacification de Gand, ou traité des provinces qui s'unissent pour la défense de la liberté. Don Juan viole le traité qu'il a ratifié; et Élisabeth donne des secours aux Flamands. Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-Bas. Association de sept provinces. Mathias et le duc d'Anjou tentent de se faire des souverainetés dans les Pays-Bas. Le prince d'Orange, premier stathouder, est assassiné. Maurice son fils lui succède. Avantageuse situation d'Élisabeth au

milieu des troubles de l'Europe. Elle est cependant forcée à sévir contre le fanatisme. Elle use d'abord de modération. Le parlement l'autorise à plus de violence. Mais les persécutions ne causent point de séditions. Les États-Généraux offrent la souveraineté de leurs provinces à Henri III, et puis à Élisabeth. Le duc de Guise aspire au trône. Les prédicateurs déclament contre Henri III, qui se rend tous les jours plus méprisable. Henri III est forcé de se joindre aux ligueurs. Le roi de Navarre appelle au futur concile d'une bulle de Sixte V. Ligue des Seize. Le roi de Navarre défait les ligueurs à Contras. Mais les Allemands, qui viennent à son secours, sont défaits par le duc de Guise, et il ne peut tirer parti de la victoire. La ligue des seize accuse Henri III d'avoir appelé les Allemands au secours des huguenots. On l'insulte publiquement. On lui demande de se déclarer ouvertement pour la Ligue. Il veut montrer de la fermeté, et il est sur le point d'être enlevé. Forcé à s'enfuir, il se retire à Chartres, où il signe l'édit de réunion. Il fait assassiner aux états de Blois le duc de Guise et le cardinal de Lorraine; et il rend les rebelles encore plus audacieux. Il est poignardé. Une partie du conseil d'Élisabeth lui conseillait de refuser la souveraineté des Provinces-Unies, et de ne point se mêler dans la guerre des Pays-Bas: une autre partie lui conseillait d'accepter la souveraineté. Elle la refuse, et s'allie des États-Généraux. Elle leur envoie des secours. Elle porte la guerre en Amérique. Expérience de Drake, qui a le commandement de la flotte. Ses succès engagent les Anglais à former de nouvelles entreprises sur l'Amérique. Mais Marie Stuart donnait de l'inquiétude à Élisabeth. Toute l'Europe s'intéressait au sort de cette princesse, et ce fut la cause de plusieurs conspirations. Norfolk, qui aspire à la main de Marie, est enfermé dans la tour. Soulèvement dans le nord. Élisabeth rend la liberté à Norfolk. Pour prévenir les conspirations, Élisabeth feignait de vouloir rétablir Marie sur le trône. Le duc d'Albe

trame une nouvelle conspiration qui coûte la vie à Norfolk. Autre conspiration, encore découverte. Une commission juge Marie, et la condamne à perdre la tête. Un parlement demande l'exécution de cette sentence. Élisabeth feint de s'y refuser : mais elle désirait qu'on vainquit sa répugnance. Bruit qu'elle fait courir à cet effet. Ses ministres vont en avant. Marie Stuart apprend sa sentence. On lui dit de se préparer à la mort pour le lendemain. Sa fermeté et son sang-froid. Sa mort. Faux regrets d'Élisabeth. Philippe faisait alors des préparatifs contre l'Angleterre. Il ne suit pas les conseils d'Alexandre Farnèse, et sa flotte, qu'il nomme *invincible*, est ruinée. Il réussissait mieux à soulever l'Irlande contre l'Angleterre. Le gouvernement des Anglais avait rendu barbares les peuples de cette île. Sans prendre part aux questions qui troublaient l'Église, les Irlandais haïssaient la réforme, parce qu'ils haïssaient les Anglais. Élisabeth n'avait pas assez de troupes pour les soumettre. Philippe leur envoyait des secours pour les entretenir dans la révolte. Mais sa puissance s'affaiblissait, et cependant il se flattait encore de disposer de la France. Il est vrai que Henri IV trouvait de grands obstacles ; mais il les surmonte. Vainqueur, il abjure. Tout se soumet. Pertes que font les Espagnols. Paix de Vervins. Jugement sur Philippe.

LIVRE DOUZIÈME.

CHAP. PREMIER. — *De Henri IV jusqu'à la paix de Vervins.* Page 229.

Un prince doit étudier la vie de Henri IV pour apprendre à l'imiter. Henri, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, descendait de saint Louis. Sa naissance. Son éducation. A l'âge de quinze ans il voyait en capitaine expérimenté. Prisonnier à la cour de Charles IX, il est exposé à des périls, et il n'échappe pas à tous. Il ne faut pas craindre

pour lui ceux qu'on peut éviter avec une conduite prudente et courageuse. Il faut craindre les plaisirs avec lesquels Catherine de Médicis tendait des pièges et tramait des intrigues. Henri fut donc sensible à l'amour, et le fut pour toute sa vie : mais il aima toujours ses devoirs, c'est-à-dire les fatigues, les périls et la gloire. Jamais capitaine n'en a donné tant de preuves. Cependant il ne lui aurait pas suffi d'avoir tous les talens militaires. Son activité et sa prévoyance pouvaient sans doute beaucoup ; mais ses autres vertus pouvaient davantage, et il leur dut la couronne. Henri aimait le duc de Guise, parce qu'il l'estimait ; mais il ne pouvait aimer le duc d'Alençon, qu'il méprisait. Marguerite, sa femme, tâchait de l'en rapprocher. Mais toute union offensait Catherine de Médicis. Générosité de Henri envers le duc d'Alençon. Le duc d'Alençon se met à la tête des mécontents. Catherine s'en applaudit, et attend avec impatience que Henri quitte aussi la cour. Quoique l'amour le retint, il s'échappe, et les huguenots le reconnaissent pour chef. Pour suivre l'histoire de Henri IV, il faut connaître Rosny. Rosny ayant été présenté à Henri par son père, part pour Paris. Danger que court Rosny pendant le massacre de la Saint-Barthélemi. Lorsque Henri s'échappa de la cour, il quitta Paris pour le suivre. Sensible à l'amour, Rosny plaît à Henri par ce faible : mais il lui plaît encore plus par ses vertus. Intrigues de Catherine et de Marguerite parmi les fêtes. Une raillerie inconsidérée fait perdre la Réole à Henri. Guerre des amoureux. Conférences de Coutras. On fait la paix. Pendant cette paix, Henri commençait à s'endormir dans les plaisirs. Il se réveille au bruit de ses ennemis réunis, et se fait un parti puissant. Suspension d'armes, pendant laquelle Catherine cherche inutilement à semer la division dans le parti de Henri. Bataille de Coutras. L'armée victorieuse se sépare. Henri était impatient de mettre ses lauriers aux pieds de la comtesse de Guiche. Il se brouille avec le comte de Soissons, qui, en recherchant son alliance,

ne songeait qu'à l'abandonner. Circonstances qui l'appellent au trône. Obstacles qui l'en éloignaient. Les seigneurs catholiques songeaient à l'abandonner, ou à se vendre cher. Le comte de Soissons, avec les autres princes du sang et une partie de la noblesse, remuent pour empêcher qu'il ne soit reconnu. Les gouverneurs des provinces songent à se rendre souverains et indépendans. Turenne s'applique à le rendre suspect aux huguenots, qu'il flatte du vain projet de se gouverner en république. D'un autre côté les ennemis de Henri ne pouvaient pas agir de concert. Le pape n'avait garde d'entrer dans toutes les vues du roi d'Espagne. Philippe, incapable de suivre un plan, se contrariait lui-même dans ses projets. Il donnait de la méfiance aux chefs de la Ligue. Les chefs eux-mêmes avaient des intérêts contraires. Les gentilshommes, aussi désunis, changeaient de vues au gré des conjonctures, et souvent au gré des galanteries. Les villes avaient aussi leurs intérêts à part, et pensaient à se gouverner en républiques. En peu d'années Henri rétablira l'ordre et la paix. Circonstances qui amèneront ce moment désiré. C'est dans les qualités de Henri et de Mayenne qu'il faut prévoir l'événement. Mayenne, avec du mérite, avait dans l'âme et dans le corps une pesanteur qui le privait de grâces et de ressort. Henri, au contraire, joignait à une activité surprenante toutes les qualités qui attirent l'estime et l'amour. Mayenne fait proclamer roi le vieux cardinal de Bourbon. Situation difficile d'où Henri sort par une retraite. Il reçoit d'Élisabeth un secours d'hommes et d'argent. Il n'avait que peu de troupes, qu'il ne pouvait pas même soudoyer. Sa prévoyance et sa franchise. Sa générosité après la victoire. Siège de Paris. Le duc de Parme le fait lever. Siège de Rouen. Retraite de Henri. Retraite du duc de Parme. Les divisions se multiplient après la mort du cardinal de Bourbon. Tiers-parti qui prétend tout concilier. Henri refuse d'entrer en négociation avec ce

tiers-parti. Plan sage de Henri et de Rosny. Impuissance de Mayenne. États de Paris, où tout se passe en tumulte. Un roi qu'ils auraient élu pouvait devenir redoutable. Il était difficile qu'ils s'accordassent sur le choix. Pour embarrasser encore leurs délibérations, Henri leur propose de conférer avec eux. Les conférences se tiennent à Surenne entre les catholiques des deux partis. Les peuples sont las de la guerre, et leurs vœux se portent sur Henri. Ils désirent sa conversion, et les huguenots même la jugent nécessaire. Il abjure. Mayenne rompt les états. Le pape refuse d'absoudre Henri. Les villes rentrent sous l'obéissance du roi. Il ne reste plus à soumettre que Mayenne dans le gouvernement de Bourgogne, et Mercœur dans celui de Bretagne. Henri déclare la guerre à l'Espagne. C'était une démarche trop précipitée. Préparatifs de Philippe. On invite Henri à porter ses armes du côté de la Franche-Comté. Rosny n'est pas de cet avis. Henri a peine à le suivre : mais la belle Gabrielle l'y détermine. Avant de partir pour la Bourgogne, le roi pourvoit à la défense de la Picardie et à l'administration des affaires. Les ennemis avaient passé la Saône. Henri marche avec trois cents chevaux pour les reconnaître. Action de Fontaine-Française. Cependant Henri manquait en Picardie, où il faisait des pertes ; et dans son conseil, qui se conduisait mal. Mayenne se soumet. Mauvais état des finances. Henri forme un conseil de finances, et n'en est pas mieux servi. Il projette de mettre Rosny à la tête des finances. Pour prendre connaissance des abus des finances, Rosny désire de visiter quelques généralités. Henri nomme des commissions à cet effet. Assemblée des Notables tenue à Rouen, pour remédier aux désordres des finances. Conseil de raison imaginé par les Notables. Leurs propositions scandalisent tout le conseil du roi. Rosny conseille à Henri de les accepter. Succès de ce avis. Amiens surpris par les Espagnols. Henri le reprend. Mercœur se soumet. Édit de Nantes. Paix de Vervins.

CHAP. II. — *De Henri IV, depuis la paix de Vervins jusqu'à sa mort.* Page 285.

Il faut considérer Henri dans la paix. Il eût préféré les hasards de la guerre, comme plus conformes aux habitudes qu'il avait contractées. Comment Henri formait des désirs, et se proposait d'en former un jour des desseins. Ses desseins sur l'agriculture et sur le commerce; sur l'administration de la justice; sur la subordination des citoyens; sur les gens de guerre; sur les moyens de défendre le royaume; sur le clergé; sur les moyens d'éteindre l'esprit de factions; sur les finances. Il désirait de former une ligue pour abaisser la maison d'Autriche. Précautions qu'il fallait prendre à cet effet. Il désirait de former une république de toutes les puissances de l'Europe. Au premier coup d'œil ce désir ne paraissait pas pouvoir devenir un dessein. Il divisait l'Europe en quinze dominations. Il renonçait à tout agrandissement. Il forçait toutes les puissances héréditaires à y renoncer. Il dépouillait la maison d'Autriche, pour former les dominations électives et les républiques. Ces puissances une fois formées ne pourraient plus rien acquérir. Il voulait porter les trois religions à se tolérer. Ces désirs devaient porter Henri à de grandes choses, surtout aidé de Rosny qu'il faut connaître plus particulièrement. Éducation de Rosny. A seize ans il prend le parti des armes, et achève lui-même son éducation. Fortune que Henri lui fait. Sagesse avec laquelle Henri se conduit à cet égard. Les Mémoires de Rosny sont rédigés d'après les conversations qu'il avait eues avec le roi. Maximes qu'on y trouve. Ces maximes font connaître comment Henri se proposait d'arriver à son but. Conversation de Henri avec Rosny sur le choix de sa femme. Il fait une promesse de mariage à Henriette d'Entragues; et il épouse Marie de Médicis. Il voulait acquitter les dettes de l'état, et

soulager les peuples. Les dettes de l'état avaient plusieurs causes. Quatre choses à considérer dans les finances, et auxquelles les prédécesseurs de Henri n'avaient pas pensé. Premier revenu des rois de France. La taille était devenue perpétuelle sous Charles VII; depuis, elle avait augmenté d'un règne à l'autre; les impositions s'étaient multipliées, et les rois n'en étaient pas plus riches. Deux sortes de tailles, dont l'une est une source d'injustices. Abus dans les impôts. Abus dans la levée des impôts. Avant Henri IV, la dissipation des revenus était l'effet de plusieurs abus, et en produisait d'autres. Plan de Rosny pour remédier à ces abus. Difficultés dans l'exécution de son plan. On voit dans ses Mémoires les opérations qu'il a faites d'année en année. Effet de l'ordre rétabli dans les finances. Sentimens du roi dans une maladie qui faisait craindre pour sa vie. Les politiques d'Europe insèrent dans les traités de pacification des articles qui laissent subsister des prétextes de guerre. Le traité de Vervins avait été fait dans cet esprit. Le duc de Savoie négocie pour ne pas rendre le marquisat de Saluces. Henri lui fait la guerre, quoique toute sa cour, Rosny excepté, s'opposât à cette entreprise. Il importait au duc de Savoie de temporiser, et à Henri de hâter. Conquêtes dans la Savoie. Le duc de Savoie intrigue pour retarder Henri. Prise de Montmélian. La paix se fait. L'Espagne et la France ne peuvent être amies. Les Espagnols intriguaient pour soulever les grands du royaume. Dans un voyage en Picardie, Henri apprend qu'Élisabeth a les mêmes desseins que lui, pour abaisser la maison d'Autriche. Henri a la faiblesse de faire tirer l'horoscope de son fils. Biron avait conspiré, et le roi lui avait pardonné. Biron conspire une seconde fois, et perd la tête, quoique Henri eût voulu lui pardonner encore. Franchise de Henri avec Rosny. Réponse de Rosny. Henri rétablit les jésuites qui avaient été bannis. Jean Châtel et Pierre Barrière ont été les instrumens des conspirations qui se tramaient. A la mort d'Élisabeth,

Rosny passe à Londres, sous prétexte de complimenter Jacques. Le roi dans son domestique ne jouissait pas du repos qu'il procurait à ses sujets. La Galigai et Concini entretenaient ces troubles domestiques. Conspiration où entre l'Espagne. Trop grande clémence de Henri. Le duc de Bouillon remuait sourdement pour soulever les huguenots. Le roi les rassure en donnant le gouvernement de Poitou à Rosny. Il leur permet de s'assembler à Châtellerault. Ils montraient du mécontentement et de la défiance. Rosny, qui se trouve à l'assemblée, dissipe leurs soupçons et les ramène à leur devoir. Factieux punis. Rosny fait duc et pair. Le duc de Bouillon est forcé à se soumettre. Henri n'imaginait pas qu'il fût fait pour se reposer un jour. Au contraire, les projets qui s'offraient toujours à son ame active lui préparaient toujours de nouvelles occupations. Il pensait que, pour étouffer jusqu'au germe des factions, il suffisait de faire aimer le gouvernement. Il s'appliquait donc à faire fleurir l'agriculture et les arts; et les Français devenaient citoyens. S'il avait quelquefois des vivacités avec Sully, qui contrariait ses goûts, il l'en aimait davantage. Calomnie du jésuite Cotton contre ce ministre. Artifice qu'on emploie pour rendre Sully suspect au roi, et qui eut quelque effet. Henri avançait par des négociations la révolution qu'il désirait. Avec quelle sagesse il conduisait ces négociations. Elles devaient nécessairement produire quelque grande révolution. Instructions données aux ambassadeurs. Dispositions où étaient les puissances de l'Europe. Au dehors comme au dedans du royaume tout paraissait préparer l'exécution des grands projets de Henri. Henri médiateur entre la république de Venise et le pape. Arbitre entre les États-Généraux et le roi d'Espagne, il fait conclure une trêve de douze ans. Il avait tout préparé pour ses grands desseins, lorsque la succession aux duchés de Clèves et de Juliers lui fournit l'occasion d'agir. Plan de ses opérations. La maison d'Autriche était sans force contre la ligue qui venait de se former. Cependant la repu-

blique chrétienne ne pouvait être encore qu'un des désirs de Henri. Le public ne devinait point les desseins de Henri. Le roi ne trouvait plus d'obstacles que dans les intrigues de sa maîtresse, de sa femme et des créatures qui leur étaient dévouées. Il découvre une négociation avec l'Espagne. Il consent au couronnement de la reine, lorsque tout lui donnait de l'inquiétude pour ses jours. Il est assassiné. Cet attentat a été l'effet d'une conspiration. Éloge de Henri IV. On a douté sans fondement des desseins de Henri.

LIVRE TREIZIÈME.

CHAP. I^{er} — *De la France jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu.* Page 367.

Marie de Médicis est déclarée régente par un arrêt du parlement qui est confirmé dans un lit de justice. Elle ne laisse aucune autorité au conseil, où elle admet tous ceux qu'elle n'ose refuser. Concini, à qui elle donne sa confiance, fait une fortune rapide. Elle ruine les finances. Les princes confédérés prennent Juliers. Marie abandonne le duc de Savoie. Double alliance avec l'Espagne. Les huguenots en prennent l'alarme; mais Marie les divise en gagnant quelques-uns des chefs. Les grands se font des intérêts contraires, et ne savent plus former des partis. Les huguenots étaient divisés en deux partis. Bouillon se joint au prince de Condé. Marie négocie pour abandonner Saint-Jean-d'Angeli au duc de Rohan qui s'en est rendu maître. Condé arme. Marie propose un accommodement. Condé avait publié un manifeste. Le duc de Rohan refuse de se joindre à cette ligue. Les mécontents obtiennent ce qu'il demandent. Louis XIII déclaré majeur. Derniers états-généraux. Le roi oublie ce qu'il leur a promis. Condé met le parlement dans son parti. Arrêté du parlement. Le roi lui défend de passer outre. Re-

montrances du parlement. Elles entretiennent le mécontentement du peuple. Les huguenots se joignent à Condé. Les mécontents font la loi. Les récompenses que Marie donne aux rebelles invitent à de nouvelles révoltes. Bouillon ne songe qu'à troubler. Le maréchal d'Ancre fait arrêter Condé. Récompenses prodiguées. Le maréchal d'Ancre change tout le ministère. Les mécontents arment encore; mais l'évêque de Luçon donne de la fermeté au gouvernement. Faveur d'Albert de Luines, qui est d'intelligence avec les mécontents. Il songe à éloigner Marie de Médicis. Il obtient l'ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre. D'Ancre est tué. Marie est reléguée à Blois. Les mécontents reviennent à la cour. On fait le procès à la mémoire de Concini et à la Galagani. Marie, échappée de sa prison, menace, et puis se prête à un accommodement. Elle se joint aux mécontents qui prennent les armes. Elle revient à la cour. Guerre avec les huguenots. Marie entre au conseil. Elle y fait entrer l'évêque de Luçon, qui se saisit bientôt de toute l'autorité.

CHAP. IV. — *De la France et de l'Angleterre jusqu'à la prise de la Rochelle.* Page 388.

La conduite de la régente divisait les partis, et les faisait renaitre. Richelieu se propose d'abattre les grands, et de mettre les huguenots hors d'état de se soulever. Il se proposait encore d'humilier la maison l'Autriche. Obstacles à ses desseins. Guerre avec les huguenots. Les catholiques ne pardonnent pas au cardinal la paix à laquelle le roi est forcé. Richelieu se ménage tout à la fois dans l'esprit du roi et dans l'esprit de la reine-mère. Marie propose le mariage de Gaston avec l'héritière de Montpensier. Ce projet partage toute la cour. Complot des grands contre Richelieu. Il est éventé. Autre complot, qui ne leur réussit pas mieux. Richelieu feint de vouloir se retirer, et obtient une garde. Fin

des intrigues occasionées par le projet du mariage de Gaston. Assuré de son crédit, Richelieu écarte tout ce qui peut faire obstacle à son ambition. Les Anglais prennent part à la guerre des huguenots. Jacques I^{er} s'imaginait que sa prérogative lui donnait une autorité sans bornes. Les Anglais, accoutumés à obéir, paraissaient avoir la même idée de la prérogative, et ne contestaient rien. Conduite qu'auraient dû tenir les rois d'Angleterre, pour conserver cette puissance, qui n'était fondée que sur l'opinion. Comment une conduite différente la ruinerait tout-à-fait. Combien le fanatisme des Écossais était à redouter. Jacques cependant se croit absolu en Écosse, depuis qu'il est roi d'Angleterre. Trois sectes dans la Grande-Bretagne. Autant les évêques étaient favorables aux prétentions de Jacques, autant les calvinistes d'Écosse et les puritains d'Angleterre y étaient contraires. Jacques soulève les partis en croyant les concilier. Les parlemens, timides et respectueux, cherchaient à composer avec le roi pour mettre des bornes à la prérogative. Mais Jacques et Charles I^{er} ne pensaient pas que la prérogative pût être limitée. Les puritains combattent le despotisme de ces deux rois. Les communes avaient acquis beaucoup d'autorité. Mais un usage donnait au roi le pouvoir de changer à son choix les membres de cette chambre. Cet usage est aboli. Les communes se refusent à la réunion des deux royaumes. Conspiration des poudres. Effet qu'elle produit sur les esprits. Jacques casse le parlement, qui tentait de mettre des bornes à la prérogative. Autre parlement, moins docile que le premier, et que le roi casse encore. On n'avait que des idées confuses de la prérogative royale et des privilèges du parlement. Jacques rend aux États-Généraux des places qu'ils avaient cédées en garantie. Il conservait encore de l'autorité en Angleterre et surtout en Écosse. Il change en Écosse les cérémonies religieuses, sans qu'on paraisse lui résister. En Angleterre les puritains le rendent suspect et odieux. Avant Henri VII le gouvernement de l'An-

gleterre tendait à l'anarchie. La monarchie commence sous ce prince, et les Anglais se familiarisent avec l'idée d'une autorité absolue et sans bornes. Sous Jacques les communes commencent à raisonner sur cette autorité. Les jurisconsultes, le clergé et les courtisans la défendaient par de mauvais raisonnemens. Les puritains l'attaquaient par des raisonnemens aussi mauvais. Quelles idées on se fera à ce sujet. Par des complaisances forcées, Jacques enhardit les communes et voit commencer le parti des whigs opposé à celui des torys. Sujets de mécontentement qu'il donne aux communes. Elles font des remontrances. Jacques, qui en est offensé, raisonne, menace et casse le parlement. On raisonne dans tout le royaume sur cet événement, et chacun devient whig ou tory. Élèves que Jacques formait. Buckingham conduit en Espagne Charles, qui épouse ensuite Henriette, sœur de Louis XIII. Un nouveau parlement, que le roi veut gagner par des complaisances, fait un bill qui sera le fondement de la liberté. Intrigues de Buckingham, qui fait déclarer la guerre à l'Espagne. Expédition mal concertée. Mort de Jacques. Charles I^{er}, dans les mêmes préjugés que son père, n'imagine pas qu'on puisse résister à son pouvoir absolu. Il demande avec confiance les subsides nécessaires pour soutenir la guerre contre l'Espagne. Mais les communes veulent profiter d'une circonstance, qui le mette dans la dépendance du parlement. Il n'obtient que 112000 livres sterling. Il casse le parlement, lorsque les communes désapprouvaient les secours qu'il avait voulu donner à Louis XIII contre les huguenots. Autre parlement plus hardi que les précédens. Il est encore cassé, et on écrit de part et d'autre pour se justifier. Charles déclare la guerre à la France. Buckingham paraît à la vue de la Rochelle et invite les Rochellois à la révolte. Il est forcé à se retirer, lorsque la Rochelle est assiégée par Louis XIII. Après avoir usé de violence pour lever des impôts arbitraires, Charles convoque un parlement. Le nouveau parlement se

conduit avec plus de prudence que le roi. Pétition *de droit* qui assure la liberté des citoyens. Charles est forcé à confirmer ce bill. En reconnaissance, les communes lui accordent des subsides. La flotte anglaise est témoin de la prise de la Rochelle qu'elle veut secourir. Comment cette ville fut prise. Charles casse le parlement, qui tendait à le dépouiller de ses revenus. Il fait la paix avec la France et avec l'Espagne.

LIVRE QUATORZIÈME.

CHAP. I^{er}. — *Exposition préliminaire à la guerre qui fut terminée par le traité de Westphalie.* Page 85.

Scène compliquée qui se prépare. Quels en sont les acteurs. Il faut commencer par une exposition générale. L'ambition des papes avait troublé l'Europe. De là les sectes luthériennes. L'imprimerie rendait les erreurs contagieuses. Progrès rapides du luthéranisme. Charles-Quint croyait que l'hérésie lui préparait des conquêtes. Première cause de jalousie entre la maison d'Autriche et la maison de France. Leur rivalité ne produit que des projets mal concertés. Henri VIII était entre elles dans une position, dont il ne savait pas tirer avantage. On sentait qu'il fallait tenir la balance entre elles. Élisabeth est la première qui ait connu la politique. Les Provinces-Unies avaient secoué le joug de l'Espagne, et se gouvernaient avec défiance. Henri IV avait porté la politique à sa perfection. Celle de Charles-Quint avait produit un effet contraire à celui qu'il en avait attendu. Ferdinand I^{er} se déclara pour la tolérance, ainsi que Maximilien II. La mort de Henri IV avait rompu les mesures pour l'abaissement de la maison d'Autriche. Mais il restait deux partis : l'union évangélique et la ligue catholique. Rodolphe II avait été dépouillé par Mathias, qui soulève les protestans.

La Bohême se révolte contre Mathias. Les duchés de Clèves et de Juliers avaient déjà armé l'union évangélique et la ligue catholique. Mathias meurt, et ne laisse presque que des titres à Ferdinand II. Alors les électeurs s'étaient rendus les législateurs de l'Empire.

CHAP. II. — *État des principales puissances au commencement de la guerre.*

Page 104.

La naissance du luthéranisme et l'avènement de Charles-Quint sont une époque où commence un nouvel ordre de choses. Gustave Wasa avait toujours conservé l'alliance de Frédéric I^{er} et de Christian III. Éric XIV, son fils aîné, perdit la couronne. Jean III, qui avait détrôné son frère, troubla la Suède, et eut la guerre avec Frédéric II, fils de Christian III et père de Christian IV. Sigismond, son fils, fut élu roi de Pologne. Mais les états de Suède donnèrent la couronne au duc Charles, son frère, et l'assurèrent à Gustave-Adolphe, fils de Charles. Les royaumes du Nord étaient électifs. Peuplades qui en sont sorties. Les Provinces-Unies sont une association de plusieurs républiques indépendantes. Il y a dans chaque province un conseil toujours subsistant. Les états-généraux sont composés des députés des sept provinces. Les députés ne peuvent rien prendre sur eux, et l'unanimité est nécessaire en affaires majeures. Ils prennent les ordres des états provinciaux où l'unanimité est encore une condition essentielle. Députés proposés à l'armée. Combien ce gouvernement ralentit les opérations de toutes ces républiques. Le stathouderat a paré cet inconvénient. Puissance du stathouder. Cette puissance a sauvé la république, et peut lui être funeste. A peine les Provinces-Unies goûtent la paix, qu'elles sont troublées par des disputes de religion. On agitait des questions sur des choses dont nous ne pouvons pas même parler. Arminius dit que nous pouvons résister

à la grâce. Gomar le dénonce au synode de Rotterdam. Arminius prend pour juge le grand-conseil. Les deux partis disputent en présence des états de Hollande. Ils se calomnient. Les états de Hollande ordonnent la tolérance. Les deux partis s'excommunient, et les séductions commencent. Les états de Hollande sont pour les arminiens ou remontrans, et le stathouder Maurice est pour les gomaristes ou contre-remontrans. Maurice, prince d'Orange, médite la perte de Barneveldt. Il arme. Il fait arrêter Barneveldt et deux autres pensionnaires. Il fait condamner les remontrans dans le synode de Dordrecht. Barneveldt a la tête tranchée. Les villes de Flandre avaient été florissantes par le commerce. Les Provinces-Unies étaient devenues l'asile de ceux qui fuyaient la persécution. L'industrie les avait rendues puissantes. Sous quel point de vue il faut considérer la France. Les dissipations de Marie de Médicis, et le désordre des finances avaient ruiné le royaume. Les nouveaux offices, qu'on créait à l'exemple de François I^{er}, y avaient contribué. Compte que le marquis d'Effiat rend des finances. Abus dans la recette et dans la dépense. Les revenus se trouvaient dissipés d'avance. Cependant la guerre de la Valteline et le siège de la Rochelle coûtaient encore plusieurs millions. Augmentation des impositions, des charges et de la recette dans l'espace de 30 ans. Quelles sont les vraies richesses d'un état. Elles ne se trouvent pas dans une plus grande quantité d'argent. Les trésors de l'Amérique n'enrichissent l'Espagne que pour un moment. Ils y passent pour ruiner l'industrie. Ils n'y restent pas. État de l'Espagne au commencement du dix-septième siècle. Combien il est difficile à cette monarchie de se relever. Les lois de l'Empire étaient sans force. Deux religions ennemies donnaient au corps germanique des vues mieux déterminées. Charles-Quint avait accru leur haine réciproque. L'union évangélique était formée de deux sectes ennemies. L'électeur de Saxe était peu fait pour fortifier le parti auquel il s'atta-

chait. Les peuples de l'Empire étaient moins foulés que les autres. Mais ils étaient pauvres parce qu'ils avaient peu d'industrie. Ambition de la maison d'Autriche. L'Europe veut l'humilier.

CHAP. III. — *De la guerre de l'Empire jusqu'à l'année 1635.*

Page 152.

Frédéric V, électeur Palatin, accepte la couronne de Bohême. Le prince de Transylvanie faisait une diversion en sa faveur. Ferdinand II avait pour lui le roi de Pologne, l'électeur de Saxe et le duc de Bavière. Frédéric est abandonné par l'union évangélique. Il perd la bataille de Prague et la Bohême. Ferdinand met Frédéric au ban de l'empire. Mansfeld qui défendait le haut Palatinat, feint de traiter avec les Impériaux, et leur échappe. Les Impériaux achevaient la conquête du Palatinat. Frédéric congédie Mansfeld et le duc de Brunswick. Les provinces de l'Empire sont dévastées. Mansfeld et le duc de Brunswick menacent la Champagne. Mansfeld préfère le service des Etats-Généraux aux offres des autres puissances. Il joint le prince d'Orange, et fait lever le siège de Berg-op-zoom. L'union évangélique ne subsistait plus. Le duc de Brunswick avait été défait, et Mansfeld était hors d'état de rien entreprendre. Ferdinand II, ne trouvant plus d'obstacles, donne le Palatinat à Maximilien de Bavière. Ferdinand croyait assurer sa puissance en semant des divisions, et se hâtait trop de la montrer. Ligue qui se forme contre lui. Richelieu se borna à faire restituer la Valteline aux Grisons. On avait inutilement négocié à cet effet. Il arma, et la Valteline fut enlevée aux Espagnols. Christian IV forme une ligue contre l'empereur. Après de mauvais succès, les circonstances lui procurent des conditions de paix plus avantageuses, qu'il ne devait espérer. Alors la maison d'Autriche voulait enlever Mantoue au duc de Nevers. Le car-

dinal voulait, malgré Marie de Médicis, le maintenir dans la possession de ce duché. Ligue en faveur du duc de Nevers. Le cardinal prend dans cette guerre la qualité de lieutenant-général. Mazarini négocie la paix, et la fait. Richelieu dissipe une intrigue qui se tramait contre lui. Combien il était nécessaire à Louis XIII. Edit de restitution donné par Ferdinand. Tous les protestans obéissent, excepté les électeurs de Saxe et de Brandebourg. Ferdinand se conduit en despote. Mais la diète de Ratisbonne qui le force à licencier une partie de ses troupes, et à déposer Walstein, ne lui accorde aucune de ses demandes. Les protestans, assemblés à Leipsick, demandent l'abolition de l'édit de restitution et la liberté des princes de l'empire. Mais ils avaient besoin de trouver des secours dans les puissances étrangères. Gustave-Adolphe faisait fleurir ses états. Il avait fait une paix glorieuse avec la Russie, et forcé à une trêve Sigismond, roi de Pologne. Sollicité à déclarer la guerre à Ferdinand, il avait plusieurs motifs pour s'y déterminer. Caractère de ce héros, que Ferdinand osait mépriser. Il prend ses mesures pour surmonter les difficultés qu'il prévoit. Il commence la guerre avec quinze mille hommes. Succès de sa première campagne. Il a besoin de quelque action d'éclat, pour enhardir les ennemis de Ferdinand à s'unir à lui. Il fait alliance avec la France. Par le traité il offrait la neutralité aux princes catholiques, et s'engageait à ne rien changer à la religion. Au commencement de la campagne, Gustave s'ouvre la Silésie. Tilly prend et ruine Magdebourg. Ferdinand, pour forcer les protestans à prendre les armes pour lui, porte la guerre dans leurs états. Gustave, fortifié de plusieurs alliés, marche contre Tilly. Bataille de Leipsick. Gustave soumet tout depuis l'Elbe jusqu'au Rhin qu'il passe. L'électeur de Saxe, au lieu de le seconder, s'arrête tout à coup. Walstein fait la loi à l'empereur qui le recherche. Alors Marie de Médicis, d'abord prisonnière à Compiègne, pour avoir médité la perte du

cardinal, s'était ensuite retirée dans les Pays-Bas où Gaston d'Orléans la suivit. Gustave accorde la neutralité à l'électeur de Trèves, et la refuse à d'autres princes, qui ne la demandaient passincèrement. Gustave se rend maître de la Bavière : mais les Impériaux reprennent la Bohême, et font des progrès dans la Basse-Saxe. Gustave ne peut forcer les Impériaux dans leur camp. Bataille de Lutzen où il perd la vie. Pendant ce temps-là le duc de Montinorenci, qui avait armé pour Gaston, laissait sa tête sur un échafaud, et Gaston se retirait dans les Pays-Bas. La mort du roi de Suède divisait les ennemis de Ferdinand. Il ne paraissait pas que la Suède pût conserver la supériorité. L'empereur n'attendait plus que le moment de se venger. Il semble que la Suède ne pouvait penser qu'à faire une paix moins désavantageuse. Mais Oxenstiern, dans l'assemblée des protestans à Hailbron, les engage à se réunir de nouveau et conserve la supériorité aux Suédois. Oxenstiern restitue aux enfans de Frédéric les conquêtes que Gustave avait faites dans le Palatinat. Il renouvelle l'alliance avec la France, et on offre encore la neutralité aux princes catholiques. Les provinces de l'Empire sont dévastées par les armées. Cependant Walstein humiliait Ferdinand autant par ses services que par ses hauteurs. Il se rend suspect, et Ferdinand le fait assassiner. Les Impériaux chassent les Suédois de la Bavière, mettent le siège devant Nordlingue. Les Suédois perdent la bataille de Nordlingue, et leur parti paraît ruiné.

CHAP. IV. — *Depuis que la France prit les armes contre la maison d'Autriche, jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu.* Page 207.

Pourquoi la France n'avait donné que peu de secours aux Suédois. Après la mort du roi de Suède, elle se propose de faire de plus grands efforts. Mais Richelieu attend le moment

d'agir à propos. Objets que ce ministre se proposait. Accord entre la France et la Suède. La France partage les Pays-Bas avec les Provinces-Unies. Raisonnemens de ceux qui blâmaient le cardinal de s'être engagé dans la guerre contre la maison d'Autriche. Raisons qui faisaient augurer des succès pour la France et pour ses alliés. La trêve renouvelée entre la Suède et la Pologne. Préparatifs de la France. Ses mauvais succès dans les Pays-Bas, sur le Rhin, en Italie. Le duc de Rohan se maintient dans la Valteline. Les Espagnols ferment la Méditerranée aux Français. La maison d'Autriche faisait ses efforts pour diviser ses ennemis, et traiter de la paix séparément avec chacun d'eux. Richelieu voulait que la paix se fit par une traité général : mais la Suède paraissait se prêter aux vues de la maison d'Autriche. La France avait cédé l'Alsace au duc Bernard. Siège de Dole. Irruption des Espagnols en Picardie. Ils se retirent. L'armée, que Gallé avait conduite en Bourgogne, est ruinée. Victoire de Wistock. La France refuse de reconnaître Ferdinand III. La maison d'Autriche feint de vouloir la paix. La France ne veut pas paraître s'y refuser. Elle demande des sauf-conduits. L'épuisement général rendait la paix nécessaire. Mais chaque puissance l'éloignait, parce qu'aucune ne pouvait s'assurer encore des conditions assez avantageuses. Difficultés de la maison d'Autriche sur les sauf-conduits. Ces difficultés font tomber sur elle le reproche qu'elle faisait à la France de s'opposer à la paix. Événemens des campagnes de 1637 et 1638. La France et la Suède s'engagent à ne pas traiter séparément. Cependant la Suède négociait secrètement : mais trompée par l'empereur, elle cesse de tromper la France, et s'unit sincèrement à cette couronne. Charles I^{er} veut entrer en négociation avec les puissances de l'Europe, et Richelieu fomenta les troubles de l'Écosse. Négociation sans effet avec le prince de Transilvanie. Artifices de la cour de Vienne pour séparer la Suède de la France. Négociations sans effet. Événemens de

la guerre pendant les négociations. La France acquiert les places qu'occupait le duc Bernard. Elle a de grands succès pendant que les Suédois se maintiennent. Politique de d'Olivarez. Elle force les Catalans à la révolte, et fait le Portugal à la couronne d'Espagne. Il s'agit alors de renouveler le traité entre la France et la Suède. Instructions que ces deux couronnes donnent à leurs ministres. Ferdinand qui les veut diviser, ne sait pas profiter des dispositions où se trouve le Suède. Artifices de Ferdinand pour persuader qu'il ne s'oppose pas à la paix que tout l'Empire demande. Artifices de Richelieu. Les avances qu'ils se faisaient l'un à l'autre n'étaient que pour tromper le public. L'empereur et la diète de Ratisbonne sont au moment d'être surpris par Banier et Guébriant. La Suède fait une grande perte dans Banier. Elle en devient plus traitable, et conclut le nouveau traité que la France le désirait. Situation de l'électeur de Brandebourg entre les Suédois et les Impériaux. Il abandonne l'empereur, avec qui les ducs de Lunebourg font la paix. Guerre civile en France. Elle finit bientôt par la mort du comte de Soissons. Toute l'Europe demandait la paix. Le traité préliminaire paraissait au moment d'être conclu; mais de part et d'autre on voulait éloigner la conclusion, quoiqu'on feignît de vouloir conclure. Cependant à force de feindre, Lutzau et le comte d'Avaux concluent malgré eux. Conditions du traité préliminaire qu'ils signent. L'empereur désavoue Lutzau, et s'expose aux reproches de toute l'Europe. Pertes que fait la maison d'Autriche qui compte sur une révolution en France. Louis XIII ayant besoin d'un favori, le cardinal lui avait donné Cinqmars. Le favori réussit et donne de l'ombrage à Richelieu. Il cherche à le perdre dans l'esprit du roi. Il forme un parti. La cour d'Espagne promet des secours. Inquiétude de Richelieu : confiance inconsidérée de Cinqmars. Mais Louis, qui se reproche sa faiblesse, écrit au cardinal. Il a cependant de la peine à se persuader que

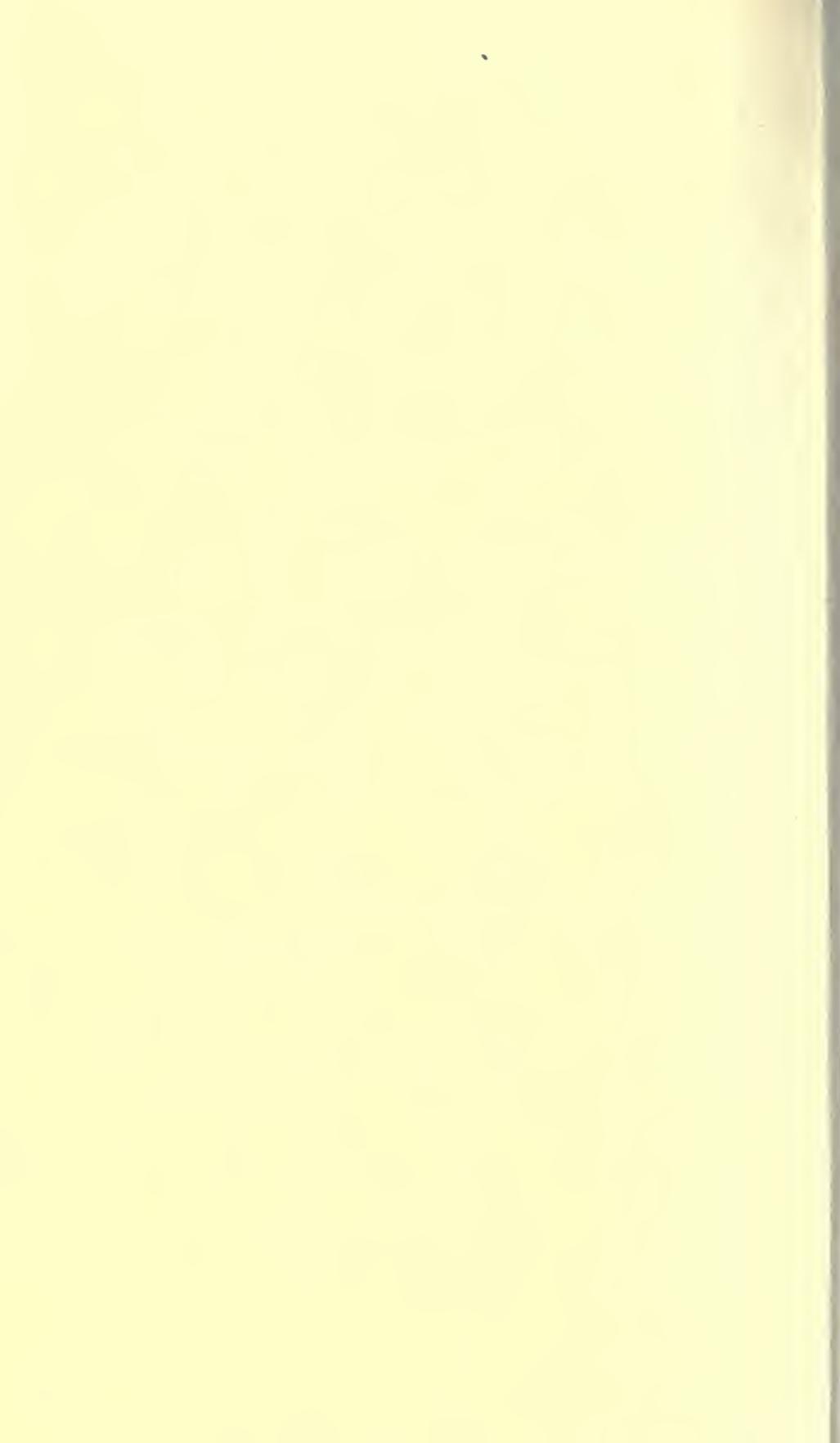
Cinqmars soit coupable. Puniton de Cinqmars. Mort du cardinal. Cette mort donne de la confiance aux ennemis de la France et de l'inquiétude à ses alliés.

CHAP. V. — *Jusqu'à l'ouverture du congrès pour la paix générale.* Page 545.

Louis XIII se conforme au plan que le cardinal avait laissé. L'ouverture du congrès est fixée. Mort de Louis XIII. Ses dispositions. Le parlement défère la régence à la reine. Mazarin premier ministre. Victoire de Rocroi. La France confirme son alliance avec la Suède. Les plénipotentiaires de l'Empereur et du roi d'Espagne arrivent à Munster. La Suède avait intérêt à ne pas traiter sans la France. Il n'en était pas de même des États-Généraux : c'est pourquoi les plénipotentiaires de la France passent par la Haye, pour s'assurer que la Hollande ne traitera de la paix que conjointement avec la France. Mort de Guébriant. Défaite des Français à Dutlingen. Les Suédois déclarent la guerre au roi de Danemarck. Les Impériaux fondent de nouvelles espérances sur ces événemens. Le comte d'Avaux dissipe les inquiétudes que la reine et Mazarin ont à ce sujet. La guerre de la Suède avec le Danemarck n'a pas de suite. Turenne ne peut empêcher que Fribourg ne soit pris par le général Merci. Le duc d'Enghien, et ce maréchal ne peuvent forcer Merci dans ses lignes : mais ils se rendent maîtres du cours du Rhin depuis Bâle jusqu'à Cologne. Autres événemens de la campagne de 1644. La diète de Francfort est contraire aux vues de l'empereur. Le collège des princes et celui des villes prennent la résolution d'envoyer leurs députés au congrès qui s'ouvre.







B Condillac, Étienne Bonnot de
1982 Oeuvres complètes
A2
1822
t.13

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
